THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

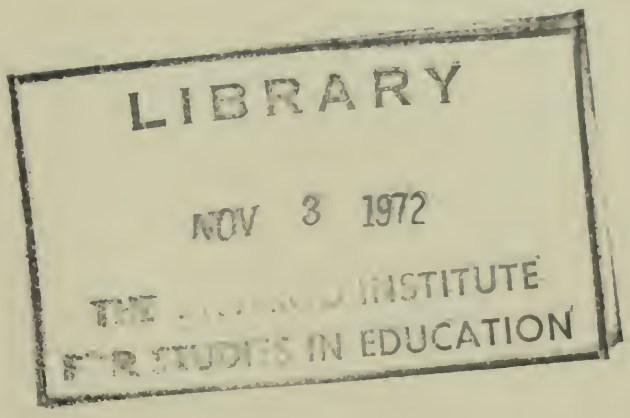
LIBRARY
NOV 3 1972
INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

RAPPORT

DU

...rintendant de l'instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1917-18

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
Imprimeur de Sa Majesté le Roi

1918

LIBRARY

JUN 28 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC, 16 décembre 1918.

A l'honorable Sir CHARLES FITZPATRICK,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1917-18.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JÉRÉMIE-L. DÉCARIE,

Secrétaire de la province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Haileybury,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr le vicaire apostolique du Golfe-St-Laurent,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
L'honorable juge Mathias Tellier,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
L'honorable L.-J. Perron, C. L.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge sir F.-X. Lemieux,
L'honorable juge Rodolphe Roy,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier,
M. Ernest Lapointe,
L'honorable juge W. Mercier.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay,

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, (ex-officio),
Sir Wm. Peterson, K. C. M. G., LL. D., président,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A., D. D.,
Sir Herbert-B. Ames, K. B., LL. D., M. P.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
M. W.-M. Rowat, M. D., C. M.,
L'honorable juge J.-C. McCorkill, D. C. L., LL. D.,
M. J.-A. Dale, M. A.,
Le révérend Principal Parrock, M. A., D. C. L.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M. P.,
M. W.-S. Bullock, M. A. L.,
Le très révérend Lennox Williams, D. D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C. R., M. P. P.

Membres associés :

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable Georges-S. Bryson, M. C. L.,
M. Charles McBurney, B. A.,
M. Sinclair Laird, M. A., B. Phil.,
Mme Eliz.-A. Irwin, M. A.,
M. Marcus-G. Crombie.

M. Georges-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL DE DÉPARTEMENT

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,
H. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moise Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,
M. le chanoine V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant.
M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, régistraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, assistant inspecteur général,
M. L.-J. Doucet, commis,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur du musée,
M. Alexandre Bergeron, commis,
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, préposé au dépôt de papeterie et des livres de récompense,
M. Ernest Mackay, commis,
M. Adrien Lévesque, commis,
M. Montbrun B. de LaBruère, commis,
M. Joseph Bérubé, assistant préposé au dépôt de papeterie,
M. Georges Coté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 16 décembre 1918.

L'honorable Jérémie Décarie,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1918.

Je ne puis oublier que, le 25 août dernier, par le décès de Sir Horace Archambault, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a perdu l'un de ses plus anciens, de ses plus distingués et de ses plus dévoués membres et je manquerais à mon devoir, si je ne saisissais l'occasion opportune de déposer sur cette tombe, hélas ! trop tôt ouverte, et à peine fermée, un témoignage d'admiration réelle et de reconnaissance profonde, pour les bons et précieux services qui ont été rendus, en maintes circonstances, à la cause de l'éducation par l'intègre magistrat, dont la mémoire sera toujours chère et pieusement conservée.

Les effets du terrible fléau qui, pendant plus de quatre années, a ravagé l'Europe, se sont répercutés, comme vous le savez, jusque chez nous, et cette année d'une manière plus forte que précédemment. Tandis que les aînés, répondant à l'appel du devoir, volaient à la défense du drapeau, les cadets, à mon appel, s'enrôlaient comme "Soldats du Sol". C'est dire que les rangs du personnel enseignant se sont éclaircis et que, si le nombre des élèves, en réalité, n'a pas diminué, leur assistance au moins n'a pu être aussi régulière. Il a fallu même fermer les classes plus tôt qu'à l'ordinaire, à la fin de l'année, afin que tous pussent apporter leur contribution, payer leur impôt et hâter, par leurs efforts l'arrivée de cet événement si désiré, dont nous avons été les témoins

privilégiés : la Victoire complète des Alliés, assurance certaine d'un paix permanente.

Après avoir lu les rapports des inspecteurs d'écoles, examiné le recensements qui ont été faits, étudié les statistiques qui ont été prépa rées, j'en arrive à la conclusion que nous pouvons, faisant la part des ci constances difficiles que nous avons traversées, être encore satisfaits de résultats obtenus.

RECENSEMENT ET STATISTIQUES

Voilà deux rouages de notre système scolaire qui ont passé trè souvent, nul ne le contestera, depuis quelques mois, par le crible de l critique. Je reconnais avec M. l'Inspecteur général leur imperfectio relative, mais aussi, me servant de ses propres termes "que les recense ments des secrétaires-trésoriers n'en constituent pas moins un documen sérieux qu'il serait téméraire d'infirmer parce qu'ils ne sont pas irrépro chables."

Je ne suis pas resté sourd aux plaintes, ni indifférent aux attaques Ainsi, dans une circulaire adressée à MM. les Commissaires et Syndic d'écoles catholiques de la Province de Québec, j'ai attiré spécialemen l'attention des secrétaires-trésoriers sur l'article 2768 du Code scolaire article se rapportant au recensement des enfants, et, dans d'autres cir culaires adressées aux inspecteurs d'écoles, le 20 décembre de la mêm année et à MM. les Commissaires et Syndics d'écoles protestantes, l 10 octobre 1918, j'ai renouvelé ma prière comme suit :

" Cette année encore, recommandez aux secrétaires-trésoriers d faire avec soin le recensement des enfants de la municipalité, et de vou remettre, quant à ce recensement, les mêmes chiffres que ceux de son rap port au Surintendant. " Ces demandes réitérées, jointes à celles d M. G.-E. Marquis, chef du bureau de la statistique, ont reçu des répon ses favorables. Aussi puis-je ajouter qu'au point de vue des statisti ques il y aura progrès notable. Mais mes démarches ne cesseront qu lorsque l'on sera arrivé le plus près possible de la perfection.

CONGRÈS SCOLAIRES

J'ai aussi profité de la tenue des comices scolaires pour prêcher l même évangile : cette politique inaugurée par mon prédécesseur s poursuit toujours avec succès. Dans le cours de l'année, j'ai préside

deux de ces importantes et pratiques réunions. L'une à Pont-Rouge, le 27 novembre 1917, organisée par MM. les inspecteurs A.-M. Filteau et L.-M. Filteau, pour les comtés de Québec, de Portneuf et partie de Champlain ; l'autre à Victoriaville, le 12 juin 1918, organisée par M. l'inspecteur Thomas Warren, pour les comtés d'Arthabaska, de Nicolet et partie de Mégantic.

J'ai constaté depuis et souvent les excellents résultats que ces congrès produisent. Sous l'empire de cette conviction, j'en prépare d'autres en ce moment et, lorsqu'ils auront eu lieu, la Province aura été ainsi parcourue en tous sens.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le nombre des municipalités scolaires dans la Province au 30 juin 1917 était comme suit : 1345 municipalités scolaires catholiques, 353 municipalités scolaires protestantes. 26 nouvelles ont été érigées en 1918, ce qui donne un total de 1724 municipalités scolaires au 30 juin 1918.

NOUVEAUX ÉDIFICES SCOLAIRES.

Et malgré la guerre, la construction des édifices scolaires s'est aussi continuée et maintenue au niveau des années précédéntes: 254 maisons d'école ont été construites ou réparées et une somme de $2,488,621.00 a été dépensée pour cette fin dans le cours de l'année 1917-18 par les municipalités scolaires mentionnées dans le tableau suivant :

MAISONS D'ÉCOLE CONSTRUITES OU RÉPARÉES D'APRÈS DES PLANS ET DEVIS APPROUVÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, EN L'ANNÉE 1917–18.

COMTÉS	Municipalités catholiques		Municipalités protestantes	
	Nombre de maisons	Montant dépensé	Nombre de maisons	Montant dépensé
Argenteuil	.....	.....	2	$ 1,525.00
Arthabaska	5	$ 7,604.00	.....	.....
Bagot	4	6,145.00	.....	.....
Beauce	7	17,610.00	.....	.....
Beauharnois	.....	.....	1	12.00
Bellechasse	6	9,452.00	.....	.....
Berthier	2	7,200.00	.....	.....
Bonaventure	3	2,100.00	3	695.00
Brome	.....	.....	1	185.00
Chambly	2	24,450.00	2	6,758.00
Champlain	3	6,750.00	.....	.....
Charlevoix	7	8,855.00	.....	.....
Châteauguay	2	3,400.00	1	228.00
Chicoutimi	2	8,900.00	1	108.00
Compton	2	2,983.00	1	100.00
Deux-Montagnes	2	3,100.00	.....	.....
Dorchester	2	1,955.00	.....	.....
Drummond	2	2,058.00	.....	.....
Frontenac	8	10,120.00	1	43.00
Gaspé	3	11,050.00	3	185.00
Huntingdon	.....	.....	1	6,092.00
Jacques-Cartier	3	18,800.00	1	4,079.00
Joliette	4	6,893.00	2	2,000.00
Kamouraska	11	20,263.00	.....	.....
Lac-St-Jean	2	46,000.00	.....	.....
L'Assomption	1	2,025.00	.....	.....
Laval	4	269,611.00	.....	.....
Lévis	3	23,251.00	.....	.....
L'Islet	3	14,213.00	.....	.....
Lotbinière	3	4,546.00	.....	.....
Maskinongé	1	1,600.00	.....	.....
Matane	3	5,900.00	.....	.....
Mégantic	3	8,625.00	2	470.00
Missisquoi	1	1,485.00	3	8,365.00
Montcalm	2	8,500.00	1	15.00
Montmagny	5	12,465.00	.....	.....
Montmorency	2	7,375.00	.....	.....
Montréal, cité	7	1,223,641.00	2	7,828.00
Nicolet	3	4,580.00	.....	.....
Ottawa-Labelle	15	16,171.00	5	4,520.00
Pontiac	4	3,484.00	2	1,030.00
Portneuf	11	33,125.00	.....	.....
Québec, cité	.....	85,838.00	4	11,602.00
Québec, comté	3	50,784.00		
Richelieu	1	1,437.00	.....	.....
Richmond	2	2,567.00	2	958.00
Rimouski	4	13,772.00	.....	.....
Shefford	1	1,555.00	1	82.00
Sherbrooke	1	1,500.00	2	6,293.00
Stanstead	1	1,584.00	2	4,491.00
St-Hyacinthe	4	46,720.00	.....	.....
St-Jean	.....	.....	1	61.00
St-Maurice & Trois-Rivières	5	256,424.00	1	885.00
Témiscamingue	10	19,875.00	.....	.....
Témiscouata	5	41,655.00	.....	.....
Terrebonne	3	5,700.00	2	410.00
Vaudreuil	2	3,737.00	1	20.00
Westmount	.....	.....	1	4,732.00
Wolfe	.....	.....	2	8,364.00
Yamaska	5	7,052.00	.....	.....
Totaux	200	$ 2,406,485.00	54	$ 82,136.00

Grand totaux, 254 écoles, $2,488,621.00.

REFONTE DU PROGRAMME

Le sous-comité nommé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session du 9 mai 1917, pour étudier le rapport de M. Magnan, inspecteur général, sur une enquête demandée par une résolution que le Comité avait adoptée le 10 mai 1916, a continué son travail difficile, avec patience et persévérance, et fera bientôt un autre et dernier rapport. Déjà il s'est déclaré favorable à la création d'une classe pour préparer les jeunes élèves à suivre avec fruit les matières de la première année du programme d'études des écoles primaires, et aussi d'un certificat d'études comme sanction de chacun des trois cours, élémentaire, intermédiaire et supérieur. Il s'agit cette fois " d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de l'école modèle, de manière à en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles et à distribuer ces matières en sept années d'enseignement."

Ce rapport est attendu avec impatience, j'aime à croire qu'on lui fera bon accueil, qu'il donnera satisfaction, répondra aux exigences de l'heure présente, bref favorisera la solution des sérieux problèmes qui se posent devant nous au lendemain de la guerre.

QUESTIONS DE LANGUE

Grâce aux efforts des employés supérieurs de mon département et au tact des inspecteurs d'écoles, les rares difficultés de l'enseignement du français dans les centres de langue anglaise, ont été réglées à l'amiable au cours de l'année. Le français et l'anglais sont enseignés dans toutes les écoles des centres mixtes. De plus en plus les commissions scolaires de ces régions comprennent qu'il est d'élémentaire justice de fournir aux enfants d'une minorité l'occasion d'apprendre leur langue maternelle à l'école.

C'est le bon vent qui souffle toujours sur notre Province. Hier il passait sur nos deux mères-patries, la France et l'Angleterre, et y développait l'entente cordiale, cette force morale qui a transformé deux ennemis séculaires en alliés inséparablement unis dans l'effort pour la lutte, le triomphe, le progrès et la prospérité. Qu'il promène donc maintenant et sans retard son souffle créateur sur notre cher Pays, l'heure est éminemment propice, et y soude étroitement les descendants de ces deux mêmes grandes races. Encore une fois il aura fait un bon travail, les

nuages se dissiperont, l'avenir se dessinera plus brillant que jamais et le bonheur de notre population sera assuré.

Et viennent alors de toutes parts les ennemis de tous genres, comme là-bas, ils ne passeront pas, jamais, devant cette autre union des esprits, des cœurs et des volontés.

Je termine ce rapport par le résumé des statistiques qui suit :

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau I.—Etat général des écoles de la province en 1916-17.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ELEVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
a) Ecoles catholiques								
Ecoles élémentaires	5,367	192	6,522	101,770	109,796	211,566	162,084	76.61
Ecoles modèles	688	727	2,406	52,036	50,592	102,628	83,322	81.19
Académies	330	1,193	2,514	40,587	50,133	90,720	77,748	85.70
Ecoles normales	13	45	138	173	1,029	1,202	1,202	100.00
Collèges classiques catholiques	21	747	.....	8,128	.....	8,128	6,790	83.54
Université	1	332	22	1,575	777	2,352	2,352	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	41	101	219	277	496	496	100.00
Ecoles des arts et métiers	12	49	.....	2,840	.....	2,840	1,491	52.50
Ecoles du soir	57	119	7	3,540	699	4,239	2,142	50.53
Ecoles techniques	5	60	.....	1,242	.....	1,242	994	80.03
Ecoles de coupe et de confection	62	.....	62	.....	2,851	2,851	2,067	72.50
Ecoles d'agriculture	2	77	.....	502	.....	502	502	100.00
Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	21	.....	46	.....	46	46	100.00
Totaux	6,562	3,603	11,772	212,658	216,154	428,812	341,236	79.58
b) Ecoles protestantes								
Ecoles élémentaires	714	44	1,422	20,568	20,603	41,171	31,030	75.37
Ecoles modèles	55	7	171	2,529	2,674	5,203	3,976	76.42
Académies	41	102	338	5,872	6,230	12,102	9,308	76.91
Ecole normale	1	7	6	7	152	159	159	100.00
Universités	2	218	.....	749	199	948	948	100.00
Ecole des sourds-muets et des aveugles	1	2	6	37	33	70	70	100.00
Ecoles du soir	12	29	.....	1,191	.....	1,191	592	49.71
Ecole d'agriculture	1	84	.....	77	.....	77	77	100.00
Totaux	827	493	1,943	31,030	29,891	60,921	46,160	75.77
c) Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	6,081	236	7,944	122,338	130,399	252,737	193,114	76.41
Ecoles modèles	743	734	2,577	54,565	53,266	107,831	87,298	80.96
Académies	371	1,295	2,852	46,459	56,363	102,822	87,056	84.67
Ecoles normales	14	52	144	180	1,181	1,361	1,361	100.00
Collèges classiques catholiques	21	747	.....	8,128	.....	8,128	6,790	83.54
Universités	3	550	22	2,324	976	3,300	3,300	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	4	43	107	256	310	566	566	100.00
Ecoles des arts et métiers	12	49	.....	2,840	.....	2,840	1,491	52.50
Ecoles du soir	69	148	7	4,731	699	5,430	2,734	50.35
Ecoles techniques	5	60	.....	1,242	.....	1,242	994	80.03
Ecoles de coupe et de confection	62	.....	62	.....	2,851	2,851	2,067	72.50
Ecoles d'agriculture	3	161	.....	579	.....	579	579	100.00
Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	21	.....	46	.....	46	46	100.00
Totaux	7,389	4,096	13,715	243,688	246,045	489,733	387,396	79.10

Tableau II.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1916-17	1915-16	Augmentation	Diminution
a)—Ecoles élémentaires catholiques.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	5,211	5,125	86	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	76	96		
Total des écoles sous contrôle	5,287	5,221	66	
Nombre d'écoles indépendantes	80	71	9	
Elèves des écoles sous contrôle	206,133	208,111		1,9
Elèves des écoles indépendantes	5,433	5,535		1
Elèves catholiques	211,242	213,252		2,0
Elèves protestants	324	394		
Total des élèves	211,566	213,646		2,0
Présence moyenne des élèves	162,084	166,383		4,2
Pourcentage de la présence moyenne	76.61	77.88		1.
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	63	57	6	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	12	11	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	5,327	5,159	168	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	380	441		
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,782	5,668	114	
Nombre d'instituteurs religieux	117	106	11	
Nombre d'institutrices religieuses	815	795	20	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 758.00	$ 746.00	$ 12.00	
Dans les campagnes	$ 540.00	$ 550.00		$ 10.
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 295.00	$ 281.00	$ 14.00	
Dans les campagnes	$ 187.00	$ 183.00	$ 4.00	
b)—Ecoles élémentaires protestantes				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	520	522		
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	194	193	1	
Nombre d'écoles indépendantes		1		
Total des écoles	714	716		
Elèves protestants	39,606	39,960		3
Elèves catholiques	1,565	1,685		1
Total des élèves	41,171	41,645		4
Présence moyenne des élèves	31,030	30,854	176	
Pourcentage de la présence moyenne	75.37	74.09	1.28	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	36	42		
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	8	23		
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,192	1,122	70	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	230	285		
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,466	1,472		
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 1,875.00	$ 1,699.00	$ 176.00	
Dans les campagnes	$ 240.00	$ 335.00		$ 95.
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 764.00	$ 749.00	$ 15.00	
Dans les campagnes	$ 287.00	$ 285.00	$ 2.00	
c)—Ecoles modèles catholiques				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle :				
Des commissaires	566	556	10	
Des syndics	9	8	1	

Tableau II.—Suite.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1916-17	1915-16	Augmentation	Diminution
Nombre d'écoles modèles indépendantes	113	116		3
Elèves des écoles modèles sous contrôle	93,111	98,308		5,197
Elèves des écoles modèles indépendantes	9,517	10,167		650
Elèves catholiques	102,326	108,236		5,910
Elèves protestants	302	239	63	
Total des élèves dans les écoles modèles	102,628	108,475		5,847
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	83,322	90,087		6,765
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	81.19	83.05		1.86
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	257	241	16	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	22	25		3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	712	705	7	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	28	26	2	
d)—Académies catholiques				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	156	137	19	
Des syndics	3	3		
Nombre d'académies indépendantes	171	168	3	
Total des académies	330	308	22	
Elèves des académies sous contrôle	64,828	57,898	6,930	
Elèves des académies indépendantes	25,892	25,329	563	
Elèves catholiques	90,376	82,888	7,488	
Elèves protestants	344	339	5	
Total des élèves dans les académies	90,720	83,227	7,493	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	85.70	87.24		1.5
Présence moyenne des élèves dans les académies	77,748	72,608	5,140	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	104	102	2	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	16	19		3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	195	167	28	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	22	30		8
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	193,348	191,702	1,646	
Grand total de la présence moyenne des élèves	161,070	162,695		1,625
Total des instituteurs et des institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	1,356	1,315	41	
Nombre d'instituteurs religieux	1,521	1,517	4	
Nombre d'institutrices religieuses	3,963	3,871	92	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies :—				
Dans les villes	$ 907.00	$ 877.00	$ 23.00	
Dans les campagnes	$ 617.00	$ 594.00	$ 23.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies :				
Dans les villes	$ 353.00	$ 330.00	$ 23.00	
Dans les campagnes	$ 214.00	$ 210.00	$ 4.00	
e)—Ecoles modèles protestantes				
Nombre des écoles modèles sous contrôle :—				
Des commissaires	40	41		1
Des syndics	15	17		2
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	4,960	5,082		122
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	243	334		91
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	5,203	5,416		213
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	3,976	3,976		
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	76.42	73.41	3.01	

Tableau II.—Suite.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1916-17	1915-16	Augmentation	Diminution
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	7	10	.....	3
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	.....	4	.....	4
Nombre d'institutrices laïques brevetées	161	164	.....	3
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	10	11	.....	1
f)—Académies protestantes				
Nombre d'académies sous contrôle :				
Des commissaires	31	32	.....	1
Des syndics	10	9	1	.....
Nombre d'académies indépendantes	.....	.....	.....	.....
Total des académies protestantes	41	41	.....	.....
Elèves protestants des académies protestantes	11,747	11,682	65	.....
Elèves catholiques des académies protestantes	355	356	.....	1
Total des élèves dans les académies protestantes	12,102	12,038	64	.....
Présence moyenne des élèves dans les académies	9,308	9,456	.....	148
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	76.91	78.55	.....	1.64
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	81	84	.....	3
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	21	22	.....	1
Nombre d'institutrices laïques brevetées	322	278	44	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	16	29	.....	13
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	17,305	17,454	.....	149
Grand total de la présence moyenne des élèves	13,284	13,432	.....	148
Total des instituteurs et des institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	618	602	16	.....
Nombre d'instituteurs religieux	.....	.....	.....	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$1.719.00	$1,512.00	$ 207.00	.....
Dans les campagnes	$1,121.00	$ 966.00	$ 155.00	.....
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 664.00	$ 664.00	.....	.....
Dans les campagnes	$ 456.00	$ 426.00	$ 30.00	.....
g)—Collèges classiques catholiques				
Nombre de collèges classiques	21	21	.....	.....
Elèves dans le cours commercial	2,599	2,597	2	.....
Elèves dans le cours classique	5,729	5,099	630	.....
Total des élèves	8,328	7,696	632	.....
Présence moyenne des élèves	7,454	6,602	852	.....
Pourcentage de la présence moyenne	91.71	85.78	5.93	.....
Nombre de professeurs laïques	29	32	.....	3
Nombre de professeurs religieux	718	672	46	.....
Total des professeurs	747	704	43	.....

Tableau III.—Enfants recensés et élèves inscrits dans les écoles.

DIVISION D'APRES L'AGE DES ENFANTS ET DES ELEVES	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles
Garçons de 5 à 7 ans	57,947	13,551
" 7 à 14 ans	174,250	162,786
" 14 à 16 ans	41,417	13,594
Au-dessus de 16 ans (1)	.....	3,431
Totaux	273,614	223,362
Filles de 5 à 7 ans	58,365	46,181
" 7 à 14 ans	174,073	168,195
" 14 à 16 ans	38,481	19,588
Au-dessus de 16 ans	.....	6,064
Totaux	270,919	240,028
Grands totaux	(2) 544,533	(3) 463,390

(1) Le recensement annuel ne comprend que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Dans les cités de Montréal, Québec, Sherbrooke et Chicoutimi, il n'a pas été fait de recensement scolaire en 1916-17. C'est pourquoi les chiffres relatifs à la population d'âge scolaire dans ces quatre cités ont été calculés sur la base de l'inscription aux écoles et le nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans les autrs parties de la province.

(3) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques : il y a de plus 26,343 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

Tableau IV.—Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires, modèles et des académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Elémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	50	424	70	133	221	248	176	474
Instituteurs des écoles protestantes	29	124	4	29	91	40	84	153
Institutrices des écoles catholiques	430	6,234	3,803	2,203	228	1,237	4,997	6,664
Institutrices des écoles protestantes	256	1,675	697	850	128	1,140	535	1,931
Totaux	765	8,457	4,574	3,215	668	2,665	5,792	9,222

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	1,064
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	10,286
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	827
Religieux, Frères	2,914
Religieuses	6,103
Total des institutrices et des instituteurs religieux	9,844
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	20,130

Tableau V.—Etat comparatif des contributions générales scolaires.

—	Année 1916–17	Année 1915–16	Augmentation	Diminution
a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes.				
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Taxe annuelle	5,993,185.37	5,712,430.46	280,754.91	.....
Taxe spéciale	554,173.76	349,535.50	204,638.26	.....
Contributions mensuelles	416,113.00	365,981.29	50,131.71	.....
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	4,805,862.00	4,105,822.00	700,040.00	.....
Totaux	11,769,334.13	10,533,769.25	1,235,564.88	.....
Augmentation nette	.....	.....	1,235,564.88	
b) Contributions du gouvernement.				
—	Année 1917–18	Année 1916–17	Augmentation	Diminution
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1. *Payé par le département de l'Instruction publique*				
Ecoles publiques	425,000.00	425,000.00	.....	.....
Ecoles supérieures catholiques	74,000.00	74,000.00	.....	.....
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	247,500.00	238,000.00	9,500	.....
Ecoles supérieures protestantes	73,108.69	73,287.62	.....	178.93
Conseil de l'Instruction Publique	4,024.00	4,400.00	.....	376.00
Ecoles normales	185,000.00	185,000.00	.....	.....
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	34,800.00	34,800.00	.....	.....
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00	8,000.00	.....	.....
Fonds de pension des instituteurs (nouveau)	37,805.65	39,164.15	.....	1,358.50
Inspection des écoles	89,000.00	89,000.00	.....	.....
Municipalités pauvres catholiques	20,697.60	20,697.60	.....	.....
Municpalités pauvres protestantes	4,302.40	4,302.40	.....	.....
Livres à donner en prix	12,000.00	12,000.00	.....	.....
Publication des journaux de l'Instruction publique	9,500.00	8,500.00	1,000.00	.....
Allocations aux municipalités les plus méritantes	10,000.00	10,000.00	.....	.....
Conférences pédagogiques	8,705.20	8,650.00	55.20	.....
Fonds des écoles élémentaires, S.R.P.Q., 1909, Art. 2944 à 2949	150,000.00	139,000.00	11,000.00	.....
Rapport du Surintendant	2,856.30	2,460.00	396.30	.....
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00	1,500.00	.....	.....
Musée scolaire	600.00	600.00	.....	.....
Octrois pour nouvelles académies pour garçons	50,000.00	50,000.00	.....	.....
Octrois aux municipalités rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00	14,000.00	.....	.....
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000.00	5,000.00	.....	.....
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	49,256.30	48,000.00	1,256.30	.....
Totaux	1,516,656.14	1,495,361.77	23,207.80	1,913.43
2. *Payé par le Secrétaire de la province*	250,285.00	184,936.37	65,348.63	.....
3. *Payé par le Ministre des travaux publics*	5,000.00	3,800.00	1,200.00	.....
4. *Payé par le Trésorier de la province*	(1).....	(1) 82,999.59	.....	82,999.59
5. *Payé par le Ministre de l'Agriculture*	296,252.00	293,668.00	2,584.00	.....
6. *Payé par le Ministre des Terres et Forêts*	8,000.00	8,000.00	.....	.....
Totaux (2, 3, 4, 5, 6)	559,537.00	573,403.96	69,132.63	82.999,59
Total des contributions du gouvernement	2,076,193.14	2,068,765.73	92,340.43	84,913.02
Augmentation nette	.....	.....	7,427.41	.....

(1) Payé par le Trésorier provincial pour fins d'Instruction publique.

Tableau VI.—Traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques

—	1916–17	1915–16	1914–15	1913–14	1912–13	1911–12
	$	$	$	$	$	$
a) Ecoles catholiques :						
Instituteurs	825	793	787	723	703	646
Institutrices	204	198	190	179	163	147
b) Ecoles protestantes :						
Instituteurs	1,695	1,477	1,329	1,482	1,300	1200
Institutrices	582	563	423	503	469	393
c) Ecoles catholiques et écoles protestantes :						
Instituteurs	1,022	866	938	937	888	812
Institutrices	284	273	236	245	224	196

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

APPENDICE N° 1

RAPPORT DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

1. Rapport des inspecteurs d'écoles catholiques.
2. Rapport des inspecteurs d'écoles protestantes.
3. Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. AVELLIN BEAUDET.

SAINT-APOLLINAIRE, 31 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; II. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						38	
b) Sous contrôle des syndics						3	
					Total		41
—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						146	
b) Modèles						21	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						7	
					Total		176
—*Nombre de titulaire* :							
a) Instituteurs laïcs						4	
b) Instituteurs religieux						0	
c) Institutrices laïques						186	
d) Institutrices religieuses						35	
					Total		225
—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$531.25	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					$179.30	
	dans les écoles modèles					$207	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$192	
	dans les académies					$175.	
—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	692	Filles de 5 à 7 ans.	692				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2934	Filles de 7 à 14 ans.	3034				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	74	Filles de 14 à 16 ans.	213				
d) Garçons de 16 à 18 ans	11	Filles de 16 à 18 ans.	52				
" 18 et plus.	5	" 18 et plus.	1				
					Total	7707	

SOMMAIRE STATISTIQUE—*Suite.*		
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	5206	
b) Dans les écoles modèles	2111	
c) Dans les académies	160	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	60	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	171	
Total		7708
7.—Présence moyenne (en pour centage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	67¾%	
b) Dans les écoles modèles	83⅜%	
c) Dans les académies	75⅝%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	80 %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	75 %	
f) Présence moyenne générale		72½
8.—Classification des élèves :		
En première année	3051	
En deuxième année	2007	
En troisième année	1511	
En quatrième année	781	
En cinquième année	258	
En sixième année	77	
En septième année	22	
En huitième année	1	
Total		7708

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district comprend 41 municipalités scolaires : 27 dans l comté de Bonaventure et 14 dans celui de Matane.

Ecoles.—176 écoles réparties comme suit ont été en activité pen dant l'année qui vient de s'écouler.

Sous contrôle des commissaires :

Ecoles primaires supérieures	1
" " intermédiaires	21
" " élémentaires	146

Indépendantes :

Ecoles primaires supérieures	1
" " intermédiaires	0
" " élémentaires	7
Total	176

Fréquentation scolaire.—Les élèves inscrits sont au nombre d 7708, comprenant 3716 garçons et 3992 filles, avec une présen moyenne de 5586, dont 2662 garçons et 2924 filles, donnant un pou centage de 72½% soit une diminution de 1½% sur l'an dernie J'attribue cette diminution dans la présence moyenne à la tempér ture rigoureuse de l'hiver dernier, et à la " petite vérole " qui a sé dans quelques municipalités du comté de Bonaventure.

Personnel enseignant.—Le personnel enseignant de ce district se répartit comme suit :

Institutrices religieuses	35
" laïques	186
Instituteurs laïques	4

En général les instituteurs et les institutrices s'acquittent de leurs devoirs avec beaucoup de zèle et de succès. Si quelques-uns n'ont pas obtenu plein succès, je dois en attribuer la cause au peu d'assiduité des élèves dans certaines paroisses et à l'inexpérience d'un certain nombre de titulaires.

Traitements.—Le salaire moyen des institutrices des écoles élémentaires est à peu de chose près le même que celui de l'an dernier. Toutes les municipalités de ce district, à l'exception de deux qui n'ont chacune qu'une école en activité, paient un salaire minimum de $175.00.

Commissaires d'écoles.—Dans quelques municipalités, les commissaires n'ont pas fait les deux visites exigées par les lois scolaires. Dans mon rapport à ces municipalités, je leur ai rappelé l'article 2709, paragraphe 8, du code scolaire.

Visites d'inspection.—Dans la plupart des municipalités de mon district, Messieurs les curés me faisaient l'honneur de m'accompagner et les commissions scolaires étaient représentées à ma visite, souvent elles étaient au complet.

Avant de terminer ce rapport, je tiens à remercier le gouvernement de m'avoir appelé à la charge si importante et si honorable d'inspecteur d'écoles. Je ferai tout mon possible pour me montrer digne de la confiance que le gouvernement m'a témoignée, en remplissant avec zèle les devoirs de cette charge.

Je rends hommage à mes prédécesseurs Messieurs Marquis et Litalien de leur fructueux travail fait dans le district. Je m'efforcerai de suivre les bons exemples qu'ils m'ont laissés.

Je vous recommande comme ayant mérité la prime d'encouragement, les municipalités suivantes :

St-Léon-Le-Grand	$ 60.00
Lac-au-Saumon village	50.00
St-Siméon	40.00
St-Alphonse-de-Caplan	35.00
New-Richmond	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Causapscal, villag.	1	10.	10.	9.	9.	10.	48.	Excellent.	7.7	7.7	15.4	Très bien.
2	Lac-aux-Saumons, village	1	10.	10.	9.	8.5	10.	47.5	"	8.	8.5	16.5	Excellent.
3	St-Laurent-de-Matapédia	2	9.5	10.	9.	9.	10.	47.5	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
4	Lac-aux-Saumons, par	5	9.2	10.	8.	8.	10.	45.2	"	7.2	7.2	14.4	"
5	St-Siméon	3	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	Excellent.
6	St-Alphonse-de-Caplan	3	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	7.	7.	14.	Très bien.
7	St-Léon-le-Grand.	7	9.7	10.	8.	7.1	10.	44.8	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
8	Nouvelle	7	9.7	10.	7.	8.	10.	44.7	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
9	St-Florence	2	.9	10.	7.	8.5	10.	44.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
10	New-Carlisle	2	8.5	10.	8.	8.	10.	44.5	"	6.8	6.8	13.6	Très bien.
11	Canton Awantjish	1	10.	9.	8.	7.5	10.	44.5	"	6.	6.	12.	Bien.
12	Val-Brillant	11	8.4	10.	8.	8.	10.	44.4	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
13	St-Chs-de-Caplan.	8	8.9	9.8	8.	7.6	10.	44.3	"	6.8	6.8	13.6	"
14	Carleton	3	9.6	10.	6.5	8.	10.	44.1	"	7.5	7.5	15.	"
15	St-Bonaventure	13	9.5	10.	7.	7.6	10.	44.1	"	7.3	7.3	14.6	"
16	St-Frs-d'Assise	1	10.	8.	8.	8.	10.	44.	"	8.	8.	16.	Excellent.
17	Port-Daniel-Est	3	9.3	10.	7.	7.5	10.	43.8	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
18	Causapscal, par.	8	8.7	10.	8.	7.	10.	43.7	"	6.6	6.6	13.2	"
19	New-Richmond	8	8.8	10.	7.	7.7	10.	43.5	"	6.9	6.9	13.8	"
20	Paspébiac	5	8.8	10.	7.	7.6	10.	43.4	"	7.3	7.3	14.6	"
21	Sayabec	8	9.2	9.4	7.5	7.1	10.	43.2	"	7.2	7.2	14.4	"
22	Maria	10	8.2	9.9	7.5	7.5	10.	43.1	"	7.5	7.4	14.9	"
23	Anse-aux-Gascons	4	9.5	10.	6.	7.6	10.	43.1	"	6.8	6.8	13.6	"
24	Amqui, village	1	9.	10.	7.	7.	10.	43.	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
25	St-Alexis-de-Matapédia	5	8.4	10.	7.5	7.	10.	42.9	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
26	St-Omer	4	9.	9.2	7.	7.7	10.	42.9	"	7.2	7.2	14.4	"
27	St-Jules	4	8.5	9.7	7.	7.6	10.	42.8	"	7.2	7.2	14.4	"
28	Amqui. paroisse	13	9.	10.	6.5	7.	10.	42.5	"	6.9	6.9	13.8	"
29	Cox	2	8.	10.	7.	7.5	10.	42.5	"	5.5	5.5	11.	Bien.
30	St-Godefroi	6	7.8	10.	6.5	7.5	10.	41.8	"	6.8	6.9	13.7	Très bien.
31	Port-Daniel-Ouest	3	7.7	10.	6.	7.5	10.	41.2	"	6.7	6.7	13.4	"
32	Migouasha	2	8.5	10.	6.5	6.	10.	41.	"	6.	6.	12.	Bien.
33	Shoolbred	1	10.	7.	6.	7.5	10.	40.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
34	St-Ls-de-Gonzag.	1	7.	10.	6.	7.5	10.	40.5	"				
35	St-André-de-Restigouche	3	6.6	8.3	7.5	7.8	10.	40.2	"	8.	7.8	15.8	"
36	St-Zénon-du-Lac-Amqui	3	8.7	6.	8.	7.5	10.	40.2	"	5.	5.	10.	Médiocre.
37	Canton Matalick, (Albertville)	1	8.	6.	7.	8.5	10.	39.5	Très bien.	8.	8.	16.	Excellent.
38	Canton Joubert	1	5.	7.	8.	8.	10.	38.	"	8.	8.5	16.5	"
39	Mann	1	9.	6.	6.	6.	10.	37.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
40	Cross-Point	1	5.	8.	7.	7.	10.	37.	"	6.	6.	12.	Bien.
41	Restigouche												

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AVELLIN BEAUDET,
Insp. d'écoles.

M. J.-V. BEAUMIER

TROIS-RIVIERES, 18 juillet 1918

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE		
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	26	.....
b) Sous contrôle des syndics	1	.....
Total		27
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	134	.....
b) Modèles	13	.....
c) Académiques	2	149
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	3	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	14	17
Total	.....	166
3.—Nombre de titulairs :		
a) Instituteurs laïcs	7	.....
b) Instituteurs religieux	15	.....
c) Institutrices laïques	181	.....
d) Institutrices religieuses	155	.....
Total	.....	388
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	$591 43
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	$333 33
dans les écoles modèles	.....	$350.00
dans les académies	.....	$427 00
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	.....	185 17
dans les écoles modèles	.....	199 41
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	.....	$234 38
dans les écoles modèles	.....	212 50
dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 1483 — Filles de 5 à 7 ans. 1608	.....	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 3773 — Filles de 7 à 14 ans. 3804	.....	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 1093 — Filles de 14 à 16 ans. 890	.....	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 236 — Filles de 16 à 18 2ns. 271	.....	.....
Total	.....	13158
6.—Nombre d'élèves inscrits		
a) Dans les écoles élémentaires	7330	.....
b) Dans les écoles modèles	2107	.....
c) Dans les académies	442	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	833	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	858	.....
Total	.....	11570
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	.....	79 1/3 %
b) Dans les écoles modèles	.....	81 1/5 %
c) Dans les académies	.....	91 1/3 %
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	.....	93 1/6 %
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	94 %
f) Présence moyenne générale	.....	82 1/4 %
8.—Classification des élèves :		
En première année	5010	.....
En deuxième année	2848	.....
En troisième année	1895	.....
En quatrième année	1080	.....
En cinquième année	393	.....
En sixième année	222	.....
En septième année	66	.....
En huitième année	56	.....
Total	.....	11570

REMARQUES

En vous transmettant ce rapport, il est pour moi un agréable devoir de vous renouveler mes plus sincères remerciements pour votre bienveillante attention à mon égard depuis ma terrible maladie du 20 mars dernier. Je remercie également M. C.-J. Magnan, inspecteur général, d'être venu me voir chez moi, en mai dernier.

MM. L.-P. Goulet et L.-O. Pagé ont aussi droit à ma reconnaissance pour être venus, en plus de leurs travaux, finir les visites de mon district.

D'après leurs rapports les résultats sont très satisfaisants.

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Pointe-du-Lac, vil	1	10.	10.	7.5	10.	10.	47.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Riv.-du-Lp, No 1.	2	9.5	10.	5.5	10.	10.	45.0	"	10.	9.6	19.6	"
3	Ste-Ursule, diss...	1	10.	10.	7.5	10.	10.	47.5	"	8.	8.	16.	"
4	Charette.....	4	9.6	9.	8.5	10.	10.	47.1	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
5	Trois-Rivières....	12	8.8	9.8	6.5	10.	10.	45.1	"	8.9	8.	16.9	Excellent.
6	St-Alex-des-Mts..	5	9.1	8.6	7.5	10.	10.	45.2	"	8.3	8.3	16.6	"
7	St-Justin, vil.....	1	10.	10.	5.5	10.	10.	45.5	"	8.	8.	16.	"
8	St-Didace, vil....	1	8.	10.	5.5	10.	10.	43.5	"	9.	8.	17.	"
9	Hunterstown.....	2	7.7	8.	7.	9.	10.	41.7	"	9.	9.	18.	"
10	Banlieue des 3-Riv	4	9.	8.4	5.	10.	10.	42.5	"	9.	7.2	16.2	"
	St-C.-de-Mandev.	5	9.2	8.5	6.	8.	10.	41.7	"	8.8	8.2	17.	"
11	St-Paulin.....	6	8.9	8.9	6.5	9.	10.	43.3	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
12	Dumontier.....	10	8.4	8.9	5.5	9.2	10.	42.0	"	8.4	7.4	15.8	"
13	St-Barnabé, nord.	9	8.	9.	5.5	8.	10.	40.5	"	9.1	7.5	16.6	Excellent.
14	St-Justin, par....	4	8.4	9.	6.	9.5	10.	42.9	"	7.1	6.6	13.7	Très bien.
15	St-Didace.....	6	8.4	8.9	6.5	8.7	10.	42.5	"	8.0	6.0	14.0	"
16	Pte-du-Lac, No 1.	4	8.4	9.	6.5	8.0	10.	41.9	"	8.0	6.4	14.4	"
17	Yamachiche.....	13	8.2	8.6	5.0	8.2	10.	40.	"	7.7	7.7	15.4	"
18	St-Barthélémi....	11	7.7	8.0	5.5	10.	9.5	40.7	"	7.8	7.8	15.6	"
19	Riv.-du-Lp, No 2.	8	8.5	7.0	5.	10.	8.	38.5	Très bien.	7.8	7.8	15.6	"
20	St-Jos.-de-Mask..	8	7.8	8.3	5.	9.	10.	40.1	Excellent.	7.2	6.7	13.9	"
21	Ste-Ursule.....	11	7.8	6.4	6.5	9.	10.	39.7	Très bien.	7.3	6.7	14.	"
22	Pte-du-Lac, No 2.	1	5.	10.	5.5	10.	10.	40.5	Excellent.	7.	6.	13.	"
23	St-Sévère.....	5	8.1	7.1	5.0	8.0	10.	38.2	Très bien.	7.8	7.2	15.	"
24	St-Elie-de-Caxton	4	4.6	6.4	8.0	9.1	10.	38.1	"	7.4	7.0	14.4	"
25	St-Cuthbert.....	9	7.5	8.	5.	8.	9.5	38.1	"	6.9	6.2	13.1	"
26	St-Viateur.....	2	6.5	7.5	4.5	10.	9.	37.5	"	6.5	5.5	12.0	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-V. BEAUMIER,

Insp. d'écoles,

M. J.-E. BELCOURT

Nicolet, 6 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						28	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		28
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						174	
b) Modèles						7	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						5	
					Total		198
3.—*Nombre de titulaires* :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						13	
c) Institutrices laïques						189	
d) Institutrices religieuses						96	
					Total		299
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles						600	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles						200	
b) Instituteurs religieux : dans les académies						257	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						148 3/4	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles						157 1/2	
c) Institutrices laïques : dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						163.88	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles						170.83	
d) Institutrices religieuses : dans les académies							
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	954	Filles de 5 à 7 ans.	958				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2593	Filles de 7 à 14 ans.	2498				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	599	Filles de 14 à 16 ans.	654				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	58	Filles de 16 à 18 ans.	92				
					Total	8406	
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						5248	
b) Dans les écoles modèles						849	
c) Dans les académies						193	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						876	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						189	
					Total		7355
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						80	
b) Dans les écoles modèles						75 9/10	
c) Dans les académies						93	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87 1/3	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						96	
f) Présence moyenne générale						86 1/4	
8.—*Classification des élèves* :							
En première année						2328	
En deuxième année						1777	
En troisième année						1637	
En quatrième année						1108	
En cinquième année						336	
En sixième année						110	
En septième année						45	
En huitième année						14	
					Total		7355

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les nombreuses statistiques que je vous adresse me dispensent, je crois, de faire de longues remarques. Ces statistiques établissent :

1. Que presque toutes les maisons d'école de mon district, ainsi que leur mobilier, sont dans un état plus que satisfaisant. Sous ce rapport, je puis dire que les progrès ont été considérables depuis quelques années ;

2. Que les conditions d'engagement imposées au personnel enseignant sont déplorables, puisqu'aucune municipalité ne paie $200. de salaire, et que cinq ne donnent que $125. Ce dernier salaire est évidemment insuffisant, et peu en rapport avec l'état d'aisance qui existe chez la classe agricole. Aussi, une paroisse qui est riche ne s'honore pas en n'offrant à ses institutrices qu'un salaire de $125. ;

3. Que la présence moyenne, cette année, ne laisse rien à désirer, puisqu'elle a atteint le chiffre de 86%. Aussi il n'est pas étonnant que j'aie constaté des progrès dans 174 écoles, sur 183 que compte mon district. J'ai constaté avec beaucoup de satisfaction que le programme d'études est mieux suivi, et que l'enseignement des matières se donne d'une manière plus pratique. J'attribue ces résultats en partie aux bons tableaux noirs dont sont pourvues maintenant presque toutes les écoles de mon district.

L'Enseignement Primaire, qui est distribué gratuitement aux écoles, n'est relié que dans une municipalité. Le règlement, qui oblige les commissaires à faire relier ce journal, n'est pas respecté, malgré les recommandations données chaque année.

Les secrétaires-trésoriers sont tenus de payer, chaque mois, le salaire de leurs institutrices, et ils ne doivent jamais se soustraire à cette obligation. Ainsi, j'espère bien qu'à l'avenir, je n'aurai plus de plaintes à ce sujet.

Les cinq municipalités qui, cette année, méritent les primes du gouvernement sont les suivantes :

Notre-Dame-de-Pierreville, village	$ 60.00
Nicolet, paroisse	50.00
St-Thomas, paroisse	40.00
St-Léonard	35.00
St-Raphaël	30.00

Je recommande, de plus, les municipalitées de St-Samuel, St-Joachim, Le Précieux-Sang, qui, par leur état de pauvreté, sont dignes des faveurs du département de l'Instruction publique.

En terminant, me serait-il permis de faire une suggestion, ou plutôt d'exprimer un vœu ? Il me semble que le grand nombre d'écoles de mon district me justifie d'en agir ainsi. Depuis quatre ans, le coût de la vie a augmenté considérablement, les dépenses de voyage sont devenues énormes, et notre salaire est resté le même. Vu ces circonstances, ne pourrait-on pas permettre aux inspecteurs de donner, l'automne prochain, des conférences toute une journée dans chaque paroisse, au lieu de faire une visite à toutes les écoles. Ces conférences que nous donnions, il y a quelques anneés, produisaient de bien bons résultats, et étaient appréciées par tout le monde. Ce changement ne pourrait durer que jusqu'à la fin de la guerre. Ainsi, les inspecteurs qui ont trop d'écoles pourraient plus facilement faire tout leur devoir, et ils seraient aussi un peu plus sur un pied d'égalité avec leurs confrères.

Ci-suit le tableau de la classification des municipalités scolaires de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Villers	1	10.0	10.0	5.0	5.0	9.0	39.0	Très bien.	8.0	8.0	16.0	Excellent.
2	Nicolet, ville	2	7.0	9.0	6.0	5.0	10.0	37.0	"	8.0	8.0	16.0	"
3	St-Sylvère	6	7.8	8.6	6.0	6.0	9.0	34.4	"	8.0	7.6	15.6	Très bien.
4	St-Elphège	5	7.8	9.8	5.0	6.0	9.0	37.6	"	8.0	7.4	15.4	"
5	Ste-Brigitte-des-Saults	11	9.3	10.0	6.0	5.0	9.0	39.3	"	8.0	6.9	14.9	"
6	St-Célestin, No 2	6	8.8	10.0	6.0	5.0	9.0	38.8	"	8.0	7.6	15.0	"
7	Ste-Ang-de-Laval	5	8.8	8.8	5.0	6.0	9.0	37.6	"	8.0	7.2	15.2	"
8	Baie-du-Febvre	9	7.7	10.0	5.2	5.0	10.0	37.9	"	7.7	7.2	14.9	"
9	St-Thomas, par.	7	7.8	8.8	5.0	6.0	9.0	36.6	"	8.0	7.1	15.1	"
10	Notre-Dame-de-Pierreville, par.	3	8.6	9.0	5.0	6.0	9.0	37.6	"	7.6	7.0	14.6	"
11	Nicolet, paroisse	9	8.0	9.0	5.0	5.0	9.0	36.0	"	8.0	7.0	15.0	"
12	Ste-Perpétue	9	7.8	9.3	6.0	5.0	9.0	37.1	"	7.7	7.0	14.7	"
13	Le Préc. Sang	4	7.7	8.5	5.0	5.0	9.0	35.2	"	8.0	7.5	15.5	"
14	Bécancourt	8	8.0	8.8	5.0	5.0	9.0	35.8	"	8.0	7.2	15.2	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
15	St-Raphaël	5	6.0	9.2	5.0	5.0	10.0	35.2	Très bien.	8.0	7.4	15.4	Très bien
16	Ste-Gertrude	11	9.2	8.9	5.0	4.0	9.0	36.1	"	7.9	6.9	14.8	"
17	Ste-Eulalie	7	7.4	8.0	6.0	5 0	9.0	35.4	"	8.0	7.1	15.1	"
18	St-Zéphirin	10	6.9	8.6	5.0	5.0	9.0	34.5	"	7.9	7.1	15.0	"
19	St-Grégoire	11	8.4	8.6	5.9	4.0	9.0	35.0	"	7.8	7.0	14.8	"
20	Ste-Monique	12	8.0	7.3	6.0	4.0	10.0	35.3	"	7.9	7.0	14.9	"
21	St-Célestin, No 1.	3	4.3	8.0	5.0	5.0	10.0	32.3	"	8.0	8.0	16.0	Excellent
22	St-Thomas, villag.	2	8.5	8.0	6.0	6.0	9.0	38.0	"	8.0	5.5	13.5	Très bien
23	St-Léonard	11	6.6	7.9	6.0	6.0	10.0	36.5	"	7.6	6.4	14.0	"
24	La-Visitation	6	8.0	9.1	5.0	4.0	9.0	35.1	"	8.0	6.6	14.6	"
25	St-Wenceslas	8	6.6	8.6	5.0	5.0	9.0	34.2	"	8.0	6.6	14.6	"
26	St-Samuel	5	4.6	8.6	5.0	5.0	10.0	33.2	"	8.0	7.0	15.0	"
27	St-Joachim	6	8.1	8.6	5.0	4.0	9.0	34.7	"	8.0	6.3	14.3	"
28	Notre-Dame-de-Pierreville, villg	1	4.0	4.0	50.9	6.0	9.0	28.0	Bien	8.0	8.0	16.0	Excellent

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,

Insp. d'écoles.

M. J.-ED. BOILY.

ROBERVAL, 28 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :					
a) Sous contrôle des commissaires					29
b) Sous contrôle des syndics					
Total					
2.—*Nombre d'écoles* :					
a) Elémentaires					123
b) Modèles					20
c) Académiques					1
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					3
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					3
Total					154
3.—*Nombre de titulaires* :					
a) Instituteurs laïcs					7
b) Instituteurs religieux					6
c) Institutrices laïques					154
d) Institutrices religieuses Indépendantes 42, S. C. 28					70
Total					237
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :					
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles					$360
dans les académies					
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires					360
dans les écoles modèles					360
dans les académies					360
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					205
dans les écoles modèles					240
dans les académies					
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires					198
dans les écoles modèles					230
dans les académies					
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	983	Filles de 5 à 7 ans.	1011		
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2552	Filles de 7 à 14 ans.	2496		
c) Garçons de 14 à 16 ans.	564	Filles de 14 à 16 ans.	563		
d) Garçons de 16 à 18 ans.	562	Filles de 16 à 18 ans.	528		
Total					9237
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :					
a) Dans les écoles élémentaires					6179
b) Dans les écoles modèles					295
c) Dans les académies					13
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					417
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					101
Total					7005
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :					
a) Dans les écoles élémentaires					73 %
b) Dans les écoles modèles					75 %
c) Dans les académies					77 %
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					77 %
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					75 %
f) Présence moyenne générale					75.4 %
8.—*Classification des élèves* :					
En première année					2410
En deuxième année					1806
En troisième année					1652
En quatrième année					743
En cinquième année					293
En sixième année					94
En septième année					25
En huitième année					2
Total					7005

REMARQUES GÉNÉRALES

I.—En général, les règlements de l'instruction publique sont bie observés dans ce district. Cependant il y a toujours des points fai bles, et, cette année, je me contenterai de vous signaler les suivants

Recensement.—Je voudrais écrire ici les noms des municipalité dont le recensement se fait régulièrement et sérieusement ; elles son le petit nombre. Nos commsissions scolaires n'attachent pas une im portance très grande à cette question ; le but leur échappe. Aussi s contentent-elles d'un minimum de recensement peu satisfaisant alors qu'il faudrait bien établir la proportion des enfants d'âge scolai re qui fréquentent les classes, bien peu élevée chez les jeunes gens d 12 à 16 ans. Nous continuerons le travail de persuasion aidé d département des statistiques.

Choix des livres.—Dans les municipalités bien organisées, le livres sont tenus en dépôt par la commission scolaire, et c'est là l meilleur mode pour obtenir l'uniformité et fournir à chaque élève le livres qui lui sont nécessaires. Mais encore faut-il compter avec la compétence du secrétaire, les bonnes dispositions des commissaires et l'opposition du marchand local. Néanmoins chaque commission sco laire, tout comme nos maisons d'éducation, devrait avoir son dépôt de livres. Il est absurde d'en laisser le monopole aux marchands et la loi devrait couvrir ce point. Ce qui permettrait d'aider les enfants pauvres et de contrôler plus efficacement le choix des livres.

Assiduité.—En certains lieux on parle beaucoup de fréquentation sco laire obligatoire comme une panacée très recommandable pour l'instruc tion des enfants. Est-ce là le meilleur remède ? Je n'ai pas d'opinion à exprimer sur cette controverse. Mais ce que je sais, c'est qu'un bon nombre de parents se conduisent comme des enfants. S'agit-il d'éta blir une maison d'école dans un coin de rang quelconque, on est tout feu et flamme ; on ne recule devant aucun sacrifice. Puis une fois l'école construite, on retient les enfants à la maison pour un rien, ou encore dans un autre ordre d'idée on n'entretient point cette maison. Je comprends qu'il y a des exceptions et qu'il y en aura toujours, mais ce sont ces exceptions qu'il faudrait empêcher de se multiplier. Il me semble que des efforts devraient être faits pour atteindre plus

directement les parents et les convaincre de la nécessité d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école.

II.—Le tableau de la classification résume le travail de l'année, les progrès accomplis dans les municipalités. Il est assez satisfaisant. Permettez-moi quelques observations :

Des titulaires.—Ils sont laïcs et religieux. Les institutrices religieuses enseignant sous contrôle appartiennent à la congrégation des SS. du Bon-Conseil. Cette communauté est encore toute jeune dans le diocèse et le bien qu'elle accomplit dans une région nouvelle comme la nôtre, où les institutrices de carrière et qualifiées ne sont pas très nombreuses, mérite une mention toute spéciale et notre population ne saurait trop apprécier l'œuvre de cette communauté. Les sœurs du Bon-Conseil sont d'excellentes institutrices en général et je me plais à leur rendre le témoignage qu'elles font tous leurs efforts pour se tenir au courant des méthodes d'enseignement les plus modernes, celles généralement suivies dans nos écoles normales. Puisse cette congrégation se développer davantage dans l'intérêt de nos petites écoles où le recrutement du personnel enseignant se fait de plus en plus difficilement, et pour cause.....Mais passons.

Les institutrices laïques forment encore la très grande majorité. Un bon nombre se distinguent et apportent dans l'accomplissement de leurs devoirs un dévouement qui les honore. Ce sont de vaillantes et excellentes institutrices. Dans leurs classes il y a de la vie, de l'ordre et de la propreté. On y respire un air vivifiant physiquement et intellectuellement. Leurs élèves ont la figure ouverte, digne et confiante, sans crainte ni fausse timidité ; l'examen leur fait plutôt plaisir.

Mais tout tableau n'est pas parfait et, malheureusement, ce nombre des bonnes écoles est limité. Nous avons encore trop de ces personnes qui enseignent sans vocation, sans conviction et sans compétence. Et le pire c'est qu'il faut continuer à s'en servir. Soulignons quelques défauts : enseignement abstrait et surtout trop imitatif ; trop de leçons et pas assez d'exercices d'applications en classe ; l'institutrice oublie ou elle ignore qu'elle n'est pas dans la classe pour enseigner ce qu'elle sait, mais pour embellir et cultiver les facultés de l'enfant, développer son esprit d'observation avec les êtres et les choses qui l'environnent ; enfin donner à son enseignement un but utilitaire.

L'institution principale dans le comté est le couvent des Ursulines à Roberval, affilié comme l'on sait à l'Université Laval. Cette institution développe son œuvre avec toute la maîtrise de ces éducatrices distinguées.. Et vous-même, monsieur le Surintendant, avez eu l'occasion de constater le bien qu'elle fait dans la région. Cette année, 375 élèves en ont suivi les cours.

L'œuvre des jardins scolaires produit déjà de bons résultats. Elle sonne le réveil à la terre et à maints endroits ce fut un stimulant à la culture potagère. A Val-Jalbert, le jardin scolaire a été le point de départ de plusieurs jardins à domicile parmi les braves familles ouvrières de ce petit village.

Je voudrais voir non seulement un jardin scolaire à toutes nos principales écoles, mais aussi une salle de travail manuel pour les petits garçons. Que de temps perdu de 5 à 15 ans !

A la liste des municipalités qui montrent grand intérêt à l'instruction, il m'est agréable de vous mentionner deux grandes paroisses St-Félicien et Normandin. Le rang qu'elles occupent dans le tableau témoigne de leurs efforts. Vous voudrez bien les primer ainsi que les municipalités de St-Gédéon, Albanel et St-Méthode.

Les municipalités dont les noms suivent ont réellement besoin des secours du gouvernement à même le fonds des écoles pauvres : St-André, Mistassini, Ste-Hedwidge, St-François-de-Sales, St-Thomas-d'Aquin, Val-Jalbert, Rivière-au-Doré, Albanel, St-Méthode, Péribonka, Honfleur, St-Henri-de-Taillon, St-Nazaire, Doucet, Garnier et St-Amédée-de-Péribonka.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Val-Jalbert.....	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.3	9.3	18.6	Excellent
2	Roberval, ville....	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	9.	8.	17.	"
3	St-Jérôme, village.	1	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	8.6	8.	16.6	"
4	St-Gédéon.....	8	9.2	9.6	6.	9.5	10.	44.3	"	9.5	8.3	17.8	"
5	St-Ls-de-Métabet.	7	9.5	9.5	6.	9.1	10.	45.1	"	8.4	7.7	16.1	"
6	St-Frs-de-Sales...	5	8.6	8.2	8.	8.9	10.	43.8	"	8.4	6.8	15.2	Très bien
7	Rivière-au-Doré..	3	8.2	9.3	7.	9.	10.	44.	"	7.8	7.	14.8	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
8	St-Félicien.....	11	8.2	9.2	5.5	9.1	10.	42.	Excellent.	8.6	7.4	16.0	Excellent.
9	Honfleur.....	2	5.5	6.	10.	10.	10.	41.5	"	9.0	8.	17.0	"
10	St-Ths-d'Aquin...	4	7.2	7.7	10.	9.	10.	44.	"	7.6	6.7	14.3	Très bien.
11	St-André.....	3	6.6	7.0	10.	9.	10.	42.6	"	7.5	7.0	14.5	"
12	Albanel.....	3	6.6	7.6	7.6	8.8	10.	42.6	"	7.9	6.4	14.3	"
13	Péribonka.....	4	8.8	7.2	6.5	9.	10.	41.5	"	7.8	6.4	14.2	"
14	Ste-Croix-du-Lac-à-la-Croix.....	7	8.0	8.0	6.0	9.	10.	41.0	"	7.5	6.7	14.2	"
15	Normandin.....	14	7.8	6.7	6.0	9.	10.	39.5	Très bien.	8.1	7.0	15.1	"
16	St-Prime.....	9	7.9	8.4	5.0	9.1	10.	40.3	Excellent.	7.9	6.4	14.3	"
17	St-Joseph-d'Alma.	10	6.7	7.9	6.0	9.1	10.	39.7	Très bien.	8.1	6.4	14.5	"
18	St-H-de-Taillon..	3	6.4	7.6	7.0	9.3	10.	40.3	Excellent.	7.6	6.1	13.7	"
19	St-Jérôme, par...	9	7.1	8.3	5.0	8.8	10.	39.2	Très bien.	7.2	6.3	13.5	"
20	Roberval, par....	7	7.3	8.4	5.9	9.1	10.	39.8	"	7.1	5.7	12.8	"
21	St-Cœur-de-Marie	9	6.8	7.8	5.0	9.2	10.	38.9	"	7.2	5.9	13.1	"
22	Doucet.....	1	9.0	4.0	8.0	9.0	10.	40.	Excellent.	6.5	5.5	12.	"
23	St-Méthode.....	6	7.2	7.3	5.0	8.7	10.	38.4	Très bien.	7.1	6.0	13.1	"
24	Ste-Hedwidge....	2	5.5	7.0	5.0	9.0	10.	36.5	"	8.0	6.0	14.0	"
25	St-Naz. (Taché)..	4	7.0	4.0	6.0	8.2	10.	35.2	"	6.8	6.7	13.5	"
26	Garnier (Ascen.)..	3	7.0	6.0	4.5	8.0	10.	35.5	"	7.0	6.1	13.1	"
27	Mistassini.....	8	5.2	4.7	7.5	8.9	10.	36.3	"	6.3	5.2	11.5	Bien.
28	St-Amédée.....	3	6.0	5.7	3.0	9.6	10.	34.3	Bien.....	6.6	5.4	12.0	Très bien.
29	Pte-à-la-Savane..	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Fermée...	.....	.....	.....	Nil.
30	P t-Bleue (Ind.)..	1	8.0	8.0	10.	10.	10.	46.	Excellent.	10.0	8.5	18.5	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-EDOUARD BOILY,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. BOUCHARD.

BAIE ST-PAUL, 1er juillet 1918.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						48	
b) Sous contrôle des syndics						4	
					Total		52
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						113	
b) Modèles						10	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total		129
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						2	
c) Institutrices laïques						127	
d) Institutrices religieuses						30	
					Total		159
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						$ 300	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						180.78	
dans les écoles modèles						207.22	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						197.22	
dans les écoles modèles						200.00	
dans les académies						196.43	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1097	Filles de 5 à 7 ans.	997			2094	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2601	Filles de 7 à 14 ans.	2609			5210	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	674	Filles de 14 à 16 ans.	563			1237	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	587	Filles de 16 à 18 ans.	624			1211	
					Total		9752
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4958	
b) Dans les écoles modèles						872	
c) Dans les académies						276	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						23	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						46	
					Total		6175
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						69.78	
b) Dans les écoles modèles						77.18	
c) Dans les académies						84.06	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						73 91	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						76.09	
f) Présence moyenne générale							71.54
8.—Classification des élèves :							
En première année						2831	
En deuxième année						1584	
En troisième année						1084	
En quatrième année						446	
En cinquième année						130	
En sixième année						63	
En septième année						32	
En huitième année						5	
					Total		6175

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA MISE EN OPÉRATION DE LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Je suis très satisfait du travail accompli dans les écoles de mon district pendant le cours de l'année qui vient de finir.

Toutes les écoles ont été en activité, à l'exception de l'école No 2 de St-Albert-de-Gaspé, fermée depuis trois ans. J'espère qu'elle sera de nouveau ouverte l'année prochaine.

Les titulaires ne manquent ni de zèle ni de dévouement dans l'accomplissement des nombreux et importants devoirs de leur charge. Si tous ne réussissent pas au même degré, c'est plutôt dû au défaut de formation professionnelle, au manque d'expérience ou d'aptitudes nécessaires.

Le changement fréquent de professeur continue d'être un obstacle sérieux à l'avancement général des élèves. Dans 81 classes, le titulaire enseignait pour la première fois, et de ce nombre, 30 en étaient à leur première année d'enseignement.

26 institutrices ont enseigné deux années dans la même classe et dix autres pendant trois ans. Il n'y a donc, dans les écoles sous contrôle, que huit institutrices laïques ayant un stage de plus de trois ans dans la même classe.

Je ne compte que deux institutrices non diplômées, l'une d'elles n'ayant pas votre autorisation.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité des gratifications :

Mesdemoiselles Blanche Roy, Paula Lepage, Oliva Lévesque, Alphéda Thibault, Sara Gagnon, Amanda Cloutier, Augustine Lapointe, Ida Gagné, Hedwidge Trachy, Emma Couture, Adélia Lambert, Laura Toyman, Yvonne Grenier, Yvette Jessop, Imelda Vaillancourt, Yvonne Poulin.

Les commissaires d'écoles s'acquittent généralement bien de leurs devoirs. Ils comprennent de mieux en mieux l'importance de leurs fonctions et s'intéressent de plus en plus aux choses de l'éducation. Mais un trop grand nombre malheureusement semblent se désintéresser complètement de l'école, qu'ils ne visitent jamais.

Ici, je tiens à remercier ceux qui m'ont fait l'honneur de m'accompagner lors de mes visites aux écoles.

Merci aussi à MM. les curés pour leur dévouement en faveur de l'éducation et de l'instruction. Leurs visites aux écoles sont un précieux encouragement pour les institutrices et les élèves.

Malgré le coût élevé des matériaux de construction et de la main d'œuvre, l'on continue d'améliorer les maisons d'écoles et leurs dépendances, de même que le mobilier et autres fournitures scolaires.

J'ai accepté cette année trois nouvelles maisons dont le coût total s'élève à $11,050. Quelques maisons en voie de construction seront terminées et quelques autres construites pour l'automne prochain.

Le traitement des institutrices, pour l'année finissant le 30 juin 1918, accuse une augmentation de $4.69 per capita sur l'année précédente.

Les municipalités suivantes ont mérité les primes d'encouragement :

Cap-d'Espoir	$60.00
Percé	50.00
Rivière-à-Claude	40.00
Rivière-au-Renard	35.00
Anse-au-Griffon	30.00

Je vous prie d'accorder le titre d'école modèle aux écoles suivantes : Ecole No 1 de St-Albert-de-Gaspé; Ecole No 1 de Chandler.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Georges de-Malbaie	1	10	9.5	9.5	9.2	10.	48.2	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent
2	Riv.-Madeleine	1	9.5	9.5	9.	9.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
3	Riv-à-Lapierre	1	9.5	9.5	9.5	9.	9.5	47.	"	10.	9.	19.	"
4	Chandler	1	10.	10.	7.5	8.	10.	45.5	"	10.	10.	20.	"
5	Riv-à-Claude	2	9.5	9.5	9.	8.	10.	46.	"	10.	9.	19.	"
6	Gros-Morne	1	9.5	8.5	7.5	9.	10.	44.5	"	10.	10.	20.	"
7	St-Alb-de-Gaspé	2	9.	9.2	7.5	8.	10.	43.7	"	10.	10.	20.	"
8	Marsouis	1	9.5	9.5	8.	7.5	10.	44.5	"	10.	9.2	19.2	"
9	York, diss	1	9.5	9.5	7.	10.	10.	46.	"	8.5	8.5	17.	"
10	Haldimand, ville diss	1	10.	9.5	7.5	7.8	10.	44.8	"	9.	9.	18.	"
11	Cap-des-Rosiers	5	10.	9.7	9.5	7.1	10.	46.3	"	8.4	8.1	16.5	"
12	Petite-Vallée	1	8.	9.5	7.5	7.8	10.	42.8	"	10.	10.	20.	"
13	Grande-Vallée	2	8.5	8.5	9.	8.	10.	44.	"	10.	8.5	18.5	"
14	St-Yvon	1	8.5	9.5	8.5	8.	10.	44.5	"	8.	8.	16.	Très bien
15	Anse-Pleureuse	1	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	7.2	16.2	Excellent
16	Mont-Louis	2	8.5	9.2	7.5	8.2	10.	43 4	"	9.	7.5	16.5	"
17	Grd'Chlorydorme	1	9.5	9.5	8.5	8.	10.	45.5	"	8.	6.	14.	Très bien
18	Roseville	1	9.	9.	9.	9.5	10.	46.5	"	8.	5.	13.	"
19	Riv-à-la-Martre	1	9.5	8.5	9.	8.	10.	45.	"	7.	7.	14.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
20	Rv-Nord-de-Pabos	1	5.	8.5	8.5	7.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	Excellent.
21	Rang-St-Paul....	1	9.5	9.	8.5	7.4	10.	45.4	Excellent.	7.	6.5	13.5	Très bien.
22	Dalibaire.....	3	8.4	8.	8.5	8.	10.	42.9	"	8.2	7.8	16.	"
23	Petit-Chlorydorm.	1	9.5	9.5	8.5	8.	10.	45.5	"	7.	6.	13.	"
24	Grande-Rivière...	13	8.3	8.9	7.5	7.1	10.	41.8	"	8.7	7.9	16.6	Excellent.
25	Ste-Adél-de-Pabos	5	8.4	8.5	7.5	7.1	10.	41.5	"	8.3	7.8	16.1	"
26	Petit-Pabos.....	1	9	8.5	7.5	7.	10.	42.	"	8.	7.	15.	Très bien.
27	Riv-au-Renard...	5	7.3	8.3	7.5	7.5	10	40.6	"	8.8	7.6	16.4	Excellent.
28	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os....	1	8.5	9.	7.	7.	10.	41.5	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
29	Manche-d'Epée...	1	9.	8.5	7.5	7.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
30	Anse-au-Griffon..	5	8.3	8.4	7.5	7.1	10.	41.3	"	8.3	7.1	15.4	"
31	Newport.....	6	7.8	8.4	7.	7.	10.	40.2	"	8.4	7.8	16.2	Excellent.
32	St-Majorique.....	1	9.	8.5	8.5	8.4	10.	44.4	"	7.	5.	12.	Bien.
33	Douglastown.....	4	8.4	7.	6.5	7.1	10.	39.	Très-bient	9.	8.2	17.2	Excellent.
34	St-Pierre-de-Malbaie.....	1	9.5	9.	8.5	7.	10.	46.	Excellent.	6.	4.	10.	Médiocre.
35	Ste-Anne-des-Monts.....	8	7.4	7.5	6.5	7.1	10.	38.5	Très bien.	8.9	8.2	17.1	Excellent.
36	Cherbourg.....	1	8.	8.5	8.	7.	10.	41.5	Excellent.	8.5	5.5	14.	Très bien.
37	Cap-d'Espoir.....	6	6.1	8.3	7.	7.6	10.	39.	Très bien.	8.1	8.1	16.2	Excellent.
38	Barachois-de-Malbaie.....	4	7.5	8.	8.	7.	10.	40.5	Excellent.	7.6	7.1	14.7	Très bien.
39	Petite-Madeleine.	1	7.	9.	9.5	9.	10.	44.5	"	6.	4.	10.	Médiocre.
40	Pte-à-la-Frégate..	1	7.	8.	7.5	7.	10.	39.5	Très bien.	8.	7.	15.	Très bien
41	Cap-au-Renard...	1	6.5	9.	7.5	6.	10.	39.	"	8.	7.	15.	"
42	Petit-Cap.....	2	7.5	6.5	7.	8.	10.	39.	"	8.	7.	15.	"
43	St-Paul des Capucins.....	2	6.5	8.	7.	7.2	10.	38.5	"	7.5	7.5	15.	"
44	Grande-Anse.....	1	8.5	8.5	8.5	9.	10.	44.5	Excellent.	5.	4.	9.	Médiocre.
45	Cap-Chat.....	8	7.6	5.5	7.5	6.3	10.	36.9	Très bien.	8.8	7.6	16.4	Excellent.
46	Echourie.....	1	8.5	3.	7.5	7.2	10.	36.2	"	8.5	7.3	15.8	Très bien.
47	Percé.....	8	8.1	6.8	7.	7.4	10.	39.3	"	6.8	5.6	12.4	"
48	Anse-à-Valeau....	2	8.	5.	6.5	7.4	10.	36.9	"	7.3	6.2	13.5	"
49	Gde-Grève, diss..	1	9.	9.	6.5	6.	10.	40.5	Excellent.	5.	3.	8.	Mal.
50	Mont-Martre....	1	8.	8.	7.5	6.	10.	39.5	Très bien.	5.	3.	8.	"
51	Cap-Aux-Os.....	1	8.5	8.	6.5	7.	10.	40.	"	4.	.....	4	Nul.
52	Ile-Bonaventure..	1	4.	3.	8.5	4.5	....	20.	.....	.....	.....	....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. BOUCHARD,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT.

LAUZON, (LÉVIS), 15 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						20	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							20
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						139	
b) Modèles						11	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
Total							156
3.—Nombre de titulaire :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux							
c) Institutrices laïques						169	
d) Institutrices religieuses						19	
Total							190
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							$ 600
dans les académies							645
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies							
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires							166
dans les écoles modèles							170
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							200
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	556	Filles de 5 à 7 ans.	499				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2045	Filles de 7 à 14 ans.	2030				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	46	Filles de 14 à 16 ans.	125				
d) Garçons de 16 à 18 ans.		Filles de 16 à 18 ans.	37				
Total							5338
6.—Nomre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3897	
b) Dans les écoles modèles						1171	
c) Dans les académies						26	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						221	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						23	
Total							5338
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires							76%
b) Dans les écoles modèles							91
c) Dans les académies							77
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							90
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							80
f) Présence moyenne générale							82%
8.—Classification des élèves :							
En première année						1676	
En deuxième année						1421	
En troisième année						1152	
En quatrième année						685	
En cinquième année						279	
En sixième année						108	
En septième année						15	
En huitième année						2	
Total							5338

REMARQUES GÉNÉRALES

Sur cent cinquante et une écoles, cent quarante-huit ont été en opération toute l'année ; trois n'ont pu ouvrir leurs portes à la gente écolière, le nombre d'enfants compris dans ces arrondissements étant insuffisant ; outre ces cent cinquante et une écoles sous contrôle, j'ai visité cinq écoles indépendantes et j'en ai pris les statistiques.

Le nombre d'arrondissements a été augmenté de trois ; il a été formé un arrondissement nouveau dans la municipalité de St-Eleuthère et deux dans celle de Rivière-Bleue. Le nombre de départements a été augmenté aussi d'une manière notable, car cette année, dans les vingt municipalités qui composent mon district d'inspection, il y en a cent quatre-vingt-deux. A Notre-Dame-du-Lac, on a ouvert à l'école modèle un troisième département ; cette classe est dirigée par un professeur breveté de l'Ecole normale Laval.

Dans le cours de septembre, octobre et novembre, j'ai fait une première visite à toutes mes écoles, aidant au classement, quand il était défectueux, stimulant maîtres et élèves par des examens longs et complets, embrassant les principales matières du programme, faisant entendre par là aux instituteurs et aux institutrices l'importance qu'il y a de bien faire suivre le cours d'études.

Remerciement à qui de droit, dans la majeure partie des classes, j'ai constaté à ma deuxième visite une bonne tenue, un enseignement donné d'une manière intelligente et des progrès satisfaisants ; j'ai constaté aussi beaucoup de bonne volonté de la part des commissaires ; mais comme il n'y a pas de règle sans exception, je vous avouerai avoir trouvé cinq ou six classes dont l'enseignement et les progrès ont été presque nuls.

J'ai donné des conférences pédagogiques dans toutes les paroisses faisant partie de ma circonscription, et je suis heureux de le dire, presque tous se sont fait un devoir de se rendre à l'invitation.

Je remercie bien sincèrement une fois de plus MM. les curés qui sont venus faire une visite à leurs écoles en même temps que moi—ce qui fait plaisir, plusieurs m'attendent pour faire cette visite. De même je remercie bien cordialement MM. les commissaires qui se sont rendus à l'invitation ; plusieurs d'entre eux m'accompagnent à la visite de leurs

écoles respectives ; parfois le président des commissaires ou le secrétaire m'accompagne à la visite de toutes les écoles de la paroisse.

Dix maisons d'écoles ont été construites durant les vacances de 1917 et cinq ont été restaurées d'après des plans approuvés.

Le coût de la construction s'est élevé pour chaque école modèle, de $2,500.00 à $3,300.00 ; pour chaque école élémentaire de $1,400.00 à $1,500.00.

L'école modèle de Notre-Dame-du-Lac, à laquelle on a fait subir de grandes réparations, est maintenant une belle maison à deux étages ; les salles de classe qui sont spacieuses ont été très bien aménagées.

Par un tableau statistique que je fais tous les ans, je constate avec plaisir aussi que le nombre des enfants inscrits a augmenté d'une centaine; la présence moyenne aux écoles est meilleure aussi que par le passé; cette année, le pourcentage est de 82% pour les écoles sous contrôle et indépendantes réunies, et de 81.33% pour les écoles sous contrôle seules.

Le nombre des institutrices non brevetées a diminué notablement grâce aux traitements qui sont raisonnables maintenant ; les moins élevés sont de $150.00 ; en 1916 il y avait une trentaine de jeunes titulaires non brevetées, maintenant il n'y en a plus que dix-sept.

Les municipalités qui ont mérité les primes d'encouragement établies par l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 sont les suivantes :

Saint-Eleuthère	$ 60.00
Notre-Dame-du-Lac	50.00
Saint-Antoine	40.00
Saint-Hubert	35.00
Saint-Alexandre	30.00

Je joins à ce rapport, par ordre de mérite, la classification des municipalités.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Mathias-de-Cabano	4	7.3	8.1	8.0	9.0	8.7	41.1	Excellent.	9.0	8.5	17.5	Excellent.
2	St-Benoît-(Abbé)	1	8.5	7.5	7.0	9.0	8.5	40.5	Très bien.	7.0	6.5	13.5	Bien.
3	Rivière-Bleue	7	6.0	5.3	9.0	9.0	8.3	37.6	"	8.1	8.0	16.1	Très bien.
4	St-Alexandre	14	7.0	7.9	7.0	7.1	8.5	37.5	"	8.7	8.6	17.3	Excellent.
5	St-Eleuthère	10	6.8	6.7	8.0	7.2	8.5	37.2	"	7.5	7.2	14.7	Très bien.
6	St-André	11	7.5	8.2	6.0	7.0	8.5	37.2	"	8.4	8.1	16.5	Excellent.
7	St-Germain	4	6.4	7.3	8.0	6.7	8.7	37.1	"	8.7	8.6	17.3	"
8	N.-D.-du-Lac	11	6.4	7.2	7.0	8.0	8.5	37.1	"	8.2	7.8	16.0	Très bien.
9	Les Etroits-du-Lac-Long	5	5.4	4.4	9.5	9.0	8.5	36.8	"	8.0	8.0	16.0	"
10	N-D-du-Portage	4	6.3	7.5	7.0	7.2	8.6	36.6	"	9.0	9.0	18.4	Excellent.
11	St-Hubert	11	5.8	5.8	9.0	7.8	8.1	36.5	"	7.9	7.5	15.4	Très bien.
12	St-Antonin	9	5.5	6.6	8.0	7.0	8.5	35.6	"	8.4	7.2	15.6	"
13	St-Eusèbe	3	4.8	7.0	8.0	7.3	8.5	35.6	"	8.3	7.8	16.1	"
14	St-Ls-du-Ha! Ha!	10	5.2	6.6	8.0	7.1	8.5	35.4	"	8.3	7.9	16.2	"
15	St-Epiphane	11	5.2	6.4	8.0	7.0	8.5	35.1	"	8.1	7.7	15.8	"
16	Ste-Rose-du-Dég	8	6.0	5.5	7.0	8.0	8.5	35.0	"	8.6	8.4	17.0	Excellent.
17	Ste-Hélène	10	6.2	7.1	6.0	7.0	8.5	34.8	"	8.3	8.3	16.6	"
18	St-Honoré	7	5.5	5.0	9.0	7.0	8.0	34.5	Bien	8.1	7.7	15.8	Très bien.
19	St-Modeste	6	5.5	6.8	7.0	7.0	8.0	34.3	.....	8.8	8.3	17.1	Excellent.
20	St-David-d'Esc	5	4.6	3.4	9.0	7.9	8.5	33.4	.....	7.7	7.6	15.3	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,

Insp. d'écoles.

M. A.-B. CHARBONNEAU.

BORDEAUX, 10 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							32	
b) Sous contrôle des syndics								
Total								32
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							115	
b) Modèles							13	
c) Académiques							1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							2	
Total								142
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs							2	
b) Instituteurs religieux							25	
c) Institutrices laïques							124	
d) Institutrices religieuses							106	
Total								257
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires								
dans les écoles modèles							408	
dans les académies								
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires								
dans les écoles modèles							416	
dans les académies							400	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires							184	
dans les écoles modèles							218	
dans les académies								
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires							218	
dans les écoles modèles							220	
dans les académies								
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	728	Filles de 5 à 7 ans.	832				1560	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2511	Filles de 7 à 14 ans.	2613				5124	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	162	Filles de 14 à 16 ans.	363				525	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	6	Filles de 16 à 18 ans.	150				156	
Total								7365
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							4743	
b) Dans les écoles modèles							1365	
c) Dans les académies							208	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés							937	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							112	
Total								7365
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							75	
b) Dans les écoles modèles							80	
c) Dans les académies							92	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							84	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							69	
f) Présence moyenne générale							80	
8.—Classification des élèves :								
En première année							2983	
En deuxième année							1734	
En troisième année							1259	
En quatrième année							858	
En cinquième année							274	
En sixième année							149	
En septième année							77	
En huitième année							31	
Total								7365

REMARQUES GÉNÉRALES

Presque partout, Messieurs les Commissaires se montrent assez fidèles observateurs de la loi scolaire et remplissent assez bien leurs devoirs. Cependant il y a des lacunes. Ainsi tous ne visitent pas leurs écoles comme ils doivent le faire, bien peu accompagnent l'inspecteur lors de sa visite et beaucoup ne s'intéressent pas assez au succès de l'école.

Comme l'an passé, le recensement de quelques secrétaires-trésoriers ne m'a pas donné satisfaction; la plupart du temps, il n'est pas fait comme il devrait l'être. Par contre, les livres sont bien tenus et le rapport des auditeurs est excellent partout.

J'ai trouvé beaucoup de zèle et beaucoup de dévouement chez les titulaires des classes ; c'est dommage que MM. les Commissaires, dans bien des cas, ne sachent pas apprécier ce zèle et ce dévouement. Je fais mon possible pour le récompenser en octroyant les primes que votre département me fournit; malheureusement celles-ci ne sont pas assez nombreuses.

Les constructions d'écoles m'ont causé beaucoup d'ennuis cette année. Il y a un esprit d'économie mal entendue dans un grand nombre de paroisses et ce sont les plus riches. Partout l'on rencontre deux clans : l'un qui veut bâtir et l'autre qui ne le veut pas, de là souvent des procès ; aussi je rappelle à votre mémoire les cas de Laurentides, de Mascouche, de St-Gérard où les constructions sont retardées, bien que les besoins soient très pressants.

Ainsi que vous pouvez le constater dans le sommaire des statistiques, l'assiduité est assez bonne en général, seulement le nombre des élèves qui désertent l'école dès la troisième année devient de plus en plus grand. Il y a des causes locales : manque de main d'œuvre pour les cultures sarclées qui requièrent le travail des enfants ; tout de même, ils est regrettable de ne plus trouver à l'école primaire que des enfants de cinq à douze ans.

Espérons que le certificat d'études que l'on se propose de créer obviera à cet inconvénient.

Voici la classification scolaire de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jacques, village	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	9.5	19.5	Excellent.
2	Epiphanie. village	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	Repentigny-les-Bains	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	7.	7.	14.	"
4	St-Sulpice	3	8.	8.6	9.	9.	9.	43.6	"	8.6	9.	17.6	Excellent.
5	Lavaltrie	4	8.7	9.9	9.	9.	8.	42.7	"	8.7	9.	17.7	"
6	Repentigny	3	8.	9.	9.	8.	8.	42.	"	9.	9.	18.	"
7	Charlemagne	1	8.	8.	8.	9.	9.	42.	"	9.	8.	17.	"
8	Lachenaie	3	9.	9.6	10.	9.	8.	43.6	"	8.	7.	15.	Très bien.
9	L'Assompt., ville.	2	8.	9.	8.	8.	9.	42.	"	8.	8.	16.	"
10	Ste-Julienne, villa.	1	8.	9.	8.	7.	9.	41.	"	8.9	8.	16.9	"
11	St-Paul-l'Hermite	1	5.	8.	8.	8.	9.	38.	Très bien.	9.	10.	19.	Excellent.
12	St-Esprit	5	7.	7.	8.	9.	8.	39.	"	8.2	8.5	16.5	Très bien.
13	St-Liguori	7	9.	9.	8.	6.4	8.	40.4	"	8.	6.2	14.2	"
14	Laurentides	2	5.	8.	9.	8.	9.	39.	"	8.	7.	15.	"
15	S-tRoch	11	7.8	8.	7.	6.	9.	38.7	"	7.4	7.5	14.9	"
16	Ste-Marie-Salomé	4	5.5	8.	7.	8.	8.	36.5	"	8.	8.1	16.1	"
17	St-Calixte	6	7.2	6.	8.	8.	8.	37.2	"	6.8	7.5	14.3	"
18	Epiphan. paroisse	4	5.	6.5	7.	8.	8.	34.5	"	8.2	8.5	16.7	"
19	St-Paul	9	8.1	8.	8.	5.	7.	36.1	"	7.5	7.5	15.	"
20	La Presqu'île	1	6.	6.	6.	9.	8.	35.	"	8.	8.	16.	"
21	St-Jacques, parois	6	6.2	8.	8.	6.	8.	32.6	"	7.3	7.	14.3	"
22	Rawdon	4	4.2	7.	8.	7.	8.	34.2	"	8.	8.2	16.2	"
23	St-Lin	9	5.5	7.	6.	7.	9.	34.5	"	7.2	8.4	15.6	"
24	St-Alexis	6	4.5	7.2	8.	8.1	8.	35.8	"	7.3	6.8	14.1	"
25	St-Emile	1	2.	3.	8.	9.	8.	30.	Bien	9.	10.	19.	Excellent.
26	L'Assomp. parois.	4	5.7	7.	7.	7.	8.	34.7	Très bien.	7.	6.5	13.5	Très bien.
27	St-Théodore	5	4.	4.2	10.	8.	8.	34.2	"	6.8	7.	13.8	"
28	Mascouche	8	5.5	6.	6.	7.	8.	32.5	"	7.4	7.7	15.1	"
29	Ile-Bouchard	1	3.	3.	7.	8.	8.	29.	Bien	9.	9.	18.	Excellent.
30	Ste-Julienne, par.	4	5.2	6.5	7.	7.	7.	32.7	Très bien.	6.	5.	11.	Bien
31	Lanoraie	6	6.1	5.	6.	6.	6.	28.1	Bien	7.	8.	15.	Très bien.
32	St-Gérard	3	3.7	4.	6.	6.	8.	27.7	Bien	7.3	6.7	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-B. CHARBONNEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. CHARTRAND

AYLMER, 15 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :						
a) Sous contrôle des commissaires					34	
b) Sous contrôle des syndics					0	
Total						34
2.—*Nombre d'écoles* :						
a) Elémentaires					92	
b) Modèles					6	
c) Académiques					0	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					0	
Total						101
3.—*Nombre de titulaires* :						
a) Instituteurs laïcs					0	
b) Instituteurs religieux					8	
c) Institutrices laïques					103	
d) Institutrices religieuses					53	
Total						164
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles						
dans les académies						
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles					$ 397.	
dans les académies						
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					233.	
dans les écoles modèles					312.	
dans les académies						
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires					$173.	
dans les écoles modèles					243.	
dans les académies						
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	756	Filles de 5 à 7 ans.	783		1539	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	1988	Filles de 7 à 14 ans.	1916		3904	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	416	Filles de 14 à 16 ans.	435		851	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	132	Filles de 16 à 18 ans.	127		259	
Total						6553
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :						
a) Dans les écoles élémentaires					3727	
b) Dans les écoles modèles					909	
c) Dans les académies					0	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					353	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					0	
Total						4989
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :						
a) Dans les écoles élémentaires					65%	
b) Dans les écoles modèles					76%	
c) Dans les académies						
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					87%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale					68%	
8.—*Classification des élèves* :						
En première année					2226	
En deuxième année					1231	
En troisième année					908	
En quatrième année					476	
En cinquième année					123	
En sixième année					21	
En septième année					2	
En huitième année					2	
Total						4989

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans mon district d'inspection, il y a 34 municipalités scolaires. Elles comprennent 92 écoles élémentaires, 8 écoles modèles et une académie indépendante. Elles sont fréquentées par 4989 élèves et dirigées par 8 instituteurs religieux, 53 institutrices religieuses et 103 institutrices laïques. Ces dernières reçoivent un salaire moyen de $278.

Cette année, quatre nouvelles municipalités scolaires ont été créées dans le comté de Témiscamingue: ce sont les municipalités de Senneterre, Dupuis, Villemontel et Languedoc. Douze maisons d'écoles ont été construites et douze ont été louées ou réparées. Il s'en construira encore quelques autres l'an prochain.

En général, je suis satisfait de l'enseignement donné aux élèves par le personnel qui les dirige. Si les aptitudes pédagogiques ne sont pas acquises au même degré chez les jeunes institutrices, du moins, elles ont assisté aux conférences pédagogiques que j'ai faites l'automne dernier, et plusieurs d'entre elles ont su mettre en pratique les conseils donnés. Anciennes et nouvelles, rivalisant d'activité et de dévouement, se sont disputé les gratifications que votre département distribue chaque année aux plus méritantes.

Aussi, il me fait plaisir de recommander une prime d'encouragement à celles dont les noms suivent : Mlles Antoinette Ricard, Odila Bergeron, Maria Lavigne, Marie-Lse Richard, M. Délima Comtois, Mélanie Maloin, Bertha Ellis, Valtina Rowe, Ernestine Bergeron, Kate Roberts, Albertine Roberge et Mde Emery Deslauriers.

Je vous recommande aussi les municipalités pauvres suivantes : Rivière-Croche, Dupuy, Barrante, Piedmont, Nédelec, Lalemant et Saint-Eugène-de-Guigues.

Les municipalités qui méritent des gratifications sont : Lorrainville, $60. ; Saint-Eugène-de-Guigues, $50. ; La Sarre, $40. ; Dupuy, $35. ; La Reine, $30.

Les omissions involontaires que j'ai remarquées au cours de mes visites se résument ainsi :

1.—Le recensement des enfants âgés de 16 à 18 ans révolus doit être fait en vertu de l'amendement à l'article 2768 du code scolaire.

2. Quelques municipalités ne visitent leurs écoles qu'une fois l'an, ou s'arrogent le droit d'engager, sans autorisation, des institutrices non brevetées. Aussi, ces écoles sont médiocres au point de vue du succès des élèves.

3.—Les jardins scolaires font peu de progrès. Quelques titulaires prétextent que le climat est trop rigoureux dans cette région, tandis que d'autres réussissent très bien.

4.—Je rencontre quelques longues tables munies de bancs sans dossier. Ce genre de mobilier tend à disparaître. Les neuf-dixièmes des écoles sous mon contrôle sont pourvues de mobiliers perfectionnés.

5.—Les commissions scolaires sont tenues de faire le choix de leurs livres qui doit être le même pour toutes les écoles de la municipalité. Cette grave lacune qui existe en quelques endroits sera comblée, je l'espère, dans un avenir prochain.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Nord-Témiscam..	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
2	Ville-Marie.....	1	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	10.	7.	17.	Excellent.
3	La-Tuque.....	2	9.	9.5	10.	10.	10.	48.5	"	10.	6.5	16.5	"
4	Rivière-Croche...	1	9.	9.	10.	9.	10.	47.	"	9.	8.	17.	"
5	Parent.....	1	8.	9.	10.	9.	10.	46.	"	8.	8.	16.	Très bien.
6	Nédelec.....	3	8.	8.6	10.	9.	10.	45.6	"	7.	7.	14.	"
7	St-Ed-de-Fabre...	6	6.8	8.	10.	10.	10.	44.8	"	7.5	6.3	13.8	"
8	Ile-aux-Allumettes	10	6.9	9.7	10.	9.4	9.9	44.8	"	6.6	6.7	13.3	"
9	St-Eu-de-Guigues.	3	8.	8.66	10.	8.	10.	44.6	"	6.6	6.3	13.	"
10	La Sarre.....	2	7.	7.5	10.	10.	10.	44.5	"	9.	7.5	16.5	Excellent.
11	Royal-Roussillon.	2	7.	7.5	10.	10.	10.	44.5	"	7.5	6.5	14.	Très bien.
12	St-Bruno-de-Guig.	7	8.	8.	10.	8.3	10.	44.4	"	7.4	7.4	14.8	"
13	St-Plac-de-Béarn.	3	7.	7.3	10.	10.	10.	44.3	"	6.3	6.6	13.	"
14	Privat.....	1	8.	10.	8.	10.	10.	44.	"	8.	8.	16.	"
15	Lorrainville.....	6	7.1	8.1	10.	8.	10.	43.3	"	8.3	6.2	14.5	"
16	Duhamel-Ouest...	4	7.5	8.	10.	8.	9.5	43.	"	7.	7.25	14.2	"
17	Laverloc. et Baby	3	7.	8.	10.	8.	10.	43.	"	6.6	7.	13.6	"
18	N.-D-des-Quinze..	2	7.	6.5	10.	9.5	10.	43.	"	6.5	6.5	13.	"
19	Mansfield et Pontefract.....	4	7.	6.5	10.	8.2	10.	44.7	"	6.	6.	12.	Bien.
20	La-Reine.....	2	7.5	7.5	8.	8.	10.	41.	"	9.5	6.5	16.	Très bien.
21	Courville.....	1	5.	5.	10.	10.	10.	40.	"	8.	5.	13.	"
22	Fort-Coulonge....	1	6.	6.	10.	10.	8.	40.	Très bien.	7.	6.	13.	"
23	Sheen.....	3	7.	7.6	10.	8.	7.3	40.	"	6.	6.	12.	Bien.
24	Amos.....	4	6.	7.5	10.	7.5	10.	39.7	"	8.2	6.7	15.	Très bien.
25	Lalemant.....	4	6.5	6.2	10.	6.7	10.	39.5	"	6.	6.	12.	Bien.
26	Ile-du-Calumet...	7	6.4	4.4	10.	8.7	10.	39.4	"	6.	6.	12.1	"
27	Chichester.....	5	5.6	7.	10.	6.8	10.	39.4	"	6.	6.	12.	"
28	Aberdeen.....	1	6.	7.	8.	10.	8.1	39.1	"	6.	6.	12.	"
29	Barrante et Piedmont.....	1	5.	5.	10.	10.	9.	39.	"	8.	6.	14.	Très bien.
30	Senneterre.....	1	5.	8.	7.	8.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
31	Waltham.....	2	3.5	7.	10.	6.	10.	36.5	"	6.	6.	12.	Bien.
32	Landrienne.....	1	5.	5.	9.	6.	10.	35.	"	8.	7.	15.	Très bien.
33	Dupuy.....	1	5.	5.	5.	5.	10.	30.	Bien.....	8.	8.	16.	"
34	Villemontel.....	En voie d'organisation.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. CHARTRAND,
Insp. d'écoles.

MGR P. CHIASSON.

SAINT-PIERRE-DE-LA-POINTE-AUX-ESQUIMAUX, le 1er août 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						13	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		13
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						22	
b) Modèles							
c) Académiques							
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total		24
3.—*Nombre de titulaire* :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituerus religieux							
c) Institutrices laïques						27	
d) Institutrices religieuses						3	
					Total		30
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					$200	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					$300	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
a) 5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	87	Filles de 5 à 7 ans.	73			160	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	335	Filles de 7 à 14 ans.	297			632	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	7	Filles de 14 à 16 ans.	5			12	
d) Garçons de 16 à 18 ans.		Filles de 16 à 18 ans.					
					Total		804
.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						731	
b) Dans les écoles modèles							
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						113	
					Total		844
b) 7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						76%	
b) Dans les écoles modèles							
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						83%	
f) Présence moyenne générale						79½%	

SOMMAIRE STATISTIQUE		
8.—*Classification des élèves :*		
En première année	261	
En deuxième année	252	
En troisième année	198	
En quatrième année	127	
En cinquième année	6	
En sixième année		
En septième année		
En huitième année		
Total		844

a) Le recensement n'a été fait que pour les enfants inscrits à l'école. J'ai rappelé le devoir des secrétaires de commissions scolaires à ce sujet.
b) L'une de ces écoles ind. est une école de sauvages dont il est très difficile de faire le recensement : il y a 40 élèves d'inscrits.

Mon district d'inspection comprend 27 écoles dont trois : La Pointe-aux-Esquimaux, la Rivière-au-Tonnerre et Clarke-City, ont chacune deux classes et une autre, Sept-Iles, trois.

Dans certaines de ces écoles, peu nombreuses pourtant, l'enseignement a été plutôt faible ; mais généralement les écoles ont été bien tenues même par les institutrices non diplômées et les progrès ont été satisfaisants. L'un des obstacles les plus grands à l'instruction des garçons, c'est qu'ils quittent l'école tous les ans au moins un mois avant la fermeture des classes pour faire la pêche et perdent encore un mois ou deux à la réouverture de l'année suivante.

Les livres en usage dans le district sont tous approuvés et il y a uniformité des livres dans toutes les écoles de chaque municipalité.

Le personnel enseignant se compose de quatre religieuses, 11 institutrices diplômées et 19 non diplômées. Le petit nombre d'institutrices diplômées n'a pas augmenté depuis quelques années. Ceci tient à l'impossibilité de se procurer les services d'institutrices étrangères à la Côte Nord du Golfe Saint-Laurent. Le personnel enseignant doit se recruter sur place, et ce recrutement, grâce à diverses causes, ne s'est pas fait rapidement depuis un certain nombre d'années. Ce district a eu la bonne fortune cette année de se procurer les services des religieuses de la Charité et sous l'habile direction de ces éducatrices distinguées, le couvent Saint-Joseph-de-la-Pointe-aux-Esquimaux deviendra une pépinière de futures institutrices pour la région.

Les salaires des institutrices diplômées ont atteint une moyenne de $200.00 cette année et ils tendent toujours à monter. Actuellement, les municipalités sont en général trop pauvres pour payer ces salaires

élevés et en même temps acheter pour leurs écoles un ameublement convenable. Aussi, en plusieurs endroits il est à peine suffisant.

Le besoin de construire de nouvelles écoles se fait sentir à Godbout, à la Pointe-aux-Anglais, à la Rivière-au-Tonnerre et à Aguanis-Est.

Les institutrices qui méritent une gratification pour leurs succès pédagogiques sont les suivantes :

Mlles Elmire Bernier, Léontine Vignault et Félixine Scherrer.

Je recommande aux faveurs du département les municipalités suivantes en récompense de la bonne volonté qu'elles montrent pour l'amélioration de leurs écoles :

La Pointe-aux-Esquimaux, $60. ; Moisie, $50. ; Longue-Pointe-de-Mingan, $40. ; La-Rivière-au-Tonnerre, $35. ; Natashquan, $30. ; Sept-Iles, $25.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Surintendant, l'expression de mon entier et respectueux dévouement.

† P. Chiasson,

Vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. COTÉ

St-Georges, 1er juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					16	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						16
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					130	
b) Modèles					14	
c) Académiques					1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						
Total						149
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs						
b) Instituteurs religieux					6	
c) Institutrices laïques					128	
d) Institutrices religieuses					48	
Total						172
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles						
dans les académies						
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles						
dans les académies					400	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					181.09	
dans les écoles modèles						
dans les académies						
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires					187.50	
dans les écoles modèles					189.00	
dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	752	Filles de 5 à 7 ans.	700			
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2071	Filles de 7 à 14 ans.	2148			
c) Garçons de 14 à 16 ans.	341	Filles de 14 à 16 ans.	375			
d) Garçons de 16 à 18 ans.	118	Filles de 16 à 18 ans.	108			
Total						6613
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					4116	
b) Dans les écoles modèles					1027	
c) Dans les académies					181	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés					277	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
Total						5601
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					75.6	
b) Dans les écoles modèles					77.1	
c) Dans les académies					80.1	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					83	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale						79.2
8.—Classification des élèves :						
En première année					2201	
En deuxième année					1447	
En troisième année					1103	
En quatrième année					531	
En cinquième année					214	
En sixième année					81	
En septième année					22	
En huitième année					2	
Total						5601

REMARQUES

Je dois vous faire remarquer, M. le Surintendant, que les enfants de 16 à 18 ans n'ont pas été recensés dans les municipalités suivantes : St-Georges-paroisse (Aub-Gallion), Lambton, Courcelles, St-Evariste, St-Honoré, St-Benoît, St-Ludger, St-Gédéon et St-Hilaire.

L'augmentation de l'évaluation des propriétés foncières, faite au cours de l'été dernier, a diminué dans la même proportion le taux de la cotisation.

J'ai dû, en conséquence, porter cette diminution sur le tableau de classification des municipalités.

Comme mes bulletins l'indiquent, plusieurs secrétaires-trésoriers sont arriérés dans la tenue de leurs livres, surtout dans la perception des taxes scolaires. La plus grande partie s'acquittent très bien de leurs devoirs.

Je vous recommande les municipalités suivantes, pour la gratification :

St-Théophile	$60.00
St-Sébastien	50.00
St-Ludger	40.00
St-Benoît	35.00
Courcelles	30.00

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Sébastien	8	6.8	9.1	8.	8.	10.	43.9	Excellent.	9.2	9.	18.2	Excellent.
2	St-Gédéon	8	8.2	8.8	4.	8.	10.	39.	Très bien.	9.6	9.6	19.2	"
3	St-Côme, village	1	9.5	10.	4.5	7.	10.	41.	Excellent.	9.	9.	18.	"
4	Courcelles	8	9.2	10.	6.	7.	10.	42.2	"	8.	7.8	15.8	Très bien.
5	St-Ludger	11	8.2	7.7	6.5	7.4	9.	38.8	Très bien.	8.	7.3	15.3	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
6	St-Honoré.....	12	9.1	8.5	4.	7.	10.	38.6	"	7.2	6.9	14.1	Très bien.
7	St-Evariste.....	12	8.2	8.8	6.	7.	9.	39.	"	7.	6.7	13.7	"
8	St-Samuel.....	9	7.5	9.2	8.8	8.	9.	42.5	Excellent.	6.4	5.5	11.9	Bien.
9	St-Georges, village	3	8.5	8.5	9.5	8.5	8.	43.	"	6.	5.5	11.5	"
10	St-Martin.....	11	8.8	8.6	4.	7.2	10.	38.6	Très bien.	6.8	6.5	13.3	Très bien.
11	St-Georges, par., (Aub. Gallion)..	20	5.7	8.	5.5	7.	7.5	33.7	.....	7.1	6.9	14.	"
12	St-Hil.-de-Dorset.	3	5.3	8.5	5.	7.	9.	34.8	"	7.	6.3	13.3	"
13	St-Théophile.....	5	9.	9.2	3.5	7.2	9.	37.9	"	6.	5.9	11.9	Bien.
14	Lambton.....	15	7.6	8.4	4.5	7.	8.2	35.7	"	6.6	6.1	12.7	Très bien.
15	St-Benoît.....	11	7.3	6.5	4.	8.5	8.2	33.5	"	5.1	4.4	9.5	Médiocre.
16	St-Côme, paroisse.	8	4.4	7.	4.5	7.	5.	27.9	Bien.....	6.2	5.5	11.7	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. COTÉ,

Insp. d'écoles.

M. THOMAS.-F. CUDDIHY.

MONTREAL, le 28 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						16	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							16
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						64	
b) Modèles						22	
c) Académiques						17	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						6	
Total							116
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						142	
b) Instituteurs religieux						354	
c) Institutrices laïques						184	
d) Institutrices religieuses						609	
Total							1289
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						$812
	dans les écoles modèles						$976
	dans les académies						$767
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires	Directeur $700 et chaque					
	dans les écoles modèles					ou	$472
	dans les académies	Frère $450					
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						$353
	dans les écoles modèles						$418
	dans les académies						$483
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						$300
	dans les écoles modèles						$300
	dans les académies						$300
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	3433	Filles de 5 à 7 ans.	4082				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	12829	Filles de 7 à 14 ans.	12073				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1243	Filles de 14 à 16 ans.	1881				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	186	Filles de 16 à 18 ans.	525				
Total							36252
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						15477	
b) Dans les écoles modèles						9057	
c) Dans les académies						8936	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1405	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						1377	
Total							36252
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						91.8	
b) Dans les écoles modèles						94.9	
c) Dans les académies						90.2	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						93.8	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						93.6	
f) Présence moyenne générale							92.8
8.—Classification des élèves :							
En première année						14739	
En deuxième année						8385	
En troisième année						5555	
En quatrième année						3644	
En cinquième année						1864	
En sixième année						1155	
En septième année						589	
En huitième année						331	
Total							36252

REMARQUES GÉNÉRALES

Le groupement des écoles de Montréal en quatre districts était chose faite à la rentrée de septembre. Le travail exigea du tact, du zèle et de l'énergie. . Le district ouest en entier, toutes les écoles du district nord, sauf cinq, et treize du district centre sont sous mon contrôle. Les commissions de district ont été fort heureuses dans le choix des directeurs-secrétaires. M. J.-P. Labarre, dans le Nord, se recommandait par ses succès dans l'enseignement comme professeur, et comme principal ; M. A.-C. Miller, dans le Centre, par la remarquable expérience qu'il a acquise dans ses fonctions antérieures de professeur, de principal et de commissaire d'écoles, et M. André Robitaille, dans l'Ouest, par l'expérience acquise, soit au service de la jeunesse aux Etats-Unis et au Canada, soit comme secrétaire particulier de l'ancien directeur général, M. J.-N. Perrault, qui bénéficia dix années durant de son zèle et de son savoir-faire. Ils ont su faire, et leur mérite est grand, des différentes commissions de district, une machine admirable fournissant un travail harmonieux et de haute valeur.

Le système des examens publics de promotion et de certificat d'études si longtemps en usage dans les écoles sous le contrôle des laïcs a été étendu aux écoles sous le contrôle des religieux et des religieuses.

La mise en train exigeait du tact et de la détermination. J'ose espérer que ses adversaires deviendront, dans un avenir peu éloigné, ses meilleurs amis et avocats, car ils ne tarderont pas à en apprécier les multiples avantages. Quand les difficultés inhérentes à toute innovation auront disparu, les résultats obtenus par chaque école pourront être publiés.

L'ouverture d'une classe spéciale à l'Académie St-Léon fait honneur aux commissaires de Westmount. Ces messieurs n'ont rien négligé pour fournir cette classe de tout ce qui peut en assurer le succès.

Les municipalités qui ont mérité les primes d'encouragement sont :

Montréal, district Nord	$ 60.00
Montréal, district Ouest	50.00
Montréal, district Centre	40.00
St-François-de-Sales	35.00
Côte-St-Luc	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-L.-de-Westm..	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	7.7	17.7	Excellent.
2	St-Viat.-d'Outrem	2	10.	10.	10.	9.5	10.	49.5	"	10.	6.8	16.8	"
3	Ste-Madel.-d'Outremont.....	2	10.	10.	10.	9.5	10.	49.5	Excellent.	10.	6.7	16.7	"
	Commission Catholique de Mont :												
4	District Centre...	13	9.2	8.7	10.	10.	10.	47.9	"	10.	7.4	17.4	"
5	District Ouest....	38	8.9	8.5	10.	10.	10.	47.4	"	10.	6.9	16.9	"
6	District Nord....	30	8.5	8.4	10.	10.	10.	46.9	"	9.9	7.3	17.2	"
7	St-Vinc.-de-Paul..	1	9.5	9.5	8.5	9.	10.	46.5	"	10.	6.5	16.5	"
8	Côte-St-Luc.....	1	8.	7.	10.	9.	10.	44.	"	10.	7.	17.	"
9	Verdun.....	3	9.3	8.6	7.	8.6	10.	43.5	"	10.	7.9	17.9	"
10	St-P.-aux-Liens...	2	7.	8.5	10.	7.	10.	42.5	"	10.	6.6	16.6	"
11	St-Frs-de-Sales...	4	8.3	8.2	7.6	7.7	10.	41.8	"	10.	6.6	16.6	"
12	St-Elzéar.....	1	7.	7.	10.	7.	10.	41.	"	10.	7.2	17.2	"
13	Côte-St-Frs.....	1	6.	6.	6.5	6.5	10.	35.	Très bien.	10.	7.	17.	"
14	Les Ecors.....	1	6.	7.	5.	7.	10.	35.	"	10.	7.5	17.5	"
15	Pont-Viau.....	1	5.	6.	6.	7.	10.	34.	"	10.	6.5	16.5	"
16	La Grande-Côte..	1	Ecole fermée.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS-F. CUDDIHY,

Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTREAL, 20 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						34	
b) Sous contrôle des syndics						12	
					Total		46
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						168	
b) Modèles						14	
c) Académiques						7	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						*	
					Total		194
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						26	
c) Institutrices laïques						186	
d) Institutrices religieuses						127	
					Total		339
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					305.77	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					222.79	
	dans les écoles modèles					244.	
	dans les académies					200.	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					240.90	
	dans les écoles modèles					218.89	
	dans les académies					184.41	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1306	Filles de 5 à 7 ans.	1303				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2918	Filles de 7 à 14 ans.	3014				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	83	Filles de 14 à 16 ans.	275				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	2	Filles de 16 à 18 ans.	102				
					Total		9003
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5099	
b) Dans les écoles modèles						1175	
c) Dans les académies						2192	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						376	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						166	
					Total		9008
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						67.39	
b) Dans les écoles modèles						67.96	
c) Dans les académies						73.81	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						81.38	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						83.13	
f) Présence moyenne générale							74.334
8.—Classification des élèves :							
En première année						3330	
En deuxième année						2065	
En troisième année						1775	
En quatrième année						1172	
En cinquième année						367	
En sixième année						193	
En septième année						74	
En huitième année						32	
					Total		9008

REMARQUES

Noms des municipalités qui méritent une prime :

1.—Emberton	$ 60.00
2.—Ste-Marguerite-de-Lingwick	50.00
3.—East-Angus	40.00
4.—Winslow-Nord	35.00
5.—Beebe-Plain	30.00

Noms des institutrices qui méritent une gratification :

1.—Mlle Lætitia Chapdelaine, Clifton ;
2.— " Emélie Dupuis, St-Herménégilde ;
3.— " Emilie-Anna Gingras, Woburn ;
4.— " Alma Thibault, St-Isidore-d'Auckland ;
5.— " Mary-Rosie Dumas, Ste-Cécile-de-Whitton ;
6.— " Emma Rhéaume, Notre-Dame-des-Bois-de-Chesham ;
7.— " Albertine Laverdière, Hereford ;
8.— " Antoinette Nolin, Eaton ;
9.— " Clorinde Beauchamp, Beebe-Plain ;
10.— " Marguerite Evoy, St-Herménégilde ;
11.— " Marie-Anna Fortin, Hereford ;
12.— " Marie-Anna Carignan, St-Hyacinthe-de-Ditchfield ;
13.— " Anna Perras, Barnston (Diss.) ;
14.— " Alice Cantin, East-Angus ;
15.— " Rose Mongeau, Auckland ;
16.— " Laura Marceau, Winslow-Nord ;
17.— " Jeanne Blanchette, Emberton ;
18.— " Maria LeBlanc, Eaton ;
19.— " Angéline Vallée, Auckland ;
20.— " Odélie Hamel, Marston-Sud ;
21.— " Agnès Poulin, Spaulding ;
22.— " Diana Côté, Ditton ;
23.— " Angélina Roy, St-Wilfrid-de-Barnston ;
24.— " Alice Turcotte, Woburn.

Veuillez trouver ci-après le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Beebe-Plain	1	9.2	10.	6.	10.	10.	45.2	Excellent.	9.2	8.5	17.7	Excellent.
2	St-Is-d'Auckland	3	9.	8.5	10.	8.3	10.	45.8	"	8.4	6.86	15.26	Très bien.
3	St-Herménégilde	10	8.18	9.66	8.75	8.46	10.	45.05	"	8.33	7.53	15.86	"
4	East-Angus	2	8.95	8.3	6.5	8.81	10.	42.56	"	9.25	8.6	17.85	Excellent.
5	North-Hatley	1	9.5	10.	6.	10.	10.	45.5	"	8.2	6.1	14.3	Très bien.
6	Stanstead	2	9.	8.95	5.	8.35	10.	41.3	"	9.6	8.8	18.4	Excellent.
7	Woburn	3	8.	8.46	10.	8.	10.	44.46	"	7.93	6.96	14.89	Très bien.
8	Whitton	2	8.6	7.5	10.	8.5	10.	44.6	"	8.3	6.3	14.6	"
9	Ville de Mégantic	3	8.37	8.7	7.	7.87	10.	41.94	"	9.1	7.97	17.07	Excellent.
10	Vill. de Compton	1	7.4	9.4	6.25	8.5	10.	41.55	"	9.1	8.3	17.4	"
11	Hereford	3	7.93	8.73	6.5	8.08	10.	41.24	"	9.13	8.23	17.36	"
12	St-Hyacinthe-de-Ditchfield	1	7.4	6.7	10.	8.	10.	42.1	"	9.1	7.4	16.5	"
13	Val-Racine	3	7.96	8.2	9.16	8.3	10.	43.62	"	8.6	6.36	14.96	Très bien.
14	Barford	5	7.22	8.8	8.75	9.28	10.	44.05	"	8.	6.44	14.44	"
15	Coaticook	3	8.97	9.23	7.	7.97	10.	43.17	"	8.27	6.96	15.23	"
16	Auckland	6	7.56	8.43	8.75	8.08	9.96	42.78	"	8.23	7.1	15.33	"
17	Ditton	8	7.58	8.32	9.25	9.	10.	44.15	"	7.6	6.16	13.76	"
18	St-Venant	3	6.86	9.	10.	8.	10.	43.86	"	7.6	6.43	14.03	"
19	Emberton	5	7.06	6.58	10.	8.82	10.	42.46	"	8.37	6.47	14.84	"
20	Ste-Suzanne de Boundary-Line	4	7.9	8.25	8.5	8.75	10.	43.4	"	7.45	6.42	13.87	"
21	Ste-Agnès-de-Ditchfield	5	7.56	8.08	10.	8.	9.9	43.54	"	7.24	5.68	12.92	"
22	Ville-de-Magog	3	9.	8.73	6.	7.38	10.	41.11	"	8.47	6.8	15.27	"
23	Martinville, villa.	1	8.2	7.3	6.25	8.6	10.	40.35	Très bien.	8.7	7.2	15.9	"
24	Winslow-nord	7	6.47	7.85	10.	7.57	10.	41.89	Excellent.	7.54	5.98	13.52	"
25	Martinville, par.	4	6.75	6.6	8.	8.6	10.	39.95	Très bien.	8.4	6.85	15.25	"
26	L'Assomption-de-Waterville	3	8.6	8.8	6.	8.66	10.	42.	Excellent.	6.97	5.86	12.83	"
27	Spaulding	5	8.02	7.28	10.	4.84	10.	40.14	Très bien.	8.34	6.2	14.54	"
28	Bury, (Diss)	1	6.9	5.7	7.25	10.	10.	39.85	"	8.1	6.5	14.6	"
29	Marston-Sud	7	6.34	6.4	10.	8.	10.	40.74	Excellent.	7.	6.38	13.38	"
30	Eaton	5	6.92	7.52	6.25	8.3	10.	38.99	Très bien.	7.98	6.68	14.66	"
31	Hampden	2	4.45	7.95	6.	8.25	9.45	36.1	"	10.	7.25	17.25	Excellent.
32	St-Ls-de-Westbury	4	6.5	7.97	5.5	8.6	10.	38.57	"	8.33	6.23	14.56	Très bien.
33	Canton-de-Magog	4	6.9	6.58	6.	9.	10.	38.48	"	7.8	6.7	14.5	"
34	Ste-Marguerite-de-Lingwick	2	7.	5.85	6.5	8.95	10.	38.3	"	7.75	6.75	14.5	"
35	Ste-Catherine-de-Hatley	6	7.3	6.93	5.75	8.	10.	37.98	"	8.05	6.43	14.48	"
36	Clifton-Est	2	6.9	7.7	6.25	8.5	10.	39.35	"	7.35	5.45	12.8	"
37	Clifton	7	6.84	6.57	5.5	8.	10.	36.91	"	8.51	6.61	15.12	"
38	Canton Compton	13	5.69	5.25	8.5	8.53	10.	37.97	"	7.65	6.34	13.99	"
39	Barnston, (diss)	7	5.11	5.64	7.5	8.43	10.	36.68	"	8.	7.	15.	"
40	Ste-Cécile-de-Whitton	9	6.23	7.	7.77	8.	10.	39.	"	6.86	5.24	12.1	Bien
41	N-D-des-Bois-de-Chesham	7	4.45	6.98	10.	7.	10.	38.43	"	7.1	5.37	12.47	Très bien.
42	Dixville, (diss)	1	5.6	5.	6.5	10.	10.	37.1	"	7.3	6.4	13.7	"
43	Canton Stanstead, (diss)	2	7.65	6.5	7.	7.2	10.	38.35	"	6.65	5.55	12.2	"
44	St-Wilfrid-de-Barnston	4	6.1	5.57	6.25	7.87	10.	35.79	"	7.98	6.75	14.73	"
45	Winslow-Sud	7	6.7	6.1	7.5	4.3	9.9	34.5	"	7.3	5.2	12.5	"
46	Newport	2	6.95	6.25	5.5	7.6	10.	36.3	"	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc., M.-J. CUROT, *Insp. d'écoles*

M. JOSEPH-ZOEL DUBEAU.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 29 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						22	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							22
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						135	
b) Modèles						13	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						3	
Total							159
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						6	
c) Institutrices laïques						153	
d) Institutrices religieuses						48	
Total							209
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						700	
dans les académies						700	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						275	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						153	
dans les écoles modèles						177	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						154	
dans les écoles modèles						157	
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans	542	Filles de 5 à 7 ans	573			1115	
b) Garçons de 7 à 14 ans	1976	Filles de 7 à 14 ans	2254			4230	
c) Garçons de 14 à 16 ans	101	Filles de 14 à 16 ans	224			325	
d) Garçons de 16 à 18 ans	19	Filles de 16 à 18 ans	30			49	
Total							5719
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4174	
b) Dans les écoles modèles						1008	
c) Dans les académies						195	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						279	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						63	
Total							5719
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						77	
b) Dans les écoles modèles						77	
c) Dans les académies						86	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						80	
f) Présence moyenne générale						79	
8.—Classification des élèves :							
En première année						1524	
En deuxième année						1358	
En troisième année						1230	
En quatrième année						811	
En cinquième année						466	
En sixième année						247	
En septième année						58	
En huitième année						25	
Total							5719

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans le cours de l'année, quatre maisons d'écoles ont été construites : une à St-Louis (Kamouraska), une à St-Cyrille, une à St-Bruno et l'autre à St-Philippe-de-Néri.

Je vous demanderai d'accorder les primes aux municipalités les plus méritantes dans l'ordre suivant :

St-Louis	$ 60.00
St-Cyrille	50.00
St-Bruno	40.00
Lac-Noir	35.00
St-Pascal	30.00

Il serait désirable que l'école modèle des filles de St-Jean-Port-Joli reçût le titre d'académie et que l'école de l'arrondissement No 1 de N.-D.-du-Mont-Carmel, eût celui d'école modèle.

Dans quelques écoles, le programme des basses classes est encore surchargé. Au lieu de donner des leçons orales aux élèves de 2è année, l'institutrice les oblige à étudier le texte d'un manuel de grammaire, d'histoire ou de géographie. On s'excuse en disant que les élèves perdraient leur temps. Chose étonnante, c'est que les titulaires de ces écoles trouvent le programme trop chargé.

Dans ces écoles la dictée et l'arithmétique sont très négligées. Le manque de procédés pour enseigner ces matières est cause que les élèves ne sont qu'en 2e au lieu d'être en 3e ou 4e année.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Lac-Noir	1	9.0	8.5	8.0	10.0	10.0	45.5	Excellent.	6.9	6.9	13.8	Très bien.
2	St-Pascal	15	8.1	8.6	7.0	5.1	10.0	38.8	Très bien.	7.8	7.8	15.6	"
3	St-Cyrille	8	8.1	8.5	6.0	8.1	10.0	40.7	Excellent.	6.7	6.7	13.4	"
4	Vill. B.-Secours, (L'Islet)	2	7.5	8.5	3.5	7.5	10.0	36.0	Très bien.	8.5	8.5	17.0	Excellent.
5	Rivière-Ouelle	8	8.2	8.9	4.6	6.0	10.0	37.7	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
6	St-Phil.-de-Néri	3	8.0	8.5	3.5	5.0	10.0	35.0	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
7	N.-D.-du-Mt-Car.	9	7.7	8.6	8.0	5.0	9.5	38.8	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
8	Ste-Anne, No 2	2	8.5	9.0	3.2	5.5	10.0	36.2	"	7.0	7.0	14.0	"
9	St-Onésime	4	8.2	9.3	5.0	5.0	10.0	37.5	"	6.3	6.3	12.6	"
10	St-Jean-Port-Joli	13	8.2	8.4	5.1	5.0	10.0	36.7	"	6.6	6.6	13.2	"
11	St-Bruno	8	7.5	8.5	7.0	5.0	8.8	36.8	"	6.2	6.2	12.4	"
12	St-Aubert	8	7.1	8.8	3.8	6.1	10.0	35.8	"	6.6	6.6	13.2	"
13	St-Denis, No 1	3	8.5	8.5	4.2	3.3	9.5	34.0	"	7.1	7.1	14.2	"
14	St-Pacôme	10	8.3	8.6	4.5	5.0	9.8	36.2	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
15	Ste-Anne, No 1	9	7.7	8.9	3.5	5.0	9.6	34.7	"	6.3	6.3	12.6	"
16	St-R.-des-Auln	8	6.5	7.7	2.8	7.6	10.0	34.6	"	6.0	6.0	12.0	"
17	St-Damase	6	7.7	8.6	4.7	5.4	9.7	36.1	"	5.2	5.2	10.4	"
18	St-Louis	9	6.9	5.9	5.0	3.3	9.8	30.9	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
19	L'Islet, paroisse	9	8.4	8.1	3.5	5.0	9.7	34.7	"	5.4	5.4	10.8	Bien.
20	St-Eugène	6	7.1	7.0	4.6	5.0	10.0	33.7	"	5.6	5.6	11.2	"
21	St-Denis, No 2	2	6.5	6.7	4.0	3.7	10.0	30.9	"	5.5	5.5	11.0	"
22	Ste-Louise	7	5.6	6.8	4.0	5.0	9.7	31.1	"	4.9	4.9	9.8	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,

Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU.

BEAUPORT, 22 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				45	
b) Sous contrôle des syndics				0	
Total					45
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				107	
b) Modèles				19	
c) Académiques				7	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				5	
Total					145
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				4	
b) Instituterus religieux				29	
c) Institutrices laïques				148	
d) Institutrices religieuses				123	
Total					304
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies			550	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			438	
	dans les académies			314	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			189.69	
	dans les écoles modèles			198.	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			198.33	
	dans les écoles modèles			181.25	
	dans les académies			125.	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1294	Filles de 5 à 7 ans.	1197		
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3408	Filles de 7 à 14 ans.	3361		
c) Garçons de 14 à 16 ans.	889	Filles de 14 à 16 ans.	680		
d) Garçons de 16 à 18 ans.	566	Filles de 16 à 18 ans.	726		
Total					12121
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				4452	
b) Dans les écoles modèles				3035	
c) Dans les académies				1157	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				708	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				136	
Total					9488
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				78%	
b) Dans les écoles modèles				86	
c) Dans les académies				87	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				91	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				85½	
f) Présence moyenne générale					86%
8.—Classification des élèves :					
En première année				3581	
En deuxième année				2656	
En troisième année				1733	
En quatrième année				764	
En cinquième année				394	
En sixième année				190	
En septième année				124	
En huitième année				46	
Total					9488

REMARQUES GÉNÉRALES

La lecture de ce sommaire statistique vous a fait voir, M. le Surintendant, que la moyenne du traitement du personnel enseignant religieux est en raison inverse du degré d'avancement de l'école; voici une explication: les écoles élémentaires comprennent deux ou trois classes et les congrégations exigent un salaire plus élevé dans ces écoles parce que les frais d'entretien du personnel y sont relativement plus considérables.

Une seule municipalité a une académie en partie sous contrôle; elle paye $125.00 de traitement moyen; cependant la communauté enseignante doit fournir le local, le mobilier et le chauffage. Il est à espérer qu'un jour on appréciera à une plus juste valeur les services des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Le recensement des enfants est souvent fait avec négligence et les montants que je vous donne au No 5 ne sont certainement pas d'une exactitude parfaite.

La question de l'uniformité des livres a fait des progrès sérieux; de gré ou de force, les municipalités en défaut se sont choisi une série uniforme de livres autorisés; cependant il se trouve encore deux municipalités qui croient avoir droit à "leur exemption" et qui refusent de se soumettre aux règlements du comité catholique: elles reconnaîtront bientôt leur erreur.

Le choix de séries de livres autorisés fait disparaître du cours élémentaire, 1er degré, les livres destinés aux cours moyen et supérieur et les tableaux chronologiques de l'histoire du Canada; sous prétexte que l'enfant est alors trop jeune pour apprendre l'histoire de son pays, bon nombre d'institutrices inexpérimentées se sont contentées d'enseigner des dates. Parce que l'enfant ne sait pas manger parfaitement, faudrait-il cesser de le nourrir bien substantiellement et se contenter de lui apprendre que c'est au XXe siècle avant J.-C. que l'homme a inventé la cuisson du pain et de la viande?

D'autre part, le savoir-faire d'un nombre plus grand d'instituteurs et d'institutrices n'est égalé que par le succès qu'ils obtiennent et l'inspecteur est souvent dans l'embarras lorsqu'il s'agit de distribuer les gratifications.

Les municipalités qui ont fait le plus de progrès au cours de l'année et auxquelles j'accorde les primes sont les suivantes :

Beauport, paroisse	$60.00
St-Augustin	50.00
Ste-Catherine	40.00
St-Tite-des-Caps	35.00
St-Michel-de-Beauport	30.00

Voici le classement des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Brig-de-Laval	2	8.5	9.5	10.	10.	10.	48.	Excellent.	8.5	7 5	16	Très bien.
2	Lac St-Joseph....	1	7.	9.	10.	10.	10.	46.	"	6.	6.	12.	Bien
3	Neuville.....	2	8.5	9.	9.	9.	10.	45.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	Charlesbourg, par.	5	8.6	9.4	9.4	9.5	8.2	45.1	"	7.8	7.4	15 2	"
5	Jne-Lorette, villa.	2	7.	10.	9.	9.	9.	44.	"	8.5	7.	15.5	"
6	Château-Richer..	4	8.5	8.5	8.5	8.5	10.	44.	"	8.	8.3	16.3	Excellent.
7	N.-D.-des-Laur...	3	8.7	8.7	9.3	9.3	8.	44.	"	7.	7.	14.	Très bien.
8	Laure, canton....	1	8.	8.	9.	9.	10.	44.	"	Pas visitée.			
9	T.-C.-de-Charlbg.	2	10.	9 .	10.	7.5	7.	43.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
10	St-Chs, Petite Riv	1	6.	7.	10.	10.	10.	43.	"	7.	7.	14.	"
11	St-Ber., Riv.-à-Pi.	1	9.	10.	7.	7.	9.	42.	"	9.	9.	18.	Excellent.
12	Ste-A.-de-Beaup..	4	7.5	9.	8.5	8.5	8.5	42.	"	8.5	6.8	15.3	Très bien.
13	Ste-Foy.....	2	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
14	St-Augustin.....	8	8.6	8.9	7.2	7.3	9.8	41.8	"	7.	6.6	13.6	"
15	Cap-Rouge.....	2	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	7.	6.5	13.5	"
16	L'Ange-Gardien..	3	8.	8.3	7.7	7.7	10.	41.7	"	6.7	6.	12.7	"
17	St-Raymond, vill.	2	9.	8.	7.5	7.5	9.5	41.5	"	9.	8.	17.	Excellent.
18	St-Ed.-de-Stoneh.	2	7.	6.5	9.	9.	10.	41.5	"	7.	7.5	14.5	Très bien.
19	St-Ferréol.....	4	7.5	8.	8.	7.8	10.	41.3	"	7.2	6.	13.2	"
20	Lac-Beauport....	1	6.	6.	10.	10.	9.	41.	"	6.	5.	11.	Bien.
21	Tewkesbury.....	1	6.	7.	8.8	8.8	10.	40.6	"	8.	6.	14.	Très bien.
22	Ste-Catherine....	6	7.8	7.2	8.	8.	9.6	40.6	"	8.	6.	14.	"
23	St-Joachim.....	3	7.3	7.3	8.	8.	10.	40.6	"	7.	6.3	13.3	"
24	St-Mi.-de-Beaup..	2	8.	8.5	7.	7.	10.	40.5	"	6.5	5.	11.5	Bien.
25	Giffard.....	3	7.	6.7	8.3	8.3	10.	40.3	"	7.3	6.3	13.6	Très bien.
26	St-Tite.....	5	6.8	7.2	8.	8.	10.	40.	Très bien.	7.4	7.2	14.6	"
27	St-Col.-de-Siliery.	2	6.5	8.5	7.3	7.2	10.	39.5	"	9.	8.	17.	Excellent.
28	St-Gér.-Magella..	4	6.8	7.7	8.	8.	8.	38.5	"	7.5	8.	15.5	Très bien.
29	Village Montmor.	2	8.	8.	6.5	6.5	9.5	38.5	"	8.	7.	15.	"
30	Kiskising.....	1	5.	5.	9.	9.	10.	38.	"	Pas visitée.			
31	Beauport, paroisse	4	5.5	5.8	8.3	8.3	9.8	37.7	"	7.8	6.7	14.5	Très bien.
32	St-Ambroise.....	8	6.6	8.	7.5	7.4	7.9	37.4	"	7.3	7.1	14.4	"
33	Pte-aux-Trembles	4	6.3	7.5	7.	7.	9.5	37.3	"	7.3	7.	14.3	"
34	St-Léonard-de-P..	4	7.3	7.5	7.	7.	8.2	37.	"	7.	6.5	13.5	"
35	Anc.-Lorette, vill.	1	9.	9.	7.2	7.2	4.	36.4	"	7.	6.	13.	"
36	St-Raymond, par.	15	7.	6.9	6.2	6.2	10.	36.3	"	7.2	6.3	13.5	"
37	St-Gab.-de-Valc..	1	5.	6.	8.	7.	10.	36.	"	Fermée.			
38	St-Ls-de-Courville	1	7.	8.	4.6	4.6	10.	34.2	"	8.	7.	15.	Très bien.
39	Anc.-Lorette, par.	6	7.	7.2	7.	7.	5.	33.2	"	7.	7.	14.	"
41	St-Achillée.....	1	6.	4.	7.	6.	10.	33.	"				
42	St-Adolphe.....	1	6.	7.	4.8	4.8	10.	32 6	"				
43	Ste-Christine.....	4	5.8	6.	6.3	6.4	6.5	31.1	"	6.5	6.5	13.	"
44	St-Ignace-de-Valc	1	Fermée..										
45	Riv.-aux-Pins....	1	"										

Veuillez accepter, Monsieur le Surintendant, mes félicitations sincères à l'occasion de votre nomination comme officier de l'Instruction publique de France.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. Filteau, *Insp. d'écoles.*

M. L.-M. FILTEAU.

NEUVILLE, 1er juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								32	
b) Sous contrôle des syndics									
							Total		32
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								120	
b) Modèles								17	
c) Académiques								3	140
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								4	7
							Total		147
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								1	
b) Instituteurs religieux								16	
c) Institutrices laïques								153	
d) Institutrices religieuses								48	
							Total		218
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :									
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								$550
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires								$500
	dans les écoles modèles								
	dans les académies								$343
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires								$165
	dans les écoles modèles								$177
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires								$200
	dans les écoles modèles								$168
	dans les académies								
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	770	Filles de 5 à 7 ans.	754						
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2754	Filles de 7 à 14 ans.	2740						
c) Garçons de 14 à 16 ans.	466	Filles de 14 à 16 ans.	506					4333	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	343	Filles de 16 à 18 ans.	340					4345	
							Total		8678
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								3976	
b) Dans les écoles modèles								2278	
c) Dans les académies								425	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								268	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								264	
							Total		7211
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								78%	
b) Dans les écoles modèles								79%	
c) Dans les académies								89%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								82%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								89	
f) Présence moyenne générale								80	
8.—Classification des élèves :									
En première année								2523	
En deuxième année								1937	
En troisième année								1705	
En quatrième année								720	
En cinquième année								306	
En sixième année								130	
En septième année								61	
En huitième année								29	
							Total		7211

REMARQUES GÉNÉRALES

Les articles les plus négligés sont les Nos 14, 42, 44, 52, 58 et 59 des Règlements et le No 2768 de la loi de l'instruction publique.

Les conférences pédagogiques de l'automne dernier ont été bien suivies et des progrès considérables ont été accomplis un peu partout, particulièrement en ce qui concerne la mise en opération du cours d'études et l'emploi des livres autorisés.

Le congrès pédagogique de Pont-Rouge, où vingt-quatre des municipalités de mon district étaient représentées par quatre-vingt-dix délégués, a produit des fruits immédiats : bon nombre de commissaires sont venus faire connaissance avec leur inspecteur et quelques-uns ont visité toutes les écoles de leur municipalité avec lui.

Les traitements des institutrices s'élèvent bien lentement, j'ai encore des municipalités qui ne rougissent pas d'offrir $125. à leurs maîtresses d'écoles.

Je mentionne les municipalités suivantes pour les primes :

Pont-Rouge	$ 60.00
St-Marc-des-Carrières	50.00
Deschambault	40.00
St-Alban (paroisse)	35.00
Ste-Thècle (paroisse)	30.00

Voici maintenant la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Casimir, village	2	9.	8.5	10.	9.	8.5	45.	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
2	St-Basile, village..	3	8.	8.6	7.3	8.8	9.	41.7	"	9.	8.3	17.3	"
3	St-Alban, village..	1	9.	9.	6.	7.	9.	40.	"	9.	8.	17.	"
4	Bois-de-l'Ail.....	3	8.3	8.	7.	8.5	9.	40.8	"	8.	8.	16.	"
5	St-Stanislas.....	2	7.	8.5	8.	8.5	9.	41.	"	7.5	8.	15.5	Très bien.
6	Ste-Thècle, village	1	8.	9.	7.	8.5	8.	40.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
7	Grondines, village	2	7.5	7.	8.	8.5	9.	40.	"	8.	8.	16.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
8	Ste-A.-de-la-Pér., village	1	6.	6.	5.	10.	10.	37.	Très bien.	9.	9.	18.	"
9	Donnacona	1	7.	7.	6.	9.5	9.	38.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
10	Deschambault	8	6.5	6.3	8.	8.5	9.	38.3	"	7.7	7.5	15.2	"
11	Pont-Rouge	2	5.	6.	7.	8.8	9.	35.8	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
12	St-Adelphe	7	6.1	5.2	8.	9.	8.8	37.1	"	7.7	7.2	14.9	Très bien.
13	St-Basile, paroisse	5	7.6	8.	7.	8.6	9.	40.2	Excellent.	5.8	5.8	11.6	Bien.
14	Ste-J.-de-Neuville	8	5.8	6.6	6.	8.5	9.	35.9	Très bien.	7.8	7.5	15.3	Très bien.
15	Ste-A.-de-la-Pér., paroisse	9	7.1	6.4	5.	8.5	8.2	35.2	"	8.	7.8	15.8	"
16	Grondines, par.	4	7.5	6.7	7.	8.5	9.	38.7	"	6.	5.5	11.5	Bien.
17	St-Alban, paroisse	7	6.4	6.3	6.	6.5	9.	34.2	"	7.7	7.3	15.	Très bien.
18	Les-Ecureuils	3	5.3	5.6	6.	7.1	9.	33.	"	8.3	7.6	15.9	"
19	St-M.-des-Carr.	3	6.	6.3	6.	6.5	9.	33.8	"	7.3	7.3	14.6	"
20	St-Ubald	8	6.6	5.1	6.	6.6	7.6	31.9	"	7.6	7.3	14.9	"
21	St-Prosper	5	5.2	5.6	6.	9.	5.4	31.2	"	7.6	8.	15.6	"
22	St-Rémi-du-Lac-aux-Sables	5	6.6	5.	5.	7.	8.	31.6	"	7.6	7.6	15.2	"
23	St-Casimir, par.	8	6.	6.2	6.	5.1	8.1	31.4	"	7.3	7.6	14.9	"
24	Ste-Thècle, par.	8	6.6	4.6	7.	8.5	5.8	32.5	"	7.	6.8	13.8	"
25	Portneuf	6	5.3	6.6	7.	6.6	8.	33.5	"	6.1	6.5	12.6	"
26	Cap-Santé, village	1	5.	5.	6.	7.	9.	32.	"	6.	8.	14.	"
27	St-Thuribe	4	7.	5.7	6.	5.1	7.2	31.	"	7.5	7.5	15.	"
28	St-Gilbert	2	6.5	3.5	6.	6.5	9.	31.5	"	7.5	6.5	14.	"
29	Cap-Santé, par.	5	3.4	6.	6.	6.5	9.	30.9	"	6.4	7.2	13.6	"
30	N.-D.-des-Anges.	6	4.5	3.3	5.	6.5	8.8	28.1	Bien.	7.1	6.8	13.9	"
31	Lac-Chat	1	5.	2.	6.	8.5	9.	30.5	Très bien.	5.	6.	11.	Bien.
32	Laflèche	9	5.4	6.7	5.	6.6	6.8	30.5	"	5.3	5.3	10.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-M. FILTEAU,

Insp. d'écoles.

— — —

M. MAX FRÉDÉRIC.

SAINT JEAN, 28 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					25	
b) Sous contrôle des syndics					0	
Total						25
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					138	
b) Modèles					12	
c) Académiques					2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					0	
Total						160
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					10	
b) Instituteurs religieux					9	
c) Institutrices laïques					153	
d) Institutrices religieuses					21	
Total						193
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				500	
	dans les écoles modèles				600	
	dans les académies				715	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				350	
	dans les académies				400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				204	
	dans les écoles modèles				320	
	dans les académies				310	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				225	
	dans les écoles modèles				300	
	dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	577	Filles de 5 à 7 ans.	285		1162	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2343	Filles de 7 à 14 ans.	2852		5195	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	127	Filles de 14 à 16 ans.	145		272	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	8	Filles de 16 à 18 ans.	4		12	
Total						6641
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					4919	
b) Dans les écoles modèles					1275	
c) Dans les académies					447	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					511	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
Total						7152
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					.79	
b) Dans les écoles modèles					.86	
c) Dans les académies					.91	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					.93	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale					.87	
8.—Classification des élèves :						
En première année					2397	
En deuxième année					1359	
En troisième année					2236	
En quatrième année					923	
En cinquième année					109	
En sixième année					69	
En septième année					41	
En huitième année					18	
Total						7152

REMARQUES GÉNÉRALES

Il me fait plaisir de constater, monsieur le Surintendant, que le traitement des institutrices a augmenté, cette année encore, d'une façon très notable. Il n'y a plus que deux municipalités, dans mon district d'inspection, où quelques institutrices reçoivent encore moins de $200.00.

L'enseignement du dessin s'est de beaucoup amélioré, depuis quelques années. Dans certaines écoles, où les élèves ne savaient que tirer quelques lignes droites avec le crayon et la règle, je vois aujourd'hui des garçons et des filles en état de dessiner une foule de choses, en très peu de temps, et d'une manière fort convenable.

Après recommandations, quelques municipalités font relier l'*Enseignement Primaire* ; mais trop de commissions scolaires négligent encore de le faire. J'ose espérer, cependant, que d'ici quelques années, toutes les municipalités feront relier cette revue indispensable au corps enseignant.

Vous voudrez bien, monsieur le Surintendant, accorder les primes d'encouragement aux municipalités suivantes :

St-Michel-Archange	$60.00
Lacolle	50.00
St-Rémi	40.00
St-Cyprien	35.00
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	30.00

Je regrette que le nombre de primes aux institutrices ne soit pas un peu plus élevé. Je me trouve dans l'obligation, cette année encore, de priver une dizaine de bons titulaires de cet encouragement.

Voici, monsieur le Surintendant, la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Cité de St-Jean...	3	9.3	10.	10.	9.8	10.	49.1	Excellent.	9.3	8.7	18.	Excellent.
2	Iberville.....	2	9.	9.5	10.	10.	10.	49.5	"	8.8	8.3	17.1	"
3	St-Rémi.....	8	9.	9.3	8.5	9.	10.	45.8	"	8.9	7.9	16.8	"
4	St-Jacques-de-Clarenceville.....	1	9.5	10.	9.	6.	10.	44.5	"	9.	8.5	17.5	"
5	St-Paul, Ile-aux-Noix.....	3	8.	8.3	9.	10.	9.	44.3	"	8.9	8.5	17.4	"
6	Ste-Sabine.....	2	10.	10.	10.	8.	9.5	47.5	"	8.5	6.5	15.	"
7	St-Valentin.....	3	7.3	8.	7.7	10.	10.	43.	"	8.8	7.8	16.6	"
8	St-Athanase.....	6	7.2	7.7	8.	8.9	8.5	40.3	"	8.5	7.2	16.7	"
9	Ste-Marguerite-de-Blairfindie.....	7	8.7	9.	7.6	8.3	10.	43.6	"	7.7	7.1	14.8	"
10	St-Luc.....	6	8.3	8.8	7.5	9.2	10.	43.8	"	8.4	7.6	16.	"
11	St-Jean, paroisse..	6	8.3	8.8	7.5	9.2	10.	43.8	"	8.	7.4	15.4	"
12	St-Sébastien.....	6	7.	7.8	7.2	9.	10.	41.	"	8.7	7.7	16.4	"
13	Lacolle.....	5	7.1	8.8	10.	9.7	10.	45.6	"	7.8	6.5	14.3	"
14	St-Cyprien.....	8	8.6	7.3	8.	8.7	10.	42.6	"	8.3	7.	15.3	"
15	St-Georg-de-Henryville.....	7	7.	7.7	8.5	8.6	10.	41.8	"	8.6	7.4	16.	"
16	St-Jacques le Min.	6	6.5	7.8	8.	7.5	10.	39.8	"	8.7	7.8	16.5	"
17	St-Bernard-de-Lacolle.....	8	7.4	7.8	10.	9.9	10.	45.	"	7.7	6.1	13.8	Très bien.
18	Ste-Brigide.....	12	7.3	7.9	10.	8.4	8.9	42.5	"	7.7	6.8	14.5	"
19	Sabrevois.....	5	6.9	8.1	10.	7.8	9.	41.8	"	7.8	7.2	15.	"
20	St-Blaise.....	6	8.7	8.7	7.7	8.9	10.	44.	"	8.	7.4	15.4	"
21	St-Alexandre.....	8	8.3	8.1	10.	8.2	8.8	43.4	"	7.8	6.8	14.6	"
22	St-Edouard.....	6	7.6	7.5	8.3	7.	8.	38.4	Très-bien.	8.7	7.4	16.1	"
23	St-Grég-le-Grand.	12	6.9	8.2	9.	7.	10.	41.1	Excellent.	7.5	7.4	14.9	"
24	St-Mich-Archange	6	8.2	8.8	7.4	6.7	9.	40.8	"	7.8	6.6	14.4	"
25	Sherrington.....	8	6.3	5.9	8.1	6.9	7.	34.2	Très bien.	7.8	6.8	14.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

MAX FRÉDÉRIC,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, le 12 août 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						28	
b) Sous contrôle des syndics						6	
					Total	34	
2.—Nombre d'écoles :							
a) Élémentaires						157	
b) Modèles						13	
c) Académiques						9	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
					Total	183	
3.—Nombre de titulaire :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						65	
c) Institutrices laïques						179	
d) Institutrices religieuses						116	
					Total	360	
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					$304.54	
	dans les écoles modèles					$302.50	
	dans les académies					$331.81	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					$194.91	
	dans les écoles modèles					$212.50	
	dans les académies					$200.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					$190.00	
	dans les écoles modèles					$205.83	
	dans les académies					$237.99	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	661	Filles de 5 à 7 ans.	676			1337	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2431	Filles de 7 à 14 ans.	2477			4908	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	468	Filles de 14 à 16ans.	455			923	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	118	Filles de 16 à18 ans.	126			244	
					Total	7412	
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5063	
b) Dans les écoles modèles						2677	
c) Dans les académies						2364	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés						803	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total	10907	
7.—Présence moyenne (en pourrcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						69.8	
b) Dans les écoles modèles						77.7	
c) Dans les académies						82.8	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						91.9	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale						80.5	
8.—Classification des élèves :							
En première année						4263	
En deuxième année						2421	
En troisième année						2042	
En quatrième année						1143	
En cinquième année						485	
En sixième année						297	
En septième année						120	
En huitième année						136	
					Total	10907	

REMARQUES

Le salaire moyen des institutrices laïques, pour l'année qui vient de finir, donne lieu à la classification suivante :

Lennoxville, $300.00 ; Ascot, diss., $290.00 ; St-Jean-Baptiste-d'Ascot, $280.00 ; Melbourne & Brompton-Gore, $273.33 ; Ascot, $252.00 ; Ascot-Corner, $251.66 ; Lawrenceville, $237.50 ; Sherbrooke, $225.00 ; Brompton, $225.00 ; Orford, $225.00 ; Canton de Windsor, $218.33 ; Cleveland, $218.33 ; Asbestos, $212.50 ; Ely-Nord, $205.55 ; Shipton, $205.00 ; Ste-Anne-de-Stukely, $200.00 ; St-Théophile-d'Ely, $200.00 ; Ely-Sud, $200.00 ; St-Claude, $200.00 ; St-Frs-Xavier-de-Brompton, $200.00 ; Stoke, $200.00 ; Kingsey-Falls, $190.00 ; Ste-Christine, $183.33 ; Kingsey, $183.33 ; Stukely-Nord, $182.14 ; St-Elie-d'Orford, $180.00 ; St-Pierre-de-Durham, $177.50 ; St-Georges-de-Windsor, $175.00 ; Windsor-Mills, $175.00 ; St-Fulgence-de-Durham, $157.00.

D'après ce tableau, il reste donc encore neuf commissions scolaires qui payent à leurs institutrices un salaire inférieur à $200.00, c'est-à-dire un salaire insuffisant pour les temps présents.

Les examens que j'ai fait subir dans les écoles ont donné le résultat suivant :

Excellent, dans 25 écoles ; Très bien, dans 65 écoles ; Bien, dans 59 écoles ; Médiocre, dans 20 écoles ; Mal, dans 3 écoles.

Sept écoles n'ont pas été visitées à ma seconde visite parce que, pour une raison ou pour une autre, elles se trouvaient alors fermées.

Les municipalités suivantes ont mérité les primes offertes par le gouvernement, savoir :

Ste-Anne-de-Stukely	$60.00
Melbourne & Brompton-Gore	50.00
Ste-Christine	40.00
St-Fulgence-de-Durham	35.00
Ascot, diss	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Danville	2	10.	10.	9.2	10.	10.	49.2	Excellent.	.....	.....	....	.....
2	Lawrenceville	1	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	9.5	6.	15.5	Très bien.
3	Windsor-Mills	2	9.	10.	9.5	9.8	10.	48.3	"	10.	9.6	19.6	Excellent.
4	Sherbrooke	7	10.	10.	8.1	10.	10.	48.1	"	10.	9.6	19.6	"
5	Bromptonville	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	9.4	19.4	"
6	Ely-Sud	9	8.3	9.3	10.	10.	10.	47.6	"	9.6	6.2	15.8	Très bien.
7	Richmond	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	9.	19.	Excellent.
8	St-Théoph-d'Ely	6	8.1	8.7	10.	10.	10.	46.8	"	9.9	6.3	16.2	"
9	Shipton	10	8.4	9.2	8.3	10.	10.	45.9	"	8.9	5.7	14.6	Très bien.
10	Ste-Christine	5	8.6	10.	8.	9.2	10.	45.8	"	9.6	6.7	16.3	Excellent.
11	Ely-Nord	9	6.8	9.2	10.	9.7	10.	45.7	"	9.3	6.	15.3	Très bien.
12	St-Fulgence-de-Durham No 1	1	10.	9.5	7.5	8.6	10.	45.6	"	10.	9.1	19.1	Excellent.
13	Kingsey	10	7.9	9.	9.5	92.	10.	45.6	"	9.8	6.9	16.7	"
14	St-Georges-de-Windsor	12	8.1	8.5	10.	9.	10.	45.6	"	9.6	6.2	15.8	Très bien.
15	St-Frs-Xavier-de-Brompton	8	7.	8.1	10.	10.	9.9	45.	"	9.6	7.	16.9	Excellent.
16	St-Claude	6	8.1	7.8	9.	10.	10.	44.9	"	9.9	5.6	15.2	Très bien.
17	Asbestos	2	9.	10.	5.7	10.	10.	44.7	"	10.	8.5	18.5	Excellent.
18	Ascot-Corner	5	7.6	8.6	8.6	10.	9.9	44.7	"	9.4	5.7	15.1	Très bien.
19	Stoke	11	7.7	9.2	7.6	10.	10.	44.5	"	9.5	5.9	15.4	"
20	Cant. de Windsor	6	8.5	8.8	7.2	10.	9.9	44.4	"	9.5	5.9	15.4	"
21	Ste-Anne-de-Stukely	7	7.6	8.9	7.8	10.	10.	44.3	"	9.8	6.1	15.9	"
22	Brompton	6	8.3	9.2	6.6	10.	10.	44.1	"	9.7	5.5	15.2	"
23	Stukely-Nord	7	7.4	9.3	8.	9.1	10.	43.8	"	9.8	6.1	15.9	"
24	Orford	5	8.	9.2	6.5	10.	10.	43.7	"	9.4	5.3	14.7	"
25	Melbourne et Brompton Gore	3	7.1	7.7	8.7	10.	10.	43.5	"	9.1	6.4	15.5	"
26	St-J-B-d'Ascot	4	6.8	8.3	8.2	10.	10.	43.3	"	9.8	6.1	15.9	"
27	Ascot, diss	2	8.5	8.2	6.6	10.	10.	43.3	"	9.7	5.8	15.5	"
28	St-Pierre-de-Durham	10	7.2	7.4	9.	9.1	10.	42.7	"	9.9	5.7	15.6	"
29	Cleveland	3	6.5	7.7	8.2	10.	10.	42.4	"	9.5	5.9	15.4	"
30	Kingsey-Falls	3	6.3	8.1	8.2	9.5	10.	42.1	"	9.7	5.9	15.6	"
31	Lennoxville	1	7.	8.2	6.7	10.	10.	41.9	"	8.	5.3	13.3	"
32	St-Fulgence-de-Durham	5	6.8	8.2	7.	8.2	10.	40.2	"	10.	7.	17.	Excellent.
33	Ascot	3	6.6	6.6	6.9	10.	10.	40.1	"	8.	4.9	12.9	Très bien.
34	St-Elie-d'Orford	5	6.2	9.5	5.	9.2	10.	39.9	Très bien.	9.7	6.1	15.8	"

J'ai l'honneur d'être,

J.-E. GENEST-LABARRE,

Insp. d'écoles.

M. NOEL GINGRAS

LAURIERVILLE, 5 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						31	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							31
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						141	
b) Modèles						26	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							175
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						10	
c) Institutrices laïques						189	
d) Institutrices religieuses						54	
Total							254
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						600	
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						300	
dans les académies						300	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						185	
dans les écoles modèles						250	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						185	
dans les écoles modèles						250	
dans les académies						250	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1137	Filles de 5 à 7 ans.	1161				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3463	Filles de 7 à 14 ans.	3403				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	796	Filles de 14 à 16 ans.	757				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	329	Filles de 16 à 18 ans.	252				
Total							11298
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4113	
b) Dans les écoles modèles						3613	
c) Dans les académies						393	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						421	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						71	
Total							8611
7.—Présence moyenne (en percentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						76.42%	
b) Dans les écoles modèles						83.93%	
c) Dans les académies						85. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92.42%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						95 77%	
f) Présence moyenne générale							86.70%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3089	
En deuxième année						2098	
En troisième année						1718	
En quatrième année						1098	
En cinquième année						376	
En sixième année						180	
En septième année						42	
En huitième année						10	
Total							8611

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire 1917-18 a été réellement fructueuse au point de vue de l'Instruction publique dans le district d'inspection Rimouski-Matane. Toutes les commissions scolaires, à peu d'exceptions près, ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour encourager la présence des élèves aux écoles, améliorer leurs maisons d'écoles et en rendre aux élèves le séjour plus agréable. Ainsi, plusieurs écoles ont vu disparaître leur antique mobilier qui a été remplacé par un mobilier perfectionné certainement moins riche en souvenirs, mais beaucoup plus pratique. Six nouvelles écoles ont été construites d'après des plans approuvés par votre département ; trois ont été réparées ou agrandies ; parmi ces dernières se trouve l'Académie commerciale de Mont-Joli qui mérite une mention toute particulière. Cette académie est appelée à jouer un rôle important dans cette région et nul doute que les révérends Frères du Sacré-Cœur, qui en sont les titulaires, sauront faire à Mont-Joli ce qu'ils font si admirablement bien ailleurs.

L'enseignement agricole se donne dans toutes les écoles, et j'ai constaté avec plaisir que les jardins scolaires avaient retenu à l'école des enfants qui l'auraient quittée avant la fin de l'année scolaire.

L'enseignement du dessin se donne d'une manière plus pratique et, par conséquent, atteint plus rapidement le but auquel il est destiné. Lors des conférences pédagogiques, après avoir traité le sujet officiel, j'ai attiré l'attention du personnel enseignant de mon district, sur l'importance de la préparation des classes et celle non moins grande du travail à domicile ; en général, ces remarques ont été mises à profit et ont donné de beaux résultats.

La présence moyenne générale qui était de 76.96% l'année dernière est montée cette année à 86.70%. Sans doute, ce beau résultat est un peu dû aux instances réitérées que j'ai faites auprès des commissaires d'écoles pour les engager à visiter leurs écoles et profiter de leur visite pour encourager et les parents et les élèves, mais le plus grand mérite en revient certainement à M.M. les curés dont le généreux dévouement finit toujours par vaincre tous les obstacles.

Je regrette de devoir vous signaler, Monsieur le Surintendant, la négligence de certaines commissions scolaires à faire relier l'*Enseignement primaire* ; c'est pourtant le seul moyen de conserver en bon ordre cette si utile revue.

Ont mérité les primes d'encouragement : Mont-Joli, $60. ; St-Germain-de-Rimouski, par., $40. ; St-Anaclet, $50. ; St-Ulric, $35. ;

St-Valérien, $30. Voici maintenant le tableau de la classification des municipalités scolaire par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des Règlements du Comité Catholique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Mont-Joli	4	9.0	9.6	.75	8.9	10.0	37.5	Excellent.	9.3	9.0	18.3	Excellent.
2	Ville de St-Jérôme de Matane	2	10.0	10.0	.38	9.0	10.0	39.0	"	8.5	7.0	15.5	Très bien.
3	St-Rémi-de-la-rivière-Métis	4	9.0	9.0	.65	9.1	10.0	37.1	"	8.7	8.5	17.2	Excellent.
4	Massé et Ouimet	2	9.0	9.0	.47	10.0	10.0	38.0	"	8.0	7.5	15.5	Très bien.
5	Sainte-Luce	7	9.3	9.6	.....	8.8	10.0	37.7	"	7.6	7.6	14.6	"
6	Saint-Donat	7	8.6	8.6	.90	8.6	10.0	35.8	"	7.8	7.7	15.5	"
7	Ville de St-Germ-de-Rimouski	2	6.0	9.0	.35	9.7	10.0	34.7	"	9.0	8.3	17.3	Excellent.
8	Sainte-Flavie	6	9.0	9.2	.45	8.5	10.0	36.7	"	8.0	7.2	15.2	Très bien.
9	Saint-Anaclet	7	9.0	9.0	.05	8.0	10.0	36.0	"	8.1	7.5	15.6	"
10	Assompt. de McN	8	7.7	9.1	.37	8.5	10.0	35.3	"	8.5	7.7	16.2	Excellent.
11	St-Jos.-de-Lepage	5	8.8	9.4	.42	8.5	10.0	36.7	"	7.7	7.0	14.7	Très bien.
12	Ste-Ang.-de-Mér.	9	9.6	9.6	.70	10.0	10.0	39.2	"	6.3	5.7	12.0	Bien.
13	St-Gabriel	5	9.0	8.8	.45	9.0	10.0	36.8	"	7.6	6.6	14.2	Très bien.
14	St-Moïse, village	2	10.0	10.0	.38	9.0	10.0	39.0	"	8.5	7.0	15.5	"
15	N.-D.-du-S.-Cœur	5	9.6	8.8	.33	8.0	10.0	36.4	"	8.0	6.1	14.1	"
16	St-Ant.-de-P.-de-Kempt	4	8.0	9.1	.60	8.6	10.0	35.7	"	7.5	7.3	14.8	"
17	Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	2	8.0	8.7	.50	8.0	10.0	34.7	"	7.5	7.2	14.7	"
18	St-Oct.-de-Métis	6	8.7	8.3	.45	8.5	10.0	35.5	"	7.3	6.3	13.6	"
19	St-Narcisse	1	10.0	9.0	1.35	9.0	10.0	38.0	"	6.0	5.0	11.0	Bien.
20	St-Jér.-de-Mat., p.	8	9.3	8.8	.75	8.1	10.0	36.2	"	6.3	6.0	12.3	Très bien.
21	Ste-Céc.-du-Bic	9	7.9	6.0	.45	8.5	10.0	32.4	"	8.2	7.2	15.4	"
22	St-Moïse, par	4	8.7	9.1	1.00	7.6	10.0	35.4	"	6.8	5.5	12.3	"
23	St-G.-de-Rim., p.	9	8.1	8.1	.50	8.6	10.0	34.8	"	7.0	5.4	12.4	"
24	St-Valérien	5	8.2	8.1	.60	8.5	10.0	34.8	"	6.3	5.8	12.1	"
25	St-Damase	7	7.6	7.4	.64	8.3	10.0	33.3	"	6.8	6.7	13.9	"
26	St-Marcellin	2	9.5	9.5	.90	8.0	10.0	37.0	"	5.0	4.0	9.0	Médiocre.
27	Ste-Félicité	8	7.7	7.7	.80	8.0	10.0	33.4	"	6.7	5.8	12.5	Très bien.
28	St-Ulric	9	7.4	7.0	.40	8.0	10.0	32.4	"	6.8	6.1	12.9	"
29	Canton Tessier	4	6.0	5.8	.90	8.0	10.0	29.8	Très bien.	6.5	5.0	11.5	Bien.
30	Ste-Blandine	9	7.2	7.9	1.75	7.9	10.0	33.0	"	5.2	4.6	9.8	Médiocre.
31	St-Léandre	4	6.7	5.2	.50	8.6	10.0	30.5	"	6.5	5.0	11.5	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

NOEL GINGRAS,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GOSSELIN.

St-Gervais, 22 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							27	
b) Sous contrôle des syndics							0	
						Total	27	
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							149	
b) Modèles							11	
c) Académiques								
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							1	
						Total	162	
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs							2	
b) Instituteurs religieux							0	
c) Institutrices laïques							161	
d) Institutrices religieuses							35	
						Total	198	
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						300.00	
	dans les écoles modèles						600.00	
	dans les académies							
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						186.93	
	dans les écoles modèles						175.00	
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						200.00	
	dans les écoles modèles						185.69	
	dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	966	Filles de 5 à 7 ans.	934					
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2754	Filles de 7 à 14 ans.	2846					
c) Garçons de 14 à 16 ans.	581	Filles de 14 à 16 ans.	529					
d) Garçons de 16 à 18 ans.	324	Filles de 16 à 18 ans.	281					
						Total	9215	
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							5640	
b) Dans les écoles modèles							1096	
c) Dans les académies								
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							44	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							16	
						Total	6796	
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							65%	
b) Dans les écoles modèles							80%	
c) Dans les académies								
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							81%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							62%	
f) Présence moyenne générale							72%	
8.—Classification des élèves :								
En première année							2892	
En deuxième année							1784	
En troisième année							1299	
En quatrième année							568	
En cinquième année							205	
En sixième année							48	
En septième année							0	
En huitième année							0	
						Total	6796	

REMARQUES GÉNÉRALES

Durant l'année qui vient de se terminer, deux municipalités ont été formées : ce sont celles de St-Cyprien, dans le comté de Dorchester, et de St-Juste, dans le comté de Montmagny.

Ma circonscription comprend 27 municipalités scolaires: 4 dans le comté de L'Islet, 4 dans le comté de Montmagny; 5 dans le comté de Bellechasse; 12 dans le comté de Dorchester et deux dans le comté de Beauce.

Au cours de mes deux visites, j'ai accepté 10 maisons d'école, construites suivant les plans et devis de votre département, et pourvues de mobiliers perfectionnés.

Le coût de ces constructions s'est monté à environ $29,850.00. D'autres constructions et réparations de maisons d'écoles doivent se faire pendant l'été dans certaines municipalités de mon district.

Les commissions scolaires, pour la plupart, se sont montrées bien disposées et ont fait de généreux efforts pour l'amélioration des maisons d'école et des mobiliers scolaires, de même que pour l'augmentation des traitements de ceux et de celles qui sont chargés de l'éducation de leurs enfants.

Les municipalités que je crois devoir recommander comme méritant des gratifications pour les progrès qu'elles ont faits, sont les suivantes:

St-Paul	$60.00
Ste-Apolline	50.00
St-Odilon	40.00
St-Magloire	35.00
Ste-Perpétue	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Apolline	4	10.	9.5	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	7.9	7.0	14.9	Très bien.
2	St-Paul	7	8.8	10.	10.	10.	10.	48.8	"	7.7	6.8	14.5	"
3	St-Magloire	8	8.5	9.7	10.	10.	10.	48.2	"	7.7	6.9	14.6	"
4	St-Philémon	8	8.3	10.	9.0	10.	10.	47.3	"	9.1	8.1	17.2	Excellent.
5	St-Marcel	3	7.6	9.0	9.0	10.	10.	45.6	"	7.8	7.1	14.9	Très bien.
6	St-Louis	3	9.3	9.6	8.0	8.5	10.	45.4	"	8.3	7.5	15.8	"
7	Ste-Rose-de-Watf.	8	8.8	9.0	9.5	8.8	9.0	45.1	"	8.3	7.3	15.6	"
8	St-Odilon	9	8.5	9.1	8.0	10.	9.5	45.1	"	8.0	7.3	15.3	"
9	Ste-Sabine	3	10.	8.6	8.0	8.4	10.	45.0	"	6.6	6.1	12.7	"
10	Buckland	6	8.2	10.	8.0	8.6	10.	44.8	"	9.1	8.0	17.1	Excellent.
11	St-Cyprien	1	6.0	8.0	10.	10.	10.	44.	"	9.0	8.0	17.0	"
12	Ste-Justine	9	8.2	10.	8.0	7.6	10.	43.8	"	7.8	7.1	14.9	Très bien.
13	Ste-Germaine	11	7.4	8.7	7.1	9.3	10.	42.5	"	8.2	7.4	15.6	"
14	St-Fabien-de-Pan.	9	7.4	9.4	8.0	7.7	10.	42.5	"	8.1	7.2	15.3	"
15	Ste-Aurélie	2	8.0	9.0	5.0	10.	10.	42.0	"	8.3	7.7	16.0	Excellent.
16	St-Pamphile	10	6.4	8.6	7.5	8.4	10.	40.9	"	8.1	7.7	15.8	Très bien.
17	St-Juste	4	5.6	7.8	7.1	10.	10.	40.5	"	8.2	7.5	15.7	"
18	St-Nazaire	3	8.0	8.0	6.0	8.3	10.	40.3	"	8.3	8.2	16.5	Excellent.
19	St-L.-de-Standon	6	6.8	9.2	6.0	9.0	9.2	40.2	"	8.0	7.5	15.5	Très bien.
20	Ste-Perpétue	9	6.1	7.8	9.0	6.8	10.	39.7	Très bien.	8.4	7.6	16.0	Excellent.
21	St-Benjamin	5	6.7	9.1	6.0	8.4	8.5	38.7	"	8.3	7.8	16.1	"
22	St-Camille	6	6.6	6.8	8.0	7.0	10.	38.4	"	7.8	7.2	15.0	Très bien.
23	Standon	3	6.3	5.6	7.0	8.3	10.	37.2	"	9.0	8.0	17.0	Excellent.
24	St-Prosper	11	7.5	7.1	4.5	8.8	9.0	36.9	"	8.1	7.4	15.5	Très bien.
25	St-Abdon	1	5.0	6.0	6.0	9.0	10.	36.0	"	8.0	7.0	15.0	"
26	St-Zacharie	8	5.7	5.4	5.5	8.5	9.0	34.1	"	8.2	7.5	15.7	"
27	St-Adalbert	3	5.3	3.0	5.5	6.3	10.	30.1	"	7.8	7.1	14.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GOSSELIN,

Insp. d'écoles.

M. J.-O. GOULET.

St-Gervais, 29 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						29	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		29
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						140	
b) Modèles						7	
c) Académiques						7	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						3	
					Total		160
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						3	
b) Instituteurs religieux						42	
c) Institutrices laïques						192	
d) Institutrices religieuses						73	
					Total		310
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					525.00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					380.00	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					372.55	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					176.09	
	dans les écoles modèles					193.75	
	dans les académies					325.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					290.18	
	dans les écoles modèles					217.74	
	dans les académies					225.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1358	Filles de 5 à 7 ans.	1411				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	4180	Filles de 7 à 14 ans.	4028				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	633	Filles de 14 à 16 ans.	653				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	274	Filles de 16 à 18 ans.	257				
Total	6445	Total	6349	Total			12,794
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						7,491	
b) Dans les écoles modèles						1,450	
c) Dans les académies						1,793	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés						309	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						49	
					Total		11,092
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						80%	
b) Dans les écoles modèles						80%	
c) Dans les académies						85%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						88%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						95%	
f) Présence moyenne générale						85 et 60%	
8.—Classification des élèves :							
En première année						4,620	
En deuxième année						3,048	
En troisième année						1,967	
En quatrième année						960	
En cinquième année						313	
En sixième année						117	
En septième année						46	
En huitième année						21	
					Total		110,92

REMARQUES GÉNÉRALES

Le congrès des inspecteurs d'écoles est un événement qu'il convient de signaler d'une manière toute particulière. Nous nous sommes réunis, sous votre présidence, quatre jours durant, et ce, pour étudier ensemble tous les articles se rapportant à l'inspection des écoles et à différentes questions pédagogiques de toute première importance. L'assistance était nombreuse. Le dit congrès, Monsieur le Surintendant, grâce à votre extrême courtoisie, grâce à la parole autorisée de M. l'inspecteur général des écoles catholiques, grâce aux paroles encourageantes adressées aux congressistes par le Premier ministre et le Secrétaire provincial, a été très pratique.

Vous ne sauriez croire tout le bien produit par le fait de telle réunion ; c'est quelque chose qui réchauffe l'âme, stimule le zèle et le pŸvouement et nous donne une vigueur nouvelle dans l'accomplissement de nos nombreux et importants devoirs.

Les commissions scolaires se sont montrées, pour la plupart, très bien disposées pour l'amélioration de leurs écoles et le renouvellement des mobiliers scolaires ; de même que pour l'augmentation du traitement des titulaires.

Les écoles que j'ai acceptées dans le cours de l'année ont été construites d'après les plans et devis approuvés par le Département au coût de $125,252.00 ; d'autres sont actuellement en construction et devront être prêtes pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

La conférence sur l'agriculture a été suivie par un grand nombre de commissaires, d'instituteurs, d'institutrices et par les élèves des classes supérieures. 63 jardins scolaires ont été en activité, et cultivés par 1108 élèves ; la grandeur cultivée par les dits élèves jardiniers a été de 45,524 pieds ; la récolte, en général, a été très satisfaisante.

En ce qui regarde ma nouvelle délimitation de district d'inspection, il reste beaucoup à faire sous le rapport horticole ; cette année, le nombre des jardins scolaires à 63, au lieu de 83, l'année dernière.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement		
1	Shawinigan-Falls.	5	10.	10.	7.	10.	10.	47.	Excellent.	10.	8.2	18.2	Excellent.
2	Champlain, vill...	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	St-Tite, village...	4	7.	9.6	10.	9.3	10.	45.9	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
4	Baie-Shawinigan..	1	9.	10.	8.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
5	Grand'Mère.....	3	8.7	9.	6.	10.	10.	43.7	"	8.3	7.7	16.	"
6	Cap-Madeleine...	6	9.	8.6	7.	10.	10.	44.6	"	6.5	6.5	13.	"
7	Ste-Flore.....	12	8.7	9.1	8.	10.	10.	45.8	"	5.8	5.8	11.6	"
8	Batiscan.....	6	8.8	8.8	7.	9.4	10.	43.6	"	6.6	6.6	13.2	"
9	StThéop.-du-L....	7	8.4	8.4	8.	9.7	10.	44.5	"	6.1	6.1	12.2	"
10	St-Jacq.-des-Piles.	2	7.5	7.5	8.	10.	10.	43.	"	6.2	6.2	12.4	"
11	St-Tite, nord.....	2	8.	8.5	8.	8.	10.	42.5	"	6.3	6.3	12.6	"
12	St-Maurice.....	12	8.8	9.4	6.	8.	10.	42.2	"	6.2	6.2	12.4	"
13	St-Narcisse.....	13	8.3	9.2	8.	8.	10.	43.5	"	5.5	5.5	11.	Bien.
14	St-Tite, paroisse..	8	8.6	9.1	7.	8.	10.	42.7	"	5.9	5.9	11.8	"
15	Almaville, village.	1	8.	8.	8.	9.	10.	43.	"	5.7	5.7	11.4	"
16	St-Sév.-de-Proulx.	6	9.3	7.5	7.	8.	10.	42.6	"	5.8	5.8	11.6	"
17	St-R.-de-Mékinac	4	7.2	8.2	8.	9.	10.	42.4	"	5.7	5.7	11.4	"
18	St-Et.-des-Grès...	10	7.9	7.6	8.	9.	10.	42.5	"	5.5	5.4	10.9	"
19	St-Jean-des-Piles..	6	8.1	7.2	10.	8.	9.	42.3	"	5.5	5.5	11.	"
20	Ste-Marthe-du-C,	4	7.	8.2	7.	9.	10.	41.2	"	6.	6.	12.	"
21	St-Ls-de-France..	4	7.5	8.2	8.	8.	10.	41.7	"	5.7	5.7	11.4	"
22	Champlain, par...	5	8.	8.4	6.	9.	10.	41.4	"	5.8	5.8	11.6	"
23	Mont-Carmel....	6	7.8	8.7	8.	8.	9.	41.5	"	5.5	5.5	11.	"
24	St-Mathieu.....	4	8.5	4.7	8.	9.7	10.	40.9	"	5.5	5.5	11.	"
25	Ste-Gen.-de-Bat..	8	7.1	9.5	6.	8.	10.	41.2	"	5.3	5.3	10.6	"
26	Almaville, par....	4	7.7	8.7	7.	9.	9.	41.4	"	5.2	5.2	10.4	"
27	St-Boniface.....	7	7.	7.4	8.	8.	10.	40.4	"	5.4	5.4	10.8	"
28	St-Luc-de-Vinc...	4	7.2	8.	6.	7.	10.	38.2	Très bien.	5.7	5.7	11.4	"
29	St-Timothée.....	4	7.5	6.5	6.	8.	10.	38.	"	5.5	5.5	11	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

L.-P. GOULET

Québec, 12 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						23	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total	23	
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						138	
b) Modèles						19	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total	171	
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						5	
b) Instituteurs religieux						17	
c) Institutrices laïques						135	
d) Institutrices religieuses						106	
					Total	263	
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$ 517.	
	dans les académies					750.	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					410.	
	dans les académies					350.	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					178.	
	dans les écoles modèles					167.	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					194.	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	898	Filles de 5 à 7 ans.	845				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2718	Filles de 7 à 14 ans.	2886				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	611	Filles de 14 à 16 ans.	646				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	312	Filles de 16 à 18 ans.	285				
					Total	9201	
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3883	
b) Dans les écoles modèles						1686	
c) Dans les académies						406	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						863	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						116	
					Total	6954	
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						80	
b) Dans les écoles modèles						80	
c) Dans les académies						89	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						93	
f) Présence moyenne générale						87	
8.—Classification des élèves :							
En première année						2181	
En deuxième année						1684	
En troisième année						1396	
En quatrième année						969	
En cinquième année						341	
En sixième année						238	
En septième année						97	
En huitième année						48	
					Total	6954	

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire qui vient de se terminer a été particulièrement remarquable par le congrès des inspecteurs d'écoles tenu à Québec, les 4, 5, 6 et 7 septembre dernier. Ce congrès a largement contribué à stimuler notre zèle, à améliorer notre système scolaire et assurer de notre part un travail plus uniforme.

En consultant la classification des municipalités par ordre de mérite, vous constaterez, Monsieur le Surintendant, que MM. les commissaires de mon district font de louables efforts pour s'assurer les services de titulaires compétents et se conformer aux instructions de votre département au sujet des maisons d'écoles, mobilier et autres fournitures scolaires.

Le personnel enseignant de mon district, à de très rares exceptions, mérite une note élogieuse pour le dévouement dont il fait preuve en donnant aux enfants qui lui sont confiés une éducation soignée et une instruction éclairée.

Je compte, dans mon district, 42 jardins scolaires et 991 élèves jardiniers. Le 11 septembre dernier, une exposition scolaire a été tenue à Montmagny, et tous ces élèves, accompagnés de leurs institutrices, ont exposé les produits de leurs jardins. Ces produits ont fait l'admiration des juges et des visiteurs.

Je recommande les municipalités suivantes pour les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 octobre 1905 :

St-Gervais	$60.00
St-Thomas	50.00
St-Michel, village	40.00
St-Raphaël	35.00
St-Charles	30.00

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Caj.-d'Armagh	12	9.3	9.8	10.	10.	10.	49.1	Excellent.	9.3	8.2	17.5	Excellent
2	St-Michel, village.	4	10.	10.	9.3	9.3	10.	48.6	"	9.7	9.	18.9	"
3	Ste-Euphémie....	2	10.	9.5	10.	9.5	9.5	48.5	"	9.	6.5	15.5	Très bien
4	Grosse-Ile.....	1	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	9.	7.	16.	"
5	Cap-St-Ign, vill..	3	8.	10.	10.	10.	10.	48.	"	10.	9.5	19.5	Excellent
6	St-Valier.....	8	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	9.1	8.3	17.4	"
7	Berthier.....	3	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	9.	19.	"
8	St-Pierre.....	7	9.5	10.	9.	9.	10.	47.5	"	10.	8.2	18.2	"
9	Beaumont.....	4	9.3	9.3	9.3	9.3	10.	47.2	"	8.	7.	15.	Très bien
10	Cap-St-Ign., par..	13	9.1	10.	9.	9.	10.	47.1	"	9.4	8.6	18.	Excellent
11	La-Durantaye....	3	7.3	9.	10.	10.	10.	46.3	"	9.3	8.	17.3	"
12	St-Thomas.....	13	7.4	9.8	10.	10.	10.	46.2	"	9.3	7.4	16.7	"
13	St-Damien.....	7	8.8	9.3	9.	9.3	9.7	46.1	"	8.8	7.	15.8	Très bien
14	Ville de Montmag.	6	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	10.	10.	20.	Excellent
15	St-François.....	10	8.5	9.5	9.	9.	10.	46.	"	9.5	7.8	17.3	"
16	St-Charles.....	10	8.3	9.4	9.	9.	10.	45.7	"	9.3	8.	17.3	"
17	St-Michel, par....	3	7.3	10.	9.	9.	10.	45.3	"	9.3	8.3	17.6	"
18	St-Raphaël.....	8	8.	9.6	9.	8.2	9.6	44.4	"	9.	7.8	16.8	"
19	St-Nérée.....	10	8.6	9.	8.	8.	10.	44.4	"	9.	7.5	16.5	"
20	N.-D.-du-Rosaire.	5	7.	9.2	9.	9.	10.	44.2	"	8.8	7.4	16.2	"
21	Ile-aux-Grues....	2	9.	10.	7.5	7.5	10.	44.	"	10.	7.5	17.5	"
22	St-Gervais.....	14	8.	10.	8.	8.	10.	44.	"	9.3	7.9	17.2	"
23	St-Lazare.....	9	7.4	8.6	8.	8.	8.9	40.9	Très bien.	9.	7.	16.	Très bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. LS.-A. GUAY

St-David-de-Lévis, 24 juin 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				26	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					26
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				143	
b) Modèles				15	
c) Académiques				1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				1	
Total					165
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				3	
b) Instituteurs religieux				5	
c) Institutrices laïques				121	
d) Institutrices religieuses				55	
Total					184
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles				587	
dans les académies					
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles					
dans les académies				431	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires				174.14	
dans les écoles modèles				220	
dans les académies					
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires				178.33	
dans les écoles modèles				187.50	
dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	810	Filles de 5 à 7 ans.	813		
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2702	Filles de 7 à 14 ans.	2715		
c) Garçons de 14 à 16 ans.	615	Filles de 14 à 16 ans.	519		
d) Garçons de 16 à 18 ans.	171	Filles de 16 à 18 ans.	175		
Total					8520
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				4391	
b) Dans les écoles modèles				1758	
c) Dans les académies				159	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				325	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				15	
Total					6648
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				75%	
b) Dans les écoles modèles				81%	
c) Dans les académies				84%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				86%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				82½%	
f) Présence moyenne générale					
8.—Classification des élèves :					
En première année				2561	
En deuxième année				1663	
En troisième année				1230	
En quatrième année				761	
En cinquième année				277	
En sixième année				116	
En septième année				27	
En huitième année				13	
Total					6648

REMARQUES

A part deux écoles, qui étaient fermées à l'époque de ma visite, toutes les autres ont été visitées deux fois.

Le programme d'études est généralement bien suivi, mais bon nombre d'institutrices, manquant soit d'expérience, soit d'aptitudes, ne font pas florès en pédagogie. Quelques-unes aussi, en attendant... enseignent plus pour la forme que pour le fonds.

L'enseignement de l'agriculture a fait un bon pas.

Cette année, j'ai pu enregistrer 36 jardins scolaires auxquels ont travaillé 599 élèves. C'est dire que les conférences agricoles ont produit des fruits bien satisfaisants, surtout si l'on considère qu'on en comptait à peine 10 à 12 avant 1917.

Les municipalités qui méritent les primes d'encouragement sont : St-Bernard, $60 ; St-Jean-Chrysostôme, $50 ; Chaudière-Station, $40 ; Breakeyville, $35 ; St-Maxime-de-Scott, $30.

Les commissaires, en général, omettent les visites réglementaires. J'ai donné des instructions en conséquence.

Les secrétaires-trésoriers remplissent très bien les devoirs de leurs charges.

En somme, je suis satisfait des résultats et du bon fonctionnement des lois scolaires dans mon district d'inspection.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Chaudière-Station	1	10.	10.	8.	7.7	10.	45.7	Excellent.	9.3	4.7	14.	Très bien.
2	St-Malachie.....	9	8.5	6.8	10.	8.5	10.	43.8	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
3	N.-D-de-Charny..	2	10.	8.7	5.3	9.7	10.	43.7	"	9.3	5.7	15.	Très bien.
4	Village St-Nicolas.	1	10.	10.	2.7	10.	10.	42.7	"	10.	7.	17.	Excellent.
5	St-Edouard-de-Frampton.....	13	6.	6.9	10.	9.6	10.	42.5	"	9.8	5.7	15.5	Très bien.
6	St-Romuald.....	1	5.	7.	10.	10.	10.	42.	"	10.	5.	15.	"
7	Ste-Claire.....	9	8.2	8.	7.	7.8	10.	41.	"	10.	5.	15.	"
	Breakeyville..	2	9.7	9.	5.	7.3	10.	41.	"	10.	6.2	16.2	Excellent.
8	St-David.....	4	9.	9.4	2.7	9.6	10.	40.7	"	10.	5.4	15.4	Très bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
9	St-Bernard.....	10	8.4	7.8	6.	8.2	10.	40.4	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
10	Ste-Marguerite...	10	7.3	7.1	7.4	7.7	10.	39.5	Très bien.	10.	5.7	15.7	Très bien.
11	Ste-Hénédine.....	5	8.5	9.1	3.7	7.9	10.	39.2	"	10.	6.4	16.4	Excellent.
12	St-Anselme.....	14	8.2	5.6	6.4	7.9	10.	38.6	"	9.6	5.8	15.4	Très bien.
13	St-Lambert.....	10	5.	7.7	8.	7.8	10.	38.5	"	10.	5.8	15.8	"
14	St-Maxime-de-Scott.....	4	7.7	6.3	4.9	8.5	10.	37.4	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
15	Honfleur.....	8	6.6	6.8	6.7	7.1	10.	37.2	"	10.	7.2	17.2	"
16	Etchemin.....	3	7.5	8.4	5.3	5.8	10.	37.	"	10.	5.6	15.6	Très bien.
	St-Nicolas, par .	10	7.2	6.6	4.7	8.5	10.	37.	"	10.	5.2	15.2	"
17	St-J-Chrysostôme	7	8.	5.6	6.	7.3	10.	36.9	"	10.	6.	16.	"
18	Le Sault.....	1	4.	8.	4.7	10.	10.	36.7	"	10.	6.	16.	"
	St-Jean-de-St-Nicolas.....	5	6.	8.	2.7	10.	10.	36.7	.	6.	4.	10.	Médiocre.
19	St-Louis-de-Pintendre.....	4	5.2	7.8	4.5	8.5	10.	36.	"	10.	4.9	14.9	Très bien.
20	St-Henri.....	16	7.7	6.3	4.	7.5	10.	35.5	"	10.	6.1	16.1	Excellent.
21	St-Télesphore....	1	4.	6.	1.3	10.	10.	31.3	"	10.	7.6	17.6	"
22	St-Etienne.....	5	3.2	6.	4.7	7.5	8.5	29.9	Bien.....	10.	5.	15.	Très bien.
23	St-Isidore.....	10	4.	4.9	3.3	7.5	10.	29.7	"	10.	4.7	14.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS.-A. GUAY,

Insp. d'écoles.

M. JOSEPH HEBERT.

LONGUEUIL, 30 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					52	
b) Sous contrôle des syndics					2	
Total						54
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					149	
b) Modèles					21	
c) Académiques					1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					15	
Total						191
3.—Nombre de tituloires :						
a) Instituteurs laïcs					6	
b) Instituteurs religieux					72	
c) Institutrices laïques					179	
d) Institutrices religieuses					189	
Total						446
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles					$633.33	
dans les académies						
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires					$237.50	
dans les écoles modèles					$358.57	
dans les académies					$328.57	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					$186.56	
dans les écoles modèles					$233.33	
dans les académies						
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires					$217.12	
dans les écoles modèles					$204.13	
dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1282	Filles de 5 à 7 ans.	1240		2522	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3882	Filles de 7 à 14 ans.	3978		7860	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	762	Filles de 14 à 16 ans.	837		1599	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	346	Filles de 16 à 18 ans.	351		697	
Total						12,678
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					5601	
b) Dans les écoles modèles					3420	
c) Dans les académies					509	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					419	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					2089	
Total						12,038
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					77.7o/o	
b) Dans les écoles modèles					84.5o/o	
c) Dans les académies					90 o/o	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					87.3o/o	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					90 o/o	
f) Présence moyenne générale						82.5o/o
8.—Classification des élèves :						
En première année					5431	
En deuxième année					2474	
En troisième année					2049	
En quatrième année					1190	
En cinquième année					527	
En sixième année					200	
En septième année					84	
En huitième année					83	
Total						12,038

REMARQUES GÉNÉRALES

Règle générale, les commissaires d'écoles font des efforts louables pour se conformer aux dispositions de la loi de l'Instruction publique, mais il se rencontre des exceptions : dans une municipalité, les commissaires n'ont pas été assermentés, et le secrétaire-trésorier m'a informé qu'ils refusaient de ce faire; dans quelques autres, l'assermentation n'a eu lieu qu'après ma première visite de l'année. Quelques commissions scolaires sont encore très lentes lorsqu'il s'agit de construire, ou de pourvoir les écoles de matériel : on paraît croire que l'état de guerre doit dispenser de faire les améliorations les plus urgentes. La plupart des secrétaires-trésoriers se font un devoir de tenir leurs livres en bon état, et de fournir tous les renseignements demandés ; quelques-uns sont d'une négligence inqualifiable. Bien qu'un avis de visite ait été envoyé huit jours d'avance, ces secrétaires négligents ne sont pas prêts à fournir tous les renseignements nécessaires, et il faut bien souvent écrire deux ou trois fois avant d'obtenir les informations qui auraient dû être données au cours de la visite. Dans une municipalité où je suis passé au mois de janvier dernier, le rapport de M. le secrétaire n'est pas encore complété, malgré trois demandes faites en différents temps ; un autre secrétaire m'a envoyé son rapport le 12 juillet courant. Dans certains endroits, le recensement des garçons et des filles de 16 à 18 ans n'a pas été fait.

Presque tous les membres du personnel enseignant de mon district possèdent des aptitudes pédagogiques très satisfaisantes, et les résultats obtenus par ces éducateurs compétents, sont bons, très bons, et même excellents. Dans les quelques écoles où les progrès sont peu sensibles, il faut attribuer cet état de choses aux nombreuses absences justifiables ou non ; dans certains cas, il faut bien l'admettre, l'insuccès résulte du peu d'expérience ou de l'incompétence du titulaire de la classe. L'œuvre des jardins scolaires est satisfaisante, tant pour la qualité que pour la quantité ; il en est de même dans l'établissement et dans le développement des musées scolaires.

Les municipalités suivantes ont fait des sacrifices considérables pour la construction d'écoles, et il me fait grand plaisir de recommander que les primes déterminées ci-après leur soient octroyées : Chambly-Canton, $60.00 ; Saint-Gérard-d'Yamaska, $50.00 ; Saint-Louis-de-Bonsecours, $40,00 ; Greenfield Park, $35.00 ; Longueuil, paroisse, $30.00.

Les institutrices recommandées pour une gratification sont : Mlles C. McGaveney, A. Lague, O. Beauregard, G. Lague, M. B. Valois, C. Arpin, M. Champagne, O. Cournoyer, R.-A. Auger, M. Gaudette, M.-A. Ethier, M. Donais, A. Lafleur, A. Rainville, A. Lecour, A. Brissette, A. Archambeault, L. Lussier, B. Beauchamp, A. Chagnon, M. Lasselle.

Ci-après la liste, par ordre de mérite, des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
1	St-Lambert	2	10.	10.	0.50	10.	10.	40.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Longueuil, ville	2	10.	9.5	0.75	8.5	10.	38.	"	9.	9.	18.	"
3	Chambly-Canton	1	10.	9.	0.25	8.	10.	37.	"	9.	9.	18.	"
4	Montréal-Sud	1	9.	8.	0.40	9.	10.	36.	"	9.	9.	18.	"
5	Varennes, village	3	8.6	9.6	0.23	7.3	10.	35.5	"	8.6	8.6	17.2	"
6	Longueuil, par	7	8.8	8.	0.25	8.2	10.	35.	"	8.2	8.	16.2	"
7	St-David, village	1	8.	9.	0.45	6.	10.	33.	"	9.	9.	18.	"
8	Verchères, village	2	7.5	8.5	0.40	6.5	10.	32.5	"	9.	9.	18.	"
9	Boucherville, vill	2	7.5	8.	0.33	7.5	10.	33.	"	8.5	8.5	17.	"
10	St-Bruno	1	9.	9.	0.30	8.	10.	36.	"	7.	7.	14.	Très bien
11	Filiatreault	1	9.	7.	0.25	6.	10.	32.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
12	St-Marcel, village	1	8.	8.	1.00	6.	10.	32.	"	9.	9.	18.	"
13	Contrecœur, vill	1	8.	8.	0.45	7.	10.	33.	Excellent.	9.	8.	17.	"
14	St-Jos.-de-Sorel	1	8.	8.	0.25	7.	10.	33.	"	8.	8.	16.	Très bien
15	Belœil, village	6	8.	7.8	0.40	7.3	10.	33.1	"	8.1	7.8	15.9	"
16	St-Antoine	7	6.7	8.4	0.20	7.2	10.	32.1	"	8.1	8.	16.1	Excellent.
17	St-Michel, village	2	7.	7.	0.65	6.	10.	30.	Très bien.	9.	9.	18.	"
18	St-Michel, No 3	1	7.	8.	0.30	7.	10.	32.	"	8.	8.	16.	Très bien
19	Grenfield Park	1	9.	7.	0.40	10.	10.	36.	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.
20	Rivière-Richelieu	1	8.	8.	0.25	7.	10.	33.	"	8.	7.	15.	Très bien
21	Ste-Anne-de-Noue	1	7.	8.	0.50	7.	10.	32.	Très bien.	8.	8.	16.	"
22	Belœil, paroisse	3	8.	8.	0.26	7.	10.	33.	Excellent.	7.6	7.3	14.9	"
23	St-Aimé	4	6.7	7.2	1.15	7.5	10.	31.4	Très bien.	8.2	8.2	16.4	Excellent.
24	St-Bruno, paroisse	3	8.3	8.	0.16	7.	10.	33.3	Excellent.	7.3	7.	14.3	Très bien.
25	Sorel, ville	2	7.	7.	0.50	7.	10.	31.	Très bien.	8.5	8.	16.5	Excellent.
26	St-Roch	3	7.2	8.	0.45	6.	10.	31.2	"	8.3	8.	16.3	"
27	Varennes, par	7	7.1	9.	0.23	7.	10.	33.1	Excellent.	7.2	7.	14.2	Très bien
28	Boucherville, par.	4	7.2	8.	0.18	7.	10.	32.2	"	7.5	7.5	15.	"
29	Verchères, par	5	8.	8.	0.20	7.	10.	33.	"	7.2	6.8	14.	"
30	St-Marc	5	7.	8.	0.17	6.6	10.	31.6	Très bien.	7.8	7.4	15.2	"
31	St-Ours, village	2	8.	6.	0.60	6.5	10.	30.5	"	8.	8.	16.	"
32	Sorel, paroisse	2	8.	7.	0.35	6.	10.	31.	"	7.5	7.5	15.	"
33	St-Robert	8	6.6	8.1	0.40	6.2	10.	30.9	"	7.7	7.2	14.9	"
34	St-Hubert	6	6.	7.6	0.21	6.8	10.	30.4	"	7.6	7.6	15.2	"
35	Chambly-Bassin	8	7.2	6.3	0.30	7.2	10.	30.7	"	7.5	7.1	14.6	"
36	Contrecœur, par	4	7.	8.	0.25	6.	10.	31.	"	7.5	6.7	14.2	"
37	Ste-Julie	5	6.6	7.	0.40	7.	10.	30.6	"	7.8	6.8	14.6	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
38	St-Bas.-le-Grand..	3	7.6	8.	0.16	6.	10.	31.6	Très bien.	7.3	6.	13.3	Très bien.
39	St-Gérard.....	3	7.	7.	0.44	6.	10.	30.	"	7.6	7.	14.6	"
40	St-Narc.-de-St-Ai.	6	7.5	7.	0.36	6.	10.	30.5	"	7.3	6.6	13.9	"
41	St-Ours, paroisse..	6	6.5	8.	0.35	6.	10.	30.5	"	7.3	6.6	13.9	"
42	Ste-Victoire.....	7	7.2	6.2	0.62	5.1	10.	28.5	"	8.	7.7	15.7	"
43	Ste-Anne-de-Sorel	3	7.	7.2	0.50	5.8	10.	30.	"	7.	7.	14.	"
44	St-Michel, No 8...	1	6.	6.	0.55	6.	10.	28.	"	8.	8.	16.	"
45	St-Michel, No 10.	1	5.	7.	0.47	6.	10.	28.	"	8.	8.	16.	"
46	St-Marcel, par....	6	6.6	7.	0.60	6.	10.	29.6	"	7.2	7.	14.2	"
47	Ste-Théodosie....	2	6.	7.	0.12	6.	10.	29.	"	7.5	7.	14.5	"
48	St-David, par....	7	7.4	7.	0.33	6.	10.	30.4	"	6.5	6.1	12.6	"
49	St-Michel, No 2...	1	8.	8.	0.30	6.	10.	32.	"	6.	5.	11.	Bien.
50	St-Michel, No 4...	1	5.	7.	0.37	6.	10.	28.	"	8.	7.	15.	Très bien.
51	St-Michel, No 6...	1	5.	7.	0.40	5.	10.	27.	"	8.	8.	16.	"
52	St-Ls-de-Bonsec..	5	6.6	5.8	0.60	5.2	6.2	23.8	Bien.....	7.8	7.6	15.4	"
53	St-Michel, No 9...	1	6.	6.	0.31	5.	10.	27.	Très bien.	6.	6.	12.	Bien.
54	St-Michel, No 5...	1	5.	2.	0.57	6.	10.	23.	Bien.....	7.	7.	14.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HEBERT,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. LEFEBVRE.

VAUDREUIL, 13 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						70	
b) Sous contrôle des syndics						1	
					Total		71
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						112	
b) Modèles						33	
c) Académiques						6	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						12	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						3	
					Total		166
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						16	
b) Instituteurs religieux						44	
c) Institutrices laïques						144	
d) Institutrices religieuses						184	
					Total		388
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					$ 400.00	
	dans les écoles modèles					594.00	
	dans les académies					750.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					364.75	
	dans les académies					425.66	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					246.30	
	dans les écoles modèles					296.71	
	dans les académies					300.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					240.90	
	dans les écoles modèles					293.40	
	dans les académies					300.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1027	Filles de 5 à 7 ans.	1246			2273	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3378	Filles: de 7 à 14 ans.	4163			7541	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	222	Filles de 14 à 16 ans.	600			822	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	15	Filles de 16 à 18 ans.	150			165	
					Total		10801
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4446	
b) Dans les écoles modèles						3041	
c) Dans les académies						1722	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1513	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						71	
					Total		10793
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						.80.7	
b) Dans les écoles modèles						.85	
c) Dans les académies						.88.8	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						.93.7	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						.96.3	
f) Présence moyenne générale							82.2
Moyenne des moyennes : 88.9							

SOMMAIRE STATISTIQUE —(*suite*)

8.—Classification des élèves :		
En première année	4416	
En deuxième année	2363	
En troisième année	1757	
En quatrième année	1243	
En cinquième année	573	
En sixième année	224	
En septième année	155	
En huitième année	62	
Total		10793

P. S.—Dans ce sommaire statistique ne sont pas compris les élèves des seize écoles protestantes anglaises, des deux collèges classiques Rigaud et St-Laurent, ni ceux de l'Ecole normale Macdonald, environ 1000 élèves.

REMARQUES GÉNÉRALES

Comparativement à l'année dernière, j'ai en plus : une municipalité, 317 élèves et une note supérieure sur les succès dans l'enseignement.

Il me fait plaisir, Monsieur le Surintendant, d'offrir mes félicitations aux commissaires d'écoles des 47 municipalités scolaires qui ont bien voulu augmenter le salaire de leurs instituteurs et institutrices. Dans un temps où le coût de la vie est si élevé, on est heureux de voir semblable dévouement. Cependant 19 municipalités sont demeurées stationnaires sous ce rapport, tandis que 5 ont diminué le salaire. Je ne veux point nommer ces dernières, elles sauront bien se reconnaître en consultant leur registre. Le recensement des enfants d'âge scolaire n'est pas complet, cette année, parce que plusieurs secrétaires ont omis d'y inscrire les enfants de 16 à 18 ans et aussi parce que le recensement n'est pas fait à domicile, l'on se contente, tout simplement, de copier le journal d'inscription de l'école.

Il me fait peine de constater que près de la moitié des commissions scolaires négligent de faire relier *l'Enseignement Primaire*, et d'autres ne veulent pas faire relier cette revue pédagogique pourtant si nécessaire.

Beaucoup d'écoles n'ont pas encore leur petite bibliothèque, liste des livres approuvés, globe terrestre, dictionnaire, etc. Les jardins scolaires sont plus nombreux que l'an dernier, mais il y a encore beaucoup à faire. J'aimerais une nouvelle loi autorisant le secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire à assermenter les nouveaux commissaires élus chaque année, les vérificateurs des comptes, etc. Il m'a été agréable de rencontrer à l'académie Savaria, Lachine, Monsieur le médecin Beaudoin faisant l'inspection sanitaire chez les élèves des nombreuses classes de cette importante maison d'éducation; aussi il faut dire que les maladies contagieuses n'ont pas prise en cet endroit ; il serait dési-

rable que semblable inspection se fît, plusieurs fois l'année, dans toutes les écoles de la province.

Je n'ai que des louanges à faire aux religieux et religieuses titulaires des nombreuses maisons d'éducation de mon district d'inspection.

Les professeurs font du zèle pour retenir à l'école, le plus longtemps possible, les élèves afin qu'ils y terminent le cours et ils rendent leur enseignement attrayant en y joignant l'agréable à l'utile par des expositions de vues animées, chant, musique, culture physique, fanfare, gymnastique etc. Aussi le succès couronne leurs efforts, car chaque année plusieurs élèves quittent leur *Alma Mater*, emportant un diplôme, soit de sténographie, de calligraphie, clavigraphie ou télégraphie, complément d'un bon cours commercial ou encore un brevet d'enseignement élémentaire, modèle ou académique.

Je donne ici le nom des maisons d'éducation dont quelques élèves ont obtenu un brevet, soit élémentaire, modèle ou académique.

A l'académie Savaria, Lachine, deux élèves se sont présentées pour le brevet modèle (cette année) le résultat n'est pas encore connu; une autre a obtenu, l'an dernier, le brevet modèle.

Chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à Pointe-Claire, l'année dernière, deux élèves ont été brevetées; l'une a obtenu le brevet académique et l'autre le brevet modèle ; cette année,il y a deux aspirantes aux mêmes brevets. A St-Laurent, chez les Sœurs de Ste-Croix, 5 brevetées, dont 4 avec le brevet académique et une avec le brevet modèle.

Chez les Filles de la Sagesse, couvent Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Dorval, Melle Marie-Anne Frenette a obtenu, l'année dernière, le brevet modèle avec grande distinction; il y a une aspirante, cette année, pour le brevet académique.

Chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame à Ste-Anne-de-Bellevue, 3 élèves ont obtenu, l'année dernière, une le brevet académique et 2 le brevet modèle ; il y a 3 aspirantes, cette année, au brevet académique.

Chez les Sœurs de Ste-Anne, à Rigaud, deux élèves du pensionnat ont obtenu, l'année dernière, un brevet modèle, deux autres sont aspirantes, cette année, au brevet élémentaire.

Chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame, aux Cèdres, deux élèves obtinrent leur brevet, l'année dernière, l'une le brevet modèle et l'autre le brevet élementaire ; cette année, il y a quatre aspirantes au brevet modèle.

Au Pensionnat des Sœurs de Ste-Anne, à St-Polycarpe, deux élèves ont obtenu, l'année dernière, leur diplôme, l'une le diplôme modèle et l'autre le diplôme élémentaire : cette année, il y a deux aspirantes, l'une pour le brevet académique et l'autre pour le brevet modèle.

A Coteau-du-Lac, l'année dernière, chez les Sœurs de la Providence, deux élèves ont obtenu leur brevet, l'une le brevet modèle et l'autre le brevet élémentaire ; trois élèves sont aspirantes, cette année, au brevet élémentaire.

A Vaudreuil, Sœurs de Ste-Anne, 2 brevets modèle l'an dernier et un cette année.

Monsieur le Surintendant, je vous recommande, cette année, pour le titre d'académie, l'école modèle des garçons de la municipalité Ste-Anne-de-Bellevue et aussi l'école modèle des garçons de Cartierville, Co. Jacques-Cartier.

Je vous recommande encore, pour le titre d'académie ; l'école indépendante au pensionnat des religieuses, Filles de la Sagesse, de Dorval, Co. Jac.-Cartier.

Pour le titre d'école modèle : l'école des garçons de ville St-Laurent, sous contrôle des commissaires ; l'école mixte, sous contrôle, de La Présentation, (Dorval) ; l'école des filles et aussi l'école des garçons, toutes deux sous contrôle, municipalité Très-St-Sacrement ; l'école des garçons, sous contrôle, de ville Pointe-Claire ; l'école des filles, sous contrôle, de Cartierville ; toutes ces écoles sont situées dans le comté de Jacques-Cartier. Je recommande encore pour le titre d'école modèle, l'école mixte No 1, municipalité Haut-St-Martin, Co. Laval ; l'école mixte No 1, municipalité Pont-Château, Co. Soulanges ; l'école mixte No 4, municipalité Vaudreuil, Co. Vaudreuil. Ces trois dernières écoles sont aussi sous contrôle des commissaires d'écoles.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de vouloir bien faire adresser aux titulaires de ces écoles le blanc ou formule à remplir pour obtenir l'octroi.

Les rapports inscrits dans mes 71 bulletins d'inspection vous donnent un aperçu général de ce qu'est l'éducation dans mon district d'inspection.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de donner aux municipalités dont les noms suivent, les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil en date du 2 décembre 1905.

Ces primes sont méritées pour établissement de jardins scolaires, construction et réparation de maison d'école, pour embellissement et agrandissement des emplacements d'école.

Voici les noms de ces mnnicipalités :

St-Joseph-de-Soulanges	$ 60.00
Ste-Marthe	50.00
Ste-Justine-de-Newton	40.00
Coteau-Landing	35.00
Rigaud, paroisse	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lachine, cité	2	10.	10.	.60	10.	10.	46.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	T.-St-Sacrement	2	10.	10.	.80	9.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
3	Ste-Genev., No 1	2	10.	9.5	1.50	8.5	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
4	Ruisseau	1	10.	10.	.42	9.	10.	43.	"	10.	10.	20.	"
5	St-Elz.-de-Laval	1	10.	9.	.75	9.	10.	45.	"	10.	9.	19.	"
6	St-Laurent, ville	2	10.	10.	.25	10.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
	Ste-A.-de-Bellev	2	9.5	9.5	.40	9.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
	St-Jos.-de-Soul	1	8.	9.	.60	9.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
7	Ste-Genev., No 2	1	9.	8.	.45	10.	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
8	Cartierville	2	10.	10.	.....	10.	10.	40.	Très bien.	10.	10.	20.	"
	Côteau-Landing	1	10.	10.	.60	9.	10.	45.	Excellent.	9.	9.	18.	"
9	Village St-Martin	2	8.	9.	.40	8.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	"
	Côteau-Station	1	10.	9.	.80	9.	10.	44.	Excellent.	9.	9.	18.	"
	Haut St-Martin	1	9.	9.	.28	9.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	"
10	Ste-Marthe	3	9.	9.	.44	7.	10.	40.	"	9.7	9.7	19.4	"
11	Dorion	2	10.	10.	.35	10.	10.	43.	Excellent.	9.	9.	18.	"
	Riv. Beaudette	1	10.	9.	.60	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
12	La Présentation	3	9.7	9.7	.40	10.	10.	43.4	"	8.7	8.7	17.4	"
	Ville Rigaud	2	10.	10.	.40	8.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
	Côte St-François	1	10.	10.	.25	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
13	Senneville	2	10.	8.5	.30	9.	10.	40.5	"	9.5	8.5	18.	"
14	Village St-Zotique	1	9.	8.	.45	9.	10.	40.	Très bien.	9.	9.	18.	"
	Côte St-Emman	1	9.	8.	.28	10.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
	Rigaud, paroisse	7	9.	9.	.35	9.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
	Beaconsfield	1	10.	10.	.....	10.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
15	Lachine, paroisse	2	9.	9.	.10	10.	10.	39.	"	9.	9.	18.	"
	L'Abord-à-Plouffe	1	9.	9.	.15	10.	10.	39.	"	9.	9.	18.	"
16	St-Polycarpe	7	9.	9.	.30	8.	9.	38.	"	9.	9.	18.	"
	St-Clet	3	9.	9.	.35	8.	9.	38.	"	9.	9.	18.	"
	Pointe-Fortune	2	10.	9.	.65	8.	10.	43.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
	Bas-Côte-St-Louis	1	7.	7.	.40	10.	10.	38.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
17	Vaudreuil	8	9.	9.	.35	9.	10.	41.	Excellent.	8.2	8.2	16 4	Excellent.
	Labelle-de-Soul	1	10.	8.	.60	8.	10.	42.	"	8.	8.	16.	Très bien.
	Como, diss	1	7.	7.	.50	8.	10.	37.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
18	Pte-Claire, ville	3	9.	9.	.25	8.	10.	38.	"	8.7	8.7	17.4	"
	Très-St-Rédempt.	2	10.	9.	.20	8.	10.	39.	"	8.5	8.5	17.	"
19	St-Dom.-des-Cèd.	2	9.	9.	.25	9.	9.	38.	"	8.5	8.5	17.	"
20	Haut,-Côte-St-Ls.	1	7.	7.	.25	9.	10.	35.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
	Ile Perrot	5	10.	8.	.30	8.	10.	39.	"	8.2	8.2	16.4	"
	St-Télesphore	5	9.	9.	.40	8.	9.	39.	"	8.2	8.2	16.4	"
	Noé	1	9.	9.	.40	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Très bien.
	St-Zotique	1	10.	9.	.50	7.	9.	40 .	"	8.	8.	16.	"
21	St-Emmanuel	1	10.	8.	25	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
	Pont-Château	1	9.	8.	.25	10.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
	Côte-St-Elzéar	1	9.	8.	.30	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
	St Rémi, Pte-Cl.	1	7.	7.	.25	8.	10.	34.	"	9.	9.	18.	Excellent.
22	Ste-Just.-de-Newt	8	9.	9.5	.33	7.	10.	38.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
23	Côte-Ste-Marie	1	9.	9.	.42	7.	9.	38.	"	8.	8.	16.	"
	Cap-St-Martin	1	10.	8.	1.35	9.	10.	43.	Excellent.	7.	7.	14.	"
	Cote-St-Antoine	1	10.	9.	.60	8.	10.	43.	"	7.	7.	14.	"
24	Côteau-du-Lac	3	9.	8.	.25	8.	10.	37.	Très bien.	8.	8.	16.	"
	Ste-Dorothée vill.	1	10.	8.	.52	9.	10.	42.	Excellent.	7.	7.	14.	"
	Ste-Dorot., No 1	1	8.	8.	.30	8.	10.	37.	Très bien.	8.	8.	16.	"
	Beauvoir	3	10.	8.	.16	7.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
	Ste-Genev., No 4.	1	8.	8.	.20	9.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
	Ile-Bizard	3	7.	7.	.83	7.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
	N.-D.-de-Liesse	1	7.	7.	.43	9.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
	N.-D.-de-Vertu	1	10.	10.	.33	9.	10.	42.	Excellent.	7.	7.	14.	"
25	Pte-Claire, par	2	9.	9.	.40	7.	10.	39.	Très bien.	7.5	7.5	15.	"
26	Les Cascades	1	5.	5.	.55	6.	10.	31.	"	9.	9.	18.	Excellent.
27	St-Lazare	7	7.	7.	.44	8.	9.	35.	"	8.	8.	16.	Très bien.
28	St-Emile	2	8.	8.5	.33	8.5	10.	38.	"	7.5	7.	14.5	"
29	St-Laur.-des-Cèd.	4	7.	8.	.35	9.	9.	36.	"	8.	7.	15.	"
30	St-Jean	1	9.	7.	.45	8.	10.	38.	"	7.	7.	14.	"
	Montée-Gagnon	1	10.	8.	.18	8.	10.	38.	"	7.	7.	14.	"
31	Laval-des-Rap	1	5.	5.	.20	8.	10.	30.	Bien	8.	8.	16.	"
	Ste-Dorot., No 2	1	6.	6.	.60	8.	10.	35.	Très bien.	7.	7.	14.	"
32	Ste-Genev., No 7.	1	5.	4.	.50	9.	10.	33.	"	7,	7.	14.	"
33	Ste-Genev., No 3.	1	4.	4.	.45	10.	10.	32.	"	7.	7.	14.	"
34	St-Laurent, No 1.	1	6.	6.	.12	8.	10.	31.	"	7.	7.	14.	"
35	Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile	2	5.5	5.5	.40	8.	10.	33.	"	6.	6.	12.	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LEFEBVRE,

Insp. d'écoles.

M. A.-A. LETARTE.

QUÉBEC, 18 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						32	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		32
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						102	
b) Modèles						16	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		121
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						6	
b) Instituteurs religieux						11	
c) Institutrices laïques						117	
d) Institutrices religieuses						47	
					Total		181
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$ 583.	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					$ 350.	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					$ 229.	
	dans les écoles modèles					$ 280.	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$ 235.	
	dans les académies					$ 270.	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	583	Filles de 5 à 7 ans.	616			1199	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2200	Filles de 7 à 14 ans.	2291			4491	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	111	Filles de 14 à 16 ans.	222			333	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	14	Filles de 16 à 18 ans.	32			46	
	2908		3161				
					Total		6069
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3191	
b) Dans les écoles modèles						1976	
c) Dans les académies						902	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		6069
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						2121	66%
b) Dans les écoles modèles						1462	74%
c) Dans les académies						760	84%
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale						4343	71%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2639	
En deuxième année						1338	
En troisième année						1044	
En quatrième année						666	
En cinquième année						229	
En sixième année						108	
En septième année						30	
En huitième année						15	
					Total		6069

REMARQUES GÉNÉRALES

Il me fait plaisir de vous déclarer, cette année, que je suis parfaitement au courant de ce qui se passe dans mon district d'inspection, parce que, depuis bientôt dix-huit mois, je m'occupe, d'une manière spéciale, à étudier le caractère de chacune de mes municipalités.

Une vingtaine de municipalités se font un devoir de marcher dans la bonne voie, en faisant de généreux sacrifices pour arriver à leur idéal : le progrès. Les autres ne semblent pas déployer autant de zèle, elles ne font que ce qu'elles sont tenues de faire, et encore.....elles ne le font pas toujours.

Je regrette beaucoup de vous dire que les municipalités ci-dessous suivent encore l'ancien régime d'administration et ne se conforment pas à la loi. Elles ont un taux de cotisation différent pour chaque arrondissement et partagent les octrois qu'elles reçoivent suivant le nombre d'arrondissements et d'enfants.

Je me suis fait un devoir de leur dire que ce régime n'était pas légal et qu'elles devaient se conformer à la loi le plus tôt possible.

Ces municipalités sont les suivantes : Canton Campbell, Robertson & Pope, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, l'Ange-Gardien, Saint-Sixte et Saint-Casimir-de-Ripon.

Le personnel enseignant de mon district m'a donné entière satisfaction, si j'excepte une vingtaine d'institutrices qui n'ont pas travaillé suffisamment et n'ont pas attaché assez d'importance à la préparation de leur classe.

Plusieurs communautés religieuses enseignent avec succès dans mon district et ne méritent que des louanges et des félicitations pour leur dévouement. Toutes suivent scrupuleusement le programme d'études, organisent très bien leurs classes et font avec méthode la classification des enfants.

Nombreuses sont les institutrices qui convoitent et méritent la prime d'encouragement. Il est regrettable que le nombre des primes ne soit pas plus grand.

Il est bien difficile de faire un choix judicieux, quand le nombre des méritantes fait plus que doubler les quelques gratifications dont je puis disposer.

Voici les noms des instituteurs et institutrices qui auront une prime d'encouragement : MM. J.-P. Garneau, R. Thiboutot ; Mlles G. Huneault, M.-L. Boyer, M. Murphy, M.-R. Lajeunesse, E. Bélanger, G. Perron, B. Nadon, C. Dubuc, S. Quesnel, G. Phillion, A. Bertrand, E. Legault, M.-B. Miller.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies pour aider à l'amélioration des écoles :

Canton Décarie	$ 60.00
St-Casimir-de-Ripon	50.00
Templeton-Est	40.00
Notre-Dame-du-Laus	35.00
Notre-Dame-de-la-Salette	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Buckingham	2	9.5	9.5	9.	10.	9.	47.0	Excellent.	9.5	9.5	19.0	Excellent.
2	Papineauville	2	9.	9.	8.	9.	10.	45.0	"	9.	9.	18.0	"
3	Mont-Laurier	2	9.	10.	9.	8.5	10.	46.5	"	9.2	8.	17.2	Très bien.
4	Montebello	2	8.5	9.	9.	9.	8.5	44.0	"	9.	9.	18.	"
5	N-D-des-Neiges	2	8.5	9.5	8.5	10.	9.	45.5	"	9.	8.5	17.5	"
6	L'Ange-Gardien	5	9.	9.	7.	10.	9.	44.0	"	9.	8.5	17.5	"
7	Templeton-Est	4	8.	9.	9.	10.	9.	45.0	"	8.5	8.5	17.0	"
8	N-D-du-Bon-Sec. de-Montebello	4	8.	9	8.5	10.	9.	44.5	"	8.5	8.5	17.0	"
9	Lochaber et Gore	7	9.	9.	8.5	9.	9.	44.5	"	8.5	8.5	17.0	"
10	Ste-Ang-de-Papin	5	8.	8.5	9.	8.5	10.	44.0	"	8.5	8.5	17.0	"
11	Plaisance	2	8.5	9.	9.	8.5	9.	44.0	"	8.5	8.5	17.0	"
12	Canton-Décarie	1	8.	10.	7.	9.5	9.5	44.0	"	8.5	8.5	17.0	"
13	Buckingham-Est	2	8.5	9.0	8.5	9.	8.	43.0	"	8.5	8.5	17.0	"
14	Barrette	1	7.5	8.5	9.	9.	8.	42.0	"	8.	9.	17.0	"
15	St-Sixte	4	8.5	9.	8.5	9.	9.	44.0	"	8.	8.	16.0	"
16	Templeton-Nord	5	8.5	9.	8.5	10.	8.	44.0	"	8.	8.	16.0	"
17	Canton Campbell	4	8.5	9.5	8.	9.	9.	44.0	"	8.	8.	16.0	"
18	St-Frs-Régis	2	6.5	8.	9.	9.	9.	41.5	"	8.	9.	17.0	"
19	Robertson et Pope	5	8.	9.	8.	8.	8.	41.0	"	8.5	8.5	17.0	"
20	St-André-Avellin	10	8.	8.5	8.5	8.	9.	42.0	"	8.5	8.	16.5	"
21	Cantons-Unis	8	8.5	9.	9.	8.5	8.	43.0	"	8.	8.	16.	"
22	N-D-de-Pontmain	4	7.	7.5	8.	8.5	9.	40.	"	8.5	8.5	17.	"
23	St-Casimir-de-Ripon	6	8.	8.	8.	8.5	8.5	41.	"	8.	8.	16.	"
24	N-D-de-la-Salette	5	7.	8.5	8.	8.	8.5	40.	"	8.	8.	16.	"
25	N.-D.-du-Laus	4	8.	8.5	8.	8.5	8.	41.	"	7.5	8.	15.5	Bien.
26	Buckingham, cant	7	8.	9.	8.	8.	9.	42.	"	8.	7.	15.	"
27	Kiamika	4	8.	9.	8.	8.	8.	41.	"	8.	7.	15.0	"
28	Mulgrave et Derry	3	8.	9.	8.	8.	8.	41.	"	8.	7.	15.	"
29	St-Malachie	3	6.	7.5	8.	8.	8.5	38.	Très bien.	7.5	8.5	16.	"
30	N-D-de-la-Garde	3	7.	8.5	8.	8.5	8.	40.	Excellent.	7.	8.	15.	"
31	Montpellier	2	7.5	8.	8.	7.5	9.	40.	"	8.	7.	15.	"
32	Lac-Escréar	1	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-A. LETARTE,
Insp. d'écoles.

M. Ls-N. LEVESQUE.

ROXTON-FALLS, 23 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :								
a) Sous contrôle des commissaires								30
b) Sous contrôle des syndics								
							Total	
2.—*Nombre d'écoles* :								
a) Elémentaires								174
b) Modèles								10
c) Académiques								1
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								7
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								
							Total	192
3.—*Nombre de titulaires* :								
a) Instituteurs laïcs								
b) Instituteurs religieux								15
c) Institutrices laïques								202
d) Institutrices religieuses								116
							Total	333
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :								
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires								
dans les écoles modèles								
dans les académies								
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires								320
dans les écoles modèles								520
dans les académies								375
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires								177
dans les écoles modèles								189
dans les académies								
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires								191
dans les écoles modèles								171
dans les académies								
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :								
a) Garçons de 5 à 7 ans. 817	Filles de 5 à 7 ans. 723							
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2687	Filles de 7 à 14 ans. 2579							
c) Garçons de 14 à 16 ans. 358	Filles de 14 à 16 ans. 405							
d) Garçons de 16 à 18 ans. 143	Filles de 16 à 18 ans. 135							
							Total	7847
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :								
a) Dans les écoles élémentaires								5818
b) Dans les écoles modèles								1138
c) Dans les académies								195
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								686
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
							Total	7837
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :								
a) Dans les écoles élémentaires								69 o/o
b) Dans les écoles modèles								80
c) Dans les académies								69
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								83
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
f) Présence moyenne générale								76 o/o
8.—*Classification des élèves* :								
En première année								2590
En deuxième année								2067
En troisième année								1608
En quatrième année								1064
En cinquième année								301
En sixième année								119
En septième année								63
En huitième année								25
							Total	7837

REMARQUES GÉNÉRALES

Les municipalités qui ont mérité une prime d'encouragement pour constructions ou améliorations considérables au matériel scolaire sont les suivantes, savoir :

St-Ephrem	$ 60.00
St-Théodore	50.00
St-Simon	40.00
St-Guillaume (paroisse)	35.00
Wickham-Ouest	30.00

Je recommanderai de plus les suivantes pour une aide supplémentaire : Wickham-Est, St-Lucien, Wickham-Ouest, St-Eugène (paroisse) St-Eugène (village), St-Majoric et Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Toutes les écoles de ma division ont été confiées cette année à des titulaires diplômées. Je félicite les commissaires à ce sujet et je les remercie de suivre les conseils que je leur ai donnés, savoir : faire le choix de leurs maîtresses dès les premiers jours des vacances.

Le personnel enseignant de ma division s'est acquitté de ses devoirs importants avec zèle et dévouement et les succès, en général, ont couronné ses efforts malgré les vides créés, dans les hautes classes surtout, par la sortie prématurée d'enfants capables de suppléer à la main d'œuvre dont on souffre partout dans nos campagnes.

Pour cette raison, le pourcentage de la fréquentation scolaire a baissé de quelques points dans mon district qui est essentiellement agricole.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du comité catholique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Drummondville..	3	8.3	8.6	8.0	10.	10.	44 9	Excellent.	7.3	6 6	13 9	Très bien.
2	St-Nazaire, village	1	9.0	8.0	8.0	8.0	10.	43.0	"	8.0	7.0	15.0	"
3	Ste-Hélène, village	1	8.0	7.0	8.0	10.0	10.	43.0	"	7.0	7.0	14.0	"
4	St-Guillaume, vill.	2	7.5	7.5	8.0	9.0	10.	42.0	"	8.0	7.5	15.5	"
5	Upton.....	1	7.0	8.0	7.0	10.0	10.	42.0	"	7.0	7.0	14.0	"
6	St-Frs-du-Lac, vill	2	9.5	7.0	7.0	8.0	10.	41.5	"	6.5	5.5	12.0	"
7	St-Nazaire, par...	5	6.4	6.8	8.0	10.	10.	41.2	"	6.2	4.8	11.0	Bien.
8	St-Eugène, village	1	8.0	8.0	7.0	8.0	10.	41.0	"	8.0	8.0	16 0	Excellent.
9	Wickham-Ouest..	12	8.0	7.5	7.0	8.2	10.	40.7	"	6.7	6.4	13.1	Très bien.
10	St-Hugues.....	9	6.6	7.5	7.0	8.7	10.	39.8	Très bien.	6.6	5.8	12.4	"
11	N.-D.-du-B.-Cons	10	7.0	6.9	7.0	7.1	10.	39.0	"	6.1	5.9	12.0	"
12	St-Cyrille, village.	1	7.0	8.0	7.0	7.0	10.	39.0	"	8.0	8.0	16.0	Excellent.
13	Grantham.....	6	6.3	5.8	7.0	9.8	10.	38.9	"	6.3	5.6	11.9	Très bien.
14	Ste-Hélène, par...	6	6.6	7.0	7.0	8.3	10.	38.9	"	7.0	6.2	13.2	"
15	St-André.....	6	4.2	6.6	8.0	10.0	10.	38.8	"	7.0	6.5	13.5	"
16	Acton-Vale.....	2	6.0	6.5	6.0	10.0	10.	38.5	"	8.0	7.5	15.5	"
17	St-Ephrem.....	7	6.7	6.4	7.0	8.1	10.	38.2	"	6.7	6.3	13.0	"
18	St-Théodore.....	9	6.4	6.6	7.0	8.0	10.	38.0	"	6.3	6.0	12.3	"
19	St-Simon.....	9	7.0	6.8	6.0	8.0	10.	37.8	"	7.0	6.4	13.4	"
20	St-Bonaventure..	11	7.5	7.1	6.0	7.0	10.	37.6	"	7.0	6.1	13.1	"
21	St-Eugène, par...	6	6.8	6.6	7.0	7.1	10.	37.5	"	6.3	5.5	11.8	"
22	St-Germain.....	11	5.5	6.5	7.0	8.4	10.	37.4	"	7.0	6.0	13.0	"
23	St-Lucien.....	6	7.1	6.1	7.0	7.0	10.	37.2	"	6.3	6.0	12.3	"
24	St-Pie-de-Guire...	8	7.7	6.0	6.0	7.0	10.	36.7	"	6.1	5.5	11.6	"
25	St-Majorie.....	6	6.1	6.5	7.0	7.0	10.	36.6	"	6.1	5.8	11.9	"
26	St-Liboire.....	8	6.1	6.2	6.0	8.2	10.	36.5	"	6.6	5.8	12.4	"
27	St-Guillaume, par.	12	6.0	6.8	6.0	6.0	10.	34.8	"	6.6	6.0	12 6	"
28	St-Cyr.-de-Wend.	11	5.0	6.4	6.0	7.2	10.	34.6	"	6.3	6.1	12.4	"
29	St-Frs-du-Lac, p..	6	6.0	4.1	6.0	8.0	10.	34.1	"	7.0	5.8	12.8	"
30	Wickham-Est	7	5.5	3.7	7.0	8.0	10.	35.2	"	6.0	5.3	11.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS-N. LEVESQUE,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. LITALIEN.

TROIS-PISTOLES, 10 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						22	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		22
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						118	
b) Modèles						11	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	131
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						5	8
					Total		139
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						15	
c) Institutrices laïques						154	
d) Institutrices religieuses						42	
					Total		212
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					600	600
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					250	250
	dans les écoles modèles					250	250
	dans les académies					300	300
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					161	161
	dans les écoles modèles					181	181
	dans les académies					175	175
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					176	176
	dans les écoles modèles					175	175
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	827	Filles de 5 à 7 ans.	783			1610	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2545	Filles de 7 à 14 ans.	2503			5048	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	537	Filles de 14 à 16 ans.	724			1261	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	114	Filles de 16 à 18 ans.	73			187	
					Total		8106
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4219	
b) Dans les écoles modèles						1268	
c) Dans les académies						391	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						526	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						177	
					Total		6581
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						74%	
b) Dans les écoles modèles						80%	
c) Dans les académies						88%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						85%	
f) Présence moyenne générale							78%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2155	
En deuxième année						1681	
En troisième année						1310	
En quatrième année						805	
En cinquième année						355	
En sixième année						205	
En septième année						63	
En huitième année						7	
					Total		6581

REMARQUES GÉNÉRALES

Je suis heureux de pouvoir déclarer que, d'une manière générale, les progrès réalisés dans les écoles ont été bien satisfaisants, et les explications que j'ai données au cours de mes conférences de l'automne dernier, relativement à la mise en opération du programme d'études, ont produit beaucoup de fruits.

Parmi les lacunes qui existent dans mon nouveau district, je soulignerai les suivantes qui sont le plus en relief :

1. Insuffisance des salaires payés aux institutrices. 15 municipalités sur les 22 de ma circonscription payent encore un salaire de $150.00. Ces commissions ne semblent pas comprendre qu'une si maigre pitance est insuffisante et est cause qu'un grand nombre d'institutrices abandonnent l'enseignement.

2. Plusieurs maisons d'école sont encore en très mauvais état, et pourvues d'un mauvais mobilier. Mais l'élan vers le progrès est donné, la bonne volonté que je rencontre chez les commissaires d'écoles me fait espérer qu'avant trop longtemps ces lacunes seront comblées.

3. Au cours de l'année qui vient de finir, 16 titulaires ont enseigné sans diplôme. De ce nombre, 10 se sont présentés, cet été, devant le bureau central pour se faire qualifier. Après les instructions que les commissions scolaires ont reçues à ce sujet, tant de la part de votre département que de la mienne, j'espère que j'aurai bientôt le plaisir de pouvoir déclarer que tous les titulaires enseignant dans mon district sont qualifiés.

Je vous recommande, pour la prime d'encouragement, les municipalités suivantes :

1.—Trois-Pistoles No 1	$ 60.00
2.—L'Isle-Verte	50.00
3.—St-Eloi	40.00
4.—St-Jean-de-Dieu	35.00
5.—Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	30.00

Voici la liste des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	N.-D.-des-Sept-Douleurs.....	3	9.	10.	8.	7.	8.	42.	Excellent.	8.	8.	16.	Excellent.
2	St-Joseph-de-Viel.	1	10.	8.	4.	10.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
3	St-Ed-de-Fraserv.	6	8.5	8.4	7.	7.5	8.5	39.9	Très bien.	8.8	8.4	17.2	"
4	St-Fabien.....	10	9.3	9.6	7.	7.	9.	41.9	Excellent.	7.3	7.	14.3	Très bien.
5	St-Cyprien.....	6	8.8	9.5	8.	7.5	8.3	42.1	"	7.1	6.6	13.7	"
6	Riv-Tr-Pistoles...	3	7.6	8.	7.	5.6	9.	37.2	Très bien.	8.6	8.6	17.2	Excellent.
7	Tr-Pistoles No1..	5	8.6	8.6	6.	7.	7.4	37.6	"	8.6	8.0	16.6	"
8	St-Simon.....	5	8.	9.4	6.	7.	8.	38.4	"	7.4	6.8	14.2	Très bien.
9	Cacouna, village..	2	8.	8.	5.	6.	9.	36.	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
10	St-Mathieu.....	6	8.8	9.6	7.	5.1	7.1	37.6	"	7.3	6.8	14.1	Très bien.
11	St-Eloi.....	7	7.1	9.4	6.	5.1	8.	35.6	"	8.2	7.8	16.	Excellent.
12	Cacouna, paroisse.	6	9.	9.5	5.	5.	9.	37.5	"	7.3	6.6	13.9	Très bien.
13	L'Isle-Verte.....	13	6.8	8.	6.	5.3	9.	35.1	"	7.2	7.	14.2	"
14	Riv-du-Loup.....	7	8.2	9.2	5.	4.1	9.	35.5	"	7.2	6.4	13.6	"
15	Tr-Pistoles No 2..	9	7.	6.1	6.	5.	10.	34.1	"	7.6	7.1	14.7	"
16	Ste-Françoise....	8	7.	6.	8.	5.	8.	34.	"	7.2	7.	14.2	"
17	St-Arsène.....	6	8.	8.	5.	5.5	7.	33.	"	7.5	6.8	14.3	"
18	St-Clément.....	8	7.	6.5	7.	5.5	7.1	33.1	"	7.3	6.6	13.9	"
19	St-Jean-de-Dieu..	10	7.4	5.9	6.	5.1	7.	31.4	"	7.1	6.9	14.	"
20	St-Paulde-la-Croi	7	6.7	4.7	6.	5.1	7.	29.5	Bien.....	6.7	6.1	12.8	Bien.
21	St-Médard-de-Bédard.....	1	8.	8.	7.	4.	7.	34.	Très bien.	4.	4.	8.	Médiocre.
22	Canton "Raudot"	2	5.	7.	5.	6.	7.	30.	"	6.	6.	12.	Bien.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LITALIEN,

Insp. d'écoles.

M. L. LONGTIN.

SAINT-ISIDORE, 29 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						30	
b) Sous contrôle des syndics						5	
Total							35
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						155	
b) Modèles						10	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						3	
Total							179
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						7	
b) Instituteurs religieux						20	
c) Institutrices laïques						184	
d) Institutrices religieuses						93	
Total							304
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						$435.00	
dans les écoles modèles						$715 00	
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						$385.71	
dans les académies						$373.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						$235 00	
dans les écoles modèles						$256.53	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						$237.58	
dans les écoles modèles							
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1194	Filles de 5 à 7 ans.	1100			2294	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3485	Filles de 7 à 14 ans.	3130			6615	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	617	Filles de 14 à 16 ans.	666			1283	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	141	Filles de 16 à 18 ans.	137			278	
Total							10470
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						6272	
b) Dans les écoles modèles						928	
c) Dans les académies						379	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						973	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						295	
Total							8847
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						78	
b) Dans les écoles modèles						82	
c) Dans les académies						87	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						88	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						94	
f) Présence moyenne générale							86
8.—Classification des élèves :							
En première année						3504	
En deuxième année						2140	
En troisième année						1684	
En quatrième année						1033	
En cinquième année						267	
En sixième année						132	
En septième année						54	
En huitième année						33	
Total							8847

REMARQUES GÉNÉRALES

Le nombre des municipalités ainsi que celui des écoles est le même que l'an dernier.

Toutes les écoles ont été en activité durant les dix mois de l'année scolaire.

J'ai fait les deux visites obligatoires exigées par les règlements. La conférence a été donnée à l'automne dans chaque paroisse.

Je compte une académie de plus que l'an dernier : celle de Ville de Beauharnois. Par contre, l'une de mes écoles modèles de garçons dirigée par un maître est devenue mixte, et est passée sous la direction d'une institutrice laïque. Aussi, l'effet de ce changement s'est fait sentir dès cette année. Les garçons de 13 à 16 ans qui fréquentaient cette école se sont retirés : bon nombre d'entre eux pour ne plus retourner aux écoles probablement ; les autres ont été dirigés vers les collèges. Ainsi en a décidé la majorité de la commission scolaire de St-Isidore-de-Laprairie. Le personnel enseignant, en général, fait de louables efforts pour rendre l'enseignement progressif et efficace, et les résultats obtenus, surtout chez certains titulaires, sont très marquants. Les nullités sont très peu nombreuses.

Tous les titulaires sont diplômés.

Il y a changement d'institutrices dans 65 arrondissements. Sur ces 65 institutrices qui enseignaient pour la première fois dans un arrondissement, 25 en était à leur première année d'enseignement, les autres avaient déjà enseigné dans d'autres arrondissements. Il y a progrès encore cette année quant à l'augmentation des traitements payés aux titulaires. Je ne compte plus que trois écoles où le salaire est inférieur à $200.00.

Je dois faire remarquer que la différence entre le nombre des enfants d'âge scolaire et celui inscrit aux écoles se répartit chez les enfants de 5 à 7 ans et chez ceux de 14 à 18 ans. Cette différence n'est que de 14 pour les enfants de 7 à 14 ans.

La présence moyenne générale était l'an dernier de 79 pour cent ; il y a donc augmentation de 7 pour cent.

Deux maisons d'écoles seulement ont été construites. Quelques salles de classe ont été améliorées.

L'enseignement de l'agriculture fait des progrès satisfaisants. Le nombre des jardins scolaires n'est guère augmenté; mais, d'un autre côté, plusieurs jardins cultivés par les élèves sur le terrain paternel, ont été établis et cultivés avec succès.

Le dessin continue à être enseigné dans toutes les écoles. Les progrès sont bons.

L'uniformité des livres existe dans presque toutes les municipalités de mon district.

Voici ci-après le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville de Beauharn.	2	8.	7.8	10.	10.	10.	45.8	Excellent.	7.5	7.5	15.	Très bien.
2	Ville de Laprairie.	3	8.	8.	10.	10.	10.	46.	"	7.3	7.3	14.6	"
3	Salab.-de-Valleyfi.	9	7.3	7.5	8.2	9.3	9.1	41.4	"	6.8	6.8	13.6	"
4	St-Joa.-de-Chât..	7	7.6	6.9	10.	7.2	9.	40.7	"	6.7	6.7	13.4	"
5	St-Antoine-Abbé..	8	6.7	6.9	10.	8.3	9.	40.9	"	6.1	6.	12.1	"
6	St-Anicet, No 2...	4	6.5	6.	10.	9.4	9.	40.9	"	6.	6.	12.	Bien.
7	Laprairie, paroisse	8	6.6	6.2	10.	7.5	9.	39.3	Très bien.	6.4	6.3	12.7	Très bien.
8	St-R.-de-Hemmin.	6	5.8	5.8	10.	9.2	9.	39.8	"	6.1	6.1	12.2	"
9	St-Malac.-'Ormstown diss.....	4	6.5	6.8	10.	7.6	9.	39.9	"	6.1	6.	12.1	"
10	St-Chrysost., No 2	8	6.2	6.2	10.	8.	9.1	39.5	"	6.2	6.2	12.4	"
11	Très-St-Sacrement (Howick), diss..	4	5.9	6.6	9.	8.6	9.	39.1	"	6.2	6.2	12.4	"
12	Saint-Timothée...	8	7.2	6.6	8.	7.1	9.	37.9	"	6.4	6.4	12.8	"
13	St-Anicet, No 1...	2	7.5	7.	7.	7.6	9.	38.1	"	6.3	6.3	12.6	"
14	Rang-St-Charles..	1	7.5	6.	5.	10.	9.	37.5	"	6.5	6.5	13.	"
15	St-Ls-de-Gonzag..	10	6.8	6.4	8.	7.3	9.2	37.7	"	6.3	6.3	12.6	"
16	St-Cl.-de-Beauh..	8	7.6	6.4	8.	7.2	9.	38.2	"	6.	6.	12.	Bien.
17	Ste-Cécile.....	8	6.2	6.3	9.	7.1	9.	37.6	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
18	Port-Lewis.....	1	6.5	6.	6.	9.2	9.	36.7	"	6.5	6.5	13.	"
19	Ville-de-Léry.....	2	7.5	7.	6.	7.5	9.	37.	"	6.3	6.3	12.6	"
20	Ste-Clotilde.....	5	5.8	5.9	9.	7.2	9.	36.9	"	6.3	6.3	12.6	"
21	Ste-Martine.....	7	7.2	7.	6.2	7.5	9.	36.9	"	6.3	6.3	12.6	"
22	St-Jos.-de-Huntingdon, diss...	1	7.5	6.5	3.	10.	9.	36.	"	6.5	6,5	13.	"
23	Cazaville.....	1	6.	6.	8.	8.	9.	37.	"	6.	6.	12.	Bien.
24	Sainte-Barbe.....	4	7.	6.1	9.4	7.	8.	37.5	"	6.	5.5	11.5	"
25	St-Philippe.....	7	6.6	6.4	7.	7.2	9.	36.2	"	6.4	6.3	12.7	Très bien.
26	St-Constant.....	5	6.8	6.3	6.3	8.1	9.	36.5	"	6.2	6.2	12.4	"
27	St-Etienne.....	5	6.6	6.1	7.5	7.	9.	36.2	"	6.1	6.1	12.2	"
28	St-Stan.-de-Kost	6	6.7	6.2	6.8	7.1	9.	35.8	"	6.2	6.2	12.4	"
29	Ste-Philomène....	7	6.6	6.	8.	6.4	9.	36.	"	6.	6.	12.	Bien.
30	St-Isidore.....	5	7.5	6.3	4.	7.2	9.	34.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
31	St-Urbain.....	7	6.6	6.4	5.7	7.	9.	34.7	"	6.	6.	12.	Bien.
32	Norton-Creek....	1	6.	6.	6.	7.3	9.	34.3	"	6.	6.	12.	"
33	Godmanchester, di	1	4.5	5.5	4.	10.	9.	33.	"	6.	6.	12.	"
34	Havelock, diss....	1	6.5	6.	5.	7.9	8.	33.4	"	6.	5.5	11.5	"
35	St-Chrysost., No 1	1	6.	6.	8.	7.	7.	34.	"	5.	5.	10.	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN,

Insp. d'écoles.

M. RODOLPHE MALTAIS

La Malbaie, 1er juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						37	
b) Sous contrôle des syndics						9	
					Total		46
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						127	
b) Modèles						7	
c) Académiques						5	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		144
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						7	
c) Institutrices laïques						124	
d) Institutrices religieuses						47	
					Total		191
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						$600.00	
dans les académies						800.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						350.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						214.56	
dans les écoles modèles						275.00	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						196.66	
dans les écoles modèles						203.00	
dans les académies						242.12	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	726	Filles de 5 à 7 ans.	279				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2350	Filles de 7 à 14 ans.	2438				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	106	Filles de 14 à 16 ans.	199				
d) Garçons de 16 à 18 ans.		Filles de 16 à 18 ans.	38				
					Total....6648		
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4731	
b) Dans les écoles modèles						765	
c) Dans les académies						779	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						357	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						16	
					Total		6648
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						3126	65%
b) Dans les écoles modèles						610	79.75%
c) Dans les académies						761	98%
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						184	52%
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						13	81%
f) Présence moyenne générale						4724	
8.—Classification des élèves :							
En première année						2870	
En deuxième année						1566	
En troisième année						1172	
En quatrième année						638	
En cinquième année						201	
En sixième année						92	
En septième année						61	
En huitième année						28	
					Total		6648

REMARQUES GÉNÉRALES

J'ai l'honneur de vous soumettre quelques considérations d'ordre général touchant tout particulièrement à l'organisme de notre système scolaire dont le district que je visite fait partie.

Je ne m'attarderai pas à louer les précieuses qualités de notre personnel enseignant, pas plus que le dévouement incontestable de ces institutrices qui bravent quelquefois une vie faite de solitude et d'ennui. Au reste, nous sommes forcément des médecins pédagogiques à la recherche de quelques malaises qui peuvent exister dans le champ d'action de chaque inspecteur.

Maisons d'école.—Une des meilleures constatations que j'ai faites au cours de mes deux visites, c'est le grand nombre d'écoles construites d'après les plans et devis du Gouvernement dans des municipalités quelquefois bien pauvres. C'est un témoignage vivant du travail accompli par mes prédécesseurs sous la direction sage de votre département.

Goût esthétique.—Certaines institutrices de mon district ont un goût esthétique qui dénote la forte éducation qu'elles ont reçue. Les enfants confiés à leur charge en ressentent la bienfaisante influence, qui se traduit en des habitudes d'ordre qui leur font mieux comprendre la beauté et l'importance de l'éducation. C'est malheureusement le petit nombre. La décoration de la salle de classe fait partie de l'influence du milieu qui est pour une si large part dans la formation des individus.

Hygiène.—Nous ne saurions trop appuyer sur l'importance de l'hygiène à l'école. La bonne tenue et la propreté est une recommandation pour l'individu qui les pratique. Le sens de l'honneur en dépend, et nous ne saurions, les instituteurs de cette province, en dénier l'importance dans la course au succès. Quiconque fait fi de son honneur a perdu le plus puissant moyen de s'élever dans l'échelle sociale. Il est donc d'une importance capitale de répandre de plus en plus les connaissances élémentaires de cette science.

Mobilier scolaire.—Il y a peu de maisons d'école qui ne soient pourvues d'un mobilier perfectionné. Cependant, les tableaux sont en maints endroits trop petits.

Jeux.—Le développement physique est si étroitement lié au développement intellectuel, qu'on ne saurait négliger l'un sans entraver le progrès de l'autre. Les enfants passent de longues heures sur les bancs de l'école sans bouger à cet âge où la croissance physique exige l'emploi répété des muscles. La culture intellectuelle, pour ne pas tenir compte de la santé, souffre beaucoup d'un système de discipline qui fait abstraction des jeux.

Les enfants qui s'amusent en récréation donnent libre cours à l'instinct du jeu qui se trouve satisfait. Le travail peut se faire ainsi mieux dans l'ordre. Il importe donc pour les commissions scolaires et pour les institutrices d'établir des jeux organisés qui dépendent de certains règlements ou de certaines lois.

Bibliothèque pédagogique et scientifique.—Celui qui s'engage dans la carrière de l'enseignement ne doit pas oublier que l'avenir d'un pays dépend de la formation individuelle de chacun, que l'individu se forme en grande partie, et quelquefois en totalité, à l'école primaire. Trop d'institutrices ont des prétentions dignes de savant sans toutefois l'imiter dans l'étude. Vraiment elles n'ont pas toujours l'avantage d'étudier. Elles manquent de livres et se donnent par obligation à des travaux de couture et de broderie. Comme il importe que l'institutrice soit quasi universellement renseignée, il serait de la plus grande importance d'établir dans chaque école une bibliothèque pédagogique et scientifique. Beaucoup d'institutrices y trouveraient le moyen de s'instruire et de tromper l'ennui.

Le " Par coeur " —Le par cœur est la méthode dominante dans beaucoup trop de mes petites écoles rurales. La mémoire triomphe du raisonnement. Et le fait qu'un bon nombre de nos jeunes gens de la campagne ont oublié, presqu'en totalité, ce qu'ils ont appris d'histoire et de géographie, en est une preuve manifeste.

Ce qu'on peut dire de la géographie et de l'histoire est applicable aux autres branches du programme d'études.

Dessin.—Contrairement aux instructions données par le directeur général du dessin, beaucoup d'institutrices font encore copier des gravures à leurs élèves.

Grand succès.—Je ne puis conclure mes remarques générales sans attirer l'attention de votre département sur les succès remportés, au

point de vue de la méthode, par le couvent des Sœurs de Ste-Croix-de-Lachute et par le collège des Frères-du-Sacré-Cœur, de Ste-Agathe-des-Monts.

J'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes :

Saint-Jovite	$ 60.00
Notre-Dame-de-la-Paix	50.00
L'Ascension	40.00
Lachute	35.00
St-Faustin	30.00

Les instituteurs et institutrices dont les noms suivent méritent une gratification :

Monsieur J.-H. Carbonneau, Mme Alfred Lavallée, Mlle Aurélie Thomas, Mme D. Gingras, Mme E. Bellefleur, Mlles Maria Coutu, Armandine Viau, Anna Beauchemin, Mme A. Couturier, Mlles Berthe Paquin, Juliette Caron, Aurore Ouimet, Imelda Pilon, Marie-Aurore Campeau, Blanche St-Jacques, Léonie Brassard, A.-B. Coursol.

Voici le tableau des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.				Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Jovite	8	9.1	8.7	9.8	8.3	10.0	45 9	Excellent.		6 9	6.9	13 8	Très bien.
2	N.-D.-de-la-Paix	5	8.3	8.1	10.0	8.0	10.0	44.4	"		6 9	6 1	13 0	"
3	L'Ascension	4	8.6	8.0	10.0	8 2	10 0	44.8	"		6 9	7.2	14.1	"
4	Lachute, diss	3	9.4	9.5	10.0	9.6	10 0	48.5	"		8.9	8 8	17.7	Excellent.
5	St-Faustin	9	9.0	8.3	10.0	8.2	10.0	45.5	"		6.9	6.7	13.6	Très bien.
6	Nominingue	1	9.5	10.0	10.0	9.0	10 0	48.5	"		10.0	10 0	20 0	Excellent.
7	Ste-Agathe ville	2	9.8	9.9	9.0	9.3	10.0	48.0	"		9 8	9 7	19 5	"
8	Grenville No 3, dis	1	8.5	9.5	10.0	10 0	10 0	48.0	"		9.0	9 5	18 5	"
9	Ste-Marguerite-de Brown's Gore	1	8.5	9.0	10.0	9.5	10 0	47 0	"		9 5	10 0	19 5	"
10	Grenville No 2	1	8.5	9.5	10.0	8.0	10 0	47 0	"		8.9	8 5	17 4	"
11	Brownsburg, diss.	1	8.5	9.0	10.0	9.5	10 0	47.0	"		8.5	8.2	16.7	"
12	Carillon	1	9.0	9.0	10.0	9.0	10 0	47.0	"		8.0	7.5	15.5	Très bien.
13	Lac-des-Seize-Iles.	1	9.5	9.5	9.5	8.0	10.0	46.5	"		6.2	5 8	12.0	"
14	St-Rémi-d'Amherst	3	8.9	9.1	10.0	8.0	10.0	46.0	"		6 5	6 2	12 7	"
15	Papineau	2	8.6	9.0	9.0	9.2	10.0	45.8	"		7.3	7.2	14 5	"
16	St-André, par, diss	2	8.0	8.0	10.0	9.5	10.0	45.5	"		7.1	7.5	14.6	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
17	La-Macaza	1	9.0	9.0	9.6	8.0	10.0	45.6	"	7.0	6.6	13.6	"
18	Hartwell	4	8.6	8.8	10.0	8.0	10.0	45.4	"	8.2	7.7	15.9	"
19	Canton Morin, dis	1	8.5	8.5	9.5	8.5	10.0	45.0	"	7.4	7.2	14.6	"
20	La-Conception	3	8.7	8.2	10.0	8.3	10.0	45.2	"	6.6	6.3	12.9	"
21	St-Donat	2	8.8	8.1	10.0	8.0	10.0	44.9	"	8.0	8.1	16.1	Excellent.
22	Ste-Agathe, par	10	8.4	8.2	9.5	8.7	10.0	44.8	"	7.1	6.9	14.0	Très bien.
23	La-Nativité-de-Labelle	5	8.5	8.8	10.0	7.4	10.0	44.7	"	7.9	8.1	16.0	"
24	Ste-Valérie-de-Ponsonby	2	7.7	8.5	10.0	8.5	10.0	44.7	"	7.5	7.3	14.8	"
25	Grenville No 1 dis	2	7.2	8.0	10.0	9.5	10.0	44.7	"	7.0	7.1	14.1	"
26	Ste-Jérusalem	1	8.0	8.6	10.0	8.0	10.0	44.6	"	8.0	8.6	16.6	Excellent.
27	St-Adolphe-d'Howard	2	8.5	7.7	10.0	8.2	10.0	44.4	"	7.8	7.6	15.4	Très bien.
28	Arundel, diss	4	8.2	7.6	10.0	8.2	10.0	44.0	"	7.0	6.6	13.6	"
29	Canton Boyer	2	8.0	7.0	10.0	9.0	10.0	44.0	"	6.0	6.0	12.0	Bien.
30	Ste-Lucie-de-Duncaster	3	8.1	7.8	9.5	8.3	10.0	43.7	"	7.0	6.7	13.7	Très bien.
31	Lac-Labelle	1	8.2	8.0	10.0	7.5	10.0	43.7	"	6.0	6.0	12.0	Bien.
32	Addington	1	7.8	8.4	10.0	7.0	10.0	43.2	"	6.8	6.8	13.6	Très bien.
33	St-Michel-de-Wentworth, diss	1	7.0	7.5	10.0	8.5	01.0	43.0	"	7.0	6.5	13.5	"
34	Ste-Marguerite	5	7.6	7.5	10.0	7.8	10.0	42.9	"	7.4	7.3	14.7	"
35	Suffolk	7	8.2	7.9	9.5	7.2	10.0	42.8	"	6.9	6.6	13.5	"
36	Chatham No 1	6	7.6	8.1	10.0	8.5	10.0	44.2	"	7.8	7.8	15.6	"
37	Ste-Adèle	7	6.9	8.1	9.0	8.0	10.0	42.0	"	7.0	7.1	14.1	"
38	Preston	1	7.0	7.5	9.5	8.0	10.0	42.0	"	6.8	6.0	12.8	"
39	N-D-de-Montfort	1	6.5	6.0	10.0	8.5	10.0	41.0	"	7.8	7.6	15.4	"
40	St-André, village	2	7.5	8.0	9.0	7.5	10.0	42.0	"	7.4	7.2	14.6	"
41	Ste-Véronique-de-Turgeon	3	6.7	6.8	9.5	8.0	10.0	41.0	"	7.5	7.1	14.6	"
42	L'Annonciation	6	7.6	7.7	8.0	7.5	10.0	40.8	"	6.1	6.2	12.3	"
43	Lac-Windigo	1	8.5	9.0	10.0	8.0	10.0	45.5	"	6.8	6.2	13.0	"
44	Brébeuf	2	9.5	8.7	9.0	8.5	10.0	44.7	"	8.8	8.5	17.3	Excellent.
45	La Minerve	3	8.5	7.	8.5	7.5	10.0	42.2	"	7.5	7.3	14.8	Très bien.
46	Canton-Loranger	5	8.1	7.8	.....	6.5	10.0	43.4	Très bien.	7.9	7.6	15.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RODOLPHE MALTAIS,

Insp. d'écoles.

M. J.-G. MARIEN.

ST-JEAN, 31 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						36	
b) Sous contrôle des syndics						9	
					Total		45
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						105	
b) Modèles						11	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		121
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						25	
c) Institutrices laïques						143	
d) Institutrices religieuses						57	
					Total		226
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles						800	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles							
b) Instituteurs religieux : dans les académies						406	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						275	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles						368	
c) Institutrices laïques : dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						312	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles						268	
d) Institutrices religieuses : dans les académies						275	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1158	Filles de 5 à 7 ans.	1112			2270	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3548	Filles de 7 à 14 ans.	3508			7056	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	991	Filles de 14 à 16 ans.	1053			2044	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	408	Filles de 16 à 18 ans.	395			803	
					Total		11373
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4351	
b) Dans les écoles modèles						1515	
c) Dans les académies						1740	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						216	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		7822
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						65 7	
b) Dans les écoles modèles						75 8	
c) Dans les académies						82 5	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						81	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							76.
8.—Classification des élèves :							
En première année						3424	
En deuxième année						1799	
En troisième année						1387	
En quatrième année						804	
En cinquième année						251	
En sixième année						98	
En septième année						51	
En huitième année						8	
					Total		7822

REMARQUES GÉNÉRALES

98 écoles ont été en activité toute l'année, 17 pendant une partie seulement et 3 n'ont pas fonctionné du tout. Dans la plupart des cas, les institutrices avaient laissé l'école sans raisons suffisantes. Cela se rencontre un peu trop souvent et la loi devrait protéger davantage les commissions scolaires contre les institutrices qui ne font pas honneur à leur signature. Si leur brevet était suspendu pour un an ou deux, je crois qu'elles y regarderaient à deux fois avant de laisser l'école dans le cours de l'année. La même règle devrait s'appliquer à celles qui s'engagent pendant les vacances et ne se présentent pas en septembre, ayant accepté un autre engagement dans une municipalité voisine. Bien souvent l'école reste fermée un mois ou plus avant que l'on ait pu trouver une remplaçante.

Certaines commissions scolaires ont la mauvaise habitude de remercier de leurs services toutes les institutrices indistinctement pour le 1er mai, qu'elles soient compétentes ou non; alors qu'arrive-t-il? elles s'engagent ailleurs, et on change d'institutrices tous les ans dans ces municipalités-là. Sous prétexte qu'il ne faut pas froisser les incapables, on ne se fait aucun scrupule de froisser celles qui se sont dévouées toute l'année ; au lieu de suivre vos instructions, en s'efforcant de garder les mêmes institutrices, on fait tout le contraire.

6 écoles ont été construites cette année : à Aldfield-Est, Northfield No 2, Grand-Remous, Egan Canton No 1, Ste-Philomène-d'Egan No 4, et St-Edouard-de-Wakefield No 2. Toutes ont été acceptées.

Les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent ont mérité une gratification : J.-A. Roy, Rosa Rainville, Pearl Cavanagh, Lily Addey, Marie-Ant. Mercier, Irène Henston, Marie-Ange Marois, Yvonne Martel, Florida Lavigne, Bernadette Bock, Oliva Tremblay, Hermine Savard, Berthe Madore, Bl.-Ernestine Charlebois, Blanche-Hél. Desjardins.

Je vous prie d'accorder un octroi spécial aux municipalités pauvres suivantes : Hull-canton diss., Denholm et Bowman diss., Portland-Ouest diss., Aylwin diss., Aldfield-Est, Bryson diss., Leslie et Clapham, Aumond, Cameron, St-Alphonse-de-Lytton, Ste-Philomène-d'Egan, Wright, Egan-canton, Grand-Remous, Dorion, Hincks, St-Jean-de-Wakefied, Low.

Primes d'encouragement aux municipalités les plus méritantes :

Grand-Remous	$ 60.00
Aldfield-Est	50.00
Ste-Philomène-d'Egan	40.00
Egan-Ouest	35.00
Ste-Marie-de-Quyon	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hull	10	9.5	10.	10.	9.4	9.2	48.1	Excellent.	8.6	7.4	16.	Très bien.
2	St-Ed.-de-Wakefi.	2	9.5	8.	10.	9.	10.	46.5	"	8.5	8.	16 5	Excellent.
3	Ste-Céc.-de-Mash.	6	9.1	8.5	10.	8.5	10.	46.1	"	8.2	7.8	16.	Très-bien.
4	Aumond	3	7.5	7.5	10.	9.	10.	44.	"	9.5	8.5	18.	Excellent.
5	Egan, canton	3	8.	9.	9.	9.3	10.	45.3	"	9.	7.3	16.3	"
6	Maniwaki	1	8.	9.	10.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	Très bien.
	Grand-Remous.	1	7.	8.	9.	9.	10.	43.	"	9.	9.	18.	Excellent.
7	Pointe-Gatineau	2	8.	10.	10.	9.	8.5	45.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
8	Northfield	5	7.6	8.5	10.	9.	10.	45.1	"	8.	7.3	15.3	"
9	Onslow-Sud, diss.	1	6.	8.	10.	9.2	10.	43.2	"	9.	8.	17.	Excellent.
10	Aylmer	2	6.5	8.5	10.	10.	10.	45.	"	8.	7.	15.	Très bien.
	Eardley	4	9.	8.	10.	8.3	10.	45.3	"	8.	6.7	14.7	"
	Bryson, diss.	1	8.	7.	10.	10.	10.	45.	"	8.	7.	15.	"
	Gracefield	1	8.	9.	10.	8.	10.	45.	"	8.	7.	15.	"
11	Aldfield-Sud	1	6.	7.	10.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
	Pt.-du-Fort, diss	1	7.	8.	10.	10.	10.	45.	"	7.	7.	14.	"
12	Bouchette	8	7.8	7.3	10.	8.	10.	43.1	"	8.1	7.4	15.5	"
13	Egan-Ouest	1	7.	7.	10.	9.	10.	43.	"	8.	7.	15.	"
	St-J.-de-Wakefi.	1	8.5	8.	10.	8.	8.	42.5	"	8.	8.	16.	"
14	Up.-Litchfield, d.	1	7.	8.	10.	10.	8.	43.	"	7.6	7.	14.6	"
15	Ste-Phil.-d'Egan.	5	6.8	7.2	10.	8.2	10.	42.2	"	8.	7.3	15.3	"
16	Cameron	5	6.8	7.9	10.	7.2	10.	41.9	"	8.	7.2	15.2	"
17	Ste-M-de-Quyon	1	9.	7.	10.	10.	6.	42.	"	8.	7.	15.	"
	St-Alp.-de-Lyt.	2	6.	6.	10.	9.	10.	41.	"	8.	8.	16.	"
18	empleton-Ouest.	4	7.3	7.3	9.	8.8	10.	42.4	"	8.	6.5	14.5	"
19	Hinks	3	7.	7.5	8.	7.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
20	Denholm & Bowman, diss	1	7.	7.	9.	7.	10.	40.	Très bien.	8.	7.	15.	"
21	Aldfield-Est	1	8.	6.	7.	7.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
22	Cantley	2	7.	7.	10.	9.	7.5	40.5	Excellent.	7.	6.	13.	"
23	Wright	6	5.6	5.6	10.	8.	9.	38.	Très bien.	7.3	7.	14.3	"
24	Stagsburn & Fieldville	2	3.5	6.	8.	9.5	10.	37.	"	8.	7.5	15.5	"
25	Low	3	5.6	5.6	10.	8.	9.	38.	"	7.3	7.	14.3	"
26	Leslie & Clapham.	4	5.	5.7	8.	8.5	10.	37.2	"	7.6	7.3	14.9	"
27	St-Et.-de-Chelsea.	3	8.5	7.	7.	8.	7.5	38.	"	7.	7.	14.	"
28	Pontiac	1	5.5	6.	8.	8.	5.	32.5	"	10.	9.	19.	Excellent.
29	Hull-Cant. diss.	2	6.	6.	8.	8.	10.	38.	"	7.	6.	13.	Très bien.
	St-J.-de-Wakefi	1	7.	8.	10.	10.	5.	40.	"	5.	6.	11.	Bien.
30	Bristol, diss	3	6.	7.	6.	6.	10.	35.	"	7.	6.	13.	Très bien.
31	Onslow-Nord	1	7.	5.	8.	9.	5.	34.	"	6.	6.	12	Bien.
32	Dorion	1	2.	5.	8.	7.5	10.	32.5	"	7.	6.	13.	Très bien.
33	Aylwin diss	2	4.5	4.5	7.	5.9	9.	30.9	"	5.5	5.5	11.	Bien.
34	Ste-Elisabeth-de-Frankton	5	7.8	8.	8.	7.6	10.	41.4	Excellent.	Fermées à la 2e visite.			
35	Killarney	1	5.	5.	8.	8.5	9.	35.5	Très bien.	Fermée.			
36	Portland-Ouest,dis	1	2.	2.	9.	8.6	10.	31.6	"	Non visitée			
37	Kensington	3	Période d'organisation.										
38	Baskatong	1	Ne fonctionne pas.										
39	N.-Dame-du-Laus No. 5	1	Ne fonctionne pas.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G. MARIEN,
Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER

Montréal, 10 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous exprimer de nouveau toute ma reconnaissance pour le grand honneur de votre visite, cette année, à plusieurs écoles sous ma juridiction. Cette marque d'intérêt de la part de la plus haute autorité scolaire en cette province a agréablement impressionné maîtres et élèves et nous autorise à formuler l'espoir que vous nous procurerez l'avantage d'en jouir encore.

I.—SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :			
a) Sous contrôle des commissaires		12	
b) Sous contrôle des syndics		0	12
Total			
2.—Nombre d'écoles :			
a) Elémentaires sous contrôle		46	
b) Modèles		23	
c) Académiques sous contrôle		26	95
d) d'Institutions indépendantes subventionnées: 7 acad. 1 mod		8	
e) d'institutions indépendantes non subventionnées: 10 acad. 3 mod. 7 élém		20	28
Total			123
3.—Nombre de titulaires :			
a) Instituteurs laïcs dans les écoles sous contrôle	180		
Instituteurs laïcs dans les écoles indépendantes		2	
b) Instituteurs religieux dans les écoles sous contrôle	318		
Instituteurs religieux dans les écoles indépendantes		76	
c) Institutrices laïques dans les écoles sous contrôle	175		
Institutrices laïques dans les écoles indépendantes		11	
d) Institutrices religieuses dans les écoles sous contrôle	431		
Institutrices religieuses dans les écoles indépendantes		299	1.492
Total	1.104	388	
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :			
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		$898.30	
dans les écoles modèles		993.10	
dans les académies		977.00	956.13
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		550.	
dans les écoles modèles		488.	
dans les académies		475.	504.33
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires		385.40	
dans les écoles modèles		435.50	
dans les académies		521.50	447.47
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires		300.	
dans les écoles modèles		300.	
dans les académies		300.	300.

I.—SOMMAIRE STATISTIQUE— *(suite)*

5)—*Garçons et filles inscrits dans les écoles sous contrôle* :					
Garçons de 5 à 7 ans	2.669	Filles de 5 à 7 ans	2.809		
Garçons de 7 à 14 ans	13.122	Filles de 7 à 14 ans	13.049		
Garçons de 14 à 16 ans	1.132	Filles de 14 à 16 ans	1.078		
Garçons de 16 à 18 ans	210	Filles de 16 à 18 ans	200		
	17 143		17.136		
				34 279	
Garçons et filles inscrits dans les écoles indépendantes :					
Garçons de 5 à 7 ans	665	Filles de 5 à 7 ans	543		
Garçons de 7 à 14 ans	1.145	Filles de 7 à 14 ans	1.816		
Garçons de 14 à 16 ans	361	Filles de 14 à 16 ans	662		
Garçons de 16 à 18 ans	198	Filles de 16 à 18 ans	375		
	2.369		3.396		
				5.765	
					40.044
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				7.837	
b) Dans les écoles modèles				10.684	
c) Dans les académies				15.758	34.279
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				1.569	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				4 196	5.765
Total					40.044
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				89.3%	
b) Dans les écoles modèles				91 %	
c) Dans les académies				92.5%	90.9%
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				91.2%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				88. %	89.6%
f) Présence moyenne générale					90.25%
8a.—Classification des élèves dans les écoles sous contrôle :					
En première année				14.180	
En deuxième année				7 956	
En troisième année				5.854	
En quatrième année				3.462	
En cinquième année				1.459	
En sixième année				793	
En septième année				368	
En huitième année				207	
Total					34.279
8b.—Classification des élèves dans les écoles indépendantes :					
En première année				1.841	
En deuxième année				934	
En troisième année				818	
En quatrième année				663	
En cinquième année				521	
En sixième année				421	
En septième année				334	
En huitième année				233	
					5.765
Total					40.044

II.—REMARQUES GÉNÉRALES

Fonctionnement du nouveau régime scolaire à Montréal

Depuis un an, les écoles comprises dans le territoire de la cité de Montréal sont régies par un nouveau système d'administration qui donne les meilleurs résultats. Grâce à ce régime, plusieurs réformes très importantes ont été accomplies, entre autres : le contrôle plus efficace du personnel enseignant, une meilleure préparation des matières de classe dans toutes les écoles, des cours d'amélioration et de perfectionnement donnés aux instituteurs, l'établissement de l'uniformité des manuels et le rajustement du salaire des professeurs.

Au point de vue pécuniaire, nous avons toutes les raisons de croire que les deniers de la nouvelle commission seront administrés de la façon la plus économique possible. Les constructions futures seront peut-être plus modestes et moins coûteuses, mais on peut être assuré qu'elles offriront aux enfants le bien-être nécessaire à leur santé et à leur développement intellectuel. Somme toute, on peut affirmer que le présent système est une excellente solution au problème de l'enseignement primaire et de l'administration de la taxe scolaire en notre métropole canadienne.

Inspection

Cette année encore, j'ai visité deux fois toutes les écoles de ma circonscription et je puis affirmer que le programme d'études officiel y est fidèlement suivi. Dans mes rapports particuliers aux différentes commissions scolaires, j'ai fait sur la mise en opération du programme autorisé quelques remarques qui me semblaient opportunes.

Il est donc inutile de me répéter ici, d'ailleurs l'espace à ma disposition ne me le permet pas. Qu'il me suffise d'ajouter ceci : le réveil pédagogique que je vous signalais l'an dernier s'est manifesté dans nos écoles par des progrès plus sensibles qui sont de bon augure pour l'avenir.

Jardins scolaires

Il me fait plaisir de vous signaler la création de quelques jardins scolaires dans mon district, notamment aux écoles : Boucher de La-Bruère, du Sacré-Cœur et Sainte-Madeleine. Plus de 175 écoliers et écolières se sont constitués " soldats du sol " dans leurs localités respectives.

Le besoin impérieux d'augmenter la production agricole dans notre pays et la perspective de la rareté des comestibles cet hiver ont sans doute été les causes déterminantes de l'introduction de l'horticulture pratique dans ces institutions, néanmoins cette heureuse initiative doit avoir un lendemain. Je forme des vœux pour que ce genre d'enseignement soit donné partout où l'emplacement de l'école le permettra : les élèves y trouveront d'utiles leçons de choses dont ils seront en tout temps heureux de bénéficier.

Pour les enfants Belges

L'Œuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique ayant obtenu du Comité catholique l'autorisation de tendre la main dans nos écoles en faveur des enfants belges, je me suis fait un devoir d'organiser une collecte dans celles de mon district, l'automne dernier. Plaider la cause des enfants belges "qui meurent de faim par centaines chaque jour" a été chose facile à faire, et je tiens à remercier les commissions scolaires et leur personnel enseignant d'avoir bien voulu donner à cette œuvre si méritoire tout l'appui possible.

Il y avait dans cette souscription une excellente leçon de charité chrétienne qui a été bien comprise, puisque les oboles recueillies dans les seules écoles sous contrôle ont fourni la somme de $501.23.

Gratifications des instituteurs

La somme allouée à cette fin étant basée sur le nombre des écoles d'un district, non sur celui des classes, ne me permet pas de récompenser tous les instituteurs qui ont obtenu beaucoup de succès dans l'enseignement.

Je suis donc forcé de remettre à une autre année plusieurs professeurs bien méritants. Ceux dont les noms suivent ont droit à une gratification : MM. Méd. Tremblay, J.-N. Robert, J.-A. Lecomte, James Lyng, Raoul Laberge, Alexis Boivin, J.-B. St-Amour, Mlles Anglore Lalime, Blanche Chauvin, Yvonne Martin, Anna Poitras, E. Boivin.

Primes aux municipalités

Montréal-Est, pour l'achat d'une partie du mobilier de l'école " Richard "	$ 60.00
Saint-Charles (Bas-du-Sault), des deux nouvelles écoles	50.00
District Centre (Comm. des E. Catho. de Montréal), pour les bibliothèques des écoles " Marguerite-Lemoyne ", "Saint-Eusèbe " et " Souart "	40.00
District Est (Comm. des E. Catho. de Montréal), pour les bibliothèques des écoles " Saint-Victor	35.00
Saint-Bernardin-de-Sienne, pour la bibliothèque de l'école No 1	30.00

Maisons d'écoles acceptées

Dans le cours de l'année scolaire 1917-1918, j'ai accepté les maisons d'écoles suivantes :

Ecole No 1, Saint-Bernardin-de-Montréal,
" Saint-Victor, District Est,
" Guybourg, District Est,
" Sainte-Philomène (agrandissement), District Est,
" Marguerite-Lemoyne, District Centre,
" Souart, District Centre,
" Saint-Eusèbe (agrandissement), District Centre,
" Richard, Montréal-Est.

Voici la liste des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	District Centre, Com. des Ec. cath. de Montr..	35	9.2	9.8	10.	10.	10.	49	Excellent.	10.	6.7	16.7	Excellent.
2	Dist. Est, Com. des Ec. Catho. de Montréal...	44	9.1	9.2	10.	10.	10.	48.3	"	10.	6.5	16.5	"
3	La Côte St-Michel	1	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	6.	16.	Très bien.
4	La Pte-aux-Trembles.....	3	10.	10.	8.	8.5	10.	46.5	"	9.3	7.	16.3	Excellent.
5	St-Bernardin-de-Montréal.....	2	10.	10.	6.	10.	10.	46.	"	10.	6.	16.	Très bien.
6	Dist. Nord, Com. des Ec. Cath. de Montréal..... (Les 3 éc. du Slt au-Récollet) .	3	7.	8.	10.	10.	10.	45.	"	10.	6.3	16.3	Excellent.
7	La Côte St-Léonard.....	1	8.	8.	8.	9.	10.	43.	"	10.	6.	16.	Très bien.
8	Montréal-Est....	1	6.	9.	8.	8.	10.	41.	"	10.	6.	16.	"
9	St-Jules.....	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	Très bien.	10.	6.	16.	"
10	La Riv-des-Prairies, paroisse...	2	7.5	7.5	6.	8.	10.	39.	"	10.	6.	16.	"
11	St-Charles, Bas-du-Sault.....	1	5.	7.	8.	8.	10.	38.	"	10.	6.	16.	"
12	La Riv-des-Prairies, village....	1	6.	7.	7.	6.	10.	36.	"	9.	5.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,

Insp. d'écoles.

M.-A. MILLETTE

POINTE-AU-PIC, le 20 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires							17
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		17
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires							90
b) Modèles							8
c) Académiques							2
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							2
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							2
					Total		104
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							5
b) Instituerus religieux							10
c) Instituteurs laïques							106
d) Institutrices religieuses							9
					Total		130
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						$.500
	dans les académies						487
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						350
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						167.40
	dans les écoles modèles						204.25
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						212.50
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	778	Filles de 5 à 7 ans.	822	1600			
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2066	Filles de 7 à 14 ans.	2078	4144			
c) Gaons de14 à 16 ans.	485	Filles de 14 à 16 ans.	478	963			
d) Garçons de 16 à 18 ans.	202	Filles de 16 à 18 ans.	220	422			
				7129	Total		
6.—Nombre d'élèves inscrits :						Garçons	Filles
a) Dans les écoles élémentaires						1446	1007
b) Dans les écoles modèles						392	439
c) Dans les académies						488	
d) Dans les nstitutions indépendantes subventionnées						19	402
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						20	5
					Total	2365	2453
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						Garçons	Filles
a) Dans les écoles élémentaires						69%	69%
b) Dans les écoles modèles						77%	72%
c) Dans les académies						76%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						47%	75%
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						85%	80%
f) Présence moyenne générale						70%	74%
8.—Classification des élèves :							
En première année							1424
En deuxième année							1182
En troisième année							1212
En quatrième année							616
En cinquième année							205
En sixième année							110
En septième année							36
En huitième année							33
					Total		4818

REMARQUES GÉNÉRALES

2 écoles académiques de garçons,
1 école modèle de garçons,
1 école modèle de filles,
6 écoles modèles mixtes,
88 écoles élémentaires mixtes,
2 écoles élémentaires de filles,

se partagent mon district. En plus, ce district possède 2 couvents académiques indépendants de filles, 1 école modèle indépendante de garçons, 1 école élémentaire indépendante mixte.

Il y a un progrès marqué dans le développement des intelligences enfantines. Le raisonnement fait place au par cœur à outrance.

Le corps enseignant de mon district se compose de 10 religieux ; 9 religieuses ; 1 laïc avec diplôme académique ; 4 laïcs avec diplôme modèle ; 1 institutrice avec diplôme académique ; 30 avec diplôme modèle ; 62 avec diplôme élémentaire et 13 non diplômées.

Les constructions nouvelles continuent à faire place aux vieilles masures froides et non hygiéniques.

Nous avons eu augmentation de salaire dans plusieurs municipalités, et je prévois encore certaines augmentations pour cette année.

Depuis deux ans, plusieurs citoyens de La-Malbaie se sont formés en comité et avec mon aide ont fait subir les examens du certificat d'études. Je me permets de remercier publiquement ces messieurs du dévouement qu'ils portent à notre jeunesse étudiante. Ces examens développent le point d'honneur chez les enfants, leur donnent un but immédiat pour leurs études, obligent les institutrices à suivre le programme et poussent les parents à ne pas retirer trop vite leurs enfants de l'école.

Nos écoles indépendantes font un excellent travail. L'école ménagère de La-Malbaie nous donne de bonnes cuisinières et de véritables couturières. Je crois que sous peu la ville de Baie-St-Paul jouira des mêmes avantages.

L'enseignement agricole par le jardin scolaire et celui du dessin font leur chemin en développant le goût du beau et du travail de la terre.

Les municipalités suivantes ont droit au fonds des écoles pauvres. Callières, De Salles, St-Placide, St-Siméon, St-Urbain, St-Hilarion, Petite-Rivière-St-François, Isle-aux-Coudres et St-Fidèle.

Veuillez, s'il vous plaît, accorder les primes d'encouragement à

Les Eboulements	$60.00
De Salles	50.00
St-Hilarion	40.00
St-Siméon, par	35.00
Pointe-au-Pic	30.00

Voici maintenant le tableau des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ville Baie-St-Paul	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	La-Malbaie	17	8.6	9.7	9.	8.4	10.	45.7	"	9.2	9.	18.2	"
3	St-Siméon, village	1	9.	9.5	7.	9.5	10.	45.	"	10.	9.	19.	"
4	Pointe-au-Pic	2	9.	9.5	6.	9.5	10.	44.	"	10.	9.5	19.5	"
5	Les-Eboulements	12	8.1	9.	4.5	7.4	9.	38.	Très bien.	8.5	8.3	16.8	"
6	Callières	1	7.	7.	6.	7.	10.	37.	"	8.	8.	16.	Très bien.
7	Ste-Agnès	4	7.	7.2	6.	7.1	9.	36.3	"	9.7	9.2	18.9	Excellent.
8	St-Fidèle	6	7.1	7.6	5.5	8.	8.	36.2	"	8.5	8.5	17.	"
9	St-Irénée	7	8.1	8.4	4.	7.3	8.	35.8	"	9.	8.7	17.7	"
10	Pte-Rre-St-Franç	5	7.2	7.6	6.	6.	9.	35.8	"	8.	7.8	15.8	Très bien.
11	St-Hilarion	7	7.1	7.1	5.	7.5	8.	35.	"	8.4	8.5	16.9	Très bien.
12	Isle-aux-Coudres	4	8.	7.	3.5	7.	9.	34.5	"	9.2	9.2	18.4	Excellent.
13	St-Placide	2	5.	6.	6.	9.	8.	34.	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
14	St-Siméon, par	4	5.7	5.7	7.	8.5	7.	34.	"	7.5	7.2	14.7	Très bien.
15	St-Urbain	7	5.5	6.8	6.	6.5	8.	32.9	"	9.	9.1	18.1	Excellent.
16	Baie-St-Paul, par	14	7.4	7.8	3.	5.1	8.	31.3	"	9.4	9.2	18.6	"
17	DeSalles	5	6.	5.	6.	6.1	8.	31.1	"	9.4	9.4	18.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. MILLETTE,

Insp. d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

SAINT-AIMÉ, 29 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant ; I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarque générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						37	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total	37	
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						149	
b) Modèles						13	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							11
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							3
					Total	165	14
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs S. C.						1	
b) Instituteurs religieux S. C.						27	
c) Institutrices laïques S. C.						150	
d) Institutrices religieuses S. C.						74	
					Total	252	
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$750	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					414 28	
	dans les écoles modèles					450.00	
	dans les académies					394.44	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					193.61	
	dans les écoles modèles					230.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					211.90	
	dans les écoles modèles					178.20	
	dans les académies					169.23	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	905	Filles de 5 à 7 ans.	964			1869	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3195	Filles de 7 à 14 ans.	3054			6249	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	639	Filles de 14 à 16 ans.	562			1201	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	192	Filles de 16 à 18 ans.	183			375	
					Total	9694	
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5231	
b) Dans les écoles modèles						1515	
c) Dans les académies						1068	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							1132
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							166
					Total	7814	1298
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						79.66	
b) Dans les écoles modèles						84.42	
c) Dans les académies						87.17	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							88.78
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							95.18
f) Présence moyenne générale						83.75	91.98
8.—Classification des élèves :							
En première année						2465	
En deuxième année						2151	
En troisième année						1793	
En quatrième année						982	
En cinquième année						260	
En sixième année						104	
En septième année						34	
En huitième année						25	
					Total	7814	

REMARQUES GÉNÉRALES

A.—La loi de l'instruction publique est observée d'une manière régulière dans la plupart des municipalités. L'uniformité des livres fait défaut dans certaines paroisses ainsi que l'emploi des livres autorisés, mais j'attends, sous peu, une conformité générale à ces règlements si importants.

B.—Le salaire moyen de cette année est de $215.00 ; il y a augmentation de $14.00 sur celui de 1916-17, lequel était de $201.00.

C.—J'ai constaté, au cours de mes visites du second semestre, une amélioration importante dans l'enseignement de l'anglais ; plusieurs institutrices ne possédant pas les connaissances voulues pour donner des leçons pratiques sur cette langue ont suivi un cours spécial pendant les vacances de 1916-17.

D.—Je dois des félicitations bien méritées aux municipalités de St-Hyacinthe (cité), St-Denis (par.), Ste-Madeleine (vill.) et St-Pie (par.) qui ont construit ou réparé des maisons d'une manière tout à fait moderne et confortable.

E.—Voici les municipalités qui ont droit aux primes d'encouragement :

Ste-Madeleine (vill.)	$ 60.00
St-Hyacinthe (cité)	50.00
St-Pie (par.)	40.00
St-Denis (par.)	35.00
La Présentation	30.00

Voici maintenant le tableau des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de calsse autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Denis, village..	2	9.8	9.7	9.5	9.3	10.	48.3	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	St-Hyacinthe, cité	4	10.	9.9	10.	8.8	9.6	48.3	"	9.3	9.2	18.5	"
3	Salvail.....	1	10.	10.	9.	7.5	10.	46.5	"	10.	10.	20.	"
4	St-Charles, village	1	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	9.5	9.5	19.	"
5	Richelieu, village.	1	9.5	10.	10.	7.5	10.	47.	"	9.5	9.5	19.	"
6	Girouard.....	2	10.	10.	10.	7.5	9.8	47.3	"	9.3	9.2	18.5	"
7	La-Providence...	1	9.	10.	10.	7.5	9.5	46.	"	9.5	9.5	19.	"
8	Marieville.....	2	8.5	9.5	9.5	9.3	10.	46.8	"	8.5	8.5	17.	Très bien.
9	St-Pie, village....	2	10.	10.	9.	8.8	10.	47.8	"	7.7	7.8	15.5	"
10	Ste-Madeleine, vil	1	10.	9.5	9.	7.5	10.	46.	"	8.5	8.5	17.	"
11	St-Dominique, par	5	6.6	9.1	9.5	9.2	10.	44.4	Très bien.	9.1	9.1	18.2	Excellent.
12	St-Hilaire.....	6	9.8	9.8	10.	8.5	10.	48.1	Excellent.	7.2	7.2	14.4	Très bien.
13	Rougemont, vill..	1	7.	8.	9.5	9.	10.	43.5	Très bien.	8.8	8.7	17.5	"
14	La-Présentation..	8	8.3	9.6	9.	9.1	10.	46.	Excellent.	7.3	7.3	14.6	"
15	St-Ths-d'Aquin...	5	9.	9.3	9.5	8.5	9.4	45.7	"	7.3	7.3	14.6	"
16	Ste-Rosalie.....	5	8.9	8.9	7.5	7.5	10.	42.8	Très bien.	8.5	8.5	17.	"
17	N.-D.-de-St.-Hyac	3	8.	8.7	9.5	8.7	9.5	44.4	"	7.2	7.1	14.3	"
18	St-Pie, par.....	12	8.	8.6	9.5	9.	10.	45.1	Excellent.	6.7	6.8	13.5	"
19	N.-D.-de-Bonsec..	3	8.7	9.	7.5	8.7	9.8	43.7	Très bien.	7.3	7.3	14.6	"
20	Rougemont, par..	4	9.1	9.5	8.5	8.6	10.	45.7	Excellent.	6.3	6.2	12.5	"
21	Ste-Angèle.....	6	8.	9.3	8.5	8.	9.5	43.3	Très bien.	7.3	7.2	14.5	"
22	St-Charles, par...	6	8.4	9.3	9.	7.5	9.9	44.1	"	6.8	6.7	13.5	"
23	Ste-M.-de-Monn..	10	8.3	7.9	8.5	8.	9.5	42.2	"	7.5	7.5	15	"
24	St-Barnabé.....	6	8.3	9.1	9.	7.5	9.6	43.5	"	6.7	6.6	13.3	"
25	St-Jude.....	6	9.5	9.3	9.	7.5	9.3	44.6	"	6.	6.	12.	Bien.
26	St-Denis, paroisse.	8	8.	9.	8.5	7.5	9.5	42.5	"	7.	7.	14.	Très bien.
27	St-Mathias.....	5	7.5	7.8	8.5	7.7	9.5	41.	"	7.6	7.6	15.2	"
28	St-Damase.....	10	7.	8.4	8.	7.6	9.5	40.5	"	7.5	7.5	15.	"
29	St-Césaire, vill...	2	9.5	10.	.....	9.	10.	38.5	Excellent.	8.5	8.5	17.	"
30	St-Dominique, vill	1	7.	8.	7.	6.	10.	38.	Très bien.	8.5	8.5	17.	"
31	St-Bernard.....	4	6.5	8.4	9.	7.5	10.	41.4	"	6.6	6.7	13.3	"
32	St-Hya.-le-Conf..	4	6.8	8.6	8.5	7.5	9.5	40.9	"	6.8	6.8	13.6	"
33	St-Joseph.....	1	8.	9.	9.	9.	9.	44.	"	5.	5.	10.	Bien.
34	St-Paul-d'Abbots.	7	7.5	8.6	8.5	7.7	9.2	41.5	"	6.	6.	12.	"
35	St-Césaire, par...	10	8.2	8.4	7.	7.6	9.7	40.9	"	6.	5.9	11.9	"
36	St-J.-Baptiste....	7	8.1	8.4	6.	7.1	9.5	39.1	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
37	Ste-Madeleine, p..	3	6.8	8.2	9.	8.2	9.5	41.7	"	3.5	3.5	7.	Mal.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,
Insp. d'écoles.

M. L.-O. PAGE.

LOTBINIÈRE, 15 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						31	
b) Sous contrôle des syndics						1	
					Total	32	
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						162	
b) Modèles						17	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						5	
e) d Institutions indépendantes non subventionnées							
					Total	187	
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						6	
c) Institutrices laïques						187	
d) Institutrices religieuses						48	
					Total	243	
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					$600 00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					$375.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					$175.15	
	dans les écoles modèles					$229.15	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					$187.50	
	dans les écoles modèles					$196.87	
	dans les académies					$225 00	
5.—Nombre d enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	546	Filles de 5 à 7 ans.	555				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2461	Filles de 7 à 14 ans.	2481				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	109	Filles de 14 à 16 ans.	237				
d) Garçonsde 16 à 18ans.	12	Filles de 16 à 18 ans.	91				
					Total	6492	
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4582	
b) Dans les écoles modèles						1279	
c) Dans les académies						345	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						286	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total	6492	
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						.793	
b) Dans les écoles modèles						.843	
c) Dans les académies						.869	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						.86	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale						.816	
8.—Classification des élèves :							
En première année						1954	
En deuxième année						1521	
En troisième année						1407	
En quatrième année						1112	
En cinquième année						285	
En sixième année						144	
En septième année						57	
En huitième année						12	
					Total	6492	

REMARQUES GÉNÉRALES

MM. les commissaires d'écoles, en général, ont fait de louables efforts pour promouvoir la cause de l'éducation. Toutes les écoles ont été dirigées par des institutrices brevetées et, afin de retenir dans l'enseignement les institutrices les plus compétentes, le minimum des salaires a été porté à $240.00 dans Ste-Agathe No 1 ; à $200.00 dans Lourdes, St-Agapit ville, St-Octave, St-Flavien village ; à $175.00 dans Sommerset-Nord, Lotbinière village et Ste-Emilie.

MM. les commissaires m'accompagnent lorsque je fais l'inspection officielle de leurs écoles et s'empressent généralement de remédier aux défauts que je leur signale.

Voici les noms des municipalités que je vous recommande pour les primes établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905 :

St-Apollinaire	$ 60.00
St-Pierre-Baptiste	50.00
Inverness	40.00
Lourdes	35.00
Ste-Agathe No 1	30.00

Les institutrices, à peu d'exceptions près, ont eu des succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire qui vient de finir. Plusieurs d'entre elles poursuivent leurs études même au cours des vacances d'été, et l'automne dernier, celles dont les noms suivent m'ont présenté une composition pédagogique très bien faite.

Mlles Delvina Garneau, Jeanne Noel, Bernadette Genest, Marie-Louise Bélanger, Florestine Croteau, Marie-Ange Drouin, Marie Tardif, Homérine Rousseau, Alma Tardif, Marie-Anne Gagné, Flore Lafleur.

Les primes pour succès dans l'enseignement ont été méritées par : M. Armand Desjarlais, Mlles Delvina Garneau, Joséphine Guay, Anna Tousignant, Bernadette Genest, Anna-Marie Laflamme, Azilda Boulanger, Jeanne Noel, Joséphine Laliberté, Emma Cayer, Eva Samson, Bernadette Hamel, Georgiana Bouffard, Rose Blais, Marie-Louise Ouellet, Sophie Dubé, Elmire Barabé, Emily Brown, Mary Kelly, Flore Lafleur, Jeanne Godbout, Laura Bourget.

Voici le tableau des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Falvien, village	1	9.0	9.0	10.	10.0	10.0	48.0	Excellent.	9.0	9.0	18.0	Excellent.
2	St-Agapitville....	1	9.0	9.0	10.0	10.0	10.0	48.0	"	9.0	9.0	18.0	"
3	St-Patrice.....	5	9.5	9.2	10.	10.0	10.0	48.7	"	8.7	8.5	17.2	"
4	Ste-Agathe No 1..	3	9.0	8.0	9.0	10.0	10.0	46.0	"	9.6	9.6	19.2	"
5	Laurierville.....	3	9.0	9.0	9.0	7.5	10.0	44.5	"	10.0	9.0	19.0	"
6	St-Octave.....	3	7.7	7.7	9.0	10.0	10.0	44.4	"	9.7	9.3	19.0	"
7	Lourdes.....	6	7.8	7.8	10.0	10.0	10.0	45.6	"	8.8	8.6	17.4	"
8	Leclercville.....	1	10.0	10.0	7.0	7.0	10.0	44.0	"	9.0	9.0	18.0	"
9	Ste-Anastasie....	13	8.7	8.3	9.0	8.8	10.0	44.8	"	8.6	8.0	16.6	"
10	Deschaillons.....	7	8.6	8.3	9.0	7.5	10.0	43.4	"	9.0	8.4	17.4	"
11	Inverness.....	8	8.1	8.0	10.0	8.5	10.0	44.6	"	8.4	7.4	15.8	Très bien.
12	Leeds, diss.....	4	7.7	8.3	9.0	8.7	10.0	44.3	"	8.2	7.7	15.9	"
13	St-Gilles.....	8	8.3	7.7	10.0	7.0	10.0	43.0	"	8.4	8.0	16.4	Excellent.
14	Lotbinière, village	1	5.0	8.0	9.0	9.0	10.0	41.0	"	9.0	9.0	18.0	"
15	Ste-Croix.....	8	7.8	7.8	8.0	8.0	10.0	41.6	"	8.6	8.2	16.8	"
16	St-Flavien.....	6	8.1	8.3	7.	8.	10.0	41.4	"	8.6	8.3	16.9	"
17	Ste-Emélie.....	7	8.3	8.3	7.	7.	10.0	40.6	"	8.3	8.0	16.3	"
18	St-Sylvestre.....	9	6.9	7.4	9.0	10.0	10.0	43.3	"	7.2	6.3	13.5	Très bien.
19	Ste-Agathe No 2..	5	8.0	8.2	6.5	5.0	10.0	37.7	Très bien.	9.2	9.0	18.2	Excellent.
20	St-Narcisse.....	6	7.2	8.0	8.0	9.4	10.0	42.6	Excellent.	8.6	8.4	17.0	"
21	Summerset-Nord.	7	7.8	7.7	7.0	7.0	10.0	39.5	Très bien.	8.4	7.6	16.0	Très bien.
22	Leeds-Est.....	3	5.3	6.3	9.0	10.0	10.0	40.6	Excellent.	7.6	7.0	14.6	"
23	St-Jacques-de-Parisville.....	3	7.0	8.0	6.0	5.8	10.0	36.8	Très bien.	8.6	8.6	17.2	Excellent.
24	St-Antoine.....	9	7.9	8.2	5.0	6.0	10.0	37.1	"	8.7	8.2	17.9	"
25	Nelson.....	3	8.0	7.0	10.0	6.3	10.0	41.3	Excellent.	7.0	5.6	12.6	Très bien.
26	St-Agapit.....	7	8.6	8.0	5.0	6.4	10.0	48.0	"	8.0	7.4	15.4	"
27	St-Pierre-Baptiste	7	7.4	7.2	7.0	5.1	10.0	36.7	Très bien.	8.1	7.7	15.8	"
28	St-Edouard.....	7	8.0	8.5	5.0	5.0	10.0	36.5	"	8.1	7.8	15.9	"
29	St-Apollinaire....	10	7.7	8.2	5.0	5.8	10.0	36.7	"	7.9	7.5	15.4	"
30	Issoudun.....	6	7.8	8.1	6.0	5.0	10.0	36.9	"	7.1	6.8	13.9	"
31	Lotbinière, par...	8	8.2	8.1	5.0	5.0	10.0	36.3	"	7.9	7.5	15.4	"
32	Ste-Philomène....	8	7.3	7.7	5.0	5.0	10.0	35.0	"	8.0	7.4	15.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN.

JOLIETTE, 20 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						27	
b) Sous contrôle des syndics (écoles protestantes, 2)							
Total							27
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						132	
b) Modèles						10	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
Total							157
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						5	
b) Instituteurs religieux						16	
c) Institutrices laïques						140	
d) Institutrices religieuses						49	
Total							210
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							$625.
dans les académies							$600.
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies							$350.
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires							$180.11
dans les écoles modèles							$287.50
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires							$224.24
dans les écoles modèles							$184.53
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	926	Filles de 5 à 7 ans.	961				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2939	Filles de 7 à 14 ans.	3054				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	498	Filles de 14 à 16 ans.	557				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	119	Filles de 16 à 18 ans.	162				
Total							9216
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5633	
b) Dans les écoles modèles						1190	
c) Dans les académies						395	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						566	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						440	
Total							8224
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						77 1/5 %	
b) Dans les écoles modèles						81 7/10 %	
c) Dans les académies						89 4/5 %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						91 4/5 %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						94%	
f) Présence moyenne générale							80½%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3412	
En deuxième année						2061	
En troisième année						1326	
En quatrième année						855	
En cinquième année						321	
En sixième année						159	
En septième année						53	
En huitième année						37	
Total							8224

REMARQUES GÉNÉRALES

La grande majorité des 27 municipalités de ce district s'efforce de suivre la loi et les règlements scolaires. D'année en année, nos écoles s'améliorent. Les vieilles maisons font place à de bonnes écoles rencontrant les exigences des règlements scolaires. Le personnel enseignant est à la hauteur de sa position.

CONCOURS INTERSCOLAIRE

Depuis trois ans, je me suis occupé de l'organisation du concours de fin d'année, entre les élèves ou de 3e ou de 4e année de toutes les écoles d'une même municipalité. Ce concours a lieu à l'école centrale, en présence des commissaires d'écoles, des institutrices et du curé de la paroisse. Il y a des récompenses pour les institutrices et pour les élèves. Grâce au dévouement de nos curés, ces concours produisent les plus heureux résultats. Ils créent l'émulation entre les écoles d'une même municipalité, encouragent élèves et institutrices au travail, augmentent la présence moyenne des élèves de ces cours, stimulent les parents qui, se trouvant intéressés à ce que leurs enfants arrivent bon premier, tiennent à les laisser en classe.

Ces concours m'ont prouvé que les cadres que je traçais au fonctionnement du Certificat d'études, dans mon rapport spécial à l'Inspecteur général, lors de l'enquête Martineau, et que je soulignais au dernier congrès des inspecteurs d'écoles, sont bons et pratiques.

MISE A EXÉCUTION DU PROGRAMME DES ÉTUDES

Le programme a été bien suivi. Toutes les matières inscrites ont été enseignées avec de bons résultats. Il y a bien eu quelque faiblesse, ici et là, c'est inévitable avec nos saisons rigoureuses, les longues distances que souvent doivent parcourir les enfants pour se rendre aux écoles, et ce surtout dans les régions nord de ces deux comtés, de ce fait le manque d'assiduité ; le défaut d'entraînement pédagogique de certains titulaires ; le changement fréquent d'institutrices ; le manque de soutien moral des parents à l'égard des titulaires. Ces quelques points suffisent pour souligner la complexité du problème de l'école efficace. Il y a tant à faire dans une école de rang. Il y a tant de causes différentes pouvant compromettre le bon fonctionnement

d'une classe qu'il est surprenant, en même temps qu'encourageant, de constater les résultats obtenus dans ces écoles élémentaires.

Nos enfants quittant l'école en 4e année possèdent des connaissances rudimentaires, il est vrai, mais suffisantes, s'ils les conservent, pour le genre d'occupation du grand nombre. Pourquoi retrouve-t-on ces enfants, après 6 ou 7 ans de leur sortie de l'école, ignorants ou à peu près ? La cause tient-elle à la légèreté de notre caractère, au peu de goût de notre peuple pour les choses intellectuelles ? L'enfant quittant l'école dit-il un adieu à toute lecture, à tout travail de l'esprit ? Quelle qu'en soit la cause, le mal existe.

Qu'on me permette une suggestion : Nos législateurs ont décrété que pour obtenir le titre de commissaire d'écoles, il faudrait savoir lire et écrire. Et l'on a dit, c'est très bien. Alors, quels inconvénients y aurait-il ? Quel effet produirait l'extension de ces exigences à l'obtention du droit d'électeur ? Sachant qu'à 21 ans, l'enfant devra prouver ses connaissances pour obtenir cette prérogative, ne croit-on pas que les parents exigeront que, sorti de l'école, il lise et écrive ? Du coup, l'école prendrait de l'importance. On la voudra de plus en plus efficace, de plus en plus pratique et l'on saura bien prendre les moyens de l'obtenir. Par cette législation et par la création du Certificat d'études, notre système scolaire, parfait dans ses grandes lignes, étant soutenu, se développera, se consolidera et produira les meilleurs résultats.

ACADÉMIE SAINT-VIATEUR

Je ne puis terminer ce rapport sans mentionner le malheureux incendie qui détruisit, au cours de l'hiver dernier, notre belle académie de Joliette, causant une perte de $100.000, interrompant les cours de 400 enfants. Grâce au dévouement des religieux de Saint-Viateur et des commissaires d'écoles, après 15 jours à peine, les élèves reprenaient leurs études. Ce contretemps a été balancé par un travail opiniâtre et 72% des élèves de cette école subiront la promotion annuelle.

Je vous prie d'accorder une prime spéciale d'encouragement aux municipalités suivantes :

Canton Provost	$60.00
St-Thomas-de-Joliette	50.00
St-Ignace-du-Lac	40.00
St-Michel-des-Saints	35.00
Ste-Geneviève-de-Berthier	30.00

J'espère, M. le Surintendant, que ce rapport, ajouté à ceux de l'année, vous donnera une idée assez exacte du mouvement scolaire dans ce district.

Ci-suit le tableau de la classification des municipalités; par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Gab. de Brandon village....	2	8.5	8.5	10.	10.	10.	47.	Excellent.	9.0	9.0	18.	Excellent.
2	Joliette.....	5	7.6	8.8	7.	10.	10.	43.4	"	9.6	9.4	19.	"
3	Ile-Dupads.....	1	10.	10.	6.	7.	10.	43.	"	10.	9.	19.	"
4	Canton-Brassard .	1	10.	10.	5.	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
4	Ile-St-Ignace-de-Loyola.....	2	10.	8.	7.	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
5	St-Cléophas.....	1	9.	10.	6.	7.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
6	St-Damien.....	6	9.2	9.3	6.	7.	10.	41.5	"	8.8	8.9	17.7	"
7	La-Barrière.....	1	8.	6.	10.	7.	10.	41.	"	9.	9.	18.	"
8	Berthierville.....	1	8	10.	4.	8.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
9	Ste-Gen-de-Berth	9	9.2	10.	3.	8.	10.	40.2	"	9.	8.5	17.5	"
10	Canton-Provost..	4	7.2	8.7	10.	7.	8.	41.	"	8.2	8.3	16.5	"
11	Saint-Côme.....	4	7.7	9.	7.	7.	10.	40.7	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
12	St-Gab-de-Brandon par.....	9	7.7	9.	3	7.	10.	36.7	Très bien.	9.2	9.1	18.3	Excellent.
13	St-Alphonse-de-Rodriguez.....	4	6.	9.	6.	7.	10.	38.	"	8.2	8.3	16.5	"
14	St-Félix-de-Valois.	8	7.3	8.7	3.	7.7	10.	36.7	"	8.9	8.5	17.4	"
15	La-Vérandryse...	1	7.	10.	3.	10.	10.	40.	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
16	Ste-Elizabeth....	12	8.0	7.3	6.	7.2	10.	38.5	Très bien.	7.5	8.	15.5	"
17	Ste-Emélie-de-L'Energie.....	5	6.8	9.2	5.	7.	10.	38.	"	8.	8.	16.	Excellent.
18	Ste-Béatrix.....	5	7.	9.	5.	7.	10.	38.	"	8.2	7.8	16.	"
19	Ile-Madame.....	1	8.	8.	5.	7.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
20	St-Ignace-du-Lac.	3	8.	8.	3.	7.7	10.	36.7	"	9.	8.	17.	"
21	St Norbert.....	6	7.5	7.7	3.	7.	10.	35.2	"	9.2	9.2	18.4	"
22	St-Jean-de-Matha	9	8.4	7.8	5.	7.3	8.	36.5	"	8.6	8.4	17.	"
23	St-Ths-de-Joliette	6	8.3	9.5	3	7.1	10.	37.9	"	8.3	7.3	15.6	Très bien.
24	Grd-Rang de Ste-Mélanie.....	10	7.3	7.6	4.	7.	10.	35.9	"	8.9	8.2	17.1	Excellent.
25	St-Chs-Borromée.	9	8.	8.	6.	5.2	10.	37.2	"	8.1	7.6	15.7	Très bien.
26	St-Ambroise-de-Kildare.....	11	8.3	8.6	2.	5.	10.	33.9	"	8.7	8.8	17.5	Excellent

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. J.-A. PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS PLAMONDON.

St-Bruno, Lac-St-Jean, 24 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						26	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		26
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						115	
b) Modèles						21	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		142
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						6	
b) Instituteurs religieux						23	
c) Institutrices laïques						168	
d) Institutrices religieuses						30	
					Total		227
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					625	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					350	
	dans les écoles modèles					350	
	dans les académies					350	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					196	
	dans les écoles modèles					250	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					200	
	dans les écoles modèles					225	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1340	Filles de 5 à 7 ans.	1320				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2673	Filles de 7 à 14 ans.	2743				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	762	Filles de 14 à 16 ans.	674				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	206	Filles de 16 à 18 ans.	212				
					Total		9,930
9.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4073	
b) Dans les écoles modèles						2464	
c) Dans les académies						1196	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						378	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		8,111
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						72o/o	
b) Dans les écoles modèles						76o/o	
c) Dans les académies						76o/o	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						80o/o	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							76o/o
8.—Classification des élèves :							
En première année							2803
En deuxième année							1910
En troisième année							1695
En quatrième année							1068
En cinquième année							359
En sixième année							204
En septième année							43
En huitième année							29
					Total		8111

REMARQUES GÉNÉRALES

Le progrès général de l'année a été très bon. La présence moyenne générale a été de 76% contre 78% l'an dernier. Mais si l'on considère le manque de main-d'œuvre causé par la conscription, il est étonnant que cette différence ne soit pas plus grande.

Le nombre d'institutrices non diplômées, qui était de 87 en 1915, 64 en 1916 et 51 en 1917, n'est plus que de 38 : si cette progression continue de descendre, j'ai l'espoir de la voir réduite à zéro dans deux ou trois ans.

Le personnel enseignant mérite des éloges pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de son devoir. Selon votre désir, M. le Surintendant, les institutrices ont accordé une plus grande attention à l'enseignement de l'arithmétique et, à part certaines exceptions peu nombreuses, je puis dire que cette matière a été enseignée avec succès cette année.

J'ai accepté dans le cours de l'année trois maisons d'école construites selon des plans et devis approuvés par votre département : une à St-Fulgence au prix de $8000 ; une autre à Labarre au prix de $1000 ; enfin une à St-Cyriac au prix de $900.

Une autre maison d'école a été construite à St-Dominique-de-Jonquière, mais je n'ai pu l'accepter à cause du manque absolu de système de ventilation.

Dans presque toutes les municipalités, les commissaires d'écoles se font un devoir d'accompagner l'inspecteur dans sa visite. Je les félicite du bon esprit qui les anime : cette visite à l'école est pour eux un excellent moyen de juger de l'état matériel de leurs écoles et de l'efficacité de l'enseignement qui s'y donne.

Malgré les sages avis que vous donnez aux secrétaires-trésoriers dans votre circulaire du 22 janvier 1917, plusieurs encore semblent ignorer la manière de faire le recensement exigé par la loi. Les uns s'adressent aux institutrices qui ne donnent naturellement que le nombre des élèves inscrits aux écoles ; d'autres, plus pratiques à la moderne et peu scrupuleux sur la valeur des chiffres, nous donnent un recensement qui semble fabriqué de toute pièce sur la table du secrétaire : dans le premier cas le nombre des élèves inscrits et celui porté au recensement sont une seule

et même chose ; dans l'autre cas le nombre d'enfants au recensement est souvent le double et même le triple de celui de l'inscription aux écoles. Or dans ce dernier cas l'erreur est de nature à faire discréditer ces municipalités ; car on est porté à croire que la moitié ou le tiers seulement des enfants d'âge scolaire profite de l'école, ce qui est loin d'être exact. Il importe donc que le recensement soit bien fait et donne exactement le nombre d'enfants d'âge scolaire de 5 à 18 ans.

Je me permettrai, M. le Surintendant, de vous signaler un autre point de négligence chez les secrétaires-trésoriers : lorsque l'inspecteur donne avis qu'il visitera les écoles, certains secrétaires non seulement n'avertissent pas les institutrices, mais encore semblent considérer cet avis comme une invitation de quitter leur domicile pour la semaine !

Je conçois que cet officier si peu payé ne soit pas tenu de rester à son bureau à des heures réglementaires, mais s'il est forcé de s'absenter, ne devrait-il pas laisser ses livres à notre disposition et préparer les documents dont nous avons besoin pour compléter nos bulletins d'inspection ? Au moment où j'écris ces lignes, deux retardataires n'ont pas encore transmis leur recensement : j'ai dû vous donner celui de l'an dernier.

Voici les noms des municipalités qui ont fait le plus de sacrifices pour l'éducation et qui méritent la prime spéciale :

Labarre	$60.00
St-Félix	50.00
St-Cyriac	40.00
Petit Saguenay	35.00
L'Anse-St-Jean	30.00

Je recommande les municipalités suivantes pour une part au fonds des municipalités pauvres :

Ste-Rose-de-Lima, Cap-à-l'Ouest, Ferland, Mission Larouche, St Cyriac, St-Honoré, St-Charles, Bourget, Harvey, Labarre, St-Félix, L'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Labarre	3	9.5	9.5	10.	10.	10.	49	Excellent.	9.	9	18.	Excellent.
2	St-Félix	2	9.	8.5	10.	10.	10.	47.5	"	6.	6.5	12.5	Très bien.
3	St-Cyriac	5	8.4	9.	10.	10.	10.	47.4	"	7.6	7 6	12 2	"
4	Petit-Saguenay	4	9.	7.	10.	10.	10.	46.	"	8.5	8.5	17.	"
5	L'Anse-St-Jean	5	9.	7.	10.	10.	10.	46.	"	9.	9.	18.	Excellent.
	Chicoutimi, ville	5	8.	8.	10.	10.	10.	46.	"	9.4	9.4	18.8	"
	Jonquière, village	4	9.	9.	8.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20	"
	Hébertville, vill	2	9.	9.	8.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
	Bagotville	2	9.	10.	7.	10.	10.	46.	"	9.5	9.5	19.	"
6	Kènogami	5	10.	10.	5.	10.	10.	45.	"	8.	8.	16.	Très bien.
	Gde-Baie, village	3	9.	10.	6.	10.	10.	45.	"	9.6	9.6	19.2	Excellent.
	Gde-Baie, paroisse	6	8.	10.	8.	9.	10.	45.	"	8.1	8.1	16.2	"
	Chicoutimi	15	8.	10.	7.	10.	10.	45.	"	8.	8.	16	Très bien.
	St-Charles	3	7.	10.	8.	10.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
7	Hébertville, par	9	8.7	8.	8.	10.	10.	44.7	"	8.7	8.6	17.3	Excellent.
	Laterrière	7	8.7	10.	6.	10.	10.	44.7	"	8.8	8.8	17.6	"
8	St-Honoré	5	10.	10.	5.	9.4	10.	44 4	"	8.5	8 5	17.	"
9	Village-du-Moulin	2	10.	9.	5.	10.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
10	Bagotville, par	6	8.3	10.	5.	10.	10.	43.3	"	8.8	8.8	17.6	"
	St-Fulg. (Harvey)	6	7.4	7.6	10.	8.	10.	43.	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
11	St-Bruno	8	7.8	7.7	7.	10.	10.	42.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
12	Ste-Anne, par	12	8	9.	5	10.	10.	42.	"	7.9	7.9	15.8	Très bien.
	Ste-Anne, village	3	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	10.	10.	20.	Excellent.
13	Bourget	6	8.6	8.3	6.	9.	10.	41 9	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
14	Jonquière, par	10	8.9	8.8	5.	7.9	10.	40.6	"	8.4	8.4	16.8	Excellent.
15	Ferland	1	7.	8.	5.	10.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS PLAMONDON,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

TERREBONNE, 15 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						39	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						125	
b) Modèles						9	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							143
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteur religieux						43	
c) Institutrices laïques						130	
d) Institutrices religieuses						92	
Total							266
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						700	
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						350	
dans les écoles modèles						370	
dans les académies						339	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						205	
dans les écoles modèles						269	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						257	
dans les écoles modèles						338	
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans	998	Filles de 5 à 7 ans	1020	2018			
b) Garçons de 7 à 14 ans	2715	Filles de 7 à 14 ans	2768	5483			
c) Garçons de 14 à 16 ans	654	Filles de 14 à 16 ans	588	1242			
d) Garçons de 16 à 18 ans	313	Filles de 16 à 18 ans	291	601			
Total				9344			
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémetaires						5206	
b) Dans les écoles modèles						1032	
c) Dans les académies						549	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						947	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							7734
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						4042	78%
b) Dans les écoles modèles						865	84%
c) Dans les académies						497	91%
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						806	86%
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							85%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3400	
En deuxième année						1610	
En troisième année						1250	
En quatrième année						797	
En cinquième année						311	
En sixième année						195	
En septième année						90	
En huitième année						81	
Total							7734

REMARQUES

Voici le nom des institutrices qui ont mérité la prime :

Irène Giroux, St-Augustin ; Léonie Ouimet, Thérèse Dubois et Amanda Martineau, Ste-Thérèse ; Laure Traversy, Ste-Sophie ; Jeanne Alarie et Marie-Ange Léonard, St-Sauveur ; Marie-Rose Limoges, Ste-Monique ; Blanche-Hélène Robert, St-Janvier ; Marie-Ange Guénette, Ste-Anne-des-Plaines ; Gertrude Gregher, Lucie Gladu et Marguerite Latour, St-Jérôme ; Alexina Léveillé, Terrebonne ; Alphonsine Sauvé et Exilima Richer, St-Hermas ; Jeanne Lagarde, St-Canut.

Les municipalités suivantes ont amélioré l'état de leurs écoles et ont mérité la prime :

St-Jean, paroisse	$ 60.00
Ste-Sophie	50.00
St-Janvier, paroisse	40.00
St-Joseph	35.00
Ste-Scholastique, paroisse	30.00

Les secrétaires-trésoriers remplissent bien les devoirs de leur charge.

Voici maintenant la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Lesage	1	10.	9.	9.	9.	10.	47.	Excellent.	8.	8.5	16.5	Excellent.
2	Pincourt	1	10.	8.	9.	8.	10.	45.	"	8.	8.5	16.5	"
3	St-Janvier, (bas)	1	10.	9.	7.	9.	10.	45.	"	8.	8.5	16.5	"
4	Ste-Thérèse (ville)	3	8.67	8.	7.	9.33	10.	43.	"	8.	8.67	16.67	"
5	St-Hippolyte	6	8.66	6.66	10.	7.17	10.	42.5	"	8.	7.34	15.34	Très bien.
6	St-Joseph	4	7.25	7.25	9.	8.	10.	42.5	"	8.	7.75	15.75	"
7	St-Jérôme, (ville)	3	9	8.	5.	10.	10.	42.	"	8.34	8.66	17.	Excellent.
8	St-Benoît (village)	2	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	8.	9.	17.	"
9	Mirabel	2	10.	10.	2.	9.5	10.	41.5	"	8.	9.	17.	"
10	St-Sauveur	6	9.17	7.67	7.	7.5	10.	41.34	"	8.	8.5	16.5	"
11	St-Hermas	4	9.	8.75	5.	8.5	10.	41.25	"	8.	8.75	16.75	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
12	St-Jérôme, par...	9	8.45	8.55	6.	8.	10.	41.	Excellent.	8.	8.67	16.67	Excellent
13	Ste-Scholast., (V).	2	9.	9.	5.	8.	10.	41.	"	8.	9.	17.	"
14	Ste-Rose, (V)....	3	10.	10.	3.	8.	10.	41.	"	8.	9.	17.	"
15	Côte des Lacasse..	1	8.	9.	5.	9.	10.	41.	"	8.	9.	17.	"
16	St-Canut, No 2...	1	9.	8.	3.	10.	10.	40.	Très bien.	8.	9.	17.	"
17	St-Placide.....	5	8.8	9.	9.	8.	10.	39.8	"	8.	8.8	16.8	"
18	Terrebonne, (V)..	2	7	9.5	5.	8.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
19	Ste-Sophie.....	5	7.4	6.8	7.	8.	10.	39.2	"	8.	8.4	16.4	Excellent.
20	Côte-des-Perron..	1	8.	9.	4.	8.	10.	39.	"	8.	9.	17.	"
21	St-Janvier, (Vill) .	1	9.	9.	5.	6.	10.	39.	"	8.	8.5	16.5	"
22	St-Canut.....	3	9.	8.	3.	8.67	10.	38.67	"	8.	8.34	16.34	"
23	L'Annonciation...	3	8.34	8.	3.	8.66	10.	38.	"	8.	8.66	16.66	"
24	Bas Gr-Côte Ste-Rose.....	1	8.	8.	3.	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	Très bien.
25	Ste-Thérèse, par..	9	8.67	8.	3.	8.	10.	37.67	"	8.	9.	17.	Excellent.
26	Ste-Anne des Pl...	9	7.34	7.66	4.	8.67	10.	37.67	"	8.	9.	17.	"
27	St-Benoît, par....	6	7.17	8.33	4.	8.	10.	37.5	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
28	Ste-Scholastique,p	6	8.84	8.16	3.	7.17	10.	37.17	"	8.	8.	16.	"
29	St-Jérôme, No 4..	1	9.	8.	2.	8.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
30	Ht P. Côte Ste-Rose.....	1	7.	9.	2.	9.	10.	37.	"	8.	8.5	16.5	Excellent.
31	Terrebonne, par..	4	7.75	7.5	4.	7.75	10.	37.	"	8.	8.	16.	Très bien.
32	St-Eustache.....	11	6.82	8.46	3.	7.8	10.	36.09	"	8.	8.46	16.46	Excellent.
33	St-Joachim.....	1	10.	8.	2.	6.	10.	36.	"	8.	9.	17.	"
34	Ste-Monique.....	5	8.	8.4	1.	7.6	10.	35.4	"	8.	8.5	16.5	"
35	St-Janv, par.....	3	9.	6.67	2.	7.67	10.	35.34	"	8.	8.67	16.67	"
36	St-Augustin.....	7	7.	8.29	2.	8.	10.	35.29	"	8.	8.8	16.8	"
37	Bas P. Côte Ste-Rose.....	1	4.	9.	2.	8.	10.	33.	"	8.	8.	16.	Très bien.
38	St-Colomban.....	2	....	4.	10.	9.	10.	33.	"	8.	7.	15.	"
39	Ht G. Côte Ste-Rose.....	1	3.	5.	2.	8.	10.	28.	Bien.....	8.	7.	15.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,

Insp. d'écoles.

M. GEO. ROY.

DISRAELI, 26 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires							39
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		39
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires							152
b) Modèles							7
c) Académiques							4
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							6
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		169
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							2
b) Instituteurs religieux							19
c) Institutrices laïques							155
d) Institutrices religieuses							54
					Total		230
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							200
dans les écoles modèles							900
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							438
dans les académies							427
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires							227
dans les écoles modèles							368
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires							186
dans les écoles modèles							195
dans les académies							188
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	827	Filles de 5 à 7 ans.	839				
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2905	Filles de 7 à 14 ans.	2810				
c) Garçons de 14 à 16 ans.	612	Filles de 14 à 16 ans.	642				
d) Garçons de 16 à 18 ans.	325	Filles de 16 à 18 ans.	329				
					Total		9289
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires							4969
b) Dans les écoles modèles							697
c) Dans les académies							899
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							663
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		7228
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires							73o/o
b) Dans les écoles modèles							79o/o
c) Dans les académies							78o/o
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							90o/o
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							80o/o
8.—Classification des élèves :							
En première année						2863	
En deuxième année						1638	
En troisième année						1321	
En quatrième année						882	
En cinquième année						318	
En sixième année						140	
En septième année						58	
En huitième année						8	
					Total		7228

REMARQUES GÉNÉRALES.

Ce rapport annuel est le premier que j'ai l'honneur de vous soumettre sur l'administration du district de Shefford, Brome et Missisquoi. C'est le 5 septembre que les autorités m'appelaient à la charge d'inspecteur d'écoles du dit district. Mon prédécesseur, M. Manning, fut nommé l'un des directeurs-secrétaires de la commission scolaire de Montréal. Je suis heureux de féliciter M. Manning pour le zèle et l'activité remarquables qu'il déploya pour la cause de l'instruction dans ce district. Partout, commissaires et institutrices évoquèrent avec reconnaissance le souvenir de cet éducateur.

Mon district d'inspection comprend trente-neuf municipalités, dont quatorze dans le comté de Shefford, treize dans le comté de Missisquoi, onze dans le comté de Brome et la municipalité de L'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville.

Ce territoire renferme 163 écoles sous contrôle et six écoles indépendantes.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 6565 élèves avec une présence moyenne de 4892 ou 75%. Les écoles indépendantes ont été fréquentées par 663 élèves avec une présence moyenne de 602 ou 90%.

Classification des élèves indiquée séparément pour les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes :

Ecoles sous contrôle :

Elèves de 1ère année		2685.
2ième	"	1532.
3ième	"	1247.
4ième	"	784.
5ième	"	234.
6ième	"	61.
7ième	"	21.
8ième	"	1.
Elèves français apprenant l'anglais		2504.
Elèves anglais apprenant le français		104.

Ecoles indépendantes :

Elèves de 1ère année		178.
2ième	"	106.
3ième	"	74.

4ième	"	98.
5ième	"	84.
6ième	"	79.
7ième	"	37.
8ième	"	7.
Elèves apprenant l'anglais		556.
Elèves apprenant le français		81.

Quatre institutrices enseignent sans diplôme, mais avec autorisation ; deux enseignent sans autorisation du Surintendant.

Je suis très satisfait du résultat général. Le travail a été raisonné et assidu. Les révérends Frères et Sœurs méritent une mention spéciale pour leur application à suivre les règlements du C. C. et le programme d'études. Aux écoles dirigées par les Religieux et Religieuses, l'enseignement des notions de l'agriculture est donné d'une manière à la fois théorique et pratique.

Suggestion : Une plus grande attention devrait être donnée dans la distribution de "Mon premier livre". Sachant que ces livres sont donnés gratuitement, institutrices et élèves n'en prennent aucun soin. Après un mois, ces livres sont sales, cornés et déchirés.

En prenant soin de son livre, l'enfant développera chez lui le goût de la propreté et de l'économie. Je vous prie de bien vouloir intervenir auprès des secrétaires.

L'histoire nationale est la matière la plus négligée; ce point faible a pour cause le manque de préparation des institutrices. Le jardin potager joue un rôle assez important dans mon district, sans nuire à l'enseignement.

Epargne : Voici quel a été le résultat de l'épargne scolaire dans quelques écoles de mon district pendant l'année qui s'est terminée en juin dernier.

Collège de Granby	$409.77
Collège de Waterloo	172.00
Couvent de Dunham	107.85
Couvent de Bedford	104.93
Ecoles Nos 2, 3, de Dunham	23.35
Ecole No 1, de Béranger	6.91

Aux écoles de Dunham et Béranger, les enfants ont ouvert des comptes d'épargnes, en se servant des sous qu'ils ont eu la générosité d'accumuler à l'école. Je les félicite comme je félicite leurs parents de cet acte de prévoyance si sage. C'est là un bel exemple qui devrait être suivi par tous. Je souhaite que ce mouvement continue et grandisse davantage..

La moyenne des traitements est de $227. dans les écoles élémentaires et de $368, dans les écoles modèles.

Deux maisons d'écoles ont été construites pour les sommes respectives de $1555. $1485.

Les municipalités méritantes sont :

St-Armand	$60.00
Roxton-Falls	50.00
N.-D.-de-Stanbridge	40.00
St-Etienne-de-Bolton	35.00
St-Cajetan-de-Potton	30.00

Je vous prie d'accorder un octroi spécial aux municipalités pauvres suivantes : Adamsville, St-Etienne de Bolton, Fréligsburg, St-Cajetan-de-Potton, Sweetsburg.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Waterloo, ville...	2	9.	10.	9.	10.	10.	48.	Excellent.	10.	7.5	17.5	Excellent.
2	Granby, ville.....	2	10.	10.	8.	7.	10.	45.	"	9.5	9.	18.5	"
3	St-Ed.-de-Knowlt	1	10.	10.	8.	6.	10.	44.	"	10.	9.	19.	"
4	Farnham, ville...	2	7.5	8.	9.	9.	10.	43.5	"	9.	7.6	16.6	"
5	Ste-Pudent., vill..	1	10.	10.	7.	6.	10.	43.	"	10.	10.	20.	"
6	Roxton-Falls.....	2	9.	9.	8.	6.5	10.	42.5	"	10.	8.5	18.5	"
7	Sutton, village....	2	10.	10.	6.	6.	10.	42.	"	10.	9.	19.	"
8	St-H.-de-Brome..	2	9.	9.	8.	6.5	10.	42.5	"	8.5	5.5	14.	Très bien.
9	Ste-Croix-de-Dun.	3	8.6	9.7	6.	7.3	10.	41.5	"	9.	7.3	16.3	Excellent.
10	Stukely-Sud.....	2	9.	8.	7.	7.	10.	41.	"	9.	7.	16.	"
11	Eastman.....	2	8.5	8.5	6.	8.	10.	41.	"	10.	6.7	16.7	"
12	Frelighburg.....	2	8.5	9.	7.	6.	10.	40.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
13	Stanbridge-Est...	1	8.	8.	6.	8.	10.	40.	"	10.	8.	18.	Excellent.
14	N.-D.-de-Stanb...	7	8.4	7.7	6.4	7.	10.	39.5	Très bien.	9.4	7.	16.4	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
15	St-Frs-Xavier-de-Shefford	10	8.3	8.1	7.	6.	10.	39.4	"	8.6	7.	15.6	Très bien
16	Farnham-Ouest	11	7.8	7.2	8.	6.2	10.	39.2	"	8.8	6.2	15.	"
17	St-Et.-de-Bolton	4	8.	8.	6.	7.2	10.	39.2	"	9.2	7.1	16.3	Excellent.
18	St-Jos.-de-Berang.	2	9.5	7.5	6.	6.5	10.	39.	"	7.5	6.5	14.	Très bien,
19	Abercorn	1	8.	6.	7.	8.	10.	39.	"	9.	7.	16.	Excellent.
20	Ste-Cec.-de-Milt.	6	8.3	7.5	7.	6.	10.	38.8	"	8.1	6.1	14.2	Très bien.
21	L'Ange-Gardien	8	7.4	7.2	7.	7.1	10.	38.7	"	8.8	7.7	16.5	Excellent.
22	N.-D.-de-Granby.	7	7.3	7.	7.	7.	10.	38.3	"	8.2	7.	15.2	Très bien.
23	St-Dam.-de-Stanb	2	6.5	7.	6.	8.	10.	37.5	"	9.	7.5	16 5	Excellent.
24	St-Armand-Ouest.	7	7.4	7.	6.	7.	10.	37.4	"	8.3	6.1	14.4	Très bien.
25	St-Joa.-de-Sheffor	8	7.4	6.8	7.	6.1	10.	37.3	"	6.7	5.7	12.4	Très bien.
26	St-And.-de-Sutton	3	7.0	7.3	6.	7.	10.	37.3	"	8.3	6.8	15.1	"
27	Bedford	1	6.	8.	4.	9.	10.	37.	"	10.	8.	18.	Excellent.
28	St-P.-de-Véronne	3	7.6	7.	6.	6.3	10.	36.9	"	8.6	6.8	15.4	Très bien.
29	St-Ign.-de-Mis	6	8.	6.8	6.	6.	10.	36.8	"	8.6	6.7	15.3	"
30	St-Alp.-de-Granby	5	7.4	6.6	5.	7.	10.	36.	"	9.2	6.8	16.0	Excellent.
31	St-Bernardin-de-Waterloo	5	6.2	5.8	8.	6.	10.	36.	"	8.0	7.0	15.	Très bien.
32	St-V.-d'Adamsv	5	7.6	6.4	5.	7.	10.	36.	"	9.	6.8	15.8	"
33	St-Frs-Xavier-de-Farnham	1	6.	7.	6.	7.	10.	36.	"	8.	7.	15.	"
34	Roxton-Canton	9	7.6	7.	5.	6.2	10.	35.8	"	7.5	6.7	14.2	"
35	Bolton-Est	2	6.5	5.5	7.	6.5	10.	35.5	"	8.5	7.	15.5	"
36	Ste-Pudent., pai	8	6.6	5.4	8.	5.5	10.	35.5	"	7.6	6.5	14.1	"
37	St-Caj.-de-Potton	6	7.1	6.7	6.	6.	10.	35.1	"	7.	5.3	12.3	"
38	Ste-R.-de-Sweetsb	3	6.6	7.3	5.	6.	10.	34.9	"	9.3	7.	16.3	Excellent.
39	St-Valérien	9	7.1	4.7	7.	5.4	10.	34.2	"	8.6	6.5	15.1	Très bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. ROY,

Insp. d'écoles.

A.-H. SIMARD.

BAIE-SAINT-PAUL, 31 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				9	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					9
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				24	
b) Modèles				3	
c) Académiques				1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					
Total					28
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				1	
b) Instituteurs religieux					
c) Institutrices laïques				27	
d) Institutrices religieuses					
Total					28
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles				510	
dans les académies					
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles					
dans les académies					
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles				210.	
dans les académies					
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires					
dans les écoles modèles					
dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :					
a) Garçons de 5 à 7 ans	58	Filles de 5 à 7 ans	57		
b) Garçons de 7 à 14 ans	273	Filles de 7 à 14 ans	287		
c) Garçons de 14 à 16 ans	4	Filles de 14 à 16 ans	11		
d) Garçons de 16 à 18 ans		Filles de 16 à 18 ans			
Total					680
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				627	
b) Dans les écoles modèles				40	
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
Total					667
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				54%	
b) Dans les écoles modèles				67%	
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
f) Présence moyenne générale					62%
8.—Classification des élèves :					
En première année				191	
En deuxième année				193	
En troisième année				151	
En quatrième année				126	
En cinquième année				29	
En sixième année				11	
En septième année					
En huitième année					
Total					701

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district, le district de Saguenay, est situé dans cette partie de la province qui se trouve à l'ouest de la rivière Betsiamites.

Il n'y a pas et il ne peut y avoir de changements notables dans cette région éloignée, mais je puis vous assurer avec plaisir que la population fait bien tout ce qui est en son pouvoir pour les fins de l'enseignement primaire. Les commissaires d'écoles ont sensiblement augmenté les salaires des instituteurs et institutrices, les unes ont jusqu'à $350. par année et d'autres $550. Il y a du mobilier style nouveau dans la majorité des maisons d'écoles et le plus grand nombre des jeunes filles qui se sont présentées pour obtenir des diplômes ont parfaitement réussi. J'en suis venu à la conclusion qu'il serait injuste et peu raisonnable de demander plus à l'effort de ce peuple.

J'inclus dans mon présent rapport la classification des municipalités scolaires de tout mon district d'inspection par ordre de mérite. Celles à qui j'ai accordé des récompenses (ces récompenses sont limitées à cinq), sont dans l'ordre de mérite suivant : 1o Tadoussac ; 2o Escoumins ; 3o Bergeronnes, 4o Ste-Marguerite ; 5o Portneuf.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Tadoussac	....	9.0	8.0	.....	10.0	8.0	35.0	.....	8.7	10.0	9.0	19.
2	Escoumins	....	9.0	7.0	.....	8.0	7.0	31.	.....	7.7	8.9	7.0	15.
3	Bergeronnes	....	9.0	8.0	.....	7.0	7.0	31.	.....	7.7	6.0	8.0	14.
4	Ste-Marguerite	....	9.0	6.0	.....	7.0	7.0	29.	.....	7.0	7.0	6.0	13.
5	Portneuf	....	9.0	6.0	.....	6.0	6.0	27.	.....	6.7	7.0	5.0	13.
6	Mille-Vaches	....	8.0	6.0	.....	7.0	6.0	27.	.....	6.7	5.0	6.0	11.
7	Sault-au-Mouton	....	7.0	5.0	.....	7.0	5.0	24.	.....	6.0	7.0	6.0	13.
8	Pte-à-Boisvert	....	7.0	6.0	.....	6.0	5.0	24.	.....	6.0	6.0	6.0	12.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,

Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON-FALLS, 17 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon trentième rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	S. C.	Ind.
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	21	.....
b) Sous contrôle des syndics	0	.....
Total	21	.....
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	173	.....
b) Modèles	5	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	.....	7
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	.....	3
Total	179	10
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	0	.....
b) Instituteurs religieux	7	21
c) Institutrices laïques	186	.....
d) Institutrices religieuses	17	42
Total	210	63
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	200.	.....
dans les écoles modèles	182.14	.....
dans les académies	325.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	169.56	.....
dans les écoles modèles	225.00	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	177.50	.....
dans les écoles modèles	182.15	.....
dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 977 — Filles de 5 à 7 ans. 946	.....	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2813 — Filles de 7 à 14 ans. 2791	.....	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 689 — Filles de 14 à 16 ans. 723	.....	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 477 — Filles de 16 à 18 ans. 510	Garçons	Filles
Total	4956	4970
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	5595	.....
b) Dans les écoles modèles	587	.....
c) Dans les académies	162	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés	.....	860
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	80
Total	6344	940
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	74.00	.....
b) Dans les écoles modèles	78.88	.....
c) Dans les académies	87.61	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	.....	80.68
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	86.27
f) Présence moyenne générale	80.16	83.47
8.—Classification des élèves :		
En première année	2644	110
En deuxième année	1878	119
En troisième année	1244	180
En quatrième année	467	159
En cinquième année	80	180
En sixième année	24	106
En septième année	7	55
En huitième année	.....	31
Total	6344	940

REMARQUES GÉNÉRALES

Le district dont je suis chargé depuis novembre 1887 comprend vingt et une municipalités scolaires.

Je compte 179 écoles sous contrôle qui ont été en opération pendant la présente année et deux fermées temporairement, renfermant 210 départements, et 10 écoles indépendantes dont deux non subventionnées.

Ces écoles sous contrôle ont été dirigées par dix-sept religieuses, sept religieux et 186 institutrices laïques dont sept non diplômées.

Les dix écoles indépendantes ont été sous la direction de 42 religieuses, 21 religieux et un instituteur laïc.

Elèves dans les écoles sous contrôle	6344
Elèves dans les écoles indépendantes	940
Présence moyenne dans les écoles élémentaires S. C.	74 %
" " " " modèles S. C.	78.88
" " " " académiques S. C.	87.61
" " " " indép. sub	80.68
" " " " non. sub	86.27
" " générale des écoles sous-cont.	80.16
" " générale des écoles ind	83.47

L'école des "Vocations Tardives" (à St-Victor) qui a été fréquentée par 50 jeunes gens n'a pas été incluse dans mes statistiques.

ANNÉES DU COURS

	Ecoles S. C.	Ecoles Ind.
1ère année	2644	110
2e "	1878	119
3e "	1244	180
4e "	467	159
5e "	80	180
6e "	24	106
7e "	7	55
8e "	0	31
Totaux	6344	940

Vous constaterez une petite diminution dans la fréquentation journalière des écoles due à la rigueur excessive de l'hiver dernier et aussi à la rougeole qui a sévi à l'état presque épidémique dans quelques municipalités et dont une jeune institutrice a été la victime à Saint-Joseph.

Le système de ventilation laisse encore à désirer dans plusieurs écoles, cependant je constate un peu d'amélioration.

Les salaires ont une petite tendance à la hausse, néanmoins il y a beaucoup à faire sous ce rapport. En général, ce sont les municipalités pauvres qui se montrent les plus généreuses.

112 arrondissements scolaires ont changé de titulaires au début de l'année: rien d'étonnant de constater que les progrès n'ont pas été très sensibles dans ces classes. Je constate de la bonne volonté chez le personnel enseignant qui, en général, ne persévère pas assez longtemps dans la carrière de l'enseignement pour acquérir de l'expérience.

Le résultat de l'année, pris dans son ensemble, est assez satisfaisant.

Quatre maisons d'écoles ont été construites pendant l'année : savoir : à St-Méthode-d'Adstock, St-Pierre-de-Broughton, Enfant-Jésus et St-Frédéric.

Je vous prie d'accorder la prime d'encouragement pour 1917-18 aux municipalités suivantes :

1. Enfant-Jésus, pour construction d'une école.....	$ 60.00
2. St-Pierre-de-Broughton, pour construction d'une école.....	50.00
3. St-Méthode-d'Adstock, pour construction d'une école.....	40.00
4. Robertsonville, pour augmentation de salaire....	35.00
5. St-Joseph, pour augmentation de salaire.....	30.00

Les municipalités dont les noms suivent méritent un octroi supplémentaire sur le fonds des municipalités pauvres : St-Antoine-de-Pontbriand, S.-C.-de-Marie, St-Méthode-d'Adstock, St-Sévérin, Enfant-Jésus et Robertsonville.

Avant de clore ce présent rapport, permettez-moi de vous faire les remarques suivantes :

Après 41 ans de services dans l'enseignement, le temps n'est-il pas arrivé pour les vieux serviteurs d'améliorer leurs positions. En parcourant le tableau des inspecteurs, je constate que 24 d'entre eux ont moins de 150 écoles à visiter tout en ayant le même salaire que ceux qui en ont de 175 à 195—ce n'est pas justice. Si le Département ne peut établir égalité pour tous, il pourrait indemniser ceux qui ont un travail beaucoup plus considérable à faire.

Le montant alloué pour les frais de déplacement rencontre à peu près la moitié de nos dépenses, de sorte qu'à la fin de notre seconde visite nous nous trouvons souvent en face d'un déficit.

J'ose espérer, M. le Surintendant, que vous ferez des instances auprès des autorités pour nous obtenir, soit une augmentation de salaire ou une indemnité de guerre, car, pour ma part, je suis à la veille de crier famine.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, vil....	4	9.5	9.5	8.5	8.5	10.	47.	Excellent.	9.	6.7	15.7	Très bien.
2	Ste-Marie, vil....	4	10.	10.	8.5	8.	10.	46.5	"	9.	5.5	14.5	Bien.
3	Robertsonville...	4	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	9.	6.	15.	Très bien.
4	St-Ephrem.....	2	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	6.8	15.8	"
5	Beauceville.....	6	8.	9.	8.2	8.	10.	43.2	"	9.	6.7	15.7	"
6	St-Ant.-de-Pontb.	6	7.1	7.3	9.	9.	10.	43.4	"	9.	6.2	15.2	"
7	St-P-de-Brought..	10	8.7	9.	7.	7.4	10.	42.1	Très bien.	9.	6.2	15.2	"
8	Saints-Anges.....	5	8.8	8.6	7.	7.2	10.	41.6	"	9.	6.6	15.6	"
9	Enfant-Jésus....	6	7.5	8.5	8.	8.	10.	42.	"	9.	5.	14.	Bien.
	St-Ephrem, par.	16	7.3	7.3	8.	8.1	10.	41.4	"	8.8	6.	14.8	"
10	Saint-François....	26	8.7	8.3	7.	7.1	10.	41.4	"	9.	5.7	14.7	"
11	Saint-Joseph,par	12	7.8	8.	8.	8.	10.	41.8	"	8.2	5.7	13.9	"
	St-Méthoded'Ad	10	8.5	7.9	7.1	8.1	10.	41.6	"	8.8	5.3	14.1	"
12	Sainte-Marie,par .	11	7.8	9.0	7.	7.	10.	40.8	"	9.	5.6	14.6	"
13	Saint-Sévérin....	6	7.	8.6	7.	7.3	10.	39.9	"	9.	6.1	15.1	Très bien.
14	S.-C.-de-Marie...	8	6.9	8.3	9.	9.	10.	43.2	Excellent.	9.	5.7	14.7	Bien.
15	S.-C.-de-Jésus....	11	8.5	8.1	7.	7.	10.	40.6	Très bien.	8.4	5.2	13.6	"
16	St-Victor..... (1)	17	6.9	7.8	7.	7.	10.	38.7	Bien.....	8.8	5.9	14.7	"
17	Saint-Elzéar.....	10	6.9	7.3	7.	7.	10.	38.2	"	9.	6.	15.	Très bien.
18	Saint-Frédéric....	12	7.5	6.7	7.	7.2	10.	38.4	"	8.7	5.9	14.6	Bien.
19	S.-C.-de-Jésus, vil.	3	6.	9.	7.	7.6	10.	36.6	"	9.	6.5	15.5	Très bien.

(1) Y compris l'école des " Vocations Tardives " fréquentée par 50 élèves, que je n'ai pas inclus dans les statistiques générales.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY,

Insp. d'écoles.

M. L.-A. THERIAULT.

HAVRE-AUX-MAISONS, 20 août 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district : III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					4	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						4
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					21	
b) Modèles						
c) Académiques						
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						
Total						22
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs						
b) Instituteurs religieux						
c) Institutrices laïques					25	
d) Institutrices religieuses					3	
Total						28
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles						
dans les académies						
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles						
dans les académies						
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					190	
dans les écoles modèles						
dans les académies						
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						
dans les écoles modèles						
dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	191	Filles de 5 à 7 ans.	191			
b) Garçons de 7 à 14 ans.	566	Filles de 7 à 14 ans.	588			
c) Garçons de 14 à 16 ans.	122	Filles de 14 à 16 ans.	108			
d) Garçons de 16 à 18 ans.	52*	Filles de 16 à 18 ans.	55 *			
Total						1873
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					1340	
b) Dans les écoles modèles						
c) Dans les académies						
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					52	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
Total						1392
7.—Présence moyenne (en percentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires						68%
b) Dans les écoles modèles						
c) Dans les académies						
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						96%
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale						69%
8.—Classification des élèves :						
En première année					549	
En deuxième année					422	
En troisième année					244	
En quatrième année					150	
En cinquième année					5	
En sixième année					9	
En septième année					11	
En huitième année					2	
Total						1392

* Trois municipalités n'ont pas fait le recensement des enfants de 16 à 18 ans.

REMARQUES GENERALES

La présence moyenne accuse une légère diminution sur celle de l'année dernière, l'hiver rigoureux que nous avons eu est sans doute la cause de cette diminution. La moyenne du salaire payé aux institutrices est à peu près la même que l'an dernier. Toutes les matières du cours d'études ont été généralement enseignées dans les écoles, dont quelques-unes avec beaucoup de succès, notamment la grammaire, la dictée et le dessin. Malheureusement je ne puis en dire autant de l'arithmétique que j'ai trouvée faible, même très faible dans plusieurs écoles. Certaines institutrices ne semblent pas réaliser toute l'importance de cette matière au point de vue pratique et intellectuel, elles se contentent d'enseigner cette matière machinalement sans aucun but pratique ; quelques-unes même, malgré les recommandations que j'ai faites dans mes conférences l'automne dernier, n'ont pas consacré le temps nécessaire à l'enseignement de cette matière.

Malgré cette lacune, je puis dire qu'à part de rares exceptions les institutrices ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté et ont généralement donné satisfaction.

Dans plusieurs municipalités, on ne fait pas encore relier le journal *l'Enseignement Primaire* malgré les recommandations que j'ai faites aux commissaires à ce sujet : le Département ne pourrait-il pas obliger les municipalités à faire relier, chaque année, cette indispensable revue et sévir même contre celles qui se montreraient récalcitrantes ?

Dans le cours de l'été dernier, une nouvelle et magnifique classe munie d'un mobilier moderne a été ajoutée à l'école No 1 à Havre-aux-Maisons. A Havre-Aubert on a complété les travaux à l'intérieur des deux nouvelles écoles de la municipalité. Les commissaires d'écoles semblent se mieux conformer à la loi et déployer plus de zèle que dans le passé dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Je vous prie d'accorder un octroi spécial à la municipalité pauvre de Ile-Coffin (école catholique) qui devrait aussi recevoir des primes pour traitements aux institutrices.

Enfin je vous recommande pour la prime d'encouragement la municipalité de Havre-aux-Maisons.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Havre-aux-Maisons.	5	9.	8.	8.	9.	10.	45.	Excellent..	8.1	8.1	16.2	Excellent..
2	Ile Coffin.....	1	7.	9.	9.	9.	10.	44.	"	8.	8.	16.	Très bien..
3	Hâvre Aubert.....	7	8.2	6.7	8.5	9.	10.	42.4	"	7.8	7.8	15.6	"
4	Etang-du-Nord.....	8	8.2	8.3	7.5	8.	10.	42.0	"	7.8	7.8	15.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THERIAULT,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. TURCOTTE.

SAINTE-FAMILLE, 8 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires						32
b) Sous contrôle des syndics						0
					Total	32
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires						189
b) Modèles						11
c) Académiques						4
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						0
					Total	207
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs						6
b) Instituteurs religieux						11
c) Institutrices laïques						202
d) Institutrices religieuses						46
					Total	265
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						400.
dans les écoles modèles						650.
dans les académies						.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						383.
dans les écoles modèles						400.
dans les académies						450.
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						184.42
dans les écoles modèles						205.
dans les académies						.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						199.77
dans les écoles modèles						211.37
dans les académies						275.
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1035	Filles de 5 à 7 ans.	991			2026
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3256	Filles de 7 à 14 ans.	3465			6721
c) Garçons de 14 à 16 ans.	602	Filles de 14 à 16 ans.	688			1289
d) Garçons de 16 à 18 ans.	201	Filles de 16 à 18 ans.	202			403
					Total	10439
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires						6462
b) Dans les écoles modèles						1188
c) Dans les académies						861
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						372
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						.....
					Total	8611
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires						79
b) Dans les écoles modèles						83
c) Dans les académies						67
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						90
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						.....
f) Présence moyenne générale						79
8.—Classification des élèves :						
En première année						3432
En deuxième année						2077
En troisième année						1632
En quatrième année						886
En cinquième année						336
En sixième année						100
En septième année						36
En huitième année						12
					Total	8611

REMARQUES

Les présences moyennes suivantes me paraissent dignes de mention :

St-Rémi, No 1	94 %
Chester-Nord, No 3	95 %
Beaulac, école modèle	96 1/8 %
Disraëli (par.), No 5	97 %
Ham-Sud-Ouest, No 1	98 %
Ham-Sud-Ouest, No 5	99 %

Dans le cours de l'année, 5 maisons d'école ont été construites ou réparées sur des plans modernes. Pour construire une maison convenable, on a imposé une cotisation spéciale de 12% à l'arrondissement No 13 de Chénier.

A la liste des municipalités qui aident de leurs deniers nos frères ontariens dans leur noble lutte pour la conservation de notre langue, il m'est agréable d'ajouter les noms suivants :

Wotton, comté de Wolfe ;
St-Désiré, Mégantic ;
Fontainebleau, Wolfe.

Les primes aux institutrices ont été décernées comme suit :

Mlles Philomène Larivière, Eugénie Parent, Rébecca Laroche, M. Chs-Art. Plante, Mme Eloi Lemay, Mlles Antoinette Lemay, Irène Coulombe, Léonide René, Eugénie Paré, Eugénie Lefebvre, Yvonne Durand, Lucénée Charland, Adèle Mathieu, M.-Ange Ouellet, M.-Lse Beaudoin, R.-Alba Martineau, Aurore Jacques, Julie Fontaine, Claire Gagné, Imelda Letarte, Alice Pellerin, Flore Prince, Théodora Croteau, Olivine Provencher.

Primes aux municipalités :

Thetford-Mines	$ 60.00
Chénier	50.00
Fontainebleau	40.00
St-Jacques-le-Majeur	35.00
Notre-Dame-de-Ham	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Beaulac	2	8.7	9.5	7.3	10.	10.	45.5	Excellent.	10.	9.	18.	Excellent.
2	Disraëli, village	4	8.6	9.3	7.	10.	10.	44.9	"	10.	7.9	17.9	"
3	St-Paul, village	1	9.1	9.5	6.	10.	10.	43.6	"	10.	8.2	18.2	"
4	St-Camille	9	8.7	9.4	7.3	8.5	10.	43.9	"	10.	7.7	17.7	"
5	Weedon-Centre	2	9.2	9.3	5.	8.1	10.	41.6	"	10.	8.5	18.5	"
6	Dudswell	7	8.6	9.2	8.	10.	10.	45.8	"	10.	6.5	16.5	"
7	Lac-Weedon	4	9.8	8.7	5.3	9.5	10.	43.3	"	10.	7.3	17.3	"
8	Garthby	2	8.4	9.5	5.3	9.3	10.	42.5	"	10.	7.5	17.5	"
9	Ham-Sud-Ouest	6	9.2	8.4	5.7	8.7	10.	42.	"	10.	7.4	17.4	"
10	Thetford-Mines	7	8.2	9.5	5.	7.6	10.	40.3	"	10.	7.9	17.9	"
	St-Désiré	5	8.9	9.3	2.	7.6	10.	37.8	Très bien.	10.	8.4	18.4	"
11	St-Alphonse	8	8.7	9.	7.6	8.7	10.	44.	Excellent.	9.9	6,2	16.1	"
12	St-Fortunat	7	8.8	10.	5.6	8.6	10.	43.	"	10.	6.4	16,4	"
	Fontainebleau	3	9.6	8.5	4.7	10.	10.	42.8	"	10.	6.2	16.2	"
	Chénier	13	8.7	8.3	6.	9.6	10.	42.6	"	10.	6.4	16.4	"
13	St-Adolphe	3	10.	9.5	4.	10.	10.	43.5	"	10.	8.	18.	"
	St-Jacques	5	9.1	8.7	5.3	9.6	10.	42.7	"	10.	6.4	16.4	"
	Irlande-Sud	4	8.1	8.	.....	8.9	10.	35.	"	10.	5.8	15.8	Très bien.
14	St-Rémi	6	8.7	8.9	4.3	8.8	10.	40.7	"	10.	6.9	16.9	Excellent.
	Ham-Nord	11	9.	9.2	4.3	8.4	10.	40.9	"	10.	6.7	16.7	"
15	St-Paul, paroisse	12	8.3	8.6	4.7	8.8	10.	40.4	"	10.	6.7	16.7	"
	N.-D.-de-Ham	4	9.1	8.9	5.3	7.8	10.	41.1	"	10.	6.5	16.5	"
	Irlande-Nord	8	8.7	8.8	5.	8.6	10.	41.1	"	10.	6.5	16.5	"
16	St-Julien	9	8.6	9.1	3.6	10.	10.	41.3	"	10.	6.2	16.2	"
	Stratford, St-Gab.	5	8.1	8.4	6.6	9.	10.	42.1	"	10.	6.	16.	Très bien.
17	Disraëli, paroisse	4	8.9	7.8	5.	8.8	10.	40.5	"	9.9	6.4	16.3	Excellent.
	Wotton	13	9.	8.6	4.	8.5	10.	40.1	Très bien.	10.	6.5	16.5	"
18	Coleraine	2	7.6	8.1	5.	10.	10.	40.7	Excellent.	10.	6.1	16.1	"
19	Chester-Est	8	8.3	7.2	7.3	8.5	10.	41.3	"	10.	5.2	15.2	Très bien.
20	Weedon, canton	5	8.9	8.6	4.	10.	10.	41.5	"	10.	4.8	14.8	"
	Ham-Sud	6	8.1	8.9	2.7	10.	10.	39.7	Très bien.	10.	5.6	15.6	"
21	Chester-Nord	5	7.6	7.2	4.	8.5	10.	37.3	"	10.	6.2	16.2	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,

Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON-OUEST, 30 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires							13
b) Sous contrôle des syndics							
Total							
2.—Nombre d'écoles :							13
a) Elémentaires						56	
b) Modèles						18	
c) Académiques						16	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							99
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						22	
b) Instituteurs religieux						152	
c) Institutrices laïques						109	
d) Institutrices religieuses						215	
Total							498
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires						941.33	
dans les écoles modèles						675.00	
dans les académies						899.33	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						473.75	
dans les écoles modèles						360.00	
dans les académies						348.62	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						235.40	
dans les écoles modèles						225.83	
dans les académies						195.83	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						173.02	
dans les écoles modèles						158.83	
dans les académies						155.51	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans. 406	Filles de 5 à 7 ans. 404						
b) Garçons de 7 à 14 ans. 1445	Filles de 7 à 14 ans. 1426						
c) Garçons de 14 à 16 ans. 328	Filles de 14 à 16 ans. 354						
d) Garçons de 16 à 18 ans. 285	Filles de 16 à 18 ans. 293						
Total							4941
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5592	
b) Dans les écoles modèles						3350	
c) Dans les académies						8185	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées (Note à la fin)						334	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						153	
Total							17614
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						83	
b) Dans les écoles modèles						86	
c) Dans les académies						90	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						98	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						49	
f) Présence moyenne générale						81	
8.—Classification des élèves :							
En première année						6305	
En deuxième année						4122	
En troisième année						3134	
En quatrième année						1891	
En cinquième année						1121	
En sixième année						658	
En septième année						244	
En huitième année						139	
Total							17614

REMARQUES GÉNÉRALES

Vous constaterez, par le sommaire des statistiques de mon district, que le nombre d'enfants d'âge scolaire est grandement inférieur à celui de ceux qui ont fréquenté les écoles ; la cause vous en est peut-être connue :

1. La cité de Québec ne fait pas de recensement ; 2. plusieurs secrétaires m'ont répondu qu'ils avaient reçu la demande d'inclure les enfants, de 16 à 18 ans, trop tard pour en donner les statistiques pour l'année courante.

Seules, les municipalités de St-Jean, de la paroisse de N.-Dame-de-Lévis, de Lauzon-Est, de St-Joseph-de-Lévis, du village de Lauzon, de Ste-Pétronille, et de la cité de Lévis ont donné des statistiques complètes.

Je suis satisfait du personnel enseignant de mon district : religieux, religieuses, maîtres et maîtresses laïcs ont rempli leur tâche avec beaucoup de zèle, tous par devoir de conscience, et non pour le traitement donné ; car, il est oiseux de dire que les traitements ne sont pas en rapport avec les services rendus.

Je n'insisterai pas sur ce point, ni sur certaines considérations que j'ai faites dans mes bulletins, afin de me conformer à votre circulaire du 6 juin dernier, qui nous demande d'être le plus concis possible, et je passerai à la classification des municipalités :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Cité de Québec...	55	9.	10.	10.	9.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Bienville.....	1	10.	10.	8.	10.	9.	47.	"	10.	10.	20.	"
3	Cité de Lévis.....	5	6.	9.	6.	10.	9.	40.	"	9.	10.	19.	"
4	N.-D.-de-Lévis, p.	2	9.	10.	9.	10.	9.	46.	"	9.	9.	18.	"
5	Ste-Pétronille....	1	9.	9.	9.	10.	9.	46.	"	8.	8.	16.	Très bien.
6	St-Jean.....	3	9.	9.	9.	9.	9.	45.	"	10.	9.	19.	Excellent.
7	St-Pierre.....	3	9.	10.	10.	9.	9.	47.	"	10.	10.	20.	"
8	Ste-Famille.....	4	7.	9.	8.	9.	8.	41.	Très bien.	9.	9.	18.	"
9	St-Laurent.....	4	7.	9.	8.	9.	9.	42.	"	9.	8.	17.	"
10	Village Lauzon...	3	9.	6.	9.	8.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
11	St-François.....	3	8.	8.	7.	7.	6.	36.	"	9.	9.	18.	"
12	St-Jos.-de-Lévis..	2	6.	8.	7.	8.	8.	37.	"	10.	10.	20.	"
13	Pt. Est Lauzon...	3	3.	5.	8.	8.	8.	32.	Assez bien	8.	8.	16.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,

Insp. d'écoles.

M. THOMAS WARREN.

SAINT-FRANÇOIS, 22 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						27	
b) Sous contrôle des syndics						0	
Total							27
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						167	
b) Modèles						10	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						0	
Total							192
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						29	
c) Institutrices laïques						186	
d) Institutrices religieuses						26	
Total							242
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						600	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						301.50	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						185	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						167.63	
dans les écoles modèles						200.	
dans les académies						200.	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1022	Filles de 5 à 7 ans.	979			2001	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2784	Filles de 7 à 14 ans.	2579			5363	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	507	Filles de 14 à 16 ans.	625			1132	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	170	Filles de 16 à 18 ans.	143			313	
Total							8809
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5493	
b) Dans les écoles modèles						903	
c) Dans les académies						680	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1249	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							8325
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						76%	
b) Dans les écoles modèles						85%	
c) Dans les académies						82%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						94%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							80%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2934	
En deuxième année						1900	
En troisième année						1573	
En quatrième année						980	
En cinquième année						378	
En sixième année						146	
En septième année						137	
En huitième année						146	
Total							8194

REMARQUES GÉNÉRALES

Au mois de juin dernier, avait lieu à Victoriaville un congrès des commissaires d'écoles de mon district, sous votre présidence distinguée. Ce congrès a été certainement l'un des plus importants qui aient eu lieu ; un très grand nombre de congressistes ont répondu à l'appel. Aussi en mon nom, et je suis certain d'être l'écho des commissions scolaire, je vous prie Monsieur le Surintendant, ainsi que l'honorable Jérémie Décarie, secrétaire de la province, M. C.-J. Magnan, inspecteur général, M. J.-E. Perrault, député, d'agréer les plus sincères remerciements pour votre présence à ce congrès et je suis convaincu que les plus heureux résultats (déjà ils se font sentir) en seront le couronnement.

Les traitements du personnel enseignant sont à peu près les mêmes que l'année dernière ; mais j'ai lieu d'espérer que, cette année, ils seront augmentés.

Dix maisons d'écoles seront reconstruites, durant le cours des vacances, conformément aux plans fournis par votre département et seront prêtes pour le mois de septembre prochain.

Les classes sont, en général, très bien tenues et le personnel enseignant mérite des félicitations pour les succès obtenus.

Les secrétaires, sauf deux ou trois, s'acquittent, en général, très bien de leurs devoirs.

L'enseignement du dessin se donne dans toutes les écoles et les résultats obtenus sont réellement surprenants.

Je remercie cordialement messieurs les commissaires qui m'ont accompagné à la visite de leurs écoles.

J'inclus ici les noms des titulaires qui ont mérité une gratification pour leurs succès pédagogiques :

Achille Goulet, Mosalia Beaudet, Catherine Houle, Blanche Garneau, Emilia Paradis, M.-Louise Brassard, Nérée St-Pierre, Marie-Rose Leblanc, Aldéa Tardif, Gilberte Verville, Lucienne Houle, Bertha Gingras, Marie-Louise Gosselin, Corina Thibaudeau, Blanche Dubois, Alberta Guévin, Elida Paquin, Reine Gosselin, Isabelle Dussault, Diana Lacroix, Onéda Allie, Concorde Maillot, Marie-Anne Boivin.

Je vous prie d'accorder les primes d'encouragement aux cinq municipalités suivantes :

Victoriaville	$60.00
Warwick, paroisse	50.00
St-Rosaire	40.00
Ste-Victoire	35.00
Ste-Clotilde	30.00

Les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres sont les suivantes :

Ste-Séraphine, St-Rosaire, St-Louis, St-Albert et St-Valère.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Arthabaska.....	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Victoriaville.....	2	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	St-Norbert.....	3	9.3	9.7	9.	9.3	10.	47.3	"	9.3	9.0	18.3	"
4	Warwick, village..	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
5	Plessisville.....	3	8.	9.	9.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
6	St-Ferd.-d'Halifax	12	9.	8.3	8.0	10.	10.	45.3	"	9.5	9.3	18.8	"
7	St-Jos.-de-Blandf.	3	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
8	Standfold.....	12	9.4	9.8	6.	10.	10.	45.2	"	9.8	9.8	19.6	"
9	Sommerset-Sud...	9	9.4	9.4	7.	9.	10.	44.8	"	9.5	9.1	18.6	"
10	Ste-M.-de-Blandf.	7	9.5	9.2	9.	7.	10.	44.7	"	9.6	9.3	18.9	"
11	Ste-Clot.-de-Hort.	10	8.9	9.9	8.	7.	10.	43.8	"	9.8	9.5	19.3	"
12	Ste-Elizabeth....	5	8.8	10.	7.	8.	10.	43.8	"	9.4	9.0	18.4	"
13	St-P.-les-Becq....	6	9.0	9.6	5.	9.1	10.	42.7	"	9.8	9.8	19.6	"
14	St-Albert.....	5	7.6	10.	7.	8.	10.	42.6	"	9.8	9.2	19.	"
15	Ste-Victoire.....	8	8.1	9.	6.	9.	10.	42.1	"	9.5	9.1	18.6	"
16	Ste-Séraphine....	1	10	10.	4.	8.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
17	N.-D.-du-St-Ros..	8	7.7	8.8	8.	7.	10.	41.5	"	9.8	9.6	19.4	"
18	Ste-Sophie-d'Hal..	9	8.1	9.6	6.	8.	10.	41.2	"	9.8	9.3	19.1	"
19	Ste-A.-du-Sault...	5	8.8	8.0	5.	9.	10.	41.	"	10.	7.6	19.6	"
20	Ste-Sop.-de-Lév..	12	8.6	9.0	6.	7.	10.	40.6	"	9.5	9.3	18.8	"
21	Ste-Céc.-de-Lév..	4	9.5	9.7	3.	8.	10.	40.2	"	10.	9.7	19.7	"
22	St-Ls-de-Blandf..	6	7.1	8.3	6.	6.	10.	39.1	Très bien.	9.1	8.3	17.4	"
23	Gentilly.....	14	8.7	9.1	5.	6.	10.	38.8	"	9.5	8.5	18.	"
24	St-Val.-de-Bulstr.	11	5.9	9.1	7.	7.	10.	38.6	"	9.4	9.0	18.4	"
25	Warwick, paroisse	12	7.2	9.2	5.	7.	10.	38.4	"	9.4	9.1	18.5	"
26	Maddington-Falls	3	8.	8.	5.	7.3	10.	38.3	"	10.	9.6	19.6	"
27	St-Christophe....	9	6.	8.	6.	7.	10.	37.	"	9.3	8.7	18.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS WARREN,

Insp. d'écoles.

M. J. BALLANTYNE.

(Traduction)

GRINDSTONE, 2 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district : dans les Iles de la Madeleine

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre de municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	1
b) Sous contrôle des Syndics	4
Total	5

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires	5
Total	5

3.—Nombre de titulaires :

a) Instituteurs laïcs	1
c) Institutrices laïques	2
Total	3

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	$ 350.00
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	300.00

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a) Garçons de 5 à 7 ans	25	Filles de 5 à 7 ans	12	.....
b) Garçons de 7 à 14 "	35	Filles de 7 à 14 ans	41	.....
c) Garçons de 14 à 16 "	4	Filles de 14 à 16 "	4	.....
d) Garçons de 16 à 18 "	1	Filles de 16 à 18 "	.....	.....
		Total		122

6.—Nombre d'élèves inscrits :

a) Dans les écoles élémentaires	122
Total	122

7.—Présence moyenne (en pourcentage) :

a) Dans les écoles élémentaires—pas donnée	.....

8.—Classification des élèves:

En première année	31
En deuxième année	29
En troisième année	21
En quatrième année	32
En cinquième année	5
En sixième année	.....
En septième année	4
En huitième année	.....
Total	122

Remarques générales

Il n'y a eu que trois écoles protestantes en activité dans les Iles de la Madeleine, l'an dernier ; celles de la Grosse-Isle, Grindstone et l'Ile-d'Entrée. La municipalité de Old-Harry n'a pu se procurer une institutrice, au dernier moment, avant la fermeture de la navigation, en 1917, et celle de Grande-Entrée n'a pas eu, apparemment, l'intention de tenir une école en activité.

On s'est passablement intéressé aux exercices physiques et aux exercices militaires, mais on ne s'est pas intéressé à l'étude de l'agriculture, les diverses commissions scolaires semblant se contenter de l'industrie de la pêche dont les contribuables s'occupent principalement; et, à l'exception de la récolte d'un peu de patates pour leur propre usage et d'une quantité de foin suffisante pour leurs troupeaux, ils ne prennent pas d'intérêt à cette matière.

Les commissions scolaires de Grindstone, Grosse-Isle et l'Ile-d'Entrée sont actuellement à l'œuvre et s'efforcent de se procurer une institutrice pour l'année prochaine et, si elles réussissent, les écoles de ces municipalités seront probablement en activité pendant toute l'année scolaire.

Voici une liste des écoles qui ont été en activité, d'après leur mérite, et celle des institutrices employées :—

Grosse-Isle, Thomas-H. Chapman, permis, 84 points ;

Grindstone, Mary-E. Munro, permis, 78 points ;

Ile-d'Entrée, Irene-M. Proctor, permis, 77 points.

Le travail se fait ici dans des conditions très désavantageuses, parce que nous n'avons pas pu jusqu'à présent nous procurer des institutrices possédant la formation et les certificats voulus, de la province de Québec.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. Ballantyne,

Insp. d'écoles.

M. A.-LUTHER GILMAN.

(Traduction)

COWANSVILLE, 29 juin 1918

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	17
b) Sous contrôle des Syndics	16
Total	33

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires	89
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	2
Total	91

3.—Nombre de titulaires :

a) Instituteurs laïcs	1
c) Institutrices aïques	90
Total	91

4.—Traitements moyens dans les écoles sous ontrôle :

a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	$ 350.00
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	$330. 0

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a) Garçons de 5 à 7 ans	220	Filles de 5 à 7 ans	210	.....	.....
b) Garçons de 7 à 14 "	679	Filles de 7 à 14 ans	615	.....	.....
c) Garçons de 14 à 16 "	179	Filles de 14 à 16 "	105	.....	.....
d) Garçons de 16 à 18 "	23	Filles de 16 à 18 "	32	.....	.....
			Total	.....	2,063

6.—Nombre d'élèves inscrits :

a) Dans les écoles élémentaires	1,751
Total	1,751

7.—Présence moyenne (en pourcentage) :

a) Dans les écoles élémentaires	85%
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	82%
f) Présence moyenne générale	.....

8.—Classification des élèves :

En première année	312
En deuxième année	302
En troisième année	410
En quatrième année	216
En cinquième année	142
En sixième année	167
En septième année	202
En huitième année	.....
Total	1,751

REMARQUES GÉNÉRALES

Territoire.—Ce district d'inspection comprend les comtés suivants, savoir :—Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierville, Laprairie, Richelieu, Chambly, Rouville et partie de Saint-Jean et Missisquoi. Les écoles de sauvages de la réserve des sauvages de Saint-Régis sont aussi comprises dans ce district d'inspection. En tout, dix comtés complets et parties des comtés de Saint-Jean et de Missisquoi; ce district s'étend donc de Montréal à Fort Covington, N. Y., et le long de la rivière Ottawa jusqu'aux hauteurs de l'Hudson.

Bâtisses.—Je suis heureux de déclarer que les maisons d'écoles et leurs dépendances sont maintenant en bon état de réparation ; les écoles sont bien meublées et leur mobilier est moderne. Les terrains des écoles sont encore négligés jusqu'à un certain point. On ne fait pas grand chose pour l'embellissement des alentours, quelques arbres ou des arbustes sont plantés ; quelques-unes des commissions scolaires ont planté des "maïs" et érigé des clôtures ; les institutrices et les élèves ont entrepris de cultiver un certain nombre de jardins scolaires. Le grand obstacle à ces jardins provient du changement fréquent des institutrices, de l'instabilité de leur position et de la longueur des vacances d'été. Le jardinage scolaire, dans nos campagnes, ne peut être entrepris avec succès avec l'état de choses actuel.

La culture physique et les exercices militaires se font dans toutes les écoles de la campagne et de grands progrès s'effectuent dans cette partie importante des travaux scolaires.

Les institutrices et les élèves étudient avec soin et attention l'étude de la nature et l'agriculture élémentaire.

L'on étudie aussi soigneusement la grammaire anglaise, l'art épistolaire, les formules de compte, les billets promissoires et les lettres de change et la composition historique. Chaque semaine, l'on consacre quelques heures au montage des plantes, à la classification des plantes, des feuilles et des graines, aux cartes météréologiques, à l'étude des différents sols, aux engrais, au drainage, à la rotation pour les récoltes, aux fléaux, etc. Vu que le cours est surchargé, on ne consacre pas plus qu'une leçon par semaine aux matières d'importance secondaire. Les trois "R's" constituent la partie importante de l'instruction élémentaire de nos campagnes. Pouvoir lire et écrire, lire facilement et écrire d'une manière lisible, est chose essentielle à tout citoyen.

A mesure que je remarque la concurrence toujours grandissante, non seulement dans les affaires mais aussi dans toutes les phases de la

vie,—et tout autant dans la vie scolaire,—je suis de plus en plus convaincu qu'il n'y a eu aucune époque où la lutte pour la suprématie n'a été plus grande qu'à l'époque actuelle.

Pour obtenir les résultats que nous avons lieu d'attendre de nos écoles élémentaires, nous devons nous procurer des institutrices qui possèdent toutes les qualités, la formation et l'expérience voulues, et nous devons aussi leur payer de meilleurs salaires.

La discipline est excellente, depuis que nos institutrices sont presque toutes formées à l'école de pédagogie, et nous ne trouvons pas d'écoles qui manquent d'ordre. Cet état de choses est dû en grande partie à la compétence supérieure des institutrices, à la culture physique, aux exercices physiques faits à l'école, aux exercices oraux, et à la concurrence plus vive qui existe entre les écoles d'une même municipalité et celles des municipalités voisines. Toutes ces causes ont contribué à la formation d'un meilleur genre d'écoles et d'un type supérieur d'hommes et de femmes.

Les punitions corporelles sont rares et ne sont pas nécessaires. De fait, 'on a rarement recours à aucune punition, de quelque sorte que ce soit.

Traitements.—Il n'y a pas eu de changement très notable, pendant l'année, dans les salaires payés aux institutrices. Comme l'an dernier, ils varient de $30. à $50. par mois.

Français.—On donne une attention spéciale à l'enseignement du français. Toutes les institutrices se servent de la méthode naturelle et les progrès sont bien supérieurs. Ces institutrices, qui ont obtenu récemment leurs degrés, n'éprouvent aucune difficulté à enseigner d'après cette méthode, mais les institutrices qui n'ont pas suivi les cours de l'école normale la trouvent difficile.

Classification :—Je me suis strictement conformé au règlement en faisant la classification suivante :

Excellent : — Howick, Saint-Malachie-d'Ormstown, Beauharnois, Godmanchester, Hinchinbrooke, Jonction Delson, Franklin, Greenfield Park, Montréal-Sud, Elgin, Saint-Lazare, Dundee, Havelock, les écoles des sauvages de la réserve de Saint-Régis, Lacolle et Chambly.

Bien :—Hemmingford, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Georges, Saint-Thomas, Saint-Hubert, Saint-Régis, Como, Saint-Anicet et Saint-Jean-Chrysostôme.

Assez bien : — Sainte-Justine-de-Newton, Richelieu, Laprairie, Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Saint-Télesphore, Pinehurst, Coteau (Jonction.)

Non satisfaisant :—Saint-Constant.

Conférences :—Les conférences régulières annuelles ont été tenues pendant le mois de septembre et 98 pour cent des institutrices de ce district d'inspection y ont assisté. A Huntingdon et à Ormstown, l'inspecteur a été aidé par les principaux Crutchfield et Laing.

Cours d'études :—Le cours d'études est strictement suivi dans toutes les écoles de mon district d'inspection. Le dessin est très bien enseigné, mais une leçon par semaine, voilà tout le temps que l'on peut consacrer à cette matière. Pendant la seconde moitié de l'année, on donne deux leçons par semaine. On fait aussi certains essais de dessin d'après un modèle, un peu de modelage avec du sable et du dessin en relief.

La musique est négligée dans presque toutes les écoles élémentaires rurales. Le chant des hymnes et les chants nationaux forment partie des exercices d'ouverture des classes, mais la théorie de la musique élémentaire n'est pas enseignée, en général.

Gratifications.—Je recommande que des gratifications soient accordées aux institutrices suivantes, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'exécution de leurs devoirs :

Noms	Diplôme	Municipalités
Florence Finnegan	Académie	Godmanchester.
Bertha Hooker	Modèle	Franklin.
Bernice Tipping	Modèle	Saint-Thomas.
Ellen Carson	Modèle	Saint-Jean-Chrysostôme.
Myra Pariseau	Elémentaire	Saint-Bernard.
Pearle Arthur	Elémentaire	Dundee.
Margaret Rutherford	Modèle	Howick.
Ethel Oliver	Elémentaire	Hinchinbrooke.
Edith Williams	Elémentaire	Saint-Malachie.
Letitia Ferns	Elémentaire	Godmanchester.
Jessie Walker	Elémentaire	Canton Chambly.
Annie Thompson	Elémentaire	Saint-Georges.
Jessie Ronald	Elémentaire	Saint-Bernard.
Ruby McGregor	Elémentaire	Saint-Malachie.
Olive Graham	Elémentaire	Howick.

Mention honorable.—Institutrices qui ont obtenu des succès et qui ne peuvent obtenir de gratifications :

Noms	Diplôme	Municipalités
Lillie Murdock	Elémentaire....	Elgin.
Gertrude Hampson	Elémentaire....	Godmanchester.
Ethel McKeel	Elémentaire....	Saint-Malachie.
Mary Maxwell	Elémentaire....	Saint-Thomas..
Evelyn Winter	Elémentaire....	Saint-Malachie.
Olive Ross	Elémentaire....	Saint-Malachie.
Frances Boomhour	Elémentaire....	Hemmingford.
Margaret Dunlop	Elémentaire....	Godmanchester.

Prix accordés aux municipalités.—Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les prix ou les octrois spéciaux accordés pour les efforts et les progrès extraordinaires faits pendant l'année :—

Chambly-Canton	$ 60.00
Dundee	50.00
Hemmingford	45.00
Havelock	35.00
Saint-Luc	30.00

Prix de culture physique.—Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant les prix de culture physique Strathcona: Mademoiselle Mina Stewart, Sainte-Agnès ; Mademoiselle Mina Henderson, No 5, Elgin ; Mademoiselle Ellen Carson, Saint-Jean-Chrysostôme, école du village.

Mentions honorables pour la culture physique.—Margaret Rutherford, Lillie Merlin, Ruby McGregor, Edith Williams, Frances Macdonald, Bertha Hooker, Margaret Dunlop, Letitia Ferns.

Je vous soumets respectueusement le présent rapport, ainsi que les bulletins d'inspection, la liste des pensionnaires et les rapports spéciaux déjà envoyés à votre bureau.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-Luther Gilman,

Insp. d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN

(Traduction.)

HULL, 17 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	25
b) Sous contrôle des Syndics	29
Total	54

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires	120
Total	120

3.—Nombre de titulaires :

a) Instituteurs laïcs	3
c) Institutrices laïques	120
Total	123

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	$ 284.00
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	$ 312.14

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a) Garçons de 5 à 7 ans	289	Filles de 5 à 7 ans	276		565
b) Garçons de 7 à 14 ans	1163	Filles de 7 à 14 ans	1079		2242
c) Garçons de 14 à 16 ans	186	Filles de 14 à 16 ans	225		411
				Total	3218

6.—*Nombre d'élèves inscrits :*

a) Dans les écoles élémentaires	2671
Total	2671

7.—*Présence moyenne (en pourcentage):*

a) Dans les écoles élémentaires	64.3%

8.—Classification des élèves :

En première année	789
En deuxième année	328
En troisième année	398
En quatrième année	385
En cinquième année	376
En sixième année	245
En septième année	130
En huitième année	14
En neuvième année	6
Total	2671

REMARQUES GÉNÉRALES

Le sommaire-statistique ci-dessus concerne les écoles élémentaires protestantes des comtés de Labelle, Ottawa et Pontiac.

Fréquentation.—Cette année, la fréquentation a été un peu moins considérable que l'an dernier. On ne doit pas s'en étonner, quand l'on considère la grande rareté de la main d'œuvre à la campagne. Il y a très peu de garçons et de filles d'un âge avancé, à l'école. A cet égard, il s'est opéré un grand changement dans nos écoles élémentaires, au cours des trente ou quarante dernières années. La tendance de l'époque actuelle est de passer par l'école aussi rapidement que possible, pour obtenir de l'ouvrage. Cette tendance s'est beaucoup accrue, par suite des conditions économiques des dernières années.

A l'époque de ma seconde visite faite aux écoles, la fréquentation était la suivante :

Nombre de garçons protestants	1214
" " catholiques	129
" de filles protestantes	1192
" " catholiques	136
Nombre total d'élèves inscrits	2671

La moyenne de la fréquentation quotidienne a été de 1715, soit un peu plus de 64 pour cent. Il y a eu une différence de quinze seulement, quant à la fréquentation, entre les garçons et les filles. La moyenne de la fréquentation quotidienne, pour les filles, a été d'environ deux pour cent supérieure à celle des garçons.

Il y a eu 183 élèves de langue française, qui ont étudié l'anglais, et 519 élèves de langue anglaise, qui ont étudié le français.

Cinq écoles, soit par suite de manque d'institutrices ou de manque d'élèves, n'ont pas été ouvertes, cette année. L'école de Montebello ne sera pas probablement rouverte, car il n'y a pas pratiquement d'élèves pour la fréquenter. L'an dernier, la fréquentation est tombée à un élève, pendant la plupart du temps. Les écoles de Meach-Lake et de Waltham, No 2, seront rouvertes, l'an prochain. La municipalité scolaire dissidente de Macaza a été réorganisée et l'école sera rouverte, au mois de septembre. Cela fait trois écoles appartenant à ce district d'inspection, le long de la ligne laurentienne

du " C. P. R. ", savoir celle de Macaza, de l'Annonciation et du Lac-des-Isles, à douze milles de Mont-Laurier.

Personnel.—L'état de choses est à peu près le même que celui de l'an dernier. Il y a encore grande rareté d'institutrices compétentes, et il y a encore la même succession soutenue de filles venant de la campagne et qui se rendent à Ottawa pour accepter des positions plus lucratives que celles que peuvent obtenir nos meilleures institutrices. La demande d'employés de bureaux, dans la capitale, a beaucoup augmenté, de sorte qu'il n'y a pas, apparemment, de filles de nos districts ruraux qui se préparent à la position d'institutrices. Il devient de plus en plus manifeste que les institutrices ne reçoivent pas un salaire proportionné au temps et à l'argent qu'il leur faut pour se préparer à la carrière de l'enseignement. A ce propos, je dois faire la même suggestion que celle de l'an dernier : il faut payer des traitements beaucoup plus considérables et centraliser les écoles de moindre importance.

Les titres des institutrices sont les suivants :

Diplômes modèles	12
" élémentaires	27
" " de la campagne	22
	61
Permis	8

Les cinquante autres institutrices ne possèdent aucun certificat leur permettant d'enseigner.

Traitements.—Dans la plupart des municipalités, les salaires tendent à augmenter, mais il n'y a pas eu grande augmentation. Quelques-unes des municipalités les plus pauvres ont fait de grands progrès, à ce point de vue. Dans la plupart des cas, les traitements sont payés mensuellement, comme le veut la loi. Le prix des pensions et les autres dépenses nécessaires à la vie ont tellement augmentés que les institutrices doivent recevoir des salaires plus élevés. J'espère que le jour n'est pas bien éloigné où nos institutrices élémentaires recevront au moins le double du salaire ordinaire qu'elles reçoivent actuellement. Si ce sont de bonnes institutrices, elles méritent bien ce salaire.

Les salaires annuels, jusqu'au plus mesquin,—vingt-cinq piastres—payés dans ce district d'inspection, ont été les suivants :

Salaires	$ 450	$ 425	$ 400	$ 375	$ 350	$ 325	$ 300	$ 275	$ 250	$ 225	$ 200	$ 175	$ 150
Nombre des écoles...	5	3	17	4	27	4	23	8	7	3	12	5	2

Longueur de l'année scolaire.—La longueur de l'année scolaire varie de cinq à dix mois. Dans plusieurs cas, il a été impossible de trouver des institutrices de quelque sorte que ce fût, lorsqu'on en avait besoin. Cette raison explique en partie l'existence d'un si grand nombre d'écoles à courtes périodes scolaires.

Longueur de l'année scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.
Nombre d'écoles.....	90	2	17	4	4	3

Taux de cotisation.—Conformément au Code municipal refondu, qui est entré en vigueur l'an dernier, l'évaluation a été élevée, dans la plupart des municipalités. Dans plusieurs municipalités, elle a été doublée. Il en a résulté une diminution correspondante du taux de la cotisation, de sorte que le montant des contributions payées par les contribuables pour le soutien des écoles, demeure à peu près le même que celui de l'an dernier. Le tableau ci-dessous indique le nombre de municipalités qui payent un taux donné. D'après la loi, l'évaluation devrait être environ la valeur réelle de la propriété.

Taux par $100.	$3.00	$2.00	$1.75	$1.70	$1.60	$1.50	$1.40	$1.30	$1.25	$1.10
Nombre de municipalités....	1	1	2	1	2	4	2	1	5	2
Taux par $100.	$1.00	$0.80	$0.75	$0.70	$0.60	$0.55	$0.52	$0.45	$0.40	$0.35
Nombre de municipalités...	10	6	5	2	4	1	1	1	1	2

Je recommande les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent, comme méritant des gratifications pour les succès qu'ils ont obtenus dans l'enseignement.

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
A. Birdsell Robb	St-Etienne-de-Chelsea	2
Margaret Harkness	Clarendon	5
George-B. Gagnon	Wakefield-nord	1
Sadie-C. Lang	Bristol	1
Linda-E. Smily	Clarendon	7
Alice McClure	Clarendon	3
Ada Kerr	Lochaber & Gore	2
M.-M. Morrisson	Hull-sud	3
Lucy Dahms	Leslie	1
Jessie Black	Eardley	3
Mabel-V. Ramsay	Clarendon	11
Perside Lapointe	Suffolk et Addington	1
Sara-J. Wilson	Clarendon	13
Dora Grimes	Eardley	1
Della MaNally	Masham	2

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant les prix pour travaux excellents de culture physique, accordés à même la dotation Strathcona, créée à cette fin :

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Gladys Hodgins	Clarendon	9
A. Birdsell Robb	St-Etienne-de-Chelsea	2
Fern Campbell	Sainte-Angélique	3
Linda E. Smily	Clarendon	7
Ada Kerr	Lochaber et Gore	2

Le genre des travaux, en ce qui concerne les exercices physiques, s'améliore d'année en année, mais sous la direction d'un si grand nombre d'institutrices ne possédant pas les qualités voulues, le travail, dans son ensemble, n'est pas ce qu'il devrait être.

Avec l'état de choses actuel, on ne peut s'attendre à voir un grand nombre de bâtisses nouvelles, mais il y a toujours des municipalités dans lesquelles il se fait des améliorations de quelque sorte. Chaque année, dans chaque district d'inspection, le Département offre cinq prix spéciaux pour améliorations extraordinaires. Cette année, les prix seront accordés à Bristol, Leslie, Low (partie sud), Lochaber et Gore, Bowman et Denholm.

Dans un rapport antérieur, j'ai attiré l'attention des membres des commissions scolaires sur l'article 9*m* des règlements du Comité protestant. D'après ce règlement, les municipalités scolaires doivent être classifiées dans les catégories suivantes : 1. Excellent ; 2. Bien ; 3. Assez bien ; 4. Mal ; 5. Très mal ; en inscrivant celles qui font partie de chaque catégorie, par ordre de mérite. Les bases de la

classification y sont données. L'année scolaire complète est de dix mois. Les sections 2 et 3 se rapportent à l'état des édifices et des terrains, ainsi qu'à la qualité du mobilier. C'est le devoir évident des membres des commissions scolaires de visiter l'école et de faire un examen, relativement à ces questions. Je regrette de déclarer que plusieurs commissions scolaires négligent obstinément leurs devoirs à cet égard. Il est absurde de penser que les commissaires et les syndics peuvent s'acquitter de leurs devoirs sans faire même une visite à leurs écoles, pendant l'année.

Les règlements déclarent clairement que le cours d'études doit être suivi et que l'on doit se servir des manuels autorisés. Non seulement les institutrices, mais les commissions scolaires aussi devraient s'intéresser à l'observance de ces règlements.

Les livres de la plupart des secrétaires-trésoriers sont bien tenus, mais il y en a quelques-uns qui ne sont pas assez soigneux. Je conseille aux membres des commissions scolaires, secrétaires et autres intéressés, de bien examiner les articles 2768, 2826 et 2827 de la loi scolaire. Le premier article se rapporte au recensement des élèves ayant l'âge de fréquenter l'école. Ce recensement doit être fait dans le mois de septembre de chaque année. Plusieurs secrétaires prétendent que leurs salaires ne sont pas assez élevés et ne les indemnisent pas suffisamment pour le recensement complet de la municipalité. Cependant, la loi reste ce qu'elle est.

Cette année, les municipalités sont classifiées comme suit :

Excellent.—Mansfield, Onslow-Sud, Quyon, Clarendon, Maniwaki, Bryson, Campbell's Bay, Wakefield-Nord, Low-Sud, Portage-du-Fort, Hull-Sud, Onslow-Centre, Cantley, Vallée-Gatineau, Low (partie sud), Eardley, Bristol, Masham, London, Northfield et Wright, Waltham, Sainte-Angélique, Onslow-Nord.

Bien.—Aylwin, Saint-Etienne-de-Chelsea, L'Ange-Gardien, Mansfield-Sud, Isle-Calumet, Fassett, Lower Litchfield, Thorne, Buckingh m, Wakefield, Templeton-Nord, Sainte-Elizabeth-de-Franktown, Mulgrave et Derry (Com.), Mulgrave et Derry (syndics), Suffolk et Addington, Upper-Litchfield, Saint-Sixte, Aldfield, Alleyn, Bowman et Denholm.

Assez bien.—Northfield-Centre, Leslie, Lochaber et Gore, Templeton-Est, Cawood, Sainte-Valérie-de-Ponsonby, Amherst, Templeton-Ouest, High-Falls.

Mal.—Portland-Ouest, Egan, Kensington, Sainte-Cécile-de-Masham, Robertson et Pope.

Les conférences d'institutrices ont été tenues à l'automne, à Kazubazua, Wakefield-Nord, Thurso, Hull, Shawville et Ladysmith. Un bon nombre d'institutrices y ont assisté, mais, il semble que c'est chose impossible de réunir toutes les institutrices de ce district à une conférence. Les longues distances et les lourdes dépenses qu'elles entraînent rendent presqu'impossible une réunion complète.

Les institutrices, dans l'ensemble, ont rempli leurs devoirs avec fidélité et cela est tout à leur honneur. Nous lisons beaucoup de choses au sujet de l'Heure du Midi. Il me fait plaisir de déclarer qu'il se fait un travail, dans ce district d'inspection, pour rendre plus attrayante l'heure du repas de midi. A cet égard, je dois mentionner spécialement le travail de mademoiselle Margaret Harkness et de mademoiselle Mabel-V. Ramsay, toutes deux du canton de Clarendon. Les améliorations qu'elles ont faites dans leurs écoles respectives leur font grand honneur. J'espère que plusieurs autres institutrices entreprendront un travail de ce genre.

J'ai visité toutes les écoles. J'ai préparé et envoyé au Département les rapports et les bulletins.

En terminant, je désire remercier les officiers du Département de l'Instruction publique du congrès des inspecteurs, tenu à Québec, au mois de septembre dernier, qui fut très agréable et très profitable.

Nous y avons tous assisté avec plaisir et je suis sûr que le travail que nous y avons fait a produit de bons résultats.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. HONEYMAN,

Insp. d'écoles.

M. J.-H. HUNTER

(Traduction)

COATICOOK, 19 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des Commissaires					13
b) Sous contrôle des Syndics					4
				Total	17
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires					86
				Total	86
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs					1
c) Institutrices laïques					93
				Total	94
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires (par mois)					$ 60.00
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires (par mois)					$ 31.50
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :					
a) Garçons de 5 à 7 ans	122	Filles de 5 à 7 ans	111		233
b) Garçons de 7 à 14 ans	595	Filles de 7 à 14 ans	573		1168
c) Garçons de 14 à 16 ans	114	Filles de 14 à 16 ans	98		212
d) Garçons de 16 à 18 ans	14	Filles de 16 à 18 ans	14		28
				Total	1641
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :					
a) Dans les écoles élémentaires					1433
				Total	1433
7.—Présence moyenne (en pourcentage):					
a) Dans les écoles élémentaires					71.6%
8.—Classification des élèves :					
En première année					377
En deuxième année					198
En troisième année					164
En quatrième année					229
En cinquième année					194
En sixième année					145
En septième année					98
En huitième année					10
En neuvième année					3
				Total	1433

REMARQUES GÉNÉRALES

Le sommaire-statistique qui précède se rapporte aux comtés de Stanstead et de Compton (en partie).

Ce district d'inspection compte 17 municipalités protestantes, comprenant les villes de East-Angus et de Waterville dont les écoles annexes m'ont été assignées.

L'an dernier, l'école centralisée de Compton, avec deux institutrices, a été incluse dans ce district d'inspection. Au cours de la présente année, cette école a été élevée au rang d'école modèle.

Bien que l'hiver ait été exceptionnellement rigoureux, la fréquentation scolaire a été remarquablement bonne, dans plusieurs écoles.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Les titres du personnel enseignant sont les suivants :

Diplômes:	Diplômes académiques	1	
	Modèles	3	
	Elémentaires avancés	4	
	Elémentaires et 1er degré	29	
	" et IIè degré	9	
	Elémentaires de la campagne	20	
	En dehors de la province	2	
		——	68
Permis:	XIème degré	5	
	Xème degré	11	
		——	16
Permis :	IXème degré	7	
	VIIIème degré	1	
	Pas de degré	2	
		——	10
	Total		94

Chacune des municipalités rurales suivantes possède un personnel complet d'institutrices ayant un certificat :

Barnston..... 6
Eaton..... 9
Magog..... 5

Le canton de Hatley a payé le salaire le plus élevé de toute l'année ($320.), en tant qu'il s'agit du personnel d'institutrices possédant un certificat.

Gratifications aux institutrices:—Les institutrices, mentionnées dans la liste suivante, méritent une gratification:

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Melle Winnifred Parker	Eaton	No 17.
2	" Angélina Turner	Stanstead	No 20.
3	" Bertha Scott	Barnston	No 18.
4	" Grace-F. Johnston	Stanstead	No 7.
5	" Annie Mills	E. Angus	Annexe.
6	" Jessie McCullough	Eaton	No 4.
7	" Christina Barratt	Stanstead	No 9.
8	" Velma Davis	"	No 30.
9	" Marion Church	Eaton	No 6.
10	" A.-Maude MacLeod	Hathley	No 2.
11	" Margaret 'MacLeod	Bury	No 5.
12	" Elizabeth Mackay	Stanstead	No 10.
13	" Aldona Nellane	Clifton-Est	No 1.
14	" Clemmer Converse	Barnston	No 10.
15	" Olive MacLeod	Bury	No 4.
16	" Ethel Johnson	Westbury	No 3.
17	" Jean Lefebvre	Eaton	No 19.

Gratifications à même la dotation Strathcona:—Plusieurs institutrices ont fait un travail de première qualité, en ce qui concerne les exercices physiques.

Les gratifications, qui se donnent sous la forme de livres joliment reliés et instructifs, méritent bien que l'on fasse des efforts pour les obtenir.

Les institutrices de 1917–18, dont les écoles méritent les gratifications, sont les suivantes:

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Melle Lizzie Morrisson	Bury	No 11,
2	" Della Speck	Eaton	No 18.
3	" Helen-E. Miller	Eaton	No 7.
4	" Nora-M. Morron	Newport	No 6.

Municipalités.—Les gratifications pour améliorations, etc., sont accordées comme suit :

1. Magog; 2. Bury; 3. Eaton; 4. Newport; 5. Ascot-Corner.

Classification des municipalités.—La classification est basée sur le règlement 9 (m):

Bien.—13 municipalités.

Assez bien.—Sainte-Catherine-de-Hatley, Westbury, Waterville et Bedford.

Conférences.—Les conférences annuelles ont été tenues, à l'automne, à Bury, (avec l'inspecteur McCutcheon, B.A.), et à Magog, Sawyerville, Smith's Mills et Sherbrooke, (avec l'inspecteur Rothney B.A.B.D.)

A la conférence de Smith's Mills, le principal Truelman, M.A., et Mademoiselle Strachan, professeur de musique, tous deux du collège de Stanstead, m'ont rendu des services très efficaces.

Rapport supplémentaire, *re* Ecoles modèles :

J'ai eu le privilège de faire l'inspection des écoles modèles de Bury, Compton, Dixville, Hatley et Ways Mills.

J'ai déjà envoyé au département un rapport des visites de ces écoles, avec mes recommandations.

Je désire exprimer, dans le présent rapport, combien j'apprécie les services efficaces et fidèles rendus par les institutrices de ces écoles et l'atmosphère de bonheur qui semble régner dans chacune d'elles.

Lors de ma visite, plusieurs élèves intelligents étaient absents de l'école, parce que les plus âgés avaient répondu à l'appel du service d'outre-mer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-H. HUNTER,

Insp. d'écoles.

REV. I.-N. KERR.

(Traduction)

HATLEY, 31 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre de municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	16
b) Sous contrôle des Syndics	11
Total	27

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires	37
b) Modèles	3
Total	40

3.—*Nombre de titulaires :*

c) Institutrices laïques	43
Total	43

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	$ 307.97
" " dans les écoles modèles	550.00

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a) Garçons de 5 à 7 ans	138	Filles de 5 à 7 ans	105	243
b) Garçons de 7 à 14 ans	453	Filles de 7 à 14 ans	457	910
c) Garçons de 14 à 16 ans	78	Filles de 14 à 16 ans	104	182
d) Garçons de 16 à 18 ans	48	Filles de 16 à 18 ans	69	117
			Total	1452

6.—Nombre d'élèves inscrits :

a) Dans les écoles élémentaires	904
b) Dans les écoles modèles	148
Total	1052

7.—Présence moyenne (en pourcentage)

a) Dans les écoles élémentaires	.67
b) Dans les écoles modèles	.80

8.—Classification des élèves :

En première année	220
En deuxième année	101
En troisième année	170
En quatrième année	170
En cinquième année	160
En sixième année	108
En septième année	81
En huitième année	26
En neuvième année	14
En dixième année	2
Total	1052

REMARQUES GÉNÉRALES

Pendant l'année, j'ai visité toutes les écoles deux fois, sauf quelques-unes qui n'ont pas été en activité avant Noël, parce qu'elle n'avaient pu se procurer une institutrice. J'ai envoyé au Département des rapports d'inspection, concernant le travail d'automne, et des bulletins d'inspection, pour les vingt-sept municipalités de mon district d'inspection. J'ai aussi envoyé des rapports de mon inspection à toutes les commissions scolaires et aux institutrices.

Le pourcentage moyen pour toutes les écoles, lors de la visite du printemps, a été de 89.4, pour les institutrices possédant un diplôme, et de 86.4, pour celles qui ont enseigné moyennant une permission. Cela constitue le pourcentage le plus élevé qui ait été enregistré dans mon district d'inspection, et il démontre qu'il s'est fait un bon travail cette année.

Des 43 institutrices employées, 3 possédaient un diplôme modèle ; une, un "B.A." ; 23, un diplôme élémentaire ; 5, un permis ; et 11 ont enseigné avec votre permission.

Le nombre d'institutrices possédant les titres voulus augmente constamment, surtout depuis que les cours sommaires ont été inaugurés à Macdonald. J'ai eu cinq institutrices de mon district d'inspection, cette année, qui ont obtenu leurs degrés à Noël.

Au mois d'octobre, j'ai tenu une conférence générale, au village de Gaspé, pour toutes les institutrices de mon district d'inspection, et un bon nombre d'entre elles y ont assisté. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la bonté de M. Gordon. A cette conférence, j'ai eu l'aide précieuse de M. l'Inspecteur général, M. J.-C. Sutherland, B.A., du département de l'instruction publique.

L'Inspecteur général a aussi tenu une réunion des commissions scolaires du comté de Gaspé, afin de former une section de l'Association des commissions scolaires de la Province. Un bon nombre de commissions scolaires étaient représentées à cette réunion et on a montré beaucoup d'intérêt aux différentes questions qui y ont été discutées.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans leur travaux, pendant l'année :—

Institutrices	%	Municipalités	Arrondissements
Mlle R. E. Hamilton	92	Village de Gaspé	No 2.
" M. Letouzel	91.2	Gaspé-Sud	No 1.
" Grace Dow	91.	Port-Daniel-Ouest	Nc 1.
" E. Robson	91.	York	No. 1
" E. Vilvert	90.5	Haldimand	No 1.

Les institutrices suivantes ont obtenu de très grands succès dans l'enseignement des exercices physiques, tel que requis par le fidéicommis Strathcona, et je recommande qu'on leur accorde les certificats et qu'on donne les prix à leurs écoles :—

Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Diplômes
Barachois, diss	No 1	Mlle Flora Philips	Elémentaire.
St-Pierre-de-la-Malbaie	No 1	" Daisy Cooke	"
Shigawake	No 1	" Grace LeGallois	"
Roseville, diss	No 1	" Maude Bartlett	"

Les municipalités que je recommande, en ce qui concerne les améliorations, sont les suivantes :—

Comtés	Municipalités	Secrétaires	Montant
Gaspé	Baie de Gaspé-Nord	Austin Phillips	$ 50.00
Bonaventure	Shigawake	James Byers	40.00

Les municipalités sont classifiées comme suit :—

Excellent :—Sayabec, diss., York, Fraserville, diss ;

Bien :—Shigawake, village de Gaspé, Cabano, Baie-de-Gaspé-Nord, Haldimand, Port-Daniel-Centre, Red-Head, Port-Daniel-Ouest, Saint-Godfroi, diss., Barachois, diss., Gaspé-Sud, Paspébiac-Est, diss., Cap-Désespoir, diss., Percé, Saint-Pierre-de-la-Malbaie, Roseville, diss ;

Assez bien :—Métis, Petit-Métis, Port-Daniel-Est, diss., Edmonds, Seal-Rock, Douglastown, Fontenelle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I.-Newton Kerr,

Insp. d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON.

(Traduction)

VILLAGE DE LEEDS, 30 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre de municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des Commissaires					17
b) Sous contrôle des Syndics					24
Total					41
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires					74
Total					74
3.—*Nombre de titulaires* :					
a) Instituteurs laïcs					1
c) Institutrices laïques					89
Total					90
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					$1400.00
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					$ 300.00
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :					
a) Garçons de 5 à 7 ans	213	Filles de 5 à 7 ans	186		399
b) Garçons de 7 à 14 ans	810	Filles de 7 à 14 ans	651		1461
c) Garçons de 14 à 16 ans	185	Filles de 14 à 16 ans	357		357
d) Garçons de 16 à 18 ans	5	Filles de 16 à 18 ans	4		9
Total					2226
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires					1559
7.—Présence moyenne (en pourcentage)					
a) Dans les écoles élémentaires					70%
8.—Classification des élèves :					
En première année					387
En deuxième année					223
En troisième année					246
En quatrième année					229
En cinquième année					225
En sixième année					143
En septième année					84
En huitième année					23
Total					1539

Section 5 :—

Les "blancs", sur lesquels les secrétaires nous envoient leur statistique scolaire, ne demandent pas le recensement des élèves de 16 à 18 ans : voilà pourquoi je puis inclure les élèves de plus de 16 ans.

Comme aucun recensement n'a été préparé par le secrétaire du Bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, ou de Belvédère, j'ai inclus les élèves inscrits à l'école, les suivants :—

Cité de Québec :—

Garçons	5–7	42	Filles	46
"	7–14	222	"	145
"	14–16	30	"	39
"	16–18	5	"	4

Belvédère :—

Garçons	5–7	14	Filles	7
"	7–14	30	"	21
"	14–16	0	"	1
"	16–18	0	"	0

REMARQUES GÉNÉRALES

Les limites de mon district demeurent les mêmes que celles de l'an dernier ; le territoire qu'il faut parcourir s'étend sur dix comtés et les écoles sont très disséminées.

Le nombre des écoles d'été diminue. Il est évident que les enfants peuvent mieux étudier pendant les jours enfermés de l'hiver. Le changement, de la maison à l'école et de l'école à la maison, est de nature à atténuer la monotonie des jours d'hiver. En été, les enfants doivent être libres de courir ça et là dans les champs, à l'air frais et aux rayons du soleil.

Il y a, dans mon district d'inspection, 41 municipalités,—36 de campagne et 5 de ville.

Soixante-neuf écoles élémentaires rurales ont été en activité.

Les conférences ordinaires d'institutrices,—auxquelles ont assisté au-delà de 90% d'entre elles—ont été tenues à Inverness, Kinnear's Mills, Bury, Gould et Valcartier.

Une assemblée spéciale, dans l'intérêt de la centralisation et sous la direction de l'Inspecteur général, M. J.-C. Sutherland, a été tenue à Gould, dans la municipalité de Lingwick, le 22 mars. Un bon nombre de personnes ont assisté à cette réunion. Les avantages qui découlent de la centralisation ont été exposés d'une manière très convaincante et très claire par M. Sutherland. Plusieurs citoyens qui faisaient partie de l'auditoire ont aussi exprimé leur opinion sur le changement proposé. Il est probable que deux ou trois des arrondissements scolaires seront unis à l'école modèle, à l'automne et peut-être plus tard.

En faisant une revue des dix dernières années, je constate qu'en général l'état des écoles élémentaires s'est grandement amélioré. Les prix et les gratifications, que donne le gouvernement afin d'encourager les municipalités à prendre les mesures voulues pour améliorer leurs écoles, ont été très efficaces et ont suscité des maisons d'écoles plus attrayantes, un meilleur mobilier, des années scolaires plus longues et des institutrices mieux payées.

Bien que nous n'ayons pas encore atteint l'idéal à ces divers points de vue, cependant, dans l'ensemble, il y a progrès.

Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les prix accordés pour les améliorations et les progrès faits cette année :—

1.	Hampden, 1er prix	$60.00
2.	Nelson, 2ème prix	50.00
3.	Lingwick, 3ème prix	40.00
4.	Inverness, 4ème prix	35.00
5.	Saint-Raymond, 5ème prix	30.00

Je suis allé voir tous les secrétaires des commissions scolaires et j'ai examiné leurs comptes. Vingt-huit d'entre eux tiennent leurs livres en bon état et d'une manière moderne, et les font vérifier. J'ai insisté sur la nécessité qu'il y a d'envoyer les rapports annuels au Département, promptement et dans le cours du mois de juillet ; et, lors de ma visite d'automne, je leur demande ordinairement de me dire si ce rapport a été préparé. Je regrette que, dans un ou deux cas, les allocations aient été perdues, parce que les commissions scolaires avaient négligé de s'assurer si le rapport du secrétaire avait été dûment envoyé.

Quant à la préparation du recensement des enfants ayant l'âge de fréquenter les écoles, je constate qu'en général on le fait d'une manière très peu exacte. Quelquefois, il y a une telle différence entre le nombre des élèves inscrits aux écoles et celui qui est donné dans le recensement des secrétaires que cela trahit une négligence grossière dans la prépara-

tion de ce recensement. On devrait s'efforcer de faire le recensement d'une manière exacte, afin que l'on puisse s'assurer correctement du nombre d'enfants qui ne fréquentent pas les écoles.

Il y a eu 895 élèves qui ont fréquenté les écoles de la campagne,—soit une moyenne de 13 élèves par école.

Les titres des institutrices, auxquelles ont été confiées les écoles de la campagne et de cité, sont les suivants :—

	Campagne	Cité
Diplômes modèles, école normale McGill	0	1
" élémentaires, école normale McGill	1	1
" modèles, collège Macdonald	3	9
" élémentaires, collège Macdonald	7	3
" modèles, bureau central, Québec	0	2
1ère classe élémentaire, Bureau central, Québec	14	3
2ème classe élémentaire, Bureau central, Québec	9	0
Diplômes élémentaires de la campagne	7	0

Institutrices ne possédant pas de diplôme :—

	Campagne	Cité
Certificats du XIème degré	2	0
Certificats du Xème degré	12	0
Certificats du IXème degré	7	1
Certificats du VIIIème degré	6	0
Certificats du VIIème degré	1	0

Je donne ci-dessous les salaires annuels payés aux institutrices, afin que l'on puisse les comparer avec ceux de l'an dernier :—

Salaires payés	$440.	$405.	$400.	$350.	$330.	$300.	$296.	$280.	$279.	$270.	$256.	$245.
Nombre d'écoles	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1

Salaires payés	$240.	$225.	$210.	$200.	$189.	$180.	$175.	$150.	$120.	$ 90.	$ 60.	$ 50.
Nombre d'écoles	16	1	6	2	1	7	2	8	4	1	1	1

Dans les écoles de cité la moyenne des salaires a été de $582.

Les salaires des institutrices ont augmenté ; cependant le montant en est à peine suffisant pour faire face aux demandes du coût élevé de la vie, de nos jours, et il devrait être plus proportionné aux services rendus.

Les institutrices que je recommande, comme ayant obtenu des succès dans l'enseignement, sont les suivantes :—

Municipalités	Institutrices	Arrondissements
St-Dunstan	Melle J. Florence Simons	No 1.
St-Colomban-de-Sillery	" Mina-A. Coombe	No 1.
Inverness	" Katie-J. Soutar	No 3.
Hampden	" Margt. M. Bowman	No 1½.
Inverness	" M. Ida Cochrane	No 1.
Lingwick	" Flora E. Mackay	No 3.
St-Romuald	" Annie M. Hepburn	No 1.
Hampden	" Bernice R. Bennett	No 1.
Stoneham	" Alma J. Sample	No 1.
Weedon	" M. Almira Fairservice	No 1.
Ham-Sud	" J nnie V. Woodington	No 1.
Inverness	" C. K. Macmillan	No 12.
Lingwick	" Dora A. Stewart	No 4.
Mill-Hill	" Stella M. Longmoore	No 1.
Nelson	" Della E. Patterson	No 1.
Inverness	" Bertha-E. Henderson	No 8.

Institutrices qui ont obtenu des succès et qui ne peuvent recevoir deux gratifications de suite.

Municipalités	Institutrices.	Arrondissements
Winslow-Sud	Melle Bella M. M. Hillman	No 1.
Eccle de la Vallée	" Jessie McNicoll	No 1.
Lingwick	" Mary I. Macdonald	No 7.

La longueur des périodes scolaires, dans les écoles rurales, a été comme suit :—

Durée de la pér. scolaire	10 mois	9 mois	8 mois	7 mois	6 mois	5 mois	4 mois	3 mois	2 mois
Nombre d'écoles	7	3	25	11	11	2	7	1	2

Le taux de la cotisation, pour fins scolaires, a été augmenté dans 12 municipalités et il a été diminué dans cinq autres. Dans un certain nombre de municipalités où le taux de la cotisation a été diminué par cent

piastres, la taxe payée a été réellement augmentée, parce que l'évaluation des propriétés a été plus élevée.

Dans les municipalités rurales, le taux de la cotisation, pour chaque cent piastres d'évaluation, a été le suivant :—

Taxe payée.....	$ 2.00	$ 1.20	$ 1.00	$ 0.90	$ 0.80	$ 0.70	$ 0.60	$ 0.55	$ 0.50	$ 0.45	$ 0.40	$ 0.35	$ 0.15	$ 0.12
Nombre de municipalités.....	1	3	5	1	2	2	8	1	6	1	2	2	1	1

Dans les municipalités où le taux de la taxe n'a été que de 15c et de 12c par cent piastres, l'évaluation des propriétés était très élevée, parce que ces municipalités se trouvent voisines de la cité de Québec.

Les rétributions mensuelles ont été abolies dans 3 municipalités. Nous espérons qu'un plus grand nombre de municipalités agiront de la même manière, pour obtenir les revenus nécessaires au soutien des écoles à même la taxe sur les propriétés immobilières.

Les commissions scolaires ont été priées de se procurer des pupitres d'institutrices pour chaque école, avec des exemplaires des manuels autorisés. Plusieurs d'entre elles se sont conformées à cette demande et ont acquis des séries complètes. Comme ce meuble est très essentiel, il est beaucoup à désirer que chaque école s'en procure sans retard.

Cinquante-quatre écoles possèdent maintenant un beau drapeau et les élèves sont justement fiers de le voir flotter au-dessus de leur maison d'école.

La Fête des arbres a été célébrée dans 10 écoles seulement. On a planté onze arbres. Un bien plus grand nombre d'écoles devraient profiter de l'occasion, qui leur est donnée ce jour-là, d'embellir leur terrain en plantant des arbres et des arbustes d'ornementation.

Dans 57 écoles, il y a eu de deux à trois leçons par semaine sur l'étude de la nature et de l'agriculture. Parfois, les leçons sont trop limitées aux manuels. On devrait se donner plus de peine afin de rendre les leçons aussi vivantes et aussi intéressantes que possible.

On donne plus d'attention aux leçons sur la tempérance et l'hygiène et sur les exercices physiques. J'ai constaté que cette première matière a été enseignée dans 66 écoles et que les élèves ont eu des exercices physiques, à des intervalles réguliers, dans 50 écoles.

L'usage des gobelets individuels et des récipients couverts, pour l'approvisionnement de l'eau, se généralise de plus en plus. Vingt-sept écoles en sont actuellement munies.

Les écoles que je recommande, comme méritant les prix accordés à même la dotation Strathcona, sont les suivantes :—

Municipalités	Arrondissements	Institutrices
St-Columban-de-Sillery	No 1.	Melle Mina A. Coombe.
Saint-Pierre-Baptiste	No 1.	" Hazel B. Smyth.
Saint-Pierre-Baptiste	No 2.	" Mary-I. Parsons.
Hampden	No 1.	" Bernice-R. Bennett.

La classification des écoles demeure à peu près la même que celle de l'an dernier.

J'ai visité tous les pensionnaires de mon district d'inspection et j'ai envoyé le rapport voulu au Département.

J'ai dûment envoyé la liste des municipalités pauvres, que j'ai recommandées afin qu'elles aient une part dans les allocations accordées à même le fonds des municipalités pauvres et à même le fonds disponible de l'Ecole normale. Sans l'aide accordée grâce à ces fonds, plusieurs écoles pourraient à peine exister.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCutcheon,

Insp. d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(*Traduction.*)

LACHUTE, 21 juin 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel :

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	22
b) Sous contrôle des Syndics	21
Total	43

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires	121
Total	121

3.—Nombre de titulaires :

a) Instituteurs laïques	30
c) Institutrices laïques	665
Total	695

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	$ 1,934.66
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	672.42

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire : (1)

a) Garçons de 5 à 7 ans	2593	Filles de 5 à 7 ans	2676	.....	5,269
b) Garçons de 7 à 14 ans	11250	Filles de 7 à 14 ans	11521	.....	22,771
c) Garçons de 14 à 16 ans	998	Filles de 14 à 16 ans	1129	.....	21,27
d) Garçons de 16 à 18 ans	31	Filles de 16 à 18 ans	36	.....	67
			Total	.....	30,234

6.—*Nombre d'élèves inscrits :*—

a) Dans les écoles élémentaires	27,587
Total	27,587

7.—Présence moyenne (en pourcentage) :

a) Dans les écoles élémentaires	82%

8.—Clasification des élèves :

En première année	6,032
En deuxième année	4,462
En troisième année	4,496
En quatrième année	3,978
En cinquième année	3,395
En sixième année	2,443
En septième année	1,512
En huitième année	85
En neuvième année	5
Total	27,587

(1) Aucun recensement n'étant fait à Montréal et dans d'autres municipalités, les chiffres ci-dessous ne sont pas absolument complets.

REMARQUES GÉNÉRALES

Afin de me conformer à votre suggestion, je serai aussi concis que possible, étant donné l'espace requis pour la statistique, au commencement du rapport. J'ai parcouru tout le territoire qui m'est assigné et j'ai accompli tous mes devoirs conformément aux instructions qu'on m'a données ; les conférences ont été tenues, les écoles ont été visitées et les rapports ont été envoyés aux instituteurs et institutrices, aux commissions scolaires et au Département.

Une nouvelle maison d'école a été construite, une autre est à l'état de projet, deux écoles ont été centralisées, trois autres ont été incluses sur la liste des citées, deux n'ont pas été du tout ouvertes et plusieurs autres ont eu une période scolaire abrégée, parce que l'institutrice manquait ; mais, dans l'ensemble, je considère que le travail a été bien fait et qu'il s'est effectué un progrès notable.

Il s'est tenu un bon examen pour l'admission à l'académie de Lachute et il y a eu un peu plus de 20 élèves qui ont demandé l'admission. Je mentionne ce fait comme une indication de l'état de choses existant dans le comté d'Argenteuil, où se trouvent certainement 50% des écoles rurales de ce district d'inspection.

Voici la liste des municipalités de progrès :

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	SECRÉTAIRES	Montants
Argenteuil	Gore	A.-R. Mosley	$60.00
"	Chatham, No 2	Jno McOuat	50.00
"	Arundel	C.-J. Stainforth	40.00
Terrebonne	Terrebonne	C.-A. Kimpton	35.00
Argenteuil	Aaint-Sndré	Harry Mayrand	30.00

Je suis d'opinion que les écoles suivantes ont droit aux prix (volumes) accordés à même la dotation Strathcona :

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Arrondissements	Institutrices	Adresses
1.—Argenteuil	Chatham, No 1	1	Miron Weir	"R.R." No 5, Lachute, Qué.
2.— "	" No 1	5	Eva Bradford	" "
3.—Jacques-Cartier.	Saint-Laurent	1	Beulah Halcro	Hudson Heights
4.—Terbonne	Scotland	1	Manifa Rubin	Sainte-Sophie.

Les institutrices que je considère comme ayant remporté de grands succès, sont les suivantes :

Municipalités	Institutrices	Adresses	Classe de diplôme
Grenville, No 1	Alma-B. Ramier	Port-Daniel, Q	Elém. rural.
Saint-Félix	Edith-S. Boddy	Terrebonne, Q	Elém.
Morin	Myrtle McKenzie	Léopold, Q	Elém. rural.
Shawbridge	Janet McCaig	Shawbridge	Elém.
Saint-Jérusalem	Helena Morrisson	Lachute	Elém.
Grande Frenière	Olive Young	Sainte-Rose	Elém.
Harrington, No 1	Tina Campbell	Lakeview	Elém. rural.
Saint-Jérusalem	M. R. McKinnie	Lachute	Elém. rural.

Deux autres institutrices, Mademoiselle Mary-C. James et Mademoiselle Jessie Silverson méritent des cartes de mérite, mais elles ne peuvent recevoir de gratification, parce qu'elles se trouvent sur la liste de celles qui en ont reçu une, l'an dernier.

Il y a une grande différence entre les écoles rurales ordinaires et les écoles considérables et populeuses de Montréal et de Westmount, dans lesquelles le nombre d'élèves est écrasant, presque. Ces écoles ont fait un travail qui leur fait grand honneur et elles sont munies de tout le mobilier voulu pour qu'on puisse y donner un cours produisant de bons résultats.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOuat,

Insp. d'écoles.

M. W.-O. ROTHNEY.

(Traduction)

LENNOXVILLE, 2 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district. III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	12
b) Sous contrôle des Syndics	16
Total	28

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires (72 en activité)	82

3.—Nombre de titulaires :

c) Institutrices laïques	86
Total	86

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	$347.58

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a) Garçons de 5 à 7 ans	161	Filles de 5 à 7 ans	140		301
b) Garçons de 7 à 14 ans	518	Filles de 7 à 14 ans	498		1,016
c) Garçons de 14 à 16 ans	125	Filles de 14 à 16 ans	90		215
d) Garçons de 16 à 18 ans		Filles de 16 à 18 ans			
Total					1,532

6.—*Nombre d'élèves inscrits* :—

a) Dans les écoles élémentaires	1,640

7.—Présence moyenne (en pourcentage) :

a) Dans les écoles élémentaires	70.2

8.—Classification des élèves :

En première année	497
En deuxième année	247
En troisième année	218
En quatrième année	225
En cinquième année	221
En sixième année	158
En septième année	74
En huitième année	
Total	1,640

Territoire.—Après deux ans d'absence, j'ai repris le travail d'inspection, le premier septembre, 1917. J'ai trouvé mon territoire intact ; mais le nombre de municipalités a diminué de deux et le nombre d'écoles en activité, de 10. Deux de ces écoles ont été fermées, par la centralisation, et les huit autres, parce qu'il n'y avait pas d'enfants ayant l'âge pour les fréquenter. Mon district d'inspection comprend les comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke, Bagot, Shefford,—sauf les cantons de Shefford et de Granby,—et le canton de Tingwick, comté d'Arthabaska.

Inspection.—J'ai visité, deux fois pendant l'année, les écoles de toutes les municipalités dans lesquelles il y en avait en activité, et j'ai envoyé un rapport de chaque visite faite à chaque école au secrétaire-trésorier de la municipalité à laquelle appartenait l'école. J'ai envoyé les rapports et les bulletins voulus au département de l'Instruction publique.

Conférences.—Les conférences d'institutrices ont été tenues, pendant les mois de septembre et d'octobre, à Danville, Richmond, Waterloo et Sherbrooke. 76% des institutrices ont assisté à ces conférences.

Classification des municipalités.—Dans la classification suivante, les noms des municipalités sont donnés par ordre de mérite et, conformément au règlement 9 (m), la classification est basée sur les chefs suivants :—(1) Longueur et arrangement de la période scolaire ; (2) Etat de la maison d'école, des latrines et des terrains ; (3) Etat du matériel et autre mobilier scolaire ; (4) Usage que l'on fait du cours d'études —qualité des travaux faits par l'institutrice ; (5) Salaire des institutrices et mode de paiement ; (6) Usage des manuels autorisés. 10 points sont accordés pour chaque chef, ce qui fait un total de 60 points.

En appréciant le mérite d'une municipalité, le seul fait dont j'ai essayé de me rendre compte, dans chaque cas, a été le suivant :—*Dans quelle mesure les enfants de la municipalité recoivent-ils la formation nécessaire afin de les préparer à jouer un rôle efficace comme citoyens?* En jugeant dans quelle proportion une commission scolaire a été progressive ou autrement, la seule question que je me suis posée a été la suivante :—"*Dans quelle mesure cette commission cherche-t-elle et réussit-elle à améliorer l'efficacité de ses écoles ?* Au sujet de tout acte d'une corporation scolaire, le seul point considéré a été le suivant:—" *En quoi cette action va-t-elle améliorer, directement ou indirectement, la qualité de la formation que l'on doit donner aux jeunes gens et aux jeunes filles, de ce pays ?*" L'ins-

truction et la formation est le point capital; il n'y a rien autre chose qui compte.

	Points
Maximum	60
Excellent :—	
Sherbrooke	57.9
Drummondville	57.8
Bien :—	
Asbestos	51.5
Village de Melbourne	50.6
Assez bien :—	
Melbourne et Brompton Gore	49.7
Cleveland	48.
Canton de Durham	47.6
Kingsey-Falls	47.5
Bromptonville	47.5
Orford	47.2
Stukely-Sud	46.5
Durham-Sud	46.1
Canton Windsor	45.3
Shipton	45.1
Sainte-Pudentienne (canton)	44.3
Saint-Elie-d'Orford	44.
Saint-François-Xavier-de-Brompton	43.75
Ascot	43.7
Ely-Sud	43.6
Sainte-Pudentienne (ville	43.5
Stukely-Nord	43.5
Tingwick	43.2
Ely-Nord	42.
Saint-Pierre-de-Durham	42.
Saint-Joachim-de-Shefford	41.

Il n'y a pas eu d'école en activité dans les municipalités suivantes, qui ne sont donc pas classifiées :—Actonvale, New-Rockland, Sainte-Cécile-de-Milton.

Cours d'études.—L'an dernier, j'ai eu, pour la première fois, l'occasion de voir en usage le nouveau cours d'études et les manuels, qui sont entrés en vigueur au mois de septembre 1915. J'ai constaté que plusieurs des avantages que l'on avait espérés, s'étaient réalisés. Le manque d'uniformité entre le cours d'études de l'école élémentaire et celui de l'école modèle a disparu et avec lui, beaucoup d'inconvénients et d'ennuis pour les institutrices, les parents et les élèves. Les connaissances, que les élèves acquièrent dans les diverses matières, vont bien plus de front qu'autrefois et les élèves ont une connaissance plus complète du travail qu'ils ont fait. Il y a aussi une plus grande tendance, de la part des institutrices, à appuyer sur les parties les plus importantes de l'instruction et à laisser de côté celles qui ne sont pas essentielles ; et, dans l'ensemble, l'instruction est mieux réglée de manière à répondre aux besoins de la vie humaine. Il reste un cas à résoudre, celui de l'arithmétique, pour laquelle la tendance actuelle est de ne pas employer la période de récitation au travail de problèmes difficiles qu'une portion seulement de la classe peut résoudre, mais bien plutôt à développer les talents pour le calcul d'un genre pratique. Une seule école de cité et 18 écoles rurales ont des élèves dépassant le 6ème degré et, cependant, en général, les élèves sont plus avancés qu'autrefois, pour leur âge.

Néanmoins, bien que le nouveau cours d'études constitue un progrès décisif sur l'ancien, il est évident que ce n'est pas le dernier mot de la perfection en fait de cours. Le pas que l'on a fait de l'avant nous a fait voir d'autres plus grandes améliorations encore possibles.

Bien que plusieurs des institutrices entrent complètement dans l'esprit du cours d'études et aient bien en vue son objet et sa fin, il y en a d'autres, esclaves de la tradition et qui suivent servilement le manuel, avec, apparemment, nulle autre chose en vue que d'obtenir des élèves qu'ils " sachent leurs leçons ". Il y a encore besoin d'inculquer dans l'esprit des institutrices le principe que les manuels et le cours d'études ne se trouvent pas dans les écoles pour être enseignés seulement, mais bien comme instruments dont on doit se servir pour l'éducation des garçons et des filles.

Bibliothèques scolaires.—Presque toutes les écoles sont maintenant munies de bibliothèques scolaires. Cela est dû en grande partie à la politique du Département qui envoie, de temps à autre, des séries de livres pour être distribués parmi les diverses écoles. Au cours de l'an dernier, deux grandes caisses de volumes ont été reçues à cette fin.

Les meilleures institutrices font un excellent usage de leurs collections supplémentaires de lecture. La majorité d'entre elles en font un

usage modéré. Quelques-unes ne profitent, d'aucune manière appréciable, des bibliothèques scolaires. L'omission de cette partie importante de l'activité scolaire peut s'expliquer, peut-être, mais ne peut être justifiée.

ECOLES DE CITÉ

Cité de Sherbrooke.—La cité de Sherbrooke contient quatre écoles élémentaires, avec un personnel de 17 institutrices, 555 élèves inscrits, et une fréquentation quotidienne moyenne de 416 élèves. Au cours des deux dernières années passées, le nombre des élèves de ces écoles a augmenté de 10%. La moyenne de la fréquentation quotidienne, durant 1917-18, a été d'à peu près 75% du nombre des élèves inscrits. 12 institutrices possèdent un diplôme d'école modèle ; 4 un diplôme élémentaire ; et une institutrice a enseigné avec un permis. Toutes les institutrices sont compétentes. La moyenne des salaires a été de $652.94. Le salaire le plus élevé a été de $1,150. et le moins élevé de $450. Par suite de l'augmentation du coût de la vie, la commission scolaire, au cours de l'année, a accordé à chaque institutrice, en sus de son salaire, une gratification égale à 10% de ce salaire.

Au cours des deux dernières années, deux des maisons d'écoles ont été beaucoup agrandies. Le mobilier des écoles est excellent et les bâtisses sont bonnes, dans l'ensemble. La commission scolaire mérite des louanges pour les efforts, progressifs et couronnés de succès, qu'elle a faits afin de procurer aux enfants protestants de la cité les facilités suffisantes en matière d'éducation.

Cependant, il est encore possible d'effectuer d'autres progrès et d'autres améliorations et on doit même les espérer, avec une commission scolaire comme celle qui est actuellement en fonctions. Il est regrettable que, dans les maisons neuves que l'on a construites, on n'ait pas installé un système de ventilation moderne semblable à celui de la " High School ". Les 555 élèves des écoles élémentaires ont autant droit à un air salubre que les 430 élèves de la " High School " et il est à espérer que, dans les écoles que l'on érigera à l'avenir, ce point ne sera pas négligé. On aura, un jour, à faire face au problème de l'installation des terrains de récréations et de la surveillance des jeux. Il est douteux que l'échelle actuelle de salaires soit basée sur des principes qui soient efficaces en matière d'éducation. Les positions des institutrices sont-elles suffisamment sauvegardées ? Sur nos 17 institutrices, sept étaient nouvelles dans leurs écoles respectives. Je le répète, est-ce que l'échelle des salaires est arrangée de manière à fournir un stimulant suffisant pour que le nombre disponible de prin-

cipaux, d'instituteurs et d'institutrices se multiplie comme il le faut? Pour cela, elle doit être basée, partie sur la longueur des services et partie sur leur efficacité. Dans le choix et le placement des institutrices, il manque la touche d'une main experte.

Le nombre d'élèves sous la direction d'une institutrice varie de 21 à 51. Une distribution plus équitable serait préférable. L'école la plus efficace peut-être, sur les quatre, est celle du quartier nord et cependant, le montant du salaire qu'on y paye s'élève à $18.15 par élève, tandis que, dans aucune autre école, il n'est inférieur à $21. par élève, et qu'il s'élève au chiffre de $23.42 par élève, dans le quartier est.

Les autorités scolaires font-elles ce qu'elles devraient, afin de garder dans leurs écoles une proportion suffisante des enfants protestants de la cité ? Le Bureau des commissaires n'a pas encore organisé un système de rapport qui lui permette de répondre à cette question. Le recensement scolaire ne se fait jamais.

Il y a aussi une disproportion notable de connaissances, entre les degrés des différentes écoles, qu'une surveillance soigneuse et continue ferait disparaître. Les points faibles dans les travaux ont besoin d'être découverts et renforcés par une personne qui soit au courant des conditions de toutes les écoles.

On ne doit pas s'attendre à ce que le travail, que ces problèmes nécessitent, soit fait par les commissions scolaires. Les commissaires n'ont ni la formation ni le temps voulus pour leur permettre de faire ce travail. De plus, ce n'est pas leur rôle de faire ces choses, mais bien plutôt de voir à ce qu'elles soient faites par d'autres. Les hommes de grande capacité, comme ceux dont la cité a besoin et qu'elle a choisis pour remplir les fonctions de commissaires, ne voudraient pas l'essayer. Ils connaissent trop bien les méthodes d'affaires pour désirer se mêler des détails. Les commissaires d'écoles compétents savent que la meilleure manière d'obtenir des résultats—qu'il s'agisse de construire des bâtisses, d'organiser et de diriger des écoles, ou de surveiller le travail scolaire—est de mettre à la tâche la personne compétente, puis de voir à ce qu'elle fasse son travail et obtienne les résultats voulus. La prochaine mesure qu'il faut prendre pour arriver à une plus grande efficacité des écoles de Sherbrooke, est la nomination d'un surintendant de ces écoles.

ECOLES RURALES

Période scolaire.—La longueur moyenne du terme des écoles rurales est de 8 mois. Sept écoles ont été en activité pendant 10 mois et

14 autres écoles, pendant 9 mois. 5 écoles ont été en activité pendant 7 mois seulement et 5, pendant 4 mois seulement. 10 écoles sont restées fermées pendant toute l'année. 10 écoles ont été en activité pendant l'été, et les résultats obtenus dans ces écoles ont été, en général, très pauvres. Elles étaient dans les municipalités suivantes : St-Pierre-de-Durham, 1 ; St-Elie-d'Orford 1 ; Sainte-Pudentienne (canton) 2 ; Shipton 2 ; et Ascot 4.

Fréquentation.— La moyenne de la fréquentation quotidienne, dans les écoles rurales, a été de 69.1% du nombre des élèves inscrits. Dans les écoles d'hiver, elle a été de 70.3% et, dans les écoles d'été, de 58.3%. La moitié des écoles en activité ont eu une fréquentation moyenne de moins de 10 élèves. Toutes les mesures qui peuvent être prises pour améliorer la fréquentation scolaire, sont des plus urgentes.

Titres des institutrices.—5.7% des institutrices de la campagne ne possédaient aucun des titres exigés par la loi et j'ai constaté que 25% seulement de ces institutrices, ne possédant pas les titres voulus, ont été absolument compétentes. 23.3% ont enseigné avce un permis et j'ai constaté que 43.8% seulement de ces institutrices étaient compétentes. 55% possédaient un diplôme élémentaire et 16%, un diplôme modèle. J'ai constaté que 83.7% des institutrices, possédant un diplôme, étaient compétentes.

Bien que plusieurs commissions scolaires s'efforcent avec constance de se procurer le meilleur genre d'institutrices, il y en a d'autres qui devraient montrer plus de soin dans le choix de leur personnel. Lorsque l'on doute de la compétence d'une institutrice, on devrait toujours recourir aux conseils d'une personne avisée. L'engagement d'une institutrice ne possédant pas les titres voulus, ou incompétente, dans une école, simplement pour plaire aux contribuables de l'arrondissement, est une chose impardonnable. Les commissaires d'écoles assument la sauvegarde des droits des enfants de la municipalité, en matière d'éducation, et ils doivent se montrer dignes de cette fonction.

Salaires—La moyenne des salaires mensuels, dans les écoles rurales, en 1917-18, a été de $31.90 ; et la moyenne des salaires annuels a été de $270.10. Le salaire mensuel le plus élevé a été de $60. et le moins élevé a été de $28.00. Dans toutes les municipalités, les institutrices ont reçu leurs salaires chaque mois, comme le veut la loi, à l'exception de celle de Ely-Sud, où il s'est produit des irrégularités à cet égard.

Culture physique— Il y a eu une amélioration remarquable, pour cette matière, au cours des quelques dernières années. Plusieurs institutrices semblent faire le meilleur usage qu'il soit possible, dans les écoles rurales, des exercices gymnastiques décrits dans le Cours d'exercices physiques Strathcona. Il devient évident, cependant, que "le meilleur possible" ne suffit pas aux besoins du garçon et de la fille qui grandit. Un certain nombre d'institutrices, pendant l'année, ont fait l'expérience de jeux choisis avec soin et elles ont employé à cette fin les heures de récréation. Les résultats obtenus ont été assez efficaces pour démontrer que ces institutrices travaillaient selon la vraie méthode, en matière d'exercices physiques, et pour nous permettre de recommander que ce genre d'exercices soit utilisé pour, au moins, suppléer les exercices plus classiques.

Je recommande les écoles suivantes, comme méritant les quatre prix accordés, chaque année, pour les progrès accomplis dans cette matière : Kingsey-Falls, No 2, institutrice, Mademoiselle Mary Horan ; Durham-Sud, No 6, institutrice, Mademoiselle Doris-G. Hughes ; Stukely-Sud, No 2, institutrice, Mademoiselle Lilah-B. Stowe ; Ascot, No 3, institutrice, Mademoiselle Fanny Frost.

Gratifications pour succès dans l'enseignement.—J'ai recommandé les institutrices suivantes, comme méritant les gratifications pour succès obtenus dans l'enseignement : Mesdemoiselles Fanny Frost, S.-M. Mitchel, C.-J. Healy, M.-A. Bachelder, D.-M. Fullerton, F.-L. McLaughlin, C.-E. Montgomery, M.-A. Horan, Ferne Towne, C.-W. Meyer, D.-G. Hughes, A.-V. Rose, E.-E. Wilson, G.-M. Hyde, Madame N. Racicot.

Les institutrices suivantes ont obtenu un résultat qui leur mérite une gratification, mais les règlements ne leur permettent pas d'en recevoir une cette année : Mesdemoiselles J.-M. Armstrong, Grace Barton, E.-A. Hyde, C.-E. Nelson, L.-B. Stowe.

Gratifications aux municipalités de progrès.—En récompense des mesures de progrès entreprises par leurs commissions scolaires, je recommande les municipalités suivantes, comme méritant les cinq gratifications accordées, chaque année, aux municipalités qui ont fait les plus grands progrès : Melbourne et Brompton-Gore, Cleveland, Drummondville, village de Melbourne, Asbestos.

Agriculture.—Jamais avant cette année, je n'ai constaté que quelque chose qui en vaille la peine ait été accompli dans les écoles, en

ce qui concerne l'agriculture. Les élèves qui étudient " l'agriculture élémentaire " de Hatch et Haselwood ont dans cette matière plus d'intérêt et fait plus de progrès, peut-être, que dans toute autre sujet du cours d'études. Les institutrices et les élèves semblent se délecter dans le travail de l'agriculture. Il y a quelques institutrices, cependant, qui n'ont pas encore suffisamment saisi l'idée du cours pour leur permettre de faire correspondre, comme il le faut, l'agriculture avec les autres matières de l'école et de diriger, par là et en général, la formation scolaire vers les besoins de la vie rurale.

Les professeurs du Collège Macdonald rendent de grands services à cet égard et méritent tout l'encouragement et le support que peuvent leur donner les autorités scolaires.

Voici les améliorations auxquelles on peut raisonnablement s'attendre dans les écoles rurales, dans un avenir rapproché : (1) Disparition complète des institutrices ne possédant pas les titres voulus ; (2) Disparition complète des écoles d'été ; (3) Augmentation du nombre des institutrices possédant la formation voulue ; (4) Une période scolaire d'au moins neuf mois, pour chaque enfant, et une période scolaire de dix mois, pour plusieurs ; (5) L'agriculture comme sujet servant de base dans toutes les écoles ; (6) L'application, sur une plus grande échelle, du principe de la centralisation ; (7) Instruction physique par la direction des jeux.

ECOLES MODÈLES

En sus de mon travail régulier, j'ai visité et inspecté trois écoles modèles, qui se trouvent dans les limites de mon district d'inspection, savoir : Kingsbury, Kingsey et Ulverton. Ce sont toutes des écoles à deux salles, situées dans des localités rurales. Dans deux de ces écoles, on enseigne les cours d'études jusqu'au 9ème degré inclusivement, et dans une autre, jusqu'au 8ème degré inclusivement, seulement. J'ai envoyé des rapports concernant la condition de ces écoles au Département de l'Instruction publique, ainsi qu'aux secrétaires-trésoriers.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W.-O. ROTHNEY,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. SUTHERLAND.

(*Traduction*)

NEW-CARLISLE ,Qué., 6 août 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :

a)	Sous contrôle des Commissaires	7
b)	Sous contrôle des Syndics	5
	Total	12

2.—Nombre d'écoles :

a)	Elémentaires	30
b)	Modèles	2
c)	Académiques	1
	Total	33

3.—Nombre de titulaires :

a)	Instituteurs laïcs	1
c)	Institutrices laïques	38
	Total	39

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

a)	Instituteurs laïcs dans les académies	1,000.00
c)	Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	237.83
	Institutrices laïques dans les écoles modèles	450.00
	Institutrices laïques dans les académies	300.00

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a)	Garçons de 5 à 7 ans	104	Filles de 5 à 7 ans	114		218
b)	Garçons de 7 à 14 ans	344	Filles de 7 à 14 ans	302		646
c)	Garçons de 14 à 16 ans	100	Filles de 14 à 16 ans	115		215
d)	Garçons de 16 à 18 ans	6	Filles de 16 à 18 ans	18		24
				Total		1,093

6.—Nombre d'élèves inscrits :

a)	Dans les écoles élémentaires	507
b)	Dans les écoles modèles	142
c)	Dans les académies	153
	Total	802

7.—Présence moyenne (en pourcentage) :

a)	Dans les écoles élémentaires	70.32
b)	Dans les écoles modèles	74.21
c)	Dans les académies	80.00

SOMMAIRE STATISTIQUE—*Suite.*

8.—Classification des élèves :

En première année	191
En deuxième année	94
En troisième année	82
En quatrième année	97
En cinquième année	98
En sixième année	99
En septième année	66
En huitième année	36
En neuvième année	27
En dixième année	6
En onzième année	6
Total	802

REMARQUES GÉNÉRALES

Au mois d'octobre 1917, j'ai visité toutes les écoles de mon district d'inspection. Le nombre total en est de 33, une de plus, qu'à la même époque, l'an dernier. Toutes les écoles avaient leurs institutrices, et ces dernières semblaient bien disposées à faire une excellente année de travail. J'ai visité de nouveau les écoles, au mois d'avril, et je les ai toutes trouvées à l'œuvre et apparemment prospères.

Au commencement de novembre, j'ai convoqué les institutrices pour une conférence à l'académie de New-Carlisle. Grâce à la bonté de M. J.-S. Gordon, gérant-général de notre Chemin de fer de la Baie des Chaleurs, qui nous a accordé un taux de faveur, j'ai pu réunir toutes les institutrices dans une localité centrale. L'assistance a été complète. M. J.-C. Sutherland, Inspecteur général, était avec nous et il a beaucoup contribué au succès de nos réunions.

Cette année, 25 de nos institutrices possédaient un diplôme et 14 ont été engagées avec votre permission.

Les institutrices, qui ont reçu une gratification pour les succès spéciaux qu'elles ont obtenus dans leurs travaux, au terme précédent, sont les suivantes :

Mlle Clara Cooke, Ecole No 2, municipalité de Cox ;
" Annie-M. McKenzie, Ecole No 3, New-Richmond ;
" Rena McNair, Ecole No 1, New-Richmond ;
" Olive Bisson, Ecole No 2, Shoolbred ;
" Anny Brash, Ecole No 4, New-Richmond.

Les prix destinés aux commissions scolaires de progrès, ont été accordés, cette année, à Saint-Laurent et à Broadlands.

Une de nos écoles, Shoolbred, No 2, a reçu un paquet des livres de récompense de la dotation Strathcona. Je désirerais beaucoup qu'un paquet fût envoyé à l'école modèle de Paspébiac, en récompense du bon travail fait par les institutrices, Mademoiselle Dow et Made-

moiselle Cooke, en ce qui concerne les exercices physiques. L'école de Shoolbred, No 2, institutrice, Mademoiselle Eleanor Carmichael, et celle de New-Richmond, No 9, institutrice, Mademoiselle Bessie Montgomery, méritent le même encouragement.

Les institutrices qui méritent une gratification, pour le terme qui vient justement de se terminer, sont les suivantes :

Mlle Eva Caldwell, New-Richmond, No 7 ;
" Mary Hall, Broadlands, No 1 ;
" Eleanor Carmichael, Shoolbred, No 5 ;
" Mona Hocquard, Shoolbred, No 1 ;
" Mary McPherson, St-Laurent, No 1.

Les commissions scolaires qui méritent une récompense pour l'esprit de progrès qu'elles ont montré, au cours de la dernière année scolaire sont: New-Richmond et Cox.

Il y a maintenant trois noms sur notre liste de pensionnaires. Madame William McWhirter, après plusieurs années de travaux fidèles et couronnés de succès, s'est mise à la retraite et on lui a accordé une pension. Madame Doddridge et Madame West sont encore en assez bonne santé.

Je dois classifier les municipalités de ce district d'inspection, pour l'année qui vient justement de se terminer, comme suit :

Excellent.—Cox, New-Richmond, Saint-Laurent.

Bien.—Hamilton, Shoolbred, Matapédia, Maria, Mann, Broadlands.

Assez bien.—Sellarville, Restigouche, Caplan.

Je suis beaucoup encouragé et aidé, dans le travail de la visite des écoles, deux fois l'an, par la sympathie et le concours que m'accordent les secrétaires, les commissions scolaires et les autres amis de l'éducation.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. SUTHERLAND,
Insp. d'écoles.

M. ERNEST-M. TAYLOR.

(Traduction)

KNOWLTON, Qué., 2 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :

a) Sous contrôle des Commissaires	14
b) Sous contrôle des Syndics	12
Total	26

2.—Nombre d'écoles :

a) Elémentaires	92
Total	92

3.—Nombre de titulaires :

a) Instituteurs laïcs	1
c) Institutrices laïques	92
Total	93

4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :

a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	280.00
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	258.00

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :

a) Garçons de 5 à 7 ans	136	Filles de 5 à 7 ans	131	267
b) Garçons de 7 à 14 ans	639	Filles de 7 à 14 ans	635	1,274
c) Garçons de 14 à 16 ans	60	Filles de 14 à 16 ans	51	111
d) Garçons de 16 à 18 ans	4	Filles de 16 à 18 ans	2	6
		Total		1,658

6.—Nombre d'élèves inscrits :

a) Dans les écoles élémentaires	1,558
Total	1,558

7.—Présence moyenne (en pourcentage) :

a) Dans les écoles élémentaires	68¾%

8.—Classification des élèves :

En première année	475
En deuxième année	225
En troisième année	237
En quatrième année	230
En cinquième année	121
En sixième année	157
En septième année	110
En huitième année	3
Total	1,558

REMARQUES GÉNÉRALES

Les rapports d'automne, de même que les bulletins des secondes visites, ainsi qu'un résumé des statistiques, ont été envoyés à votre département.

Les conférences d'institutrices ont été tenues, comme de coutume, dès la première partie de l'année et un bon nombre d'institutrices y ont assisté.

Dans toutes les parties de mon district d'inspection, on prend un plus grand intérêt aux choses de l'éducation, comme le démontrent les améliorations faites au mobilier scolaire et la "campagne" faite en faveur de la fréquentation obligatoire des écoles.

J'ai visité les pensionnaires de mon district d'inspection : deux d'entre eux sont décédés, pendant l'année, savoir: Madame McKenny, de Saint-Armand et M. S.-P. Rowell, de Abbotsford.

Ce dernier a été, pendant plus d'un demi siècle, un professeur zélé et il a remporté de grands succès ; il n'a été que très peu de temps sur la liste des pensionnaires. En abandonnant l'enseignement, il s'est retiré sur sa ferme fruitière, située dans un bel endroit d'Abbotsford, non loin de son endroit natal, le canton Granby. Il y semblait très heureux. Mais la mort est venue l'enlever soudainement. Les milliers d'élèves qui ont été confiés à ses soins et qui ont bénéficié de son enseignement consciencieux et de ses nobles exemples, conservent de lui un souvenir impérissable.

Le principe de la centralisation des écoles est accueilli beaucoup plus favorablement, comme produisant de bons résultats, et on prend de meilleures mesures pour assurer le confort et le succès des élèves.

Je recommande les écoles suivantes comme méritant une gratification à même la dotation Strathcona :

1. Abbotsford, Mademoiselle Pearl Thomson, institutrice.
2. Philippsburg, Mademoiselle Henrietta Stewart, institutrice.
3. Ecole Sutton, Mademoiselle Hazel E. R. Bates, institutrice.
4. Ecole Shefford Mountain, Mademoiseele Glenna Gage, institut.

J'ai recommandé les institutrices qui suivent, comme méritant une gratification pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mesdemoiselles Bernice Derby, Fannie M. Hawk, Cora L. Percival, Esther Maggon, Annie L. Stewart, Emily Hart, Kate Owens, Mary E. Wright, Madame Sarah H. Hunt, Mademoiselle Pearl Thompson, Madame Lottie S. Knowlton, Mesdemoiselles Myrtle Irwin, Edith H.

Aiken, Rebecca E. Taylor et Marion Atwell, Mesdames J.-R. Worden et Minnie Pharo.

Les institutrices suivantes, dont l'enseignement a été couronné de succès, ne peuvent obtenir de gratification, cette année, parce qu'elles en ont obtenu une l'an dernier :

Mesdemoiselles Pearl Coapland, Ruth Aitken, Glenna Gage, Bernice A. George, Annie M. Stewart, Marion D. Cady et Dora E. Kathan.

En général, les secrétaires-trésoriers font le recensement avec soin. Mais quelques-uns se contentent de copier le nombre d'élèves sur le journal des instituteurs. Cette manière de procéder n'est pas satisfaisante, car elle ne donne aucune idée du nombre d'enfants ayant l'âge voulu pour fréquenter l'école et qui ne la fréquentent pas. Maintenant que l'on insiste sur la fréquentation obligatoire des écoles, il devient plus nécessaire que l'on prenne plus de soin à faire le recensement.

Le 19 janvier 1918, j'ai envoyé au département mes recommandations, relativement aux municipalités qui méritent une allocation spéciale. Ce sont les suivantes : Abbotsford, Dunham, Sutton, Bolton-Ouest et Potton.

La classification générale demeure la même que l'an dernier.

J'ai encore transporté avec moi, à chacune de mes visites, les trois bibliothèques "circulantes" que m'a envoyées, il y a plusieurs années, l'Association des institutrices protestantes de la province, et les institutrices, ainsi que les élèves, s'en sont servi avec beaucoup de plaisir.

J'ai fait l'inspection de quatre écoles modèles, en outre des écoles élémentaires, et j'ai envoyé au département un rapport spécial qui n'est pas inclus dans celui-ci.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR,

Inspecteur d'écoles.

M. JOHN PARKER

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Québec, 10 septembre 1918.

Au Surintendant de l'Instruction publique, Québec, P. Q.,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles supérieures protestantes, pour l'année scolaire 1917-18.

Ecoles.—Pendant l'année, il y a eu 98 écoles en activité,—38 académies et 60 écoles modèles.

Fréquentation.—Le nombre d'élèves inscrits dans ces écoles a été de 12525. Les jours de l'inspection, 10317 étaient présents.

Rapports.—Un rapport détaillé pour chaque école a été envoyé à votre bureau, peu de temps après ma visite d'inspection. Ces rapports indiquent : (a) Le nombre d'élèves dans chaque division ; (b) Le nombre d'élèves présents, le jour de l'inspection ; (c) les progrès des élèves ; (d) le nombre des institutrices, leurs titres à l'enseignement, les traitements payés, etc., etc. ; (e) l'état dans lequel se trouvent les maisons d'écoles, les terrains, le mobilier et les appareils scolaires.

Examens.—Des examens oraux ont eu lieu, le jour de l'inspection. Des leçons-modèles, sur différentes matières, ont été données par votre inspecteur.

Les examens écrits annuels ont commencé le 12 juin et ont duré cinq jours. Les questions d'examens, imprimées, sur toutes les matières pour les degrés V, VI, VII, VIII, IX, X, XII, ont été envoyées à toutes les écoles supérieures. Les réponses écrites pour les degrés V, VI, VII, ont été lues et corrigées par les institutrices de leurs écoles respectives. Les réponses écrites des élèves des degrés VIII, IX et X ont été lues et corrigées par le personnel des examinateurs sous la direction de votre inspecteur. Les réponses des élèves du XIème degré ont été lues et corrigées par les examinateurs du Bureau de l'école finale de l'université.

Résultats.—1213 élèves se sont présentés pour les degrés VIII, IX, X et XI ; 977 élèves ont subi l'examen avec succès et 236 ont échoué.

Les résultats sont satisfaisants. Le percentage le plus élevé, dans cet examen, a été obtenu par l'école modèle d'Arundel, savoir, 83%. L'académie de Lachine a obtenu 80%.

Trois académies et sept écoles modèles seulement ont obtenu moins de 60%. Dix-sept académies et vingt-trois écoles modèles ont obtenu 70% ou plus.

Tableau indiquant le percentage de ceux qui ont échoué, aux examens de juin 1918.

ACADÉMIES

Matières	Degrés VIII	IX	X
Dictée	15%	8%	2%
Grammaire	19	10	.....
Littérature	3	5	3
Composition	5	3	.....
Géographie	11	16	9
Histoire	26	15	35
Ecriture Sainte	14	.....	.....
Arithmétique	15	7	.....
Algègre	6	6	3
Géométrie	.....	24	19
Latin	18	14	9
Français	15	7	6
Agricultûre	8	.....	.....
Chimie	.....	.....	16
Physique	.....	.....	3

ÉCOLES MODÈLES

Matières	Degrés VIII	IX	X
Dictée	10%	14%	3%
Grammaire	19	10	.....
Littérature	3	6	3
Composition	1	1	0
Géographie	20	17	6
Histoire	24	20	53
Ecriture Sainte	11	.....	.....
Algèbre	.....	13	9
Géométrie	.....	26	33
Latin	59	36	.....
Français	11	12	28
Physique	.....	.....	11
Agriculture	11	.....	.....

Un regard jeté sur ce tableau, fait voir le percentage le plus élevé d'élèves qui aient manqué leurs examens, pour le latin, l'histoire et la géographie.

Le latin est pauvrement enseigné dans les écoles modèles. Le temps que l'on consacre à l'étude du latin, devrait être accordé à l'étude de l'histoire et de la géographie.

L'étude de la nature et l'agriculture sont bien enseignées dans toutes nos écoles. L'enseignement de la culture physique et les leçons de chant forment partie des exercices dans toutes les écoles.

Les instituteurs suivent le système indiqué dans le *Manuel de culture physique Strathcona.*

Des spécialistes pour le français sont employés dans dix-sept écoles. Dans ces écoles, les élèves apprennent à parler le français joliment. Dans plusieurs écoles modèles, on fait peu d'efforts, ou on n'en fait aucun, pour apprendre aux élèves à parler le français. Le travail se limite entièrement à la lecture et à la traduction.

Instituteurs et institutrices.—Dans ces écoles, on emploie 426 instituteurs ou institutrices,—dont 74 possèdent un diplôme académique ; 210, un diplôme modèle ; 129, un diplôme élémentaire ; et 13 enseignent avec la permission du Surintendant de l'Instruction publique.

Traitements.—Le traitement le plus élevé payé au principal d'une académie, est de $2,600., et le moins élevé est de $800.

Dans les écoles modèles, le traitement le plus élevé est de $1,700. et le moins élevé est de $400.

Bibliothèques.—Pendant l'année, 980 volumes nouveaux ont été ajoutés aux bibliothèques scolaires.

Cours d'études.—Il y a un cours d'études autorisé dans chaque école. Ce cours est strictement suivi dans toutes les écoles.

Il n'y a aucun manuel non autorisé qui soit en usage.

Il n'y a aucun drapeau, dans une académie et six écoles modèles. Toutes les autres écoles sont munies de drapeaux.

Spécimens.—Conformément aux règlements, les spécimens des travaux scolaires ont été examinés et corrigés suivant leur mérite. Ces spécimens font grand honneur aux écoles d'où ils viennent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,

Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE N^c II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. Ecole normale Laval.
2. Ecole normale Jacques-Cartier.
3. Ecole normale de Rimouski.
4. Ecole normale de Chicoutimi.
5. Ecole normale de Nicolet.
6. Ecole normale de Valleyfield.
7. Ecole normale de Hull.
8. Ecole normale de Trois-Rivieres.
9. Ecole normale de Joliette.
10. Ecole normale de Saint-Hyacinthe.
11. Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal.
12. Ecole normale Macdonald.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Québec, 2 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'École normale Laval pour l'année scolaire 1917-18.

Nous avons donné l'instruction à 293 élèves répartis comme suit : 73 élèves-maîtres et 85 petits garçons ; 75 élèves-institutrices et 60 petites filles.

63 élèves-maîtres ont obtenu un diplôme : 16 pour école élémentaire, 32 pour école modèle et 17 pour académie. Total : 63.

74 élèves-institutrices ont obtenu un diplôme : 22, pour école élémentaire, 36, pour école modèle et 16, pour académie. Total : 74.

La dépression produite par l'attente d'une conscription toujours imminente a paralysé dans une grande mesure le travail de nos élèves les plus sérieux. Les études en ont grandement souffert.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Surintendant, d'avoir abrégé le cauchemar en nous autorisant à suivre l'exemple des séminaires et des collèges, à fermer les classes plus tôt qu'à l'ordinaire et à donner les diplômes d'après les résultats obtenus dans les deux concours partiels. Cette atmosphère d'appréhensions plus déprimantes que la conscription elle-même, était l'antipode de la solitude sereine rêvée par les poëtes pour la jeunesse étudiante. Vous nous en avec fait sortir. *Merci.*

Plusieurs parents n'avaient pas attendu le signal du départ. Dès le mois d'avril, ils étaient venus réclamer leurs enfants. Ces départs successifs maintenaient l'état d'excitation chez ceux qui restaient. Tout de même, ces derniers ont lutté avec énergie et les succès qu'ils ont obtenus prouvent que leur bonne volonté était à la hauteur des circonstances.

Nous suivons d'esprit et de cœur nos élèves conscrits. Quelques-uns même sont rendus au front et déploient un courage qui force l'admiration de leurs ennemis. Ils ont droit à notre sympathie la plus entière. C'est un devoir bien doux pour moi de les saluer de loin. Je prie Dieu qu'il les soutienne et couronne leurs efforts.

J'espère que le bon Dieu va exaucer les nombreuses prières qui montent vers son trône de miséricorde et nous donner la paix pour l'année 1918-19.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ths-G. Rouleau, ptre,
Principal.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

—

MONTRÉAL, le 19 septembre 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de notre École normale pour l'année 1917-1918.

Nous avons donné l'instruction à 408 élèves répartis comme suit dans les deux départements, garçons et filles :

Elèves-maîtres :—		Cours académique	19	dont	17	diplômés ;
"	"	Cours intermédiaire	28	"	12	"
"	"	Cours élémentaire	33	"	22	"
"	"	Cours préparatoire	25			
		Total.....	105	dont	51	diplômés.

Elèves de l'école modèle annexe (8 classes) : 130.

Elèves-maîtresses :—		Cours académique	12	dont	12	diplômées ;
"	"	Cours intermédiaire	51	"	38	"
"	"	Cours élémentaire	43	"	29	"
		Total.....	106	dont	79	diplômées.

Elèves de l'école d'application (4 classes) : 67.

Par le nombre de nos normaliens et l'âge avancé de plusieurs d'entre eux, l'année scolaire donnait de belles espérances, quand la loi de conscription militaire est venue désorganiser nos classes et disperser nos élèves. Une vingtaine de nos jeunes gens tombaient sous le coup de la nouvelle législation. Nos autres élèves mêmes en ressentaient indirectement les effets.

Pour nos conscriptionnaires, les procédures durèrent plusieurs mois. Après la discussion des motifs d'exemption devant les tribunaux locaux, vinrent la comparution devant les juges civils, puis l'appel devant les

autorités militaires, enfin, pour un petit nombre, le départ pour la caserne. Toutefois, plusieurs de nos conscrits réussirent à attendre l'examen de sortie, et, pour ceux des élèves qui furent obligés de quitter l'école avant la fin de l'année, vous nous accordiez l'autorisation de déterminer les diplômes d'après les notes des examens trimestriels.

Tout compte fait, des 105 élèves inscrits pendant l'année scolaire, soixante seulement nous restaient au jour de l'examen final. Avec votre approbation, la sortie des élèves-maîtres fut fixée au 5 juin afin de procurer aux familles la faculté d'occuper leurs fils à des travaux rémunérateurs. Il est juste d'ajouter que nos élèves, prévenus à temps, ont redoublé d'efforts et de travail, et nous avons lieu de les féliciter quand même de leurs succès.

Deux professeurs ont quitté l'École : le docteur Salluste Duval et Monsieur R.-O. Pelletier, professeur de solfège, remplacés respectivement par Monsieur Rodolphe Marcil et Monsieur Arthur Laurendeau. Monsieur Pelletier a démissionné en septembre dernier après quarante-deux ans d'enseignement. Ses longs états de services lui assurent la reconnaissance de l'École et des élèves qui ont suivi ses leçons. Nous lui offrons nos remerciements les plus sincères.

Quant à Monsieur Duval, je me contenterai de reproduire, de notre dernier annuaire, l'éloge qu'en faisait notre nouveau professeur de mathématiques et de sciences, Monsieur Tourillon. "Lentement le diabète l'avait ruiné. Il s'éteignit le 23 juillet 1917, à l'âge de 66 ans.

"Saint-Jean-Port-Joli l'avait vu naître, et le collège de Sainte-Thérèse lui avait donné sa formation. Son cours d'études achevé, sa vocation n'était pas encore trouvée : choisira-t-il la vie sacerdotale ou la vie civile ? La profession médicale lui sourit ; pourtant il ne l'exerça jamais, il était né professeur.

" Son oncle maternel, l'abbé H. Verreau, l'appela près de lui à l'École normale Jacques-Cartier, pour lui confier l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques. On lui avait recommandé la retraite pour l'étude; il s'isola des hommes pour conquérir le savoir des livres, et quand il eut tout parcouru, qu'il se fût assimilé philosophie, théologie, langues, mathématiques, sciences naturelles, médecine, musique, sa chambre devint un atelier de mécanique pratique, d'horlogerie, de téléphonie, de télégraphie et spécialement d'électricité. Il en oublia la vie, et quand la vieillesse arriva, il s'aperçut, hélas, qu'aucune figure, qu'aucune main amie ne viendrait ensoleiller ses derniers jours ou calmer ses douleurs. Il décéda chez des étrangers.

Sa modestie nous a tout caché : découvertes, inventions, perfectionnements. Ce fut un autre de ses tardifs regrets. La province de Québec perd en lui une de ses gloires, car, en d'autres milieux, cette haute intelligence, débarrassée des soucis matériels, en s'adonnant à des recherches de cabinet ou de laboratoire, fût facilement devenue une célébrité.

"A l'École normale Jacques-Cartier, professeur renommé, ponctuel, grave, tenace, pratique, sobre de paroles, clair et précis dans ses explications, il tenait pour premier principe pédagogique que le jeune homme doit travailler par lui-même.

"Aujourd'hui ses collègues et les nombreux élèves à qui, depuis 1888, il a soulevé le voile des lois mathématiques et physiques, s'unissent pour déposer sur sa tombe le plus ému des souvenirs."

Veuillez agréer,

Monsieur le Surintendant,

l'expression de mes sentiments respectueux,

ABBÉ ADÉLARD DESROSIERS,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Rimouski, le 18 septembre 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'École normale de Rimouski sur l'année scolaire 1917-18.

Dans votre première visite officielle du 16 novembre, vous avez pu constater par vous-même le développement de notre institution. Tout l'espace fourni par le récent agrandissement a aussitôt été rempli. Quatre-vingt-seize élèves ont été enregistrées après le renvoi de onze insuffisamment préparées. Six ont été placées au cours académique, 20 au cours intermédiaire, et 70 ont été réparties entre trois divisions du cours élémentaire. De ce nombre dix ont discontinué leurs travaux pour diverses raisons et nous avons eu la douleur d'en perdre une enlevée par la mort.

Nous avons délivré 46 brevets : 6 d'école académique, 16 d'école intermédiaire, 24 d'école élémentaire. En outre neuf brevets d'école anglaise ont été octroyés.

L'école d'application a enregistré 25 élèves. La distance de l'Ecole normale et la facilité avec laquelle les enfants peuvent trouver des écoles plus rapprochées sont cause que notre école d'application ne nous fournit pas le nombre d'élèves que nous aimerions avoir, surtout pour alimenter notre cours intermédiaire. Toutefois nous avons pu avoir une division de ce cours avec trois élèves.

L'année a été très bonne en application au travail de formation, et je n'ai que des félicitations à offrir au personnel enseignant et aux élèves. C'est une tradition que tout le monde ambitionne jalousement de conserver. L'émulation de l'année dernière s'est encore affermie entre les divers groupes d'élèves. Les concours mensuels, en vigueur depuis quelques années déjà, contribuent considérablement à attiser cette disposition e produisent un excellent effet sur la culture intellectuelle en généra .

Vous me permettrez de vous renouveler dans ce rapport l'expression du plaisir que nous a causé votre visite en compagnie de Madame Delâge. Ce fut une fête caractéristique et salutaire pour notre maison et fort appréciée de la population intellectuelle de Rimouski.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, V. G.,
Principal.

ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 26 juin 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de mon Ecole normale pour l'année scolaire 1917-18.

Vous avez accordé soixante diplômes, huit pour école académique, quatorze pour école modèle, trente-huit pour école élémentaire. Nous n'avions pas encore atteint un chiffre si élevé, particulièrement au cours académique. C'a donc été une bonne année de travail.

Jusqu'à présent les dures conditions de vie amenées par la guerre n'ont pas empêché les élèves d'affluer, et l'année prochaine s'annonce encore bonne. Le mal, toujours le même, est que le grand nombre ne font qu'une année d'études.

Un remède peut-être serait que le gouvernement voulût bien hausser les bourses. Il serait, à mon sens, raisonnable que la bourse, qui semble, à l'origine, avoir été calculée au tiers de la pension, suivît l'ascension inévitable du prix de la pension.

L'événement le plus marquant de l'année, Monsieur le Surintendant, a été votre visite à l'École normale. Vos paroles encourageantes, la grâce souriante de Mme Delâge, ont charmé nos jeunes filles et stimulé leur ardeur au travail.

Lors des cours agricoles qui ont été donnés à Chicoutimi par les professeurs du gouvernement, j'ai invité ces Messieurs à nous faire une conférence avec projections, ce à quoi ils ont acquiescé avec une entière bienveillance. Nous avons mis leur science à profit ce printemps dans la confection du jardinage.

J'ai de bonnes nouvelles de nos institutrices, qui enseignent, en général, à la grande satisfaction des populations et font estimer les méthodes de l'École normale. Et presque toutes sont entrées dans l'enseignement dès leur sortie de l'école. Beaucoup y persévèrent.

Je n'ai, enfin, qu'éloge à faire, comme toujours, de notre personnel enseignant.

N. Degagné, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE NICOLET

Nicolet, 2 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Nicolet, pour l'année académique 1917-18.

Nous avons inscrit 102 élèves-institutrices dont 11 au cours académique, 35 au cours modèle et 56 au cours élémentaire. Sur ce nombre, 8 ont discontinué leurs études pendant l'année : 3 au cours modèle et 5 au cours élémentaire.

Soixante-dix-sept diplômes ont été accordés, répartis comme suit : 8 pour école académique, 29 pour école modèle et 40 pour école élémentaire. Trois élèves du cours académique, qui n'avaient pas l'âge requis, ont subi l'examen final conformément à l'article 157 de nos règlements ; toutes trois ont réussi dans leur examen.

L'école annexe a été fréquentée par 92 petites filles, avec une présence moyenne de 73.

L'année a été bonne, et il n'y a rien de saillant à enregistrer dans ce rapport. Notre personnel enseignant est toujours animé du même zèle et du même dévouement, et chez nos élèves, on a montré beaucoup de bonne volonté.

En septembre prochain, nous prendrons possession de notre nouvel immeuble de la rue du Palais. C'est une maison spacieuse, de belle tenue architecturale et avantagée de toutes les améliorations modernes. Les révérendes Sœurs de l'Assomption n'ont rien épargné pour faire de cette maison une école de tout premier ordre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Théo. Melancon, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 16 septembre 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Valleyfield, pour l'année scolaire 1917-1918.

82 élèves-institutrices ont été inscrites : 11 au cours académique, 25 au cours modèle ; 30 au cours élémentaire, et 16 au cours préparatoire.

8 élèves ont discontinué leurs études au cours de l'année : 1 au cours modèle ; 4 au cours élémentaire ; 3 au cours préparatoire.

50 diplômes ont été accordés : 11 au cours académique ; 18 au cours modèle ; 21 au cours élémentaire ; 6 certificats d'études ont été concédés : 3 au cours modèle ; 3 au cours élémentaire.

L'école d'application annexée à l'École normale a été fréquentée par 112 élèves : 53 en préparatoire ; 17 en 1ère année ; 16 en 2ième ; 18 en 3ième ; 8 en 4ième. M. l'inspecteur Longtin, dans ses deux visites du 15 novembre et du 20 mars, s'est déclaré "entièrement satisfait."

Des diplômées en juin dernier, 21 vont se consacrer à l'enseignement: 5 avec diplôme académique. 9 avec diplôme modèle, et 7 avec diplôme élémentaire.

Des 82 élèves inscrites en septembre dernier, 28 reviennent poursuivre leurs études. Sur ce nombre, 7 ont un diplôme d'école modèle, 6 un diplôme d'école élémentaire, et 11 un certificat d'études.

Au cours de l'année, en vue de promouvoir le souci du bon langage chez celles qui en seront les gardiennes parmi notre peuple, M. l'abbé Etienne Blanchard, p. s. s. a été invité à donner une conférence, afin d'inculquer aux élèves-institutrices le sens de la précision du mot et l'horreur de l'anglicisme. A la réunion annuelle des anciennes élèves, M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des Écoles de Montréal, a donné sur "L'art d'enseigner l'histoire" une étude qui a vivement intéressé élèves et maîtresses.

Le conférencier a rappelé les principales qualités d'une bonne leçon d'histoire, et les nombreux avantages qui en résultent pour les élèves, au triple point de vue intellectuel, moral et social.

Monsieur l'Inspecteur général, en sa visite officielle, a bien voulu couronner la séance qui lui était offerte, par une causerie sur un sujet

de constante actualité : "La probité professionnelle". Au nom de sa longue expérience, M. l'Inspecteur général ne peut trop appuyer sur la nécessité de prolonger le stage scolaire normal, afin d'y acquérir non seulement une science pédagogique plus profonde, mais aussi cet ensemble de qualités professionnelles, cette formation de caractère indispensables à une institutrice pour assurer la pleine efficacité de son enseignement.

C'est là une des réformes dont la réalisation est peut-être la plus longue et la plus difficile à obtenir; car, il faut avouer que, sur ce point, l'intérêt personnel prime encore et de beaucoup l'intérêt public ; que le nombre des diplômées supérieures ne s'élève pas sensiblement, et que le chiffre de celles qui vont enseigner munies d'un brevet académique est encore inférieur. Et je suis de ceux qui croient que cet état de choses persistera tant que l'on n'aura pas reconnu autrement que par d'excellentes paroles, la supériorité incontestable du brevet académique des Écoles normales.

Je dois, à la louange des religieuses des SS. Noms, et en témoignage de leur souci du progrès pédagogique, signaler une contribution précieuse à l'enseignement du Dessin, fournie principalement par l'une des Sœurs de l'École normale de Valleyfield, Sœur Aline. Son "Manuel de Dessin", explication du nouveau programme, est destiné à rendre d'appréciables services à l'enseignement primaire. A raison de ses avantages éducatifs ; à raison de l'orientation nouvelle forcément pratique et technique que devra prendre l'enseignement populaire d'après-guerre, il est certain qu'une science dont l'objet est l'acquisition de connaissances et de pratiques techniques utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et aux travaux manuels", prend une importance croissante.

Cette année marque aussi un progrès sensible dans le mode d'enseignement agricole. Par votre initiative, Monsieur le Surintendant, et grâce aux généreuses dispositions de M. le Ministre de l'Agriculture, nous avons pu inaugurer cette année un jardin scolaire. M. Petraz, horticulteur très expérimenté, a dirigé cette œuvre nouvelle ; et nos élèves ont été à même d'apprendre comment se prépare et s'entretient le jardin potager, et tout ce qu'en peut retirer une culture intelligente.

L'abondance et la qualité des produits constituent une démonstration expérimentale que les conférences ne sauraient remplacer. Ce premier essai a dépassé nos espérances.

L'École normale se ressent un peu des contre-coups de la grande guerre, et ceci se manifeste par une diminution du nombre de celles qui

reviennent suivre un cours supérieur. Les parents qui voient leurs fils partir, gardent à la maison leurs filles, ou abrègent leur séjour à l'École normale. Cela nous a été un nouveau motif d'augmenter le nombre d'heures consacrées à l'enseignement de la pédagogie.

La culture physique, dont l'importance est trop généralement méconnue, a fait de notables progrès.

Notre école possédant un double cours, français et anglais, nos élèves ont une facilité particulière d'étudier l'anglais, grâce à la présence d'un groupe d'élèves de langue anglaise, et surtout des religieuses anglaises chargées des cours académique, modèle et élémentaire anglais.

Cette dualité de cours exige naturellement un personnel particulier, une organisation plus compliquée, et j'exprime l'espoir qu'avant longtemps l'on aura à cœur de primer cette louable entreprise, et celles qui en portent librement le poids, pour l'avancement de l'instruction publique en notre Province.

En terminant, je tiens à remercier les religieuses des SS. Noms, et M. le professeur J.-H. Courteau, du zèle intelligent qu'ils mettent au service de l'École normale.

J'ai bien l'honneur d'être, etc.,

L.-N. Mousseau, prêtre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE HULL

HULL, ce 4 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous sommettre mon rapport de l'école normale pour l'année scolaire 1917-1918.

Et tout d'abord, ce me semble, je dois consigner ici même l'heureux événement dont un message de Rome nous apportait la nouvelle au mois de mai dernier. Le 15 de ce mois, notre Saint-Père le Pape créait Commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, M. C.-J. Magnan, inspecteur général de l'Enseignement primaire et président général des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. C'est avec un bien vif plaisir que, à notre cher Inspecteur général, si hautement honoré par le Siège Apostolique, nous offrons nos cordiales félicitations et nos hommages respectueux.

Cette année, 198 élèves ont fréquenté notre école normale :—150 d'entre elles se sont destribuées dans les six années de l'école annexe, établies en conformité avec les directions du programme officiel des écoles de la province de Québec. 48 élèves-institutrices ont suivi les cours des divers brevets, l'élémentaire, l'intermédiaire et l'académique.

31 normaliennes ont obtenu des diplômes : au cours académique, ; au cours modèle, 11 ; et au cours élémentaire, 16.

15 normaliennes ont obtenu des certificats d'études pour monter, les unes au cours académique et les autres au cours intermédiaire.

Le CERCLE PÉDAGOGIQUE est toujours en grande vogue. Aux soirées intimes qu'il nous donne, nous apprenons de la bonne pédagogie et nous goûtons de la belle littérature. Pour les membres du CERCLE, la plus inoubliée des fêtes de l'an qui s'en va, est celle que notre cher Inspecteur général préside. M. C.-J. Magnan ne manque jamais de leur dire de ces paroles qui sont à la fois des leçons et des encouragements.

Soucieuses de bien parler l'anglais—(dans le Québec occidental le bilingue est de nécessité)—nos élèves-institutrices marquent un grand

désir de s'entraîner même aux heures de leurs récréations consacrées à la conversation anglaise.

Dans ses divers domaines, l'économie domestique est un enseignement apprécié de nos élèves. L'aiguille, le crochet, les ciseaux ne chôment pas.

C'est toujours avec admiration et reconnaissance que je suis le travail fervent—FERVET OPUS—de mon personnel enseignant, les Révdes Sœurs Grises et M. Albert Bouvrette.

J'ai l'honneur d'être, etc.

SYLVIO CORBEIL, ptre.

Principal.

ÉCOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES

Trois-Rivières, le 1er juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre présentement le rapport de l'École normale des Trois-Rivières, pour l'année académique 1917-1918.

Nous avons inscrit les noms de 102 élèves-institutrices : 13 au cours académique, 35 au cours intermédiaire, 41 au cours élémentaire et 13 au cours préparatoire. De ce nombre, deux étaient des élèves de troisième année et 27 revenaient pour une deuxième année d'études, 4 d'entre elles étaient déjà des diplômées de notre école normale. 12 élèves sont sorties dans le cours de l'année.

Restaient présentes à l'examen final, dans les cours du diplôme, 80 élèves-institutrices, dont 66 avaient l'âge requis par la loi pour l'obtention d'un diplôme. 57 ont subi cet examen avec succès : 13 au cours académique, 23 au cours intermédiaire et 21 au cours élémentaire ; elles ont reçu leurs diplômes le 18 du mois de juin dernier, lors de la séance que M. le Surintendant de l'Instruction publique a daigné présider. 17 de ces élèves ont obtenu, outre leur diplôme pour l'enseignement du français, un diplôme de langue anglaise : 4 diplômes modèles et 13 diplômes élémentaires.

235 élèves ont été inscrites à l'école annexe, avec 170 présences à la fin de l'année scolaire. Cette école a reçu une première visite de M. l'inspecteur Beaumier, et la seconde visite fut faite par M. l'inspecteur Goulet, remplaçant temporairement M. Beaumier retenu par la maladie. Tous deux ont inscrit au registre de l'école un rapport excellent. Je signale ce fait avec plaisir, parce que nos élèves-institutrices ont eu le contrôle de l'école annexe deux heures par jour (une heure, le vendredi) ; c'est la première année que nous avons consacré un temps aussi considérable à la pédagogie pratique, et je suis heureux de constater que le travail de nos normaliennes à l'école annexe n'a pas retardé l'enseignement des maîtresses titulaires, ni le progrès des enfants.

De son côté, l'école normale a reçu, avec les bons résultats accoutumés, la visite de M. l'Inspecteur général des écoles catholiques, et celle de M. le Directeur de l'enseignement du dessin.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.,

A. Lelaidier, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

Joliette, 5 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire 1917-18.

Nous avons eu 42 élèves, classées comme suit : 4 au cours académique ; 12 au cours modèle et 26 au cours élémentaire.

Le nombre de nos élèves qui avait augmenté régulièrement depuis l'ouverture de l'École normale, a diminué cette année. Cette diminution est attribuable dans une certaine mesure, quoique d'une façon indirecte, à la conscription. Plusieurs parents n'ont pas voulu ramener leurs filles à l'École normale, parce que, disaient-ils, si nos fils partent pour la guerre, nous manquerons de main-d'œuvre et nous aurons besoin de nos filles pour nos travaux.

Nous avons accordé 26 diplômes français : 4 académiques, 6 modèles, 16 élémentaires ; et 9 diplômes anglais : 1 académique, 3 modèles et 5 élémentaires.

Parmi les non-diplômées, quatre ont passé avec succès leurs examens, mais elles n'avaient pas l'âge voulu pour recevoir leur diplôme. Elles ont été promues à des cours supérieurs, et elles reviendront continuer leurs études pédagogiques.

Il m'est agréable de dire que nos élèves sont très appliquées au travail, dociles aux directions données et désireuses de se former le mieux possible à l'œuvre de l'éducation.

Si toutes ne sont pas arrivées au succès désiré, toutes ont fait cependant de réels progrès dans leurs études. Les échecs de quelques unes sont dus, non pas au manque de travail ou d'aptitudes, mais plutôt à un défaut de préparation suffisante pour suivre, comme il convient, les cours réguliers de l'École normale.

Leur examen d'admission avait été satisfaisant, il est vrai, mais après quelques semaines d'étude à l'École normale, nous avons constaté, et elles-mêmes, elles ont reconnu que leurs études antérieures n'avaient pas été suffisamment approfondies pour leur permettre d'acquérir, dans une seule année, les connaissances requises pour l'ob-

tention d'un diplôme élémentaire, et, à plus forte raison, d'un diplôme modèle.

On nous reproche, en certains quartiers, d'être trop sévères. Nous ne croyons pas pécher par excès de sévérité. Seulement, nous entendons soumettre nos élèves à des examens sérieux, afin de bien contrôler leurs connaissances acquises, le développement de leurs facultés et leurs aptitudes pédagogiques : trois choses indispensables à la formation des " compétences " pour l'enseignement.

Nous ne voulons pas d'une formation superficielle, ni d'examens passés à l'eau de rose.

Veuillez agréer, monsieur le Surintendant, l'hommage respectueux de mes bons sentiments en N. S.

Irénée Gervais, ptre.

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE SAINT-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 9 août 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport de la dernière session académique à l'École normale de Saint-Hyacinthe.

Nous avons reçu 135 élèves-institutrices dont 121 ont suivi le cours français et 14 le cours anglais. 3 nous ont quittés au cours de l'année : l'une faute de succès et les 2 autres par défaut de santé. La mort, hélas ! nous en a ravi également 3 : Mlle Maria Courville, de Notre-Dame-des-Anges, Mlle Yvonne Choinière, de Saint-Alphonse-de-Granby et Mlle Claire Lapalice, de St-Aimé.

La première est décédée le 1er janvier, la deuxième le 25 février et la dernière le 3 avril. Modèles de piété et d'ardeur au travail, ces trois jeunes filles ont laissé ici un souvenir des plus enviables, et leur mort a été notre plus dure épreuve de l'année.

Le cours académique comptait 25 élèves dont 16 au français et 9 à l'anglais ; le cours intermédiaire 50 et le cours élémentaire 60 dont 55 au français et 5 à l'anglais.

Sur ce nombre 89 ont mérité un brevet : 23 au degré académique, 32 au degré intermédiaire et 34 au degré élémentaire.

En outre, 4 élèves du cours intermédiaire et 12 du cours élémentaire n'ayant pas l'âge requis n'ont obtenu qu'un certificat d'études.

Enfin nous avons accordé 24 diplômes anglais à des élèves pour qui l'anglais était une langue étrangère. C'est peu, sans doute ; c'est même moins que l'an dernier. Je n'ai pourtant pas manqué de rappeler souvent combien il importe à une institutrice de parler couramment les deux langues et les avantages d'un diplôme bilingue. En toute justice, je dois dire qu'il y a eu de l'ardeur dans l'étude de l'anglais ; mais la plupart n'avaient à leur arrivée qu'une connaissance trop rudimentaire de cette langue ; quelques-unes même n'en savaient rien.

Au cours français, quelques élèves n'ont échoué que sur une matière: la composition littéraire. C'est la branche généralement faible. Chaque année, nous en recevons qui sont complètement novices en l'art d'écrire. Le style est pour elle chose à peu près inconnue : elles n'ont jamais été exercées à faire un travail d'invention et encore moins à coordonner leurs idées et à les exprimer avec clarté, pureté et élégance. Elles connaissent bien les règles de la grammaire et savent les appliquer, mais l'expression juste et le terme propre leur font défaut. Aussi ont-

elles besoin de se livrer à un travail ardu et ingrat lorsqu'elles ont à faire une lettre, une narration ou une description. Leur début en cette matière est toujours pénible, malgré le soin qu'apporte le professeur à leur aider dans l'exécution de leur tâche. Elles finissent, sans doute, par prendre une allure plus dégagée, par avoir une démarche moins timide, moins embarrassée, mais qu'il faut de patience et de persévérance pour donner un peu de poli à ces talents demeurés trop longtemps incultes !

M. l'Inspecteur général est venu faire sa visite officielle au cours du mois de novembre. M. Magnan ne passe jamais dans une École normale sans y faire du bien ; c'est un semeur de conseils pédagogiques et d'idées chrétiennes. Il se fait tour à tour professeur et élève : professeur dans les classes de la normalienne et élève à l'école annexe. Les normaliennes comprennent l'honneur qu'il leur fait en assistant à leurs premiers essais ; sa bienveillance les rassure et leur aide à vaincre leur trop naturelle timidité.

Les visites de M. Magnan sont une force pour nos Écoles normales. Si la calomnie s'élève contre elles, elle restera sûrement sans écho ; il saura les défendre, car il est le témoin autorisé des efforts qui s'y font pour bien appliquer les programmes scolaires et mettre les bonnes méthodes pédagogiques en vigueur.

Il serait superflu de répéter ici les éloges que j'ai déjà faits des religieuses de La Présentation. Leur idéal—on ne tarde pas à le constater en les voyant à l'œuvre—leur idéal, dis-je, est avant tout de faire de leurs élèves de bonnes chrétiennes, des jeunes filles laborieuses, ennemies du luxe et de la mollesse, désireuses de se dépenser à l'éducation de l'enfance et ne cherchant le bonheur que dans la pratique de la vertu.

L'École normale de Saint-Hyacinthe a rendu hommage à la mémoire de l'immortel Louis Veuillot en recevant, le 4 décembre dernier, son neveu distingué, délégué de la France catholique au Canada. M. François Veuillot nous a instruits et intéressés tout à la fois en nous parlant du rôle de la femme française pendant la guerre actuelle. J'ai cru bon pour l'histoire de perpétuer le souvenir de sa visite en consignant le fait dans notre dernier annuaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L'abbé J.-A. Fontaine,

Principal.

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

—

SAINT-PASCAL, 15 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1917-1918.

La statistique de l'année pour les élèves s'établit comme suit :

Cours académique	5	élèves.
Cours modèle	33	"
Cours élémentaire 2ème degré	40	"
Cours élémentaire 1er degré	30	"
Cours normal ménager	12	"
Total	120	élèves.

Dans les classes annexes, ou classes d'application, nous avons eu :

Pensionnaires	35
Externes	100
	135

Diplômes octroyés .

Au cours	académique	4
" "	modèle	25
" "	élémentaire	21
" "	normal ménager	5
	Total	55

Mademoiselle Cécile L'Abbé, de la Baie-Saint-Paul, élève du cours académique, a mérité, avec grande distinction, les médailles du Prince de Galles et de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, auquel nous offrons nos très sincères remerciements.

Vous aimerez sans doute, Monsieur le Surintendant, à connaître les événements qui ont affecté notre école au cours de l'année écoulée.

La cherté du charbon et des vivres menace de mettre le désarroi dans nos finances. Encore, si les choses en restaient là, nous en serions quittes pour remettre à des jours meilleurs l'amortissement annuel de notre dette. Mais qu'arrivera-t-il si tout continue d'augmenter de prix, moins la pension des élèves ? Voilà l'épée de Damoclès !

Tous les autres événements sont plutôt heureux. Entre autres l'extraordinaire visite de Mgr l'archevêque de Montréal, lequel, allant dans les Provinces Maritimes refaire ses forces épuisées par ses importants et incessants travaux, a voulu se reposer toute une journée chez nous, tout en procurant grand encouragement et souverain plaisir à nos élèves et à leurs maîtresses.

Un autre auguste personnage, Mgr P.-Eug. Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec, nous a aussi honorés et fait grand plaisir par sa visite d'octobre dernier. Comme toujours, Mgr l'auxiliaire a été heureux dans sa charmante allocution, aux élèves qui venaient de chanter une romance intitulée : " La broderie de la vie ". Faisant allusion à la récente démission du Principal comme curé, Sa Grandeur dit qu'il a fallu chercher un remplaçant capable de continuer le travail commencé, capable de conserver et d'augmenter les richesses amassées. Nous l'avons choisi entre mille et parmi les têtes blanches : les têtes blanches renferment une sagesse et une bénédiction particulières ; nous l'avons choisi surtout pour que le bon fil qui relie l'École à la paroisse ne soit pas rompu. Monsieur le Principal tient un bout de ce fil et Monsieur le curé de Saint-Pascal tient l'autre.... ! "

Mgr LePailleur, qui fait partie de la commission scolaire de Montréal, a voulu aussi se rendre compte de notre organisation et discuter avec le personnel enseignant l'agencement de notre double programme et la possibilité de son exécution.

Les marteaux des ouvriers mettant la dernière main aux travaux d'agrandissement ont encore souvent résonné au cours de l'année. Maintenant tout est paisible, et nous jouissons de voir nos élèves parfaitement à l'aise dans l'exécution de tous leurs travaux.

Quatorze religieuses étrangères ont fait un stage d'étude à l'École au cours de l'année scolaire : mode qui remplace avec avantage les cours de vacances d'autrefois.

Monsieur l'Inspecteur général des écoles catholiques, C.-J. Magnan, Monsieur l'abbé Olivier Martin, inspecteur des écoles ménagères, et Monsieur l'abbé Lemay, inspecteur des couvents, nous ont fait leur visite régulière et donné d'excellents conseils aux élèves, surtout Monsieur Magnan qui a appuyé fortement et à propos sur le bon exemple à

donner par les jeunes filles, particulièrement les institutrices, en toutes choses, et surtout en ce qui concerne la décence des habits : sujet qu'il fait bon d'entendre traiter par des laïques, fortifiant de la sorte la parole du prêtre, qu'on est porté à croire exagérée.

Dans une réception à l'occasion des noces d'argent de Monsieur notre Curé, l'abbé A. Paré, l'honorable Surintendant Cyrille Delâge, Monsieur le chanoine Arsenault de l'archevêché de Québec et Monsieur l'abbé Camille Roy ont dit des paroles consolantes et fructueuses à l'adresse de nos élèves.

" Apportez à vos familles, disait Monsieur le Surintendant, avec la gaîté de votre âge une réserve de vaillance et d'abnégation. Si votre présence ne peut combler le vide causé par des départs toujours pleurés, ayez des paroles de confiance, des ardeurs toujours neuves au travail de chaque jour. "

" J'ai visité votre institution dès les premières années de sa fondation, disait Monsieur le chanoine Arsenault, et je constate avec plaisir que sa bonne réputation d'alors a toujours été grandissante. "

Et Monsieur l'abbé Camille Roy disait : " Les directeurs de l'Université Laval et du Séminaire sont enchantés du beau et bon travail que vous faites en cette maison. Vous apprenez ici, en satisfaisant aux exigences de votre programme, l'art d'économiser le temps, leçon précieuse que celle-là, ne l'oubliez jamais non plus que celle du travail. Retenez bien ceci : il faut travailler, quelles que soient nos aptitudes. Le succès qui ne comporte pas d'efforts dure peu. Combien voyons-nous de jeunes gens se tuer ainsi intellectuellement par ce manque de travail et d'effort ! Il faudra continuer votre éducation, vos études, même après votre retour définitif dans vos familles ; c'est ainsi que vous ferez le bonheur des vôtres et la gloire de votre pays. "

Reconnaissance à tous ces bons amis de l'éducation pour leurs excellents conseils et encouragements ! !

J'ai l'honneur d'être avec grande considération,

Monsieur le Surintendant,

Votre respectueux serviteur,

ALPH. BEAUDET, PTRE,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DU COLLEGE MACDONALD

(Traduction)

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, le 6 juin 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, concernant les travaux de l'école normale, collège Macdonald, pour l'année 1917-18.

Pendant toute l'année, 176 élèves ont été inscrits dans les classes suivantes :

Classe d'école modèle	112
" des directeurs des jardins de l'enfance	2
" du cours élémentaire abrégé, terme d'automne	41
" du cours élémentaire abrégé, terme du printemps	21
Total	176

Le nombre des élèves, cette année, a été plus considérable que celui de l'année précédente, et cela est dû au fait que nous avons maintenant deux cours, de quatre mois chacun, pour le diplôme élémentaire. Le nombre des élèves des jardins de l'enfance a, cependant, diminué, mais il y a très peu de demandes de spécialistes de ce genre, dans nos écoles.

A la fin de l'année scolaire, 169 diplômes ont été accordés, comme suit :

Diplômes d'écoles modèles	105
" d'écoles élémentaires, avec permission d'entrer de nouveau à la classe modèle, à Noël prochain	3
" élémentaires, Noël 1917	38
" élémentaires, juin 1918	21
" de directeurs des jardins de l'enfance	2
Total	169

Cette année et pendant quelques années à venir, il y aura probablement grande rareté d'institutrices pour les écoles rurales. On a essayé d'augmenter le nombre des élèves obtenant le diplôme élémentaire, mais les nouveaux règlements n'ont pas encore été assez longtemps en vigueur pour nous permettre de trouver le plus grand nombre d'élèves que nous espérons nous procurer à l'avenir, pour le personnel de nos écoles rurales.

Les salaires payés à ces institutrices ont été aussi considérablement augmentés, bien que ces augmentations soient à peine proportionnées à l'augmentation du coût de la vie. Les salaires des écoles rurales ont été portés à $35. ou à $40 par mois, au lieu de $30. qu'ils étaient autrefois. De fait, une municipalité a offert $35. par mois et n'a pu trouver de postulants. Elle dut alors offrir de porter les salaires à $40. par mois avant de pouvoir se procurer un personnel suffisant pour ses écoles.

Ces changements aux règlements, afin de permettre aux élèves d'obtenir un diplôme élémentaire après avoir suivi un cours abrégé à l'école des élèves-maîtres, et, en second lieu, l'augmentation des salaires payés aux institutrices de la campagne, devraient enfin permettre aux parties rurales de la province de se procurer un personnel suffisant d'institutrices ayant la formation convenable.

Il y a eu trois changements dans le personnel, cette année :

Mademoiselle L.-W. Bailey a été nommée professeur des arts, pour remplacer Mademoiselle Doane, qui a démissionné, afin de se marier.

Mademoiselle D.-M. Hodges, notre nouveau professeur de physique, a succédé à Mademoiselle Wren, qui a aussi donné sa démission, afin de de marier.

Le docteur F.-W. Steacy a été nommé professeur d'instruction élémentaire et on lui a aussi confié l'instruction religieuse.

Cette année complète la période de soixante et un ans consacrée à la formation des instituteurs et des institutrices de religion protestante en cette province, à l'Ecole normale McGill d'abord, et, depuis 1917, au Collège Macdonald.

Le nombre de personnes du sexe masculin, qui ont embrassé la carrière de l'enseignement, a constamment diminué et, par suite de la mise en vigueur de la loi du service militaire, il est très peu probable qu'il y ait des élèves du sexe masculin au prochain terme. Cet état de choses aura des conséquences sérieuses, en ce qui concerne la situation de l'éducation, pendant quelques années.

Au cours de la présente année, j'ai été absent pendant plusieurs mois, par suite de maladie, et, pendant mon absence, le travail a été fait consciencieusement et fidèlement par les membres du personnel, envers lesquels les élèves, le collège et la Province sont endettés pour la tâche qu'ils ont remplie au milieu de difficultés exceptionnelles. Bien que tous les membres du personnel aient donné loyalement leur concours à cette œuvre de la formation de nos institutrices dans la Province—œuvre qui a été couronnée de succès,—il me faut ici mentionner le fait que le plus lourd fardeau en est tombé sur les épaules du professeur Kneeland, mon ami et mon collègue. Il est heureux pour le collège qu'il ait pu se fier à ce membre de son personnel,—travailleur infatigable, expérimenté et habile,—pour l'organisation et la direction des travaux de l'école, en sus de ses cours habituels. Le collège doit—et je dois aussi moi-même—, de la reconnaissance au professeur Kneeland et aux autres membres du personnel pour leur concours plein de cordialité et le zèle dont ils ont fait preuve en mon absence.

Je considère que c'est un privilège pour moi que de pouvoir reconnaître publiquement leurs services, sans lesquels le succès de l'an dernier aurait été impossible.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SINCLAIR LAIRD,

Principal.

APPENDICE N° III

RAPPORTS DES INSPECTEURS GENERAUX

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques.

1. Les Ecoles primaires.

2. Les Ecoles normales.

3. Conclusions.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 7 octobre 1918.

Honorable Cyrille-F. Delage,

Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1917–1918 :

I.—LES ECOLES PRIMAIRES

Les deux visites exigées par les règlements ont été faites dans presque toutes les municipalités scolaires. Lors de la première visite, quatre inspecteurs ont été empêchés par la maladie de visiter vingt-six municipalités, et à l'occasion de la seconde visite, deux inspecteurs n'ont pu terminer leur tâche. L'un d'eux, M. Beaumier, tomba gravement malade au cours de sa tournée et n'est pas encore parfaitement rétabli.

La deuxième visite de M. Beaumier fut achevée par deux de ses confrères, MM. L.-O. Pagé et L.-P. Goulet.

Les inspecteurs d'écoles remplissent leurs devoirs consciencieusement et méritent d'être loués pour le zèle intelligent qu'ils déploient dans l'intérêt de l'instruction publique.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires s'intéressent de plus en plus à leur rôle important. C'est ainsi que 704 d'entre elles, conformément à la loi, ont visité deux fois leurs écoles en 1917–18; en 1916–17, 602 seulement avaient rempli ce grave devoir ; en 1916–17, 187 municipalités n'avaient

fait aucune visite à leurs écoles; en 1917–18, ce chiffre est tombé à 141 Dans ces municipalités, les commissaires s'en rapportent généralement au curé de la paroisse qui visite les écoles plusieurs fois l'année.

Taux de la cotisation

Conformément aux modifications apportées au Code municipal, modifications qui sont entrées en vigueur l'an dernier, l'évaluation des biens imposables a été considérablement augmentée dans la plupart des municipalités. Néanmoins, d'après les bulletins des inspecteurs, 685 municipalités catholiques ont maintenu le taux de cotisation de l'année précédente, bien que l'évaluation municipale ait été doublée dans bien des cas ; 283 municipalités catholiques ont augmenté le taux de la cotisation, malgré l'augmentation de l'évaluation; 284 l'ont diminué, vu l'accroissement considérable de la valeur foncière ; 67 municipalités ont baissé le taux de la cotisation sans raison apparente.

Mobiliers et constructions scolaires.

Grâce aux instructions du Département de l'Instruction publique et aux efforts des inspecteurs, presque toutes les écoles des municipalités scolaires catholiques sont pourvues d'un mobilier perfectionné. Les anciennes écoles ont été également remplacées par de nouvelles, construites d'après des plans approuvés par le Département. Voici, d'après les rapports du Surintendant, les sommes dépensées annuellement par les commissions scolaires catholiques de la province pour constructions de maisons d'écoles depuis 1906–07 :

1906-07.....	$ 692,903	1912–13.....	$ 849,593
1907-08.....	688,407	1913–14.....	1,117,895
1908-09.....	882,308	1914–15.....	3,006,278
1909-10.....	576,338	1915–16.....	2,086,287
1910-11.....	1,200,881	1916–17.....	2,258,638
1911-12.....	1,156,573	1917–18.....	2,406,485

En douze ans, c'est donc $16,922.586 que les contribuables catholiques de la province ont dépensé pour fins de constructions scolaires. Et ce progrès considérable s'est réalisé sans mesures coercitives, par la seule voie de la persuasion, par l'éducation des contribuables et des commissaires d'écoles.

Contributions des pères de familles.

La contribution des contribuables et des institutions indépendantes pour fins scolaires, qui était de $2,206,456 en 1891–92, atteignait $10,533,069 en 1915–16 (voir Rapp. du Sur. et Stat. de l'Ens.)

En 1891–92, la taxe annuelle imposée par les commissions scolaires rapportait $938,033; en 1915–16, ce montant s'élève à $5,712,430. (Voir Rapp. du Sur. et Stat. de l'Ens.)

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Institutrices non diplômées

La même méthode a produit les mêmes résultats quant à la qualification professionnelle des institutrices. En 1911-12 (voir Rapport du Surintendant pour 1912-13), il y avait encore dans la province 850 institutrices catholiques non diplômées, enseignant avec un permis du Surintendant ; en 1916-17 (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17), ce chiffre est tombé à 430. A remarquer que les commissaires ou les syndics d'écoles ne peuvent, aux termes de la loi, engager une institutrice non diplômée sans l'autorisation du Surintendant. Et cette autorisation ne s'obtient qu'en se conformant à l'article 26 des *Règlements du Comité catholique*, article qui se lit comme suit : " L'autorisation d'enseigner sans diplôme ne peut être accordée que sur production d'un certificat donné aux aspirants par le curé de leur paroisse et sur la recommandation de l'inspecteur d'écoles et du curé de la localité où ils seront engagés. De plus, il faudra que les personnes pour lesquelles on demande cette autorisation s'engagent, par écrit, à subir l'examen à la prochaine session du Bureau d'examinateurs ".

Degré du diplôme

Les institutrices laïques catholiques munies d'un diplôme intermédiaire (modèle) ou supérieur (académique) augmentent notablement en nombre. En 1906-07, il y avait dans l'enseignement 1273 institutrices catholiques pourvues d'un diplôme modèle et 24 d'un diplôme académique (voir Rapport du Surintendant pour 1906-07) ; en 1915-1916, le nombre des institutrices possédant un diplôme modèle s'élève

à 2,153 et celui des institutrices possédant un diplôme académique à 178 (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1915-16) ; et en 1916-17, on retrouve 2,203 institutrices catholiques diplômées pour écoles modèles et 228 pour écoles académiques. Ce dernier chiffre s'est élevé de 24, en 1906-1907, à 228 en 1916-1917. A noter qu'en 1916-17, on retrouvait dans l'enseignement 1,485 instituteurs et institutrices laïques diplômés des écoles normales (248 instituteurs, 1,237 institutrices). En 1906-07, on ne comptait dans les écoles que 396 instituteurs et institutrices laïques sortis des écoles normales catholiques (108 instituteurs et 208 institutrices (voir Rapport du Surintendant et Statistiques de l'Enseignement).

Devant le Bureau central, le même progrès a été remarqué, quant au nombre de diplômes supérieurs accordés. En 1909, 597 diplômes modèles (intermédiaires) et 79 diplômes académiques (supérieur) étaient accordés ; en 1918, 852 diplômes modèles et 268 académiques. En 1901, 18 diplômes académiques seulement avaient été accordés. C'est donc une différence de 255 diplômes modèles et 189 diplômes académiques, soit 444 diplômes supérieurs en faveur de 1918 sur 1909. Les examens annuels que le Bureau central des examinateurs fait subir sont l'un des critériums de progrès les plus sûrs que les autorités ont à leur disposition. Ainsi, on constate par les délibérations du Bureau central qu'en 1901, 941 candidats avaient obtenu un diplôme cette année-là ; en 1918, le nombre des candidats qui ont réussi dans les examens et qui ont reçu un diplôme, s'élève à 2070. Ceux qui connaissent l'organisation du Bureau central et son fonctionnement savent quelle garantie sérieuse est exigée des aspirants et des aspirantes aux différents brevets avant de leur délivrer un diplôme.

De l'expérience du personnel enseignant

En 1915-16 (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1915-1916) il y avait dans les écoles catholiques de la province de Québec 455 instituteurs laïques, 1,667 Frères, 6,528 institutrices laïques et 4,909 Religieuses ; de plus, 770 membres du clergé enseignaient dans les collèges et quelques autres écoles, soit un grand total de 14,329 instituteurs catholiques. Sur ce grand total, 7,801 consacrent, règle générale, leur vie entière à l'enseignement : ce sont 455 instituteurs laïques, 1,667 Frères, 4,909 Religieuses et 770 prêtres—7,801. Quant

aux institutrices laïques, voici comment se répartissent celles qui enseignent dans les écoles sous contrôle au point de vue des années d'enseignement (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1915-1916) ;

de 1 à 5 ans	3,811
de 5 à 10 ans	1,336
de 10 à 15 ans	420
de 15 à 20 ans	255
plus de 20 ans	209

D'après ce tableau, sur un total de 6,031, 36% enseignent depuis cinq ans et plus; 6.96% depuis 10 à 15 ans; 4.06% depuis 15 à 20 ans; 3% depuis plus de 20 ans et 63% de 1 à 5 ans.

Sur ce chapitre des institutrices laïques, il y a progrès à réaliser. Bien que le nombre de celles qui enseignent depuis plus de 5, 10, 15 et 20 ans augmente notablement, il n'en reste pas moins acquis que la moitié, environ, des institutrices laïques changent d'école chaque année. Ce changement fréquent de titulaire nuit au progrès des élèves et empêche les institutrices de donner toute leur valeur professionnelle.

Seule, une élévation tangible des traitements d'après échelle de salaire, peut remédier à ce mal dans une mesure appréciable.

Compétence du personnel enseignant

Règle générale, les Inspecteurs louent le zèle et la compétence du personnel enseignant, tant congréganiste que laïque. Néanmoins, il importe de souligner que chez plusieurs jeunes institutrices les Inspecteurs constatent de la négligence et de l'inexpérience, ce qui paralyse le progrès, dans un trop grand nombre d'écoles. Ces défauts sont constatés surtout chez les institutrices qui ne font pas de l'enseignement une carrière, qui n'y entrent qu'avec l'intention d'en sortir au plus tôt. Ces institutrices sont heureusement en grande minorité, si l'on en juge par la note de compétence portée au bulletin par les inspecteurs lors de la visite du printemps. Mais il importe de dénoncer ces institutrices indésirables et de mettre les commissions scolaires en garde contre elles.

Les commissaires d'écoles doivent les bannir de leurs écoles et les remplacer, en y mettant le prix, par des titulaires consciencieux et compétents.

Les traitements

A l'aide des bulletins d'inspection, j'ai dressé le tableau suivant, commencé en 1912-1913 et mis à date chaque année :

—	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16	1917-17	1917-18
Institutrices recevant $1,200.....	0	0	0	0	1	0
" " 1,100.....	0	0	0	1	2	1
" " 1,000.....	0	0	2	1	0	3
" " 900.....	2	0	1	2	1	1
" " de $700. à 800.....	0	1	1	2	2	0
" " " 600. à 700.....	0	9	10	13	20	36
" " " 500. à 600.....	8	10	20	50	18	55
" " " 400. à 500.....	26	28	60	50	36	164
" " " 300. à 400.....	75	142	254	314	345	350
" " " 250. à 300.....	180	250	372	356	347	453
" " " 200. à 250.....	547	595	967	1351	1839	1985
" " " 150. à 200.....	2355	3281	3472	3441	3338	3184
" " " 125. à 150.....	1887	869	524	396	244	149
" " " 100. à 125.....	578	114	51	45	13	5

Les traitements de $100. à $125. sont pratiquement disparus et il n'y a plus que 149 institutrices qui reçoivent de $125. à $150. C'est encore trop, c'est évident, mais que l'on n'oublie pas qu'il y a six ans à peine (1912-13) il y avait encore 1887 institutrices dont le salaire allait de $125. à $150. D'autre part, 547 institutrices seulement recevaient un salaire de $200. à $250. en 1912-13 ; en 1917-1918, ce chiffre atteint 1,985 ; 75 institutrices recevaient de $300. à $400 ; 350 ont reçu ce traitement en 1917-18. Voilà des poussées qui démontrent que la campagne de propagande qui s'est poursuivie depuis quelques années sous les auspices du Département de l'Instruction publique et avec le concours des inspecteurs d'écoles doit se continuer, s'intensifier même.

Les commissaires d'écoles et les contribuables comprennent de mieux en mieux cette question des traitements. Déjà dans plusieurs districts le salaire moyen atteint ou dépasse deux cents et va même

jusqu'à trois cents piastres et plus dans les écoles modèles ou académiques ; ce sont les districts de MM. les inspecteurs Boily, Chartrand, Mgr Chiasson, Cuddihy, Curot, Frédéric, Lefebvre, Letarte, Longtin, Maltais, Marien, Miller, Primeau, Roy et Simard.

Dans le district de M. Genest-LaBarre, six municipalités payent de $200. à $300., 4 de $225. à $250., 14 de $200. à $225. et 9 de $150. à $200. ; dans le district de M. Frédéric, deux municipalités sur vingt-cinq paient moins de $200. ; dans le district de M. Longtin, sur 167 écoles, il n'y en a plus que trois où le salaire soit inférieur à $200.

Certes, ces chiffres sont encore modestes et tous ceux qui ont pour mission de favoriser le progrès scolaire doivent unir leurs efforts pour amener dans un bref délai les municipalités scolaires à payer aux institutrices et aux instituteurs des traitements qui correspondent aux nécessités de l'heure présente.

L'un des moyens les plus sûrs d'accélérer le mouvement de l'augmentation des traitements, c'est celui que le Gouvernement favorise depuis quelques années, je veux dire les primes pour minimum de salaire.

Les minimums sont présentement fixés à $125., $175. et $200. Ces chiffres sont maintenant trop bas, car les salaires de $125. à $150. sont pratiquement disparus. Il conviendrait maintenant d'élever les minimums; et si l'on tient compte que, dans la catégorie de $150. à $200., la moitié au moins des institutrices reçoivent $175, ces minimums pourraient être avantageusement portés à $150., $200. et $250. Car il faut de toute nécessité hausser le traitement moyen à $300., sans quoi il sera impossible d'enrayer le mal déjà signalé : le changement trop fréquent d'institutrices dans le même arrondissement scolaire.

PROGRÈS PÉDAGOGIQUES

Nouvelles écoles modèles et académiques

A sa session de septembre 1918, le Comité catholique (voir procès-verbal) a accordé, sur rapport favorable, le titre d'*école modèle* à 29 écoles élémentaires et le titre d'*académie* à 22 écoles modèles. Sur ce chef le progrès est constant. En voici la marche depuis cinq ans :

En 1914.—Nouvelles écoles modèles : 1—Nouvelles académies : 20 ;

En 1915.—Nouvelles écoles modèles : 39—Nouvelles académies : 29 ;

En 1916.—Nouvelles écoles modèles : 57—Nouvelles académies : 33 ;

En 1917.—Nouvelles écoles modèles : 29—Nouvelles académies : 20 ;

En 1918.—Nouvelles écoles modèles : 29—Nouvelles académies : 22 ;

En 1905, il y avait 550 écoles modèles et 166 académies sous contrôle et indépendantes, soit 716 écoles intermédiaires et primaires supérieures catholiques.

En 1916-17, il y avait 688 écoles modèles et 330 académies, sous contrôle et indépendantes, soit 1,018 écoles intermédiaires et primaires supérieures catholiques.

Quant aux écoles catholiques sous contrôle seules, voici : les écoles modèles, qui étaient au nombre de 417 en 1905-06, se chiffraient à 575 en 1916-17, et les académies se sont élevées de 52 en 1905-06 à 159 en 1916-17.

Le total des écoles primaires catholiques de toutes catégories atteignait 6,385 en 1916-17, alors qu'il était de 5,254 en 1905-06.

Elèves fréquentant les écoles modèles et académiques.

En 1906-07, sur le total de 307,626 élèves inscrits dans les écoles primaires catholiques, 126,645 fréquentaient les écoles modèles et les académies, soit 40.84%.

En 1916-17, sur un total de 404,914 élèves inscrits dans les écoles primaires catholiques, 193,348 fréquentaient les écoles modèles et les académies, soit 47.75%.

Tous les élèves qui fréquentent les écoles primaires intermédiaires (modèles) et les écoles primaires supérieures (académies) ne sont pas nécessairement dans le cours modèle ou dans le cours académique, mais ils sont placés dans de meilleures conditions de progrès, vu la centralisation de plusieurs cours gradués dans la même école.

Promotion des élèves

En 1916-17 (voir les Statistiques de l'Enseignement), 78,614 élèves des écoles catholiques, sur un total de 404,914, étaient répartis dans les

cinq dernières années du cours (4è, 5è, 6è, 7è et 8è) : Ce qui donne 19.41% des élèves ayant atteint ou dépassé la 4è année. En 1910-11, sur un total de 340,024 élèves, 59543 étaient dans les cinq dernières années : ce qui donnait 17.50%. Il y a eu progrès de 2% : c'est quelque chose, mais pas assez. C'est ici qu'il importe de diriger l'effort principal afin d'encourager une promotion plus nombreuse vers les 4è, 5è et 6è année au moins. Le Certificat d'Études, dont le projet semble très en faveur auprès des autorités scolaires, favorisera sérieusement et une meilleure promotion des élèves et une meilleure fréquentation scolaire. Nous souhaitons qu'aussitôt la refonte du programme d'études terminée, le Certificat d'Études passe au premier plan. En donnant à ce certificat une valeur pratique : " monter de classe ", bénéficier d'une bourse ou entrer de plein droit dans une école spéciale, etc.— les autorités assureront aux écoles une fréquentation scolaire plus régulière et plus prolongée.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Voici, d'après le pourcentage de la présence moyenne en classe, comment se groupent les districts des inspecteurs d'écoles catholiques :

90% et plus : Cuddihy, $92^{4}/_{5}$, Miller, $90\frac{1}{4}$.

85% et plus: Belcourt, $86\frac{1}{4}$, Filteau, A.-M., 86, Goulet, J.-O., $85^{6}/_{10}$, Goulet, L.-P., 87, Frédéric, 87, Longtin, 86, Gingras, $86^{7}/_{10}$., Primeau, 85.

80 à 85% : Beaumier, $82\frac{1}{4}$, Chabot, 82, Charbonneau, 80, Hébert, 82.50, Lefebvre, $82^{1}/_{5}$, Normand, $83\frac{3}{4}$, Filteau, L.-M., 80, Genest-LaBarre, $80\frac{1}{2}$, Pagé, $81^{6}/_{10}$., Paquin, $80\frac{1}{2}$, Roy, 80, Vien, 81, Warren, 80, Tanguay, $80^{1}/_{5}$.

75 à 80% : Boily, $75^{2}/_{5}$, Mgr Chiasson, $79\frac{1}{2}$, Côté, $79^{1}/_{5}$, Dubeau, 79, Guay, 78, Lévesque, 76, Litalien, 78, Marien, 76, Plamondon, 76, Turcotte, 79.

70 à 75% : Beaudet, $72\frac{1}{2}$, Bouchard, $71\frac{1}{2}$, Curot, $74^{1}/_{3}$, Gosselin, 72, Letarte, 71, Maltais, 71, Millette, 74.

60 à 70% : Chartrand, 68, Simard, 62, Thériault, 69.

La présence moyenne sur le total de l'inscription en classe est donc de 90% et plus dans deux districts ; de 85 et plus dans huit districts ; de 80 et plus dans quatorze districts; de 75 et plus dans dix districts ; de 70 et plus dans sept districts ; de 60 et plus dans trois districts. Le district de M. Chartrand comprend le Témiscamingue

et l'Abitibi ; celui de M. Simard, le Saguenay, et celui de M. Thériault, les Iles-de-la-Madeleine.

D'après le recensement annuel des secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires de la province de Québec pour 1916-17, (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17) il y avait à cette date 544,533 enfants de 5 à 16 ans et de 16 et plus ; l'inscription en classe s'élevait à 463,390, soit 85% sur la totalité des enfants d'âge scolaire. Ce total de 463,390, ne comprend pas les élèves des écoles spéciales, des écoles normales, des collèges classiques et des Universités : 26,343, élèves fréquentent ces institutions (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17). Si on ajoutait ce dernier chiffre au total des enfants inscrits aux écoles élémentaires, modèles et académiques, soit 463,390, le pourcentage de l'inscription en classe sur le total des enfants d'âge scolaire serait augmenté d'une façon sensible.

En détachant les enfants de 7 à 14 ans (âge scolaire essentiel) des autres catégories d'élèves, on arrive au résultat suivant : En 1916-17, (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17), il y avait dans la province de Québec, 348,323 enfants de 7 à 14 ans ; sur ce nombre, pour la même année, on en retrouve 330,981 d'inscrits aux écoles, soit 95%. En 1916-17, le pourcentage de la présence moyenne en classe, pour les élèves de tout âge, était de 76.61% pour les écoles élémentaires, de 81.19% pour les écoles modèles et de 85.70 pour les académies. (Voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17).

En dépit des inconvénients de la guerre, le chiffre de la fréquentation scolaire s'est donc maintenu à un niveau satisfaisant, et cela sous un régime de liberté qui fait honneur à la province de Québec. Plusieurs provinces ou pays dotés du régime de l'obligation scolaire obtiennent des résultats inférieurs en fait de fréquentation scolaire.

Chaque année, les rapports des Inspecteurs d'Académie soulignent la faillite de l'instruction obligatoire en France, obligation qui remonte à 1882. Nous relevons dans le *Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement de Paris,* les remarques de quelques Inspecteurs primaires, citées par les Inspecteurs généraux : " Ni les municipalités, ni les délégations cantonnales ne cherchent à combattre sérieusement l'absentéisme (Inspecteur de l'Ariège)". *Bulletin* du 15 juin 1914, page 39.

" Rien n'est changé en ce qui concerne la fréquentation et l'assiduité. Elles restent bonnes dans les écoles urbaines, mauvaises ou

médiocres dans les écoles rurales, et c'est là un très sérieux obstacle aux progrès possibles, souvent signalé par un très grand nombre de maîtres. Plus de trente ans après le vote de la loi sur l'obligation scolaire, plusieurs centaines d'enfants ne fréquentent et ne fréquenteront jamais aucune école ! Pour extraordinaire qu'il soit le fait est incontestable" (Inspecteur des Côtes-du-Nord). *Bulletin* de novembre et décembre 1915, page 371.

" La loi sur l'obligation scolaire a toujours été, ici comme ailleurs, lettre morte. M. le Ministre a prescrit, cette année, que les inspecteurs primaires devraient accorder libéralement des autorisations pour absences de l'école aux enfants dont les parents en feraient la demande, conformément à l'article 15 de la loi du 28 mars 1882. Aucune demande n'est parvenue à MM. les Inspecteurs primaires, la loi est complètement oubliée, c'est sans leur autorisation et sans avoir songé un instant qu'on devait la leur demander qu'on a manqué l'école cette année comme les précédentes" (Inspecteur de la Vienne). *Bulletin* de janvier et février 1916, page 77.

" Quoi qu'il en soit, les rapports des Inspecteurs d'Académie renferment encore de longues lamentations, que nous relevons chaque année, soulignant l'inefficacité de l'obligation scolaire ; gémissant sur le faible pourcentage des présences, par rapport au chiffre total des enfants en âge de suivre les classes ". *Bulletin* de janvier et février 1918, page 79.

Nous pourrions allonger presque indéfiniment cette liste.

Dès 1911, après quarante et un an du régime de l'obligation scolaire dans Ontario, le Ministre de l'Instruction publique de cette province disait : " La mise en vigueur de la loi d'obligation scolaire laisse grandement à désirer. . . L'adoption de mesures plus sévères pour améliorer la situation est, dans la supposition la plus favorable, un remède douteux à moins qu'une forte opinion publique ne favorise leur application ". *Report of the Minister of Education, Province of Ontario, for the year 1911, page XI.*

Ces témoignages du dehors sont de nature à encourager les autorités, chez nous, à continuer la campagne de persuasion et d'éducation auprès des contribuables et des commissaires d'écoles et à favoriser de mieux en mieux la méthode qui consiste à encourager par des subventions et des primes judicieusement accordées. Aussi, une obéissance plus parfaite à l'excellente loi du travail en force en notre province, favoriserait la fréquentation scolaire des enfants de 13 à 16 ans, dans les villes surtout.

A PROPOS DE STATISTIQUES

On a parfois mis en doute l'exactitude du recensement que les secrétaires des municipalités font, chaque année, conformément à la loi. Plusieurs fois déjà, les Inspecteurs, sur les instructions du Département de l'Instruction publique, ont attiré l'attention des secrétaires-trésoriers sur l'importance d'un recensement bien fait. Et vous-même, M. le Surintendant, avez signalé à plusieurs commissions scolaires l'anomalie d'une inscription en classe dépassant le nombre des enfants d'âge scolaire dans la municipalité. Cette anomalie n'avait été constatée que dans un certain nombre de cas et non dans la majorité des municipalités. Après renseignements pris auprès des secrétaires-trésoriers et du personnel enseignant, plusieurs inspecteurs d'écoles ont donné, en résumé, l'explication suivante : " Les secrétaires-trésoriers font le recensement en septembre, tandis que les inspecteurs recueillent les statistiques de l'inscription aux écoles à partir du 15 janvier jusqu'à la fin de juin. Entre ces deux dates, parfois de septembre à mai ou juin, plusieurs enfants non recensés par le secrétaire-trésorier, parce qu'ils n'avaient pas encore cinq ans, atteignent l'âge scolaire, et commencent à fréquenter la classe au printemps à partir de mars ou avril. De là, parfois, un surplus d'inscription en classe sur le chiffre porté au recensement du secrétaire-trésorier."

Quelques inspecteurs dénoncent sévèrement la négligence de certains secrétaires-trésoriers qui font un recensement incomplet, et se proposent, tel que M. l'Inspecteur Boily, de " continuer le travail de persuasion ", afin d'obtenir de toutes les municipalités un recensement satisfaisant. C'est bien là le vrai moyen d'arriver à obtenir des statistiques complètes. Mais il conviendrait d'y ajouter cet autre moyen pratique : payer un supplément de traitement au secrétaire-trésorier pour le travail onéreux du recensement annuel. Actuellement les secrétaires-trésoriers reçoivent trop peu, eu égard à l'importance de leurs fonctions.

Malgré leur imperfection relative, les recensements des secrétaires-trésoriers n'en constituent pas moins un document sérieux, qu'il serait téméraire d'infirmer parce qu'ils ne sont pas irréprochables.

Dans le rapport annuel du Département de l'Éducation de l'État de New-York, publié à Albany, en 1912, nous lisons ce qui suit, à propos du recensement scolaire à la page 324 : " However, we are not proud of

the care and interest manifested on the part of the authorities in taking school censuses. Reliable Census information is more often than otherwise lacking in cities and villages and even in rural communities and hamlets where the census may be taken easily and with small expense. All this is true notwithstanding the fact that the law specifically provides for taking of the census and the filing of a copy of same in school records available the use of teachers, attendance officers, inspectors and all others having a right to send information ".

Et pour ces lacunes constatées dans les recensements scolaires de l'État de New-York, le Département de l'Éducation de cet État n'a pas mis de côté les statistiques qui lui étaient fournies : il s'en est servi et s'efforce, comme le Département de l Instruction publique de notre province de concert avec le Bureau des Statistiques, de les améliorer chaque année.

Recensement dans les villes

A votre demande réitérée, M. le Surintendant, les municipalités scolaires de Montréal et de Québec, doivent faire, cette année, le recensement des enfants d'âge scolaire dans les limites de leur municipalité respective. Nul doute que Trois-Rivières et Sherbrooke feront de même. Au point de vue des statistiques, ce sera un progrès notable, bien que par le passé le nombre des enfants d'âge scolaire dans les villes s'établissait au moyen d'une proportion établie d'après la population totale de la province, méthode en usage pour d'autres statistiques.

Recensement fédéral vs recensement municipal.

On a aussi comparé le recensement municipal de 1911 avec le recensement fédéral de la même année, et la différence en moins des enfants d'âge scolaire entre le premier et le second s'élèverait à 70,421. Le recensement fédéral a eu lieu en juin 1911 et on l'a comparé avec le recensement de 1910–11 (voir le Rapport du Surintendant pour 1910-11, page XXIII). D'après le recensement fédéral, il y avait en juin 1911, 521,040 enfants de 5 à 16 ans dans la province de Québec, et d'après le recensement des secrétaires des municipalités scolaires, 450,619 : de là la différence de 70,421. Mais le chiffre de 450,619 du recensement municipal qui se trouve dans le rapport du Surintendant pour 1910–11, n'a pas été fait en septembre 1911 : le recensement devant se faire d'après la loi dès le début de l'année scolaire. C'est donc le recensement

scolaire de 1911–12 qu'il aurait fallu comparer avec le recensemen fédéral de juin 1911. Or, le recensement scolaire de septembre 191 (voir Rapport du Surintendant pour 1912-13, page XXVIII, qui donn les statistiques de 1911–12), indique 463,023 comme nombre des enfant d'âge scolaire. C'es déjà 12,404 de plus qu'en 1910. Ainsi la diffé rence entre le recensement fédéral et celui des commissions scolaire ne serait plus de 70,421, mais bien de 58,017. C'est encore un chiffr trop considérable et il est du devoir des commissions scolaires de recher cher l'absolue vérité au sujet des enfants d'âge scolaire ; ce sujet mérit d'être mis au premier plan par les inspecteurs.

Néanmoins il me paraît prématuré de rejeter en bloc le recensemen des secrétaires-trésoriers, quand on constate que ceux qui l'ont compar avec le recensement fédéral sont partis d'un point faux, comparan 1910 avec 1911 et non 1911 avec 1911. Puis, est-il prouvé que l recensement fédéral soit irréprochable.

II.—LES ÉCOLES NORMALES

Ma visite annuelle aux écoles normales catholiques de garçons et de filles m'a procuré l'occasion, une fois de plus, de constater le bon fonctionnement de ces indispensables institutions de formation pédagogique. Le contre-temps de la guerre a jeté quelque peu la perturbation dans nos écoles normales, particulièrement les écoles de garçons. La loi du service militaire, en appelant sous les drapeaux les jeunes gens de 19 à 23 ans, a obligé plusieurs élèves-maîtres à quitter l'école normale avant la fin de l'année scolaire et, d'autre part, l'absence au front d'un fils, parfois deux, dans nombre de familles, a été cause que le recrutement s'est fait plus difficilement dans quelques écoles normales de filles. Malgré ce contre-temps, l'année normalienne 1917–18 a donné des résultats très appréciables.

STATISTIQUES

178 élèves instituteurs ont fréquenté les deux écoles normales de garçons en 1917–18 : 73 à Laval et 105 à Jacques-Cartier. Ces deux écoles ont accordé 114 diplômes aux garçons.

965 élèves-institutrices ont fréquenté les onze écoles normales de filles, en 1917–18 et 644 diplômes ont été accordés.

Le grand total des élèves qui ont fréquenté les écoles normales catholiques en 1917–18, durant l'année scolaire entière, s'élève à 1143 : c'est 63 élèves de moins qu'en 1916–17.

758 diplômes ont été accordés en 1917–18: c'est 36 de plus qu'en 1916–17.

RÉSULTATS PRATIQUES

Voici maintenant la statistique concernant :

1. Le nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1917 et qui sont entrés dans l'enseignement ;

2. Le nombre des élèves diplômés en juin 1917 et qui sont retournés à l'école normale pour y suivre le cours.

Voici cette statistique :

Québec—Garçons 69 diplômés: 19 sont entrés dans l'enseignement et 41 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec—Filles, 67 diplômées : 32 sont entrées dans l'enseignement et 15 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Garçons, 35 diplômés: 11 sont entrés dans l'enseignement et 21 sont retournés à l'école pour y continuer le cours.

Montréal—Filles, 78 diplômées: 41 sont entrées dans l'enseignement et 34 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Trois-Rivières—Filles, 51 diplômées: 34 sont entrées dans l'enseignement et 4 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Chicoutimi—Filles, 52 diplômées: 41 sont entrées dans l'enseignement et 3 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski—Filles, 42 diplômées: 24 sont entrées dans l'enseignement et 9 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet—Filles, 66 diplômées: 46 sont entrées dans l'enseignement et une est retournée à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield—Filles, 50 diplômées: 23 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Hull—Filles, 33 diplômées: 15 sont entrées dans l'enseignement et 10 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette—Filles, 35 diplômées: 18 sont entrées dans l'enseignement et 9 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe—Filles, 104 diplômées: 49 sont entrées dans l'enseignement et 18 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Pascal.—Filles, 40 diplômées : 18 sont entrées dans l'enseignement et 17 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Sur 722 élèves diplômés des écoles normales en juin 1917, 195 sont retournés à l'école pour suivre un cours supérieur, portant à 527 le nombre des élèves instituteurs et institutrices ayant définitivement quitté l'école normale en juin 1917. De ce nombre, 371 sont entrés dans l'enseignement, soit 70% plus. En 1916, sur 539 diplômés sortis définitivement des écoles normales, 386 étaient entrés dans l'enseignement, soit 72%. Ce fléchissement en 1917-18 est dû au départ de plusieurs jeunes instituteurs pour le front et au besoin pressant de jeunes filles instruites qui remplacèrent en grand nombre les jeunes gens dans les bureaux et les administrations.

En 1916-17, 248 instituteurs laïques catholiques diplômés des écoles normales enseignaient dans la province de Québec : total des instituteurs laïques 424 ; en 1916-17, 1,237 institutrices laïques catholiques diplômées des écoles normales enseignaient dans la province de Québec : total des institutrices laïques, 6,234. Pour avoir le nombre exact des normaliennes entrées dans l'enseignement, il faudrait ajouter aux 1,237 ci-dessus indiquées, le nombre de celles qui sont entrées dans les communautés religieuses enseignantes après leur sortie de l'école normale : celles-là ne sont pas perdues pour l'enseignement, bien au contraire, car elles passent leur vie entière au service de l'enfance.

COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DES NORMALIENNES

Pour m'assurer de cette compétence, j'ai relevé dans les bulletins des inspecteurs de 17 comtés ruraux, la note accordée pour succès dans l'enseignement. Voici la liste des comtés : Rimouski, Matane, Kamouraska, L'Islet, Chicoutimi, Lac St-Jean, St-Maurice, Maskinongé, Joliette, St-Hyacinthe, Bagot, Nicolet, Yamaska, Laprairie, Beauharnois, Ottawa, Labelle. Au centre de ces comtés, ou dans leur rayon immédiat, il y a des écoles normales de filles. La note moyenne de ces comtés ruraux, donne, je crois, une idée assez juste de la valeur professionnelle des normaliennes.

Dans ces dix-sept comtés, 524 institutrices diplômées des écoles normales ont enseigné en 1917-1918. La note pour succès dans l'enseignement se répartit comme suit : 248 excellent, 205 très bien, 62 bien, 6 médiocre, 3 mal.

Je n'ai choisi que des écoles rurales pour établir la compétence moyenne des normaliennes, parce que, règle générale, dans ces écoles, les institutrices sont titulaires, c'est-à-dire, qu'elles ont la direction générale de l'école. Dans les villes, les institutrices enseignent dans des écoles centrales, ou chaque maître ou maîtresse n'a charge que d'une classe, n'ayant à enseigner les matières que d'une année du cours, sans le souci de la direction et de la discipline générales. Le rôle de l'institutrice rurale est certainement plus difficile, parce qu'il comporte plus de responsabilité.

III.—CONCLUSIONS

L'année scolaire 1917-18 a été bonne dans son ensemble. Le progrès se continue, s'affirme de plus en plus dans le domaine des constructions scolaires, de l'amélioration du mobilier, de l'augmentation des traitements et de la visite des écoles par les commissaires. Le niveau des études tend à s'élever, progrès attesté par l'augmentation du nombre des écoles modèles et des académies, du nombre d'élèves fréquentant ces institutions ou des écoles spéciales et du nombre de candidates aux brevets supérieurs devant le Bureau central.

Les institutrices non diplômées sont en train de disparaître : en cinq ans leur nombre est diminué de cinquante pour cent, tandis que le chiffre des institutrices munies d'un brevet supérieur (modèle ou académique) est presque doublé. Le nombre des instituteurs et des institutrices catholiques diplômés des écoles normales a presque triplé depuis 1910 : 567 en 1910 (voir rapport du Surintendant pour 1909-10), 1,485 en 1917 (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17).

Les instituteurs et les institutrices congréganistes, qui reçoivent une excellente préparation professionnelle dans leur maison de formation, sont passés de 4,756 en 1908-09 à 6,416 en 1916-17. (Rapport du Surintendant et Statistiques de l'Enseignement).

En 1916-17 le grand total des instituteurs et des institutrices catholiques de la Province de Québec ayant reçu une formation professionnelle s'élève à 7,901 : 1,485 laïques et 6,416 congréganistes (voir Statistiques de l'Enseignement pour 1916-17).

En dépit des inconvénients de la guerre, le pourcentage de la fréquentation scolaire n'a presque pas fléchi, et celui de la non fréquentation a baissé d'une fraction.

Mais il y a des points faibles et des lacunes qu'il importe de signaler de nouveau, afin de renforcer les premiers et combler les secondes.

Ces points faibles sont l'indifférence de certaines commissions scolaires au progrès des écoles confiées à leur garde ; la modicité des traitements dans nombre de cas ; le changement trop fréquent des institutrices dans un arrondissement ; la promotion irrégulière et trop lente des élèves à partir de la 4ème année.

Parmi les lacunes, citons l'absence de sanction aux études primaires et le manque de coordination entre les différents degrés de notre enseignement (Certificat d'études) ; l'absence aussi d'une échelle de salaire qui garantirait aux institutrices une augmentation annuelle de traitement jusqu'à concurrence d'un maximum raisonnable, échelle qui devrait tenir compte du degré du diplôme.

Les points faibles ci-haut énumérés ont été signalés à qui de droit par le Département de l'Instruction publique et les inspecteurs et avec succès, puisque, chaque année, on constate du progrès. Mais il ne faut pas se lasser : les progrès considérables réalisés depuis une vingtaine d'années nous y invitent et prouvent que la voie de la persuasion est encore celle qui mène le plus vite au but.

La lacune d'un Certificat d'Études sera bientôt comblée, car le Comité catholique en a approuvé le principe en soumettant l'étude du projet à un sous-comité, chargé en même temps de reviser le programme d'études. La solution de ces deux questions assurera une meilleure promotion des élèves en même temps que la prolongation de la scolarité chez les élèves de 12 à 16 ans, et elle résoudra également le problème de la coordination des différents cours, car le sous-comité du programme fera sans doute une suggestion pratique à ce sujet.

Reste la création d'une échelle de salaire basée sur le degré du diplôme, le succès en classe et les années d'enseignement. Cette réforme diminuerait notablement le nombre des institutrices qui changent chaque année de classe et retiendrait dans la carrière celles qui ont le plus de valeur professionnelle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général des écoles catholiques.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GENERAL DES ECOLES PROTESTANTES

QUEBEC, 11 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

Les rapports des inspecteurs protestants sont, en général, plus brefs que d'habitude, par suite du fait que leur statistique est résumée dans une formule, "sommaire-statistique", préparée par les statisticiens de la province. Cette nouvelle formule demande la statistique de toutes les années (degrés) de l'école. Elle ne convient donc pas à la majorité des inspecteurs protestants. Deux d'entre eux seulement (les inspecteurs J.-M. Sutherland et I.-N. Kerr) visitent les écoles supérieures de leurs districts d'inspection, en sus des écoles élémentaires. Il n'y a donc qu'eux qui puissent donner des rapports complets, comme ceux que donnent les inspecteurs catholiques.

Ce fait oblige ceux qui étudient les rapports de statistique à se garder de faire de fausses déductions, lorsqu'ils étudient la statistique des autres inspecteurs protestants. Il peut arriver, par exemple, qu'il y ait une grande différence, en certains temps, entre le recensement des "enfants ayant l'âge de fréquenter l'école" et le nombre des élèves inscrits. Un certain nombre d'enfants qui, apparemment, ne se trouvent pas à l'école, fréquentent en réalité des écoles supérieures sous la direction d'autres commissions scolaires protestantes, dans le même district d'inspection. Les rapports de statistique des écoles supérieures sont, dans ces cas, donnés par l'inspecteur des écoles supérieures.

Au mois d'octobre dernier, les dernières assemblées de la campagne du Comité protestant, qui avait commencé en décembre 1916, dans la partie ouest de la Province, ont été tenues dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé. Comme aucun membre du Comité protestant ne pouvait y assister, à cette époque de l'année, j'ai dû prendre la direction de ces assemblées au nom du département et j'ai été assisté, à New-Carlisle, par l'inspecteur J.-M. Sutherland et, au village de Gaspé, par l'inspecteur I.-N. Kerr. L'assemblée de New-Carlisle a été tenue le mardi soir, 9 octobre, et celle du village de Gaspé, le mardi soir, 11 du même mois. Grâce à la générosité de la compagnie de chemin de fer, qui a accordé un prix de passage nominal, un bon nombre de membres des commissions

scolaires et de secrétaires-trésoriers y ont assisté :—ils venaient, en grande partie, de la Côte,—un territoire de deux cents milles de longueur. Les discussions qui s'y sont faites ont été très intéressantes. Les divers commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers ont montré d'une manière très concluante qu'ils étudient avec ardeur et intelligence tout ce qui concerne la prospérité de leurs écoles. Et il apparut aussi, d'une manière évidente, qu'ils prennent un intérêt direct et pratique aux questions relatives au cours d'études et aux manuels. A mon retour, j'ai soumis, à cet égard, un rapport qui a été dûment présenté au comité protestant.

A New-Carlisle et au village de Gaspé, on a formé des associations des commissions scolaires de comté, afin de les affilier à l'Association des commissions scolaires protestantes de la province. Aux deux réunions, on a déclaré que des représentants seraient envoyés à la prochaine assemblée annuelle, de Montréal.

Le mercredi, 10 octobre, j'ai assisté à la conférence d'institutrices, à New-Carlisle (inspecteur J.-M. Sutherland), et, le vendredi, 12 du même mois, à la conférence d'institutrices du village de Gaspé (inspecteur I.-N. Kerr). Les institutrices de la Côte font preuve d'un grand zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs et il est bon de se rappeler que les comtés de Bonaventure et de Gaspé fournissent à la partie ouest de la province un bon nombre d'institutrices formées au Collège Macdonald. L'activité qui se manifeste actuellement en matière d'éducation, dans cette partie de la province, est sans doute due, dans une certaine mesure, au fait que la population anglaise augmente plutôt qu'elle ne diminue. Le nombre d'élèves a augmenté de 500, au cours des dix dernières années. La moyenne des élèves inscrits, par école, est de trente environ.

Immédiatement avant de partir pour la Côte de Gaspé, au mois d'octobre, j'ai visité Parent,—un endroit de raccordement sur cle hemin de fer Transcontinental,—situé à 250 milles au nord-ouest de la cité de Québec, afin de prendre les mesures nécessaires pour y établir une école protestante. Une école indépendante a été construite au moyen de souscriptions privées parmi les employés de chemin de fer et a été ouverte avant la fin de l'année scolaire. L'avis de la dissidence a été donné avant le premier mai et il n'y a pas de doute que dès maintenant (juillet) les syndics d'écoles ont été élus. Le révérend R.-J. Shires, de La Tuque, qui s'est beaucoup intéressé à cette nouvelle municipalité, m'a accompagné

à Parent. Dans mes rapports annuels précédents, j'ai eu l'occasion d'attirer votre attention sur le fait intéressant que des écoles protestantes sont établies sur le plateau des Laurentides, dans une région inculte et inhabitée, il y a peu d'années. Les écoles admirables de La Tuque et de Kénogami sont des exemples de la manière florissante avec laquelle le nord se développe. Il n'est pas improbable que ce progrès s'étende jusqu'à la baie James, d'ici à quelques années. Tous ceux qui ont visité la lisière seulement de ce vaste territoire, dans la partie nord de la province, ne peuvent mettre en doute le grand avenir industriel qui attend ce vaste domaine.

Au mois de juin, j'ai visité Trois-Rivières, où l'on manifeste un vif intérêt pour les écoles protestantes. Le développement industriel de Trois-Rivières, au cours de ces dernières années, a été suivi d'une augmentation de la population protestante. L'on désire donc y améliorer les facilités des écoles, l'édifice qui a servi d'académie pour les Protestants, pendant plusieurs années, étant devenue insuffisant à tous les points de vue. Les diverses compagnies manufacturières se sont directement intéressées à cette question et ont offert de souscrire un montant considérable pour la construction d'un nouvel édifice et son entretien.

Ce nouvel esprit dont font preuve les manufacturiers, dans tous les districts de la province, est sans doute un "des signes des temps". Au lieu de demander d'être exemptées des taxes scolaires, les compagnies les payent maintenant volontiers et y ajoutent des souscriptions volontaires. Lorsque les ouvriers intelligents demandent, comme aujourd'hui, des améliorations pour les écoles que fréquentent leurs enfants, cela constitue un fait plein de promesses.

Il est maintenant évident que les institutrices de la campagne doivent être tout de suite mieux rétribuées, ou on ne pourra plus s'en procurer aucune, en ce qui concerne du moins celles qui possèdent un diplôme. Les commissions scolaires qui, il y a huit ans, se procuraient des institutrices avec la maigre pitance de $18.00 par mois, en trouvent maintenant avec difficulté (après avis dans les journaux de leur cité et de leur localité) à $35.00 par mois. Le temps est arrivé où on ne devrait pas offrir moins de $50.00 par mois. Cela semble une augmentation considérable sur le salaire réglementaire payé il y a quelques années seulement, mais les temps ont changé, et pour les institutrices et pour les contribuables de la campagne dans la plupart des cas. Le coût de la vie a beau-

coup augmenté pour les institutrices et celles qui possèdent les titres voulus sont constamment attirées par les salaires de $60.00 et de $70.00 par mois des provinces de l'ouest. Les municipalités rurales sont, dans la plupart des cas, en état d'offrir des salaires plus élevés. Les nouvelles évaluations qui ont été faites dans plusieurs municipalités, l'an dernier, (conformément au Code municipal,) ont démontré que les anciennes évaluations n'étaient ordinairement que d'un tiers, un quart, ou même une fraction moindre de la valeur réelle, et que, conséquemment, le taux nominal, disons, de $1.00 par $100.00, n'était que de 25 cents environ, ou de deux et un demi-millième dans la piastre. Après enquête sérieuse faite sur cette question dans les diverses parties de la province, je suis convaincu qu'il n'y a pas d'excuse pour différer l'augmentation du salaire réglementaire des institutrices de la campagne. Les raisons économiques ne se limitent pas au fait que les institutrices compétentes sont attirées vers les autres provinces où le traitement est plus considérable ; des carrières plus attrayantes s'offrent constamment dans notre propre province aux jeunes filles de talent comme garde-malades diplômées, ainsi que comme sténographes et dactylographes, dans les banques et les bureaux d'affaires. La guerre a fait augmenter cette demande et le nombre d'institutrices compétentes est non seulement évidemment insuffisant à l'époque actuelle, dans toute la province, mais il est encore destiné à devenir plus insuffisant dans un avenir immédiat. A moins que l'on n'admette cette conclusion, affligeante, sans espoir et essentiellement immorale, qu'"il n'importe pas" de se préoccuper du genre d'institutrice que l'on engage, tant qu'elle est disposée à accepter le traitement qui lui est offert, cette question d'un salaire minimum d'au moins cinquante piastres par mois, pour les institutrices élémentaires de la campagne, doit être envisagée immédiatement. Et il est également certain que les traitements des écoles intermédiaires ou modèles de la campagne doivent être augmentés. Les faits et les chiffres, qui démontrent le besoin d'action et qui prouvent aussi qu'il y a peu de municipalités qui ne puissent faire face à la situation, pourraient bien constituer le sujet principal de discussion dans une autre campagne prochaine. L'exemple du Parlement Britannique, qui a adopté une politique de progrès considérable en matière d'instruction, et comportant une augmentation des dépenses, en temps de guerre, en est une que l'on devrait suivre.

Au sujet de cette question de l'augmentation des salaires des institutrices de la campagne, il est bon de signaler la résolution adoptée par

les inspecteurs catholiques, au dernier congrès des inspecteurs, et approuvée par les inspecteurs protestants,—résolution qui demande l'augmentation du salaire réglementaire minimum donnant droit aux commissions scolaires de la campagne d'avoir une allocation à même l'octroi accordé pour salaire minimum.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,

Inspecteur général des écoles protestantes.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

ECOLE POLYTECHNIQUE

MONTREAL, 19 août 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de l'Ecole Polytechnique de Montréal, pour l'année académique 1917-18.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 142 répartis comme suit :

Division des Ingénieurs :	1e année	30	
	2e année	20	
	3e année	6	
	4e année	11	
Année complémentaire (chimistes)		5	
		—	72
Division des Architectes :	1e année	8	
	2e année	4	
	3e année	1	
	4e année	11	
		—	24
Ecole de Préparation :	1e section	34	
	2e section	12	
		—	46
			—
	Total		142

La Corporation de l'Ecole a inauguré cette année les cours pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Chimiste ; des laboratoires de chimie industrielle très complets ont été établis grâce à l'appui financier des industriels de la Chambre de Commerce de Montréal, qui ont

compris toute l'importance pour l'industrie nationale de la créatio de laboratoires de recherches.

Messieurs L. Bourgoin et P. LeCointe ont été nommés profes seurs de chimie industrielle et chargés des laboratoires d'analyses e de recherches.

Dès la première année, 5 élèves, déjà munis du diplôme d'ingé nieur civil, ont demandé à suivre les cours spéciaux dans une anné complémentaire et ont obtenu le diplôme d'Ingénieur Chimiste. Ce sont : MM. L. Delorme, J.-E. Fleury, E. Giguère, B. Loignon et A Rolland qui tous ont facilement trouvé dès leur sortie des situations avantageuses.

Dix élèves de la 4e année de la division des Ingénieurs ont obtenu le diplôme d'Ingénieur civil. Parmi ces diplômés, il faut cite M. L. Brunotto, avec la plus grande distinction et MM. C.-E. Lamarche, L. Larin, J.-E. Payment, avec distinction.

Huit élèves de la 4e année de la division des Architectes ont obtenu le diplôme d'Architecte ; parmi ces diplômés il faut citer M. Maurice Verge, avec distinction.

Sur les 46 élèves de l'Ecole de Préparation, 26 ont subi avec succès les examens d'admission, savoir :

15 pour la 1e année de l'Ecole Polytechnique ;
11 pour la 1e section de l'Ecole de Préparation.

La différence très grande qui existe entre le nombre des élèves inscrits à l'école de préparation, au début de l'année, et celui de ceux ayant subi les examens de passage, est due à ce que beaucoup d'élèves ont été forcés d'abandonner leurs études par suite de la conscription militaire. Pour cette raison aussi un déchet analogue se prépare pour l'année scolaire 1918-19 en ce qui concerne le nombre total des élèves de l'école.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments très respectueux.

A. Fyen,

Directeur.

BILAN AU 30 JUIN 1918.

ACTIF			
Argent en mains et en banque		$ 3,487.01	
Débiteurs : Rétributions dues	$ 4,738.00		
Gouvernement-subside cours du soir	2,400.00		
Loyers dus	715.00		
J. Mailloux	91.55		
		7,944.55	
Ameublement et agencement	21,893.11		
Réserve pour dépréciation	2,189.30		
		19,703.81	
Bibliothèque		10,582.28	
Machines et matériel d'instruction	71,828.90		
Réserve pour dépréciation	7,132.89	64,696.01	
Immeubles		360,300.00	
			466,713.66
PASSIF			
Hypothèques : Mlle F. Cooper	800.00		
A.-A. Labrecque	16,000.00		
Caisse Nationale d'Economie	135,000.00		
		151,800.00	
Obligations remboursables par annuités dues à la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal		258,313.48	
Emprunts temporaires :			
Congrégation des Sœurs Notre-Dame	10,000.00		
Vice-Recteur Université Laval	5,000.00		
		15,000.00	
		425,113.48	
Intérêts accrus sur les emprunts		9,835.87	
		434,949.35	
Fonds de voyage des élèves		140.50	
Capital ou surplus		31,623.81	
			466,713.66

Vérifié comme il appert à mon rapport de ce jour

(Signé) GEO. GONTHIER.

Montreal, 20 juillet 1918.

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

Exercice 1917-18

REVENUS			
Rétributions des élèves		18,302.24	
Licences, moins déduction du coût des diplômes		214.83	
Loyers		998.00	
			$ 19,515.07
Subsides et Octrois :			
Gouvernement Fédéral		$ 2,500.00	
Gouvernement Provincial		55,000.00	
Gouvernement Provincial—Cours d'Architecture du soir		1,200.00	
Université Laval		5,000.00	
Gouvernement Provincial—Laboratoire		1,200.00	
Chambre de commerce		500.00	
			$ 65,400.00
			$ 84,915.07
DEPENSES			
Enseignement :			
Traitements		$ 42,384.23	
Frais d'examens		208.00	
Frais de Laboratoire		1,254.84	
			$ 43,845.07
Administration :			
Salaire des employés		$ 3,188.79	
Chauffage et éclairage		2,808.78	
Taxes diverses		1,080.78	
Réparations		4,331.45	
Entretien		623.33	
Assurance		454.40	
Téléphone		403.55	
			$ 12,891.08
Bureau :			
Salaire : Assistant-directeur, comptable, sténographe		$ 1,741.26	
Articles de bureau		168.07	
Timbres		73.25	
			$ 1,982.58
Diverses :			
Annonces	$ 1,370.67		
Frais du Laboratoire Provincial	1,461.46		
Frais de Contrats	256.90		
Revue Canadienne	300.00		
		3,389.03	
Intérêts des emprunts		21,001.92	
Pertes de contributions		1,667.93	
			$ 26,058.88
			$ 84,777.61
Excédent des revenus sur les dépenses			$ 137.46

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL.

COMPTE DE CAPITAL AU 30 JUIN 1918.

DOIT :—				AVOIR :—		
Solde débiteur au 30 juin 1917 suivant les livres			100,018.94	*Entrées de l'exercice courant :*		
Entrées rectificatives du solde ci-dessus :				Plus value ajoutée à la valeur aux livres du terrain de l'Ecole	84,500.00	
A ajouter les montants suivants omis au 30 juin 1917:						
Traitements dûs au 30 juin–17 payés en 1917–18		2,849.64		Plus value ajoutée à la valeur aux livres des bâtisses de l'Ecole	50,918.39	
Salaire des employés au 30 juin–17 payés en 1917-18		357.53				
Intérêts accrus sur emprunts		9,835.87		Propriété A. A. Labrecque omise des livres à ce jour, portée à	16,000.00	
						151,418.39
Capital de l'emprunt de juin 1911 porté au livre $40,000.00 au lieu de $40,000.36 et rectification de 20 cts au premier emprunt		36.37		*Excédent de revenus sur les dépenses de l'exercice 1917–18*		137.46
		13,079.41				
Moins : Subside provincial de 1916-17, cours d'Architecture du soir	1,200.00					
Arrérages de rétribution omis au 30 juin 1917	792.50					
Loyers dûs au 30 juin 1917	496.00	2,488.50	10,590.91			
Solde débiteur rectifié au 30 juin 1917			110,609.85			
Entrées de l'exercice courant :						
Amortissement :10 sur mobilier		2,189.30				
10 sur machines et matériel		7,132.89	9,322.19			
			119,932.04			
Solde créditeur reporté à l'exercice suivant			31,623.81			
			151,555.85			151,555.85

APPENDICE No V

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

RÉSUMÉ des rapports des Collèges catholiques, pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1916-1917.

Nom de l'Institution.	Degré de l'Institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institution.				Personnel enseignant		Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement	Total de sélèves	1916–17
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux	Instituteurs laïques				Subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	796,000	55,000	78,000	173,000	39 Ecclésiastiques	....	....	....	350	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	36,405	.....	250,200	41 "	1	4	8	424	1,000.00
L'Assomption	"	"	245,000	48,334	37,341	164,000	34 "	1	8	10	366	1,000.00
Lévis	"	"	320,000	75,278	85,000	209,925	46 "	1	....	12	683	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	300,000	32,155	150,000	50,000	15 "	2	....	16	272	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	1,500,000	82,800	250,000	350,000	30 "	6	....	....	612	1,000.00
Nicolet	"	"	395,000	45,230	.....	191,300	38 "	2	....	....	346	1,000.00
Mont-Laurier	"	"	40,000	15,940	20,000	23,000	17 "	....	....	2	110	1,000.00
Rigaud	"	"	150,000	32,895	.....	120,000	34 "	1	4	14	320	1,000.00
Rimouski	"	"	120,000	47,671	.....	80,000	29 "	....	....	....	254	1,000.00
St-Alexandre-de-la-Gatineau	"	"	125,000	21,849	.....	65,000	14 "	....	....	5	138	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	500,000	47,146	10,000	250,000	38 "	....	....	....	472	1,000.00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	60,555	.....	130,000	42 "	1	10	40	499	1,000.00
St-Jean	"	"	80,000	31,061	.....	53,700	28 "	1	....	....	237	1,000.00
St-Laurent	"	"	400,000	66,200	50,000	200,000	58 "	2	40	....	510	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	330,000	53,820	30,000	220,000	39 "	1	....	....	402	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	62,916	110,000	32,000	40 "	3	....	....	478	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	450,000	50,446	96,000	180,000	29 "	1	....	....	393	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	31,165	85,000	103,000	31 "	1	15	25	226	1,000.00

RÉSUM des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL									
Lachute	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ste-Croix	....	....	260	29	21	80.10
Grenville No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse	....	....	164	16	....	53.40
Chatham No 1	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	17	10	....	53.40
ARTHABASKA									186.90
Victoriaville	Acad filles	Sous contrôle.	3 SS. Cœur de M.	....	3	225	18	6	80.10
Victoriaville	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	340	36	9	80.10
Arthabaskaville	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation	....	2	119	25	21	80.10
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend).	6 Frs Ecoles Chrét	....	....	188	37	21	80.10
Victoriaville	Acad. garçons	Indépendante	32 Frs du S. Cœur	....	....	386	181	121	80.10
Victoriaville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Congrégation	....	3	376	52	22	80.10
Ste-Anne-du-Sault	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	48	6	....	53.40
Warwick, St-Méd	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	65	24	....	53.40
St-Norbert	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	109	13	....	53.40
Stanfold	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	99	26	....	53.40
Stanfold	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption	....	....	203	8	....	53.40
Village de Warwick	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	26	12	....	53.40
Ste-Anne-du-Sault	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	130	6	....	53.40
Ste-Clotilde	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	145	8	....	53.40
BAGOT									907.80
Acton-Vale	Acad.couvent	(Sous cont et indépend.)	12 SS. Présentation	....	....	234	21	10	80.10
Acton-Vale	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel	....	....	183	19	5	80.10
St-Pie, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	....	161	21	6	80.10
St-Hugues	Acad.couvent	Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation	....	....	190	36	8	80.10
St-Pie, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs du S.-Cœur	....	....	105	12	10	80.10
St-Liboire	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	127	26	....	53.40
Ste-Rosalie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	139	18	....	53.40
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	119	48	....	53.40
Upton, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Présentation	....	1	84	10	....	53.40
Upton, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	....	110	16	....	53.40
Ste-Hélène, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	67	10	....	53.40
St-Nazaire-d'Acton	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	109	10	....	53.40
BEAUCE									774.30
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante	15 Frs Maristes	....	....	222	92	20	80.10
Beauceville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie	....	....	164	33	19	80.10
St-Georges de Bce	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Bon-Pasteur	....	2	264	60	15	80.10

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BEAUCE—*Suite*									$ cts.
St-Geor-de-Bce	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes			190	30	15	80.10
St-Joseph, village	Acad. mixte	Indépendante	16 SS. de la Charité			189	32	9	80.10
Ste-Marie, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation		2	235	46	21	80 10
Ste-Marie, village	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs Ec. Chrét			246	79	36	80 10
L'Enfant-Jésus	Mod. filles	Indépendante	4 SS. St-Fs-d'Assise			54	17		53.40
S-C.-de-Jés, village	Mod. mixte	Sus contrôle	4 SS. N-D-Perp-Sec			119	20		53.40
St-Benoît-Joseph	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Serv. de Marie			193	21		53.40
St-Côme, village	Mod. mixte	Sous contrôle	5 SS. de St-Louis			176	21		53.40
St-Ep.-de-Tring,vill.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.	9 SS. Serv. de Marie			208	23		53.40
St-Frédéric	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			95	16		53.40
St-Hon.-de-Shenly	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. de la Charité		1	165	10		53.40
St-Martin (Jersey)	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis			169	20		53.40
St-Prre-de-Brought	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	118	13		53.40
St-Victor-de-Tring	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du St-Cœur-M.			175	37		53.40
BEAUHARNOIS									1094.70
Beauharnois, ville	Acad.couvent	Indépendante	10 SS. SS. NN. J.-M.			126	23	10	80.10
St-Ls-de-Gonzague	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			138	38	7	80.10
Salab.-de-Valleyfield	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. SS. NN. J.-M.			224	57	6	80.10
Beauharnois, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur	2		229	14	6	80.10
St-Ls-de-Gonzague	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viaeur			107	13		53.40
St-Stanislas	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	89	13		53.40
St-Timothée	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur			97	16		53.40
St-Timothée	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. SS. NN. J.-M.			92	16		53.40
Salaberry-de-Valley	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	119	32		53.40
BELLECHASSE									587.40
St-Charles	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité			89	26	6	80.10
St-Gervais	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus-Marie			72	36	12	80.10
St-Michel	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie			136	28	14	80.10
Buckland (N.-D.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			95	8		53.40
Beaumont	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	75	6		53.40
Armagh, (St-Caj)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			150	12		53.40
St-Charles	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité		1	86	7		53.40
St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chrét			110	18		53.40
St-Dam.-de-Buckl	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			128	16		53.40
St-Dam.-de-Buck	Mod. mixte	Indépendante	3 SS. Perp. Secours			84	19		53.40
St-Gervais	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	88	23		53.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1916–17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BELLECHASSE *Suite*									$ cts.
St-Michel, village...	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	64	11		53 40
St-Nérée.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	47	11		53 40
St-Philém, Mailloux.	Mod. filles...	Indépendante	2 SS. de St-Louis....			26	7		53 40
St-Raphaël.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis....			206	31		53 40
St-Vallier.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....			44	8		53 40
St-Vallier.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....			58	13		53 40
St-Lazare.....	Mod. mixte..	Sous contrôle			3	96	9		53 40
BERTHIER									1041 50
Berthier.....	Acad. garçons	Indépendante	19 Clercs St-Viateur.			269	96	87	80 10
Berthier.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.			216	24	15	80 10
St-Barthélemy.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			152	38	5	80 10
St-Cuthbert.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne...			107	9	5	80 10
St-Gab-de-Brand,vil	Acad.couvent	(Sous cont et indépend.)	11 SS. Ste-Anne...			234	18	6	80 10
Ile-du-Pads.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur de J			78	8		53 40
Lanoraie.....	Mod. garçons	Sous contrôle.			3	95	11		53 40
St-Damien.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur-M...			122	18		53 40
St-Gab-de-Brand,vil	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	5	191	12		53 40
St-Mich-de-Saints..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. SS. Cœur-M..			216	15		53 40
St-Norbert.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne.....			32	9		53 40
BONAVENTURE									720 90
Carleton.....	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité...			79	31	10	80 10
Anse-aux-Gascons..	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	58	13		53 40
Carleton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	43	7		53 40
Maria.....	Modèle mixte	Sous contrôle.			2	58	12	12	53 40
New-Richmond....	Modèle mixte	Sous contrôle.			2	86	11		53 40
Nouv. (St-Jean l'Ev.	Modèle mixte	Sous contrôle.			2	63	7		53 40
Paspébiac.....	Modèle mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire..			151	10		53 40
St-Alex.-de-Matap..	Modèle mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire..			103	23		53 40
Hamilton, St-Bonav.	Modèle mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire...			168	25		53 40
St-Chs-de-Caplan...	Modèle mixte	Sous contrôle.		1		36	15		53 40
St-Godefroi.....	Modèle mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire..			69	8		53 40
St-Omer.....	Modèle mixte	Sous contrôle.			1	20	13		53 40
BROME									667 50
Sutton, village.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...		1	90	30	5	80 10
St-Ed.-de-Knowlton	Modèle mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....			77	9		53 40
									133 50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916–17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916–17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de. l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHAMBLY									$ cts.
Boucherville, village.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation..	....	....	191	26	5	80.10
Chambly, paroisse..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation..	....	....	145	29	4	80.10
Longueuil.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Frs Ecoles chrét..	....	....	526	126	48	80.10
Longueuil.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	196	26	18	80.10
Boucherville, village.	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur..	2	....	188	27	....	53.40
Chambly, paroisse..	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chrét....	....	....	110	13	....	53.40
Chambly, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	155	13	....	53.40
St-Bruno, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Im. Concept....	....	....	77	6	....	53.40
St-Hubert.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Bon-Pasteuz..	....	1	11	38	....	53.40
St-Lambert.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	8 SS. Jésus-Marie... 4 Clercs St-Viateur.	4	....	343	29	....	53.40
St-Lambert.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie...	....	....	180	15	....	53.40
Longueuil, ville.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	5 SS. S. N. J.-M.....	....	....	217	15	....	53.40
CHAMPLAIN									747.60
Grand'Mère.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ursulines.....	....	11	820	18	9	80.10
Cap-de-la-Madel...	Acad.couvent	Indépendante	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	66	10	8	80.10
Champlain, village..	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur...	....	1	138	27	13	80.10
Ste-Anne-de-la-Per. village.	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation..	....	....	106	29	14	80.10
Ste-Anne-de-la-Pérc village.	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs du Sacré-Cr..	....	....	169	46	41	80.10
St-Stanislas.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Frs St-Gabriel....	....	....	145	14	8	80.10
Ste-Flore.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus..	....	1	226	24	10	80.10
St-Stanislas.....	Acad. filles...	Indépendante	3 SS. Filles de Jésus..	....	1	51	19	9	80.10
Champlain, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	97	22	....	53.40
La-Tuque.....	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption..	....	....	162	10	....	53.40
La-Tuque.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes.....	....	....	344	11	....	53.40
St-Adelphe.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus..	....	1	240	17	....	53.40
Batiscan (St-Frs-X.)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus..	....	....	100	16	....	53.40
Ste-Geneviève.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	181	9	....	53.40
St-Maurice.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	....	....	62	11	....	53.40
St-Maurice.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	1	91	7	....	53.40
St-Narcisse.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	1	180	10	....	53.40
St-Prosper.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	1	146	16	....	53.40
St-Stanislas.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	3	101	8	....	53.40
St-Tite, village.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel....	....	....	224	30	6	80.10
St-Théophile.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	133	11	....	53.40
CHARLEVOIX									1361.70
Baie-St-Paul.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes.....	....	....	227	34	20	80.10
Baie-St-Paul.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation..	....	1	269	31	28	80.10

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHARLEVOIX (*Suite*)									$ cts.
Malbaie (St-Etienne.	Acad. mixte..	Indépendante	11 SS. de la Charité.	....	....	241	51	18	80 10
Malbaie (St-Etienne.	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Croix-de-Jésus.	4	....	250	38	8	80 10
Les Eboulements...	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	48	20	....	53 40
Les Eboulements...	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	1	54	19	....	53 40
Pointe-au-Pic.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Franciscaines..	....	....	138	21	....	53 40
St-Hilarion.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	45	6	....	53.40
St-Irénée.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	69	9	....	53 40
St-Urbain.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Franciscaines..	....	....	165	19	....	53.40
Petite-Rivière.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	121	7	....	53 40
CHATEAUGUAY									694 20
Châteauguay.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation..	....	....	99	17	6	80 10
St-Jean-Chrys. No 2.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	147	12	7	80 10
Ste-Martine.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	147	36	16	80 10
Châteauguay.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	57	7	....	53.40
St-Jean-Chrys., No 2	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	100	14	....	53.40
Ste-Martine.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	85	11	....	53.40
CHICOUTIMI									400 50
Chicoutimi.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Maristes.....	....	....	531	56	19	80.10
Chicoutimi.....	Acad.couvent	Indépendante	12 SS. Bon-Pasteur..	....	....	202	50	6	80.10
Bagotville, village...	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	4	160	23	....	53.40
Bagotville, village...	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil...	....	....	147	8	....	53.40
Chicoutimi, No 1...	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur...	....	4	364	20	....	53 40
Chicoutimi, No 2...	Mod. couvent	Sous contrôle.	.....	....	7	308	55	....	53 40
Village-du-Moulin..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil...	....	....	93	8	....	53 40
Grande-Baie, village	Mod. filles...	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil...	....	....	162	27	....	53 40
Grande-Baie, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	4	157	25	....	53.40
Laterrière, N.-D.-de.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	118	24	....	53.40
Ste-Anne (Tremby).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur...	....	....	145	28	....	53 40
Harvey (St-Fulg.)...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	75	13	....	53 40
Harvey (St-Fulg.)...	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	43	8	....	53 40
Anse St-Jean.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	81	8	....	53 40
Bourget, canton....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	27	12	....	53 40
Kénogami.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	30	12	....	53 40
COMPTON									907 80
Compton, village...	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Présentation...	....	....	134	22	11	80 10
East-Angus.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	547	51	16	80 10
Auckland.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	33	6	....	53.40
Ditton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	168	19	....	53 40
Eaton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	100	23	....	53.40
Hereford.....	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption..	....	....	44	13	....	53.40
Hereford.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	....	79	8	....	53.40
Clifton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	65	11	....	53.40
L'Ass.-de-Waterv...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	55	3	....	53 40
St-Isidore-d'Auckl..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	57	8	....	53.40
Hampden.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	125	29	....	53.40
									640 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
DEUX-MONTAG.									$ cts.
St-Eustache	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.	....	1	143	27	10	80.10
Ste-Schol., village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix	....	....	118	22	12	80.10
Ste-Schol., village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs. Inst. chrét.	....	....	120	21	....	53.40
St-Benoît, village	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Grises	....	1	108	21	....	53.40
St-Eustache	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur	1	....	201	20	....	53.40
St-Hermas	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	102	29	....	53.40
Côte-St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	73	11	....	53.40
DORCHESTER									427.20
St-Anselme	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité	....	....	95	48	6	80.10
St-Isidore	Acad. mixte	Indépendante	7 SS. Bon-Pasteur	....	1	116	24	11	80.10
St-Anselme	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	74	21	....	53.40
St-Bernard	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	94	10	....	53.40
Ste-Claire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	171	31	....	53.40
St-Isidore	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	12	12	....	53.40
Frampton-Ouest	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie	....	....	139	33	....	53.40
Frampton-Ouest	Mod. mixte	Indépendante		....	1	34	11	....	53.40
Ste-Germ.-Lac-Etc.	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	106	10	....	53.40
Ste-Hénédine	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	108	16	....	53.40
Ste-Justine	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	189	15	....	53.40
St-Léon-de-Standon	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	111	13	....	53.40
Cranbourne (St-Od.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	1	119	16	....	53.40
Ste-Marguerite	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	69	9	....	53.40
St-Malachie	Mod. mixte	Sous contrôle.	43 SS. Ste-Chrét.	....	....	117	16	....	53.40
St-Maxime-de-Scott	Mod. mixte	Indépendante		....	1	17	10	....	53.40
St-Prosper	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	134	9	....	53.40
DRUMMOND									961.20
Drummondville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation.	....	....	414	39	8	80.10
Kingsey-Falls	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	130	16	....	53 40
St-Cy.-de-Wend., v.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	208	17	....	53.40
St-Eug.-de-Gr., vill.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	77	6	....	53.40
Kingsey	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	49	9	....	53.40
St-Fulgence, No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	117	13	....	53.40
St-Germ.-de-Grant.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption	....	....	177	15	....	53.40
St-Germ.-de-Grant.	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption	....	1	66	19	....	53.40
St-P.-de-Durham	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	37	12	....	53.40
FRONTENAC									507.30
La ville de Mégantic	Acad. couvent	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation	....	....	311	50	15	80.10
La ville de Mégantic	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs du S.-Cœur	....	....	288	76	21	80.10
Lambton (St-Vital)	Acad. filles	Indépendante	4 SS. de la Charité	....	....	65	22	5	53.40
Adstock (St-Mét.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie	....	....	100	12	....	53.40
Courcelles (Ste-Mart	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Frs-d'Assise	....	....	106	10	....	53.40
St-Ev.-de-Forsyth	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie	....	....	95	20	....	53.40
St-Géd.-de-Marlow	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. de St-Louis	....	....	19	7	....	53.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-1 .—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts
FRONTENAC *Suite*									
St-Samuel	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			106	8		53.40
Aylmer (St-Sébast.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. N.-D. Perp.-Se			110	9		53.40
Lambton (St-Vital)	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité		2	133	15		53.40
Ste-Céc.-de-Whitt	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	92	9		53.40
Winslow-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité			69	8		53.40
GASPE									694.20
Pabos	Acad. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			77	11	9	80.10
Grande-Rivière	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur			129	19	8	80.10
Cap-Chat, St-Norb.	Acad. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus			186	25	9	80.10
Percé	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Cr-de-Jésus			26	10	6	80.10
Barachois	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			86	9		53.40
Cap-d'Espoir	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	44	7		53.40
Douglastown	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			79	13		53.40
Grande-Rivière	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			137	24		53.40
Mont-Louis	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	99	29		53.40
Ste-Anne-des-Monts	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire			146	30		53.40
HUNTINGDON									640.80
Huntingdon	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.		2	149	30	8	80.10
IBERVILLE									80.10
Iberville, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes			197	19		53.40
Iberville, ville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation			272	23		53.40
St-Alexandre	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation		3	129	41		53.40
Henryville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			120	12		53.40
Henryville	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 Sr Présentation		1	54	6		53.40
St-Grégoire	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	26	26		53.40
ILES-DE-LA-MADELEINE									320.40
Havre-aux-Maisons	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Congrégation			50	14	10	80.10
JACQ.-CARTIER									80.10
Verdun	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs S.-Cœur			949	55	19	80.10
Lachine, ville	Acad. couvent	Indépendante	37 SS. Ste-Anne			213	50	24	80.10
Lachine (Acad. Pic.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Ecoles chrét.			728	94	25	80.10
Lachine (Acad. Sav.)	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Anne		1	655	16	4	53.40
Pointe-Claire, ville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation		1	147	24	9	80.10
Ste-Anne-de-Bellev.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.			202	22	13	80.10
St-Laurent, village	Acad. couvent	Indépendante	37 SS. Ste-Croix			202	70	63	80.10

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
JACQ.-CARTIER *Suite.*									$ cts.
St-Paul, ville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.	....	....	196	38	10	80.10
Ste-Geneviève, No 1	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. Ste-Anne	....	....	107	15	6	80.10
Ste-Anne-de-Bellev.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Inst. chrét	....	....	166	25	....	53.40
Ste-Geneviève, No 1	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Ste-Croix	....	....	79	6	....	53.40
St-P.-aux-Liens, vill.	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Anne	....	....	220	7	....	53.40
St-Laurent, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	10 SS. Ste-Croix	....	....	329	15	....	53.40
St-P.-aux-Liens, vill.	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes	....	....	187	20	....	53.40
JOLIETTE									961.20
Joliette	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	34 SS. Congrégation.	....	2	684	53	43	80.10
St-Jean-de-Matha	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	48	25	6	80.10
Joliette	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur.	2	....	376	54	16	80.10
St-Amb.-de-Kildare.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne	....	....	110	24	....	53.40
Ste-Emil.-de-l'Energ.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Jésus-Marie	....	....	160	8	....	53.40
St-Félix-de-Valois	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	3	85	6	....	53.40
St-Félix-de-Valois	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne	....	....	161	23	....	53.40
St-Jean-de-Matha	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	122	10	....	53.40
St-Paul	Mod. filles	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Providence	....	....	185	18	....	53.40
Ste-Elisabeth	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	1	2	69	19	....	53.40
Ste-Elisabeth	Mod. filles	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Providence	....	....	222	65	....	53.40
St-Thomas	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	99	6	....	53.40
KAMOURASKA									720.90
St-André	Acad. mixte	Indépendante	7 SS. de la Charité	....	....	67	15	8	80.10
Ste-Anne-de-la-Poc.	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. de la Charité	....	1	242	65	19	80.10
Rivière-Ouelle	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation.	....	1	115	22	10	80.10
St-Alexandre	Acad. couvent	Indépendante	3 SS. de la Charité	....	....	51	11	2	53.40
St-Pascal	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	47	35	12	80.10
Kamouraska	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation.	....	1	97	23	5	53.40
Kamouraska	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	42	16	....	53.40
Rivière-Ouelle	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	3	78	16	....	53.40
St-Alexandre	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	90	26	....	53.40
St-André	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	57	7	....	53.40
St-Denis	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	88	28	....	53.40
St-Germ.-de-Kam	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	37	10	....	53.40
Ste-Hélène	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	79	18	....	53.40
St-Pacôme	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	....	132	11	....	53.40
St-Pascal	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Congrégation.	....	2	125	25	....	53.40
St-Phil.-de-Néri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie.	....	....	139	26	....	53.40
Ste-Hélène	Mod. garçons	Indépendante	.....	1	....	8	8	....	53.40
									101460

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LABELLE									$ cts.
Montebello	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Croix			70	19	7	80 10
Papineauville, vill...	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse..			181	13	2	53.40
Buckingham, village	Acad.couvent	Sous contrôle.	12 SS. de la Croix			368	20	18	80 10
Buckingham, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecoles chrét..	1		319	30	7	80 10
Hartwell	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse...			188	23	8	80 10
Montebello	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. de la Croix			224	15		53.40
Nomininguc, village.	Acad. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. de la Croix			172	11	8	80.10
Hartwell	Mod. couvent	Indépendante	2 SS. de la Sagesse..			29	14		53.40
La Nativité	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix			170	13		53.40
L'Ange-Gardien	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			119	15		53.40
Lochaber	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		31	6		53 40
N.-D.-de-la-Salette..	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	95	8		53.40
N.-D.-des-Neiges....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Marie			201	21		53.40
N.-D.-du-Laus	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	84	5		53.40
Ripon	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	109	15		53.40
St-André-Avellin...	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Providence		2	208	28		53.40
L'Annonciation	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Cinq-Plaies		1	168	13		53.40
Papineauville, villag.	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		30	12		53.40
Cantons-Unis	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	126	10		53.40
Mont-Laurier	Mod. mixte..	Sous contrôle.	11 Providence			496	24		53.40
LAC ST-JEAN									1201.50
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes			225	22	19	80 10
St-Prime	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		42	8		53 40
Hébertville, village..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. du St-Rosaire..			169	28		53.40
Hébertville, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		23	23		53.40
La-Barre	Mod. mixte..	Sous contrôle.			4	229	25		53 40
Normandin	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			146	29		53.40
Rivière-au-Doré	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	28	12		53.40
Roberval	Mod. couvent	Indépendante	36 Rel. Ursulines			386	90		53 40
St-André	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	22	14		53 40
St-Bruno	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	93	7		53.40
St-Cœur-de-Marie..	Mod. mixte..	Sous contrôle.		1	1	97	16		53 40
St-Jérôme	Mod. garçons	Indépendante		1		27	9		53.40
St-Henri-de-Taillon.	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	42	9		53 40
Péribonka	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			68	9		53 40
St-Félicien	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil		1	115	18		53 40
St-Géd-de-Grandm.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			101	22		53 40
St-Jérôme, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil		3	234	32		53 40
St-Joseph-d'Alma...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			219	17		53.40
St-Ls-de-Métabetch.	Mod. mixte..	Sous contrôle.		1	3	41	5		53.40
Ste-Lucie-d'Albanel.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			144	10		53 40
St-Méthode	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	81	10		53.40
St-Prime	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			108	22		53 40
St-Ths-d'Aquin	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	125	15		53 40
Val-Jalbert	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			120	20		53 40
St-Joseph-d'Alma...	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		21	8		53 40
									1361.70

Résum des rapports des collèges classiques, des académies et des école modèles catholiques subventionnés.—Année 1916–17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916–17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LAPRAIRIE									$ cts.
Laprairie, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. chrét.	....	....	204	31	10	80.10
Laprairie, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.	....	....	240	20	4	53.40
St-Constant	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	40	9	....	53.40
St-Isidore	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	66	6	....	53.40
St-Jac-le-Mineur	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	31	18	....	53.40
St-Philippe	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	119	15	....	53.40
L'ASSOMPTION									347.10
L'Assomption, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation	....	....	202	24	15	80.10
Laurentides, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel	....	....	133	20	....	53.40
L'Epiphanie, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	211	39	16	80.10
L'Assomption, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs St-Gabriel	....	....	140	18	....	53.40
Laurentides, ville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. S.N. J.-M.	....	....	152	20	....	53.40
Mascouche (St-Henr	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét.	....	....	75	15	....	53.40
St-Paul-l'Ermite	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	138	10	....	53.40
St-Roch	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	88	17	....	53.40
La Presqu'île	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	74	7	....	53.40
LAVAL									534.00
Pte-aux-Trembles	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	16 SS. Congrégation	....	....	307	47	23	80.10
Ste-Rose, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel	....	....	165	17	8	80.10
Ste-Rose, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix	....	....	209	32	20	80.10
St-Vincent-de-Paul	Acad. garçons	Indépendante	19 Frs Maristes	....	....	188	63	33	80.10
Sault-au-Récollet	Acad. couvent	Indépendante	20 Rel. Sacré-Cœur.	....	....	99	25	56	80.10
St-Jos-de-Bordeaux	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de Ste-Croix	....	....	135	14	....	53.40
St-Jos-de-Bordeaux	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur	....	1	110	20	....	53.40
St-Martin, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix	....	....	116	21	....	53.40
St-Martin, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel	....	....	79	6	....	53.40
Sault-au-Récollet	Mod. couvent	Indépendante	7 Rel. Sacré-Cœur.	....	....	174	50	....	53.40
Youville	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix	....	1	145	9	....	53.40
Longue-Pointe	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Anne	....	1	310	31	....	53.40
Longue-Pointe	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Sacré-Cœur	1	....	276	36	....	53.40
St-Elz-de-Laval	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	89	13	....	53.40
Ste-Dorothée, villag	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	1	1	78	10	....	53.40
LÉVIS									934.50
Lauzon, village	Acad. garçons	Indépendante	16 Clercs St-Viateur	....	....	332	61	31	80.10
Lauzon, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Jésus-Marie	....	....	455	104	39	80.10
Lévis	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	19 SS. de la Charité.	....	2	468	105	50	80.10

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LÉVIS—*Suite*									$ cts.
St-Nicolas, village..	Acad. mixte..	Indépendante	6 SS. de la Charité...	....	....	67	26	6	80.10
Etchemin, village...	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes.....	....	....	185	19	8	80.10
Etchemin, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation	....	5	505	32	11	80.10
Bienville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité...	....	....	444	16	....	53.40
Lauzon, village.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Clercs St-Viateur..	....	....	319	61	....	53.40
Lauzon, village.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. Jésus-Marie...	....	2	170	8	....	53.40
Lévis.....	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	1	64	39	....	53.40
Charny.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis....	....	2	310	25	....	53.40
St-David.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	120	18	....	53.40
St-Henri.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	114	15	....	53.40
St-J-Chrysostôme...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	79	6	....	43.40
Lévis, St-J-de-la-Dél	Mod. mixte..	Indépendante	14 SS. de la Charité .	....	6	575	46	....	53.40
St-Lambert.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	84	23	....	53.40
Ste-Hélène-de-Break	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	219	25	....	53.40
Charny.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	34	10	....	53.40
L'ISLET									1121.40
Bonsecours.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Frs Ec. chrét.....	....	....	104	34	15	80.10
Bonsecours.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur...	....	2	129	25	10	80.10
St-Aubert.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation..	....	....	73	25	....	53.40
St-Aubert.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	38	9	....	53.40
St-Cyrille de Lessard	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	144	13	....	53.40
St-Eugène.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	88	18	....	53.40
St-Jean-Port-Joli...	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	60	18	....	53.40
St-Pamphile.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Frs-d'Assise...	....	....	155	9	....	53.40
St-Roch-des-Auln...	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	1	20	14	....	53.40
St-Roch-des-Auln...	Mod. garçons	Indépendante	.....	....	1	19	12	....	53.40
LOTBINIÈRE									587.40
Lotbinière, village..	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur...	....	1	88	21	20	80.10
Ste-Croix.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation..	....	....	165	33	12	80.10
Ste-Croix.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. chrét.....	....	....	148	24	6	80.10
Deschaillons.....	Acad. mixte..	Indépendante	5 SS. de la Charité...	....	1	166	25	7	80.10
St-Sylvestre.....	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend).	5 SS. Bon-Pasteur..	....	1	146	38	10	80.10
Deschaillons.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes.....	....	....	101	12	9	80.10
Lotbinière, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	52	7	....	53.40
St-Agapitville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	109	9	....	53.40
Ste-Agathe No 2....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	129	13	....	53.40
St-Antoine-de-Tilly.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	70	13	....	53.40
St-Apollinaire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	119	13	....	53.40
St-Apollinaire.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	35	10	....	53.40
St-Edouard.....	Mod. filles...	Indépendante	2 SS. de la Charité...	....	....	22	22	....	53.40
St-Flavien, village..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	139	12	....	53.40
Deschaillons.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	1 Sr de la Charité...	....	1	76	11	....	53.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LOTBINIÈRE *Suite*									$ cts.
Ste-Phil-de-Fortierv.	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	15	8	....	53.40
Leclercville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	105	13	....	53.40
St-Gilles.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	70	17	....	53.40
St-Edouard.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité...	....	1	140	10	....	53.40
St-Agapitville.....	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	1	14	14	....	53.40
MASKINONGÉ									1228.20
Louiseville.....	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Ec. chrét.....	....	....	120	23	8	80.10
Louiseville.....	Acad.couvent	Indépendante	16 SS. l'Assomption.	....	1	172	26	23	80.10
Dumontier (St-Léon.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	91	23	....	53.40
Maskinongé.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	131	16	....	53.40
St-Didace, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus .	....	1	167	10	....	53.40
St-Justin, village....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus .	....	....	89	21	....	53.40
St-Paulin.....	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption..	....	....	73	18	....	53.40
St-Paulin.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption..	....	....	208	11	....	53.40
St-Alexis.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	198	19	....	53.40
Riv,-du-Loup No 2..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	48	7	....	53.40
MATANE									587.40
St-Jérôme, village...	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur...	....	1	66	29	6	80.10
Sayabec.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	4 SS. Filles-de-Jésus.	....	....	212	13	9	80.10
St-Jérôme, village...	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Cr-de-Jésus...	....	....	284	31	11	80.10
Dalibaire, (St-Ed....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	77	11	....	53.40
Montjoli.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	8 SS. du Rosaire....	....	1	455	48	....	53.40
McNider.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. du Rosaire....	....	....	154	29	....	53.40
St-Jérôme, village...	Mod.mixte...	Indépendante	.....	....	1	16	11	....	53.40
Ste-Angèle-de-Mér..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire....	....	....	154	18	....	53.40
St-Benoît-Labre....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire....	....	3	331	29	....	53.40
St-Damase.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	98	9	....	53.40
St-Edmond.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	228	8	....	53.40
Ste-Félicité.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	31	14	....	53.40
Ste-Flav-de-Lepage.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. du Rosaire....	....	....	60	11	....	53.40
St-Jérôme, village...	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur...	....	2	218	9	....	53.40
St-Moïse, paroisse..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	22	22	....	53.40
St-Moïse, village....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	183	16	....	53.40
St-Octave.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	115	36	....	53.40
Val-Brillant.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire....	....	1	130	20	....	53.40
St-Rémi-Riv-Métis .	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	6	276	20	....	53.40
St-Ulric-de-Matane.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du-Rosaire....	....	....	189	14	....	53.40
Sayabec.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	4	207	22	....	53.40
Tessier, canton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	102	7	....	53.40
St-Rémi, Riv. Métis.	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	38	25	....	53.40
MÉGANTIC									130830
Ville Thet.-Mines...	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ec. chrét.....	....	4	560	59	18	80.10
Plessisville.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. de la Charité...	....	5	339	35	20	80.10
Plessisville.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	21	10	6	80.10
Ville Thet.-Mines...	Acad.couvent	Indépendante	17 SS. de la Charité.	....	....	219	42	15	80.10

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
MEGANTIC									$ cts.
St-Ferd-d'Halifax..	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. chrét.....	....	....	158	22	20	80.10
St-Ferd.-d'Halifax..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité	....	1	120	25	10	80 10
Black-Lake.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 SS.de St-Louis....	....	....	238	26	....	53.40
Balck-Lake.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis....	....	....	224	34	....	53.40
Laurierville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	....	54	12	....	53.40
Somerset-N,(St-Julie	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	56	14	....	53 40
Ste-Anastasie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur...	....	....	105	27	....	53.40
Ste-Anastasie.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	22	22	....	53.40
Ville Thetf-Mines...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	8	302	14	....	53.40
Laurierville.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	1 Sr de la Charité...	....	....	59	24	....	53.40
Ville Thetf-Mines...	Mod. filles...	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité...	....	7	418	33	....	53.40
MISSISQUOI									961.20
St-Rom-de-Farn-O..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Présentation	....	....	495	22	11	80.10
Bedford, ville.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	190	15	10	53.40
St-Frs-d'As-de-Frel.	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation...	....	....	145	13	7	80.10
Ste-Rse-de-L-de-Swt	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	....	....	196	17	....	53.40
Ste-Croix-deDunham	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Joseph..	....	....	110	9	....	53.40
MONTCALM									320.40
St-Esprit.....	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. Ste-Anne.....	....	....	62	14	6	80.10
St-Jacques No 1....	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs St-Gabriel....	....	....	215	18	10	80.10
St-Jacques No 1....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ste-Anne.....	....	....	298	52	19	80.10
Rawdon.....	Acad.couvent	Indépendante	16 SS. Ste-Anne.....	....	....	135	32	7	80.10
St-Alexis.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœurs J.M	....	....	138	11	....	53.40
St-Liguori.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix....	....	....	107	31	....	53.40
MONTMAGNY									427.20
Cap-St-Ignace.....	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité...	....	....	99	35	5	80.10
Cap-St-Ignace.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	25	5	....	53.40
Montmagny.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Frs Sacré-Cœur..	....	....	358	50	15	80.10
Montmagny.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation.	....	....	408	62	10	80.10
St-François.....	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation..	....	1	137	35	8	80.10
St-François.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	23	15	7	80.10
St-Pierre.....	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur...	....	....	104	18	7	80.10
Berthier.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie	....	....	144	28	....	53 40
Cap-St-Ignace.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	1	122	11	....	53.40
Ile-aux-Grues.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	103	15	....	53 40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
MONTMAGNY *Suite*									907.80
Montmagny	Mod. garçons	Indépendante	8 SS. de la Charité	....	....	55	6	....	53.40
St-P.-de-Montmag.	Miod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	118	29	....	53.40
Ste-Euphémie	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. Cœur de M	....	....	126	7	....	53.40
N.-D.-du-Rosaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	....	86	7	....	53.40
St-Pierre	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	18	7	....	53.40
MONTMORENCY									640.80
Ste-Anne-de-Beaup.	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles chrét.	2	....	221	35	26	80.10
Ste-Famille	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation.	....	....	129	17	3	53.40
St-Laurent	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Bon-Pasteur	....	1	118	10	8	80.10
Château-Richer	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét.	....	....	79	23	....	53.40
Château-Richer	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Perp. Secours.	....	....	208	26	....	53.40
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	157	17	....	53.40
Ste-Anne-de-Beaup.	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire	....	....	104	20	....	53.40
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	56	20	....	53.40
St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Mari e	....	....	50	6	....	53.40
St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	128	11	....	53.40
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	75	11	....	53.40
MONTRÉAL (Cité de)									
St-Kevin's School	Acad. garçons	Indépendante	.....	1	1	45	10	14	80.10
"High School" cath.	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Présentation	1	....	152	40	52	80.10
Acad. de l'Archev.	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Inst. chrét.	....	....	178	79	56	80.10
Acad. Comm. Cath.	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	13	....	382	63	57	80.10
Ecole Meilleur	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Sacré-Cœur	....	....	1008	94	34	80.10
Ecole Ste-Brigide	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Ecoles chrét.	....	....	908	79	17	80.10
Ecole St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét.	2	....	347	77	50	80.10
Ecole St-Pierre	Acad. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Maristes	....	....	576	48	18	80.10
Académie St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle	26 Frs Ecoles chrét.	4	....	1333	33	35	80.10
Ecole Bourgeoys	Acad. filles	Sous contrôle.	28 SS. Congrégation.	....	2	1216	55	32	80.10
Ec. N.-D.-du-B.-C.	Acad. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation.	....	....	274	29	9	80.10
Acad. Marie-Rose	Acad. filles	Indépendante	17 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	316	30	17	80.10
Ecole Ste-Anne	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.	....	3	375	26	21	80.10
Ecole Ste-Catherine	Acad. filles	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation.	....	2	590	53	20	80.10
Ecole St-Gabriel	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. Ste-Croix	....	....	331	43	30	80.10
Ecole Visitation	Acad. filles	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation.	....	2	680	59	13	80.10
Acad. Ste-Brigide	Acad. filles	Sous contrôle.	20 SS. Ste-Croix	....	4	920	75	44	80.10
Acad. St-Ignace	Acad. filles	Indépendante	9 SS. Ste-Croix	....	....	144	20	14	80.10
Ecole St-Joseph	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.	....	2	510	40	13	80.10
Ecole St-Patrice	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	2	450	68	33	80.10
Ecole St-Stanislas	Acad. filles	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.	....	1	241	15	7	80.10
Ecole Marchand	Acad. filles	Sous contrôle.	.....	....	16	508	136	49	80.10
Ecole N.-D.-des-Ang	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	....	310	22	12	80.10
Ecole Ste-Agnès	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	....	386	71	21	80.10
Acad. SS. NN. de Jésus-Marie	Acad. filles	Indépendante	16 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	207	36	14	80.10
Pens. L'Ange-Gard.	Acad. filles	Indépendante	26 SS. Ste-Anne	....	....	264	37	12	80.10
P. Ste-Ang. (Ste-C.)	Acad.couvent	Indépendante	12 SS. Ste-Anne	....	....	245	39	14	80.10

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
MONTRÉAL (cité de)—*Suite*									
Ecole St-L.-de-France	Acad. filles. .	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation. .	....	3	383	25	11	80.10
Acad. St-Edouard. . .	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	15 SS. Ste-Croix. . . .	....	7	1202	104	36	80.10
Académie Bourget. .	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation. .	....	2	362	36	18	80.10
Couv. St-J.-l'Evang.	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	15 SS. Ste-Croix. . . .	....	6	740	55	18	80.10
Ec. de Mlle E. Viger.	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	. . . . .	....	8	282	17	6	80.10
Ecole Ste-Catherine.	Acad. couvent	Indépendante	14 SS. Congrégation.	....	....	192	31	49	80.10
Ecole Jeanne-d'Arc. .	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecoles chrét. .	3	....	439	53	30	80.10
Ecole Belmont.	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	12	....	449	18	....	53.40
Ecole Champlain. . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	18	....	785	80	....	53.40
Ecole Montcalm. . . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	17	....	606	56	....	53.40
Ecole Olier.	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	6	....	585	45	....	53.40
Ecole Plessis.	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles chrét. . .	10	....	810	33	....	53.40
Ecole Salaberry. . . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles chrét. .	5	....	698	76	....	53.40
Ecole Sarsfield.	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	15	....	541	47	....	53.40
Ec. Ed.-Murphy. . . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	10	....	351	32	....	53.40
Ecole Chauveau. . . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Présentation. .	1	....	319	42	....	53.40
Ec. Christ.-Colomb.	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs St-Gabriel. . .	1	....	503	23	....	53.40
Ecole Ste-Hélène. . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs St-Gabriel. . . .	1	....	281	10	....	53.40
Ecole St-Joseph. . . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ecoles chrét. .	....	....	525	50	....	53.40
Mt St. Mic. School. .	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Maristes.	....	....	477	60	....	53.40
Mt. St. Mic. School.	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Anne.	....	....	379	20	....	53.40
Ecole Frontenac. . . .	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	574	19	....	53.40
Ecole St-Zotique. . . .	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	13 SS. Ste-Anne. . . .	....	....	442	19	....	53.40
Ec. St-P.-de-Viauv. .	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles chrét. . .	6	....	593	26	....	53.40
Ec. St-Nom-de-M. . .	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	15 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	383	21	....	53.40
Ec. N.-D.-du-St-Ros	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	14 SS. Sept-Doul. . . .	....	....	835	32	....	53.40
Ecole Ste-Anne.	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles chrét. . .	3	....	392	45	....	53.40
Ecole St-Charles. . . .	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles chrét. .	6	....	671	43	....	53.40
Ecole Ste-Philomène	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Maristes.	....	....	359	18	....	53.40
Ec. St-J.-B.-de-LaS.	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles chrét. .	4	....	327	34	6	80.10
Ecole Ste-Philomène	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	....	589	18	3	53.40
Ecole St-Eusèbe. . . .	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.	....	....	641	54	10	80.10
Ec. du St-N.-de-J. . .	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	28 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	1103	51	8	80.10
Ecole Jeanne-Leber.	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation. .	....	....	304	30	22	80.10
St-Cl.-de-Tétreauv. .	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation. .	....	....	347	12	9	80.10
Couv. du Sacré-Cœur	Mod. filles. . .	Indépendante	23 SS. Sacré-Cœur. .	....	....	953	28	....	53.40
Ecole Ste-Hélène. . .	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation. .	....	....	253	14	....	53.40
Ecole Garneau.	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	. . . . .	....	20	763	34	....	53.40
Ecole St-Clément. . .	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	425	11	....	53.40
Ec. B.-de-LaBruère.	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	. . . . .	6	....	439	34	....	53.40
Ec. N.-D.-du-P.-Sec.	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	19 SS. Congrégation.	....	....	138	40	10	80.10
Ec. de Me MacK.-W	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	. . . . .	....	4	177	20	....	53.40
Ec. N.-D.-du-St-Ros	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur. .	7	....	543	30	....	53.40
Montréal-Dorion									480600
St-Stan.-de-Kostka. .	Acad. couvent	Sous contrôle.	18 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	938	43	12	80.10
St-Stan.-de-Kostka. .	Acad. garçons	Sous contrôle.	21 Frs Ecoles chrét. .	2	....	1106	63	33	80.10
									160.20

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de. l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
Montréal-Hochelaga									$ cts.
St-Henri	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ecoles chrét.	7	....	867	66	20	80.10
Ecole Ste-Elisabeth	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecoles chrét.	1	....	278	18	....	53.40
									133.50
Montréal-Laurier									
St-Jean-Baptiste	Acad. garçons	Sous contrôle.	24 Clercs St-Viateur.	....	....	964	95	58	80.10
St-Jean-Baptiste	Acad. filles	Sous contrôle.	22 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	1180	25	5	53.40
									133.50
Montréal-Maisonneuve									
Acad. Ste-Emilie	Acad. couvent	Indépendante	22 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	210	38	18	80.10
St-Grég.-le-Thaum.	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....
Ec. Imm.-Concept.	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	291	37	11	80.10
Ec. St-Frs-Xavier	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Inst. chrét.	4	....	882	65	24	80.10
Ec. St-Jean-Berchm.	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Inst. chrét.	....	....	504	39	....	53.40
Ec. Marie-Immacul.	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	853	42	10	80.10
Ecole Ste-Famille	Mod. filles	Sous contrôle.	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	6	774	15	....	53.40
Ecole Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Inst. chrét.	....	....	535	16	....	53.40
Académie Proulx	Mod. couvent	Sous contrôle.	2 SS. SS. NN. J.-M.	....	4	848	73	....	53.40
									534.00
NAPIERVILLE									
St-Cyprien	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Ste-Anne	....	....	168	18	5	53.40
St-Rémi	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne	....	....	203	27	9	80.10
St-Edouard	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	38	6	....	53.40
St-Michel	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne	....	....	74	8	....	53.40
Sherrington	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	81	8	....	53.40
St-Rémi	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur.	....	....	200	39	....	53.40
									347.10
NICOLET									
Nicolet, ville	Acad. couvent	Indépendante	21 SS. l'Assomption	....	....	301	39	17	80.10
St-Grégoire	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles chrét.	1	....	113	16	6	80.10
Bécancour	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	81	9	....	53.40
Bécancour	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	53	16	....	53.40
Gentilly	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	82	26	....	53.40
Nicolet, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles chrét.	....	....	258	54	....	53.40
St-Angèle	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	94	26	....	53.40
St-Célestin, No 1	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	40	7	....	53.40
Ste-Gertrude	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	86	29	....	53.40
Villers	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	44	6	....	53.40
St-Grégoire	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	85	21	....	53.40
St-Léonard	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	98	7	....	53.40
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	63	17	....	53.40
Ste-Monique	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	54	15	....	53.40
St-Pierre-les-Becq.	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	51	24	....	53.40
St-Wenceslas	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	109	11	....	53.40
Ste-Marie-de-Blandf	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	79	4	....	53.40
St-Jos.-de-Blandford	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	195	13	....	53.40
									101460

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
OTTAWA									
Aylmer	Acad. mixte	Indépendante	17 SS. G. de la Croix.	....	....	203	36	16	80.10
Hull (Ste-Marie)	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. G. de la Croix.	....	....	456	93	12	80.10
Hull (Notre-Dame)	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ecoles chrét.	....	....	639	72	10	80.10
Hull (Très St-Réd.)	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. G. de la Croix.	....	....	379	20	....	53.40
Hull, cité	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét.	....	....	403	25	8	80.10
Gracefield	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Sacré-Cœur	....	....	104	13	....	53.40
Maniwaki	Acad. mixte	Sous contrôle.	8 SS. G. de la Croix.	....	2	368	31	9	80.10
Ste-Cée.-de-Masham	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	29	8	....	53.40
Northfield	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	39	7	....	53.40
Pointe-Gatineau	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. G. de la Croix.	....	....	190	16	....	53.40
Pointe-Gatineau	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles chrét.	....	....	170	11	....	53.40
									720.90
PONTIAC									
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	4	177	12	....	53.40
Ile-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	32	18	....	53.40
Litchfield-Upper	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	119	15	....	53.40
Portage-du-Fort	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	52	6	....	53.40
Ste-Marie-de-Quyon	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	120	17	....	53.40
									267.00
PORTNEUF									
Deschambault	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité	....	....	78	29	10	80.10
Neuville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation.	....	....	94	25	10	80.10
St-Augustin	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation.	....	....	85	11	11	80.10
St-Casimir	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. chrét.	....	....	203	19	9	80.10
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles chrét.	....	....	194	39	21	80.10
Bois-de-l'Ail	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	25	9	....	53.40
Cap-Santé, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	19	8	....	53.40
Grondines, No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	23	10	....	53.40
St-Augustin	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles chrét.	....	....	134	44	10	80.10
Pont-Rouge	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes	....	....	156	39	11	80.10
N.-D.-des-Anges	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-C. de Marie.	....	....	166	6	....	53.40
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét.	....	....	73	12	....	53.40
Pont-Rouge	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	2	137	12	....	53.40
Portneuf	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis	....	1	177	29	....	53.40
Portneuf	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis	....	....	22	22	....	53.40
St-Alban, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	162	23	....	53.40
St-Basile, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	143	10	....	53.40
St-Basile, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	18	14	....	53.40
St-Bernardin	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-C. Marie	....	3	246	6	....	53.40
St-Casimir, village	Mod couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Providence	....	....	239	16	....	53.40
Ste-Catherine	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	25	7	....	53.40
Les-Ecureuils	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	83	8	....	53.40
St-Raymond, village	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité	....	....	108	37	....	53.40
St-Raymond, village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité	....	2	243	10	....	53.40
St-Ubalde	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	140	10	....	53.40
									152190

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
QUÉBEC, Comté									$ cts.
Village Montmor...	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	....	7	374	12	9	80.10
Beauport.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét...	....	....	266	30	17	80.10
Beauport.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation.	....	1	343	21	11	80.10
Bellevue.....	Acad.couvent	Indépendante	15 SS. Congrégation.	....	....	107	30	42	80.10
Village Jeune-Lor....	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de St-Louis....	....	....	89	12	10	80.10
St-Colom-de-Sillery.	Acad.couvent	Indépendante	40 SS. Jésus-Marie..	....	....	167	50	32	80.10
Tr-Carré-de-Charl..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6. SS Bon-Pastuer...	....	3	205	37	22	80.10
Tr-Carré-de-Charl..	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	2	2	113	32	15	80.10
Cap-Rge (St-Félix)..	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	....	46	7	....	53.40
Cap-Rge (St-Félix)..	Mod. filles...	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	....	58	8	....	53.40
Vill-de-la-J-Lorette .	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ec. chrét.....	....	....	151	36	....	53.40
Vill. de la J-Lorette.	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	1	212	10	....	53.40
Ste-Foy.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur...	....	....	154	19	....	53.40
St-Ls-de-Courville..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph.....	....	....	259	28	....	53.40
St-Colom-de-Sillery.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Jésus-Marie...	....	....	149	15	....	53.40
Village de Giffard...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	100	13	....	53.40
Village Montmoren..	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph.....	....	....	411	23	....	53.40
									1121.40
QUÉBEC, CITÉ									
Acad. St-Roch.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ec. chrét.....	6	....	824	143	30	80.10
Acad. St-Joseph....	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ec. chrét.....	5	....	642	82	17	80.10
Ecole St-Malo.....	Acad.garçons	Sous contrôle.	12 Frs Maristes.....	....	....	515	54	18	80.10
Ecole St-Sauveur....	Acad. garçons	Sous contrôle.	20 Frs Ec. chrét.....	2	....	821	215	20	80.10
Bon-Pasteur.....	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Bon-Pasteur..	....	....	324	89	40	80.10
Limoilou.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	18 SS. St-C-de-M...	....	....	537	39	13	80.10
N.-D.-de-Jacq.-Cart.	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.	....	....	534	80	32	80.10
Limoilou.....	Acad.garçons	Sous contrôle.	11 Frs S-Cœur.....	2	....	507	82	....	53.40
St-Jean-Baptiste....	Acad.couvent	Sous contrôle.	15 SS. de la Charité..	....	6	904	170	50	80.10
St-Malo.....	Acad.couvent	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.	....	1	480	45	4	53.40
St-Roch.....	Acad.couvent	Indépendante	20 SS. Congrégation.	....	....	335	32	46	80.10
St-Sauveur.....	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation..	....	....	230	25	14	80.10
Acad Mallet (ang)..	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. de la Charité...	....	....	125	20	25	80.10
Acad. Mallet (franc.)	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. de la Charité.	....	....	285	71	37	80.10
Ecole Jacqs.-Cartier.	Acad garçons	Sous Contrôle.	12 Frs Ec. chrét.....	2	....	548	128	45	80.10
Acad. Ste-Marie....	Acad. filles...	Sous contrôle.	.7 SS. Bon-Pasteur...	....	5	390	34	24	80.10
Ecole St-Roch.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation	....	3	504	41	8	80.10
Acad-N-D-du-Chc..	Acad. filles...	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph.....	....	....	272	28	19	80.10
Ecole St-Sauveur...	Acad. filles...	Sous contrôle.	13 SS. Congrégation	....	8	985	36	15	80.10
Acad. St-Louis.....	Acad. filles...	Indépendante	9 SS Bon-Pasteur...	....	....	196	51	30	80.10
L'Œuv. du Patron..	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs-St-Vin-de-P...	....	....	317	23	....	53.40
Srs de la Ch.(Orph).	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. de la Charité*w*	....	5	397	24	....	53.40
Pens-St-Ls-de-Gonz	Mod. garçons	Indépendante	12 SS. de la Charité.	....	....	300	24	....	53.40
Srs de la Ch. Ang-G.	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	37	37	....	53.40
Cap-Diamant.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	3SS. de la Charité..	....	....	52	9	....	53.40
Ec. N-D-de-Lourdes	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. de la Charité...	....	....	163	41	....	53.40
Orph. St-Sauveur...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	3	111	14	....	53.40
									1922.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
RICHELIEU									$ cts.
Sorel	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Congrégation	....	1	646	56	23	80 10
Sorel	Mod. garçons	Sous contrôle.	16 Frs de la Charité.	....	....	639	34	....	53 40
Filiatrault	Mod. couvent	Sous contrôle.	11 SS. St-Joseph.	....	....	425	36	....	53.40
St-Aimé	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation...	....	....	150	23	....	53.40
St-Ours, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation..	....	....	126	27	....	53.40
St-Ours, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chrét.	....	....	104	13	....	53.40
St-Robert	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph.	....	....	141	20	....	53 40
St-Roch	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.	....	....	121	10	....	53.40
Ste-Victoire	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.	....	....	105	11	....	53.40
St-Aimé	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ste-Croix.	....	....	88	9	....	53 40
									560.70
RICHMOND									
Danville	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur.	....	....	146	23	8	80.10
Danville	Acad. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.	....	....	170	37	12	80.10
Richmond, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur.	....	....	158	25	6	80.10
Richmond, ville	Acad. filles..	Indépendante	8 SS. Congrégation.	....	....	213	32	11	80.10
La ville de Windsor	Acad. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation...	....	2	228	23	17	80.10
La ville de Windosr	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur.	....	....	211	15	5	53.40
Asbestos	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	167	7	....	53.40
Asbestos	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Congrégation.	....	4	367	22	....	53.40
Bromptonville	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur.	....	....	160	14	....	53.40
Bromptonville	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.	....	....	177	18	....	53.40
St-Frs-Xav-de-Br.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité.	....	....	68	15	....	53.40
St-Geo-de-Windsor	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption.	....	....	99	12	....	53.40
									774.30
RIMOUSKI									
Rimouski, ville	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité	....	....	199	30	17	80.10
Ste-Blandine	Acad. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	1	107	13	11	80.10
Rimouski, ville	Mod. filles..	Soûs contrôle.	7 SS. de la Charité...	....	....	222	15	....	53.40
Rimouski, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	5	201	14	....	53.40
N.-D. du S-Cœur	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	83	22	....	53.40
St-Anaclet	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 Filles du Rosaire.	....	....	109	12	....	53.40
Ste-Ann-de-Pte-Père	Mod. mixte..	Indépendante	2 SS. Filles de Jésus	....	....	52	9	....	53.40
Ste-Cécile-du-Bic	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	257	36	....	53.40
St-Fabien	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	209	34	....	53.40
Ste-Luce No 1	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	62	16	....	53.40
St-Math-de-Rioux	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	73	18	....	53.40
Ste-Luce No 3	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	136	19	....	53.40
Rimouski	Mod. mixte..	Indépendante	5 SS. du Rosaire	....	....	151	11	....	53.40
St-Simon	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	31	13	....	53.40
St-Valérien	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	27	14	....	53.40
									$54.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916–17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916–17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ROUVILLE									$ cts.
St-Jean-Baptiste....	Acad. filles..	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation...	....	3	144	24	6	80.10
St-Césaire.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	22 Frs Ste-Croix....	....	....	173	40	18	80.10
St-Césaire.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation..	....	3	212	33	10	80.10
Marieville.....	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Présentation.	....	2	383	43	2	53.40
Ste-Angèle.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	96	27	....	53.40
St-Hilaire.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS.NN. J.-M..	....	....	96	17	....	53.40
St-Hilaire.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	66	11	....	53.40
Richelieu, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	84	12	....	53.40
St-Michel-de-Roug.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	84	11	....	53.40
SAGUENAY									560.70
Tadoussac.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	138	6	....	53.40
Bergeronnes.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	28	9	....	53.40
Escoumains.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	20	9	....	53.40
Sept-Iles, (St-Jos)...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus.	....	1	71	8	....	53.40
Pte-aux-Esquimaux	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. St-Enf-Jésus...	....	....	19	19	....	53.40
ST-HYACINTHE									267.00
St-Hyac, (Ac. Gir)..	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Sacré-Cœur..	....	....	580	85	34	80.10
St-Hya, (N-D-de-L)	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Présentation.	....	....	331	39	11	80.10
St-Hyac. (Ac. Prince	Acad.couvent	Sous contrôle.	11 SS. Présentation.	....	....	438	29	16	80.10
St-Charles, village..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Présentation...	....	1	64	6	....	53.40
St-Charles, village..	Mod. filles...	Indépendante	10 SS. Présentation.	....	1	31	12	....	53.40
St-Denis, village....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation..	....	....	122	19	....	53.40
Girouard, (Ec. St-R)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	252	21	....	53.40
Girouard (Ec. Laroc)	Mod. mixte...	Sous contrôle.	.6 SS. St-Joseph....	....	....	264	36	....	53.40
St-Denis, village....	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Clercs St-Viateur..	....	....	126	42	....	53.40
St-Hyac. (Ec. St-Jos	Mod. mixte..	Indépendate.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	67	31	....	53.40
Ste-Marie-Mad, vill.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	124	11	....	53.40
Salvail.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	102	8	....	53.40
La-Providence.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	208	17	....	53.40
St-Barnabé.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	123	9	....	53.40
ST-JEAN									827.70
St-Jean, ville.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	9	5	502	54	20	80.10
St-Jean, ville.....	Acad.couvent	(Sous cont, et indépend.)	15 SS. Congrégation	....	....	468	41	22	80.10
Lacolle, St-Bernard.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	2	....	109	29	....	53.40
Ste-Marg-de-Blairf..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	62	7	....	53.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-1.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ST-JEAN—*Suite*									$ cts.
St-P-de-l'Ile-aux-N .	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	56	15	....	53.40
St-Valentin.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	81	18	....	53.40
ST-MAURICE									373.80
Shawinigan-Falls...	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ec. chrét.....	....	3	595	52	22	80.10
Shawinigan.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus .	....	....	197	27	7	80.10
Yamachiche.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation..	....	1	198	27	11	80.10
Yamachiche.....	Acad. garçons	Sous contrôle	5 Frs Ec. chrét.....	....	....	168	40	18	80.10
Pte-du-Lac, village..	Mod. couvent	Indépendante	3 SS. G. de la Croix..	....	....	72	19	....	53.40
Pte-du-Lac, village..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. G. de la Croix..	....	3	107	7	....	53.40
Charette.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	140	6	....	53.40
St-Barnabé.....	Mod. couvent	Indépendante	8 SS l'Assomption...	....	....	92	21	....	53.40
St-Barnabé.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption..	....	....	133	7	....	53.40
St-Elie-de-Caxton...	Mod mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus .	....	1	177	24	....	53.40
SHEFFORD									640.80
Granby, vill. N-D-..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	24 SS. Présentation .	....	....	602	66	12	80.10
Granby, vill, N-D. de	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Sacré-Cœur..	....	....	518	76	13	80.10
Waterloo, ville.....	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	91	21	6	80.10
Roxton-Falls, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation.	....	4	170	26	10	80.10
Ely-Sud.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. Sacré-Cœur...	....	....	144	26	....	53.40
Waterloo, ville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 FF. Maristes.....	....	....	130	12	....	53.40
Lawrenceville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	48	7	....	53.40
St-Théophile-d'Ely..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	101	15	....	53.40
Shefford, St-F.-X...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....	....	....	10	10	....	53.40
Roxton-Falls, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Présentation...	....	1	93	12	....	53.40
SHERBROOKE									640.80
Académie St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 FF. Présentation..	....	1	106	25	22	80.10
Sherbrooke-Centre..	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	1	400	85	10	80.10
Sherbrooke.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	37 SS. Congrégation.	....	....	524	102	147	80.10
Sherbrooke-Est.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..	....	1	378	30	24	80.10
Sherb., E. du Qt. C..	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur..	....	....	611	60	....	53.40
Sherbrooke-Ouest...	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur..	....	....	426	12	....	53.40
Sherb., E. du Qt. Est	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Sacré-Cœur..	....	....	494	44	9	80.10
Sherbrooke-Ouest...	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	1	451	21	....	53.40
SOULANGES									560.70
St-Laur.-des-Cèdres.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation..	....	....	160	16	14	80.10
Cot.-du-Lac, St-Ign.	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	54	6	....	53.40
Cot.-Landing, vil...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	2	....	50	15	....	53.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
SOULANGES									$ cts.
Stat.-du-Coteau	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	153	6	....	53.40
Rivière-Beaudette	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	79	11	....	53.40
Ruisseau	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	55	14	....	53.40
St-Clet	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	92	11	....	53.40
St-Dom.-des-Cèdres.	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	61	23	....	53.40
St-Emile	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	46	14	....	53.40
Pont-Château	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	53	7	....	53.40
St-Laur.-des-Cèdres.	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	86	8	....	53.40
Ste-M.-de-St-Polyc.	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	....	43	8	....	53.40
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne	....	2	110	15	....	53.40
St-Polycarpe	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	66	10	....	53.40
St-Zotique, village	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	59	12	....	53.40
									827.70
STANSTEAD									
Coaticook	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Présentation	....	....	367	50	10	80.10
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Coeur	....	....	248	32	8	80.10
Magog, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	446	44	7	80.10
Magog, ville	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Sacré-Cœur	....	....	369	41	8	80.10
Stanstead	Acad.couvent	Indépendante	9 Rel. Ursulines	....	....	129	54	26	80.10
St-Herménégilde	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Présentation	....	....	66	9	....	53.40
Ste-Suz.-de-Bd-Line.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Présentation	....	....	106	12	....	53.40
Stanstead	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines	....	....	103	12	....	53.40
Stanstead	Mod. garcons	Sous contrôle.	3 Rel. Ursulines	....	....	105	13	....	53.40
Beebe-Plain	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	76	9	....	53.40
									667.50
TÉMISCAMINGUE									
Ville Marie	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. G. de la Croix	1	....	97	20	4	53.40
Ville-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. G. de la Croix	....	....	147	14	....	53.40
St-Bruno-de-Guig.	Mod. filles	Indépendante	8 SS.l'Assomption	....	....	63	15	....	53.40
St-Bruno-de-Guig.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	110	11	....	53.40
Lorrainville	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	132	10	....	53.40
									267.00
TÉMISCOUATA									
Cacouna, village	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité	....	....	59	15	6	80.10
Fraserville, St-Edrd.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Bon-Pasteur	....	2	273	52	13	80.10
Fraserville, St-Edrd.	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles chrét.	....	....	250	58	19	80.10
Trois-Pistoles, No 1	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	....	34	26	8	80.10
Fraserville, St-Edrd.	Mod. garçons	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur	....	1	69	8	....	53.40
Cacouna, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	2	53	14	....	53.40
Fraserville, Ec. St-L.	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	6	165	10	....	53.40
Fraserv., Ec. St-F-X	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 FF. Ecoles chrét.	....	8	404	34	....	53.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
TÉMISCOUATA—*Suite*									
Ile-Verte	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	1	27	20	....	53.40
Ile-Verte	Mod. filles...	Sous contrôle.		....	1	26	15	....	53.40
N.-D.-du-Lac	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus.	....	....	84	32	8	80.10
N.-D.-du-Portage	Mod. mixte..	Sous contrôle.		....	2	47	12	....	53.40
St-Arsène	Mod. mixte..	Sous contrôle.		....	2	115	28	....	53.40
St-Eloi	Mod. mixte..	Sous contrôle.		....	2	65	15	....	53.40
St-Jean-de-Dieu	Mod. mixte..	Sous contrôle.		....	2	148	7	....	53.40
St-Math.-de-Cabano	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. du Rosaire	....	....	250	23	....	53.40
Trois-Pistoles	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie	....	2	179	46	....	53.40
St-Math.-de-Cabano	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	156	19	....	53.40
St-Epiphane	Mod. mixte..	Sous contrôle.		....	3	134	17	....	53.40
Fraserville, St-Edrd.	Mod. mixte..	Indépendante		....	3	74	14	....	53.40
St-Ls-du-Ha! Ha!	Mod. mixte..	Sous contrôle.		....	2	99	10	....	53.40
									125490
TERREBONNE									
St-Jovite	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de la Sagesse	....	....	88	12	11	80.10
Ste-Ag.-des-Mts, vil.	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Sagesse	....	....	167	21	20	80.10
St-Jérôme, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	27 SS. Ste-Anne	....	....	125	46	14	80.10
St-Jérôme, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét.	....	....	387	54	16	80.10
Ste-Thérèse, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Congrégation.	....	....	368	45	23	80.10
Terrebonne	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.	....	....	236	33	5	53.40
Terrebonne, ville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	4 Clercs St-Viateur	....	1	369	60	52	80.10
Ste-Ag.-des-Mts, vil.	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Sacré-Cœur	....	....	250	58	31	80.10
Ste-Adèle	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Providence	....	....	162	16	....	53.40
Ste-Anne-des-Plaines	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	96	14	....	53.40
Ste-Anne des-Plaines	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. Ste-Anne	....	....	81	25	....	53.40
St-Jovite	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	25	7	...	53.40
Ste-Thérèse, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel	....	....	148	17	....	53.40
St-Jérôme, ville	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne	....	....	400	16	...	53.40
									934.50
TROIS-RIVIÈRES									
Trois-Rivières	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles chrét.	....	....	174	129	45	80.10
Trois-Rivières, No 3.	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines	....	5	326	9	....	53.40
									133.50

RÉSUM des rapports des collèges classiques, des académies et des école modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
VAUDREUIL									$ cts.
Rigaud, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			156	35	13	80.10
Vaudreuil	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	2	88	27	13	80.10
Rigaud, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur			117	7	....	53.40
Vaudreuil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.	8 SS. Ste-Anne			118	25	....	53.40
									267.00
VERCHÈRES									
Varennes, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			144	17	25	80.10
Varennes, village	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	13 Frs Ecoles chrét.			192	42	20	80.10
Belœil, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. SS. NN. J.-M.			151	27	....	53.40
Contrecœur, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	198	16	....	53.40
St-Antoine	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			142	12	....	53.40
Ste-Julie	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	130	15	....	53.40
St-Marc	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	73	12	....	53.40
Verchères, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			160	25	....	53.40
Verchères, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chrét.			121	18	....	53.40
									534.00
WESTMOUNT									
Outremont, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur	5	....	279	45	11	80.10
Ste-Madeleine	Mod. mixte	Sous contrôle.		3	12	404	31	....	53.40
Côte-des-Neiges	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix			200	12	....	53.40
Outremont, village	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. SS. NN. J.-M.			296	22	8	80.10
									267.00
WOLFE									
D'Israéli, village	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. SS. NN. J.-M.			287	22	21	80.10
Beaulac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			107	12	....	53.40
St-Camille	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			91	13	....	53.40
Weedon-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Présentation			269	34	....	53.40
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			60	19	....	53.40
D'Israéli, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	32	9	....	53.40
Ham-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	72	14	....	53.40
St-Adolp.-de-Marbl.	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Présentation			114	7	....	53.40
									153.90
YAMASKA									
St-François, village	Acad. mixte	Indépendante	12 SS. G. de la Croix			169	36	15	80.10
Baie-du-Febvre	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles chrét.			93	23	....	53.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1916-17.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1916-17
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
YAMASKA.—*Suite.*									$ cts.
Baie-du-Febvre....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	.....		69	22	....	53.40
St-Th.-de-Pierrev., v	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption..	.....		127	15	....	53.40
St-Th.-de-Pierrev., v	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	153	14	....	53.40
St-David, village...	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	.....		155	14	....	53.40
St-Guillaume, villag.	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption.	.....		102	37	....	53.40
St-Guillaume, villag.	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs de la Charité..	.....		124	22	....	53.40
St-Michel, village...	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption..	.....		64	20	....	53.40
St-Zéphirin.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	76	10	....	53.40
Pierrev., N.-D.-de. v	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	117	7	....	53.40
									614.10
									54,761.70

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et écoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	25,000	1,017,856	1,039,137	8,957,969	9,207,633	198,200	194
Université et Collège Bishop	2,500	36,016	377,92	221,727	258,689	11,200	6
"Stanstead Wesleyan College"	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de	rapport.
Collège M.cdonald, (école normale du)a	.....	.....	.....	.....	.....	6,500	154

PROTESTANTE—1916–1917.

AUX ÉCOLES NORMALES.

FACULTÉS	Nombre d'années dont se compose le cours d'étude	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférences	Nombre d'étudiants	Nombre d'étudiants (garçons)	Nombre d'étudiants (filles)	Nombre total d'étudiants	Nombre des étudiants gradués	Nombre de prix donnés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
Arts	4	32	48	170	217	178	395	63	.....	13	1,310
Médecine	5	36	90	85	380	.....	365	72	.....	.....	.....
Droit	3	32	15	23	51	1	52	12	.....	2	125
Sciences	4	36	52	54	191	.....	191	47	.....	8	775
Total	16	136	205	332	839	179	1,003	194	.....	23	2,210
Arts	3	36	9	18	25	20	45	6	.....	14	1,000
Théologie	2	36	4	1	5	.....	5	.....	.....	9	1,305
Total	5	72	13	19	30	20	50	6	.....	23	2,305
Arts	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de rapport.		
Modèle	1	.....	.....	97	.....	.....	110	97	4	9	.....
Elémentaire	1	40	13	47	.....	.....	39	47	6	27	.....
Kindergarten	2	.....	.....	10	.....	.....	10	10	.....	.....	.....
Total	4	40	13	154	.....	.....	159	154	10	36	.....

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES					DÉPENSES		
	Des commissaires ou syndics	Fonds de l'éducation supérieure 1915-16	Rétribution mensuelle	D'autres sources	Revenues annues	Traitements des professeurs	Divers	Totaux
Montréal	.....	1,185	24,050	.....	25,235	59,767	1,555	61,322
Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Technical School, Montreal	.....	.....	6,409	.....	6,409	36,360	557	36,917
Girls' High School, Montreal	.....	.....	19,067	.....	19,067	32,824	.....	32,824
Girls' High School, Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stanstead Wesleyan College School	1,678	600	34,059	.....	36,337	16,152	9,007	25,159
Total	1,678	1,785	83,585	.....	87,048	145103	11,119	156222

ACADÉMIES.

Aylmer	4,382	438	874	2,219	7,913	3,175	3,183	6,358
Ayer's Cliff	1,331	532	606	1,256	3,725	1,525	2,223	3,748
Bedford	2,790	300	419	15	3,524	2,194	1,309	3,503
Buchingham	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Coaticook	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cookshire	2,010	442	710	610	3,772	2,484	1,288	3,772
Cowansville	2,885	760	997	.....	4,642	3,400	1,242	4,642
Danville	3,330	432	660	820	5,242	2,779	2,820	5,599
East Angus	3,218	1,643	433	368	5,662	2,202	2,404	4,606
Gault Institute	3,498	764	840	1,247	6,349	4,547	1,802	6,349
Granby	7,516	868	1,006	426	9,816	5,050	3,316	8,366
Huntingdon	3,728	727	1,434	6,125	12,014	5,000	7,042	12,042
Inverness	1,137	420	427	.....	1,984	1,750	234	1,984
Knowlton	3,081	300	501	768	4,650	2,388	2,194	4,582
Lachute	4,085	472	2,360	663	7,580	5,600	1,980	7,580
Lachine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lennoxville	6,328	446	532	634	7,940	3,587	2,962	6,549
Longueuil	8,317	218	687	402	9,624	6,109	3,086	9,195
Macdonald College	.....	454	2,500	.....	2,954	6,500	635	7,135
Magog	1,648	424	630	574	3,276	2,550	726	3,276
New-Carlisle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
North Hatley	3,396	524	149	116	4,185	2,369	1,506	3,875
Ormstown	2,405	821	692	372	4,290	3,400	890	4,290
Outremont	23,869	1,040	4,548	151	29,608	15,702	10,328	26,030
Richmond	3,215	454	1,681	110	5,460	3,600	1,616	5,216
Shawville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sherbrooke	17,013	870	1,659	68,878	88,420	11,855	11,707	23,562
St-Jean	2,275	358	384	600	3,617	2,377	1,229	3,606
St-Lambert	14,726	898	1,777	6,555	23,956	10,153	13,518	23,671
Sutton	2,158	768	645	800	4,371	2,766	1,605	4,371
Verdun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterville	2,091	420	637	267	3,415	2,755	660	3,415
Waterloo	3,305	632	304	550	4,791	3,000	1,791	4,791
Windsor	1,656	300	467	562	2,985	2,059	492	2,551
Westmount	.....	.....	15,536	187930	203466	120511	107921	228432
Total	135393	16,725	44,095	283018	479231	241387	191709	433096

PROTESTANTE.—ANNÉE 1916-17.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.

PROFESSEURS				ÉLÈVES								
	Principaux			Cours			Religion		Age			
Nombre de professeurs	Traitements	Diplômes	Bureau d'examinateurs	Élémentaires	Modèle	Académique	Protestants	Catholiques	De moins de 16 ans	De plus de 16 ans	Nombre total des élèves	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte
44	3,000	A	C. B.	229	321	320	827	43	643	227	870	187
5	1,300	A	C. B.	22	34	28	71	13	56	28	84	184
30	2,500	A	McG.	.....	251	255	498	8	366	140	506	188
30	1,900	A	McG.	215	274	198	661	26	541	146	687	187
9	1,050	A	C. B.	62	60	35	151	6	121	36	157	181
14	3,000	A	C. B.	138	96	93	327	.....	327	.....	327	185
132	2,125	.....	.....	666	1,036	929	2,535	96	2,054	577	2,631	185

ACADÉMIES.

5	1,200	A	C. B.	89	55	22	160	6	155	11	166	189
3	775	A	McG.	32	19	27	78	.....	62	16	78	186
4	1,000	A	McG.	59	16	16	91	.....	81	10	91	185
5	1,200	A	C. B.	77	46	22	134	11	130	15	145	186
6	1,700	A	McG.	104	49	33	184	2	153	33	186	185
5	1,200	A	McG.	68	37	33	128	10	108	30	138	183
5	1,500	A	C. B.	86	61	22	158	11	138	31	169	186
5	700	A	C. B.	52	32	25	109	.....	103	6	109	184
3	1,100	A	C. B.	51	28	7	86	.....	78	8	86	186
7	1,500	A	C. B.	169	37	23	209	20	211	18	229	187
7	2,000	A	McG.	147	40	24	201	10	187	24	211	184
8	1,500	A	C. B.	113	75	50	223	15	208	30	238	186
3	1,000	A	C. B.	15	22	26	61	2	54	9	63	186
4	1,100	A	McG.	47	35	22	103	1	87	17	104	186
8	1,800	A	McG.	115	75	66	252	4	197	59	256	181
27	2,600	A	C. B.	1,014	100	35	1,126	23	1,114	35	1,149	181
7	1,200	A	C. B.	149	33	30	203	9	184	28	212	183
10	1,200	A	C. B.	212	42	12	257	9	264	2	266	184
8	1,500	A	C. B.	148	48	26	207	15	206	16	222	182
5	1,000	M	C. B.	114	37	13	150	14	156	8	164	185
5	1,000	M	C. B.	112	33	16	161	.....	151	10	161	184
4	950	A	C. B.	72	29	13	105	9	93	21	114	180
6	1,450	A	C. B.	65	59	27	134	17	116	35	151	189
23	1,400	A	McG.	587	187	58	811	21	733	99	832	192
6	1,200	A	C. B.	81	63	53	197	.....	160	37	197	182
6	1,200	A	McG.	110	43	44	197	.....	169	28	197	188
15	2,100	A	C. B.	251	149	73	464	9	425	48	473	181
4	750	A	McG.	52	18	26	89	7	95	1	96	180
14	1,900	A	C. B.	303	113	16	419	13	413	19	432	185
5	1,200	A	C. B.	67	46	24	137	.....	122	15	137	182
40	1,800	A	C. B.	1,294	183	13	1,484	6	1,477	13	1,490	186
5	825	A	C. B.	112	37	11	159	1	148	12	160	182
5	1,400	A	McG.	75	40	17	131	1	125	7	132	183
4	950	A	McD.	46	27	9	79	3	75	7	82	190
31	3,000	A	C. B.	.....	186	349	525	10	352	183	535	176
308	1,368	.....	.....	6,088	2,100	1,283	9,212	259	8,530	941	9,471	184

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ACADÉMIES.—*Suite*

NOMS DES LOCALITÉS	ELEVES DES COURS MODELES ET ACADÉMIQUES					
	Dictées	Grammaire anglaise et analyse logique	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Montreal	870	563	870	870	501	870
Quebec	70	77	83	61	76	49
Technical School, Montreal	449	449	506	506	380	.....
Girls' High School, Montreal	650	484	592	472	451	292
Girls' High School, Quebec	156	132	156	156	132	115
Stanstead Wesleyan College School	164	113	133	166	146	134
Total	2,359	1,818	2,340	2,231	1,686	1,460
Aylmer	166	146	166	166	166	144
Ayer's Cliff	62	48	53	78	63	51
Bedford	54	54	68	44	68	52
Buckingham	143	96	98	147	88	122
Coaticook	100	84	100	100	100	67
Cookshire	133	117	133	133	133	100
Cowansville	169	104	169	169	125	147
Danville	90	86	54	89	77	78
East Angus	77	55	86	86	64	79
Gault Institute	229	178	229	229	222	206
Granby	140	140	147	147	147	147
Huntingdon	227	184	238	238	184	177
Inverness	58	57	62	63	59	34
Knowlton	101	77	104	104	88	82
Lachute	206	167	256	256	223	186
Lachine	989	592	1,085	1,112	665	775
Lennoxville	151	151	104	212	146	173
Longueuil	266	75	75	266	262	254
Macdonald College	203	203	203	203	203	177
Magog	133	84	67	111	129	149
New-Carlisle	79	74	65	160	120	68
North Hatley	79	79	81	81	81	64
Ormstown	100	109	109	109	109	77
Outremont	795	795	795	697	681	774
Richmond	185	197	197	197	197	144
Shawville	192	138	148	148	172	158
Sherbrooke	444	343	462	384	365	399
St-Jean	45	46	46	46	46	37
St-Lambert	432	212	329	432	329	416
Sutton	137	117	85	100	113	113
Verdun	874	874	874	874	874	1,477
Waterville	124	60	100	100	100	149
Waterloo	98	74	82	82	82	132
Windsor	53	51	51	51	51	41
Westmount	340	471	535	535	535	.....
Total	8,174	6,338	7,456	7,949	7,067	7,279

PROTESTANTES.—ANNÉE 1916-17.—*Suite.*

ÉCOLES SPECIALE—*Suite.*

ÉTUDIANT LES PRINCIPALES MATIERES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire ancienne	Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue de livres	Langue française	Latin	Grec	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles	Histoire naturelle et agriculture	Trigonométrie
72	435	400	681	543	189	747	.....	797	457	9	209	.....	.....	72
...	6	41	70	41	39	14	13	84	47	....	.....	26	....	4
...	320	450	413	255	126	367	368	506	89	....	.....	99	.....	15
...	204	321	542	108	108	647	.....	592	350	9	201	108	.....	...
...	49	110	156	49	34	67	.....	156	53	....	107	21	.....	6
20	137	92	168	50	50	138	10	174	60	2	41	50	95	7
92	1,151	1,414	2,030	1,046	546	1,980	391	2,309	1,056	20	558	304	95	104

ACADÉMIES—*Suite*

...	85	92	156	35	22	156	75	102	15	....	144	22	144	....
...	19	65	68	27	27	57	17	47	17	....	44	10	51	1
...	34	29	60	16	16	60	21	54	12	....	31	16	57	....
...	32	80	135	36	22	.....	.....	91	27	....	64	10	46	....
...	76	67	100	33	33	67	100	100	38	....	52	.....	52	....
...	82	43	133	33	33	133	53	96	45	....	95	33	100	3
22	99	80	164	27	17	169	63	120	55	....	125	19	147	....
32	21	48	91	36	25	32	.....	77	39	....	53	12	78	....
18	17	29	79	7	7	32	7	55	6	....	72	7	48	....
...	30	46	220	30	23	178	.....	100	32	....	155	23	206	7
37	29	67	197	24	24	98	35	94	40	....	113	14	187	....
...	118	184	238	50	50	188	134	238	95	....	188	50	158	7
11	21	54	46	26	26	57	22	57	26	....	22	17	37	....
...	25	83	104	41	22	66	19	68	9	....	63	9	82	....
46	103	151	239	93	66	220	130	185	127	....	162	35	190	3
192	111	149	1,125	35	35	1,000	77	509	42	....	742	35	1,105	....
...	29	121	207	29	29	127	.....	111	17	....	182	11	182	4
...	33	111	266	25	25	266	50	266	49	....	241	12	254	...
...	36	50	203	26	26	203	.....	156	38	....	177	20	177	26
...	23	94	150	22	13	106	.....	86	7	....	113	9	98	1
...	77	79	147	15	15	107	.....	122	17	....	93	13	93	....
27	9	37	79	20	13	77	38	52	12	....	60	3	68	....
23	42	44	94	27	27	82	44	109	37	....	63	15	82	....
224	128	154	795	58	58	774	193	469	137	....	683	30	774	4
...	132	160	177	53	53	78	.....	197	28	....	144	32	144	....
46	45	102	197	44	44	146	96	125	72	....	101	30	197	....
93	66	233	406	73	68	456	116	358	136	....	185	34	356	7
...	16	43	46	14	9	46	26	46	25	....	32	.....	37	..
...	79	63	424	63	16	432	116	379	57	....	262	13	149	...
...	54	70	120	24	24	55	42	100	37	....	95	20	113	1
...	488	84	1,483	34	13	1,490	21	680	83	....	861	.....	1,490	....
...	19	37	157	11	11	.....	.....	76	20	....	98	6	160	....
...	46	41	112	28	17	66	12	83	28	....	45	7	65	....
15	14	24	53	9	9	51	20	51	12	....	30	2	42	....
...	268	535	535	529	340	427	85	535	397	....	.....	260	.....	65
786	2,506	3,349	8,806	1,653	1,258	7,502	1,612	5,996	1,834	....	5,590	829	7,169	129

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES				
	Des commissaires ou syndics	Du fonds de l'éducation supérieure, 1916-17.	Rétributions mensuelles	Provenant d'autres sources	Revenus annuels
Aberdeen	60,494	235	835	5,056	66,620
Arundel	272	221	468	400	1,361
Athelstan	.....	.....	.....	.....	.....
Barnston	.....	.....	.....	.....	.....
Beebe	2,195	221	414	1,192	4,022
Bishop's Crossing	946	150	224	.....	1,320
Brownsburg	1,306	216	526	.....	2,048
Bulwer	947	222	142	450	1,761
Bury	1,791	224	240	180	2,435
Châteauguay	849	205	104	5	1,163
Clarenceville	875	219	479	107	1,680
Como	1,087	266	154	700	2,207
Dixville	804	219	88	447	1,558
Dunham	.....	.....	.....	.....	.....
Durham	598	210	49	.....	857
Durham South	516	210	152	20	898
Farnham	2,618	386	806	6,338	10,148
Fort-Coulonge	.....	.....	.....	.....	.....
Frelighsburg	627	210	166	184	1,187
Gaspé	1,029	150	83	989	2,251
Gould	929	215	60	.....	1,204
Greenfield Park	7,484	18	32	485	8,019
Hatley	184	.....	1,243	1,173	2,600
Hemmingford	356	210	54	.....	620
Howick	.....	222	205	1,453	1,880
Hull	.....	.....	.....	.....	.....
Joliette	1,289	150	416	2,086	3,941
Kingsbury	769	253	262	.....	1,284
Kingsey	747	215	8	353	1,323
Lacolle	571	150	224	120	1,065
La Tuque	.....	314	161	1,953	2,428
Leeds	337	456	89	.....	882
Mégantic	969	217	176	829	2,191
Mansonville	.....	265	1,455	156	1,876
Maisonneuve	25,059	252	1,908	.....	27,219
Milan	1,277	217	86	420	2,000
Maple Grove	214	210	181	40	645
Marbleton	636	254	151	13	1,054
New Glasgow	550	191	36	153	930
New-Richmond	769	150	275	.....	1,194
Paspébiac	.....	.....	.....	.....	.....
Phillipsburg	1,212	.....	95	.....	1,307
Port-Daniel-Centre	321	257	178	112	868
Portneuf	606	178	119	92	995
Rawdon	668	212	68	69	1,017
Royal George	20,265	267	386	538	21,456
Sawyerville	1,483	336	284	24	2,127
Scotstown	2,235	543	250	597	3,625
Shawinigan Falls	2,046	262	5	2,209	4,522
Shigawake Centre	.....	150	800	400	1,350
St-André	.....	.....	.....	.....	.....
Ste-Agathe-des-Monts	3,276	223	130	.....	3,629
Stanbridge-Est	890	214	233	.....	1,337
Thetford Mines	603	150	347	4,410	5,510
Trois-Rivières	2,557	220	750	835	4,362
Total	155,256	10,535	15,597	34,588	215,976

PROTESTANTE.—ANNÉE 1916-17—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES

DÉPENSES			PROFESSEURS				ÉLEVES					
				Principaux								
Traitement des professeurs	Dépenses diverses	Totaux	Nombre de professeurs	Traitements	Diplômes	École normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets	Cours élémentaire et modèle	Protestants	Catholiques	Agés de moins de 16 ans	Agés de plus de 16 ans	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité
27,218	40,052	67,270	15	$ 1,900	M	McG	339	317	22	333	6	177
1,032	329	1,361	2	700	A	McG	68	61	7	42	26	185
.....	.....	.....	2	400	M	C. B.	56	39	17	55	1	189
.....	.....	.....	2	500	M	McD	43	40	3	37	6	185
1,650	3,403	5,053	3	700	M	McG	133	131	2	127	6	183
1,170	150	1,320	3	525	M	McD	61	57	4	58	3	184
1,635	413	2,048	4	600	M	C. B.	173	173	....	173	.....	184
1,200	561	1,761	2	700	M	C. B.	64	63	1	62	2	183
1,900	535	2,435	4	800	M	C. B.	114	112	2	110	4	187
850	261	1,111	2	500	M	McD	28	27	1	26	2	181
1,550	130	1,680	3	800	M	McG	58	58	....	52	6	186
800	1,093	1,893	2	450	M	McD	50	43	7	48	2	186
1,200	358	1,558	3	550	M	McD	48	44	4	45	3	184
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	35	1	36	.....	185
720	137	857	2	450	A	C. B.	28	28	....	27	1	186
770	108	878	2	500	M	McD	45	45	....	39	6	177
1,711	10,348	12,059	4	600	M	McG	160	152	8	152	8	195
.....	.....	.....	1	400	E	C. B.	28	28	....	28	.....	185
1,060	127	1,187	3	650	M	McG	59	57	2	56	3	187
1,365	396	1,761	2	700	M	McD	65	60	5	56	9	180
1,004	200	1,204	2	700	M	McD	35	35	....	27	8	186
2,713	5,008	7,721	5	940	M	McG	205	202	3	205	.....	189
1,457	963	2,420	3	680	M	McD	82	79	3	71	11	186
1,168	145	1,313	2	850	M	McG	31	30	1	20	11	187
1,550	330	1,880	3	650	M	McD	92	89	3	81	11	180
.....	.....	.....	7	1,150	M	C. B.	207	183	24	195	12	184
810	10,332	11,142	2	600	M	McD	77	66	11	77	.....	182
900	244	1,144	2	500	M	McD	57	51	6	47	10	184
800	510	1,310	2	500	M	McG	34	30	4	31	3	182
941	124	1,065	2	600	M	McD	42	38	4	35	7	187
1,858	526	2,384	4	700	A	McG	67	59	8	64	3	193
819	63	882	2	600	M	McD	39	35	4	28	11	184
1,200	991	2,191	3	500	M	McD	54	54	....	50	4	183
1,294	266	1,560	3	600	M	C. B.	59	57	2	53	6	180
6,429	5,883	12,312	12	1,100	M	McG	736	730	6	724	12	179
738	1,262	2,000	2	450	M	McD	56	47	9	55	1	186
756	188	944	2	500	M	McG	37	32	5	22	15	187
800	254	1,054	2	500	M	McD	44	42	2	42	2	185
720	151	871	3	450	M	McD	62	62	....	58	4	174
1,025	169	1,194	2	600	M	McD	77	77	....	65	12	187
.....	.....	.....	2	500	M	C. B.	66	66	....	55	11	189
850	457	1,307	2	500	M	McD	54	47	7	53	1	190
692	190	882	2	500	A	McG	51	51	....	51	.....	189
700	295	995	2	400	M	McD	19	19	....	18	1	184
800	217	1,017	2	475	M	C. B.	68	68	....	66	2	188
8,396	15,719	24,115	12	1,500	A	McG	445	433	12	444	1	187
1,515	456	1,971	3	750	M	McD	95	79	16	86	9	184
1,828	1,245	3,073	4	725	M	McG	111	109	2	106	5	186
3,155	1,352	4,507	4	850	M	McD	99	89	10	97	2	179
775	270	1,045	2	500	M	C. B.	46	46	....	30	16	185
.....	.....	.....	3	750	M	McD	55	55	....	54	1	186
1,400	2,844	4,244	3	650	M	McD	66	66	....	66	.....	185
1,218	119	1,337	3	550	M	C. B.	80	76	4	71	9	191
1,407	4,103	5,510	4	750	M	C. B.	82	73	9	79	3	182
2,450	1,707	4,157	4	1,100	A	C. B.	117	105	12	113	4	187
97,999	114984	212983	178	$668.	.....	.....	5,203	4,950	253	4,901	302	184

EDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITES	Eleves des écoles modeles étudiant					
	Dictées	Grammaire anglaise	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Aberdeen	339	274	274	339	223	306
Arundel	58	54	54	54	66	58
Athelstan	56	36	34	55	34	25
Barnston	43	25	21	43	38	39
Beebe	133	133	133	133	133	132
Bishop's Crossing	25	25	25	25	25	18
Brownsburg	97	49	49	49	49	97
Bulwer	64	64	64	64	64	64
Bury	104	71	71	71	71	67
Châteauguay	28	18	18	20	28	28
Clarenceville	52	44	44	52	52	45
Como						
Dixville	40	26	40	48	40	46
Dunham	36	36	22	22	25	31
Durham	22	21	19	22	22	27
Durham South	43	35	43	35	43	40
Farnham	160	49	160	160	124	155
Fort-Coulonge	28	14	28	14	18	24
Frelighsburg	55	55	55	55	55	49
Gaspé	62	62	62	62	62	59
Gould	33	28	33	35	24	24
Greenfield Park	205	124	44	74	74	205
Hatley	69	50	50	50	50	63
Hemmingford	31	31	31	31	31	28
Howick	78	84	69	92	84	81
Hull	125	99	125	125	99	199
Joliette	43	25	43	43	43	77
Kingsbury	42	42	42	42	57	55
Kingsey	34	22	24	28	28	31
Lacolle	42	40	40	40	42	38
La Tuque	67	45	45	67	45	63
Leeds	39	39	36	36	39	39
Mégantic	51	51	51	51	51	46
Mansonville	59	59	59	59	59	52
Maisonneuve	736	407	407	260	407	726
Milan	56	46	46	46	46	44
Maple Grove	22	30	23	30	26	22
Marbleton	40	32	32	40	40	43
New-Glasgow	62	62	62	34	44	50
New-Richmond	58	55	55	58	70	67
Paspébiac	48	48	39	48	48	46
Philipsburg	34	16	16	32	28	28
Port-Daniel-Centre	42	46	37	42	42	46
Portneuf	19	13	19	13	19	16
Rawdon	49	68	49	49	68	65
Royal George	445	233	233	100	233	429
Sawyerville	64	78	52	58	58	31
Scotstown	97	63	97	110	67	102
Shawinigan Falls	99	73	99	99	99	97
Shigawake Centre	45	45	45	45	45	40
St-André	49	49	49	49	49	54
Ste-Agathe-des-Monts	66	45	66	39	45	63
Stanbridge-Est	60	60	60	60	53	68
Thetford-Mines	82	82	82	82	55	81
Trois-Rivières	73	73	73	73	72	114
Total	4,609	3,454	3,549	3,463	3,512	4,543

PROTESTANTE.—ANNÉE 1916-17.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES

LES PRINCIPALES MATIERES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire du Canada	Hist. d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue des livres	Français	Latin	Physiolo. et hyg.	Sciences naturelles	Histoire naturelle et agriculture
41	192	339	33	33	306	16	223	44	290	10	306
8	54	63	14	8	63	.....	54	12	37	.....	21
3	31	55	2	2	51	.....	27	10	26	.....	32
4	34	43	1	1	43	.....	26	4	16	.....	42
109	116	132	13	1	133	24	64	9	120	.....	132
25	17	22	11	7	25	.....	25	.....	14	3	18
2	30	153	9	.....	153	20	49	18	88	.....	97
4	25	64	8	1	64	.....	29	1	59	.....	59
52	19	104	4	4	104	.....	104	4	42	46	42
2	16	28	3	.....	28	.....	14	.....	25	.....	28
22	33	55	7	6	58	36	48	10	37	.....	51
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	29	48	6	.....	48	.....	30	2	46	.....	48
.....	15	36	3	3	36	3	22	3	22	.....	14
4	18	28	1	1	.....	.....	21	7	15	.....	27
7	24	45	5	5	45	.....	35	18	36	.....	40
26	28	160	10	10	155	10	118	3	150	10	155
9	5	28	.....	.....	28	.....	11	.....	14	.....	14
4	51	57	6	4	59	.....	46	.....	46	2	53
7	19	63	14	6	62	22	50	3	51	2	59
4	34	11	11	11	24	.....	28	.....	5	2	24
14	60	205	.....	.....	205	.....	44	1	124	.....	205
7	33	68	14	8	71	19	57	10	40	4	21
3	31	28	22	11	31	.....	31	.....	13	3	24
49	74	88	9	9	74	.....	67	17	74	5	84
81	75	207	3	3	207	42	99	1	199	.....	77
4	20	77	.....	.....	77	.....	25	.....	77	.....	77
6	36	57	3	3	57	9	33	10	19	.....	55
3	25	34	6	.....	34	14	22	7	34	.....	34
9	31	42	10	3	42	25	42	4	22	.....	37
37	12	66	12	7	.....	.....	45	6	33	4	38
34	25	39	12	7	39	7	34	2	39	7	39
50	21	47	12	4	27	12	51	8	39	4	46
39	.....	59	7	7	59	.....	59	7	42	.....	52
99	52	734	10	10	726	123	240	.....	434	2	434
25	13	56	8	1	46	.....	38	1	17	.....	55
1	19	30	16	8	30	18	23	6	14	8	22
7	11	44	2	.....	20	.....	44	.....	37	.....	43
6	15	62	12	4	62	12	44	.....	32	.....	44
32	37	77	15	15	70	.....	55	.....	52	5	72
4	35	52	2	.....	39	12	39	.....	27	.....	50
7	25	37	2	2	32	12	12	.....	16	.....	10
2	30	49	9	5	33	4	37	1	37	2	41
9	4	19	3	3	19	4	11	4	16	.....	16
6	30	68	6	3	68	36	68	3	62	.....	65
65	194	445	16	16	436	33	278	32	436	9	403
30	39	80	12	12	.....	12	52	18	.....	.....	48
11	76	105	25	9	111	31	68	9	86	7	102
97	12	99	4	2	99	.....	99	.....	17	.....	10
45	45	45	5	5	.....	.....	45	5	6	5	10
12	18	55	1	1	54	23	39	14	29	.....	54
27	12	66	4	3	66	.....	39	9	63	.....	63
8	42	80	11	8	69	2	47	8	66	.....	69
26	24	81	1	1	81	.....	82	11	81	.....	23
27	42	116	3	1	92	3	73	12	62	1	62
1,221	2,008	4,951	438	274	4,561	584	3,066	354	3,484	141	3,747

APPENDICE N° VI

PETITS TABLEAUX

TABLEAU DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903	$ 200
2	Beaudet, Avellin	St-Apollinaire, Co. Lotbinière	14 juin 1917	(1) 1,400
3	Beaumier, Joseph-Vincent	Trois-Rivières	20 octobre 1905	1,400
4	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880	1,400
5	Boily, Jos.-Edouard	Roberval, (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,400
6	Bouchard, J.-A	Baie St-Paul	5 janvier 1916	1,400
7	Chabot, Jos.-Alexandre	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896	1,400
8	Charbonneau, A.-B	2140, Boulevard Gouin, Bordeaux	3 novembre 1915	1,400
9	Chartrand, Joseph-B	Aylmer, Co. Ottawa	5 septembre 1917	1,400
10	Chiasson, Mgr. P	Pointe-aux-Esquimaux (Saguenay)	21 novembre 1917	300
11	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,400
12	Cuddihy, Thomas	Montreal, 1350, Av. Delorimier	25 juin 1915	1,400
13	Curot, Marie-Joseph	Montreal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892	1,400
14	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)	8 juillet 1892	1,400

(1) Par un arrêté en Conseil en date du 15 juin 1914, le gouvernement accorde annuellement ux inspecteurs d'écoles la somme de $300 pour frais de voyage, en plus du traitement ordinaire.

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1918-19

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
1—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	4
2—Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, village et paroisse, Lac-au-Saumon, paroisse, Lac-au-Saumon, village, St-Léon-le-Grand, St-Benoît-Labre, Amqui, Val-Brillant, Sayabec, Ste-Florence-de-Beaurivage, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Awantjish, Matalik, dans le comté de Matane	168
3—La ville de Trois-Rivières ; le comté de St-Maurice, excepté les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathias, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan ; le comté de Maskinongé, excepté St-Ignace-du-Lac ; les municipalités de St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur, dans le comté de Berthier	149
4—Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire, St-François, St-Gérard-d'Yamaska	183
5—Le comté du Lac St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village, d'Hébertville, paroisse, de LaBarre, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	144
6—Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, (St-Edouard-des-Méchins,) et Cherbourg, dans le comté de Matane	126
7—Dans le comté de Kamouraska: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata: N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Honoré, St-Louis-de-Ha! Ha! St-Mathias-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Escourt, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	151
8—Le comté de L'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat, et les cantons Chilton (N.-D.-de-la-Merci) et Décarie; les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	129
9—Le comté de Témiscamingue ; les municipalités d'Aberdeen, Ile-des-Allumettes, Sheen, Chichester, Waltham, Mansfield et Pontefract, Fort-Coulonge et Ile-du-Calumet, dans le comté de Pontiac. La région traversée par le Grand Tronc Pacifique, depuis la limite est du Témiscamingue jusqu'à La Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	98
10—Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30
11—Les municipalités de St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-George, Aubert-Gallion, St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, dans le comté de Beauce ; les municipalités de St-Evariste-de-Forsyth, Lambton, (St-Vital), Aylmer, (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst, St-Ludger, Courcelles, (Ste-Martine), St-Hilaire-de-Dorset, dans le comté de Frontenac	145
12—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal, située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, le district nord de la même municipalité et les municipalités scolaires suivantes : Rivière St-Pierre, (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, St-Léon-de-Westmount, Côte-St-Luc, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Viateur-d'Outremont, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte St-François, La Grande-Côte, Les Ecors, St-Elzéar, St-François-de-Sales	103
13—Les comtés de Stanstead et de Compton et Spaulding, Ste-Agnès-de-Ditchfield, Woburn, ville de Mégantic, Whitton, Marston-Sud, Winslow-Nord, Winslow-Sud, Ste-Cécile-de-Whitton, Val-Racine, N.-D.-des-Bois-de-Chesham et St-Hyacinthe-de-Ditchfield dans le comté de Frontenac	189
14—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot, et celui de l'Islet, excepté les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert	150

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
15	Filteau, Alphonse.....	Beauport (Québec).....	7 juin 1905	$1,400
16	Filteau, L.-M.....	Neuville (Portneuf).....	1 septembre 1915..	1,400
17	Frédéric, J.-A.-M.....	St-Jean (St-Jean).....	11 juillet 1914.....	1,400
18	Genest-Labarre, J.-Evariste..	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896...	1,400
19	Gilman, Aaron-Luther.....	Cowansville (Missisquoi).....	9 décembre 1895...	1,400
20	Gingras, Noël.....	Laurierville (Mégantic).....	17 novembre 1915...	1,400
21	Gosselin, J.-E.....	St-Gervais (Bellechasse).....	17 avril 1917.....	1,400
22	Goulet, Joseph-Onésime.....	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901.....	1,400
23	Goulet, Ls-Philippe.....	Québec, 58, rue Claire-Fontaine.....	18 février 1907	1,400
24	Guay, Louis-Abbon.....	St-David (Lévis).....	26 mai 1894.....	1,400
25	Hébert, Joseph.....	Longueuil (Chambly).....	1 septembre 1899..	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1918-19

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
15—Le comté de Montmorency, excepté l'Ile-d'Orléans ; le comté de Québec ; les municipalités de Rivière-à-Pierre, (St-Bernardin), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village ; Ste-Catherine, Lac-St-Joseph, Ste-Christine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville, dans le comté de Portneuf	133
16.—Le comté de Portneuf, excepté les municipalités de Rivière-à-Pierre, St-Bernardin, St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Christine, Lac St-Joseph, Ste-Catherine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville ; les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, ville, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse, dans le comté de Champlain	140
17.—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	152
18.—Les comtés de Sherbrooke et de Richmond: les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford; celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	179
19.—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celle du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune et les comtés de Chambly et Laprairie	89
20—Le comté de Rimouski, excepté St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard, (canton Bédard), et les cantons Biencourt et Chénier ; le comté de Matane, excepté Causapscal, village et paroisse, Lac-au-Saumon, paroisse, Lac-au-Saumon, village, St-Léon-le-Grand, St-Benoît-Labre, Amqui, Val-Brillant, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, Cherbourg, Ste-Florence-de- Beaurivage, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Awantjish, Matalick	169
21—Les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert, dans le comté de L'Islet ; N.-D.-Auxiliatrice-de-Buckland, St-Philémon, St-Magloire, St-Camille, Ste-Sabine, dans le comté de Bellechasse ; St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline, St-Juste-de-la-Bretonière, dans le comté de Montmagny, Ste-Justine, St-Cyprien, St-Nazaire, St-Abdon, Ste-Rose-de-Watford, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Germaine, St-Léon-de-Standon, Standon, St-Odilon, (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, St-Prosper, dans le comté de Dorchester ; St-Zacharie et Ste-Amélie, dans le comté de Beauce	160
22—Le comté de Champlain, excepté les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, village, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse ; les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathieu, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan, dans le comté de St-Maurice	154
23—Le comté de Montmagny, excepté St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline ; le comté de Bellechasse, excepté Buckland, (N.-D.-Auxiliatrice), St-Philémon, St-Magloire, Ste-Sabine, St-Camille et Honfleur	160
24.—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford, St-Nazaire, St-Prosper ; Honfleur, dans le comté de Bellechasse	159
25—Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les diverses municipalités de St-Michel ainsi que St-David, et St-Pierre-de-St-David, St-Gérard-d'Yamaska, dans le comté d'Yamaska	171

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
26	Hunter, Rév.-J.-H.	Coaticook (Stanstead)	26 juin 1912	$ 1,400
27	Honeyman, Howard-Arthur.	Hull (Ottawa)	18 décembre 1907.	1,400
28	Kerr, Rév. Isaac-Newton	Hatley (Stanstead)	1 octobre 1899	450
29	Lefebvre, Joseph-Édouard	Vaudreuil (Vaudreuil)	22 mai 1908	1,400
30	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877	1,400
31	Letarte, A.-A.	Québec, 62, rue Maisonneuve	8 février 1917	140
32	Litalien, L.-J.-E.	Trois-Pistoles (Témiscouata)	26 juin 1914	1,400
33	Longtin, Lorenzo	St-Isidore (Laprairie)	29 décembre 1909	1,400
34	Maltais, Rodolphe	Montréal, 1611, ave du Parc	18 avril 1917	1,400
35	Marien, J.-Gervais.	St-Jean (St-Jean)	6 juillet 1912	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1918-19

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
26.—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	86
27.—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	121
28.—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	39
29—Le comté de Jacques-Cartier ; les comtés de Soulanges, de Vaudreuil et celui de Laval, excepté St-François-de-Sales, Côte St-François, St-Vincent-de-Paul, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Côte-des-Lacasse, Côte-des-Perron, Ste-Rose, village, Youville.	151
30.—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine; les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté de Yamaska	185
31—Dans le comté de Labelle, les municipalités, suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham ville, Buckingham canton, Lochaber et Gore, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-de-Pontmain, Kiamika, St-François-Régis, Mont-Laurier, Campbell, Robertson et Pope, Cantons-Unis, St-Malachie, Val-Barrette, Plaisance, Ste-Angélique-de-Papineauville, St-André Avellin, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de Bonsecours-de-Montebello, Ripon (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier. Dans le comté d'Ottawa, les municipalités suivantes: Templeton-Nord, Templeton-Est. Dans le comté de Montcalm: le canton Décarie	121
32—Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna, paroisse, Cacouna, village, St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien, St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, St-Joseph-de-Viel, Rivière-Trois-Pistoles, Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs et les cantons Auclair et Rouillard; dans le comté de Rimouski: St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (Bédard) et les cantons Bienecourt et Chénier	131
33.—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	167
34—Dans le comté d'Argenteuil, les municipalités suivantes ; St-André paroisse, St-André village, Arundel, Carillon, Chatham No 1, Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3, Howard, St-Adolphe, Lachute, Lac-des-Seize-Iles, Morin (canton), Notre-Dame-de-Montfort, Ste-Jérusalem, Ste-Marguerite-de-Browns-Gore, Wentworth, (St-Michel), Chatham No 2, (Brownsburg). Dans le comté de Terrebonne, les municipalités suivantes: Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Faustin, Ste-Agathe paroisse, Ste-Agathe village, St-Jovite. Dans le comté de Montcalm, les municipalités suivantes: St-Donat, Canton Mousseau (L'Ascension), St-Agricole. et Notre-Dame-de-la-Merci (canton Chilton). Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Addington, Hartwell (St-Félix), l'Annonciation, La-Conception, La-Minerve, La-Nativité-de-Labelle, Macaza, Loranger, Nominingue, Notre-Dame-de-la-Paix, Preston, St-Rémi-d'Amherst, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Ste Véronique-de-Turgeon, Papineau, Brébœuf (Coupalville), Suffolk (St-Emile), Lac-Windigo, Labelle, Canton Boyer	139
35.—Dans le comté de Pontiac, les municipalités suivantes: Campbell's-Bay, Ste-Elizabeth-de-Franktown, Onslow-Sud, Notre-Dame-des-Quinze, Aldfield-Sud, Portage-du-Fort, Bryson, Onslow-Nord, Bristol, Leslie et Claphan, Aldfield-Est. Le comté d'Ottawa, excepté Templeton-Nord et Templeton-Est. Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes : Denholm et Bowman, Portland-Ouest, et l'école No 5 de N.-Dame-du-Laus	120

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
36	McCutcheon, Oliv.-Fairfield.	Leeds village (Mégantic)	1 janvier 1904	$ 1,400
37	McOuat, John-W.	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892	1,400
38	Miller, C.-J.	Montréal, 1325. Delorimier, Av.	28 février 1911	1,400
39	Millette, Antonio	Pointe-au-Pic (Charlevoix)	6 octobre 1915	1,400
40	Normand, Frédéric-J.	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,400
41	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,400
42	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet 1912	1,400
43	Parker, John	Leeds Village (Mégantic)	janvier 1904	2,600
44	Plamondon, Charles	St-Bruno (Lac-St-Jean)	28 août 1912	1,400
45	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1899	1,400
46	Rothney, Rév. W.-O.	Lennoxville, (Sherbrooke)	1ère nom.: 12 juillet 1911.... 2e nom.: 27 avril 1917	1,400
47	Roy, Georges	D'Israéli (Wolfe)	5 septembre 1917	1,400
48	Simard, A.-Hidallah	Baie-St-Paul (Charlevoix)	20 mai 1897	300
49	Sutherland, Rév. James-M.	New-Carlisle (Bonaventure)	12 septembre 1900	450
50	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls (Shefford)	22 novembre 1887	1,400
51	Taylor, Rev. Ern.-Manly	Knowlton (Brome)	4 juin 1889	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1918-19

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
6.—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	73
7—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal	121
8—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues St-Pierre, Bleury et Christophe-Colomb au nord de la rue Mont-Royal, puis à l'est de la rue Garnier au nord du C. P. R., ainsi que les municipalités scolaires suivantes : St-Bernardin-de-Montréal, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies village, Rivière-des-Prairies paroisse, Sault-au-Récollet, St-Charles-du-Bas-du-Sault, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles	95
9—Le comté de Charlevoix	100
0—Le comté de St-Hyacinthe; celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	165
1—Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie). Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Leeds, Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	182
2—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie, Lavaltrie, St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur; St-Ignace-du-Lac, dans le comté de Maskinongé	143
3—Les ecoles protestantes supérieures de la province, excepté celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure	102
4—Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché: les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village et paroisse, et La-Barre, dans le comté du Lac-St-Jean	139
5—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite, Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Adèle paroisse, Ste-Agathe village; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes: Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Rose village, Côte-des-Lacasse, Côte des-Perron	138
6—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot: celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford, celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	74
7—Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville : le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely ; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	163
8.—La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf	44
9.—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	32
0—Le comté de Beauce, excepté St-Benoit-Joseph-Labre, St-Zacharie, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Aurélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges, Aubert-Gallion, St-Martin-de-Jersey ; la municipalité de St-Méthode-d'Adstock, dans le comté de Frontenac ; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville, dans le comté de Mégantic	179
51.—Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	92

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
52	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Magd..	21 août 1912.....	700
53	Turcotte, Jos-Marie-Arthur..	Ste Famille (Montmorency).....	16 juin 1905.....	1,400
54	Vien, Georges-Stanislas.....	Lauzon-Ouest (Lévis).....	12 novembre 1877...	1,400
55	Warren, Thomas	St. François (Montmagny).....	7 octobre 1913.....	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1918-19

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
51.—Les Iles-de-la-Madeleine	23
52—Le comté de Wolfe : les municipalités de St-Désiré-du-lac-Noir, Irlande-Nord, Irlande-Sud, Thetford-Mines, St-Alphonse-de-Thetford et St-Joseph-de-Coleraine, dans le comté de Mégantic ; celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	204
53—La cité de Québec ; l'Ile-d'Orléans, dans le comté de Montmorency ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon village et la partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	90
54.—Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord, (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic	181

TABLEAU.—B

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

1.—INSTITUTEURS CONGRÉGANISTES

(*Montant payé à chaque municipalité : $130*).

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DÉGRÉ DE L'ÉCOLE
Bagot	St-Pie, village, école modèle,
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
Berthier	St-Barthélémy, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
"	Boucherville, village No 1, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique.
Charlevoix	La-Malbaie, école académique.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
"	Ste-Scholastique, école académique.
Gaspé	Percé, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
"	L'Epiphanie, village, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	Etchemin, école académique.
L'Islet	L'Islet, école académique.
Lotbinière	Deschaillons, école modèle.
"	Ste-Croix, école académique.
Matane	St-Jérôme, village, école modèle.
"	Mont-Joli, école modèle.
Montcalm	St-Jacques, No 1, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Napierville	St-Rémi, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Portneuf	St-Casimir, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	St-Augustin, école académique.
"	Pont-Rouge, école modèle.
Québec	Beauport, école académique.
"	Village de la Jeune-Lorette, école modèle.
Richmond	Danville, école académique.
Richelieu	St-Aimé, école académique.
Rouville	St-Césaire, école académique.
St-Maurice	Yamachiche, école académique..
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Shefford	Granby, village, école académique.
Terrebonne	Ste-Thérèse, école modèle.
Verchères	Verchères, école modèle.
"	Varennes, village, école académique.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

II.— INSTITUTEURS LAIQUES

(*Montant payé à chaque municipalité : $130*).

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Argenteuil	Chatham No 1, école modèle.
Bellechasse	St-Michel, école modèle.
"	St-Gervais, école modèle.
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
"	Lanoraie village, école modèle.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Charlevoix	Les-Eboulements, école modèle.
Champlain	Champlain, école modèle.
Châteauguay	Châteauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2, école modèle.
Chicoutimi	St-Fulgence, école modèle.
"	Kénogami, école modèle.
"	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	Bagotville, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	Ste-Germaine, école modèle.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève, No 1, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école académique.
"	Kamouraska, école modèle.
Labelle	Montebello, école modèle.
"	Papineauville, village, école modèle.
"	Mont-Laurier, école modèle.
"	Lochaber & Gore, école modèle.
"	St-André-Avellin, école modèle.
"	Ripon, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle.
"	Hébertville, village, école modèle.
"	St-Prime, école modèle.
"	St-Gédéon, école modèle.
"	St-Félicien, école modèle.
"	St-Louis-de-Métabetchouan, école modèle.
Laprairie	St-Isidore, école modèle.
Lévis	Charny, école modèle.
Matane	St-Rémi-de-la-Rivière-Métis, école modèle.
Mégantic	Plessisville, école académique.
"	Ste-Anastasie, école modèle.
Montmagny	St-François, école académique.
"	Cap-St-Ignace, école académique.
"	St-Pierre, école modèle.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Ottawa	Pointe-Gatineau, école modèle.
Portneuf	St-Basile, village, école modèle.
Québec	Trait-Carré de Charlesbourg, école académique.
Rouville	St-Hilaire, école modèle.
Saguenay	Les-Escoumains, école modèle.
Soulanges	St-Laurent-des-Cèdres, école modèle.
"	Côteau-du-Lac, école modèle.
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
"	N.-D.-du-Lac, école modèle.
Terrebonne	St-Jovite, école modèle.
"	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Vaudreuil, école académique	Vaudreuil, école académique.
"	Dorion, école modèle.
Wolfe	D Israéli, village, école modèle.
Yamaska	St-Thomas-de-Pierreville, école modèle.

TABLEAU—C.

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1917, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts.		$ cts.
Alain, Mme Chs	120.00	Malenfant, Hip	24.00
		Michaud, Célina	114.00
Bilodeau, M.-Adèle	132.00		
Boisvert, Adéline	48.00	O'Reilly, Mary-Ann	156.00
Bonneville, Cédulie	78.00	Ouellet, Marie-Françoise	66.00
Boulet, Eléonore	42.00		
Boulet, Julienne	90.00		
Boutin, Philomène	132.00	Paquin, Napoléon	36.00
		Pelletier, Esthel	42.00
		Picard, Délima	114.00
Caron, Claudia	66.00	Picard, Wilhelmine	48.00
Caron, Hermine	48.00	Plamondon, T.-P	78.00
Caron, Nazaire	90.00	Poisson, Edile	132.00
Caron, Onbéline	66.00	Poisson, Marie	42.00
Cauchon, Marguerite	42.00		
Côté, Mélanie	90.00		
		Reed, Lucy	156.00
		Reed, Marguerite	48.00
Deshaies, Zélia	120.00	Rioux, Julie	48.00
Devost, Geneviève	36.00	Rioux, Luce-Marie	108.00
Doré, Aurélie	24.00	Rivard, Louise	54.00
Dubé, Anna	54.00	Rivard, M.-Louise-E	198.00
Durocher, Mathilde	90.00	Rouleau, Edesse	84.00
Gagné, Marie	66.00	Savard, Virginie	75.00
Gaudreault, Marie	162.00	Santerre, Georgiana	96.00
Girard, Euphémie	108.00	Sirois, Jovide	96.00
		St-Laurent, A. Mme V. Ratté	60.00
Lauzon, Marie-Louise	58.50		
Labrie, Hermine	36.00	Thibodeau, Phil., Mme 7. Douville	198.00
Lafontaine, Cléophée	42.00	Vézina, M.-Délima	36.00
Legros, Rose-de-Lima	114.00		
Lemay, Sarah	60.00		
Lagacé, Marie-Elise	132.00		
Languedoc, Angèle	36.00	Total payé	$4,339.50
L'Espérance, Henriette	48.00		

TABLEAU—D.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1918.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Alexander, Jos.-W	Montréal	72	12	380.12		380.12
2	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	59	12	148.62	2.25	146.37
3	Allen, Vitaline	St-Anselme	70	12	74.00		75.00
4	Ames, Mme Amanda	Moés-Riv. P. Q	83	12	74.00		75.00
5	Amyot, Philomène	Thurso	68	12	114.33		114.33
6	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	59	12	75.00		75.00
7	Arsenault, Geneviève	Riv. Bonaventure	77	12	114.28		114.28
8	Arthy, Mme E.-W	Vancouver, B.-A	65	12	373.75		373.75
9	Audet, Mme Olivier	Bellerive, Beauharnois	72	12	75.00		75.00
10	Auger, Mme Thomas	St-Marc-des-Carrières	77	12	86.12		86.12
11	Authier, Mme Louis-Paul	Roxton-Falls	74	12	75.00		75.00
12	Baker, Wm. Henry	Montréal	73	12	300.00		300.00
13	Ballantyne, Elizabeth	Montréal	68	12	319.85		319.85
14	Barlow, Lætitia	Montréal	70	12	568.14	2.00	566.14
15	Barrette, Alphonsine	Montréal	68	12	75.00		75.00
16	Barthélemy, Urbain	Montréal	69	12	386.77		386.77
17	Beaubien, Alma	St-Camille	47	12	75.52		75.52
18	Beaubien, Mathilde	St-Camille	49	12	86.37		86.37
19	Beauchemin, Mme Nazaire	Granby	79	12	75.00		75.00
20	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	76	12	109.08		109.08
21	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke-Sud	66	12	75.00		75.00
22	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	70	12	75.00		75.00
23	Beaudin, Emma	Beloeil	69	12	143.85		143.85
24	Beaudoin, Adéline	D'Israéli	54	12	75.00		75.00
25	Beaudoin, Hélène	Armagh	62	12	75.00		75.00
26	Beaulé, Mme François	Lac-Mégantic	78	12	75.00		75.00
27	Beaulieu, Georgina	St-Jean-de-Dieu	68	12	75.00		75.00
28	Beaulieu, Régina	Pointe-du-Lac	46	12	102.05		102.05
29	Beaulieu, Théophile	Cacouna	61	12	303.92		303.92
30	Beaupré, Théodora	St-Barthélemi	74	12	75.00		75.00
31	Beauregard, Mme Joseph	Bouchette	57	12	98.34		98.34
32	Beck, Mme Albert	Cap-D'Espoir	58	12	75.00		75.00
33	Bécotte, Marie-Louise	Ste-Anne-de-Stukely	51	12	75.00		75.00
34	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle	49	6	65.98		65.98
35	Bédard, Virginie	Ste-Angèle	42	6	40.61		40.61
36	Bégin, Caroline	St-David-de-Lévis	69	12	75.00		75.00
37	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre	70	12	75.00		75.00
38	Bélanger, Anna	Québec	45	6	37.50		37.50
39	Bélanger, Célestine, (Mme Joseph Girard)	Lac-Mégantic	55	12	75.00		75.00
40	Bélanger, M.-Hortense	Lotbinière	57	12	75.00		75.00
41	Bélanger, Marie-Anne	St-Valier	70	12	75.00		75.00
42	Bélanger, Marie	Ste-Hélène	41	6	41.12		41.12
43	Bélanger, Marie-Joséphine	Cookshire	62	12	145.50		145.50
44	Bélanger, Odile	St-Médard-de-Warwick	58	12	91.29	.35	90.94
45	Bélisle, Lumina	Ste-Anne-de-Danville	50	12	121.36		121.36
46	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	49	12	75.00		75.00
47	Bellefeuille, L.-J.-R	Montréal	77	12	442.70		442.70

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
48	Bellemare, Albina	Daveley, Yamachiche	64	12	75.00	.....	75.00
49	Bénard, M.-Eugénie	Boucherville	56	6	76.49	.....	76.49
50	Bénard, Joseph	Châteauguay	65	12	213.48	.....	213.48
51	Benoît, Mme Hilaire	Montréal	76	12	75.00	.....	75.00
52	Benoît, Maria	Marieville	54	12	75.00	.....	75.00
53	Benoit, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	64	12	125.16	.....	125.16
54	Bergeron, Hortense	St-Grégoire	43	12	76.44	.....	76.44
55	Bergeron, Mme Napoléon	Ste-Croix	61	12	75.00	.....	75.00
56	Bernard, Mme Elzéar	Beauceville	67	12	75.00	.....	75.00
57	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignace	61	12	75.00	.....	75.00
58	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	55	12	75.51	.....	75.51
59	Bertrand, Rose-de-Lima	Pointe-aux-Trembles	72	12	90.12	.....	90.12
60	Bérubé, Anna	La-Présentation	59	12	87.36	.....	87.36
61	Bérubé, Eva	St-Simon	52	9	56.25	.....	56.25
62	Bérubé, M.-Justine-Aug	St-Louis-de-Kamouraska	46	12	90.33	.....	90.33
63	Bérubé, Léontine	St-Simon	55	12	75.00	.....	75.00
64	Bétie, Lazarine	Princeville	43	12	75.00	.....	75.00
65	Bhérer, Grace	Malbaie	53	12	97.68	.....	97.68
66	Bilodeau, Mme Edouard	St-Evariste-de-Forsyth	73	12	94.50	.....	94.50
67	Bilodeau, Mme Romuald	St-Anselme	63	12	75.00	.....	75.00
68	Birtz-Desmarteau, Pierre	Montréal	74	12	300.00	.....	300.00
69	Bittner, Emélie	St-David-de-Lévis	60	12	145.56	.....	145.56
70	Black, M.-Ardwell	Montréal	68	12	300.00	.....	300.00
71	Blais, M.-Adéline	St-Valier	59	12	95.97	.....	95.97
72	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	76	12	87.82	.....	87.82
73	Blais, Edouardina (Mme T. Lafrenière)	Nord-Témiscamingue	43	6	54.72	.....	54.72
74	Blais, Mme Eliza	Ste-Flore	58	12	75.00	.....	75.00
75	Blanchette, Mme André	St-Charles	77	12	78.56	.....	78.56
76	Blanchet, Marie	D'Israéli	57	12	75.00	.....	75.00
77	Blondin, Mme Louis	St-Liboire	76	12	106.29	.....	106.29
78	Blouin, M. Rebecca	Ste-Croix	58	12	75.00	.....	75.00
79	Boisjoly, Mme Ls-Joseph	Lavaltrie	56	12	100.99	.....	100.99
80	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel	68	12	75.00	.....	75.00
81	Boivin, Alexis	Montréal	69	12	204.12	.....	204.12
82	Boivin, M.-Emélie	St-François	54	12	75.00	.....	75.00
83	Boivin, Julie	Montréal	52	12	140.11	.....	140.11
84	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem-de-Tring	77	12	75.00	.....	75.00
85	Bolduc, Mme Joseph	Buckland	64	12	75.00	.....	75.00
86	Bombardier, Sophie	St-Jean-d'Iberville	52	12	129.90	.....	129.90
87	Bordeleau, M.-A.-Fédora	Proulxville	58	12	79.06	.....	79.06
88	Boright, Bernice-B	Mansonville	48	12	119.58	.....	119.58
89	Boissinotte, Marie-Louise	St-Eloi	53	12	75.00	.....	75.00
90	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière St-François	74	12	156.02	.....	156.02
91	Bouchard, Mme Eulale	Ste-Claire	60	12	75.00	.....	75.00
92	Bouchard, Mme Ernesti	Chambord	51	12	75.00	.....	75.00
93	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	52	12	75.00	.....	75.00
94	Boucher, Georgiana	Ste-Béatrix	59	12	75.00	.....	75.00
95	Boudreau, Florida	Pte-aux-Esquimaux	42	18	112.50	.....	112.50
96	Bouffard, Marie-Adélia	Ste-Hénédine	47	12	75.00	.....	75.00
97	Boulanger, M.-Emélie	Princeville	52	12	75.00	.....	75.00
98	Boulanger, Praxède	Québec	70	12	87.75	.....	87.75

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
99	Boulet, Mme David	St-Raphael	63	12	75.00		75.00
100	Bouliane, Marie	St-Fidèle	76	12	80.02		80.02
101	Bourget, Martha	Chandler	41	6	37.50		37.50
102	Bourgoin, Arzélie	Mascouche	59	12	110.82		110.82
103	Bourgoin, Léonidas	St-Henri-de-Mascouche	62	12	75.00		75.00
104	Boutin, Mary	Montréal	70	12	75.00		75.00
105	Boutin, Marie-Zoé	Ste-Marguerite	75	12	121.24		121.24
106	Brabant, Mme J.-B	Pte-Cascades	63	12	88.20		88.20
107	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	64	12	75.00		75.00
108	Brassard, Mme Hormisdas	Cache-Bay	64	12	75.00		75.00
109	Breton, Henriette	Québec	76	12	100.08		100.08
110	Brisebois, Clémentine	Ste-Monique	42	6	45.90		45.90
111	Brissette, Angélina	St-Félix-de-Valois	40	6	37.50		37.50
112	Brochu, Marcel	St-Jean, I.-O	69	12	230.49		230.49
113	Brodeur, Fidélie	Roxton-Falls	65	12	75.00		75.00
114	Brotherton, Mme Alexander	Ste-Adélaïde-de-Pabos	58	12	75.00		75.00
115	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	66	12	75.00		75.00
116	Brûlé, L.-Délima	St-Barthélemy	61	12	126.93		126.93
117	Brunet, Mme Régis	Ripon	70	12	85.50		85.50
118	Brunet, Selfride	Montréal	63	6	71.21		71.21
119	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	63	12	75.00		75.00
120	Byrne, W.-John	Lévis	70	12	300.00		300.00
121	Cabana, Mme Thomas	St-Hyacinthe	89	12	180.00		180.00
122	Cadieux, Evélina, (Mme Augustin Morin)	St-Hyacinthe	57	12	95.18		95.18
123	Cairnie, Isabella-E	Westmount	59	12	406.40		406.40
124	Caisse, Ls-Gaspard	Lanoraie	85	12	287.78		287.78
125	Cameron, Mme A	Danville	72	12	93.76		93.76
126	Cameron, Marion-A	Sherbrooke	62	15	103.65	2.73	100.92
127	Camirand, M.-Rose	Ste-Monique	56	12	76.60		76.60
128	Campion, Margaret, E	Montréal	64	12	163.14		163.14
129	Carbonneau, Mme J.-Bte	St-Pierre-de-Montmagny	75	12	118.20		118.20
130	Caron, Georgiana	L'Islet	57	12	75.00		75.00
131	Caron, Georgiana	N.-D.-du-Portage	66	12	75.00		75.00
132	Caron, Héloïse	St-Boniface	56	6	67.31	1.08	66.23
133	Caron, Ombeline	Québec	57	12	75.00		75.00
134	Carter, Jane-Louise	Bassin-de-Gaspé	65	12	75.00		75.00
135	Cartier, Azilda	St-Frs-du-Lac	59	12	75.00		75.00
136	Cartier, Régina	St-Frs-du-Lac	54	12	142.59		142.59
137	Cassegrain, J.-O	Montréal	80	12	809.38		809.38
138	Cassidy, Mme James	Starnsboro	65	12	75.00		75.00
139	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	61	12	75.00		75.00
140	Chabot, Bathilde	Ste-Claire	57	12	97.83		97.83
141	Chabot, Henriette	St-Isidore	65	12	75.00		75.00
142	Chabot, Mme Pierre	St-Charles	68	12	75.00		75.00
143	Chabot, Philomène	St-Hyacinthe	60	12	270.03		270.03
144	Chagnon, Mme Hormisdas	St-Antoine	62	12	75.00		75.00
145	Chalifour, Philomène	Sault-Montmorency	79	12	83.43		83.43
146	Champagne, Mme Arthur	St-Zénon	70	12	99.90		99.90
147	Champagne, Henriette	Montréal	66	12	75.00		75.00
148	Champlain, de A. Mary	St-Ferdinand	68	12	114.09		114.09

TABLEAU—D—*Suite*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
149	Chandonnet, M.-Antonia..	Ste-Emélie.....	52	12	75.00	.....	75.00
150	Chaput, Marie.....	Ville de L'Assomption.....	76	12	75.00	.....	75.00
151	Charbonneau, Célina.....	Sudbury, Ont.....	70	12	139.45	.....	139.45
152	Charbonneau, Henriette...	Roxton-Falls.....	46	6	93.45	.....	93.45
153	Charbonneau, M.-Lse.....	Outremont.....	53	12	156.15	12.50	143.65
154	Charland, Cécile.....	Lanoraie.....	70	12	75.00	.....	75.00
155	Charlton, M.-C.-Emma....	Montréal.....	63	12	414.88	.....	414.88
156	Charron dit Cabana, Eliza.	St-Hyacinthe.....	56	6	54.58	.....	54.58
157	Chaussé, Marie-Hermine..	L'Assomption.....	55	12	93.69	.....	93.69
158	Chicoine, Arsinoé.....	St-Liboire.....	59	12	84.33	.....	84.33
159	Chilton, Sylvina-S.....	Clarenceville.....	64	12	135.12	.....	135.12
160	Cimon, Marie-Louise.....	Québec.....	66	12	75.00	.....	75.00
161	Cinq-Mars, Mme Théophile	Batiscan.....	69	12	75.00	.....	75.00
162	Clark, Margaret.....	Westmount.....	67	12	598.41	1.75	596.66
163	Cleland, Margaret.....	Frontier.....	75	12	75.00	.....	75.00
164	Cléroux, Jos-Albini.....	Montréal.....	65	12	476.52	.....	476.52
165	Cloutier, Jean-Bte.....	Québec.....	87	12	542.00	.....	542.00
166	Cloutier, Mme Olivier.....	Laurierville.....	63	12	75.00	.....	75.00
167	Clyde, Mme Wm.....	Huntindgon.....	80	12	98.31	.....	98.31
168	Cockfield, H.-M.....	Montréal.....	56	6	525.00	.....	525.00
169	Cohoon, Mary-A.....	Sherbrooke.....	46	12	96.06	.....	96.06
170	Colfer, Ed-Jos.....	Montréal.....	58	12	154.62	.....	154.62
171	Comeau, Délima.....	Trois-Rivières.....	53	12	86.07	.....	86.07
172	Cormier, Mélanie.....	Ste-Angèle-de-Laval.....	56	12	115.74	.....	115.74
173	Cornu, Mme Sophie.....	Montréal.....	65	12	601.50	.....	601.50
174	Corriveau, Arthémise.....	St-Michel.....	56	12	76.62	.....	76.62
175	Cossette, Mme George....	St-Prosper.....	52	6	37.50	.....	37.50
176	Côté, Mme Edmond.....	Cache-Bay, Ont.....	52	12	75.00	.....	75.00
177	Côté, Julia.....	L'Avenir.....	45	18	150.00	.....	150.00
178	Côté, Mélanie.....	St-Charles.....	73	12	75.00	.....	75.00
179	Côté, Mme Octave.....	Québec.....	71	12	235.36	.....	235.36
180	Côté, Philomène.....	Ile-Verte.....	59	12	88.81	.....	88.81
181	Couillard-Després, Florida.	St-Thomas.....	50	12	75.00	.....	75.00
182	Coulomb, M.-E. Mathilde.	Québec.....	45	3	22.07	.....	22.07
183	Cournoyer, Mme François.	St-Joseph-de-Sorel.....	77	12	121.32	.....	121.32
184	Courval, Charles.....	Terrebonne.....	69	12	286.50	.....	286.50
185	Cousineau, Louis.....	Pointe-à-Gatineau.....	65	12	114.08	.....	114.08
186	Couture, Mme Delphis....	Buckland.....	61	12	75.00	.....	75.00
187	Couture, Malvina.....	St-Edwidge.....	46	12	75.46	.....	75.46
188	Couture, Sophie.....	St-Cyprien.....	73	12	75.00	.....	75.00
189	Couturier, Georgiana (Mme G.-S. Blanchard).....	Sorel.....	48	12	85.98	.....	85.78
190	Cowell, Mme Martha.....	North-Troy Vermont.....	72	12	75.00	.....	75.00
191	Coyn, Mary-Ellen (Mme Jos. Clément).....	St-Polycarpe-Jonction.....	58	30	265.88	.....	265.88
192	Craig, Robert-S.....	Lévis.....	72	12	205.65	.....	205.65
193	Crépeau, Mme Chs-Ida....	Mascouche.....	80	12	75.00	.....	75.00
194	Crilly, Martha.....	Dunham.....	71	12	75.00	.....	75.00
195	Croteau, Delphine, (Mme P. Jacques).....	Notre-Dame-d'Issoudun...	60	12	75.00	.....	75.00
196	Croteau, M.-Elmina.....	St-Apollinaire.....	67	12	75.00	.....	75.00
197	Croteau, Zénaïde.....	St-Apollinaire.....	59	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
198	Curtis, Henry-H.	Westmount	60	12	532.66		532.66
199	Cyr, Mme Rose-Anna	Ste-Dorothée	61	12	144.02		144.02
200	Dagnault, Léandre	St-Alexis-des-Monts	75	6	31.50		31.50
201	Dalfond, Mme Joseph	Joliette	81	12	75.00		75.00
202	Danais, Mme Elzéar	Baie-St-Paul	71	12	75.00		75.00
203	Dancose, Emma	Cacouna	71	12	75.00		75.00
204	Dauphinais, Arzélie-O.	West-Shefford	51	6	48.09		48.09
205	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	71	12	88.30		88.30
206	Deblois, Mme Eul. Caron	Ottawa	68	12	75.00		75.00
207	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	58	12	118.29		118.29
208	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	67	12	137.14		137.14
209	Decourchêne, Héloïse-B	St-Cuthbert	75	12	151.29		151.29
210	Delaunais, Mme Paul	Lac Bellemare	58	6	45.14		45.14
211	Deléglise, M.-Joseph	Montréal	84	12	231.08		231.08
212	Delisle, Delphine	Québec	60	12	135.57	1.95	133.62
213	Delorme, Edmond	St-Gabriel-de-Brandon	54	12	179.64		179.64
214	Delorme, Mme-J.-B	St-Simon	70	12	106.92		106.92
215	Delsemme, Mme Eugène	St-Amb.-de-Kildare	52	12	87.54		87.54
216	Demers, F.-X.-Ed	Drummondville	73	12	258.10		258.10
217	Denommée, Mme Joseph	Pont-de-Maskinongé	56	12	120.81	1.58	119.23
218	Dénommée, Mme J.-B	St-Didace	60	12	75.00		75.00
219	Derick, Lucy-H	Montréal	81	12	468.00		468.00
220	Désaulniers, Mme Octavie	St-Georges	49	12	75.00		75.00
221	Desbiens, Virginie	Chicoutimi	68	12	126.66		126.66
222	Deschênes, Mme Edouard	St-Sévère	54	12	86.61		86.61
223	Deschênes, Victoria	Québec	59	12	75.00		75.00
224	Descoteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	77	12	75.09		75.09
225	Desgagné, Mme F.-X.	Bagotville	72	12	75.00		75.00
226	Desjardins, Christine	Ste-Félicité	66	12	75.00		75.00
227	Desjardins, Eloïse	Sayabec-Station	69	12	75.00		75.00
228	Desjardins, Mme Eugène	Grande-Rivière	57	12	75.00		75.00
229	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	78	12	75.00		75.00
230	Desroches, Marie-Amanda	Ste-Adèle	54	6	49.33		49.33
231	Destroismaisons, R-de-Lima	St-Guillaume-d'Upton	72	12	75.00		75.00
232	Devault, Mme Alphonse	St-Adrien	48	12	90.16		90.16
233	Devault, Mme Joseph	St-Jean-Deschaillons	54	12	75.00		75.00
234	Dextrase, Mme Joseph	Ste-Angèle-de-Monnoir	67	12	102.90		102.90
235	Déziel, Anna	Montréal	58	12	98.20		98.20
236	Déziel, Eugénie	Montréal	50	12	75.00		75.00
237	Dion, Aug-Arthémise	St-Jean, I.-O	60	12	75.00		75.00
238	Dion, Mme Phydime	Buckland	62	12	75.00		75.00
239	Dion, Mme Toussaint	Ste-Rose	45	12	88.84		88.84
240	Dionne, Aurore	St-Amb-de-Lorette	62	12	199.95		199.95
241	Dionne, Hermélie	St-Cyrille-de-Wendover	54	12	75.00		75.00
242	Doddridge, Mme Jane	New-Richmond	81	12	75.00		75.00
243	Dods, Mary-W	Maple-Ridge	67	12	85.72		85.72
244	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	67	12	75.00		75.00
245	Dolbec, Mme Augustin	St-Aimé	57	12	75.00		75.00
246	Donahue, Maggie-M	Fassette	43	12	83.67		83.67
247	Donald, J.-T	Montréal	61	6	382.83		382.83
248	Dorais, J.-T	Montréal	75	12	300.00		300.00

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
249	Dostaler, Etienne	St-Narcisse	66	12	166.62		166.62
250	Dostaler, J.-O.-C.	Batiscan	62	12	300.00		300.00
251	Doyle, Rose-Anna	West-Broughton	60	12	113.91		113.91
252	Dryden, Ella	Hemmingford	57	12	75.00		75.00
253	Dubois, Victoria, (Mme Adolphe Babineau)	Victoriaville	52	12	75.00		75.00
254	Dubreuil, Hélène	Sautl-au-Récollet	47	6	71.70		71.70
255	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	72	12	75.00		75.00
256	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas-Sud	52	12	75.00		75.00
257	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	59	12	75.00		75.00
258	Dufour, Mme Sifroi	Ile-aux-Coudres	79	12	75.00		75.00
259	Dufresne, Mme Candide	St-Thomas	85	12	317.61		317.61
260	Dufresne, Emery	Bethel	55	12	181.14		181.14
261	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	64	12	75.00		75.00
262	Dulude, Mme Auguste	Chambly	69	12	120.42		120.42
263	Dumais, Mathilde	Lauzon	56	12	123.68		123.68
264	Dumas, Adèle	Laurierville	57	12	96.30		96.30
265	Dumont, Lucc	New-Port	72	12	85.29		85.29
266	Dumont, Marie	St-Arsène	76	12	75.00		75.00
267	Dumouchel, Florestine	Sherrington	55	12	108.54		108.54
268	Duplessis, Mme David	Montréal	59	12	75.00		75.00
269	Dupuis, Mme Alexandre	St-Simon	69	12	100.26		100.26
270	Dupuis, J.-Cyprien	Howick	61	12	407.25		407.25
271	Dupuis, Odile	St-Liboire	83	12	75.00		75.00
272	Duquet, Florence	N.-D. de Stanbridge	82	12	133.59		133.59
273	Dussault, Judith	Trois-Rivières	78	12	129.60		129.60
274	Dussault, Mme Napoléon	Québec	50	12	212.55		212.55
275	Dutil, Philomène	N.-D.-de-Buckland	59	12	103.17		103.17
276	Edey, Ethel-N	Low-Ottawa	45	18	176.67		176.67
277	Egan, M.-Jane	Montréal	69	12	201.76		201.76
278	Emery, Nellie	Hatley	50	12	75.00		75.00
279	Emond, Alexandrine	Montréal	54	12	137.92		137.92
280	Esnouf, Mme G.-Alf	Québec	75	12	75.00		75.00
281	Fafard, Praxède	Lanoraie	56	6	65.64		65.64
282	Fahey, Mary-Ann	Québec	76	12	204.45		204.45
283	Farnswooth, A-Maria	Cookshire	73	12	91.50		91.50
284	Faucher, M.-Georgiana	Ste-Marguerite	47	12	75.00		75.00
285	Featherston, Ida-May	Lacolle	64	12	147.87		147.87
286	Filiatrault, W.-Elizabeth	St-Scholastique	56	12	115.58		115.58
287	Fiset, Mme Didace	Rigaud	76	12	112.04		112.04
288	Fontaine, Mme Bruno	St-Jean-Baptiste	64	12	75.00		75.00
289	Fontaine, Mme Jean	Newbois	43	12	75.00		75.00
290	Forcier, Octavie	St-Eprhem-d'Upton	43	12	75.00		75.00
291	Forest, Délima	St-Jacques	54	12	75.00		75.00
292	Forest, Georgine	St-Wenceslas	52	12	91.22		91.22
293	Forget, Mme Hubert	Montréal	63	12	75.00		75.00
294	Forget, Julie-Olympe	St-Colomban	65	12	75.00		75.00
295	Forgue, Philomène	Honfleur	72	12	75.00		75.00
296	Forrest, Adah-M	Sherbrooke	52	12	306.19		306.19
297	Forsyth, Alice-I	Montréal	45	12	316.38		316.38
298	Fortier, M.-Clarida, (Mme Marcel Lecours)	St-Léon-de-Standon	41	6	41.46		41.46

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
299	Fossard, Marie-Louise	Montréal	42	6	39.83		39.83
300	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	76	12	75.00		75.00
301	Fournier, M.-Lse Mme J. P. Gagné)	Québec	51	8	57.44		57.44
302	Fradet, Henriette	Montréal	57	12	114.92		114.92
303	Fradet, M.-Césarie	Québec	62	12	140.88		140.88
304	Fraser, Mme Alexandre	N.-D.-du-Lac	64	12	75.00		75.00
305	Frégeau, Amanda	Laurenceville	55	12	75.00		75.00
306	Frégeau, Lucie	Laurenceville	53	12	75.00		75.00
307	Fuller, Alice	Coaticook	62	12	109.29	1.57	107.72
308	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	66	12	75.00		75.00
309	Gadbois, Emilie (Mme Jos. Pilon)	Ste-Hélène	44	12	108.24		108.24
310	Gagné, A-Delvina, (Mme Eloi Lemay)	Disraéli	58	6	63.34		63.34
311	Gagné, Célanire	Rimouski	53	12	75.00		75.00
312	Gagné, Denise	Rimouski	56	12	75.00		75.00
313	Gagné, Nathalie	Sherrington	61	12	122.16		122.16
314	Gagnier, Mme E.-Nap	St-Michel	73	12	86.49		86.49
315	Gagnon, M-Adèle	Isle-Verte	58	12	75.00		75.00
316	Gagnon, Mme Anna Arthém.	Ste-Hélène	50	12	96.68		96.68
317	Gagnon, Mme Emile	Chambord	60	12	75.00		75.00
318	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	57	12	75.00		75.00
319	Gagnon, Louis	Girard	75	12	142.86		142.86
320	Gagnon, Mme Maxime	St-Elie-de-Caxton	64	12	90.43	7.10	83.33
321	Gagnon, M.-Julie	St-Michel	62	12	75.00		75.00
322	Gagnon, Joséphine-Elmina	St-François	50	12	76.35		76.35
323	Gagnon, P.-C	St-Michel	77	12	300.00		300.00
324	Gagnon, Perside	St-Paul	55	12	75.00		75.00
325	Gagnon, M.-Sophie	Girard	84	12	75.00		75.00
326	Galipeau, J.-B.-N	St-Hilaire	70	12	300.00		300.00
327	Gallagher, Francis	Montréal	86	12	300.00		300.00
328	Gamache, Mme Phydine	St-Modeste	51	12	75.00		75.00
329	Garneau, Jean	Montréal	76	12	75.00		75.00
330	Garneau, Odile (Mme Frédéric Drolet)	Neuville	59	6	37.80		37.80
331	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	74	12	75.00		75.00
332	Gaudreau, Mme Joseph	Montréal	58	12	191.40		191.40
333	Gaudreau, Rosalie	Farnham	45	18	112.50		112.50
334	Gauthier, Anna-Marie	Roberval	45	12	90.56		90.56
335	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	50	12	75.00		75.00
336	Gélinas, A.-P	Montréal	73	12	627.30		627.30
337	Gélinas, Napoléon	Montréal	67	12	300.00		300.00
338	Gélinas, Narcisse	Montréal	78	12	278.55		278.55
339	Gélinas, Mme Zotique	St-Boniface-de-Shaw	52	12	75.00		75.00
340	Gendron, M.-Isola	St-Liboire	52	12	76.56		76.56
341	Genest, Délia	Montréal	69	12	75.00		75.00
342	Geoffroy, E.-Sévérine	St-Léonard	60	12	75.00		75.00
343	Germain, Mme Gaudiose	St-Alban	59	12	75.00		75.00
344	Gervais, Mme J.-B	N-D-des-Bois-de-Chesham	65	12	102.69		102.69

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
345	Gervais, J.-H.	Montréal	54	12	300.00		300.00
346	Gervais, Noé	St-Charles	82	12	300.00		300.00
347	Giguère, Marie	St-Zacharie	65	12	113.92		113.92
348	Gilmour, David-M.	Montréal	70	12	300.00		300.00
349	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	56	12	144.04		144.04
350	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas	71	12	75.00		75.00
351	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	72	12	131.02		131.02
352	Girard, J.-Chrysostôme	St-Cyprien	76	12	300.00		300.00
353	Girard, M.-Rosina	Montréal	58	12	78.48		78.48
354	Girard, M.-Virginie	St-Célestin	54	12	78.00		78.00
355	Girouard, Mme J,-Bte	Ste-Geneviève	66	12	75.00		75.00
356	Giroux, Alphonsine	Trois-Rivières	59	12	100.00		100.00
357	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	57	12	75.00		75.00
358	Giroux, M.-Lse-Azilda	St-Valentin	56	6	110.51		110.51
359	Giroux, Rose-Anna-M.-V., (Mme C. Tanguay)	Kingscrof	38	6	36.90		36.90
360	Godbout, Mme Jean	Québec	68	12	100.80		100.80
361	Gonger, Mme Théophile	Montréal	70	12	75.00		75.00
362	Gorman, Mary-Jane	Danville	65	12	118.12		118.12
363	Gosselin, Rose-Emma	Hedleyville	66	12	94.50		94.50
364	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	76	12	75.00		75.00
365	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	55	12	75.00		75.00
366	Grafton, Martha	Montréal	67	12	451.66		451.66
367	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	48	12	75.00		75.00
368	Gravel, Marie-Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	57	12	75.00		75.00
369	Gravel, Marie-Louise	Montréal	61	12	75.00		75.00
370	Gravel, Mathilde, (Mme J.-B. Fournel)	Ste-Agathe-des-Monts	70	12	75.00		75.00
371	Grégoire, Alida	St-Esprit	61	12	75.00		75.00
372	Grignon, Séraphine	Berthierville	62	12	92.67	5.00	87.67
373	Grondin, Alvine-D.	St-Ephrem	52	12	90.33		90.33
374	Guay, François-X.	Terrebonne	58	6	150.00		150.00
375	Guay, Mathilde	St-Jérôme	55	12	102.93		102.93
376	Guérin, Alphonsine	S-tConstant	67	12	83.10		83.10
377	Guérin, Mme Hilaire	Ste-Philomène	54	12	86.35		86.35
378	Guillette, Mme Trefflé	Marieville	79	12	75.00		75.00
379	Guillemette, Mme François	St-Isidore	67	12	75.00		75.00
380	Haggart, Jessie	Richmond	58	12	100.23		100.23
381	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	59	12	75.00		75.00
382	Hall, Mme John	Montréal	68	12	75.00		75.00
383	Hall, Mary-Justine	Clarenceville	58	6	88.01		88.01
384	Hamel, Adéline	Notre-Dame-de-Ham	52	8	50.28		50.28
385	Hamel, Marie-Sophronie	Québec	56	12	75.00		75.00
386	Hardy, Philomène	St-Casimir	76	12	75.24		75.24
387	Harper, Catherine	Montréal	66	12	506.38	1.50	504.88
388	Harrison, Anna	Ste-Félicité	47	12	78.73		78.73
389	Harvey, Mme Jean	Plessisville	63	12	75.00		75.00
390	Hayden, Mme John	Sorel	64	12	98.85		98.85
391	Hébert, M.-P.-Zélire	L'Enfant-Jésus	58	12	124.62	2.50	122.12
392	Henderson, Mme J.-C.	Henderson-Grove	61	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
393	Hennessey, Catherine	Québec	52	12	151.56		151.56
394	Henry, Helen	Montréal	71	12	360.00		360.00
395	Héon, Maria	St-Ls-de-Blandford	46	12	75.00		75.00
396	Hepburn, Elizabeth	Bury	56	12	251.82		251.82
397	Héroux, Mme Charles	Charlemagne	75	12	75.00		75.00
398	Hewton, Robert-John	Freligsburg	58	6	299.44		299.44
399	Houde, Mme Joséphine	Charlesbourg	57	12	75.00		75.00
400	Houlihan, M.-Lse, (Mme V. Martel)	Mansonville	69	12	92.72		92.72
401	Hudon, Adèle	Ottawa	65	12	98.10		98.10
402	Hudon, Arthémise	Kamouraska	65	12	75.00		75.00
403	Hudon, Emila	Trois-Pistoles	55	6	39.34		39.34
404	Hudon, Malvina	Kamouraska	66	12	75.00		75.00
405	Hudon, Véronique	St-Jean-de-Dieu	62	12	75.00		75.00
406	Humphrey, Charles-A	Pointe-aux-Trembles	69	12	851.01		851.01
407	Hunter, Agnes	Montréal	65	12	318.33		318.33
408	Hunter, Georgina	Montréal	59	12	800.76	6.00	794.76
409	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas-de-Kostka	47	12	77.97		77.97
410	Imbeau, Mme Joseph	Grande-Bergeronne	49	12	75.00		75.00
411	Ives, Caroline-L	Beebe	62	12	87.99		87.99
412	Jacques, Mme A.-Ed	L'Epiphanie	64	12	150.15		150.15
413	Jalbert, M.-Emma (Mme T. Schmeler)	Haileybury, Ont	56	12	75.00		75.00
414	Jalbert, Mme J.-B	St-Raphael	62	12	79.11		79.11
415	Jasmin, Marie-Louise	Ste-Geneviève	52	12	154.16		154.16
416	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	61	12	75.00		75.00
417	Jenkerson, Alma-R	Dudswell-Centre	59	12	75.00		75.00
418	Keenan, Elizabeth	Greenlay	51	12	119.05		119.05
419	Killaly, Mme Richard-H	Montréal	47	12	365.37		365.37
420	Kinghorn, Mary	Kinnears-Mills	65	12	115.29		115.29
421	Labbé, Julie	Québec	64	12	75.00		75.00
422	Labbé, Marie-Emilie	Lac-des-Commissaires	64	6	37.50		37.50
423	Labelle, Mme Joseph	Hawkesbury, Ont	76	12	75.00		75.00
424	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon	70	12	75.00		75.00
425	Labonté, Mme Charles	Danville	68	12	85.78		85.78
426	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem-Sta	69	12	79.20		79.20
427	Labossière, Mme Henri	St-Bernard	60	12	75.00		75.00
428	Labrie, Mme François	St-Eloi	66	12	75.00		75.00
429	Lacerte, Mme Raphael	Yamachiche	69	12	75.00		75.00
430	Lachambre, Mme Alexis	St-Herménégilde	57	12	91.95		91.95
431	Lachance, Joséphine	Lévis	59	12	142.65		142.65
432	Lachance, Marie-Louise	St-Bruno-Labarre	65	12	75.00		75.00
433	Lachapelle, M.-Emma-L	Montréal	69	12	139.50		139.50
434	Lacroix, Adélaïde	Québec	62	12	75.00		75.00
435	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	78	12	75.00		75.00
436	Lacroix, Henriette	Viauville	55	12	75.00		75.00
437	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	48	12	80.55		80.55
438	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	68	12	75.00		75.00
439	Lafleur, Mme Noé	Québec	59	12	120.37		120.37
440	Lafontaine, Alma	Paquetteville	50	6	90.68		90.68

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
441	Lafontaine, Marie-Louise...	Paquetteville.....	52	8	112.15	.....	112.15
442	Lafontaine, Mélanie.....	Paquetteville.....	56	12	121.75	.....	121.75
443	Lafortune, Camilla.....	Montréal.....	56	12	94.35	.....	94.35
444	Laistres, Mme Stanislas....	St-Ferdinand-d'Halifax....	59	12	106.47	.....	106.47
445	Lajeunesse, M.-Cédulie.....	Québec.....	67	12	118.62	.....	118.62
446	Lalancette, Virginie.....	Chicoutimi.....	57	12	75.00	.....	75.00
447	Laliberté, Joséphine.....	Notre-Dame-d'Issoudun...	56	12	102.00	.....	102.00
448	Lalime, Mme Magloire....	St-Hyacinthe.....	67	12	200.94	.....	200.94
449	Lalonde, Alphonsine.....	Ste-Justine-de-Newton....	58	12	105.21	.... .60	104.61
450	Lambert, Mme Auguste....	St-Boniface.....	80	12	119.10	.....	119.10
451	Lambert dit Champagne, Mme O	St-Zacharie.....	82	12	80.08	.....	80.08
452	Lamontagne, M.-Adèle.....	Lévis.....	54	12	75.63	.....	75.63
453	Lanctôt, Médéric.....	Ville-Emard.....	72	12	497.40	.....	497.40
454	Landry, M.-Sarah.....	Lowell, Mass.....	62	12	75.00	.....	75.00
455	Langevin, Estelle.....	N.-D.-de-Portneuf.....	50	6	76.63	.....	76.63
456	Langlais, Florida.....	Cacouna.....	46	12	75.00	.....	75.00
457	Langlais, Hermance-A.....	Montmagny.....	49	12	98.19	.....	98.19
458	Langis, Mme Ferdinand ...	Shawinigan-Falls.....	58	12	75.00	.....	75.00
459	Langlois, Alphonsine.....	Ste-Claire.....	54	12	78.81	.....	78.81
460	Lanouette, Mme Ephrem..	St-Maurice.....	62	12	75.00	.....	75.00
461	Laperrière, Evangéline.....	Shawinigan.....	56	12	75.00	.....	75.00
462	Lapierre, André.....	Ste-Julienne.....	69	12	300.00	.....	300.00
463	Lapierre, Mme André.....	Ste-Julienne.....	66	12	148.83	.....	148.83
464	Laplante, Mme-F.....	St-Gédéon.....	67	12	75.00	.....	75.00
465	Lapointe, Anna.....	Chicoutimi.....	47	12	94.71	.....	94.71
466	Lapointe, Anne-Agnès.....	St-Louis-de-Kamouraska..	56	12	75.00	.....	75.00
467	Lapointe, Marie-Caroline-G	St-Louis-de-Kamouraska..	73	12	158.85	.....	158.85
468	Lapointe, M-Lse-Léda.....	Kamoursaka.....	47	6	37.50	.....	37.50
469	Laporte, Valérie, (Mme Côme Perrault).....	Montréal.....	54	12	101.22	.....	101.22
470	Laporte, Vitaline.....	Ste-Béatrix.....	68	12	94.50	.....	94.50
471	Laprès, Marie.....	Montréal.....	66	12	75.00	.....	75.00
472	Laramée, Mme Charles....	St-Etienne-de-Bolton.....	70	12	81.34	.....	81.34
473	Laroche, Joséphine.....	Methot's-Mills.....	59	12	75.00	.....	75.00
474	Laroche, Mathilda.....	St-Pierre-les-Becquets.....	41	12	76.14	.....	76.14
475	Larose, Mme Herménégilde.	St-Hyacinthe.....	71	12	116.80	.....	116.80
476	Larue, Alphonsine.....	Québec.....	71	18	214.04	.....	214.04
477	Lasonde, Adèle-L.....	Nicolet.....	83	12	79.34	.....	79.34
478	Lavallée, Emma.....	Berthier.....	50	6	61.17	.....	61.17
479	Lavanture, Nathalie.....	St-Ours.....	80	12	75.00	.....	75.00
480	Laverdière, Adéline.....	Ste-Croix.....	78	12	75.00	.....	75.00
481	Lavergne, Azilda, (Mme C. St-Onge).....	Ste-Flore.....	52	12	75.00	.....	75.00
482	Lavigne, Arthémise.....	St-Placide.....	62	12	75.00	.....	75.00
483	Lavoie, Adélaïde.....	Québec.....	60	12	81.48	.....	81.48
484	Lawless, Lucinda-E.....	Montréal.....	65	12	682.14	.....	682.14
485	Lawlor, Mary.....	Frampton-Ouest.....	62	12	93.75	.....	93.75
486	Lebel, Adèle.....	N.-D.-du-Mont-Carmel....	56	12	75.00	.....	75.00
487	Lebel, Eugénie.....	Fraserville.....	40	12	79.35	.....	79.35
488	Lebel, Georgina.....	St-Pacôme.....	65	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
489	Leblanc, Cléophas	Montréal	67	12	617.99	.....	617.99
490	Lecavalier, Mme Maxime	Station-de-Dorval	78	12	75.00	.....	75.00
491	Leclerc, Mme Didier	Bas-de-la-Baie-St-Paul	67	12	75.00	.....	75.00
492	Lecours, Mme Frédéric	St-Dominique	47	12	75.00	.....	75.00
493	Lecuyer, Rosalie, (Mme Julien Houle)	Montréal	60	12	88.71	.....	88.71
494	Ledoux, Lina	Montréal	42	6	112.57	.....	112.57
495	Leduc, Emerentienne	St-Hyacinthe	44	6	44.64	.....	44.64
496	Lefebvre, dit Boulanger Marie	St-Marc-du-Lac-Long	60	12	75.00	.....	75.00
497	Lefebvre, Adéline	Laprairie	69	12	75.00	.....	75.00
498	Lefebvre, Alphonse	Montréal-Sud	77	12	269.93	.....	269.93
499	Lefebvre, Elizabeth	St-Rémi	47	10	110.00	.....	110.00
500	Lefebvre, M.-Olive	St-Justin	69	12	188.25	.....	188.25
501	Lefebvre, Charles-A	Québec	60	12	574.67	.....	574.67
502	Legaré, Mme Rémi	Victoriaville	67	12	87.18	.....	87.18
503	Legault, Mme Théophile	St-Jérôme-Jonction	64	12	75.00	.....	75.00
504	Lemarier, Mme H	Aston-Station	63	12	75.00	.....	75.00
505	Lamay, Mme Wm	St-Maur-de-Thetf-Mines	63	12	75.00	.....	75.00
506	Lemieux, Mme Alphonse	St-Philémon	53	12	75.00	.....	75.00
507	Lemire, Mme Joseph	Stoke-Centre	68	12	75.00	.....	75.00
508	Lemire, Marie	L'Assomption	72	12	103.08	.....	103.08
509	Lemoine, Mme Louis	St-Pierre-de-Broughton	68	12	75.00	.....	75.00
510	Lepetit, Mme Octave	Ste-Angèle-de-Laval	59	12	75.00	.....	75.00
511	Lépine, Virginie	Wotton	74	12	81.00	.....	81.00
512	Leriche, Odile	Ste-Cécile-de-Milton	68	12	75.00	.....	75.00
513	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas-Sta	53	12	115.24	.....	115.24
514	Lespérance, Henriette, (Mme Célestin Bouchard)	Montmagny	60	12	280.55	.....	280.55
515	Lespérance, Henriette	Montmagny	60	12	75.00	.....	75.00
516	Lessard, Mme Arthur	Québec	49	12	75.00	.....	75.00
517	Lessard, Delphine	St-Joachim	59	12	75.00	.....	75.00
518	Létourneau, Mme Antoine	Québec	59	12	75.00	.....	75.00
519	Létourneau, Mme Antoine	Abbotsford	73	12	105.90	.....	105.90
520	Levasseur, Eloïse	St-Léonard	72	12	75.00	.....	75.00
521	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	64	12	94.16	.....	94.16
522	Lévesque, Anna	St-Pascal	41	6	37.50	.....	37.50
523	Lévesque, Mme Cléophas	Montréal	77	12	75.00	.....	75.00
524	Lévesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	65	12	75.00	.....	75.00
525	Lienard, Mme François	Rimouski	68	12	167.28	.....	167.28
526	Lloyd, Mary Elliot	Québec	49	12	75.00	.....	75.00
527	Lockwell, Armand	Québec	60	12	308.22	.....	308.22
528	Longpré, Rachel	Montréal	51	12	94.50	.....	94.50
529	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	64	12	126.69	.....	126.69
530	Loubier, Mme Fortunat	St-Théophile	66	12	81.32	.....	81.32
531	Loughery, Violet	Granby	52	12	108.39	.....	108.39
532	Lucier, Isaac	St-Joachim	82	12	152.28	.....	152.28
533	Lusignan, Exilda	St-Ephrem-d'Upton	65	12	104.70	.....	104.70
534	Lussier, Mme I	Montréal	72	12	150.00	.....	150.00
535	Luttrello, Jane	Montréal	63	12	357.81	6.88	350.93

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
5 36	Macauley, Mme W.-B.	Toronto	49	12	306.67		306.67
537	MacKay, James-Arthur.	Plumbridge Sask	65	12	300.00		300.00
538	Mackercher, John.	Montréal	77	12	1,050.00	5.00	1,045.00
539	MacLeod, Mme M.-R.	Sherbooke	71	12	290.70		290.70
540	Magnan, J.-B. Ernest.	Pont-Maskinongé	61	12	112.53		112.53
541	Major, Mme Théop.	Montréal	66	12	75.00		75.00
542	Malouin, Mme Jos-S.	Anse-à-Griffon	53	12	75.00		75.00
543	Marceau, Eugénie.	St-Michel	66	12	75.00		75.00
544	Marceau, Marcelline.	Ste-Hénédine	64	12	197.52		197.52
545	Marchand, Henriette.	Nicolet	72	12	75.00		75.00
546	Marcotte, Marie-Anne, (Mme Clovis Hébert).	St-Grégoire	60	12	97.36	6.48	90.88
547	Marcoux, Elmire.	St-Anselme	63	12	75.00		75.00
548	Marcoux, P.-U.	St-Félix-de-Valois	73	12	300.00		300.00
549	Marcoux, Mme P.-U.	St-Félix-de-Valois	73	12	75.00		75.00
550	Marier, Anna.	Drummondville	50	12	85.65		85.65
551	Marier, Mme Jules.	Drummondville	49	12	83.10		83.10
552	Marineau, Mme Narcisse.	St-Paulin	57	12	75.00		75.00
553	Marion, Emélie.	St-Jacques	58	12	75.00		75.00
554	Marion, Julie.	St-Jacques-de-l'Achigan	67	12	75.00		75.00
555	Marquis, Mme L.	Ste-Hélène	65	12	75.00		75.00
556	Marsan, Azéline.	St-Esprit	75	12	83.64		83.64
557	Martel, Jean-Bte.	Montréal	68	12	220.65		220.65
558	Martel, Mme Etienne.	Sandy Bay	70	12	75.00		75.00
559	Martel, Marcelline.	St-Isidore-d'Auckland	63	12	75.00		75.00
560	Martel, Mme Timothée.	Montréal	61	12	75.00		75.00
561	Martin, Catherine.	Montréal	58	12	310.66		310.66
562	Martin, Lumina.	Joliette	41	12	75.00		75.00
563	Martineau, Malvina.	Ste-Thérèse	60	12	141.21		141.21
564	Martineau, Zéphirine.	St-Michel	62	12	105.30		105.30
565	Massé-Noel, Mme Hélène.	Nicolet	61	12	75.00		75.00
566	Massé, Odile.	St-Hyacinthe	64	12	91.92		91.92
567	Massicotte, Rose-Anna.	Ste-Geneviève	49	12	75.00		75.00
568	Masten, Geo-L.	Coaticooke	82	12	791.60		791.60
569	Matheson, Donald.	Lac-Mégantic	66	12	75.00		75.00
570	Mathieu, Annie-Eliza.	Grenville	63	12	75.00		75.00
571	Mathieu, Eliza-J.	Brownsburg	51	6	54.76		54.76
572	Mathieu, Joséphine.	Beauceville	50	6	87.58		87.58
573	Mathieu, Vitaline.	Montcerf	42	18	165.48		165.48
574	Mauffette, Mme J.-O.	Ile-Perrot	77	12	173.90		173.90
575	McBratney, Isabella-G.	Calgary	61	12	547.14		547.14
576	McCarragher, Joseph.	Ottawa	68	12	133.81		133.81
577	McCarthy, Mme Thomas.	Saywerville	48	12	99.37		99.37
578	McCartney, Mme James.	Ormstown	61	12	202.51	10.81	191.70
579	McCurdy, J.-K.	Lennoxville	57	7	106.80		106.80
580	McDonald, Honorine.	St-Grégoire	60	12	75.00		75.00
581	McGarry, Harriete.	Montréal	68	12	190.86		190.86
582	McGibbon, Catherine.	Lachute	72	12	75.00		75.00
583	McGown, Mme J.-G.-W.	Montréal	62	12	327.74		327.74
584	McGregor, Mme James.	Los-Angelos, Cal	61	12	449.66		449.66
585	McIver, Bernard, E.	Renfrew, Ont	78	12	244.16		244.16

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
586	McKenzie, Marie	Sherbrooke	67	12	98.04		98.04
587	McMartin, Jane	Montréal	86	12	83.49		83.49
588	McMullen, Mme Enos	Montréal	65	12	125.62		125.62
589	Ménard, M.-I-.Adullia	Les-Cèdres	49	12	97.78		97.78
590	Mercier, Joséphine	Québec	76	12	189.48		189.48
591	Mercier, Marie-Louise	Sayabec	59	12	75.00		75.00
592	Merry, Elm.-J	Cowansville	67	12	75.00		75.00
593	Michaud, Albertine	St-Clément	38	12	75.00		75.00
594	Michaud, Florida	Fraserville	60	12	75.00		75.00
595	Michaud, Mme François	St-Louis-du-Ha! Ha!	79	12	75.00		75.00
596	Michaud, Mme Honoré	St-Hubert	75	12	75.00		75.00
597	Millan, Sarah	Montréal	70	12	475.08	3.50	471.58
598	Miller, Cécilia	Clarenceville	65	12	93.50		93.50
599	Milot, Victor	Yamachiche	60	12	240.76		240.76
600	Mirault, Mme Joseph	Montréal	77	12	75.00		75.00
601	Mirault, Mme A	Charlemagne	61	12	75.00		75.00
602	Miville, Mme Auguste	Cap-Chatte	48	12	75.00		75.00
603	Moffet, Zoé	Montréal	57	12	96.60		96.60
604	Monchamp dit Longtin, Marie	St-Constant	68	12	149.86		149.86
605	Monier, Mme William	N.-D-des-Laurentides	73	12	129.34		129.34
606	Montminy, Mme G.-F	St-Gilles	61	12	75.00		75.00
607	Moreau, Virginie	Laval-des-Rapides	55	12	75.00		75.00
608	Morel, Résilda	St-Tite-des-Caps	55	12	75.00		75.00
609	Morency, Eugénie	Ile-Verte	54	12	75.00		75.00
610	Morin, Azilda	St-Raphael	69	12	75.00		75.00
611	Morin, Marie-Jospéhine-L	St-Romuald	39	12	152.70		152.70
612	Morin, Marie-Antoinette	Morigeau	49	12	75.00		75.00
613	Morin, M.-Léda	St-Evariste	52	12	75.00		75.00
614	Morissette, Mme Adélaïde	St-Grégoire	55	12	75.00		75.00
615	Morissette, Célanire	Québec	73	12	75.00		75.00
616	Morissette, Denyse	Lévis	53	12	79.75		79.75
617	Morneau, Mme Charles	St-Donat	53	12	75.00		75.00
618	Morneau, Philomène	Québec	71	12	99.00		99.00
619	Moss, Mme Andrew	Coaticook	69	12	75.00		75.00
620	Mountain, Esther	Québec	57	12	134.71		134.71
621	Mulvena, Catherine	Richmond	71	12	81.66		81.66
622	Murray, Mme James-H	Montréal	58	12	169.24		169.24
623	Nadeau, Mme François	St-Charles	77	12	75.00		75.00
624	Nadeau, Mme Pierre	St-Bernard	53	12	102.56		102.56
625	Newell, Mme Arthur-S	Waterloo, P.Q.	68	12	124.03		124.03
626	Nichols, Caroline	Montréal	69	12	262.20		262.20
627	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	58	12	75.00		75.00
628	Noel, Alméria	Québec	51	12	98.07		98.07
629	Noel, Julie	Québec	60	12	75.00		75.00
630	Normandin, Malvina	Grand'Mère	59	12	101.02		101.02
631	Nourry, Pamélia	Grand-Saint-Esprit	49	12	75.00		75.00
632	O'Bready, Sylvina	Danville	59	12	115.74		115.74
633	Odell, Sarah-J	Lacolle	63	12	177.06	1.28	175.78
634	Odell, Walter	Eustis	57	12	300.00		300.00
635	O'Grady, Annie	West-Frampton	63	12	110.49	1.56	108.93

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
636	O'Grady, Annie-M.	Westmount	62	12	508.56	.....	508.56
637	O'Neill, Elizabeth	Lacolle	58	12	117.30	.....	117.30
638	O'Reilly, M.-Helen	St-Patrice-de-Beaurivage	67	12	75.00	.....	75.00
639	Otis, Cléophée	Lévis	65	12	75.00	.....	75.00
640	Ouellet, Mme Joseph	St-Pascal	58	12	75.00	.....	75.00
641	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup	60	12	75.00	.....	75.00
642	Ouellet, Marie-Anne	St-André-de-Restigouche	46	6	65.16	.....	65.16
643	Ouellet, M.-D.-Joséphine	Loretteville	77	12	75.00	.....	75.00
644	Ouellet, Mme Michel	St-Cyprien	51	12	77.61	.....	77.61
645	Ouimet, Mélanie	Ste-Rose	40	12	105.45	.....	105.45
646	Pagé, Richard	Montréal	59	12	300.00	.....	300.00
647	Palmer, Jane-V	Montréal	56	6	116.18	.....	116.18
648	Papineau, Mélina	Magog	65	12	75.00	.....	75.00
649	Paquet, Daniel	Havre-aux-Maisons	68	12	267.49	.....	267.49
650	Paquet, Mme Docithée	St-Paul-de-Chester	69	12	75.00	.....	75.00
651	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel	58	12	75.00	.....	75.00
652	Paquet, J.-B	Montréal	61	12	300.00	.....	300.00
653	Paquette, Mme Napoléon	L'Ange-Gardien	65	12	78.04	.....	78.04
654	Paquin, Napoléon	St-David-d'Yamaska	75	12	75.00	.....	75.00
655	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubalde	76	12	75.00	.....	75.00
656	Paradis, Mme Amédée	Québec	63	12	144.60	.....	144.60
657	Paradis, Charles	Montréal	78	12	300.00	.....	300.00
658	Paradis, M.-Delvina	Ste-Perpétue	62	12	108.96	.....	108.96
659	Paradis, Mme Magloire	Ste-Anastasie	73	12	83.78	.....	83.78
660	Paradis, Mme Stanislas	St-Hughes	56	12	75.00	.....	75.00
661	Parayre, Joseph	Montréal	69	12	300.00	.....	300.00
662	Parent, Dina	St-Isidore	66	12	75.00	.....	75.00
663	Parent, Marie-Adèle	St-Isidore	57	12	75.00	.....	75.00
664	Parent, Marie-Rosalie	Giffard	63	12	215.97	.....	215.97
665	Parsons, Siméon-H	Paris, Ont	69	12	644.00	.....	644.00
666	Payer, Anysie	Notre-Dame-de-Ham	47	12	76.65	.....	76.65
667	Payment, Angèle	Ste-Geneviève	77	12	75.00	.....	75.00
668	Pelisson, Philomène	St-Amb-de-Lorette	69	12	114.00	.....	114.00
669	Pelletier, Edith	Ste-Hélène	54	12	75.00	.....	75.00
670	Pelletier, Mme Eusèbe	Québec	70	12	87.93	.....	87.93
671	Pelletier, M-Lse-Clara	Ste-Anne-de-Beaupré	57	12	88.82	.....	88.82
672	Pelletier, Mme H.-B	Québec	72	12	95.88	.....	95.88
673	Penney, Maria	Loretteville	63	12	102.48	.....	102.48
674	Pepin, Marie-Louise	Québec	55	12	201.21	.....	201.21
675	Perley, Mme W.-F	Hemmingford	59	12	201.58	5.60	195.98
676	Perras, Mme Joseph	Laprairie	51	12	118.35	.....	118.35
677	Perrin Rachel	Magog	74	12	126.00	.....	126.00
678	Perron, Mde Alphonse	Bassin-de-Chambly	76	12	75.00	.....	75.00
679	Perron, Henriette (Mme Wm. Girard)	Mille-Vaches	50	12	75.00	.....	75.00
680	Peyton, Mathilda-F	Montréal	58	6	66.52	.....	66.52
681	Pichet, M.-Madeleine	Québec	68	12	110.28	.....	110.28
682	Pilon, Mme Armiens	St-Placide	82	12	75.00	.....	75.00
683	Pilon, Mme Isidore	Pointe-Claire	81	6	39.60	.....	39.60
684	Pineau, Mme Alexandre	Causapscal	65	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
685	Plaisance, M. Antoinette...	Lotbinière	54	12	81.16	.....	81.16
686	Plamondon, Mme Joseph...	St-Bernard	52	12	97.50	.....	97.50
687	Plante, Céleste	Belœil	77	12	75.00	.....	75.00
688	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas	55	12	75.00	.....	75.00
689	Plouffe, Florentine (Mme Jos. Mainville)	Ste-Emelie)	50	6	43.92	.....	43.92
690	Plourde, Marie-Louise	St-Léon	70	12	75.00	.....	75.00
691	Poirier, Mme Marie-Louise	Montréal	57	12	127.04	.....	127.04
692	Poirier, Philomène	St-Timothée	80	12	75.00	.....	75.00
693	Poitras, Aurélie	Montmagny	58	12	119.96	.....	119.96
694	Poliquin, Mme Lumina-G...	Maisonneuve	73	12	83.84	.....	83.84
695	Pothier, Octavie	Trois-Rivières	48	18	142.43	.....	142.43
696	Potvin, Mme Alfred	Plessisville	76	12	75.00	.....	75.00
697	Potvin, Mme Alfred	Hébertville	69	12	75.00	.....	75.00
698	Potivin, Mme Joseph	Montréal	56	12	75.00	.....	75.00
699	Poupart, Alma	Laprairie	43	12	90.42	.....	90.42
700	Poupart, Pierre-E	Montréal	80	12	351.80	.....	351.80
701	Prégent, Philomène	Montréal	46	6	55.15	.....	55.15
702	Prémont, Mme Joseph	Québec	77	12	216.65	.....	216.65
703	Prémont, Marie-O	Ste-Famille	70	12	111.51	.....	111.51
704	Prévost, Mme Charles	St-Ephrem	54	12	75.00	.....	75.00
705	Prévost, Marie	St-Roch-des-Aulnaies	53	12	92.94	.....	92.94
706	Primeau, L.-A	Montréal	73	12	700.33	.....	700.33
707	Proulx, Mme Albert	Sorel	60	12	128.34	.....	128.34
708	Proulx, M.-Reine-Albertine	St-Ubald	41	6	37.50	.....	37.50
709	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	68	12	75.93	.....	75.93
710	Proulx, Joséphine	Montréal	60	12	172.95	.....	172.95
711	Proulx, Julienne	Montréal	66	12	82.59	.....	82.59
712	Proulx, Rose-Anna	St-Camille	48	12	85.56	.....	85.56
713	Proulx, Mme M.-Zoé	Centredale, R. I	69	12	75.00	.....	75.00
714	Provençal, Prosper	Beauport	79	12	199.44	.....	199.44
715	Provencher, Mme Edouard	St-Norbert	70	12	75.00	.....	75.00
716	Quintal, Emma	St-Isidore	63	12	75.00	.....	75.00
717	Quintal, Marie-Celemie	Wickham-ouest	61	12	116.58	.....	116.58
718	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	62	12	75.00	.....	75.00
719	Ratté, M. Célina	St-Vallier	77	12	107.25	.....	107.25
720	Raymond, Mme Ls-A	Trois-Pistoles	61	12	75.00	.....	75.00
721	Rebetez, Mme J.-P	Nicolet	79	12	96.57	.....	96.57
722	Reed, Lucy	Ulverton	74	12	75.00	.....	75.00
723	Reid, Elizabeth-J	Montréal	55	12	424.76	.....	424.76
724	Renaud, Julie-Liza	N.-D.d'Hébertville	47	12	124.30	.....	124.30
725	Remillard, Mme Jacob	Acton-Vale	74	12	75.00	.....	75.00
726	Reynolds, T.-M	Montréal	72	12	515.68	.....	515.68
727	Rhéaume, Mme Joseph	St-Bernard	52	12	100.48	.....	100.48
728	Rhéaume, Marie-Joséphine	St-Bernard	52	6	50.86	.....	50.86
729	Richard, M.-Josephte	Québec	79	12	75.00	.....	75.00
730	Richard, Ophidie	Padoue	50	6	47.16	.....	47.16
731	Richard, Symphorose	St-Barnabé	71	12	82.84	.....	82.84
732	Richardson, Martha-Elis...	Montréal	61	12	320.64	36.00	284.64

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ .cts.	$ cts.	$ cts.
733	Riverin, M.-Adèle-A. (Mme A. Girard)	Québec	43	12	91.65	.....	91.65
734	Rivest, Mme Narcisse	Joliette	71	12	95.97	.....	95.97
735	Rix, Emma	Upper-Bedford	68	12	96.08	4.77	91.31
736	Roberge, M.-Ombéline	St-Jean-Chrysostôme	53	12	107.40	.....	107.40
737	Roberge, Philomène	St-Anselme	63	12	75.00	.....	75.00
738	Robert, Elmire	Varennes	73	12	75.00	.....	75.00
739	Robert, M.-Lucie	St-Pie	69	12	103.84	.....	103.84
740	Robichaud, Mme Guillaume	Cacouna	73	12	95.64	.....	95.64
741	Robichaud, Mme Ludger	St-Jacques	75	12	77.49	.....	77.49
742	Robillard, Mme J.-Bte	Lanoraie	48	12	101.41	.....	101.41
743	Robins, Bertha-Lilian	Montréal	58	12	814.20	.....	814.20
744	Robins, S.-P.	Montréal	85	12	1,050.00	.....	1,050.00
745	Roch, Joseph-Alexis	Montréal	58	12	476.28	.....	476.28
746	Rochette, Louise-L.	Pte-aux-Trembles	48	12	81.76	.....	81.76
747	Rolland, Malvina	Chicopee-Falls	75	12	75.00	.....	75.00
748	Rondeau, Cordélie-Esther	Québec	48	7	31.37	.....	31.37
749	Rouleau, Mme Zéphirine	Ville-Marie	70	12	79.11	.....	79.11
750	Rousseau, Marie-Anna	St-Charles	65	12	75.00	.....	75.00
751	Rousseau, Marie-H.	St-Michel	82	12	137.34	.....	137.34
752	Rousseau, Mme Théophile	St-Simon	62	12	75.00	.....	75.00
753	Rowell, S.-P.	Abbotsford	74	12	1,030.02	9.00	1,021.02
754	Roy, Amanda	St-Charles	57	12	75.00	.....	75.00
755	Roy, M.-Elise-F.	L'Assomption	61	12	99.60	.....	99.60
756	Roy, Malvina	St-Anselme	67	12	75.00	.....	75.00
757	Roy, M.-Odumine	St-Gervais	52	12	75.00	.....	75.00
758	Roy, Pierre-Antoine	Loretteville	78	12	651.56	.....	651.56
759	Roy, Mme Pierre	St-Cuthbert	71	2	98.40	.....	98.40
760	Roy, Wilhelmine	St-Sébastien	57	12	95.13	.....	95.13
761	Royer, Bathilde	St-Désiré	47	18	174.06	.....	174.06
762	Ruel, Amanda	St-Charles	38	6	37.50	.....	37.50
763	Ruel, P.-J.	St-Charles	69	12	548.66	.....	548.66
764	Ruelland, Aurélie	Québec	52	12	78.61	.....	78.61
765	Ruelland, Laetitia	Québec	50	6	78.84	.....	78.84
766	Russell, Margaret	Bristol Corners	59	12	65.47	.....	65.47
767	Sangster, J.-A.	Westholme, B.-C.	57	12	450.02	.....	450.02
768	Sauvageau, Adéline	Montréal	81	12	113.91	.....	113.91
769	Sauvé, Alphonsine-A.	St-Hermas	55	6	129.88	.....	129.88
770	Sauvé, Mme Napoléon	St-Placide	58	12	75.00	.....	75.00
771	Savard, Mme Jos-Ed.	Chicoutimi	70	12	341.00	.....	341.00
772	Scott, Martha-M.	Westmount	60	12	85.94	.....	85.94
773	Seers, Alphonsine	Montréal	78	12	75.00	.....	75.00
774	Sénécal, Joseph-H.	Montréal	60	12	198.00	.....	198.00
775	Senneville, Mme Ludger	Baieville	66	12	87.72	.....	87.72
776	Simard, Pierre-Cléophas	Belœil	57	12	199.35	.....	199.35
777	Simard, Jos-F.	Baie-St-Paul	65	12	266.49	.....	266.49
778	Simard, Mme Thomas	Rivière-du-Moulin	60	12	75.00	.....	75.00
779	Simister, Mme Wm	Montréal	69	12	618.48	.....	618.48
780	Simoneau, Mme Louis	Montréal	77	12	75.00	.....	75.00
781	Simpson, Mme C.-E.	Montréal	67	12	144.50	.....	144.50

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
782	Simpson, Margaret-S.	Noyau	62	12	103.92	.....	103.92
783	Skinner, Janet-H.	Melbourne	73	12	75.00	.....	75.00
784	Sloan, Sélina-F.	Montréal	69	12	478.12	.....	478.12
785	Smith, Catherine.	Québec	83	12	112.50	.....	112.50
786	St-Hilaire, Vitaline.	Baie-St-Paul	69	12	75.00	.....	75.00
787	St-Hilaire, Vitaline.	Montréal	68	12	112.17	.....	112.17
788	St-Laurent, M.-Lse-E.	St-Ferdinand-d'Halifax	45	12	98.16	.....	98.16
789	St-Laurent, Valida.	Contrecœur	38	12	106.74	.....	106.74
790	St-Mars dit Viau, Mme P.-D	Montréal	73	12	155.16	.....	155.16
791	St-Yves, M.-Amanda.	St-Boniface-de-Shawinigan.	48	12	77.34	.....	77.34
792	Steere, Mary-E.	Coaticook	63	6	215.33	.....	215.33
793	Sutton, Emily.	Sherbrooke	73	12	183.52	.....	183.52
794	Sylvestre, Mme Victorine.	Ste-Hélène	67	12	75.00	.....	75.00
795	Symington, Agnès-C.	Portland-Ore.	53	12	254.58	.....	254.58
796	Taillon, Delphine.	Roxton-Falls	54	12	75.33	.....	75.33
797	Taillon, Josephine.	Roxton-Falls	47	12	84.81	.....	84.81
798	Talbot, Célina.	Québec	67	12	95.58	.....	95.58
799	Talbot, Flore.	Montréal	70	12	75.00	.....	75.00
800	Tanguay, Ely-D. (Mme X. Gagné)	St-Raphael	58	12	75.00	.....	75.00
801	Tardif, Victoire.	St-Pierre	63	12	75.00	.....	75.00
802	Teasdale, Mme J.-S.	Montréal	63	12	223.15	.....	223.15
803	Tellier, Marie-O.	L'Assomption	47	12	102.30	.....	102.30
804	Tessier, Catherine.	St-Etienne	76	12	110.92	.....	110.92
805	Tétrault, Mme Aldon.	Ste-Angèle	77	12	137.79	.....	137.79
806	Tétrault, Mme Augustin.	Ste-Thérèse-de-Blanville	73	12	75.00	.....	75.00
807	Tétrault, Georgianna-A.	St-Hyacinthe	63	12	75.00	.....	75.00
808	Thériault, Judith.	Thetford-Mines	73	12	75.00	.....	75.00
809	Thériault, Mme Ls-E.	Rivière-du-Loup	70	12	188.40	.....	188.40
810	Tétreau, Léontine.	Ste-Thérèse	43	6	58.20	.....	58.20
811	Therrien, Lumina.	Beauport	52	12	78.30	.....	78.30
812	Thibault, Mme Alphonse.	Ste-Rose	54	12	109.68	.....	109.68
813	Thibault, Augustine.	Ste-Rose-du-Dégelé	55	12	115.08	.....	115.08
814	Thibault, Elias-Charles.	Montreal	63	12	267.56	.....	267.56
815	Thibault, Mme J.-O.	St-Jean-Deschaillons	70	12	132.90	.....	132.90
816	Thiffeault, Aglae.	St-Narcisse	57	12	45.24	.....	45.24
817	Thomson, Annie.	Hemmingford	60	12	244.80	.....	244.80
818	Thomson, Jemina.	Montréal	67	12	411.00	.....	411.00
819	Thomson, Mme Malcolm.	Toronto, Ont.	61	12	387.61	.....	387.61
820	Thompson, Mme W.	Coaticook	66	12	318.00	.....	318.00
821	Thumas, Camille-L.-D.	Yamaska-Est	76	15	205.15	.....	205.15
822	Tondreau, Mme Joseph.	St-Eugène	70	12	75.00	.....	75.00
823	Tousignant, Clarisse.	St-Norbert	61	12	116.67	.....	116.67
824	Traquair, Christian-G.	Westmount	54	12	203.37	.....	203.37
825	Tremblay, Mme Alexis.	Montréal	53	12	75.00	.....	75.00
826	Tremblay, Clara.	Broughton-Est	67	12	75.00	.....	75.00
827	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	57	12	75.00	.....	75.00
828	Tremblay, Elmire (Mme P. Simard)	Petite-Rivière	57	12	75.00	.....	75.00
829	Tremblay, Eugène.	Beaumont	72	12	197.55	.....	197.55

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts
830	Tremblay Georgianna	Cap d'Espoir	67	12	89.06	.....	89.06
831	Tremblay, Mme George	Edmunston, N. B	61	12	75.00	.....	75.00
832	Tremblay, Jean-Bte	Les Eboulements	65	12	178.20	.....	178.20
833	Tremblay, Marie	Les Eboulements	66	12	75.00	.....	75.00
834	Tremblay, Thomas	Baie-St-Paul	74	12	635.31	.....	635.31
835	Trudel, Azilda	St-François-de-Sales	62	12	85.17	.....	85.17
836	Trudel, Mme Delphine	Malbaie	63	12	75.00	.....	75.00
837	Trumble, Emma	Québec	65	12	205.80	.....	205.80
838	Turcotte, Alphonsine	St-Benoit-Labre	60	12	75.00	.....	75.00
839	Turcotte, Arthémise	Québec	77	12	75.00	.....	75.00
840	Turcotte, Azeline	Ste-Thérèse	64	6	39.23	.....	39.23
841	Turcotte, Cécile	St-Jean-Chrysostôme	63	12	97.37	.....	97.37
842	Turcotte, Mme M.-Edwidge	Ste-Thérèse-de-Blainville	72	12	107.26	.....	107.26
843	Turcotte, M.-Eliza	Champlain	47	24	150.00	.....	150.00
844	Turcotte, Mathilde	Notre-Dame-de-Lévis	56	6	166.07	.....	166.07
845	Turcotte, Paméla (Mme T. Leblanc)	Montréal	50	12	75.00	.....	75.00
846	Turgeon, Joseph-H	St-Liboire	74	12	266.50	.....	266.50
847	Turmel, Célanire (Mme G. Faucher)	St-Edouard	63	12	82.78	.....	82.78
848	Turner, Mme Naura	Eaton	68	12	106.35	.....	106.35
849	Vaillancourt, Henri	Montréal	79	12	300.00	.....	300.00
850	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	79	12	75.00	.....	75.00
851	Vaillancourt, Philomène	Québec	61	12	112.36	.....	112.36
852	Valiquette, Mlle P.-E	Terrebonne	44	12	109.08	.....	109.08
853	Valois, Mme David	St-Gabriel-de-Brandon	70	12	75.00	.....	75.00
854	Vebert, Stanislas-A.-M	Valleyfield	56	12	323.00	.....	323.00
855	Vermette, Malvina	St-Anselme	58	12	75.00	.....	75.00
856	Verreault, Virginie (Mme A. Gagné)	Sayabec	57	6	37.50	.....	37.50
857	Viger, Melle M.-E.-A	Montréal	64	12	181.65	14.38	167.27
858	Vignault, Alma	Danville	63	12	75.00	.....	75.00
859	Vignault, Marie-F	Baie-du-Febvre	58	12	107.44	.....	107.44
860	Villemure, Célina	Trois-Rivières	47	12	108.78	.....	108.78
861	Villiard, Elise	St-Michel	63	12	75.00	.....	75.00
862	Walker-Sprague, Mme L.-A.	Coaticook	58	12	75.00	.....	75.00
863	Walsh, Bridget	Huntingdon	57	12	216.37	1.20	215.17
864	Walsh, Mme David	Thetford-Mines	75	12	75.00	.....	75.00
865	Walsh, Mary-A	Lebarron	59	12	89.16	.....	89.16
866	Warren, Louis-Ed	Montreal	48	12	30.00	.....	300.00
867	Walson, Lilias	London, Ont	75	12	322.20	.....	322.20
868	Weed, Mary-Jane	Melbourne	42	4	26.98	.....	26.98
869	West, Mme J.-H	Toronto, Ont	62	12	143.85	.....	143.85
870	Wilhelmy, Albina	Montréal	59	12	75.00	.....	75.00
871	Wilkins, Ida	Toronto, Ont	62	12	126.68	.....	126.68
872	Wilsey, Mme Wm	Ste-Thérèse	52	12	75.00	.....	75.00
873	Wilson, Margaret-J	Chambly	66	12	436.05	.....	436.05
874	Winchester, Rachel	Sutton-Junction	65	12	75.00	.....	75.00
875	Wood, Helen-G	Knowlton	63	12	357.30	.....	357.30
		Total	....	....	11875656	$176.99	$118,579.57

TABLEAU E

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1917–18, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital.

LE REVENU	$ cts.	$ cts.
Montant voté par la Législature (Item No 43 du budget)	$ 2,000.00	
Allocation du gouvernement (2 Geo. V, ch. 27, s. 5)	27,000.00	.....
Retenue de 4% sur le fonds des écoles publiques (art. 3012, S.R.P.Q., 1909.	17,000.00	
Intérêt sur le capital, (Art. 3010, 3013, 3024, S.R.P.Q., 1909)	10,205.28	
Surplus de l'ancien fonds de pension, (Art. 3018, S.R.P.Q., 1909)	3,660.50	
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et institutrices, (Art. 3012, S.R.P.Q. 1909)	66,556.32	
Retenue de 2½% sur le traitement des inspecteurs d'écoles (Art. 3012, S.R.P.Q., 1909)	2,294.01	
Retenue de 2½% sur le traitement des professeurs des écoles normales (Art. 3012, S.R.P.Q., 1909)	806.76	
Retenue payée par les fonctionnaires eux-mêmes ou par l'entremise des municipalités (Art. 3012, 3019, et 3024, S.R.P.Q., 1909)	8,805.65	
Remboursement par P.-N. Gariépy	37.50	
Chèques cancellés	350.67	
		$ 138,716.69
LA DÉPENSE		
Par les pensions, chèques émis	$ 123,887.71	
Par les remboursements (Art. 2995, S.R.P.Q., 1909)	916.56	
Par les dépenses d'administration	810.00	
Déposé au trésor de la province allant au capital (Art. 3010 et 3024 S.R.P.Q., 1909)	176.99	
Surplus de l'année	12,925.43	
		$ 138,716.69
POUR LE COMPTE DU REVENU		
Surplus des années précédentes	10,514.62	
Surplus de l'année 1917–18	12,925.43	
		$ 23,440.05
POUR LE COMPTE DU CAPITAL		
Montant du capital le 1er juillet 1917	$ 206,198.64	
Porté au capital pour l'année 1917–18	176.99	
Le capital au 1er juillet 1918	.....	$ 206,375.63

Département du Trésor, Québec, 28 novembre 1918.
Bureau de l'auditeur,

Certifié JOS. MORIN,
Auditeur de la province.

TABLEAU F.

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1918.

PENSIONNAIRES	Nombre de pensionnaires	Moyenne de l'âge	Total des pensions	Moyenne des pensions
			$ cts.	$ cts.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	92	69	32,901.76	357.62
Institutrices âgées de 56 ans et plus	548	67	63,875.87	116.56
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	4	52	960.78	240.19
Institutrices âgées de moins de 56 ans	195	48	19,710.38	101.07
Veuves de pensionnaires	13	67	3,591.60	276.27
Totaux et moyennes totales	852	70	121,040.39	142.06
Pensionnaires décédés en 1917	25	72	4,768.47	190.73
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1917	6	51	832.36	138.72
Totaux et moyennes totales	31	68	5,600.83	180.67
Pensions accordées en 1917	52	52	9,312.70	179.09
Remboursements accordés en 1917	5	.....	147.62	.....

22 demandes de pension et 4 de remboursement sont restées en délibéré.

TABLEAU G.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1917–18

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR A. BEAUDET.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
1	M. Henry Lane	St-Bonaventure	$ 20.00
2	" Albert Leblanc	Sayabec	20.00
3	" Joseph Fortin	Causapscal, village	20.00
4	" Bernice Leblanc	Anse-aux-Gascons	20.00
5	Mlle Marg.-Apolline Jones	Port-Daniel-Ouest	20.00
6	" Justine Arsenault	St-Bonaventure	20.00
7	" Victoire Bourdages	St-Siméon	20.00
8	" Annie Chapados	St-Chs-de-Caplan	20.00
9	" Léona Leblanc	New-Richmond	20.00
10	" Marie-Alva Day	Nouvelle	20.00
11	" Marie-Célina Fallu	"	20.00
12	" Anne-Marie Poirier	St-André-de-Restigouche	20 00
13	" Esther Caissy	St-Laurent-de-Matapédia	20.00
14	" Laura Couture	Canton Matalick	20.00
15	" Anaïs Lavoie	Lac-aux-Saumons, vil	20.00
16	" Angéline Saucier	Amqui, village	20.00
17	" Albertine Beaulieu	Amqui, paroisse	20.00
18	" Rose-Aimée Pelletier	Val-Vrillant	20.00
19	" Virginie Verreault	Canton Joubert	20.00
20	" Alphonsine Leblanc	Sayabec	20.00
21	" Blanche Joubert	"	20.00
		Total	$ 420.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-V. BEAUMIER

Nombre d'écoles sous contrôle, 149. Somme à distribuer $372.50.

22	Mlle Mélina Boisvert	Dumontier	$ 20.00
23	" Bernadette Devault	"	20.00
24	" Antoinette Lamy	St-Barnabé	20.00
25	" Alice Bourassa	Yamachiche	20.00
26	" Maria Saucier	Rivière-du-Loup, No 2	20.00
27	" Bertha Rhéault	Trois-Rivières	20.00
28	" S.-A.-D. Brassard	" "	20.00
29	" Alexina Ladouceur	St-Justin	20.00
30	" Albina Turcotte	St-Cuthbert	20.00
31	" Alice Paquin	St-Joseph-de-Maskinongé	20.00
32	" Laetitia Lemyre	" " "	20.00
33	" Lucia Caron	St-Barthélemi	20.00
34	" Suéma Michaud	"	20.00
35	" Julianna Leblanc	Ste-Ursule	20.00
36	" Eva Déziel	"	20.00
37	" Bertha Paquin	St-Charles-de-Mandeville	20.00
38	" M.-Anne Gingras	" "	20.00
39	" Flora Melançon	Charette	20.00
40	" Rose-Aimée Lemay	St-Alexis-des-Monts	12.50
		Total	$ 372.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Belcourt.

Nombre d'écoles sous contrôle, 183. Somme à distribuer, $457.50

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
41	Mlle Rose Hyland	Ste-Brigitte	$ 20.00
42	" Emérence Derouin	Le Précieux-Sang	20.00
43	" Rosa Bourque	Ste-Perpétue	20.00
44	" Eva Houle	Ste-Eulalie	20.00
45	" Léontine Désilets	St-Wenceslas	20.00
46	" Hortense Chabot	St-Célestin, No 2	20.00
47	" Bibianne Lafond	Ste-Gertrude	20.00
48	" Mary Richard	St-Sylvère	20.00
49	" Clara Doucet	St-Léonard	20.00
50	" Lucienne Gingras	Bécancour	20.00
51	" Lédina Labarre	Ste-Angèle-de-Laval	20.00
52	" Blanche Béliveau	Ste-Monique	20.00
53	" Corinne Noel	St-Grégoire	20.00
54	" Marie-A. Bergeron	St-Samuel	20.00
55	" Alice-P. de Courval	St-Raphaël	20.00
56	" Hectorine Duguay	Nicolet	20.00
57	" Marie-Rose Ouellette	Ste-Gertrude	17.50
58	" Juliette Allard	Baie-du-Febvre	20.00
59	" Catherine Niquet	Notre-Dame, paroisse	20.00
60	" Marie-Anna Marcotte	St-Zéphirin	20.00
61	" Bernadette Lemire	St-Joachim	20.00
62	" Berthe Lefebvre	St-Elphège	20.00
63	" Bernadette Hamel	St-Thomas, par	20.00
		Total	$ 457.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Boily.

Nombre d'écoles sous contrôle, 144. Somme à distribuer, $360.00.

64	Mme	Adélard Boulet	Normandin	$ 20.00
65	Mlle	Alvine Théberge	"	20.00
66	"	Caroline Boudreault	St-Jérôme, (paroisse)	20.00
67	"	Alice Ménard	"	20.00
68	"	Antoinette Potvin	St-Amédée	20.00
69	Mme	Ph. Larouche	St-André	20.00
70	"	Délima Côté-Gauthier	St-Ls-Métabetchouan	20.00
71	Mlle	Virginie Gagnon	" "	20.00
72	"	Amarilda Duchesne	Rivière-au-Doré	20.00
73	"	Eugénie Laplante	St-Gédéon	20.00
74	"	Eugénie Duchesne	"	20.00
75	"	Berthe Boivin	"	20.00
76	"	Claudia Gagnon	"	20.00
77	"	Albertine Giroux	St-Thomas-d'Aquin	20.00
78	"	Eliane Cossette	St-Méthode	20.00
79	"	Angélina St-Amand	St-Félicien	20.00
80	"	Anna Miville	St-Prime	20.00
81	"	Flore Côté	Ste-Croix	20.00
			Total	$ 360.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Bouchard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 126. Somme à distribuer, $315.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
82	Mlle Blanche Roy	Dalibaire	$ 20.00
83	" Paula Lepage	Ste-Anne-des-Monts	20.00
84	" Oliva Levesque	" "	20.00
85	" Alphéda Thibault	" "	20.00
86	" Sara Gagnon	Riv.-à-Claude	20.00
87	" Amanda Cloutier	Mont-Louis	20.00
88	" Augustine Lapointe	"	20.00
89	" Ida Gagné	Petite-Vallée	20.00
90	" Hedwidge Trachy	St-Georges-de-Malbaie	20.00
91	" Emma Couture	Cap-d'Espoir	20.00
92	" Adélia Lambert	Grande-Rivière	20.00
93	" Laura Toyman	Riv.-Nord-de-Pabos	20.00
94	" Yvonne Grenier	Newport	20.00
95	" Yvette Jessop	"	20.00
96	" Imelda Vaillancourt	Marsouis	20.00
97	" Yvonne Poulin	Cap-Chat	15.00
		Total	$ 315.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Alex. Chabot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 151. Somme à distribuer, $377.50.

98	M. J.-E. Labrecque	St-Mathias-de-Cabano	20.00
99	Mlle Joséphine Moreau	St-Hubert	20.00
100	" Reine Breton	St-Epiphane	20.00
101	" M.-Anne Bérubé	St-Louis-du-Ha ! Ha !	20.00
102	" M.-B anche Morneau	" " "	20.00
103	" Marguerite Levasseur	St-Antonin	20.00
104	" M.-Anne Lallemand	St-Honoré	20.00
105	" M.-Anna St-Pierre	Rivière-Bleue	20.00
106	" Célina Cloutier	N.-D.-du-Lac	20.00
107	" Amanda Sévigny	"	20.00
108	" M.-Hilda Vigneau	Les-Etroits-du-Lac	20.00
109	" Zénaïde Jalbert	Ste-Rose-du-Dégelé	20.00
110	" Noéla Morel	" "	20.00
111	" M.-Adèle Dumont	St-Modeste	17.50
112	" Alexina Pelletier	St-Eleuthère	20.00
113	" Eva Pelletier	Ste-Hélène	20.00
114	" Reine Leclerc	"	20.00
115	" Eugénie Dumont	St-André	20.00
116	" M.-Anne Tardif	St-Alexandre	20.00
		Total	$ 377.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-B. Charbonneau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 129. Somme à distribuer $322.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
117	Mlle Marianne Martel	L'Epiphanie	$ 20.00
118	" Elvina Landry	"	20.00
119	" Marguerite Gauthier	St-Jacques	20.00
120	" Evélina Miron	L'Assomption	20.00
121	" Marianne Froment	Lavaltrie	20.00
122	" Marie-Ange Blouin	Ste-Marie-Salomé	20.00
123	" Hélène Rivet	St-Paul	20.00
124	" Parmélia Bertrand	St-Esprit	20.00
125	M. Joseph Fafard	Lanoraie	22.50
126	Mlle Dora Ratelle	St-Liguori	20.00
127	" Hélène Lanoue	St-Jacques	20.00
128	" Maria Crépeau	St-Lin	20.00
129	" Philomène Dupuis	St-Théodore	20.00
130	" Marianne Laviolette	St-Roch	20.00
131	" Marianne Faucher	"	20.00
132	" Emma Brault	Rawdon	20.00
		Total	$ 322.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Bertrand.

Nombre d'écoles sous contrôle, 98. Somme à distribuer $245.00.

133	Mlle Antoinette Ricard	St-Placide-de-Béarn	25.00
134	" Odila Bergeron	St-Eugène-de-Guigues	20.00
135	" Maria Lavigne	Nédelec	20.00
136	" Marie-Lse- Richard	St-Bruno-de-Guigues	20.00
137	" M-Délima Comtois	" " "	20.00
138	" Mélanie Malouin	Duhamel-Ouest	20.00
139	" Bertha Ellis	Ile-aux-Allumettes	20.00
140	" Valtina Rowe	" "	20.00
141	" Ernestine Bergeron	La-Reine	20.00
142	Mme Emery Deslauriers	Duhamel-Ouest	20.00
143	Mlle Kate Roberts	Ile-du-Calumet	20.00
144	" Albertine Roberge	Rivière-Croche	20.00
		Total	$ 245.00

Rapport de M. l'inspecteur Mgr Chiasson

145	Mlle Elmire Bernier		20.00
146	" Léontine Vigneault		20.00
147	" Félixine Scherer		20.00
		Total	$ 60.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Coté.

Nombre d'écoles sous contrôle, 145. Somme à distribuer $362.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
148	Mlle Anna Loubier	St-Martin-de-Jersey	$ 22.50
149	" Desneiges Bourque	St-Georges, paroisse	20.00
150	" Eléonore Donavan	" "	20.00
151	" Emma Rancourt	" "	20.00
152	" Camille Beaudoin	St-Honoré	20.00
153	" Laura Gagnon	"	20.00
154	" Emilia Breton	St-Benoît	20.00
155	" Adelanda Gagnon	St-Côme	20.00
156	" Lucie Cooper	St-Gédéon	20.00
157	" Auréa Blouin	St-Ludger	20.00
158	" Alphonsine Vachon	"	20.00
159	" Alice Lapierre	St-Sébastien	20.00
160	" Lucienne Fortier	"	20.00
161	" Marie-Anne Fortin	St-Evariste	20.00
162	" Philomène Dion	St-Samuel	20.00
163	" Laetitia Bernier	Lambton	20.00
164	" Blanche Paradis	St-Sébastien	20.00
165	" Emma Vachon	Courcelles	20.00
		Total	$ 362.50

Rapport de M. l'inspecteur Thomas-F. Cuddihy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 103. Somme à distribuer, $257.50.

166	M. Daniel Cartier	Montréal-Centre	$ 20.00
167	" Joseph-Ed. Corbeil	" "	20.00
168	Mlle Mary Dwyer	" "	20.00
169	M. Charles-E. Gobeil	Montréal-Ouest	20.00
170	" P.-J. Fitzpatrick	" "	20.00
171	" Aristide Madore	" "	20.00
172	Mlle Ernestine Gagnon	" "	20.00
173	" Blanche Gauthier	Montréal-Nord	20.00
174	" Emmaus Fournel	" "	20.00
175	" Stella Kinsella	" "	20.00
176	M. Donat Morin	" "	20.00
177	Mde E. Monty	Ste-Madeleine	20.00
178	Mlle Hélène Mathieu	St-François-de-Sales	17.50
		Total	$ 257.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur M.-J. Curot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 189. Somme à distribuer $472.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
179	Mlle Laetitia Chapdelaine	Clifton	$ 20.00
180	" Emélie Dupuis	St-Herménégilde	20.00
181	" Emilie-Anna Gingras	Woburn	20.00
182	" Alma Thibault	St-Isidore-d'Auckland	20.00
183	" Mary-Rosie Dumas	Ste-Cécile-de-Whitton	20.00
184	" Emma Rhéaume	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	20.00
185	" Albertine Laverdière	Hereford	20.00
186	" Antoinette Nolin	Eaton	20.00
187	" Clorinde Beauchamp	Beebe-Plain	20.00
188	" Marguerite Evoy	St-Herménégilde	20.00
189	" Marie-Anna Fortin	Hereford	20.00
190	" Marie-Anna Carignan	St-Hyacinthe-de-Ditchfield	20.00
191	" Anna Perras	Barnston, diss	20.00
192	" Alice Cantin	East-Angus	20.00
193	" Rose Mongeau	Auckland	20.00
194	" Laura Marceau	Winslow-Nord	20.00
195	" Jeanne Blanchette	Emberton	20.00
196	" Maria LeBlanc	Eaton	20.00
197	" Angéline Vallée	Auckland	20.00
198	" Odélie Hamel	Marston-Sud	20.00
199	" Agnès Poulin	Spaulding	20.00
200	" Diana Côté	Ditton	20.00
201	" Angélina Roy	St-Wilfrid-de-Barnston	20.00
202	" Alice Turcotte	Woburn	12.50
		Total	$ 472.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 148. Somme à distribuer, $370.00.

203	Mlle	M.-Lse Bérubé	St-Louis	$ 20.00
204	"	Eugénie Alexandre	"	20.00
205	"	Mary Moreau	St-Pascal	20.00
206	"	A.-M. Mignault	"	20.00
207	"	Alma Deschenes	St-Bruno	20.00
208	"	Julienne Gauvin	"	20.00
209	"	M.-A. Sirois	St-Denis, No 1	20.00
210	"	Catherine Ouellet	N.-D.-du-Mont-Carmel	20.00
211	"	Julie-Anna Lévesque	Rivière-Ouelle	20.00
212	"	Yvonne Lizotte	Ste-Anne No 1	20.00
213	"	M.-A. Pelletier	St-Roch-des-Aulnaies	20.00
214	"	M.-Lse Pelletier	Ste-Louise	20.00
215	"	Hélène Deschènes	St-Jean-Port-Joli	20.00
216	"	Georgianna Pelletier	" "	20.00
217	"	Emelia Caron	L'Islet	20.00
218	"	Alma Bernier	St-Cyrille	20.00
219	"	Adélia Caron	"	20.00
220	"	Joséphine Morin	St-Aubert	20.00
221	"	Eva Blanchette	"	10.00
			Total	$ 370.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle, 133. Somme à distribuer, $332 50.

Nos		Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
222	Mlle	M.-A. Dubord	St-Léonard	$ 32.50
223	"	M.-V. Morin	"	20.00
224	"	M.-A. Gagnon	St-Raymond, Par	20.00
225	"	Yvonne Rochette	" "	20.00
226	"	M.-A. Boutet	Ste-Christine	20.00
227	"	Emilie LeComte	Pte-aux-Trembles	20.00
228	"	Yvonne Deschênes	St-Gérard	20.00
229	"	A. Légaré	St-Ambroise	20.00
230	"	Marie-Anne Pepin	"	20.00
231	"	B. Villeneuve	"	20.00
232	"	Germaine Côté	Anc. Lorette, par	20.00
233	"	Lucie Côté	" "	20.00
234	"	Régina Leclerc	St-Ferréol	20.00
235	"	Anna Leclerc	"	20.00
236	"	Odélie Boissonnault	St-Tite	20.00
237	"	M.-Lse Lacouline	Château-Richer	20.00
			Total	$ 332.50

Rapport de M. l'inspecteur L.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle, 140. Somme à distribuer, $350.00.

238	Mlle	Clara Fontaine	Sainte-Thècle, par	$ 30.00
239	"	Alice Fontaine	" "	20.00
240	"	Virginie Soulard	St-Ubald	20.00
241	"	Cécile Baribault	Ste-Anne-de-la-Pérade, paro sse	20.00
242	"	Sarah Germain	St-Casimir, paroisse	20.00
243	"	Reine Laganière	"	20.00
244	"	Marie-Anne Mayrand	Deschambault	20.00
245	"	Alphonsine Paquin	"	20.00
246	"	Marie-Anne Hamelin	St-Alban, paroisse	20.00
247	"	Mendoza Richard	St-Basile, village	20.00
248	"	Blanche Larue	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
249	"	Anathalie Touzin	St-Rémi-du-Lac-au-Sable	20.00
250	"	Alice Brière	Portneuf	20.00
251	"	Mathilda Dussault	Les Ecureuils	20.00
252	"	Angéline Tessier	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	20.00
253	"	Marie-Jeanne Gosselin	Deschambault	20.00
254	"	Georgiana Tessier	St-Adelphe	20.00
			Total	$ 350.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur M. Frédéric.

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer $380.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
255	Mlle L.-E. Roberge	Cité de St-Jean	$ 20.0
256	" M.-Rose Lacombe	"	20.0
257	" Alma Boudreau	"	20.0
258	" Lucrèce Paradis	"	20.0
259	" Hermine Guay	"	20.0
260	" Alexandrine Paradis	"	20.0
261	" Maria Bourassa	St-Jean, paroisse	20.0
262	" Olympe Favreau	St-Luc	20.0
263	" Aurise Ethier	St-Blaise	20.0
264	" M.-Anna Dozois	"	20.0
265	" Mercédès Grégoire	St-Paul-Ile-aux-Noix	20.0
266	" Henriette Grégoire	" "	20.0
267	" Marthe Lefebvre	St-Valentin	20.0
268	" Alexia Beaudin	St-Jacques-le-Mineur	20.0
269	" Véronica O'Meara	Sherrington	20.0
270	" Amanda Soucy	St-Rémi	20.0
271	" Paméla Morin	Sabrevois	20.0
272	" Valéda Bessette	St-Sébastien	20.0
273	" Noléa Paquette	"	20.0
		Total	$ 380.0

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-Labarre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 179. Somme à distribuer $447.50.

274	Mlle	Eveline LeBel	Kingsey	$ 20.0
275	"	Yvonne Desmarais	St-Fulgence-de-Durham	20.0
276	"	Aiméla Desmarais	Ste-Christine	20.0
277	"	Opportune Gendreau	St-Théophile-d'Ely	20.0
278	"	Elmina Beauchemin	Stoke	20.0
279	"	Amanda Brouillard	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.0
280	Mme	J.-A. Talbot	Ste-Christine	20.0
281	Mlle	Adéline Labbé	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.0
282	"	Adrienne Vel	Ste-Anne-de-Stukely	20.0
283	"	Donalda St-Pierre	Cleveland	20.0
284	"	Irma Racicot	St-Théophile-d'Ely	20.0
285	"	Sara Lachapelle	Kingsey	20.0
286	"	Ida Croteau	St-Georges-de-Windsor	20.0
287	"	Philomène Gendreau	Ely-Sud	20.0
288	"	Rose-Anna LeBel	Kingsey	20.0
289	"	Marie-Anne Boisvert	Canton-de-Windsor	20.0
290	"	Emilienne Morel	St-Claude	20.0
291	"	Délia Lemay	Ascot	20.0
292	"	Yvonne Reid	Melboune & Brompton-Gore	20.0
293	"	Alexina Malenfant	Stoke	20.0
294	"	Marie-Lse Gagnon	Stukely-Nord	20.0
295	"	Elmina Clément	St-Jean-Baptiste-d'Ascot	20.0
296	"	Angélina Roberge	Brompton	7.5
			Total	$ 447.5

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur N. Gingras.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
297	Mlle Laura Ouellet	Ste-Cécile-du-Bic	$ 20.00
298	" A.-Marie Michaud	" "	20.00
299	" Yvonne Blais	" "	20.00
300	" Alice Simard	St-Rémi-de-la-Riv.-Métis	20.00
301	" R.-Aimé Dubé	" "	20.00
302	" M.-Emma Langlois	St-Joseph-de-Lepage	20.00
303	" Rose Verreau	Ste-Flavie	20.00
304	" Maria Ross	St-Donat	20.00
305	" Tacienne Lavoie	"	20.00
306	Mme J. Tremblay	Ste-Luce	20.00
307	Melle M.-Marg. Banville	St-Anaclet	20.00
308	" Albertine Lavoie	St-Germain-de-Rimouski	20.00
309	" M.-Rose Fournier	St-Antoine-de-Padoue (Kempt)	20.00
310	" Albertine Dubé	St-Octave	20.00
311	" M.-Anne Imbault	Ste-Félicité	20.00
312	" Eugénie Gagné	Ste-Blandine	20.00
313	" Yvonne Desrosiers	St-Jérôme, par	20.00
314	" Célina Truchon	" "	20.00
315	" Rose-Alma Côté	" "	20.00
316	" Eugénie Dion	Assomption-de-McNider	20.00
317	" M.-Lse Sirois	Ste-Angèle	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 160 Somme à distribuer, $400.00.

318	Mlle Célanire Aubé	St-Louis-de-Gonzague	$ 20.00
319	" Bérénice Métivier	Standon	20.00
320	" Bilodeau Hénédine	St-Prosper	20.00
321	" Marie Boutin	St-Prosper	20.00
322	" Emérentienne Lemieux	St-Zacharie	20.00
323	" Rose-Delphine Chabot	St-Léon-de-Standon	20.00
324	" Valérie Roy	Ste-Rose-de-Watford	20.00
325	" Annie Duval	St-Benjamin	20.00
326	Dme Vve Joseph Vachon	Ste-Aurélie	20.00
327	Mlle Victoire Poulin	St-Odilon	20.00
328	" Angélina Pelletier	St-Pamphile	20.00
329	" Valéda Boutin	St-Camille	20.00
330	" Marie-Stella Fortin	Ste-Perpétue	20.00
331	" Marie-Anne Picard	St-Paul	20.00
332	" Imelda Fortier	Ste-Justine	20.00
333	" Marie-Anne Boutin	St-Fabien-de-Panet	20.00
334	M. Joel Doyon	" "	20.00
335	Mlle Joséphine Boutin	St-Magloire	20.00
336	" Délia Langlois	St-Philémon	20.00
337	" Alfréda Tanguay	St-Nazaire	20.00
		Total	$ 400.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 154. Somme à distribuer, $385.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
338	M. Arthur Rochefort	Champlain, vill.	$ 25.00
339	Mlle Annette Duval	Batiscan	20.00
340	" Blanche Turcotte	Cap-Madeleine	20.00
341	" Eléonore Marchand	St-Mathieu	20.00
342	" Maria Lapointe	St-Maurice	20.00
343	" Cécile de Montigny	St-Luc-de-Vincennes	20.00
344	" M.-Marie Rivard	Ste-Geneviève	20.00
345	" Marie Trudelle	St-Narcisse	20.00
346	" Blanche Lefebvre	St-Tite, par	20.00
347	" Claudia Picard	Shawinigan-Falls	20.00
348	" M.-Ozélina Côté	Grand-Mère	20.00
349	" Alida Boucher	Baie-Shawinigan	20.00
350	" Berthe Desaulniers	St-Tite-Nord	20.00
351	" M.-A. Thiffault	St-Sévérin	20.00
352	" Laura Baril	St-Théophile	20.00
353	" Florida Paré	St-Etienne-des-Grès	20.00
354	" Béatrice Bertrand	Champlain, (par)	20.00
355	" Lucinda Magny	St-Roch-de-Mékinac	20.00
356	" Yvonne Bédard	Ste-Flore	20.00
		Total	$ 385.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer, $380.00.

357	M. Hervé Michaud	Cap-St-Ignace	$ 20.00
358	Mlle Alvine Fortin	" "	20.00
359	" Anna-Marie Bernier	St-Thomas	20.00
360	" Corinne Morin	"	20.00
361	" Marie Vézina	"	20.00
362	" Yvonne Samson	St-Pierre	20.00
363	" Florida Tanguay	Berthier	20.00
364	" Gracia Lamontagne	St-François	20.00
365	" Marie-Anna Racine	"	20.00
366	" Joséphine Furois	St-Vallier	20.00
367	" Albertine Goulet	St-Gervais	20.00
368	" Anna Trahan	"	20.00
369	" Antonia Marquis	"	20.00
370	" Marie-Anna Bernard	St-Raphaël	20.00
371	" Marie-Roy Labrecque	"	20.00
372	" Clothilde Latulippe	St-Michel	20.00
373	" Adrienne Dupuis	Beaumont	20.00
374	" Marie-Anna Bilodeau	St-Lazare	20.00
375	" Ernestine Mercier	"	20.00
		Total	$ 380.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 159. Somme à distribuer $397.50.

376	M. Auguste Lavallée	St-Anselme	$ 20.00
377	Mlle Stella Bernier	St-Lambert	20.00
378	" Evangéline Blais	Ste-Hénédine	20.00
379	" Marie Bouffard	"	20.00
380	" Maria Couture	St-Henri	20.00
381	" M-Démerise Gourde	St-Isidore	20.00
382	" Diana Leclerc	St-Bernard	20.00
383	" Bridget Barry	St-Edouard-de-Frampton	20.00
384	" Rosa Fournier	St-Anselme	20.00
385	" Armoza Laflamme	Ste-Marguerite	20.00
386	" M-Ange Beaudoin	St-Isidore	20.00
387	" Eva Tremblay	St-Malachie	20.00
388	" Fabiola Lebel	Breakeyville	20.00
389	" Rosy Doyon	St-Maxime-de-Scott	20.00
390	" Mary Couture	" "	20.00
391	" M.-Ange Rousseau	St-Nicolas, paroisse	20.00
392	" Yvonne Tanguay	Ste-Marguerite	20.00
393	" Juliette Laliberté	St-Henri	20.00
394	" Albéria Martineau	St-David	20.00
395	" Algéline Aubé	St-Malachie	17.50
		Total	$ 397.50

Rapport de M. l'inspecteur J. Hébert.

Nombre d'écoles sous contrôle, 171. Somme à distribuer, $427.50.

396	Mlle C. McGaveney	Chambly-Canton	$ 27.50
397	" A. Lagüe	Boucherville, paroisse	20.00
398	" M.-A.-O. Beauregard	Chambly-Bassin	20.00
399	" G. Lagüe	Longueuil, paroisse	20.00
400	" M.-B. Valois	St-Bruno, paroisse	20.00
401	" C. Arpin	Sorel, paroisse	20.00
402	" E. Champagne	Ste-Anne-de-Noue	20.00
403	" O. Cournoyer	St-Joseph-de-Sorel	20.00
404	" R.-A. Auger	St-Louis-de-Bonsecours	20.00
405	" M. Gaudette	St-Roch	20.00
406	" R.-A. Ethier	Ste-Victoire	20.00
407	" E. Donais	"	20.00
408	" Alma Lafleur	Belœil, village	20.00
409	" A. Rainville	St-Antoine	20.00
410	" A. Lecours	"	20.00
411	" A. Brissette	Ste-Julie	20.00
412	" A. Archambeault	"	20.00
413	" L. Lussier	Varennes, paroisse	20.00
414	" B. Beauchamp	Varennes, village	20.00
415	" A. Chagnon	Verchères, paroisse	20.00
416	" M. Lasselle	St-Gérard	20.00
		Total	$ 427.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 145. Somme à distribuer, $362.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
417	M. Roméo Marier	Très-St-Sacrement	$ 22.50
418	" Emile Serre	" "	20.00
419	" Jules Geoffroy	" "	20.00
420	" Pierre-H. Binet	Pointe-Claire, ville	20.00
421	" Pierre Brionne	Rivière-Beaudette	20.00
422	" Oscar Majeur	Les Cascades	20.00
423	Dame J.-H. Morin, née Maria Mongrain	St-Clet	20.00
424	Mlle Elisabeth Lefebvre	St-Joseph-de-Soulanges	20.00
425	" Marie-Ange Glaude	St-Télesphore	20.00
426	" Elisabeth Taillefer	St-Polycarpe	20.00
427	" Albina Fortier	Haut St-Martin	20.00
428	" Albina Couture	Très-St-Sacrement	20.00
429	" Clémentine Perras	Ste-Geneviève, No 2	20.00
430	" Alice Beaudoin	Lachine, paroisse	20.00
431	" Annonciata Asselin	Ste-Justine	20.00
432	" Thérèse Séguin	Ste-Marthe	20.00
433	" Hermine Bertrand	"	20.00
434	" Albertine McNabb	Ile Perrot	20.00
		Total	$ 362.50

Rapport de M. l'inspecteur A.-A. Letarte.

Nombre d'écoles sous contrôle, 121. Somme à distribuer, $302.50.

435	M. J.-Philippe Garneau	Papineauville	$ 22.50
436	" Robert Thiboutot	St-Casimir-de-Ripon	20.00
437	Mlle Marie-Lse Boyer	St-André-Avellin	20.00
438	" Germain Huneault	N.-D.-du-B.-S.-de-Montebello	20.00
439	" May Murphy	Templeton-Est	20.00
440	" M.-Rose Lajeunesse	N.-D.-de-la-Garde	20.00
441	" Emilia Bélanger	Robertson & Pope	20.00
442	" Graziella Perron	Campbell	20.00
443	" Berthe Nadon	Cantons-Unis	20.00
444	" Claire Dubuc	N.-D.-des-Neiges	20.00
445	" Stella Quesnel	St-Sixte	20.00
446	" Gracia Phillion	N.-D.-de-la-Salette	20.00
447	" Alice Bertrand	Barrette	20.00
448	" Emilia Legault	St-André-Avellin	20.00
449	" M.-Blanche Miller	Robertson & Pope	20.00
		Total	$ 302.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-N. Lévesque.

Nombre d'écoles sous contrôle, 185. Somme à distribuer, $462.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
450	Mlle Eva Mathieu	Wickham-Ouest	$ 22.50
451	" Léonie Racine	St-Simon	20.00
452	" M.-Rse Valcourt	"	20.00
453	" Blanche Chicoine	St-Liboire	20.00
454	" Germaine Gauthier	St-Ephrem	20.00
455	" Cora Martin	"	20.00
456	" Anna Trottier	Ste-Hélène	20.00
457	" Honorine Giard	St-Hugues	20.00
458	" Antoinette Desautels	"	20.00
459	" Jeanne Simard	St-Germain	20.00
460	" Alice Joyal	"	20.00
461	" Elianne Niquette	St-Majorie	20.00
462	" Loréa Lemire	N.-D.-du-B.-Conseil	20.00
463	" Corona Lauzière	St-Cyrille	20.00
464	" Léona Mondou	St-Frs-du-Lac	20.00
465	" Marie Cartier	St-Bonaventure	20.00
466	" Léontine Lapolice	"	20.00
467	" Alexandrine Couture	St-Eugène	20.00
468	" Blanche Marier	Grantham	20.00
469	" Yvonne Aubin	St-André	20.00
470	" Albertine Martineau	"	20.00
471	" Edna Morin	St-Théodore	20.00
472	" Laurina Boire	Wickham-Ouest	20.00
		Total	$ 462.50

Rapport de M. l'inspecteur E. Litalien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 131. Somme à distribuer, $327.50.

473	Mlle Albertine Lepage	St-Fabien	$ 20.00
474	" Cécile Lavoie	St-Simon	20.00
475	" Alexina Rioux	Trois-Pistoles No 1	20.00
476	" Emélia Hudon	" "	20.00
477	" Alma Lebel	Fraserville	20.00
478	" Alice Dumont	"	20.00
479	" Aurélie Fournier	St-Fabien	20.00
480	" M.-Anna Spénard	Rivière-Trois-Pistoles	20.00
481	" Géralde Côté	L'Isle-Verte	20.00
482	" Jeanne Michaud	" "	7.50
483	" Agnès Desrosiers	N.-D.-des-Sept-Douleurs	20.00
484	" Elise Ouellet	Ste-Françoise	20.00
485	" M.-Lse Gagnon	St-Cyprien	20.00
486	" Anne-Marie April	St-Clément	20.00
487	" Eugénie Dumont	St-Jean-de-Dieu	20.00
488	" M.-Anne Ouellet	Fraserville	20.00
489	" Amanda D'Amour	Trois-Pistoles No 2	20.00
		Total	$ 327.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 167. Somme à distribuer $417.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
490	M. Frédéric Girard	Salaberry de Valleyfield	20.00
491	Mlle Eva Bissonnette	" "	20.00
492	M. Eucharist Codebeck	" "	20.00
493	Mlle Geneviève Lallion	" "	20.00
494	" Lêger Berthe	St-Timothée	20.00
495	V ctoria Mart n	St-Clément	20.00
496	M. J.-Albert Lefrançois	St-Stanislas-de-Kostka	20.00
497	Mlle Emérentienne Sauvé	Sainte-Cécile	20.00
498	" Poméla Facette	St-Antoine-Abbé	20.00
499	" Colombe Chalifoux	Sainte-Clotilde	20.00
500	M. André-Oscar Thibaudeau	St-Chrysostôme No 2	20.00
501	" J.-Polydore Laberge	Sainte-Martine	20.00
502	Mlle Imelda Caza	Très-St-Sacrement	20.00
503	" Cécile Giroux	Sainte-Philomène	20.00
504	" Marie-Anne Sambault	St-Joachim	20.00
505	" Annie Omeara	St-Romain-de-Hemmingford	20.00
506	" Aldéa Caza	Port-Lewis	20.00
507	" Amanda Bêthune	Sainte-Barbe	17.50
508	Mme Oscar Morel, née Marie-Anne Melançon	Saint-Constant	20.00
509	Mlle Alma Dupuis	Saint-Isidore	20.00
510	" Laurentia Langlcis	Laprairie, paroisse	20.00
		Total	$ 417.50

Rapport de M. l'inspecteur Rod. Maltais.

Nombre d'écoles sous contrôle, 139. Somme à distribuer, $347.50.

511	M. J.-Hermas Carbonneau	St-Jovite	$ 27.50
512	Madame Alfred Lavallée	Notre-Dame-de-la-Paix	20.00
513	Mlle Aurélie Thomas	Grenville, No 3	20.00
514	Mme D. Gingras	Canton Loranger	20.00
515	" E. Bellefleur	Ste-Agathe	20.00
516	Mlle Maria Coutu	"	20.00
517	" Armandine Viau	Canton Loranger	20.00
518	" Anna Beauchemin	St-Faustin	20.00
529	Mme A. Couturier	Brownsburg	20.00
520	Mlle Berthe Paquin	St-Donat	20.00
521	" Juliette Caron	Lachute	20.00
522	" Aurore Ouimet	Papineau	20.00
523	" Imelda Pilon	Chatham No 1	20.00
524	" Marie Aurore Campeau	Ste-Adèle	20.00
525	" Blanche St-Jacques	Ste-Marg.-de-Brown's Gore	20.00
526	" Léonie Brassard	La Nativité-de-Labelle	20.00
527	" A.-B. Coursol	Suffolk	20.00
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-G. Marien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $300.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
528	M. J.-Amédée Roy	Pointe-Gatineau	$ 20.00
529	Mlle Lily Addey	Stagsburn & Fieldville	20.00
530	" Marie-Ant. Mercier	Aumond	20.00
531	" Marie-Ange Marois	Cameron	20.00
532	" Oliva Tremblay	Wright	20.00
533	" Florilda Lavigne	Aylmer	20.00
534	" Irène Hewston	Egan-Canton	20.00
535	" Bernadette Bock	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
536	" Bl.-Ernestine Charlebois	St-Edouard-de-Wakefield	20.00
537	" Bl.-Hélène Desjardins	Egan-Canton	20.00
538	" Rosa Rainville	Leslie & Clapham	20.00
549	" Pearl Cavanagh	Pontiac	20.00
540	" Yvonne Martel	Hull	20.00
541	" Herm. Savard	"	20.00
542	" Berthe Madore	"	20.00
		Total	$ 300.00

Rapport de M. l'inspecteur A. Millette.

Nombre d'écoles sous contrôle, 100. Somme à distribuer, $250.00.

543	M. Adjutor Côté	La Malbaie	$ 20.00
544	Mlle Alida Simard	"	20.00
545	" Albania Savard	"	20.00
546	" Corinne Bouchard	St-Irénée	20.00
547	Dme Vve Jos Tremblay née Alma Audet	Les-Eboulements	20.00
548	Mlle Marie-Jeanne Côté	Baie-St-Paul	20.00
549	" Emma Boivin	"	20.00
550	" Juliette Boily	"	20.00
551	" Lucie-Anna Tremblay	St-Urbain	20.00
552	" Isola Gaudreault	Ste-Agnès	20.00
553	" Blanche Harvey	Isle-aux-Coudres	20.00
554	" Ernestine Dufour	St-Fidèle	20.00
555	" Rosa Tremblay	St-Siméon	10.00
		Total	$ 250.00

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle, 95. Somme à distribuer $237.50.

556	M. Méd. Tremblay	Com. Ec. Cat. de Montréal, Dist. Centre	$ 20.00
557	M. J.-M. Robert	" " " "	20.00
558	M. J.-A. Lecomte	" " " "	20.00
559	" James Lyng	" " " "	20.00
560	" Raoul Laberge	" " " "	20.00
561	" Alexis Boivin	" " " "	20.00
562	" J.-B. St-Amour	" " " "	20.00
563	Mlle Anglore Lalime	" " " "	20.00
564	" Blanche Chauvin	" " " "	20.00
565	" Yvonne Martin	District Est	20.00
566	" Anna Poitras	" "	20.00
567	" E. Boivin	" Centre	17.50
		Total	$ 237.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand.

Nombre d'écoles sous contrôle, 165. Somme à distribuer $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montnt de la gratification
568	Mlle Claire Fournier	St-Dominique, paroisse	20.00
569	" Albina Flibotte	" "	20.00
570	" Stella Bélisle	Ste-Rosalie	20.00
571	" Berthe Morin	St-Pie	20.00
572	" Pierre Leduc	"	20.00
573	" Virginie Bédard	Ste-Angèle	20.00
574	" Hélène Paquette	"	20.00
575	M. Télesphore Ferland	St-Hilaire	20.00
576	Mlle M.-Rose Desnoyers	St-Jean-Baptiste	20.00
577	" Mina Ladouceur	Rougemont, ville	20.00
578	" Régina Choquette	" paroisse	20.00
579	" Henriette Tétreault	Ste-Marie-de-Monnoir	20.00
580	" Aline Michon	La-Présentation	20.00
581	" Antoinette Nichol	"	20.00
582	" Alice Patenaude	N.-Dame-de-St-Hyacinthe	20.00
583	" Délima Pérodeau	St-Barnabé	20.00
584	" Alice Jodoin	St-Damase	20.00
585	" Blandine St-Jacques	St-Denis	20.00
586	" Irène Fournier	St-Hyacinthe-le-Confesseur	20.00
587	" Léopoldine Michon	St-Thomas-d'Aquin	20.00
588	" Antoinette Corbeil	" "	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle, 182. Somme à distribuer $460.00.

589	M. Armand Desjariais	Ste-Anastasie	$ 20.00
590	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine	20.00
591	" Joséphine Guay	Ste-Agathe No 2	20.00
592	" Anna Tousignant	Leclercville	20.00
593	" Bernadette Genest	St-Flavien	20.00
594	" Anna-Marie Laflamme	Ste-Agathe No 2	20.00
595	" Azilda Boulanger	" "	20.00
596	" Jeanne Noel	St-Antoine	20.00
597	" Almézime Charland	St-Jean-Deschaillons	20.00
598	" Joséphine Laliberté	Ste-Croix	20.00
599	" Emma Cayer	St-Flavien	20.00
600	" Eva Samson	Ste-Anastasie	20.00
601	" Bernadette Hamel	St-Octave	20.00
602	" Georgianna Bouffard	Inverness	20.00
603	" Rose Blais	St-Edouard	20.00
604	" Marie-Louise Ouellet	"	20.00
605	" Sophie Dubé	Ste-Philomène	20.00
606	" Elmire Barabé	"	20.00
607	" Emily Brown	Ste-Agathe No 1	20.00
608	" Mary Kelly	" "	20.00
609	" Flore Lafleur	St-Antoine	20.00
610	" Jeanne Godbout	Inverness	20.00
611	" Laura Bourget	St-Narcisse	20.00
		Total	$ 460.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Paquin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 143. Somme à distribuer $357.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
613	M. Godfroy Bourget	St-Gabriel-de-Brandon	$ 20.00
612	Mlle Albina Lacombe	Ste-Geneviève-de-Berthier	20.00
614	" M.-Reine Dubeau	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
615	" Noella Joly	St-Damien-de-Brandon	20.00
616	" Emélienne A. Rondeau	St-Norbert	20.00
617	Mde Napoléon Gilbert	Canton Provost	20.00
618	M. Georges Goulet	Ste-Elisabeth	20.00
619	Mlle Hélène Durand	"	20.00
620	" Flore Benny	Grand-Rang-de-Ste-Mélanie	20.00
621	" Maria Mousseau	St-Côme	20.00
622	" Alma Bazinet	St-Alphonse-de-Rodriguez	20.00
623	" Alphonsine Gadoury	St-Jean-de-Matha	20.00
624	" Eva Beauséjour	St-Charles-Borromée	20.00
625	' Clarinda Boucher	Ste-Ambroise-de-Kildare	20.00
626	" Valérie Robillard	St-Félix-de-Valois	20.00
627	" M.-Anne DeSerres	St-Ambroise-de-Kildare	20.00
628	" Victoire Gagnon	St-Jean-de-Matha	20.00
629	" Léona Robitaille	Ste-Emélie-de-l'Energie	17.50
		Total	$ 357.50

Rapport de M. l'inspecteur Chs. Plamondon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 139. Somme à distribuer, $345.00.

630	Mlle Vitaline Lemieux	Chicoutimi, ville	$ 27.50
631	" Blanche Barrette	" "	20.00
632	" Léda Gravel	" "	20.00
633	" Marie Tremblay	" "	20.00
634	" J.-A. Potvin	Hébertville	20.00
635	" Marie-Louise Hamann	Labarre	20.00
636	" Antonia Gagnon	St-Bruno	20.00
637	" Laurette Tremblay	"	20.00
638	" Emelia Tremblay	Jonquière, vil	20.00
639	" Yvonne Martin	St-Cyriac	20.00
640	" Marie-Ls Bouchard	Bourget	20.00
641	" Marie Gagnon	St-Honoré	20.00
642	" Ulric Simard	Bagotville	20.00
643	" Marie-Jeanne Riverin	Bagotville, partie Nord	20.00
644	" Emélie Gravel	Ste-Anne, village	20.00
645	M. Armand Harvey	St-Fulgence (Harvey)	20.00
646	Mlle Ernestine Lavoie	Grande-Baie, village	20.00
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 136. Somme à distribuer, $340.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
647	Mlle Irène Giroux	St-Augustin	$ 20.00
648	" Léonie Ouimet	Ste-Thérèse	20.00
649	" Thérèse Dubois	"	20.00
650	" Amanda Martineau	"	20.00
651	" Laure Traversy	Ste-Sophie	20.00
652	" Jeanne Alarie	St-Sauveur	20.00
653	" M.-Ange Léonard	"	20.00
654	" M.-Rose Limoges	Ste-Monique	20.00
655	" B.-Hélène Robert	St-Janvier	20.00
656	" M.-Ange Guénette	Ste-Anne-des-Plaines	20 00
657	" Gertrude Gregher	St-Jérôme	20.00
658	" Lucie Gladu	"	20.00
659	" Marguerite Latour	"	20.00
660	" Alexina Leveillé	Terrebonne	20.00
661	" Alphonsine Sauvé	St-Hermas	20.00
662	" Exilima Richer	"	20.00
663	" Jeanne Lagarde	St-Canut	20.00
		Total	$ 340.00

Rapport de M. l'inspecteur G. Roy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 163. Somme à distribuer, $407.50.

664	Mlle Albertine Corriveau	N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge	$ 27.50
665	" Germaine Duquette	" " "	20.00
666	" Clarinda Martel	Farnham, Ouest	20.00
667	" Léa Bienvenue	St-Ignace-de-Missisquoi	20.00
668	" Florina Larocque	Ange-Gardien	20.00
669	" Maria Talbot	St-Cajétan-de-Potton	20.00
670	" Alice Chicoine	Adamsville	20.00
671	" Irma St-Pierre	St-Etienne-de-Bolton	20.00
672	" Joséphine Boutin	" " "	20.00
673	" Joséphine Jourdenais	St-Armand, O	20.00
674	" Laura Bouchard	" "	20.00
675	" Antoinette Laflamme	Ste-Pudentienne	20.00
676	" Maria Leblanc	" "	20.00
677	" Berthe Bergeron	St-Frs-Xavier-de-Shefford	20.00
678	" Flore Godue	" " "	20.00
679	Mme E. Parent, née Albina Dubé	St-Alp.-de-Granby	20.00
680	" Jos. Légaré, née Ida Girard	Roxton-Falls	20.00
681	Mlle Blanche Champigny	St-Valérien	20.00
682	" Jeanne Gatien	Ste-Cécile-de-Milton	20.00
683	" Antoinette Végiard	N.-D.-de-Granby	20.00
		Total	$ 407.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 00. Somme à distribuer, $60.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
684	Mlle Gracia Morin	Tadoussac	$ 20.00
685	" Berthe Larouche	Bergeronnes	20 00
686	" Marie Mailloux	Portneuf	20.00
		Total	$ 60.00

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 179. Somme à distribuer, $437.50

687	Mlle Obeline Doyle	Saint-Pierre-de-Broughton	$ 20.00
688	" M.-Louise Larochelle	" "	20.00
689	" Noémie Gilbert	S.-C.-de-Marie	20.00
690	" Angélie Lecours	"	20.00
691	" Régina Longchamp-Poulin	St-Ephrem, paroisse	20.00
692	" Caroline Drouin	St-Joseph, paroisse	20.00
693	" Alida Gagné	"	20.00
694	" Georgianna Landry	St-Elzéar	20.00
695	" Lzura Nadeau	St-Sévérin	20.00
696	" Alida Maheu	Sts-Anges	20.00
697	" Marie-Anna Vachon	St-Frédéric	20.00
698	" Marie Cloutier	"	20.00
699	" Marie-Délina Poulin	St-Victor	20.00
700	" Olevine Tardif	"	20.00
701	" Zélie Doyon	St-Joseph, vil	20.00
702	" Corinne Bouthillet	Beauceville	20.00
703	" Alida Bernard	"	20.00
704	" Joséphine Poulin	St-François	20.00
705	" M.-Laure Drouin	"	20.00
706	" Georgianna Drouin	"	20.00
707	" M.-Aurélie Giguère	St-Joseph, paroisse	20.00
708	" M.-Valérie Blais	St-Elzéar	17.50
		Total	$ 437.50

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thériault.

Nombre d'écoles sous contrôle, 21. Somme à distribuer, $52.50.

709	Mlle Alvinia Hubert	Havre-aux-Maisons	$ 18.00
710	" Laura Delaney	Etang-du-Nord	17.50
711	" Emelda Renaud	Havre-Aubert	17.00
		Total	$ 52.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte

Nombre d'écoles sous contrôle, 190. Somme à distribuer, $480.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
712	Mlle Philomène Larivière	Ham-Nord	$ 20.00
713	" Eugénie Parent	St-Jacques	20.00
714	" Rébecca Laroche	Irlande-Nord	20.00
715	M. Chs-Art. Plante	Disraéli, vill	20.00
716	Mme Eloi Lemay	"	20.00
717	Mlle Antoinette Lemay	"	20.00
718	" Irène Coulombe	Garthby	20.00
717	" Léonide René	"	20.00
720	" Eugénie Paré	St-Camille	20.00
721	" Eugénie Lefebvre	"	20.00
722	" Yvonne Durand	"	20.00
723	" Lucénée Charland	Wotton	20.00
724	" Adèle Mathieu	"	20.00
725	" M.-Ange Ouellet	St-Alphonse	20.00
726	" M.-Lse Beaudoin	"	20.00
727	" R.-Alba Martineau	Thetford-Mines	20.00
728	" Aurore Jacques	"	20.00
729	" Julie Fontaine	Lac Weedon	20.00
730	" Claire Gagné	Ham-Sud-Ouest	20.00
731	" Imelda Letarte	Chénier	20.00
732	" Alice Pellerin	St-Rémi	20.00
733	" Flore Prince	N.-D.-de-Ham	20.00
734	" Théodora Croteau	St-Paul-de-Chester vill	20.00
735	" Olivine Provencher	St-Paul-de Chester par	20.00
		Total	$ 480.00

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vifn.

Nombre d'écoles sous contrôle, 90. Somme à distribuer, $225.00.

736	M M. A.-O. Corriveau	St-François	$ 25.00
737	" Jeanne Plante	Québec	20.00
738	" M.-A. Thibault	"	20.00
739	" M.-E. Thibault	"	20.00
740	" Ab. Latulippe	"	20.00
741	" Elm. Morin	"	20.00
742	" A.-M. Vaillancourt	"	20.00
743	M. Félix Poulin	"	20.00
744	Mlle M.-A. Desaulnier	"	20.00
745	M. Guill. Brière	"	20.00
746	Mlle Erm. Croteau	"	20.00
		Total	$ 225.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur T. Warren.

Nombre d'écoles sous contrôle 182. Somme à distribuer, $460.00.

Nos	Nom et prénoms du tituliare	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigné	Montant de la gratification
747	M. Achille Goulet	Plessisville	$ 20.00
748	Mlle Emélia Paradis	"	20.00
749	" Marie-Anne Boivin	"	20.00
750	" Rosalia Beaudet	Ste-Sophie-de-Lévrard	20.00
751	" M.-Lse Gosselin	Ste-Sophie-d'Halifax	20.00
752	" Catherine Houle	Ste-Cécile	20.00
753	" Blanche Garneau	Warwick, village	20.00
754	" Berthe Gingras	" "	20.00
755	" M.-Louise Brassard	Ste-Victoire	20.00
756	" Néréa St-Pierre	St-Rosaire	20.00
757	" M.-Rose Leblanc	Ste-Marie-de-Blandford	20.00
758	" Aldéa Tardif	St-Albert	20.00
759	" Gilberte Verville	St-Christophe	20.00
760	" Lucienne Houle	"	20.00
761	" Corina Thibaudeau	St-Valère	20.00
762	" Blanche Dubois	Maddington-Falls	20.00
763	" Alberta Guérin	Ste-Clotilde	20.00
764	" Elida Paquin	St-Pierre-les-Becquets	20.00
765	" Reine Gosselin	St-Ferdinand	20.00
766	" Isabelle Dussault	Victoriaville	20.00
767	" Diana Lacroix	Stanfold	20.00
768	" Onéda Allie	St-Norbert	20.00
769	" Concorde Maillot	Gentilly	20.00
		Total	$ 460.00

Rapport de M. l'inspecteur Gilman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 78. Somme à distribuer, $258.00.

770	Mlle Florence Finnegan	Godmanchester	$ 20.00
771	" Bertha Hooker	Franklin	20.00
772	" Bernice Tipping	St-Thomas	20.00
773	" Ellen Carson	St-Chrysostôme	18.00
774	" Myra Pariseau	St-Bernard	18.00
775	" Pearle Arthur	Dundee	18.00
776	" Letitia Frous	Godmanchester	16.00
777	" Ethel Oliver	Hinchinbrooke	16.00
778	" Margaret Rutherford	Howick	16.00
779	" Jessie Walker	Chambly-Canton	16.00
780	" Annie Thompson	St-George	16.00
781	" Edith Williams	St-Malachie	16.00
782	" Jessie Ronald	St-Bernard	16.00
783	" Ruby McGregor	St-Malachie	16.00
784	" Olive Graham	Howick	16.00
		Total	$ 258.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspectfur Honeyman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $316.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
785	" Mlle A. Birdsell Robb	St-Etienne-de-Chelsea	$ 24.00
786	" Margaret Harkness	Clarendon	24.00
787	M. Geo.-B. Gagnon	Wakefield	22.00
788	Mlle Sadie C. Lang	Bristol	22.00
789	" Linda E. Smiley	Clarendon	22.00
790	" Alice McClure	Clarendon	22.00
791	" Ada Kerr	Lochaber	20.00
792	M. M. Morrison	South-Hull	20.00
793	Mlle Lucy Dahms	Leslie	20.00
794	" Jessie Black	Eardley	20.00
795	" Mabel-V. Ramsay	Clarendon	20.00
796	" Perside Lapointe	Suffolk	20.00
797	" Sara-J. Wilson	Clarendon	20.00
798	" Dora Grimes	Eardley	20.00
799	" Della McNally	Masham	20.00
		Total	$ 316.00

Rapport de M. l'inspecteur Hunter.

Nombre d'écoles sous contrôle, 89. Somme à distribuer, $284.00.

800	Mlle Winifred Parker	Eaton	$ 20.00
801	" Angélina Turner	Stanstead	20.00
802	" Bertha Scott	Barnston	20.00
803	" Grace Johnston	Stanstead	20.00
804	" Annie Mills	East-Angus	18.00
805	" Jessie McCullough	Eaton	18.00
806	" Christina Barratt	Stanstead	18.00
807	" Sélina Davis	Stanstead	18.00
808	" Marion Church	Eaton	17.00
809	" Maude McLeod	Hatley	17.00
810	" Elizabeth Mackay	Stanstead	17.00
811	" Aldora Bellam	East-Clifton	17.00
812	" Clemmer Converse	Barnston	16.00
813	" Olive McLeod	Bury	16.00
814	" Ethel Johnston	Westbury	16.00
815	" Jean Lefebvre	Eaton	16.00
		Total	$ 284.00

Rapport de M. l'inspecteur I.-N. Kerr.

Nombre d'écoles sous contrôle, 39. Somme à distribuer, $100.00.

816	Mlle R.-E. Hamilton	Gaspé, village	$ 20.00
817	" Mabel LeTouzel	Gaspé-Sud	20.00
818	" Grace Dow	Port-Daniel (Ouest)	20.00
819	" Eliza Robson	York	20.00
820	" Erma Vibert	Haldimand	20.00
		Total	$ 100.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur O.-F. McCutcheon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 73. Somme à distribuer, $276.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
821	Mlle J.-Florence Simons	St-Dunstan	$ 20 00
822	" Mina-A. Coombe	Ste-Colomb-de-Sillery	20 00
823	" Katie-J. Soutar	Inverness	20 00
824	" Margt.-M. Bowman	Hampden	18 00
825	" M.-Ida Cochrane	Inverness	18 00
826	" Flora-E. MacKay	Lingwick	18 00
827	" A.-M. Hepburn	St-Romuald	18 00
828	" Bernice-R. Bennett	Hampden	16 00
829	" Alma-I. Sample	Stoneham	16 00
830	" M.-Almira Fairservice	Weedon	16.00
831	" Jennie-V. Woodington	South-Ham	16.00
832	" C.-K. Macmillan	Inverness	16.00
833	" Dora-A. Stewart	Lingwick	16.00
834	" Stella-M. Longmoore	Mill Hill	16.00
835	" Della-E. Patterson	Nelson	16.00
836	" Bertha-E. Henderson	Inverness	16.00
		Total	$ 276.00

Rapport de M. l'inspecteur McOuat.

Nombre d'écoles sous contrôle, 108. Somme à distribuer, $180.00.

837	Mlle Alma Ramier	Grenville No 1	$ 24.00
838	" Edith-S. Boddy	St-Félix-de-Valois	24 00
839	" Myrtle McKenzie	Morin	24.00
840	" Janet-M. McCaig	Shawbridge	24.00
841	" Helena Morrison	St-Jérusalem	22.00
842	" Olive Young	Grande-Frenière	22.00
843	" Tina Campbell	Harrington No. 1	20.00
844	" Margaret McKimmie	St-Jérusalem	20.00
		Total	$ 180.00

Rapport de M. l'inspecteur W.-O. Rothney.

Nombre d'écoles sous contrôle, 77. Somme à distribuer, $264.00.

845	Mlle Fanny Frost	Ascot	$ 20.00
846	" S.-M. Mitchell	Drummondville	20 00
847	" C.-J. Healy	Cleveland	20 00
848	" M.-A. Bachelder	Asbestos	18 00
849	" D.-M. Fullerton	Shipton	18 00
850	" F.-L. McLaughlin	Cleveland	18 00
851	" Goldies Montgomery	"	18 00
852	" Mary-A. Horan	Kingsey-Falls	17 00
853	" Ferne Towne	Orford	17 00
854	" C.-W. Meyer	Melbourne & Brompton-Gore	17 00
855	" Doris-G. Hughes	South Durham	17 00
856	" A.-V. Rose	Kingsey Falls	16 00
857	" Edna-E. Wilson	Shipton	16 00
858	" Gladys-M. Hyde	Melbourne & Brompton-Gore	16 00
859	Mde. N. Racicot	South-Ely	16.00
		Total	$ 264.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Sutherland.

Nombre des écoles sous contrôle, 34. Somme à distribuer, $100.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
860	Mlle Eva Caldwell	New Richmond	$ 20.00
861	" Mary Hall	Broadlands	20.00
862	" Eleanor Carmichael	Shoolbred	20.00
863	" Mona Hocquard	"	20.00
864	" Mary McPherson	St-Laurent	20.00
		Total	$ 100.00

Rapport de M. l'inspecteur E.-M. Taylor.

Nombre d'écoles sous contrôle, 94. Somme à distribuer, $302.00.

865	Mlle Bernice Derby	Sutton	$ 20.00
866	" Fannie-M. Hawk	Farnham-Est	20.00
867	" Corah Percival	Dunham	20.00
868	" Esther Magoon	Potton	20.00
869	" Annie-L. Stewart	Farnham-Est	20.00
870	" Emily Hart	Grande-Ligne	18.00
871	" Kate Owens	Brome	18.00
872	" Mary-E. Wright	Stanbridge-Est	18.00
873	Mme Sarah-H. Hunt	Farnham-Est	18.00
874	Mlle Pearl-M. Thompson	Abbotsford	18.00
875	Mme Lottie-S. Knowlton	Bolton-Ouest	16.00
876	Mlle Myrtle Irvin	Granby	16.00
877	" Edith-H. Aiken	Sutton	16.00
878	" Rebecca-E. Taylor	Bolton-Ouert	16.00
879	" Marion Atwell	Potton	16.00
880	Mme J.-R. Worden	Brome	16.00
881	Mlle Minnie Phaso	St-Ignace-de-Stanbridge	16.00
882	.....	.....	.....
		Total	$ 302.00

TABLEAU H.

Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898.

ANNÉES	Nombre des aspirants aux diplômes			Total des aspirants	Nombre de diplômes accordés									Total des diplômes accordés.	Nombre d'aspirants qui ont échoué
	Elém.	Mod.	Acad.		Elém. fr.	Elém. ang.	Elém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,384	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
1912	847	904	148	1,899	557	26	29	548	23	81	79	4	42	1,383	516
1913	933	866	152	1,951	664	22	44	590	33	54	45	3	31	1,486	465
1914	968	940	241	2,149	594	18	44	532	25	120	127	4	56	1,520	629
1915	1,208	1,087	250	2,545	766	22	57	748	40	140	102	10	75	1,960	585
1916	1,264	946	231	2,441	845	34	42	518	27	141	107	17	60	1,791	650
1917	1,280	1,056	267	2,603	1,035	30	56	682	23	178	139	13	71	2,227	376
1918	1,236	1,216	351	2,803	885	18	47	656	29	167	172	14	82	2,070	733
Totaux	19,896	16,818	2,409	39,123	12,619	541	896	9,813	612	1,964	1,157	110	569	28,281	10,842

Numéro.	LI
	M. le S
1	L'Inspe
2	"
3	"
4	"
5	"
6	"
7	"
8	"
9	"
10	"
11	"
12	"
13	"
14	"
15	"
16	"
17	"
18	"
19	"
20	"
21	"
22	"
23	"
24	"
25	"
26	"
27	"
28	"
29	"
30	"
31	"
32	"
33	"
34	"
35	"
36	"
37	"
38	"
39	"
40	"
41	"
42	"
43	"
44	"

TABLEAU—I

LIVRES DE RÉCOMPENSE DISTRIBUÉS PAR LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES INSPECTEURS D'ÉCOLES, ANNÉE 1917-18.

No.	Livres distribués par	Les Canadiens en Flandres, par Sir Max. Aitken	Marie, par Louis Friedel.	Le jeune Henri, par Louis Friedel.	Eustache, par Louis Friedel.	Ital., par Louis Friedel.	La Veille de Noël, par le chanoine Schmid.	Geneviève, par Louis Friedel.	Agnès, par Louis Friedel.	Les Pionniers Canadiens, par l'abbé R.-H. Casgrain.	Athlètes Canadiens, par E.-Z. Massicotte.	Armand Durand, par J.-A. Genond.	Le Manoir de Villeray, par Madame Leprohon.	Fleurs Poétiques, par l'abbé A. Nantel.	Contes d'Andersen, par Paul Leyssac	Le Livre de Musique, par Claude Auger.	Sir Geo.-Et. Cartier, par Art. Dansereau	Crémazie, par l'Institut Canadien.	Le Pèlerin de Ste-Anne, par Pamphile LeMay	Le Fort et le Château St-Louis, par Ernest Gagnon.	Une Fête de Noël, par Ernest Myrand	Annales de la St-Jean-Bte, par H.-J.-J.-B. Chouinard	Le Château de Beaumanoir, par Ed. Rousseau.	Silhouettes Canadiennes, par Laure Conan.	Premières Semailles, par M. Bouchard.	Poèmes Épars, par R. Rolland.	Divers.	Total	Livres anglais.	Grand Total
	M. le Surintendant	185	200	180	175	160	170	180	175	150	160	190	160	145	140	160	185	150	145	148	140	138	140	145	150	155	325	4351	375	4,726
1	L'Inspecteur Beaudet, M.-A	42	92	92	96	96	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	25	25	4	10	10	10	10	68	893		893
2	" Beaumier, J.-V	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	30	700	40	740
3	Belcourt, J.-E	50	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	65	835	15	850
4	Boily, Ed.	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	15	12	5	5	6	10	12	5	5		630		630
5	Bouchard, J.-A	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	227	527	88	615
6	Chabot, J.-A.	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	37	25	6	4	2	5	5	5	12	10	6	75	780	10	790
7	Chartrand, B	25	25	25	25	25	25	25	25	25	8	5	5	5	15	15	10	5										293	80	373
8	Charbonneau, A.-B	31	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	16	10	10	6	10	10	12	12	10	10	60	645		645
9	[illegible]asson, Mgr P.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15							300		300
10	Côté, J.-M.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	275	900	43	943
11	Cuddihy, J.-F	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	4	10	10	60	766	232	998
12	[illegible], M.-J	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	20	20	25	10	10	10	10	10	10	10	10				625	45	670
13	[illegible], J.-Z.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	30	30	30	30	30	30	30	30	50	12	8	4	10	6	10		840		840
14	[illegible], A.-M	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	150	775	25	800
15	[illegible], L.-M	50	30	18	20	20	20	20	20	20	25	10	10	10	12	8												293	80	373
16	[illegible], M.-Max	64	64	64	64	32	32	32	32	32	32	32	32	16	16	16	20	18	10	7	4	6	10	12	11	10	15	683	57	740
17	[illegible]-LaBarre, J.-E	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	28	25	29	25	25	25	25	25	25	25	25	86	900	75	975
18	[illegible], Noël	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	21	21	21	37	25	25	6	10	15	25	25	25			760		760
19	[illegible]lin, J.-E	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	125	750		750
20	[illegible], J.-O	92	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	23	25	25	25	25	2	10	10	12	10	10	1	38	860		860
21	[illegible], L.-P	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	171	796	4	800
22	[illegible], L.-A	92	92	86	46	46	46	46	46	46	46	46	25	25	25	25	25	6	10	10	10	10	15	9				833	24	857
23	Hébert, Joseph	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	10	15	15	15	70	765	20	785
24	[illegible], J.-Ed	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	21	21	21	21	21	21	21	25	25	25	25	31	10	10	35	795	50	845
25	[illegible]esque, L.-N.	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	41	25	25	25	25	23	23	23	23	23	10	10	10	42	880	10	890
26	[illegible]tarte, A.-A	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	21	4	5	5	10	10	10			15	480	120	600
27	Litalien, L.-J.-E.	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	17	17	17	25	25	25	25	4	9	10	10	11	15	41	659	69	728
28	Longtin, Lorenzo	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	25	25	32	22	22	22	22	22	22	22	20	10	10	6	59	825		825
29	Maltais, Rodolphe.	50	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	20	20	20	20	20	20	20	20	20	10	10	10	15			675	25	700
30	Marien, J.-G	32	32	32	32	32	16	16	16	8	14	25	25	25	25	4	10	5	3	10	10	10	3					385	175	560
31	Miller, C.-J.	56	28	60	60	60	72	72	72	72	72	36	36	36	18	18	25	25	25	25	4	5	10	10	15	15	31	958	75	1,033
32	Millette, Antonio.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	5	10	10	10	5	5	15				460		460
33	Normand, F.-J	48	48	48	48	24	28	28	28	28	25	25	15	15	15	10	5	10	10	15	15							488	115	603
34	Pagé, L.-I	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	20	20	20	20	20	20	15	3	2	5	5	5	5	10	10	10	690	40	730
35	Paquin, J.-A	72	36	72	72	72	72	72	18	18	18	18	28	25	22	4	5	10	6	10	15	15	35	35				750	30	780
36	Plamondon, Chs.	49	49	48	48	48	48	48	48	22	25	20	12	6	4	5	5	10	15	15								525		525
37	Primeau, J.-P	71	38	38	34	34	34	34	26	34	34	34	34	68	25	25	15	15	15	5	5	5	5	10	15	15	17	685	30	715
38	Roy, Geo.	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	19	19	19	19	19	19	19	19	19	6	10	10	10	15	124	764	50	814
39	Simard, A.-R	30	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	60	275		275
40	Tanguay, A.	50	38	92	92	92	46	46	46	46	46	46	46	46	23	23	25	25	25	25	10	5	10	9	15	15		942	30	972
41	Thériault, Louis.	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5				115	20	135
42	Turcotte, J.-M	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	180	805	30	835
43	Vien, G.-S	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	30	30	60	60	30	25	25	25	6	4	10	10	10	5	35	1,025	150	1,175
44	Warren, Thomas.	46	46	46	46	46	46	46	46	46	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	28	25	25	25	23	10	70	850	5	855
	Grand total.	2,029	1,870	1,953	1,885	1,814	1,706	1,716	1,649	1,598	1,579	1,491	1,323	1,243	1,159	1,004	1,074	936	892	867	759	683	731	723	623	575	2,559	34,531	2,237	36,768

APPENDICE N° VII

PROCES-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1917

Séance du 26 septembre 1917.

(Avant-midi)

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr J.-O. Routhier, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Mgr F.-X. Ross, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; M. l'abbé Eugène Corbeil, représentant Mgr l'évêque de Haileybury ; Mgr N.-Zéphirin Lorrain, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; M. le chanoine V. Huard, représentant l'administrateur du vicariat-apostolique du Golfe St-Laurent ; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Haileybury, de Mgr l'évêque de Pembroke, du révérend Père administrateur du vicariat-apostolique du Golfe St-Laurent, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Eugène Corbeil, Mgr N.-Zéphirin Lorrain et M. le chanoine V. Huard, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Mgr l'évêque de Valleyfield propose, secondé par M. le juge Robidoux, qu'une humble pétition soit faite à l'honorable premier ministre de la Province, à l'effet qu'une salle suffisamment spacieuse soit mise à la disposition du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour ses sessions régulières et qu'il soit suggéré que, s'il est possible, cette salle soit dans l'édifice où se trouve actuellement les bureaux du département de l'Instruction publique.—Adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 25 septembre 1917.

Présents :—Mgr Emard, président ; Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—" Petit Catéchisme agricole ", par l'abbé Ad. Michaud.—Recommandé pour l'usage du personnel enseignant.

2.—" Lectures graduées, Troisième Livre ", nouvelle édition, par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Recommandé.

3 et 4.—" Lessons in English, Elementary Course " et " Lessons in English, Intermediate Course ", by the Brothers of the Christian Schools.—La demande d'approbation de ces deux livres a été retirée.

5.—" Cours d'Histoire d'Angleterre, 8e Année ", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

6.—" Le Deuxième Livre des Enfants ", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

7.—" Méthode phonique de langue anglaise ", par un Normalien.—Le sous-comité ne peut recommander cet ouvrage parce qu'il n'est pas imprimé, et il ne saurait d'ailleurs se prononcer sur la méthode en elle-même.

8.—" Tableaux d'enseignement antialcoolique ", par les Clercs de St-Viateur.—Ces tableaux ne rentrent pas dans la catégorie des ouvrages qui doivent être soumis à la recommandation de ce sous-comité.

L'honorable Dr Guerin ayant fait remarquer qu'il n'y a aucun livre approuvé pour l'enseignement de l'histoire de l'Irlande aux élèves catholiques de langue anglaise, présente l'ouvrage intitulé " A History of Ireland for Schools, Academies, and Colleges ", by A. M. Nolan.—Le sous-comité est d'avis que ce livre soit recommandé, à condition qu'il en soit publié une édition conforme aux règlements du Comité catholique.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield, *président.*

M. Jules-Edouard Prévost propose et il est résolu que l'article 2 du rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques soit adopté avec la restriction suivante : Que la nouvelle édition des " Lectures graduées ", 3e livre, par les Frères des Ecoles chrétiennes, soit approuvée avec l'entente que M. le Surintendant de l'Instruction publique avise les éditeurs de ne mettre cette édition en circulation que dans un an d'ici.

Le rapport du sous-comité des livres de classe est approuvé avec la modification ci-dessus.

La résolution suivante est adoptée : " Les vingt tableaux d'enseignement antialcoolique soumis à ce comité par les Clercs de St-Viateur sont déclarés, par des juges compétents, " conformes aux données scientifiques actuelles, à l'enseignement universitaire mondial et à l'expérience ". Ils ont été admirés dans toutes les expositions où ils ont figuré. Ils peuvent avoir la meilleure influence sur la jeunesse. En conséquence, il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable juge Robidoux, que le gouvernement soit prié de donner son attention à ces tableaux et qu'il veuille bien, s'il est possible, les introduire dans les écoles de la province ".

Le Comité prend connaissance du procès-verbal suivant de la trente-troisième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la

charge d'inspecteur d'écoles, tenue à l'Ecole normale Laval, Québec, les 21, 22, 23 et 24 août 1917 :

Présents :—Mgr Th.-G. Rouleau, président ; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

A la séance du matin du 21 août, les membres du Bureau prennent communication des documents soumis par les candidats dont les noms suivent : J.-Edmond Boily, Victor Gagnon, J.-Philippe Garneau, Paul Hubert, J.-H.-Irénée Jolin, J.-Eugène Lamarre, J.-A.-Henry Lane.

Les documents soumis par ces sept aspirants sont trouvés conformes aux prescriptions des règlements du Comité catholique et ils sont admis à subir les examens.

A la séance de l'après-midi du 21 août, les membres du Bureau adoptent les questions et problèmes d'examen qui suivent :

Sujet de composition

Vous êtes inspecteur d'écoles. M. le Surintendant vous invite à traiter devant un congrès de vos collègues le sujet suivant : " Importance des fonctions de l'inspecteur d'écoles ; ses principaux devoirs ".—Faites le discours.

Pédagogie

1.—Enumérez les principaux procédés à employer pour maintenir une bonne discipline en classe.

2.—A quelles conditions générales doit satisfaire le tableau de l'emploi du temps ?

3.—Comment doit-on cultiver la mémoire à l'école primaire ?

Thème anglais

Lecture à haute voix, par l'abbé Lagacé, pages 75 et 76.—Le paragraphe commençant par les mots " Les aliments nous sont fournis "—jusqu'au mot ivre.—16 lignes.

Version anglaise

" Modern History ", by Fredet, page 256.—Le paragraphe commençant par les mots " Such was the perilous position "—17 lignes.

Loi et règlements scolaires

1.—Par qui la vérification des comptes du secrétaire-trésorier est-elle faite et après quelle formalité ?

2.—A quoi est tenu le secrétaire-trésorier dont les comptes ont été l'objet d'une vérification ordinaire ?

3.—Devant quels tribunaux sont portés les appels de certaines décisions des commissaires ou syndics ?

4.—Quels sont les principaux devoirs imposés aux inspecteurs d'écoles pour la loi scolaire ?

5.—Quels sont les principaux devoirs imposés aux inspecteurs d'écoles par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ?

Géographie

1.—Nommez les canaux importants du Canada et donnez les raisons pour lesquelles chacun a été creusé.

2.—Nommez les états de l'Amérique du Sud avec leurs capitales respectives.

3.—Nommez deux possessions anglaises de chacune des cinq parties du globe.

4.—Qu'est-ce et où sont situés : Le Tibre, Aden, le Caire, le Zambèze, Melbourne ?

5.—Comparez le Nil au Mississipi aux points de vue de la direction, des pays arrosés, des productions. Quel phénomène est particulier au Nil et quels en sont la cause et le résultat ?

6.—Dans quelles eaux navigue-t-on pour aller de Londres à l'île Ceylan ?

Histoire

1.—Nommez les grands explorateurs français du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle dans l'Amérique du Nord. Quelles régions ont-ils parcourues et quels résultats eurent leurs voyages ?

2.—Quel système de colonisation fut adopté dans la vallée du Saint-Laurent au XVIIe siècle ? Quelles limites approximatives avait-elle atteintes en 1760 ?

3.—Qu'appelle-t-on guerre des Deux-Roses, guerre de Cent ans, Réforme, Renaissance, Révolution française.

4.—Quels furent les principaux résultats du règne de Louis XIV ?

Arithmétique

1—Combien peut-on acheter de verges de drap pour $145,502 si 8.75 verges coûtent $38.29?

2—$[(12^4/_7 \times 8^2/_3 \times 10\frac{3}{4}) - (18.375 - 6.5)] \div 2\frac{1}{3}$. Réponse en nombres décimaux.

3—Combien y a-t-il de litres dans 63 gallons ? (Dans un litre il y a 1 chopine. 76).

4—$^2/_3$ sont combien pour cent de $^7/_8$?

5—Quatre ouvrières achètent en commun une machine à coudre qu'elles ne paient que $31.20 parce qu'elles profitent d'une réduction de $2\frac{1}{2}\%$ sur le prix marqué.

La première et la deuxième paient ensemble le tiers du prix de la machine, mais la première donne $2.40 de moins que la deuxième. La troisième et la quatrième paient le reste, mais leurs parts sont telles que si la troisième avait déboursé $4.40 de plus et la quatrième $2.80 de moins, elles auraient déboursé la même somme chacune.

Trouver : 1. Le prix marqué de la machine; 2. la somme que chaque ouvrière a fournie.

6.—Un capitaliste place $10250 à intérêt simple pendant 2 ans et 6 mois, en partie à 5% et en partie à $3\frac{1}{2}\%$. Le total des revenus des deux placements est de $1018.75. Trouver le montant de chaque placement.

Algèbre

1.—Trouver les facteurs de :

(1) $a^2 - 9a + 8$;

(2) $a^2 - 7a - 8$;

(3) $a^2 + 7a - 8$;

(4) $(x + 2a)^2 - (2x + a)^2$ (Réduire la réponse du No 4.)

2.—Trouver deux nombres tels que, si l'on augmente chacun de 50%, la différence des deux sera alors de 60; mais si on diminue le plus grand de 20%, la différence entre lui et le plus petit sera 16.

3.—A résoudre :

(1) $\frac{3}{2x-3} = \frac{2}{3x-5}$

(2) $\begin{cases} \frac{x}{a} + \frac{y}{b} = 1 \\ \frac{x}{b} + \frac{y}{a} = 1 \end{cases}$

3.—La somme de deux nombres est 165 et leur produit 6786. Trouver les nombres.

4.—Le premier terme d'une progression arithmétique est 169 et la différence est moins 13 ; combien faut-il prendre de termes pour que la somme soit 988 ?

5.—Quel est l'intérêt composé de $5642 pour 90 ans à 5% ?

Géométrie

1.—Quelle est la contenance en gallons d'une cuve en forme de cône tronqué dont la grande base a 8 pieds de diamètre, la petite base 5 pieds de diamètre et la hauteur 12 pieds ? (Dans un pied cube, il y a approximativement 6¼ gallons).

2.—Trouvez la moyenne proportionnelle de deux droites données.

3.—Dans un champ triangulaire dont les côtés sont respectivement égaux à 13, 14, 15 perches, on trace parallèlement aux côtés un chemin partout d'égale largeur, de sorte que la partie en dedans du chemin forme un triangle dont la surface soit les ¾ de la surface totale du champ. Calculez, à un millième près, la largeur du chemin.

4.—Une propriété a la forme d'un losange dont les diagonales ont respectivement 216 et 90 *verges*. On l'entoure d'une clôture en planches ayant 6 *pieds* de haut. Quelle est la surface de cette clôture en *verges* ?

5.—Le volume d'une sphère est de 71628.48 pouces cubes; quel en est le diamètre ?

Dessin

1.—Dessinez, tel que vous le voyez, le piano qui est devant vous.

2.—Dessinez, de mémoire, un pot à l'eau et un verre.

Philosophie (oralement)

1.—Qu'entendez-vous par sophisme d'équivoque ?

2.—Qu'entendez-vous par scepticisme ?

3.—Qu'est-ce qu'un acte humain et qu'est-ce qu'un acte de l'homme ?

4.—Définition du duel.

5.—Quels sont les devoirs principaux des enfants envers leurs parents ?

Sciences naturelles (oralement)

1.—Quelles sont les principales forces motrices ? Sur quels principes reposent-elles ? Quelles sont les plus récentes ?

2.—Pourquoi les ballons et les aéroplanes s'élèvent-ils dans l'air ? Quelle force s'oppose à leur ascension ?

3. Sur quels principes reposent les puits artésiens, les vases communiquants, les pompes et les syphons ?

4.—Qu'appelle-t-on force centripète, centrifuge, centre de gravité, poids spécifique ?

Agriculture (oralement)

1.—Quelle différence faites-vous entre les amendements et les engrais ? lesquels doivent précéder les autres ? Qu'appelle-t-on terres franches ?

2.—Qu'appelle-t-on engrais mixtes ? A quels terrains conviennent les fumiers chauds ? les fumiers froids ?

3.—Dans notre climat, quand doivent être faits les labours ? Combien distingue-t-on de sortes de labours au point de vue de la disposition ? au point de vue de la profondeur ?

5.—Nommez les principales céréales. A quelle époque se sème le blé ? Quelle terre lui convient le mieux ?

6.—Qu'est-ce que l'arboriculture ? la sylviculture ? l'horticulture ?

Lecture expliquée et Littérature

1.—Lecture à haute voix: "Le Gland et la Citrouille" (Lafontaine).

2.—"Littérature".

(1) Compte-rendu oral de la fable ci-dessus.

(2) Qu'exprime la première phrase ?

(3) Qui désigne-t-on sous le nom de Garo ?

(4) Indiquer les idées principales du morceau: celle de l'exposition, celle du nœud, celle du dénoûment.

(5) Dites ce que vous savez de La Fontaine. (Courte biographie).

Aux séances des 22, 23 et 24 août 1917, les candidats subissent les examens et conservent les notes qui suivent leurs noms dans le tableau ci-après :—

NOMS DES CANDIDATS	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Lecture anglaise	Littérature	Agriculture	Sciences et philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Totaux	Moyennes	Notes obtenues
Boily, J.-Edmond	4	4	2	2	2	2.8	4.5	4.1	3.6	1.9	....	....	....	....	....	4	....	.....	.....	
Gagnon, Victor	4	5	3	5	2.5	3.5	4	5.5	4.4	4.4	....	....	....	....	....	3.8	....	.....	.....	
Garneau, J.-Philippe	4.6	4.1	3	5	3	2.8	5	4.5	2.6	2.6	....	....	....	....	....	4.7	....	.....	.....	
Hubert, Paul	5	5.5	4.5	5	4	4.5	4.5	5	3	4.4	5	4.5	5.5	5.5	4.5	3.5	5.5	79.4	4.67	Bien—fr. aug.
Jolin, J.-H. Irénée	3.8	5.5	3	4	4.5	2.5	5	5	2.8	3.4	3	3.5	2	6	5.7	4.7	..	.....	.....	
Lamarre, J.-Eugène	5.8	5	3.5	6	4.5	3.5	3	6	3.2	4.4	4	5.5	5.5	6	5.3	3.8	4	79.	4.65	Bien—fr. aug.
Lane, J.-A.-Henry	5.5	5.8	5.5	5	4.5	4	5	5.9	3.4	5.3	4	6	5	5.5	5.3	5	5.5	86.2	5.1	Dist.—fr. aug.

M. Paul Hubert et M. J.-Eugène Lamarre ont mérité le diplôme avec la note "bien" pour le français et l'anglais, et M. J.-A. Henry Lane, a obtenu un diplôme français et anglais, avec la note "distinction". Les quatre autres aspirants ont été renvoyés parce qu'ils n'ont pas conservé le nombre de points requis par les règlements sur quelques matières du programme.

(Signé) Mgr Th.-G. Rouleau, ptre,
Président.

Il est donné lecture du rapport suivant :

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1916–1917, conformément aux prescriptions de l'article 113 des règlements du Comité catholique.

Le Bureau s'est réuni deux fois, à Québec, dans le courant de cette année; la première fois, le 17 avril 1917, et la seconde, les 2 et 3 août dernier.

A leur réunion du 17 avril, les membres du Bureau se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des aspirants et des aspirantes, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux candidats aux diplômes élémentaires, modèle et académique. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Les 2 et 3 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la revision de la correction des épreuves d'examen qui avaient été corrigées pendant le mois de juillet, et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 25 au 29 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les 32 localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique. Le programme des Ecoles normales a été suivi cette année pour la deuxième fois.

L'année a été remarquable et par le grand nombre des candidats qui se sont présentés devant le Bureau et par les progrès constatés dans les réponses aux questions d'examen.

2,603 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements ; c'est 162 de plus que l'année dernière.

Les 2,603 candidats, 232 hommes, dont 122 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,371 femmes, dont 53 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit :

1,280 (29 hommes et 1,251 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire ;

1,056 (118 hommes et 938 femmes) pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle) ;

267 (80 hommes et 187 femmes) pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

2,227 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

1,125 pour le brevet élémentaire (23 aspirants et 1102 aspirantes);

883 pour le brevet modèle (89 aspirants et 794 aspirantes) ;

219 pour le brevet d'académie (58 aspirants et 161 aspirantes).

376 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir :

155 pour le diplôme élémentaire (6 aspirants et 149 aspirantes);

173 pour le diplôme modèle (32 aspirants et 141 aspirantes);

48 pour le diplôme académique (24 aspirants et 24 aspirantes).

Ce qui donne les résultats suivants :

1.—Pour le diplôme élémentaire, 88% ont réussi et 12% ont échoué;

2.—Pour le diplôme modèle, 84% ont obtenu des diplômes et 16% ont échoué;

3.—Pour le brevet d'académie, 82% ont aussi réussi et 18% ont échoué.

Résultat général: 85.55% de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 14.45% ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Très bien	Pres. tr-bien	Très bien.
Lecture française	Bien	Bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien.
Grammaire franç. et analyse	Très bien	Très bien	Excellent.
Dictée française	Bien	Bien	Plus que bien.
Ecriture	Passable	Passable	Passable.
Littérature (préceptes)	Bien	Bien	Excellent.
Composition française	Bien	Bien	Bien.
Histoire sainte et de l'Eglise	Très bien	Très bien	Très bien.

Histoire du Canada	Très bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Passable	Passable	Asssez bien.
Instruction civique	Bien	Bien	Assez bien.
Arithmétique	Très bien	Très bien	Très bien.
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien.
Toisé		Bien.	
Toisé et géométrie			B en.
Comptabilité	Bien	Très bien	Très Bien.
Pédagogie	Très bien	Bien	Excellent.
Agriculture	Très bien	Très bien	Très bien.
Sciences naturelles.			
Zoologie et botanique	Bien.		
Zoologie, botanique et cosmographie		Bien	Très b en.
Hygiène	Bien	Très bien	Très bien.
Bienséances	Bien	Très bien	Très bien.
Dessin	Bien	Bien	Bien
Histoire de France		Très bien	Très bien.
Histoire d'Angleterre		Très bien	Très bien.
Histoire des Etats-Unis	Bien	Bien	Bien.
Histoire ancienne			Bien.
Algèbre		Bien	Bien.
Trigonométrie			Assez bien.
Physique			Bien.
Cosmographie			Bien.
Philosophie			Faible.

Langue anglaise

Grammaire anglaise	Bien	Très faible	Assez bien.
Dictée anglaise	Très bien	Très bien	Très bien.
Composition anglaise	Très bien	Bien	Très bien.
Littérature anglaise	Très bien	Faible	Faible.

Anglais pour les candidats dont la langue maternelle est le français.

Grammaire anglaise	Assez bien	Bien	Faible.
Dictée anglaise	Bien	Assez bien	Bien.
Composition anglaise	Très mal	Très faible	Faible.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes : BREVET ÉLÉMENTAIRE : Ecriture, Géographie.—BREVET INTERMÉDIAIRE : Ecriture, Géographie, Pédagodie.—BREVET SUPÉRIEUR : Ecriture, Géographie, Trigonométrie, Philosophie.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE : Grammaire anglaise et Composition anglaise pour les aspirants de langue française.—BREVET INTERMÉDIAIRE : Composition anglaise pour les aspirants de langue française, Grammaire anglaise et Littérature anglaise pour les aspirants de Langue anglaise.—BREVET SUPÉRIEUR : Grammaire et Composition pour les aspirants de langue française; Grammaire et Littérature pour les aspirants de langue anglaise.

(Signé) L. LINDSAY, ptre-chanoine,
Président,

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Mgr l'archevêque de Montréal, propose, appuyé par M. John Ahern, et il est résolu :

Que les nominations suivantes soient recommandées au gouvernement pour l'Ecole normale Jacques-Cartier:

1.—La nomination de M. Arthur Laurendeau comme professeur spécial de chant, en remplacement de M. Octave Pelletier, démissionnaire, avec un salaire annuel de quatre cents dollars ;

2.—La nomination de M. Rodolphe Marcile comme professeur ordinaire, en remplacement de M. Saluste Duval, décédé le 26 juillet dernier.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Joliette, secondé par Mgr Ross, que vu la maladie de M. le chanoine Irénée Gervais, principal de l'Ecole normale de Joliette, et vu que son état de santé l'oblige à un repos dont on ne peut déterminer la durée, un principal suppléant soit nommé pour cette école, et que M. l'abbé Alphonse Piette, professeur au séminaire de Joliette, soit désigné pour remplir cette fonction.—Adopté.

M. le président ayant soumis le procès-verbal du troisième congrès des principaux des Ecoles normales et quelques vœux adoptés par les

inspecteurs d'écoles lors de leur congrès du mois de septembre dernier, il est résolu, sur proposition de M. John Ahern, que la prise en considération de ces deux documents soit remise à la session du mois de février prochain.

PROCÈS-VERBAL DU TROISIÈME CONGRÈS DES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

Séance du 29 juin 1917.

(Avant-midi)

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval ; Mgr F.-X. Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski ; M. le chanoine I. Gervais, principal de l'Ecole normale de Joliette ; M. l'abbé S. Corbeil, principal de l'Ecole normale de Hull ; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier; M. l'abbé N. Degagné, principal de l'Ecole normale de Chicoutimi ; M. l'abbé J.-A. Fontaine, principal de l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe ; M. l'abbé A. Lelaidier, principal de l'Ecole normale des Trois-Rivières ; M. l'abbé T. Melançon, principal de l'Ecole normale de Nicolet ; M. l'abbé L. Mousseau, principal de l'Ecole normale de Valleyfield ; M. l'abbé A. Beaudet, principal de l'Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal ; M. J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique ; M. C.-J. Magnan, inspecteur-général des écoles catholiques ; M. Antoine Dessane, secrétaire du Congrès.

A dix heures, M. le Président ouvre la séance et soumet le 1er article de l'ordre du jour :

" Est-il opportun de fixer un âge pour l'admission des élèves à l'école normale? (Voir l'article 157 des Règlements du Comité catholique) ".

Sur proposition de M. l'abbé Corbeil, secondé par Mgr Ross, il est décidé de laisser subsister le *statu quo*.

M. le Président soumet le 2e article de l'ordre du jour : " De l'anglais, relativement à l'octroi d'un diplôme français, et *vice versa*. (Voir les articles 154 et 158 des Règlements du Comité catholique) ".

Il est proposé par M. l'abbé Degagné, appuyé par M. l'abbé Fontaine, d'ajouter à l'article 158 des Règlements la phrase suivante :

" Quant à ceux qui veulent obtenir un diplôme dans la langue qui n'est pas la langue maternelle, ils ne pourront le faire qu'à la condition de conserver soixante pour cent dans les matières suivantes de cette langue, savoir : grammaire, dictée, composition ".—Adopté.

M. le Président met à l'étude le 3e article de l'ordre du jour : " Question de l'octroi des bourses ". (Voir l'article 163 des Règlements du Comité catholique).

Après discussion, le Congrès ne croit pas devoir prendre une décision sur ce sujet.

Le 4e article de l'ordre du jour est mis à l'étude : " L'anglais au cours supérieur des écoles normales (omission). Voir Règlements du Comité catholique, page 186) ". Après discussion, il est décidé d'ajouter au programme académique, page 186 des Règlements du Comité catholique, après langue française, le chapitre V du programme de langue anglaise qui se trouve aux pages 181 et 182 des dits règlements, et de changer les mots " Third Reader " par " Fourth Reader ".

Etant midi, M. le Président ajourne la séance à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi.

Présents : les mêmes.

Le 5e article de l'ordre du jour est mis à l'étude : " Que l'article 157 des Règlements du Comité catholique, page 24, se lise comme suit : " L'âge requis pour l'obtention du diplôme d'instituteur est de 18 ans et pour un diplôme d'institutrice de 17 ans révolus au 31 décembre de l'année durant laquelle l'examen final a été subi ".

M. le principal de l'Ecole normale Laval propose : " d'ajouter à l'article 157 des Règlements du Comité catholique, après le mot " académique ", à la sixième ligne, les mots " modèle et élémentaire ".

Le vote étant pris sur cette motion, ont voté pour : MM. les principaux des écoles normales Laval, Jacques-Cartier et de Valleyfield ;

Ont voté contre : MM. les principaux des écoles normales de Rimouski, de Joliette, de Hull, de Chicoutimi, de St-Hyacinthe, des Trois-Rivières, de Nicolet et de St-Pascal.

Cette motion étant perdue, l'article 157 des Règlements du Comité catholique reste tel qu'ils est.

L'article 6e de l'ordre du jour est lu : " Cours supérieur (Académie) : que l'examen final ait lieu en avril, puis que la pédagogie soit seule au programme jusqu'à la fin de l'année scolaire."

Il est proposé par M. l'abbé Desrosiers, secondé par M. l'abbé Mousseau, que l'article 153 des règlements du Comité catholique, paragraphe 2, se lise comme suit :

(**2**) Au cours académique, l'examen final pourra être subi en mai, le reste de l'année scolaire étant consacré à l'étude et à la pratique de la pédagogie ; et aux autres cours, pendant le mois de juin, à une époque fixée par le principal, et il porte sur l'étendue de chacune des matières étudiées pendant l'année. Il comprend trois series d'épreuves : (a) une épreuve écrite ; (b) une épreuve pratique ; (c) une épreuve orale.—Adopté.

L'article 7e de l'ordre du jour est mis à l'étude : " Examen final de Botanique, d'Histoire naturelle, d'Hygiène pendant l'année." Il est résolu unanimement d'ajouter au programme du brevet élémentaire, au chapitre des sciences naturelles, les matières suivantes concernant la zoologie : " Notions générales—Les mammifères ; les oiseaux ; les reptiles et les batraciens ; les poissons ; les insectes ; les classes inférieures du règne animal ".

M. le Président met à l'étude les questions de l'ordre du jour relatives au programme d'études.

Les articles 1 et 3 se rattachant au même sujet sont l'objet d'une même discussion. Article 1er " Remaniement du programme : savoir, s'il n'y a pas lieu d'abréger certaines matières, *v. g.* Histoire d'Angleterre, Histoire de France, Histoire des Etats-Unis, Sciences naturelles, Algèbre, au profit de certaines autres matières, *v. g.* Pédagogie, Histoire du Canada, Littérature et Catéchisme. (Voir Règlements du Comité catholique, aux pages 178, 179, 182, 183, 184) ".—Adopté.

Article 3.—" Cours d'Histoire générale à l'Ecole normale ".

Il est proposé par M. l'abbé Degagné, appuyé par M. l'abbé Mousseau : " d'ajouter au cours primaire intermédiaire (Cours modèle), dans le programme d'études, l'Histoire du Canada, " qui est enseignée au cours primaire élémentaire, en lui donnant plus de développement ". Adopté.

M. le Président lève la séance à cinq heures qui devra être reprise le soir à huit heures.

Séance du soir.

Présents :—Les mêmes.

Article 2 de l'ordre du jour : " Leçons de choses aux cours élémentaires et intermédiaires ".

Il est proposé par M. l'abbé Desrosiers, secondé par M. l'abbé Fontaine : " Que les sciences naturelles aux écoles normales soient enseignées sous forme de leçons de choses ". Adopté.

Article 4 de l'ordre du jour : " *Cours de religion* : préciser ce que l'on doit entendre par le " cours de religion " à l'école normale, etc. (Voir programme des écoles normales, pages 180 et 185 des R. du C. C.) ".

Après discussion, il est entendu unanimement que le " cours de religion " pour le cours élémentaire, comprend : Prières usuelles en langue maternelle et latin ; le catéchisme de la province de Québec avec explications plus développées du Credo, des Sacrements et des Commandements.

Pour le cours modèle : Le catéchisme de la province de Québec avec explications encore plus développées du Credo, des Sacrements et des commandements de Dieu et de l'Eglise ".

Article 5 de l'ordre du jour : " *Pédagogie :* Ajouter au programme du cours intermédiaire : *méthodologie spéciale,* et au programme du cours supérieur : *méthodologie générale, méthodologie spéciale, et ce que comporte le programme d'études pour les écoles primaires supérieures* ".

Il est résolu unanimement d'amender cet article comme suit : " Ajouter au programme du cours supérieur : *méthodologie générale, méthodologie spéciale et ce que comporte le programme d'études pour les écoles primaires supérieures* ".

Article 6 de l'ordre du jour : " *Education physique :* Gymnastique ; interdiction de la pratique du piano, dactylographie, etc., immédiatement après les repas ".

Il est décidé, puisque ces enseignements sont facultatifs, de laisser cette question à la discrétion des principaux des écoles normales.

Article 7 de l'ordre du jour : " *Education intellectuelle :* Cercles pédagogiques ; choix des manuels, etc. "

Il est décidé de laisser ce sujet à la discrétion des principaux des écoles normales.

M. le Président soumet les suggestions spéciales portées à l'ordre du jour.

Les articles 1 et 2; le premier: "Le temps n'est-il pas arrivé de transformer les écoles normales catholiques de notre Province en des écoles de pédagogie purement et simplement"; et le second; "Aviser aux moyens à prendre pour encourager les élèves diplômés à revenir chercher un diplôme supérieur."

Après discussion, il n'est pris aucune décision sur ces deux sujets.

Article 3 de l'ordre du jour: "Utilité d'un manuel spécial à mettre entre les mains des élèves des écoles normales pour l'étude des lois et des règlements scolaires."

MM. les Principaux émettent le vœu que les lois et les règlements scolaires soient compilés dans un manuel spécial qui pourra être adopté par les écoles normales.

Article 4 de l'ordre du jour :

"(*a*) Que l'enseignement agricole aux écoles normales soit donné par le professeur ordinaire (ou l'un des professeurs ordinaires) ; (*b*) Que ce professeur suive des cours d'été spéciaux, lesquels cours devront être donnés d'après un programme propre à assurer la compétence du dit professeur, quant à ce qui doit être enseigné aux normaliens et aux normaliennes ; (*c*) Qu'un programme d'enseignement agricole soit rédigé à l'usage des écoles normales, le dit programme devant couvrir deux années d'études ; (*d*) Qu'une allocation annuelle de cent cinquante piastres soit accordée à chaque école normale pour assurer le succès de cet enseignement. (Voir R. du C.C., pages 174 et 179).

Après certaines observations faites par M. l'abbé Corbeil et Mgr Ross, il est suggéré que l'honorable Surintendant de l'Instruction publique s'entende avec l'honorable Ministre de l'Agriculture afin de régler cette question.

Il est proposé par M. l'abbé Degagné et résolu unanimement "qu'une indemnité de cinquante piastres soit votée au secrétaire de ce Congrès".

Et le Congrès est terminé.

(Signé) ANTOINE DESSANE,

Secrétaire.

Quelques vœux du congrès des inspecteurs d'écoles, tenu a Québec, les 4, 5, 6 et 7 septembre 1917.

Par résolutions, les inspecteurs d'écoles ont adopté les vœux suivants :

1.—"Que l'article 2702 de la loi scolaire soit amendé en y ajoutant, au commencement, les mots: "L'inspecteur d'écoles."

2.—"Que l'article 2718 de la loi scolaire soit amendé comme suit: A la quatrième ligne, changer les mots "avant le premier mai" par "avant le premier juin."

3.—Que l'article 2768 des S.R.P.Q., 1909, soit amendé en y ajoutant, à la huitième ligne, après les mots 16 ans, les mots "et de 16 à 18 ans"— et qu'un alinéa soit ajouté à cet article déclarant que la commission scolaire devra payer une indemnité au secrétaire-trésorier pour faire le recensement.

4.—Que l'article 3004 de la loi scolaire soit amendé en y remplaçant, à la huitième ligne, les mots "le ou avant le 30 juin 1913", par les mots "le ou avant le 30 juin 1920".

5.—Que les avantages que les institutrices désirent faire compter pour le fonds de pension conformément à l'article 3030 de la loi de l'Instruction publique soient évalués à leur valeur actuelle.

6.—"Que l'article 18 des Règlements du comité catholique soit amendé en y ajoutant, après les mots "Surintendant de l'Instruction publique", à la quatrième ligne, les mots: "et par les inspecteurs d'écoles dans leurs districts d'inspection respectifs."

7.—Que l'article 47 des Règlements du Comité catholique soit amendé en ajoutant, à la sixième ligne, après les mots: "déboursés du dit inspecteur", les mots qui suivent: "et, en plus, un honoraire de 5 à 10 piastres."

8.—Que ce Congrès exprime le vœu que la lecture anglaise soit requise à l'examen des aspirants et aspirantes qui se présentent pour l'obtention d'un brevet d'enseignement français, et la lecture française aux aspirants et aspirantes qui se présentent pour l'obtention d'un brevet d'enseignement anglais.

9.—Qu'un certificat d'études soit créé comme sanction des trois cours: élémentaire, intermédiaire, supérieur.

Qu'à cet effet un bureau provincial soit établi pour préparer les règlements nécessaires au bon fonctionnement de ce certificat d'études

Qu'un bureau régional soit établi dans chaque district d'inspection dont l'inspecteur sera le président.

Les attributions des bureaux régionaux seront définies par le bureau provincial.

10.—Que le programme d'études des écoles publiques ne devrait pas être plus étendu qu'il n'est actuellement, mais qu'une classe préparatoire devrait être établie pour que les élèves soient bien préparés pour la première année."

Le secrétaire donne lecture d'une résolution concernant l'enseignement de l'hygiène adoptée par la section d'hygiène de la "Canadian Public Health Association", lors de son congrès de juin 1917, et il est résolu, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost,que: "Ce Comité reconnaît toute l'importance de l'enseignement hygiénique dans les écoles normales et forme le vœu que MM. les principaux de ces institutions prennent les moyens pour faire donner par des médecins un certain nombre de cours qui seront utiles à la fois aux élèves et aux professeurs."

Séance du 26 septembre 1917.

(*Après-midi*)

Présents : L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr P.-E. Roy, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Eugène Corbeil, Mgr N.-Zéphirin Lorrain, M. le chanoine V. Huard, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité ne croit pas opportun d'accéder à la demande qui lui est faite, par quelques supérieures de maisons d'éducation, de retrancher l'algèbre du programme d'examen pour l'obtention du diplôme d'école modèle.

Mgr Th.-G. Rouleau propose, appuyé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers: "Que le Comité catholique veuille bien recommander à nouveau à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de fixer le traitement des professeurs ordinaires des écoles normales Laval et Jacques-Cartier de la manière suivante : Maximum, $2,000.00; minimum $1,200., avec une augmentation annuelle de $100.00 jusqu'à concurrence du maximum.

"Cette augmentation, qui avait sa raison d'être en mai 1916, s'impose davantage aujourd'hui à cause de l'augmentation du coût de la vie." —Adopté.

Le Comité accorde le titre d'école modèle aux institutions suivantes:

Comté de Bagot.—St-Nazaire d'Acton, Arr. No 1.
" " Charlevoix.—Petite-Rivière, Arr. No 1.
" " Chicoutimi.—Bourget-Canton, Arr. No 1.
" " Compton.—St-Isidore-d'Auckland, Arr. No 1.
" " Dorchester.—Frampton.-Ouest, modèle mixte, indépendante.
" " " Ste-Marguerite, modèle mixte, Arr. No 1.
" " " St-Prosper, modèle mixte, Arr. No 1.
" " " St-Maxime-de-Scott, modèle mixte, indépend.
" " Frontenac.—Ste-Cécile-de-Whitton, modèle mixte, Arr. No 1.
" " " Winslow-Nord, modèle mixte, Arr. No 1.
" " Joliette.—St-Thomas, modèle garçons, Arr. No 1.
" " Kamouraska.—Ste-Hélène, modèle garçons, indépend.
" " Labelle.—Cantons-Unis, modèle mixte, Arr. No 1.
" " " Mont-Laurier, modèle mixte, Arr. No 1.
" " Lac-St-Jean.—St-Henri-de-Taillon, modèle mixte, Arr. No 1.
" " " St-Jérôme, modèle garçons, indépendante.
" " " St-Joseph-d'Alma, modèle garçons, Arr. No 1.
" " L'Assomption.—La-Presqu'île, modèle mixte, Arr. No 1.
" " Lévis.—Charny, modèles garçons, Arr. No 1.
" " Matane.—St-Rémi-de-la-Rivière-Métis, modèle garçons.
" " Mégantic.—Laurierville, modèle garçons, Arr. No 1.
" " " Laurierville, modèle filles, Arr. No 1.

Montréal-Cité. –Ecole Ste-Philomène, modèle garçons.

Comté de Portneuf.—St-Basile, village, modèle garçons, Arr. No 1.
" " Rouville.—St-Michel-de-Rougemont, village, modèle mixte, Arr. No 1.
" " St-Hyacinthe.—St-Barnabé, modèle mixte, Arr. No 1.
" " Soulanges.—Pont-Château, modèle mixte, Arr. No 1.
" " Témiscouata.—Fraserville, modèle mixte, indépendante.
" " " St-Louis du Ha! Ha! modèle mixte, Arr. No 1.

Le Comité décerne le titre d'académie aux institutions suivantes:
Comté d'Arthabaska.—Victoriaville, école de filles.
" de Bagot.—St-Hugues, modèle couvent.
" " " St-Pie, village, modèle garçons.
" " Beauharnois.—Beauharnois, modèle garçons.
" " Champlain.—St-Stanislas, modèles filles, indépendante.
" " Jacques-Cartier.—Verdun, école de garçons.
" " Matane.—St-Jérôme, village, modèle garçons.
" " Montmorency.—St-Laurent, modèle couvent, indépend.
Montréal-Cité.—Ecole Jeanne-Leber, modèle filles.
" " —Ste-Claire-de-Tétreauville, modèle mixte.
" " Ecole N.-D.-du-Perp-Secours, modèle mixte.
" " St-Henri, école de garçons.
Comté d'Ottawa.—Hull cité, école Cauvin, garçons.
" " Maniwaki, école modèle mixte.
" " Portneuf.—Pont-Rouge, modèle garçons.
" " St-Maurice.—Shawinigan-Falls, école de garçons.
" " Sherbrooke.—Sherbrooke, Ecole Quartier-Est, modèle garçons.
" " Témiscouata.—N.-D.-du-Lac, mod. couvent, indépend.
" " Westmount.—Outremont, école Querbes, mod. garçons.
" " " Outremont, école N.-D.-de-Bonsecours, école de filles.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure ainsi que celui des municipalités pauvres, et la séance est ajournée au premier mercredi du mois de février 1918.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

Séance du 6 février 1918.

(Avant-midi)

Présents :—L'honorable juge sir H. Archambault, président *pro-tem.*; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Haileybury ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Mgr F.-X. Ross, vicaire général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski ; M. l'abbé Henri-A. Simard, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; Mgr N.-Zéphirin Lorrain, vicaire général, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Vu l'absence de M. le Surintendant, l'honorable juge sir H. Archambault est prié d'agir comme président.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Sherbrooke, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières et de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé Sylvio Corbeil, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Henri-A. Simard, M. l'abbé Auguste Lelaidier et Mgr N.-Zéphirin Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le secrétaire donne aussi communication d'un télégramme de Mgr l'évêque de Nicolet annonçant que le mauvais service des trains de chemins de fer le met dans l'impossibilité d'être présent ; d'une lettre de Mgr l'évêque de Valleyfield, exprimant ses regrets de ne pouvoir se rendre à Québec aujourd'hui ; et aussi de lettres de l'honorable juge J.-E. Robidoux et de M. Jules-Edouard Prévost s'excusant de ne pouvoir assister à la présente réunion et désignant l'honorable Hector Champagne pour les représenter.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 5 février 1918.

Présents :—Mgr Forbes, président *pro-tem.*, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—" L'Arithmétique des écoles ".—Cours intermédiaire, par E. Robert, C. S. V.—Recommandé.

2.—" Histoire Ancienne ", par C.-S. Viator.—Recommandé.

(Signé) † GUILLAUME FORBES,
Evêque de Joliette,
Président pro-tem.

Ce rapport est approuvé, l'honorable juge Martineau dissident.

PROCÈS-VERBAL DU TROISIÈME CONGRÈS DES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

Le Comité prend en considération chacune des recommandations suivantes contenues dans le procès-verbal du troisième congrès des principaux des écoles normales :

1.—Ajouter la phrase suivante à l'article 158 des règlements du Comité catholique : " Quant à ceux qui veulent obtenir un diplôme " dans la langue qui n'est pas la langue maternelle, ils ne pourront " le faire qu'à la condition de conserver soixante pour cent dans les " matières suivantes de cette langue, savoir : grammaire, dictée, com- " position ".

Sur proposition de M. Ahern, cette recommandation est approuvée en y ajoutant, à la fin, les mots " et de pouvoir parler l'anglais ou le français, suivant le cas, à la satisfaction des examinateurs " ;

2.—Ajouter au programme académique, page 186 des règlements du Comité catholique, après LANGUE FRANÇAISE, le chapitre V du programme de langue anglaise qui se trouve aux pages 181 et 182 des

dits règlements, et de changer les mots " Third Reader " par " Fourth Reader ".

Le Comité approuve cette recommandation après en avoir retranché les mots suivants de la dernière ligne : " et de changer les mots Third Reader par Fourth Reader " ;

3.—Que le paragraphe 2 de l'article 153 des règlements du Comité catholique se lise comme suit :

" (2) Au cours académique, l'examen final pourra être subi en " mai, le reste de l'année scolaire étant consacré à l'étude et à la pratique " de la pédagogie ; et aux autres cours, pendant le mois de juin, à une " époque fixée par le principal, et il porte sur l'étendue de chacune " des matières étudiées pendant l'année. Il comprend trois séries " d'épreuves : (*a*) une épreuve écrite ; (*b*) une épreuve pratique ; " (*c*) une épreuve orale. "

M. Ahern propose, appuyé par M. Brisebois, que ce paragraphe 2 de l'article 153 des règlements ne soit pas modifié.

Cet amendement est perdu sur division, et le paragraphe (2) de l'article 153 des règlements du Comité catholique est, en conséquence, amendé conformément à la recommandation ci-dessus des principaux des écoles normales.

4.—Ajouter au programme du brevet élémentaire, au chapitre des sciences naturelles, les matières suivantes concernant la zoologie : " Notions générales.—Les mammifères ; les oiseaux ; les reptiles et " les batraciens ; les poissons ; les insectes ; les classes inférieures " du règne animal ".—Approuvé.

5.—Ajouter au cours primaire intermédiaire (cours modèle) dans le programme d'études des écoles normales : " HISTOIRE DU CANADA, " ce qui est enseigné au cours primaire élémentaire, en donnant plus " de développements ".—Approuvé.

6.—Résolu " que les sciences naturelles aux écoles normales soient " enseignées sous forme de leçons de choses ".—Approuvé.

7.—" Préciser que le cours de religion aux écoles normales comprend :

Pour le cours élémentaire : " prières usuelles en langue maternelle " et en latin ; le catéchisme de la province de Québec avec explications " plus développées du Credo, des Sacrements et des Commandements ;

Pour le cours modèle : " le catéchisme de la province de Québec " avec explications encore plus développées du Credo, des Sacrements " et des Commandements ".—Approuvé.

8.—Ajouter ce qui suit au programme de PÉDAGOGIE du cours supérieur :

" MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE.—Même programme que dans le " cours du brevet modèle.

" MÉTHODOLOGIE SPÉCIALE.—Méthodes à suivre dans l'enseigne- " ment des diverses matières du programme d'études des écoles pri- " maires supérieures ; ce que comporte le programme d'études pour les " écoles primaires supérieures ".

9.—" *Education physique :* Gymnastique ; interdiction de la pra- " tique du piano, de la dactylographie, etc., immédiatement après les " repas ". Il est décidé, puisque ces enseignements sont facultatifs, de laisser cette question à la discrétion des principaux des écoles normales.—Approuvé.

10.—" *Education intellectuelle :* Cercles pédagogiques ; choix des manuels, etc. " Il est décidé de laisser ce sujet à la discrétion des principaux des écoles normales.—Approuvé.

11.—Le Comité approuve aussi le vœu suivant émis par les principaux des écoles normales : " Que les lois et les règlements scolaires " soient compilés dans un manuel spécial qui pourra être adopté par " les écoles normales ".

VŒUX DU CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Le Comité étudie les vœux suivants que les inspecteurs d'écoles ont adoptés à leur congrès du mois de septembre 1917 :

1.—"Que l'article 2702 de la loi scolaire soit amendé en y ajoutant "au commencement, les mots "L'inspecteur d'écoles"—Adopté.

2.—"Que l'article 2718 de la loi scolaire soit amendé comme suit : "à la quatrième ligne, changer les mots "avant le 1er mai" par "avant le 1er juin".—Adopté.

3.—"Que l'article 2768 des S. R. P. Q., 1909, soit amendé en y "ajoutant, à la huitième ligne, après les mots seize ans, les mots "et "de seize à dix-huit ans",—et qu'un alinéa soit ajouté à cet article "déclarant que la commission scolaire devra payer une indemnité au "secrétaire-trésorier pour faire le recensement".—Ce vœu n'est pas approuvé quant à la dernière partie, la première recommandation se trouvant déjà dans la loi.

4.—" Que l'article 3004 de la loi scolaire soit amendé en y rempla-
" çant, à la huitième ligne, les mots " le ou avant le 30 juin 1913 ",
" par les mots " le ou avant le 30 juin 1920 ".—Adopté.

5.—" Que les avantages que les institutrices désirent faire compter
" pour le fonds de pension conformément à l'article 3030 de la loi de
" l'Instruction publique soient évalués à leur valeur actuelle ".—
Adopté.

6.—" Que l'article 18 des règlements du Comité catholique soit
" amendé en y ajoutant, après les mots " surintendant de l'Instruction
" publique ", à la quatrième ligne, les mots : " et par les inspecteurs
" d'écoles dans leurs districts d'inspection respectifs ".—Adopté.

7.—" Que l'article 47 des règlements du Comité catholique soit
" amendé en ajoutant, à la sixième ligne, après les mots : " déboursés
" du dit inspecteur ", les mots qui suivent : " et, en plus, un honoraire
" de 5 à 10 piastres ".—Rejeté sur division.

8.—" Que ce congrès exprime le vœu que la lecture anglaise soit
" requise à l'examen des aspirants et aspirantes qui se présentent pour
" l'obtention d'un brevet d'enseignement français, et la lecture française
" aux aspirants et aspirantes qui se présentent pour l'obtention d'un
" brevet d'enseignement anglais ".—Adopté.

9.—" Qu'un certificat d'études soit créé comme sanction des trois
" cours : élémentaire, intermédiaire, supérieur ;

" Qu'à cet effet un bureau provincial soit établi pour préparer les
" règlements nécessaires au bon fonctionnement de ce certificat d'études ;

" Qu'un bureau régional soit établi dans chaque district d'inspection
" dont l'inspecteur sera le président " ;

" Les attributions des bureaux régionaux seront définies par le
bureau provincial ".—Question remise pour étude ultérieure.

10.—" Que le programme d'études des écoles publiques ne devrait
" pas être plus étendu qu'il n'est actuellement, mais qu'une classe
" préparatoire devrait être établie pour que les élèves soient bien pré-
" parés pour la première année ".—Question remise pour étude ultérieure.

Séance du 6 février 1918.

(Après-midi)

Présents :—L'honorable juge sir H. Archambault, président *pro-tem.*; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Haileybury, Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé Sylvio Corbeil, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Auguste Lelaidier, Mgr N.-Zéphirin Laurin, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité prend en sérieuse considération le rapport qui suit :

" Le sous-comité nommé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session du 9 mai 1917, pour étudier le rapport de M. Magnan, inspecteur général, sur une enquête demandée par une résolution que le Comité avait adoptée le 10 mai 1916, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni deux fois, à Québec, sous la présidence de M. le Surintendant de l'Instruction publique.

" La première réunion a eu lieu le 11 décembre 1917 et la seconde, les 4 et 5 janvier 1918.

" Etaient présents à la réunion du 11 décembre : l'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Mgr Th.-G. Rouleau, Mgr F.-X. Ross, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. C.-J. Magnan et M. J.-N. Miller, secrétaire.

" Les mêmes, plus M. l'abbé L.-A. Desrosiers, étaient présents aux séances du 4 et du 5 janvier.

A l'ouverture de la première séance, l'honorable M. Delâge est prié d'agir comme président et, après avoir pris le fauteuil, il explique que le sous-comité a reçu instruction d'étudier les suggesstions suivantes contenues dans le rapport de l'inspecteur général, daté du 25 avril 1917 :

" 1.—Que les matières des huit années du programme d'études actuel soient réparties comme suit :

1ère et 2e année : trois ans : COURS PRÉPARATOIRE ;
3e et 4e année : trois ans : COURS ÉLÉMENTAIRE ;
5e et 6e année : trois ans : COURS INTERMÉDIAIRE ;
7e et 8e année : deux ans : COURS SUPÉRIEUR.

" 2.— Qu'un COURS PRÉPARATOIRE, conformément à la répartition du programme ci-dessus suggéré, soit créé, afin que les enfants de 5 à 9 ans soient groupés ensemble pour recevoir un enseignement convenable à leur âge.

" 3.—Que l'article 30 des Règlements du Comité catholique soit modifié en fixant à QUARANTE au lieu de CINQUANTE le maximum d'élèves pour les écoles élémentaires, et à TRENTE-CINQ, au lieu de QUARANTE, pour les écoles modèles ou académiques.

" 4.— Qu'un CERTIFICAT D'ÉTUDES soit créé comme sanction de chacun des trois cours : élémentaire, intermédiaire, supérieur.

" Après étude et discussion, il est résolu, sur proposition de Mgr F.-X. Ross, appuyé par M. C.-J. Magnan : " Que l'âge minimum pour l'admission des enfants à l'école primaire soit six ans au lieu de cinq, et que l'article 2741 de la loi scolaire soit amendé en conséquence ".

" Il est aussi résolu, sur proposition de M. Magnan, appuyé par M. Brisebois: " Qu'une classe préparatoire soit créée pour préparer les jeunes élèves à suivre avec fruit les matières de la première année du programme d'études des écoles primaires ".

" A part cette CLASSE PRÉPARATOIRE qu'il recommande, le sous-comité ne croit pas devoir suggérer que les matières des différents cours soient réparties en un plus grand nombre d'années que ne le comporte le programme actuel.

" M. Magnan propose, appuyé par M. Ahern : " Que l'article 30 des Règlements du Comité catholique soit modifié en fixant à QUARANTE au lieu de CINQUANTE le maximum d'élèves pour les écoles élémentaires, et à TRENTE-CINQ au lieu de QUARANTE, pour les écoles modèles et académiques ". Cette résolution est adoptée.

" Il est aussi résolu, sur proposition de Mgr Rouleau, appuyé par M. Magnan : " Qu'il soit suggéré qu'un certificat d'études soit créé comme sanction de chacun des trois cours, élémentaire, intermédiaire, supérieur ".

" Les membres du sous-comité procèdent ensuite à la préparation d'un programme pour la CLASSE PRÉPARATOIRE dont ils suggèrent la création, et ils adoptent ce qui suit :

PROGRAMME DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE

INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

Prières

Classe préparatoire.	Prières usuelles en français, enseignées oralement.–Avec explications très simples sur le sens des mots.	Signe de la Croix; Notre Père ; Je vous salue Marie ; Je crois en Dieu ; Gloire soit au Père ; Je confesse à Dieu ; Actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition ; Manière de se confesser.

Catéchisme

Classe préparatoire.	Premières notions enseignées oralement	Notions très simples sur Dieu: Dieu Créateur, Dieu Rédempteur, Dieu Rémunérateur ; les trois personnes de la Sainte-Trinité : Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit ; l'Incarnation de Jésus-Christ ; la Rédemption des hommes ; conditions essentielles de la Communion.

Histoire Sainte.

Classe préparatoire.	Enseignement oral sous forme anecdotique.–Récits très simples.	Approprier ces récits à l'étude des prières et aux premières notions de catéchisme, par exemple : la création (Dieu créateur) ; chute d'Adam et d'Eve (Dieu rémunérateur) ; naissance de Jésus-Christ (mystère de l'Incarnation) ; baptême de Notre-Seigneur (mystère de la Sainte-Trinité) ; mort de Jésus-Christ (mystère de la Rédemption et signe de la Croix); conversion de l'enfant prodigue (la contrition) ; institution de l'Eucharistie.

Bienséances

Classe préparatoire.	Enseignement oral. —Notions usuelles très simples : règles élémentaires de politesse dans le langage, le maintien, la bonne tenue.	Comment on doit répondre, interroger, interrompre.—Maintien de la tête, du visage, des bras, des mains, des pieds.—Bonne tenue dans les vêtements.

LANGUE FRANÇAISE.

Lecture.—Diction.

Classe préparatoire.	Lecture élémentaire : (*a*) Lecture matérielle ; (*b*) Exercices combinés de lecture-écriture, d'orthographe d'usage et de langage.	(*a*) Etude des voyelles ou sons et d'une consonne ou articulation graduellement. — Combinaisons d'articulations et de sons représentés d'abord par deux lettres—ensuite par trois lettres—avec les diverses transpositions de ces lettres dans la syllabe, de manière à former des mots ayant un sens. De là, passer à des phrases très simples formées de mots déjà étudiés. —Aborder dès lors des mots usuels formés de plusieurs syllabes en suivant toujours le même ordre progressif, pour atteindre la lecture de petites phrases composées de ces mêmes mots.—Soigner l'émission des différents sons et l'articulation, corriger constamment les défauts de prononciation. —Faire déjà observer et distinguer dans la lecture les accents et les signes de ponctuation. (*b*) Explication, sous forme de causerie, du texte et de quelques mots tirés de la leçon.

ÉCRITURE

Classe préparatoire.	Position du corps et du bras, tenue du cahier et de la plume	Exercices d'application :—Ecriture des mots lus dans la leçon de lecture.

LANGAGE ET RÉDACTION

Classe préparatoire.	Exercices oraux.—— Questions très familières ayant pour objet d'apprendre aux enfants à observer, à réfléchir, à parler correctement et à s'exprimer nettement.	*Exercices oraux.*—A l'aide de petites conversations récréatives, faire trouver avec un objet connu les idées qui peuvent s'y rapporter, telles que : la couleur, la forme, l'usage etc., Soignez le vocabulaire, en exigeant toujours le mot propre, le terme juste.

ARITHMÉTIQUE

Classe préparatoire.	Calcul intuitif, mental et chiffré. Petites opérations fondamentales: additions, soustractions, multiplications et divisions. Problèmes faciles.	(*a*) Donner au moyen d'objets usuels la notion des nombres de 1 à 12.—Apprendre à former et à nommer ces mêmes nombres, ainsi qu'à les représenter par des chiffres. Additions, soustractions, multiplications et divisions orales, puis écrites, sur des nombres concrets ne dépassant pas 12.

GÉOGRAPHIE

Classe préparatoire.	Enseignement purement oral.–Causeries familières et petits exercices préparatoires servant surtout à provoquer l'esprit d'observation chez les enfants, en leur faisant simplement remarquer les phénomènes les plus ordinaires.	Exercices d'observation : faire remarquer la terre, l'eau, les accidents du sol dans la localité, l'horizon, le soleil levant, le soleil couchant, le jour, la nuit ; les quatre saisons. Exercices d'orientation : faire trouver les points cardinaux d'après la position du soleil.

HISTOIRE DU CANADA

Classe préparatoire.	Anecdotes relatives à l'histoire nationale, présentées sous forme de causerie familière.	A l'aide de gravures, d'images, etc., raconter quelques-uns des faits les plus saillants de la domination française.

DESSIN

Classe préparatoire.	1.—Crayonnages libres, spontanés ou suggérés, faits en classe ou hors la classe ; (suggérer des motifs simples et familiers). 2.—Tracés rapides d'entraînement de la main. Exercices d'observation (appels à l'esprit d'initiative). Silhouettes, *d'après nature*, d'objets usuels très simples. Notions pratiques sur la couleur : (*a*) diversité des couleurs ; (*b*) couleurs primaires (au moyen d'objets, de papiers, de laines, etc., de couleur.)

LECONS DE CHOSES

Classe préparatoire, 1ère et 2e année.	Enseignement purement oral.–Notions les plus accessibles à l'enfant.-Exercices et entretiens familiers, ayant pour but de faire acquérir aux élèves les premiers éléments des connaissances scientifiques usuelles, et surtout de les amener à regarder, à observer, à comparer, à questionner et à retenir. S'en tenir à la méthode des leçons de choses.	*Classe préparatoire, 1ère et 2e année* 1.—La droite, la gauche, l'orientation ; le temps et ses subdivisions ; les cinq sens ; les parties d'un objet connu des élèves ; ses qualités : couleur, forme, dimensions, poids, température, odeur, saveur ; sa provenance, son usage, son utilité. 2.—Distinction d'animaux, de végétaux, de minéraux ; simples notions sur les différents aliments, les différentes boissons, les différentes sortes de vêtements, de tissus ; courtes observations sur les métiers et les professions : leur nature, leur but. 3.—La maison paternelle : divisions, mobilier ; l'école : divisions, mobilier, objets scolaires ; l'église : divisions, mobilier ; quelques observations sur le village, la ferme, le jardin : ce qu'on y voit, ce qu'on y fait ; petits conseils d'hygiène sur la propreté ; les soins à prendre dans les jeux ; petites observations sur les animaux domestiques et les oiseaux : leurs noms, les services qu'ils nous rendent.

" Le sous-comité adopte la résolution suivante, proposée par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, appuyé par M. C.-J. Magnan : " Que le sous-comité est d'avis que la création d'une classe préparatoire entraînera nécessairement un remaniement dans le programme des classes de première et de deuxième année au moins ".

" Il est proposé par Mgr F.-X. Ross, appuyé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, et résolu : " Que le sous-comité croit qu'il y aurait lieu d'alléger le programme actuel ".

" Il est enfin résolu, sur proposition de M. l'abbé Desrosiers, appuyé par M. Magnan : " Que le sous-comité est d'opinion que l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant tous les cours lui paraît opportune et qu'il y aurait lieu de lui accorder l'autorisation de siéger de nouveau, afin de préparer ce travail et de faire rapport ".

" Respectueusement soumis au nom du sous-comité.

CYRILLE-F. DELAGE,
Président."

Après étude et discussion du rapport qui précède, il est résolu, sur proposition de Mgr F.-X. Ross, appuyé par M. le juge Martineau, " que le sous-comité soit invité à continuer son travail et à poursuivre " l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours " de l'école élémentaire et de l'école modèle, de manière à en éliminer " celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles, et à " distribuer ces matières en sept années d'enseignement ".

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par M. Nérée Tremblay, " que le Comité catholique recommande d'acheter, à même ses fonds, cinquante exemplaires de l'excellent livre de M. C.-J. Magnan " Au service de mon pays ".—Adopté.

Le Comité prend communication du document suivant concernant la distribution du fonds Strathcona pour les exercices physiques et militaires dans les écoles :

Le Comité local catholique chargé de la distribution du fonds Strathcona dans la province de Québec a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni à Québec, le 6 décembre 1917.

Etaient présents : M. le brigadier général A.-O. Fages, président ; l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant ; Mgr François Pelletier ; M. Napoléon Brisebois ; M. le colonel E.-Théo. Paquet ; M. J.-N. Miller, secrétaire.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière session et l'approbation de l'état des recettes et des dépenses pour l'année 1916, M. le président fait rapport qu'il a reçu du Conseil exécutif de la fondation Strathcona un chèque au montant de $4,924.73, étant la part revenant aux écoles catholiques de la province de Québec pour l'année 1916-17.

Le comité constate, par les rapports des inspecteurs des cadets des districts militaires Nos 4 et 5, pour l'année 1916-17, que 25,261 cadets ont subi l'inspection régulière pour les exercices physiques et militaires prescrits par les règlements, soit une augmentation de 6,314 cadets sur l'année précédente, et que 590 élèves ont subi les examens pour les exercices physiques seulement ; c'est 41 de moins qu'en 1915-16.

Le nombre des institutions scolaires qui ont pris part aux concours a atteint, cette année, le chiffre de 88, soit une augmentation de 15 sur l'année précédente.

La somme mise à la disposition du Comité local catholique chargé de la répartition du fonds Strathcona dans la province de Québec a été distribuée, suivant les règlements établis, aux institutions scolaires dont les noms suivent :

Nom de l'institution	Nombre de cadets	Somme
Séminaire de Nicolet	286	$ 57.20
Séminaire des Trois-Rivières	127	25.40
Collège de Ste-Thérèse	449	89.80
Collège de l'Assomption	334	66.80
Ecole Ste-Hélène, Montréal	178	35.60
Collège St-Rémi	189	37.80
Mont-St-Louis, Montréal	554	110.80
Ecole Sarsfield, Montréal	385	77.00
Ecole Edward Murphy, Montréal	150	30.00
Ecole Belmont, Montréal	292	58.40
Séminaire de Sherbrooke	284	56.80
Ecole St-Charles, Montréal	268	53.60
Ecole d'Ahuntsic	139	27.80

Nom de l'institution	Nombre de cadets	Somme
Séminaire de Joliette	278	55.60
Collège Commercial de Nicolet	203	40.60
Ecole Ste-Anne, Montréal	319	63.80
Ecole Olier, Montréal	252	50.40
Ecole St-Patrick, Montréal	324	64.80
Ecole du Plateau, Montréal	182	36.40
Ecole Montcalm, Montréal	219	43.80
Ecole Meilleur, Montréal	406	81.20
Ecole St-Gabriel, Montréal	219	43.80
Ecole normale Jacques-Cartier	125	25.00
Ecole St-Denis, Montréal	281	56.20
Ecole de Villeray, Montréal	372	74.40
Ecole de Rosemont, Montréal	338	67.60
Académie Piché, Lachine	542	90.40
Mont-St-Bernard, Sorel	217	43.40
Ecole Champlain, Montréal	240	48.00
Ecole St-Pierre, Montréal	348	69.60
Ecole Plessis, Montréal	473	94.60
Ecole Ste-Brigitte, Montréal	363	72.60
Ecole St-Louis-du-Mile-End	325	65.00
Ecole St-Patrick, Québec	139	27.80
Ecole St-Henri, Montréal	529	105.80
Collège de Longueuil	497	99.40
Collège de Lévis	298	59.60
Académie St-Jean-Baptiste, Montréal	744	148.80
Ecole de St-Joseph-de-Lévis	293	58.60
Séminaire de Québec	262	52.40
Collège de Berthier	259	51.80
Académie de Grand'Mère	339	67.80
Ecole de La Salle, Trois-Rivières	376	75.20
Ecole de Maisonneuve	721	144.20
Ecole St-Edouard, Montréal	529	105.80
Ecole St-Laurent	462	92.40
Ecole St-Jacques, Montréal	318	63.60
Académie Commerciale, Québec	279	55.80
Ecole St-Charles, Limoilou	476	95.20

Nom de l'institution	Nombre de cadets	Somme
Séminaire de Rimouski	442	88.40
Collège de Beauport	250	50.00
Ecole de Thetford-Mines	503	100.60
Ecole St-Jean-Berchmans, Québec	202	40.40
Ecole St-Arsène, Montréal	300	60.00
Ecole Christophe-Colomb, Montréal	327	65.40
Ecole de Salaberry, Montréal	549	109.80
Ecole Notre-Dame, Montréal	202	40.40
Ecole St-Joseph, Montréal	321	64.20
Collège St-Jean	296	59.20
Ecole Querbes, Outremont	144	28.80
Ecole St-Grégoire	321	64.20
Ecole Viauville	360	72.00
Académie St-Roch-de-Québec	329	65.80
Académie du Sacré-Cœur	188	37.60
Académie de St-Sauveur-de-Québec	234	46.80
Ecole de D'Israéli	50	10.00
Catholic High School, Montréal	336	67.20
Ecole St-Louis-de-Gonzague	504	100.80
Ecole Déziel, Lévis	390	78.00
Collège de Beauceville	210	42.00
Académie Mallet, Québec	66	13.20
Ecole Ste-Croix, ville Emard	238	47.60
Ecole St-Jean-de-la-Croix, Montréal	313	62.60
Académie de St-Jean	94	18.80
Ecole Ste-Madeleine, Sault-au-Récollet	61	12.20
Collège St-Charles, Pont-Rouge	137	27.40
Académie St-Malo, Québec	456	91.20
Académie de St-Romuald	186	37.20
Ecole normale Laval, Québec	80	16.00
Collège de Shawinigan	232	46.40
Ecole de Val-Brillant	106	21.20
Ecole de Montcalmville, Québec	228	45.60
Collège St-Joseph-de-Beauce	217	43.40
Pensionnat St-Louis, Pont-Rouge	55	11.00
Collège Ste-Marie-de-Beauce	242	48.40

Nom de l'institution	Nombre de cadets	Somme
Pour les exercices physiques seulement :		
Couvent de Sillery	225	22.50
Couvent de Jésus-Marie, Lévis	200	20.00
Couvent de Ste-Croix	165	16.50
Totaux	25,851	$5,111.20

(Signé) J.-N. Miller,
Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture de la résolution suivante adoptée par les Commissaires d'écoles de la ville de Drummondville, à leur session du 22 septembre 1917 : " Sur recommandation du président, les Com- " missaires d'écoles de la ville de Drummondville, à l'unanimité, deman- " dent à la Législature de Québec de vouloir bien amender la loi de " l'Instruction publique, en y ajoutant la faculté pour les commissaires " d'écoles de cités, de villes et de villages dont la population est au " moins de mille âmes, de pouvoir, par simble résolution, décréter la " fréquentation de l'école obligatoire pour tous les enfants de sept à " quatorze ans, et de déterminer dans les amendements à la loi la sanction " qui pourra rendre efficace une telle loi ;

" Et que les commissaires d'écoles de Drummondville transmettent " cette résolution à l'honorable Secrétaire de la Province et au Conseil " de l'Instruction publique, avec prière de vouloir bien l'appuyer auprès " du Gouvernement ".

Il est résolu que la communication qui précède reste sur la table jusqu'à la prochaine session.

Mgr F.-X. Ross propose, appuyé par M. Napoléon Brisebois, que l'article 80 des règlements du Comité catholique soit amendé en y substituant, à la huitième ligne, le nom de " Saint-Bonaventure " à celui de " New-Carlisle ".—Adopté.

Il est décidé que la prochaine session du Comité catholique aura lieu le troisième mercredi du mois de mai, au lieu du deuxième mercredi, date ordinaire.

Et la séance est ajournée au 15 mai prochain.

SESSION DE MAI 1918

Séance du 15 mai 1918.

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Haileybury, Mgr Chiasson, vicaire-apostolique du Golfe Saint-Laurent ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr J.-O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski ; M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke ; Mgr Ubalde Marchand, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Sherbrooke, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, Mgr Ubalde Marchand et Mgr Zéphirin Lorrain pour les représenter à la présente session. Il est aussi donné lecture d'une lettre de M. Ernest Lapointe s'excusant de ne pouvoir assister à la présente réunion et désignant M. Jules-Edouard Prévost pour le représenter.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le secrétaire fait remarquer que le Comité catholique se réunit aujourd'hui pour la centième fois.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 14 mai 1918.

Présents :—Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Napoléon Brisebois, M. le Surintendant, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—" La lecture par la méthode phonique.—Première partie ", par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Recommandé.

2.—" La lecture par la méthode phonique.—Deuxième partie ", par les mêmes.—Recommandé.

3.—" Cours supérieur de Langue française ", par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé.

Le sous-comité croit aussi devoir recommander l'approbation d'une carte de la Puissance du Canada, soumise par l'honorable Secrétaire de la Province, carte que le gouvernement se propose de distribuer prochainement à chacune des écoles sous contrôle des commissaires ou syndics de la Province.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield.
Président.

Ce rapport est approuvé, l'honorable juge Martineau dissident quant aux livres mentionnés ci-dessus sous les numéros 1, 2 et 3 ; mais le Comité recommande, à la suggestion de Mgr l'archevêque de Montréal, que toute carte géographique dont on demandera l'approbation à l'avenir soit préalablement soumise à la Commission de Géographie de Québec, pour examen et rapport au comité catholique.

L'honorable M. Delâge informe le Comité que l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec lui a transmis une circulaire de la Commission des Vivres du Canada au sujet de l'enrôlement volontaire des jeunes gens de 15 à 19 ans, comme " Soldats du sol ",

et qu'il lui a demandé le concours du département de l'Instruction publique pour cette œuvre dont l'objet est de favoriser autant que possible la production agricole dans le pays. M. le Surintendant communique au Comité la lettre circulaire suivante qu'il a cru devoir adresser aux commissaires et aux syndics d'écoles, ainsi qu'aux directeurs des écoles supérieures de garçons:

" Messieurs,

" Il existe actuellement un besoin impérieux d'augmenter la production agricole dans notre pays et ce problème est d'autant plus difficile à résoudre que la main d'œuvre est devenue très rare. Afin d'assurer sa solution pratique, l'honorable Ministre de l'Agriculture de la province de Québec, après recommandation du Conseil d'Agriculture, et en collaboration avec le gouvernement de la Puissance, voudrait organiser une armée de travailleurs qui seront désignés sous le titre de " SOLDATS DU SOL ". C'est pourquoi il fera prochainement un appel à tous les garçons de 15 à 19 ans qui fréquentent les écoles modèles, les académies et les autres maisons d'éducation supérieure de notre province, et il leur demandera de s'enrôler pour aider les cultivateurs à ensemencer leurs terres et faire la récolte.

" Ce projet est très louable, et, comprenant la gravité de la question, je crois devoir recommander aux commissions scolaires et aux directeurs des maisons d'éducation supérieure, d'en assurer la réalisation dans toute la mesure possible.

" Le département de l'Agriculture de la province verra lui-même aux détails de l'organisation. Il sera envoyé prochainement à toutes les écoles supérieures des cartes d'enrôlement que les garçons désireux de travailler sur une ferme pourront remplir, avec l'autorisation de leurs parents, et faire parvenir ensuite à la personne chargée de voir à l'organisation de l'armée des SOLDATS DU SOL.

" Ceux qui pourront rendre des services en travaillant sur la ferme de leurs parents pourront le déclarer sur la carte d'enrôlement et les garçons dont les parents ne sont pas des agriculteurs, et qui veulent aider à la culture, pourront également s'enrôler, soit pour travailler dans leur propre paroisse ou dans une autre localité de cette province.

" Tout garçon qui aura travaillé sur une ferme, avec ou sans rémunération, pendant une certaine période, ce qui devra être certifié

par une personne nommée à cette fin, recevra une médaille en témoignage des services qu'il aura rendus à son pays en apportant son concours pour augmenter le rendement de la terre.

" J'espère, Messieurs les commissaires et syndics et Messieurs les directeurs, que vous comprendrez toute l'importance de la question que je viens de vous soumettre et que vous y apporterez votre concours. Il sera peut-être nécessaire, afin de permettre aux élèves de pouvoir s'enrôler, de fermer les classes les plus avancées de quelques-unes de vos écoles avant l'époque ordinaire de la fin de l'année scolaire et de ne les ouvrir qu'après les récoltes. Il vous faut pour cette fin mon autorisation; c'est pourquoi, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 16 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je permets aux commissaires ou syndics de fermer certaines classes de leurs écoles avant la fin de l'année scolaire et de ne les ouvrir qu'après l'époque des récoltes dans les différentes parties de notre province.

" Espérant que vous comprendrez l'opportunité d'aider la cause qui nous intéresse si vivement sans nuire à celle non moins importante de l'éducation,

" J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

Le Comité approuve l'action prise par le Surintendant à ce sujet.

M. le président fait part au Comité de l'autorisation qu'il a donnée aux principaux des Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier, à leur demande, de faire faire les concours de l'examen final avant l'époque fixée par les règlements et d'avancer la date de la sortie des élèves, à l'exemple des séminaires et des collèges classiques de la province, à cause de l'appel sous les armes d'un grand nombre d'élèves de ces deux écoles normales de garçons.

L'autorisation que M. le Surintendant a cru devoir donner à cet effet reçoit aussi l'approbation du Comité.

Le sous-comité chargé de poursuivre l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de

l'école modèle, de manière à en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles, et à distribuer ces matières en sept années d'enseignement, soumet le rapport qui suit :

" Votre sous-comité a l'honneur de vous faire rapport qu'il s'est réuni, à Québec, le 1er et le 2 mai courant.

" Etaient présents : L'honorable M. Delâge, président ; Mgr Th.-G. Rouleau, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. John Ahern, M. Napoléon Brisebois, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Miller.

" Le sous-comité est d'avis que le travail préliminaire de rédaction du programme ne pourrait se faire que très difficilement par un comité de plusieurs personnes, et qu'il est préférable de confier la rédaction de ce travail à une seule personne ; c'est pourquoi il est résolu, sur proposition de M. Ahern, appuyé par Mgr Rouleau : " Que Mgr Ross " soit chargé de rédiger le travail de revision du programme d'études " des cours élémentaire et modèle, conformément au désir exprimé " par le Comité catholique, à sa session du 6 février 1918, et de soumettre " son travail à ce sous-comité ".

" Mgr Ross ayant bien voulu accepter la tâche que lui imposait le sous-comité, celui-ci a consacré trois longues séances à repasser attentivement le programme d'études de chacune des matières des différentes années des cours élémentaire et modèle, afin de faire connaître à son rapporteur les modifications ou changements qu'il croyait opportun de faire subir au programme d'études actuel.

" Il a été convenu que Mgr Ross convoquera le sous-comité en séance dès que la chose lui sera possible.

" Votre sous-comité rapporte donc progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

Mgr Bruchési fait connaître qu'un comité de citoyens de la cité de Montréal a été formé dernièrement dans le but de rendre plus simple et plus pratique le programme d'enseignement de nos écoles primaires, et que ce comité a préparé un mémoire contenant des suggestions dont il conviendrait de tenir compte. En conséquence, Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par l'honorable juge Archambault : " Que " les vœux et suggestions formulés par le comité de citoyens de " Montréal, ou par d'autres, selon le cas, soient transmis par M. le

" Surintendant au sous-comité chargé de la préparation d'un nouveau " programme d'études, et que ce sous-comité soit prié d'en tenir compte, " et les prenne en considération selon qu'il le juge opportun ".

Cette résolution est adoptée, et le sous-comité chargé de reviser le programme d'études des cours élémentaire et modèle reçoit instruction de continuer son travail et de faire rapport à la prochaine session.

Le Comité prend ensuite communication des résolutions suivantes soumises par les commissaires d'écoles de la ville de Drummondville :

1.—" Les commissaires d'écoles de la ville de Drummondville, à " l'unanimité, demandent à la Législature de Québec de vouloir bien " amender la loi de l'Instruction publique, en y ajoutant la faculté, pour " les commissaires d'écoles de cités, de villes et de villages dont la " population est au moins de mille âmes, de pouvoir, par simple réso- " lution, décréter la fréquentation de l'école obligatoire pour tous les " enfants de 7 à 14 ans, et de déterminer dans les amendements à la loi " la sanction qui pourra rendre efficace une telle loi " ;

2.—" Que les commissaires d'écoles de la ville de Drummondville " transmettent cette résolution à l'honorable Secrétaire de la province " et au Conseil de l'Instruction publique, avec prière de vouloir bien " l'appuyer auprès du Gouvernement ".

Un débat s'étant élevé à ce sujet, il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Robidoux, que l'étude de cette question soit remise à la prochaine session.

Et la séance est ajournée au quatrième mercredi du mois de septembre prochain.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 4 mai 1917.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents :—Sir William Peterson, K.C.M.G, L.L.D., président ; le professeur A.-A. Kneeland, M.A., B.C.L. ; l'honorable Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M. Rowat, M.D., C. M. ; le professeur J.-A. Dale, M.A ; rév. Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; M. W.-S. Bullock, M.A.L. ; le très rév. Lennox Williams, D.D., Lord évêque de Québec ; l'hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L. ; rév. E.-I. Rexford, D. C. L., LL.D. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; l'hon. Geo. Bryson, M. C.L. ; Chas. McBurney, B.A. ; le professeur Sinclair Laird, M.A., B. Phil. ; Mlle Isabel E. Brittain, M.A.

Le secrétaire communique au Comité des lettres du rév. M. Love, de sir Herbert Ames et du juge J.-C. McCorkill, dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, par suite d'obstacles inévitables.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Fisher déclare que, depuis la dernière réunion, il a eu une entrevue, à Montréal, avec M. DeJardin, secrétaire honoraire du fonds de secours des Belges, et que, subséquemment, le département a envoyé à toutes les écoles protestantes des circulaires dans lesquelles on exhortait vivement les institutrices et les élèves à contribuer généreusement au secours des enfants souffrants des écoles de la Belgique. Le secrétaire du département a demandé à M. DeJardin de lui envoyer un rapport relatif au

succès de ces collectes, mais il n'a reçu qu'un rapport préliminaire, dans lequel on déclare qu'on n'a pas encore fait un état des sommes recueillies, mais que la collecte semble satisfaisante.

Le secrétaire déclare que le comité de formation professionnelle désire beaucoup que l'enseignement du cours d'été sur l'étude de la nature et l'agriculture élémentaire, au Collège Macdonald, comprenne la musique, le dessin et le français, si la chose est possible.

Après avoir discuté cette question, le comité décide, sur motion du docteur Parrock et de mademoiselle Brittain, d'autoriser le paiement de la somme de $100. L'on émet l'opinion que les autres matières, – le dessin et le français,—ne pourraient être incluses dans le cours, sans que l'on empiète sur les heures réservées aux matières pour l'enseignement desquelles l'école est tenue.

La motion de monsieur le doyen Laird et de mademoiselle Brittain, relativement à la classification des écoles modèles et des académies,—et dont avis a été donné à la dernière réunion,—est déférée au sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure, pour qu'il donne son opinion à cet égard.

M. McBurney donne avis qu'à la prochaine réunion, il proposera :—

"Que le règlement 107 soit amendé, et soit rédigé comme suit :—Ces examens se tiendront au mois de juin et commenceront le matin du lundi le plus rapproché du douze de ce mois".

Lecture du reste des rapports des inspecteurs, relativement à l'enseignement du français, de l'étude de la nature, du dessin et de la musique, dans les écoles de la campagne. Ces rapports, dans l'ensemble, indiquent qu'un assez bon travail s'est fait pour les deux premières matières, mais ils sont très défavorables en ce qui concerne le dessin et la musique. Dans la plupart des écoles, on a enseigné des hymnes et des chants par routine, mais il ne s'est pas fait beaucoup plus de travail.

Le Comité prie le secrétaire de se procurer des rapports des inspecteurs, à la fin de l'an prochain, relativement aux mêmes matières.

L'on étudie la question de savoir s'il est possible d'organiser une association des commissions scolaires de la Province et l'on décide de faire convoquer, par l'intermédiaire des diverses associations de chaque localité, une réunion qui sera tenue le 3 octobre prochain, à la salle du Collège diocésain, à Montréal, à onze heures du matin.

Le secrétaire reçoit instruction de faire préparer, à la fin de l'année

fiscale, un état de toutes les sommes d'argent dépensées par les contribuables pour l'éducation supérieure, dans ses diverses parties.

Il est résolu,—après certaines observations faites par le professeur Laird,—que le règlement 51 du Comité protestant soit amendé et rédigé comme suit :—"Les cours annuels de l'Ecole des élèves-maîtres commenceront le premier mercredi suivant le premier lundi de septembre de chaque année et se termineront au mois de juin".

Le rapport final du sous-comité des examens de l'école finale est lu et adopté et le comité décide de le faire imprimer et inclure dans les règlements du Comité, après qu'il aura été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

M. C.-A. Adams et M. Jas Mabon sont choisis pour représenter le Comité dans le Bureau des examens de l'école finale.

Lecture d'une lettre de la commission scolaire de Saint-Lambert, dans laquelle cette dernière proteste contre tous changements dans les conditions du cours d'études, sans qu'on en donne l'avis voulu, le secrétaire reçoit instruction de préparer une réponse.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 28 septembre prochain, à dix heures, a. m., à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, sur l'ordre du président.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, QUEBEC.

28 septembre 1917.

Réunion régulière du comité protestant du conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents :—Sir William Peterson, LL.D., K.C.M.G., président ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; Rév. A.-T. Love, D.D. ; Sir Herbert Ames, K.B., LL.D., M.P. ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W. M. Rowat, M.D., C.M. ; le professeur J.-A. Dale, M.A. ; le Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L. ; M. Robt. Bickerdike, M.P. ;

M. W.-S. Bullock, M.A.L. ; M. W.-L. Shurtleff, C. R., LL. D. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; le professeur Sinclair Laird, M.A., B. Phil. ; Mademoiselle Isabel E. Brittain, M.A., et M. Marcus-G. Crombie.

Le secrétaire communique au Comité des lettres des membres suivants :—l'honorable juge J.-C. McCorkill, D.C.L., LL.D. ; le très Rév. Lennox Williams, Lord Evêque de Québec ; Rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; l'hon. George Bryson, M. C. L. ; et l'hon. W.-G. Mitchell, C.R. M.A.L. lettres dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'empêchements inévitables.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le docteur Love présente un rapport au nom du sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure, soumet une liste des résultats et des allocations qu'il suggère au comité d'accorder comme suit:

RAPPORT FINAL, ADOPTÉ LE 28 SEPTEMBRE, 1917.

FONDS DE L'EDUCATION SUPÉRIEURE.—ETAT DES RECETTES, SEPT. 1917.

Voté par la Législature	$ 14,282.00
Intérêt sur le fonds de réglement des biens des Jésuites	2,518.44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400.00
Honoraires des licences de mariages, produit net	12,038.25
	$ 30,238.69

CHARGES FIXES

Examens de l'école finale de l'Université	$ 500.00	
Impression de questions d'examens	1,200.00	
Examens de juin, examinateurs adjoints	500.00	
		2,200.00
Montant disponible pour distribution		$ 28,038.69

ACADÉMIES

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage.	Nombre de points, percentage	Nombre de point accordés à l'école	Percentage général	Octrois.	Gratifications.	Total.	Rang.	
Ayer's Cliff	22	17	5	66	66	140	69	$ 300	$ 136	$ 436	13	
Aylmer	16	10	6	70	70	145	72	300	142	442	11	
Bedford	13	6	7	59	59	110	56	300	.....	300	22	
Buckingham	19	16	3	68	68	132	67	300	132	432	15	
Coaticook	40	38	2	72	72	174	82	300	162	462	4	
Cookshire	30	28	2	69	69	134	68	300	134	434	14	
Cowansville	25	19	6	66	66	141	71	300	140	440	12	
Danville	33	27	6	66	66	133	66	300	130	430	16	
East-Angus	9	7	2	68	68	129	66	300	130	430	16	
Granby	26	23	3	68	68	172	80	300	158	458	6	
"Gault Inst.", Valleyfield	26	24	2	69	69	163	77	300	152	442	8	
Huntingdon	60	55	5	71	71	172	81	300	160	460	5	
Inverness	31	22	9	62	62	129	64	300	126	426	17	
Knowlton	30	15	15	59	59	131	63	300	124	424	18	
Lachine	49	43	6	74	74	176	83	300	164	464	3	
Lachute	73	71	2	73	73	186	86	300	170	470	1	
Lennoxville	21	14	7	67	67	148	72	300	142	442	11	
Longueil	21	11	10	59	59	121	60	300	118	418	20	
Macdonald	29	23	6	64	64	166	77	300	152	452	8	
Magog	15	10	5	63	63	104	56	300	.....	300	22	
New-Carlisle	25	10	15	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	Spécial.
North Hathley	17	13	4	65	65	123	63	300	124	424	18	
Orsmtown	37	32	5	73	73	167	80	300	158	458	6	
Québec "High School" garç.	23	14	9	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	Spécial.
Québec, "High School" filles.	37	34	3	77	....	....	....	.....	.....	.....	....	Spécial.
St-Jean	6	6	....	73	73	116	63	300	124	424	18	
St-François, Richmond	59	46	13	63	63	145	69	300	136	436	13	
St-Lambert	23	19	4	70	70	167	79	300	156	456	7	
Shawville	42	39	3	72	72	160	77	300	152	452	8	
Sherbrooke	87	73	14	70	70	184	85	300	168	468	2	
Stanstead	17	9	8	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	Spécial.
Strathcona (Outremont)	60	47	13	70	70	152	74	300	146	446	10	
Sutton	40	34	6	66	66	141	69	300	136	436	13	
Verdun	20	19	1	71	71	153	75	300	148	448	9	
Waterville	22	14	8	63	63	119	61	300	120	420	19	
Windsor-Mills	15	7	8	63	63	115	59	300	.....	300	21	
Waterloo	23	20	3	70	70	170	80	300	158	458	6	
	1141	915	226					$9900	$4298	$14198		
ACADÉMIE SPÉCIALE												
Académie de New-Carlisle	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	$ 450		

ECOLES MODELES

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage.	Nombre de points, percentage	Nombre de points accordés à l'école	Percentage général	Octrois.	Gratifications.	Total.	Rang.	
Aberdeen (Côteau St-Pierre)	41	35	6	72	72	180	84	$ 150	$ 82	$ 233	1	
Arundel	16	15	1	70	72	147	72	150	72	220	6	
Athelstan, Hinchinbrook	6	5	1	72	72	108	60	150	58	208	15	
Beebee	10	9	1	73	73	149	74	150	72	222	4	
Brownsburg	9	4	5	63	63	124	62	150	60	210	13	
Bishop's Crossing (Dudswell)	10	5	5	65	65	146	70	150	68	218	7	
Bulwer	8	6	2	70	70	145	72	150	70	220	6	
Bury	7	6	1	69	69	151	73	150	71	221	5	
Campbell's Bay	5	3	2	64	64	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Châteauguay	3	....	3	39	39	101	39	150	....	150	22	
Clarenceville	21	18	3	70	70	140	70	150	68	218	7	
Como	3	....	3	55	55	113	56	150	....	150	19	.....
Compton	4	4	....	77	77	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Dixville	2	2	....	66	66	121	62	150	60	210	13	
Dunham	1	....	1	49	49	112	54	150	....	150	20	
Farnham	7	4	3	58	58	131	63	150	61	211	12	
Fort-Coulonge	4	4	....	70	70	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Frelighsburg	8	3	5	60	60	110	57	150	....	150	18	
Gaspé	11	10	1	64	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Gould (Lingwick)	19	5	14	55	55	135	63	150	61	211	12	
Hatley	12	9	3	60	60	145	68	150	66	216	8	
Hemmingford	22	13	9	61	61	134	64	150	62	212	11	
Howick	17	17	....	75	75	142	72	150	70	220	6	
Hull	5	5	....	69	69	140	70	150	68	218	7	
Joliette	1	1	....	68	68	123	64	150	62	212	11	
Kénogami	1	1	....	62	62	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Kensington	17	14	3	66	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Kingsbury	9	3	6	56	56	117	58	150	....	150	17	
Kingsey	4	3	1	61	61	127	64	150	62	212	11	
Lacolle	8	....	8	46	46	105	50	150	....	150	21	
Lac-Mégantic	12	11	1	70	70	126	65	150	63	213	10	
La-Pêche	4	....	4	50	50	....	....	....	....	....	....	Spécial.
La Tuque	7	....	7	47	47	118	59	150	....	150	16	
Leeds	9	9	....	71	71	140	70	150	68	218	7	
Maisonneuve	15	14	1	74	74	109	61	150	59	209	14	
Mansonville	14	13	1	73	73	142	72	150	70	220	4	
Maple Grove, Islande sud	6	4	2	62	62	121	61	150	59	209	14	
Marbleton	12	9	3	67	67	127	65	150	63	213	10	
Matapédia	10	1	9	51	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Milan	6	6	....	77	77	136	71	150	69	219	5	
New-Glasgow	6	3	3	60	60	....	....	....	....	....	....	Spécial.
New-Richmond	27	11	16	58	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Paspébiac	12	6	6	62	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Philipsburg	2	1	1	66	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Port-Daniel	14	8	6	63	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
Portneuf	3	....	3	60	60	110	57	150	....	150	18	
Rawdon	4	1	3	55	55	128	61	150	59	209	14	
Royal-George, N.-D.-de-Gr	30	19	11	70	70	170	80	150	78	228	2	
Ste-Agathe-des-Monts	2	....	2	47	47	116	54	150	....	150	20	
St-Andrews-Est	9	8	1	72	72	138	70	150	68	218	7	
Sawyerville	22	20	2	71	71	147	72	150	70	220	6	
Scotstown	19	18	1	73	73	154	76	150	74	224	3	
Shawinigan-Falls	3	2	1	64	64	145	70	150	68	218	7	
Shigawake	9	6	3	63	63	....	....	....	....	....	....	Spécial.
South-Durham	5	4	1	65	65	126	64	150	62	212	11	
Stanbridge-Est	11	7	4	63	63	122	62	150	60	210	13	
Thetford-Mines	7	2	5	57	57	131	63	150	61	211	12	
Trois-Rivières	1	1	....	68	68	129	66	150	64	214	9	....
Ulverton	7	1	6	58	58	122	60	150	58	208	15	
Way's Mills, Barnstown	9	8	1	67	67	126	64	150	62	212	11	
Victoria, Québec	7	7	....	78	....	....	....	....	....	....	....	Spécial.
	595	404	191					$ 6 900	$ 2,426	$ 9,326		

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

Compton	$ 200.00
Gaspé	125.00
New Richmond	125.00
Paspébiac	125.00
Philipsburg	100.00
Shigawake (centre)	125.00
Port Daniel (centre)	125.00
La Pêche	100.00
	$ 1,025.00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 3,009.00

ACADÉMIES

Subventions	$ 9,900.00	
Gratifications	4,298.00	
Subventions aux académies spéciales	450.00	
		$ 14,648.00

ÉCOLES MODÈLES

Subventions	$ 6,900.00	
Gratifications	2,426.00	
Subventions aux écoles modèles spéciales	1,025.00	
		$ 10,351.00
Montant total distribué		$ 28,008.00

Le sous-comité recommande que les octrois et les gratifications soient accordés aux écoles supérieures conformément à la liste précédente.

(2) Que, dans l'état qui sera imprimé, la colonne qui indique le rang des écoles, soit conservée.

(3) Que, dorénavant, on ajoute une autre colonne au rapport imprimé afin d'indiquer le nombre d'élèves inscrits pour les degrés

VIII, IX, X et XI, et pour qu'on puisse le comparer avec le nombre d'élèves qui se présentent à l'examen.

(4) Vu que les écoles suivantes, savoir :—Châteauguay, Como, Dunham, Lacolle, Portneuf, Sainte-Agathe des Monts, Gould, Kingsbury, et La Pêche, n'ont pas observé les conditions requises par le règlement 76 (section g), savoir que "les élèves doivent passer d'une manière satisfaisante les examens annuels prescrits pour ces écoles", le sous-comité recommande aussi que l'on avertisse ces écoles qu'aucune allocation ne leur sera accordée, à la fin de la présente année scolaire, si elles ne se sont pas conformées aux exigences prescrites par ce règlement.

(5) Que le comité s'occupe d'obtenir une allocation additionnelle, vu que le nombre des écoles supérieures augmente.

Ce rapport est adopté et le secrétaire reçoit instruction de prendre les mesures voulues, afin d'obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, tel que le veut la loi.

A titre de renseignement, M. McBurney donne lecture d'un rapport concernant l'Ecole de pédagogie de Lachute, tenue en été. Ce rapport indique qu'au cours des cinq dernières années, 277 élèves ont suivi les cours de Lachute et que 217 diplômes permanents y ont été accordés.

M. Fisher déclare que l'Ecole des élèves-maîtres,—de l'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire,—a été tenue, pour la troisième fois, au mois de juillet, au collège Macdonald. Dix-sept élèves ont suivi ce cours dont les dépenses seront payées, comme de coutume, par le département de l'agriculture.

M. Laird présente un rapport, dans lequel on déclare que 111 élèves, —dont un du sexe masculin,—sont entrés à la classe modèle de l'Ecole des élèves-maîtres, au mois de septembre, avec deux élèves à la classe des jardins de l'enfance et 42 à la classe élémentaire. On conclut ce rapport en déclarant que le règlement qui suit n'a plus maintenant sa raison d'être, depuis que l'on a diminué la longueur du cours élémentaire. Voici ce règlement :—" Cependant, le porteur d'un diplôme élémentaire, qui a enseigné pendant au moins trois années après avoir obtenu ce diplôme, et qui a subi l'examen sur la matière ou les matières qui seront exigées par le Bureau central, peut être admis à la classe d'école modèle. "

Le rapport déclare, en outre, que les règlements concernant le latin devraient être de nouveau étudiés et que, si la chose est nécessaire, le sous-comité du cours d'études devrait étudier l'opportunité qu'il y a de commencer l'enseignement du latin avec le degré IX, au lieu de le com-

mencer plus tôt, ce qui ferait disparaître la nécessité d'inclure le lati dans le cours d'études des écoles modèles.

M. Fisher soumet un rapport intérimaire, au nom du sous-comit des manuels et du cours d'études, traitant surtout des mesures qui on été prises pour établir un bureau de livres.

Il déclare que le secrétaire a envoyé au sous-comité une lettre de l "McMillan Publishing Company", de Toronto, dans laquelle cette der nière se plaint de ce que la Physique de Lynde, et les Classiques anglais de McMillan, n'étaient pas en usage à la "High School" de Westmount bien que ces manuels fussent autorisés par le Comité.

L'on suggère que M. Fisher, le docteur Rexford et le professeur Dale soient choisis afin d'avoir une entrevue avec les commissaires d'écoles de Westmount, à ce sujet.

Ce rapport est adopté.

Le secrétaire déclare que l'Ecole des spécialistes en langue française a été tenue, comme de coutume, à l'université McGill, pendant l'été dernier, et que les cours de cette école ont été suivis par 26 élèves, dont 8 ont obtenu un certificat de première classe et 6, un certificat de seconde classe.

Il déclare, en outre, que, au cours de ces dernières années, 18 académies ont employé des spécialistes pour le français. Les allocations, en vertu des règlements actuels, ont été de $200. chacune pour 13 écoles, et de $150. chacune pour 5 écoles. Le crédit de $4,000., accordé par le gouvernement, n'est donc plus suffisant pour payer ces allocations, les salaires des professeurs et les gratifications accordées aux élèves qui fréquentent cette école.

Le Comité demande à M. Fisher et à M. Bullock d'avoir une entrevue avec le gouvernement, à une époque convenable, afin d'obtenir une augmentation de ce crédit, qui est, apparemment, si bien justifié par les résultats obtenus. Il faudra aussi ne pas mettre de côté la nécessité qu'il y a d'améliorer encore davantage l'enseignement du français dans nos académies, en se procurant les services d'un inspecteur général, pour toute la province.

A la demande de la commission scolaire du Coteau Saint-Pierre, le Comité porte l'école modèle de cette localité au rang d'académie.

Le Comité discute la motion de M. McBurney, appuyée par le docteur Rexford, et dont avis a été donné à la dernière réunion. Vu l'absence du docteur Rexford, Mademoiselle Brittain appuie cette motion, qui est adoptée, en la forme suivante :—

Il est résolu que le règlement 107 soit amendé et rédigé comme suit : —Ces examens auront lieu au mois de juin et commenceront le matin du lundi qui tombe le 12 de ce mois ou qui suit cette date.

Lecture d'une lettre dans laquelle on demande la permission d'envoyer de nouveau des listes de souscription dans les écoles protestantes, pour venir au secours des enfants Belges. La considération complète de cette demande est remise à plus tard.

On annonce qu'une réunion, afin d'organiser une Association des Commissions scolaires protestantes de la Province, aura lieu au Collège diocésain, Montréal, le mercredi, 4 d'octobre.

Le secrétaire soumet une résolution qu'il a reçue du Conseil supérieur d'hygiène, adoptée à une réunion récente de l'Association médicale du Canada, et recommandant qu'un cours d'hygiène soit donné dans toutes les facultés des universités et dans les Ecoles normales.

Le docteur Rowat donne l'avis de motion suivant :—

Attendu que la méthode dont on se sert actuellement pour distribuer les fonds de l'éducation supérieure entre nos académies et nos écoles modèles, donne les allocations les plus élevées aux écoles qui sont les plus considérables et dans la situation la plus favorable au point de vue financier et qu'elle donne les allocations les moins élevées aux écoles qui sont les moins considérables et qui ont le plus besoin de secours :

Attendu que cette méthode n'est pas satisfaisante et qu'elle est, dans une certaine mesure, injuste dans son application ;

Il est résolu que, dorénavant, il ne soit accordé aucune gratification et que le montant total disponible pour les académies soit divisé également entre les institutions qui ont droit à ce rang, et que les allocations des écoles modèles soient fixées de la même manière.

Le Comité décide de tenir sa prochaine réunion à Montréal, à un endroit convenable qui sera choisi par le président et le secrétaire.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 30 novembre, à dix heures du matin, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, QUEBEC.

Montréal, Qué., 30 novembre 1917.

Réunion régulière du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique tenue, ce jour, à la salle de la Faculté de la nouvelle Ecole de médecine, Université McGill, Montréal.

Présents :—Sir William Peterson, K.C.M.G., LL.D., président ; l'Honorable Cyrille-F. Delâge, docteur ès-lettres ; prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; Rév. A.-T. Love, D.D. ; l'Honorable Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M. ; prof. J.-A. Dale, M.A. ; Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L. ; le très Rév. Lennox Williams, D.D., Lord évêque de Québec ; Rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. Geo. Bryson, M.C.L. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; prof. Sinclair Laird, M.A., B. Phil. ; Mme Elizabeth-A. Irwin, M.-A., représentant des institutrices.

Le secrétaire communique au comité des lettres des membres suivants :—Sir Herbert Ames, K.B., LL.D., M.P. ; le juge J.-C. McCorkill, D.-C.-L., LL.D. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; l'honorable W.-G. Mitchell, C.R., M.L.A., et Marcus-G. Crombie, lettres dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, par suite d'empêchements inévitables.

M. Fisher présente un rapport du comité des manuels, ainsi qu'une lettre de MM. Dent, qui offrent une soumission pour l'administration d'un bureau de livres, et il propose, appuyé par le professeur Kneeland, que ce rapport soit adopté et que le secrétaire reçoive instruction de soumettre les documents aux officiers en loi du gouvernement, afin de faire préparer un contrat valable, basé sur cette soumission.

Des rapports détaillés de McGill et de Bishop's et relatifs à la manière dont sont conduites leur écoles pour la haute éducation commerciale sont soumis au Comité. Après que ces rapports eurent été pris en considération, il est résolu, sur proposition de M. Fisher, appuyé par le docteur Love, que ce comité recommande au gouvernement de diviser le crédit de la Législature pour les hautes études commerciales entre ces deux institutions comme auparavant, savoir, $7,000. à McGill et $1.000. à "Bishop's".

M. Fisher communique au Comité, d'une manière sommaire, la formation d'une Association des commissions scolaires de la Province de Québec, qui a tenu sa première réunion à Montréal, le 3 octobre dernier.

Comme membre du Comité, il a présidé à cette réunion, en attendant l'élection des officiers. On y a adopté plusieurs résolutions, relatives à l'éducation, qui seront probablement soumises au Comité, comme il convient.

Lecture de demandes, de la part de Stanstead, Kenogami et Matapédia, afin d'obtenir des allocations à même le fonds de l'éducation supérieure, les écoles de ces localités ayant été, cette année, omises sur la liste de celles qui en ont obtenu. Le cas de Stanstead est remis à la prochaine réunion et le secrétaire reçoit instruction, en attendant, de se procurer un rapport spécial de l'inspecteur des écoles supérieures.

Bien que le Comité apprécie grandement les efforts faits pour élever l'école de Kenogami au rang d'école modèle, il décide de s'en tenir à la décision prise à la réunion du mois de septembre.

Le Comité décide aussi de ne pas accorder d'allocation, cette année, à Matapédia, à même le fonds de l'éducation supérieure, mais, vu les besoins extraordinaires de cette école, de penser tout spécialement à elle, quand il accordera les allocations des municipalités pauvres.

On discute la motion du docteur Rowatt, dont avis a été donné à la dernière réunion, et, de consentement général, elle est référée au sous-comité de la distribution des allocations de l'éducation supérieure, qui devra l'étudier et présenter un rapport à ce sujet.

On demande au sous-comité d'étudier, en même temps, la simplification de la liste imprimée des points, dans le rapport annuel de l'inspecteur des écoles supérieures.

Les noms du docteur Rowat et du doyen Laird sont ajoutés au sous-comité, pour l'étude de cette question.

Lecture des résolutions adoptées au dernier congrès de l'association des institutrices. Des exemplaires imprimés en sont aussi soumis aux membres du Comité.

La première résolution, dans laquelle on demande de faire commencer les examens de juin à la même date qu'autrefois, est "déposée sur la table".

Une résolution, concernant l'instruction obligatoire, est approuvée, sur motion de MM. Fisher et Dale, et adoptée dans la forme suivante, qui s'éloigne très peu des termes de la résolution adoptée par le congrès des instituteurs :—

Attendu que c'est une chose certaine qu'une partie considérable des enfants de cette province reçoivent peu de formation scolaire ou n'en reçoivent aucune ;

Attendu qu'une proportion très considérable d'enfants, qui sont inscrits pour le premier degré, ne continuent jamais au-delà du quatrième degré ;

Attendu que les moyens que l'on a actuellement de combattre l'école buissonnière ou de forcer les parents négligents et indifférents à envoyer leurs enfants à l'école d'une manière régulière, sont tout à fait insuffisants ;

Attendu qu'il est bien établi que la fréquentation irrégulière de l'école et l'école buissonnière sont deux des principales causes qui conduisent les enfants au crime ;

Attendu qu'il y a lieu de croire qu'après la guerre, la concurrence sera plus vive, l'efficacité plus essentielle dans les travaux de la vie et qu'il sera plus nécessaire que jamais de posséder une instruction d'un degré élevé ;

Nous sommes d'opinion que des mesures devraient être prises immédiatement afin de faire adopter l'instruction obligatoire dans cette province ; que les lois qui traitent de l'emploi des enfants devraient être revisées afin de prévenir l'emploi des enfants qui n'ont pas dépassé un certain degré scolaire, et que copie de la présente résolution soit soumise au gouvernement, afin qu'il la prenne en considération.

Le Comité approuve la résolution suivante du congrès des instituteurs et le second paragraphe est référé au sous-comité des manuels et du cours d'études :—

Il est proposé par M. Chs McBurney, appuyé par M. T.-I. Pollock, et résolu unanimement :—

Que, dans l'opinion de ce congrès, les vides causés parmi les jeunes gens de ce pays, par suite de la guerre, nous rendent doublement précieuses l'enfance et la jeunesse de notre patrie, et imposent aux forces enseignantes de notre province le devoir de développer d'une manière complète et normale la vie des enfants confiés à nos soins ;

Que, dans l'opinion de ce congrès, nos écoles devraient s'efforcer, au moyen d'un système bien organisé, d'utiliser les forces spéciales, morales et spirituelles, qui sont à notre disposition en cette province, pour développer le caractère de nos élèves et améliorer nos conditions sociales.

Toutes les autres résolutions et recommandations, soumises par l'Association, sont référées au sous-comité des manuels et du cours d'études.

On donne lecture, afin de renseigner le Comité, d'un rapport des assemblées tenues récemment en faveur de l'éducation, dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé, par l'inspecteur général, comme complément des assemblées de propagande de l'hiver dernier.

Le Comité accorde la demande qui lui est faite de permettre une collecte dans les écoles, à Noël, pour venir au secours des enfants de la Belgique.

M. H. Bragg, président de l'Association des commissions scolaires de la province, et M. G.-F. Paterson, le secrétaire, comparaissent devant le Comité.

M. Bragg donne lecture de toutes les résolutions qui ont été adoptées à la dernière assemblée du 3 octobre, et les explique sommairement. Comme le temps qui reste avant l'ajournement n'est pas suffisant, ces résolutions sont remises à une réunion subséquente, mais on donne instruction au secrétaire d'en envoyer une copie au gouvernement, à titre de renseignement.

Madame Irwin déclare que les institutrices en général sont d'opinion que les nouvelles formules de certificats de l'Ecole finale, commandés par le comité, bien qu'ils valent mieux que les anciennes formules à cause des points qu'on y donne, n'ont pas une aussi belle apparence. On autorise le secrétaire à préparer, à sa discrétion, un nouveau blanc, qui aura les avantages de l'ancien modèle et du nouveau.

Le Comité décide de prier respectueusement le gouvernement de lui procurer une autre salle, qui lui convienne pour ses réunions, et de préférence dans les bureaux ou près des bureaux du Département de l'Instruction publique.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 22 février, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, sur l'ordre du président.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUEBEC, 1 mars 1918.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instructio publique, tenue ce jour.

Présents :—Sir William Peterson, K.C.M.G., LL.D., président Rév. A. T. Love, B.A., D.D. ; Hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M Rowat, M.D., C.M. ; le prof. J.-A. Dale, M.A. ; le Principal R.-A Parrock, M.A., D.C.L. ; M. W.-S. Bullock, M.A.L. ; Rév. E.-I Rexford, D.C.L., LL.D. ; Hon. W.-G. Mitchell,C.R., M.A.L. ; Hor Geo. Bryson, M.C.S. ; M.-Chas McBurney, B.A. ; M. Marcus-G Crombie, et Mme Elixabeth-A. Irwin, M.A., représentant des institu trices.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de M. le profes seur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; de Sir Herbert Ames, K.B. LL.D., M.P. ; l'honorable juge J.-C. McCorkill, D.C.L., LL.D. le très Rév. Lennox Williams, D.D., Lord évêque de Québec ; M. W.-L Shurtleff, C.R., LL.D. ; et M. Robt. Bickerdike, M.P., dans lesquelle ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. McBurney, au nom du sous-comité des allocations aux munici palités pauvres, soumet un rapport indiquant qu'une somme de $14,010 a été distribuée, ce qui laisse une balance de $301.40 pour les quelque municipalités avec lesquelles la correspondance n'est pas encore ter minée. Les fonds à distribuer proviennent des sources suivantes :

(1)	Part dans le crédit de la Législature accordé aux municipalités pauvres	$ 3,302.40
(2)	Transporté de l'éducation supérieure chez les Protestants	1,000.00
(3)	Transporté du fonds disponible de l'Ecole normale	7,000.00
(4)	Part des honoraires des licences de mariages	3,000.00
		$ 14,311.40

Après une proposition à cet effet, ce rapport est adopté et le secré taire reçoit instruction d'envoyer une liste des recommandations au

lieutenant-gouverneur en conseil, afin qu'il les approuve, tel que le veut la loi.

Ce sous-comité ayant été dissous, les membres suivants sont nommés :—le docteur Rowat, MM. Bullock, McBurney, Crombie et Bryson.

Le sous-comité des manuels et du cours d'études présente le rapport suivant, relativement au bureau de livres projeté :—

" Votre sous-comité a l'honneur de déclarer que le contrat proposé entre le Comité et MM. Dent, approuvé à la dernière réunion, a été soumis au département du procureur général, afin qu'il se prononce sur la question de droit. Le département a répondu qu'il considérait certaines clauses comme restreignant le faculté que possède le comité de faire le choix des livres et que, par conséquent, la passation du contrat projeté outrepassait les pouvoirs du Comité. Par suite de cette décision, le Comité ne peut passer le contrat proposé.

Votre sous-comité demande donc qu'il lui soit permis de prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'un bureau de livres, d'après les termes du contrat déjà approuvé, dès qu'il mettra de côté les clauses y contenues et que le procureur général a déclaré outrepasser les pouvoirs du Comité. "

Le comité déclare aussi que son travail n'est pas terminé, en ce qui concerne le choix des manuels et le cours d'études.

Il est résolu que le certificat de l'Ecole finale de l'université devra être fait d'après le modèle de celui qui a été en usage jusqu'à l'an dernier, mais que des mesures devront être prises afin de donner les points obtenus pour chaque matière en particulier, soit sur le dos du certificat, soit sur une feuille séparée, comme on le décidera à la prochaine réunion. Le secrétaire reçoit instruction de faire préparer un blanc qui devra être soumis au Comité.

Le secrétaire suggère qu'afin d'éviter la duplication des travaux, les certificats soient émis immédiatement après l'examen par le secrétaire du bureau de l'Ecole finale de l'université et que ces certificats soient signés par ce dernier secrétaire, et non par celui du Département. Cette suggestion est acceptée à l'unanimité.

L'académie de Windsor demande une allocation supplémentaire, en plus de celle qui lui a été accordée à la réunion du Comité, tenue au mois de septembre. Prenant en considération des circonstances spéciales et surtout les contributions qu'ont fournies privément ceux qui

soutiennent cette école, le comité décide de lui accorder, à même ses fonds, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, une somme additionnelle de $116.

Le principal du collège de Stanstead comparaît devant le Comité, afin de lui donner des explications en ce qui regarde le droit qu'aurait cette institution à une part du fonds de l'éducation supérieure, le Comité n'ayant recommandé aucune allocation pour elle, à sa réunion de septembre, parce qu'elle n'a pas présenté le rapport d'usage, à la fin des derniers examens de juin, et par suite du petit nombre de ses élèves qui s'y sont présentés, si on compare ce nombre avec celui de ses élèves inscrits, qui est considérable. Les explications données par le principal démontrent que les difficultés dont on se plaint se sont produites par suite de malentendus.

Sur proposition de MM. Crombie et McBurney, le secrétaire reçoit instruction d'accorder au collège de Stanstead, à même les fonds du Comité, un chèque de $200., dès que le lieutenant-gouverneur en conseil approuvera la chose et qu'on lui garantira que les difficultés dont on se plaint ne se renouvelleront plus.

Au nom du sous-comité des examens de juin, le docteur Love recommande la nomination des personnes suivantes, pour assister l'inspecteur des écoles supérieures aux prochains examens de juin : Les inspecteurs McOuat, Honeyman, Gilman et McCutcheon ; le révérend G.-H.-A. Murray ; MM. Mabon, Pollock, Rowell ; Mesdemoiselles L.-E. Lawless, MM. Wilkinson et Mabel Fraser.

Le Comité approuve ces noms et il autorise le docteur Love et le secrétaire à trouver des remplaçants à ceux des examinateurs qui ne pourront remplir cette charge.

Le Comité discute les résolutions et les suggestions adoptées à la première réunion annuelle de l'Association des commissions scolaires de la province, tenue à Montréal, au mois d'octobre 1917. Il refuse de se prononcer de quelque manière que ce soit, relativement à la première résolution, qui est rédigée comme suit :

" Cette association est d'opinion que la création d'un département confié à un ministre de l'Instruction publique, avec un sous-ministre permanent, pour administrer et contrôler toutes les questions scolaires d'après les méthodes semblables à celles qui existent dans la province d'Ontario, serait profitable à l'éducation dans cette province. "

La troisième résolution est rédigée comme suit : " Cette association favorise fortement le système d'instruction obligatoire et suggère

qu'on l'adopte en entier, ou du moins partiellement d'après des méthodes facultatives pour chaque localité, ce qui mettrait la province de Québec sur le même pied que les autres provinces." Le Comité approuve cette résolution qui est effectivement comprise dans celle qu'il a adoptée, sur le même sujet, à sa réunion du mois de novembre dernier.

Lecture d'une lettre de M. J.-A. Ewing, C.R., parlant au nom du "Fortnightly Club", et dans laquelle il demande l'appui du Comité dans les démarches à faire pour engager les autorités du Canada à se joindre à celles des Etats-Unis, afin d'examiner de nouveau toutes les questions au sujet desquelles il y a eu conflit entre les deux pays et de faire inclure la vérité,—quelle qu'elle soit,—dans les histoires qu'étudient les enfants des deux pays. La lettre suggère, en outre, la création d'un corps d'experts, anglais et canadiens, qui sera chargé d'examiner de nouveau tous les documents, historiques et autres, et de rendre, à cet égard, une décision qui serait généralement respectée et acceptée.

Après avoir discuté ce projet, le Comité l'approuve unanimement.

Lecture d'une lettre de M. C.-N. Crutchfield et d'une autre du principal Harrison, dans lesquelles ces derniers recommandent tous deux que les garçons soient dispensés de fréquenter les classes, pendant les mois de mai et de juin, afin de travailler sur les fermes.

Le Comité décide que les élèves de tous les degrés jusqu'au dixième inclusivement, qui travailleront réellement sur les fermes, pourront être promus par le principal ou le premier instituteur, en septembre prochain, sans avoir passé les examens de juin, pourvu que, dans l'opinion de ce dernier, ces élèves puissent faire le travail du degré plus élevé.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'Association des principaux des écoles suburbaines du district de Montréal, dans laquelle cette association proteste contre la remise des examens de juin à une date plus reculée que le 12 de ce mois. Cette protestation "est déposée sur la table".

Sir William Peterson informe le Comité que la demande, faite pour l'Ecole des élèves-maîtres et supportée par le Comité, d'une augmentation d'allocation à même le crédit de l'Ecole normale, par suite de l'augmentation considérable du nombre d'élèves qui la fréquentent, depuis son ouverture, a été reconnue comme bien fondée par le gouvernement, qui a promis une allocation additionnelle de $5,000. par année, ce qui fait un crédit total de $10,000. par année.

La proposition ci-dessous de Monsieur le doyen Laird, dont avis a été donné à la dernière réunion, est approuvée : La sous-section C, section 1, des règlements régissant l'admission au cours sommaire élémentaire de l'Ecole des élèves-maîtres, qui est rédigée comme suit : " Le certificat, attestant que le candidat a enseigné ou a fréquenté l'école, doit être envoyé, le ou avant le 15 décembre, au principal (*dean*) de l'école des élèves-maîtres, collège Macdonald ", est amendée en remplaçant les mots " au principal (*dean*) de l'Ecole des élèves-maîtres, collège Macdonald ". par les mots suivants : " au secrétaire du Bureau central des examinateurs ".

Le secrétaire déclare, au nom du département, qu'on y reçoit, de temps à autre, des lettres,—et il donne lecture d'une de ces lettres,—dans lesquelles on demande s'il n'existe pas des écoles spéciales pour l'éducation et le soin des enfants dont l'intelligence est défectueuse. Il est résolu que, dans l'opinion de ce Comité, des mesures devraient être prises pour créer une institution de ce genre, de concert avec le Bureau des commissaires d'écoles protestantes de Montréal, ou autrement, et que le gouvernement soit prié, à cette fin, d'étudier cette question.

Le rapport financier du surintendant de l'Instruction publique, pour l'année finissant le 30 juin 1917, et un précis de ce rapport, sont déposés sur la table ; des exemplaires en sont donnés à chaque membre.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 17 mai prochain, à dix heures, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

GEO.-W. PARMELEE,
Secrétaire,

W. PETERSON,
Président

APPENDICE N° VIII

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(CIRCULAIRES AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES)

(1ère visite de 1917-1918).

No 1700-17

Québec, 18 août 1917.

Messieurs les Inspecteurs,

La formule du rapport de la visite d'automne vous sera envoyée bientôt. Vous y remarquerez trois notes nouvelles, sur lesquelles j'attire votre attention. La note (1) au bas de la page 1 vous indique: "si *tous* les livres ne sont pas approuvés, mentionnez ceux qui ne sont pas revêtus de l'approbation de l'autorité". Le Département a besoin de ce renseignement précis, afin d'intervenir auprès de la commission scolaire, s'il y a lieu.

La note (2) de la page 2 vous demande d'exiger la production de l'autorisation du Surintendant, dans le cas des institutrices non diplômées. Assez souvent, l'inspecteur est mal renseigné à ce sujet.

Veuillez rappeler aux commissaires que les institutrices non diplômées ne doivent être engagées qu'après autorisation reçue du Surintendant, et que cette autorisation n'est accordée qu'en cas d'urgence et sur production des documents requis par l'article 26 des *Règlements du C.C.*

Le No 1 de la page 4, exige d'indiquer séparément la durée de la conférence pédagogique et la durée de la conférence agricole. Ne pas omettre ce détail important.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

A la suite de la visite des écoles d'une municipalité, faites-vous un devoir de rencontrer les commissaires d'écoles afin de les mettre au courant de l'organisation des classes qui sont sous leur contrôle et des besoins les plus urgents de certaines écoles. Cette conférence avec la commission scolaire peut produire d'excellents résultats si l'inspecteur procède avec tact.

LA CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Vous traiterez cette année, devant le personnel enseignant, de l'*Arithmétique à l'Ecole primaire.*

Vous indiquerez ce qui est exigé par le programme d'études en 1ère année, en 2e année, en 3e année, en 4e année, etc., etc., puis dites comment il faut enseigner cette matière aux différents degrés de l'école primaire. Démontrez aussi l'importance du "tableau noir" dans l'enseignement de l'arithmétique.

Rappelez aux instituteurs et aux institutrices que l'arithmétique, avec le français, est peut-être de toutes les études, celle à laquelle les parents des enfants qui fréquentent les écoles primaires attachent le plus d'importance. C'est qu'en effet, cette étude présente une valeur pratique tout-à-fait incontestable et que, de très bonne heure, les enfants trouvent à utiliser les notions qu'elle leur fournit.

L'arithmétique est encore un exercice intellectuel de premier ordre: elle forme l'esprit à la logique, au raisonnement clair et succinct.

L'arithmétique est enfin un moyen d'éducation. Par le choix des problèmes, l'instituteur peut inspirer aux élèves des idées d'ordre, d'économie, faire aimer l'agriculture, l'industrie et prémunir contre les ravages de l'alcoolisme.

Pour préparer votre conférence, consultez les *Règlements du C. C.*, pages 117 à 124. Je vous réfère aussi aux *Projets de Conférences pédagogiques des Inspecteurs d'écoles, 1897*, et aux ouvrages suivants: *Pédagogie pratique et théorique*, par Mgr Th-G. Rouleau, C.-J. Magnan & J. Ahern, *Manuel de Pédagogie théorique et pratique*, par Mgr F.-X. Ross.

LA CONFÉRENCE AGRICOLE

Suivant le désir exprimé par M. le Ministre de l'Agriculture, les inspecteurs seuls qui ont déjà donné des conférences agricoles, sont autorisés à en donner de nouveau cet automne. Voici le sujet que ces inspecteurs traiteront devant le personnel enseignant, les élèves les plus avancés, les commissaires d'écoles et les parents, si possible: LES STATISTIQUES AGRICOLES—*Comment le personnel enseignant peut coopérer à l'œuvre nationale des "statistiques agricoles"* organisée par le Bureau des Statistiques de la province de Québec. Lors du prochain congrès des inspecteurs, M. Marquis, le directeur du Bureau des statistiques, sera invité à vous fournir des renseignements qui faciliteront votre tâche.

LE DESSIN

Dans la plupart des districts d'inspection, l'enseignement du dessin a fait, l'année dernière, des progrès remarquables. Il faut que ces progrès s'accentuent de plus en plus. A cette fin, vous voudrez bien insister, lors de votre prochaine visite, pour que, partout, les titulaires d'écoles se conforment aux *"Recommandations du Comité Catholique"* (voir page 147 des "Règlements")

Particulièrement: 1. Que le dessin soit enseigné exclusivement d'après nature ou d'imagination, (surtout, *pas de copies de gravures*);

2. Chaque semaine, à tous les élèves, dès le commencement de l'année scolaire;

3. Que tous les travaux soient exécutés sur papier de format approchant 7 x 10 pouces (de préférence dans des cahiers spéciaux).

De plus, vous avertirez ces titulaires que l'observation de ces recommandations est indispensable pour l'obtention de la prime d'enseignement.

Et vous conseillerez aux nouvelles institutrices de consulter les articles sur l'enseignement du dessin, parus dans *"l'Enseignenent Primaire"* depuis 1912.

REMARQUES IMPORTANTES

A la suite de la conférence pédagogique, revenez de nouveau sur les *Remarques générales au personnel enseignant*, remarques indiquées dans ma circulaire du 21 août 1916, page 2. Je vous réfère à la même circulaire, relativement aux écoles fermées. Je vous prie d'attirer spécialement l'attention des maîtres et des maîtresses sur le paragraphe 15 de l'article 227des *Règlements du C. C.*, article se rapportant aux punitions corporelles.

N'attendez pas trop tard pour commencer votre visite, ce qui vous permettra de consacrer à l'examen des classes la durée fixée par les règlements et vous fournira l'occasion de rencontrer les autorités scolaires et religieuses de chaque paroisse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CIRCULAIRE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES ET AUX MAISONS D'EDUCATION

Québec, 10 octobre 1917.

M.....

Je prends la liberté de vous envoyer un certain nombre d'affiches et de circulaires concernant " l'Œuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique ". Le Comité Catholique a récemment autorisé une souscription dans les écoles en faveur des enfants belges, qui sont dans la plus pitoyable misère.

Je compte sur votre générosité pour seconder les efforts de mon département, qui désire se rendre le plus efficacement possible au vœu du Comité catholique. Vous recevrez ces jours-ci des affiches et des circulaires concernant cette souscription en faveur des malheureux petits belges. Veuillez donc faire placer, bien en vue, une affiche dans chaque classe et remettre une circulaire de l'œuvre de secours à chaque professeur, avec prière pour chacun de se conformer aux instructions que cette dernière renferme.

Veuillez agréer d'avance l'expression respectueuse de ma reconnaissance anticipée.

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

2400-17.

Québec, 27 octobre 1917.

A MM. les Commissaires et Syndics d'écoles catholiques de la province de Québec.

Messieurs,

Il est de mon devoir, au début de l'année scolaire, de vous rappeler quelques-unes des causes qui empêchent plusieurs de nos écoles d'être aussi efficaces qu'elles pourraient l'être. C'est tout d'abord le changement fréquent de maître ou de maîtresse dans le même arrondissement ou la même école. Je vous ai déjà signalé les graves inconvénients, au point de vue pédagogique, qu'amène presque toujours avec lui le changement de titulaire. Cette année, suivez donc plus attentivement que par le passé, si possible, le travail de vos maîtres et de vos maîtresses, afin qu'avant le mois de mai prochain, vous soyez en mesure de maintenir en place tous les titulaires compétents et zélés. A cette fin, décidez, dès maintenant, d'augmenter le traitement des maîtres et des maîtresses qui vous donnent satisfaction.

Une autre cause d'insuccès dans les écoles, c'est la fréquence des congés non prévus par les règlements officiels. Il y a des plaintes à ce sujet sur plusieurs points de la province. Veillez à ce que, règle générale, les seuls congés accordés aux élèves soient les jours suivants, mentionnés aux articles 17 et 18 des règlements du Comité Catholique:

1. Les dimanches, les fêtes d'obligation et les samedis ;
2. Le jour de la commémoration des morts (2 novembre) ;
3. Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement ;
4. Le mercredi des cendres ;
5. Le Jeudi Saint et le Vendredi Saint.

D'autres jours de congé peuvent être accordés par les personnes qui, en vertu de la première partie de l'article 2566 de la loi de l'Instruction publique, sont déclarées être visiteurs pour toutes les écoles de la Province, par le surintendant de l'Instruction publique ou par résolution des commissaires et des syndics d'écoles, mais seulement avec l'autorisation du surintendant.

Voyez aussi à ce que les maîtres et les maîtresses se conforment aux règlements de la commission scolaire, quant aux heures de classe.

La commission elle-même doit, sur ce point, suivre les articles 19, 20, 21 et 22 des règlements du Comité Catholique.

J'attire spécialement l'attention des secrétaires-trésoriers sur l'article 2768 du Code scolaire, article se rapportant au recensement des enfants. Ce recensement a dû être fait au cours de septembre dernier : les retardataires devront s'acquitter de ce devoir sans tarder. La distinction des enfants de 5 à 7 ans, 7 à 14 ans, 14 à 16 ans et 16 à 18 ans, doit être faite de la même façon par le secrétaire-trésorier, dans son recensement, et par l'instituteur ou l'institutrice, dans le registre d'appel. Les enfants de 5 à 7 ans, ce sont les enfants de 5, 6 et 7 ans révolus; les enfants de 7 à 14 ans, ce sont les enfants de 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 ans révolus ; les enfants de 14 à 16 ans, ce sont les enfants de 15 et 16 ans révolus ; les enfants de 16 à 18 ans, ce sont les enfants de 17 et 18 ans révolus.

Un autre devoir important des secrétaires-trésoriers, c'est celui de fournir aux inspecteurs d'écoles tous les renseignements nécessaires à ces derniers dans l'accomplissement de leurs devoirs officiels. Certains secrétaires ont fait preuve de négligence vis-à-vis des inspecteurs dans le passé. J'attire l'attention de MM. les secrétaires sur cette remarque et les prie, à l'avenir, de donner aux inspecteurs tous les renseignements dont ils ont besoin.

MM. les commissaires et MM. les syndics, j'ai constaté avec plaisir, par les rapports des inspecteurs, que le nombre des commissions scolaires qui visitent leurs écoles deux fois l'année, tel que le prescrit la loi, est plus considérable qu'il ne l'était il y a quelques années. Mais plusieurs commissions scolaires ne visitent leurs écoles qu'une fois, et un certain nombre même ne les visitent pas du tout. J'espère que, conscients de leur responsabilité, tous les commissaires et syndics se feront un devoir de visiter sérieusement leurs écoles, au moins deux fois l'année.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

P. S.—Prière à MM. les secrétaires-trésoriers de remettre à chaque commissaire d'écoles un exemplaire de la présente circulaire.

Québec, 20 décembre 1917.

(2e visite 1917-18).

Monsieur l'Inspecteur,

Vous recevrez ces jours-ci les bulletins requis pour la deuxième visite de l'année scolaire 1917-18. J'attire votre attention sur les quelques changements apportés aux pages 4, 5, 10 et 12 du Bulletin.

LE BULLETIN (Modifications)

A la page 4, vous voudrez bien répondre aux questions supplémentaires suivantes :

Y a-t-il un dictionnaire ?

Y a-t-il une copie de la liste des livres autorisés ?

A la page 5 : *Les livres sont-ils tous approuvés* ? Dans la négative, indiquez, dans les observations aux commissaires, quels sont les manuels non approuvés par le Comité Catholique.

A la page 10, vous remarquerez qu'il faut tenir compte des enfants de 16 à 18 ans, ainsi que de ceux de plus de 18 ans.

A la page 12, il est tenu compte, également, des garçons et des filles de 16 à 18 ans révolus, et cela, conformément à l'article 2768 (amendé) du *Code scolaire*. Il serait opportun d'attirer de nouveau l'attention des secrétaires-trésoriers sur cet amendement.

LA VISITE

La durée de la visite aux écoles ne doit pas être abrégée sans raison parfaitement valable. Je ne puis ignorer, et vous non plus, Messieurs les inspecteurs, le paragraphe 1 de l'article 225 des *Règlements du Comité Catholique*. D'ailleurs, vous le savez mieux que moi, la visite de l'inspecteur faite sans précipitation, avec bienveillance pour les maîtres et les élèves, produit les résultats les plus précieux.

Si vous avez des remarques à faire au personnel enseignant sur certains défauts ou lacunes, il convient que ces remarques soient faites en l'absence des élèves, afin de ménager l'autorité du maître ou de la maîtresse.

LE DESSIN

Vous voudrez bien choisir, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins, au moins, d'élèves différents, faits cette année, exclusivement d'après nature ou d'imagination. (*Pas de copies de gravures*).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école et la signature de l'institutrice ou du professeur.

Ils devront être exécutés sur des feuilles de format approchant 7 x 10 pouces.

Vous les rassemblerez par municipalité scolaire ou par grande école, et vous les enverrez, ainsi rassemblés, à mon département, dans l'enveloppe spéciale, non roulée ni cachetée, que vous trouverez avec les bulletins qui vous sont adressés.

Ne pas oublier de remplir le blanc sur la dite enveloppe.

De plus, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi, désormais, des résultats obtenus en dessin.

ÉCOLES INDÉPENDANTES

Comme les années précédentes, vous recevrez des formules spéciales pour les statistiques des *écoles indépendantes*. Je compte sur votre bonne volonté pour recueillir les statistiques de *toutes* les écoles indépendantes. Ces statistiques sont absolument indispensables à mon département pour faire connaître au public la véritable situation scolaire de la province de Québec. Il y a là un intérêt national dont vous comprenez l'importance.

VÉRIFICATION DES COMPTES

Au cours de votre visite chez le secrétaire-trésorire pour examiner ses livres, prenez connaissance, personnellement, du certificat des auditeurs qui ont été appelés, conformément à la loi, à vérifier les comptes du secrétaire. Si le secrétaire ne peut produire ce document, informez-en le président de la commission scolaire, par lettre, ou en présence d'un autre commissaire.

Rappelez aussi aux commissaires que le secrétaire-trésorier est tenu de transmettre, chaque année, au Surintendant, avant le 15ème jour de juillet, un rapport conformément aux articles 2735, 2744, 2931, par. 5,

3029 du *Code scolaire*. Lorsque ce rapport n'est pas transmis à la date indiquée, le Surintendant est autorisé à retenir toutes les subventions qui reviennent à la municipalité.

LE RECENSEMENT

Cette année encore, recommandez aux secrétaires-trésoriers de faire avec soin le recensement des enfants de la municipalité, et de vous remettre, quant à ce recensement, les mêmes chiffres que ceux de son rapport au Surintendant.

LES EXPOSITIONS SCOLAIRES

Vous n'ignorez pas que le Ministère de l'Agriculture et le Département de l'Instruction publique collaborent avec une entente parfaite à l'œuvre de l'enseignement agricole. Dans une lettre aux commissaires et aux syndics des écoles catholiques, en date du 24 avril 1917, je disais:

"Dans une lettre en date du 23 avril 1917, l'honorable Ministre de "l'Agriculture me dit :

"Comme vous ne l'ignorez pas, tous nos agronomes, ainsi que " quelques instructeurs du Service de l'horticulture sont spéciale- " ment chargés de voir à l'organisation et au maintien des jardins sco- " laires, de concert avec les inspecteurs d'écoles. Ils doivent aussi " s'occuper des expositions dans les districts où les municipalités sont " prêtes à payer une partie des prix offerts et des frais d'organisation.

" Pour mener tout ce travail à bonne fin, il est nécessaire que ces " agronomes et ces instructeurs puissent, de temps à autre, rencontrer " les instituteurs, institutrices et les élèves dans les écoles et profiter de " leur passage pour leur donner de petites démonstrations sur la culture " des légumes, des fleurs, ainsi que sur la plantation des arbres fruitiers " et d'ornement.

" Afin qu'il n'y ait pas de malentendu je vous suggérerais de deman- " der aux commissions scolaires et aux institutrices de faire bon accueil " à ces employés et de leur permettre de donner les démonstrations " nécessaires."

" Je suis convaincu, Messieurs les commissaires, que vous ferez " bon accueil aux officiers du département de l'Agriculture, et que vous " apprécierez leurs efforts à promouvoir l'œuvre des jardins et des expo- " sitions scolaires. Veuillez donc donner des instructions aux insti- " tuteurs, aux institutrices et aux élèves, afin que les uns et les autres " profitent, dans la plus large mesure, des explications et démonstra- " tions qui leur seront données.

" La cause de l'agriculture est aujourd'hui au premier plan sur la " scène économique. Il importe donc qu'elle ait une place d'honneur à " l'école et que l'enseignement des notions agricoles revête une forme " tout-à-fait pratique et attrayante. Nul moyen plus que le jardin " scolaire, qui a comme complément indispensable l'exposition scolaire, " favorise et fait aimer l'enseignement de l'agriculture à l'école.

" Je compte donc sur votre dévouement et votre amour du pays " pour collaborer généreusement avec le département de l'Agriculture " dans sa campagne de saine propagande agricole."

Je vous prie de faire vôtres ces réflexions dans vos rapoprts avec les agronomes et les instructeurs du Ministère de l'Agriculture.

Je vous prie de noter que, seules, les expositions scolaires organisées dans les comtés où il y a un agronome officiel, recevront une subvention du Ministère de l'Agriculture. Jusqu'à nouvel ordre, quatre-vingts piastres sont accordées par district d'agronome aux fins des expositions scolaires. A une commission scolaire, par exemple, qui accorde vingt piastres pour l'organisation d'une exposition scolaire, le Ministère de l'Agriculture paie quarante piastres.

ENGAGEMENT DES MAITRES

Rappelez de nouveau aux commissaires d'écoles combien il importe de s'assurer de bonne heure, le printemps prochain, pour 1918-1919, les services des instituteurs et des intitutrices qui leur ont donné satisfaction. Conseillez-leur fortement d'augmenter les traitements de ces titulaires, afin de les garder à leur poste. Ne vous lassez pas de le redire: le changement trop fréquent de maître ou de maîtresse est préjudiciable au progrès des élèves.

Veuillez agréer, à l'occasion de la nouvelle année, qui est sur le point de commencer, mes meilleurs vœux de bonheur pour vous et votre famille.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

P.-S.—Veuillez examiner la délimitation de votre district d'inspection dans le Tableau ci-joint, et me signaler les lacunes ou erreurs, s'il y a lieu.

Québec, 21 mars 1918.

Mademoiselle,

Vous avez promis, par écrit, de vous présenter aux prochains examens du Bureau central, qui auront lieu, cette année, du 25 au 28 juin. Je prends la liberté de vous rappeler que c'est un devoir strict pour vous de remplir cette promesse. Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau Central, doit en informer le secrétaire, M. J.-N. Miller, Québec, avant le 25 du mois de mai prochain (mai 1918).

Pour les formules à remplir, voir " L'Enseignement Primaire " de février dernier, pages 332, 333, 334, 335.

J'ai l'honneur d'être,
Mademoiselle,
Votre tout dévoué,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

No 445-18.

Québec, 26 mars 1918.

Aux commissaires et aux syndics d'écoles
de la province de Québec, et aux directeurs
des écoles supérieures de garçons.

Messieurs,

Il existe actuellement un besoin impérieux d'augmenter la production agricole dans notre pays et ce problème est d'autant plus difficile à résoudre que la main d'œuvre est devenue très rare. Afin d'assurer sa solution pratique, l'honorable Ministre de l'Agriculture de la province de Québec, après recommandation du Conseil d'Agriculture, et en collaboration avec le gouvernement de la Puissance, voudrait organiser une armée de travailleurs qui seront désignés sous le titre de " SOLDATS DU SOL ". C'est pourquoi il fera prochainement un appel à tous les garçons de 15 à 19 ans qui fréquentent les écoles modèles, les académies et les autres maisons d'éducation supérieure de notre province, et il leur demandera de s'enrôler pour aider les cultivateurs à ensemencer leurs terres et faire la récolte.

Ce projet est très louable, et, comprenant la gravité de la question, je crois devoir recommander aux commissions scolaires et aux directeurs

des maisons d'éducation supérieure, d'en assurer la réalisation dans toute la mesure possible.

Le département de l'Agriculture de la province verra lui-même aux détails de l'organisation. Il sera envoyé prochainement à toutes les écoles supérieures des cartes d'enrôlement que les garçons désireux de travailler sur une ferme pourront remplir, avec l'autorisation de leurs parents, et faire parvenir ensuite à la personne chargée de voir à l'organisation de l'armée des SOLDATS DU SOL.

Ceux qui pourront rendre des services en travaillant sur la ferme de leurs parents pourront le déclarer sur la carte d'enrôlement et les garçons dont les parents ne sont pas des agriculteurs et qui veulent aider à la culture, pourront également s'enrôler, soit pour travailler dans leur propre paroisse ou dans une autre localité de cette province.

Tout garçon qui aura travaillé sur une ferme, avec ou sans rémunération, pendant une certaine période, ce qui devra être certifié par une personne nommée à cette fin, recevra une médaille en témoignage des services qu'il aura rendus à son pays en apportant son concours pour augmenter le rendement de la terre.

J'espère, Messieurs les commissaires et syndics et messieurs les directeurs, que vous comprendrez toute l'importance de la question que je viens de vous soumettre et que vous y apporterez votre concours. Il sera peut-être nécessaire, afin de permettre aux élèves de pouvoir s'enrôler, de fermer les classes les plus avancées de quelques-unes de vos écoles avant l'époque ordinaire de la fin de l'année scolaire et de ne les ouvrir qu'après les récoltes ; il vous faut pour cette fin mon autorisation, c'est pourquoi, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 16 des règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, je permets aux commissaires ou syndics de fermer certaines classes de leurs écoles avant la fin de l'année scolaire et de ne les ouvrir qu'après l'époque des récoltes dans les différentes parties de notre province.

Espérant que vous comprendrez l'opportunité d'aider la cause qui nous intéresse si vivement sans nuire à celle non moins importante de l'éducation,

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

Québec, 8 avril 1918.

MM. les Commissaires
et les Syndics des écoles catholiques
de la Province de Québec.

Messieurs,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la question très importante des *livres de classe*, des *institutrices non diplômées*, des *primes* offertes par le Gouvernement pour favoriser l'augmentation des traitements des institutrices, de la *fête des arbres* et de certains *amendements à la Loi* concernant les emprunts des municipalités scolaires.

DES LIVRES DE CLASSE

Le paragraphe 4 de l'article 2709 du *Code Scolaire* dit "qu'il est du devoir des commissaires d'exiger que, dans les écoles sous leur contrôle, on ne se serve que de livres autorisés qui doivent être les mêmes pour toutes les écoles de la municipalité; s'ils (les commissaires) requièrent les services d'une congrégation catholique enseignante, il est loisible aux commissaires ou syndics d'écoles de faire un contrat avec elle relativement aux livres dont on se servira dans les écoles confiées à cette congrégation, pourvu, toutefois, que ces livres fassent partie de la série approuvée par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique."

L'article 249 des *Règlements du Comité Catholique*, dit "Les ouvrages recommandés pour l'usage des instituteurs ne doivent pas servir aux élèves comme livres de classe."

Le droit de faire le choix des livres ayant rapport à la religion et à la morale pour l'usage des élèves de sa croyance est réservée au curé ou prêtre desservant de l'Église catholique romaine. (Voir le paragraphe 4 de l'article 2709).

Non seulement la loi fait un devoir aux commissaires de n'introduire dans leurs écoles que des livres autorisés, mais l'article 14 des *Règlements du Comité Catholique* ordonne la même chose.

Des articles ci-dessus indiqués, il ressort :

1. Que, dans les écoles sous le contrôle des commissaires on ne doit se servir que des livres autorisés par le Comité Catholique ;

2. Que ces livres doivent être les mêmes pour toutes les écoles de la municipalité: cependant, il est loisible aux commissaires de s'entendre

avec les congrégations qui dirigent des écoles sous contrôle, relativement aux livres dont on se servira dans ces écoles, pourvu, toutefois, que ces livres fassent partie de la série des livres approuvés par le Comité Catholique ;

3. Que le choix des livres ayant rapport à la religion et à la morale appartient au curé ou au prêtre desservant la paroisse ou la mission.

Ces articles de la loi et des règlements scolaires sont très sages, et je vous invite, avec instance, à vous y conformer dans toutes les écoles sous votre contrôle. Notre loi d'instruction publique accorde à la municipalité scolaire une autonomie presque complète. En coordonnant les efforts individuels qui se manifestent par l'organe de la commission scolaire, elle fournit, en pratique, aux contribuables les moyens d'organiser et de diriger eux-mêmes leurs propres écoles. Mais comme il faut de l'unité au point de vue des programmes d'études destinés à une même province, la loi, par les comités du Conseil de l'Instruction publique, fixe un minimum de connaissances qui devront être enseignées dans nos écoles. Et pour favoriser cet enseignement, les comités du Conseil (le Comité Catholique dans le cas qui nous occupe), approuvent et recommandent un certain nombre de manuels parmi ceux qui leur sont soumis.

Inutile d'insister sur l'importance qu'il y a pour les commissaires d'écoles d'observer consciencieusement la loi et les règlements concernant l'emploi des livres de classe. Notre loi d'instruction publique tire toute sa force du respect dont on l'entoure.

INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES

On vous a souvent rappelé, dans le passé, que l'article 26 des *Règlements du Comité Catholique* ne permet l'engagement d'une institutrice ou d'un instituteur non diplômé qu'avec l'autorisation du Surintendant; et ce dernier ne peut accorder cette autorisation que sur production d'un certificat donné aux aspirants par le curé de leur paroisse et sur la recommandation de l'inspecteur d'écoles et du curé de la localité où ils seront engagés. De plus, les personnes pour lesquelles on demande cette autorisation s'engagent, par écrit, à subir l'examen à la prochaine session du Bureau Central des examinateurs catholiques.

Je vous préviens que je n'accorderai une telle autorisation qu'en cas de nécessité pressante. Les municipalités qui engagent des institutrices ou des instituteurs non diplômés, sans l'autorisation exigée par l'article

26 des *Règlements du Comité Catholique*, courent le risque de confier leurs écoles à des personnes incompétentes, parfois indignes, et s'exposent à perdre les subventions du Gouvernement.

PRIMES POUR MINIMUM DE TRAITEMENT

A plusieurs reprises, déjà, mon prédécesseur a attiré votre attention sur les primes offertes par le Gouvernement aux municipalités qui paient à toutes leurs institutrices, les sous-maîtresses comprises, au moins $200. par année: à ces municipalités le gouvernement accorde *quatre primes;* à celles qui accordent $175, *trois primes:* à celles qui accordent au moins $150, *deux primes:* à celles qui accordent au moins $125, *une prime.* Au paiement de ces primes, le Gouvernement affecte la somme de $225,000.

Je recommande donc instamment aux municipalités de se mettre en mesure de bénéficier de la générosité du Gouvernement en élevant les traitements, si la chose est nécessaire. Dans bien des cas, la prime couvrira le surplus de dépense occasionné par l'élévation des traitements.

AMENDEMENTS A LA LOI CONCERNANT LES EMPRUNTS DES MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

A la dernière session de la Législature, l'article 2728*c* des Statuts Refondus, 1909, tel qu'édicté par la section 12 de la loi 5 Georges V, chapitre 36, et amendé par la section 4 de la loi 7 George V, chapitre 27, a été remplacé par le suivant :

"2728*c*. Les sommes d'argent destinées au fonds d'amortissement sont employées annuellement ou, suivant le cas, déposées annuellement au bureau du trésorier de la province, à Québec, conformément à la section vingt-quatrième *a* du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts refondus, 1909, (articles 1493*a* à 1493*h*).

"Quand, en vertu de la loi, il est obligatoire de déposer ces deniers et que le dépôt n'est pas fait tel que prescrit, tout fidéicommissaire, porteur de bons, contribuable ou autre personne intéressée peut, par une poursuite judiciaire, forcer la municipalité à faire le dépôt et, lorsqu'un jugement à cet effet est obtenu contre la corporation, les dispositions

de la loi concernant l'exécution des jugements contre les municipalités et contenues aux articles 2905 à 2927 sont applicables." (1)

D'ici à quelques semaines, vous recevrez un fascicule renfermant tous les articles auxquels réfère l'article ci-dessus.

J'attire sérieusement l'attention des commissaires sur ces amendements à la loi concernant les emprunts, qui devront être conservés et étudiés avec le plus grand soin: ces amendements sont très importants.

LA FÊTE DES ARBRES

Cette année, la date de la plantation des arbres a été fixée comme suit par le Lieutenant-Gouverneur en conseil: *Région de Montréal,* le jeudi, 2 mai prochain; *région de Québec,* le samedi, 11 mai prochain.

Efforcez-vous de faire planter, en présence des élèves et du personnel enseignant, sur chaque terrain scolaire, quelques arbres choisis et convenant au sol de la localité.

En terminant, messieurs les commissaires et les syndics, je vous prie de porter une attention spéciale non seulement aux questions ci-dessus exposées, mais aussi d'examiner l'ensemble de vos graves devoirs que vous remplirez, j'en ai la conviction, avec zèle, intelligence et probité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction publique.

---

(1) Reproduit de la *Gazette Officielle de Québec,* (Supplément du 23 février 1918).

P.-S.—Le secrétaire-trésorier doit, sans retard, communiquer cette circulaire aux membres de sa commission scolaire.

Québec, 6 juin 1918.

Monsieur l'inspecteur,

Veuillez trouver ci-joint un imprimé renfermant un sommaire statistique relatif à votre district d'inspection. Cette feuille de renseignements, remplie avec soin, fournira à mon département un ensemble précieux de statistiques scolaires sur chaque district d'inspection.

Vous voudrez bien commencer votre rapport annuel par cette feuille de renseignements ; ce rapport, comme par le passé, devra m'être adressé avant le premier d'août.

Comme l'année dernière, votre rapport annuel devra être concis et ne se rapporter qu'aux choses de votre district d'inspection :

I. Sommaire statistique ; II Remarques générales ; III Classification des municipalités.

Je profite de la présente lettre pour attirer de nouveau votre attention sur le paragraphe 18 de l'article 225 des règlements du Comité catholique, article concernant les inspecteurs d'écoles. Cet article se lit comme suit : " N'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans la vente des livres ou autres fournitures d'écoles dans leur district d'inspection ".

Ces instructions sont claires et formelles, et ne requièrent aucun commentaire.

En ignorant ce sage règlement, les inspecteurs s'exposeraient à de graves ennuis et mettraient le département de l'Instruction publique dans l'obligation d'intervenir.

De plus, je vous réfère à ma circulaire du 21 août 1916, concernant " la tendance trop marquée des commissions scolaires à ne compter que sur le gouvernement, particulièrement dans la construction des écoles ". (Voir rapport du surintendant pour 1916-17, page 419).

J'ai confiance que ce simple avis préviendra tout malentendu à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Secrétariat de la province de Québec..... III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du).. IV
Conseil de l'Instruction publique—Comité protestant (Membres du)..... V
Département de l'Instruction publique (Personnel du)..... VI
Rapport du Surintendant..... VII

APPENDICE No I.

Rapports des Inspecteurs d'écoles.

I.—Inspecteurs catholiques.

1.—Beaudet..... 1
2.—Beaumier..... 5
3.—Belcourt..... 7
4.—Boily..... 11
5.—Bouchard..... 16
6.—Chabot..... 20
7.—Charbonneau..... 24
8.—Chartrand..... 27
9.—Chiasson, Mgr..... 30
10.—Côté..... 33
11.—Cuddihy..... 36
12.—Curot..... 39
13.—Dubeau..... 42
14.—Filteau, A.-M..... 45
15.—Filteau, L.-M..... 48
16.—Frédéric..... 51
17.—Genest-Labarre..... 54
18.—Gingras..... 57
19.—Gosselin..... 60
20.—Goulet, J.-O..... 63
21.—Goulet, L.-P..... 66
22.—Guay..... 69
23.—Hébert..... 72
24.—Lefebvre..... 76
25.—Letarte..... 82
26.—Lévesque..... 85
27.—Litalien..... 88
28.—Longtin..... 91
29.—Maltais..... 94
30.—Marien..... 99
31.—Miller..... 102
32.—Millette..... 107
33.—Normand..... 110
34.—Pagé..... 113
35.—Paquin..... 116
36.—Plamondon..... 120
37.—Primeau..... 124
38.—Roy..... 127
39.—Simard..... 132
40.—Tanguay..... 134
41.—Thériault..... 138
42.—Turcotte..... 141
43.—Vien..... 144
44.—Warren..... 147

II.—*Inspecteurs protestants.*

45.—Ballantyne..... 150
46.—Gilman..... 152
47.—Honeyman..... 157
48.—Hunter..... 164
49.—Kerr..... 168
50.—McCutcheon..... 171
51.—McOuat..... 178
52.—Rothney..... 181
53.—Sutherland..... 190
54.—Taylor..... 193
55.—Parker..... 196

APPENDICE No II.

Rapports sur les Ecoles normales

PAGES

Ecole normale Laval..... 201
Ecole normale Jacques-Cartier..... 202
Ecole normale de Rimouski..... 205
Ecole normale de Chicoutimi..... 206
Ecole normale de Nicolet..... 207
Ecole normale de Valleyfield..... 208
Ecole normale de Hull..... 211
Ecole normale des Trois-Rivières..... 213
Ecole normale de Joliette..... 214
Ecole normale de Saint-Hyacinthe..... 216
Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal..... 218
Ecole normale du collège Macdonald..... 221

APPENDICE No III.

Rapport des Inspecteurs généraux.

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :
1. Les écoles primaires..... 227
2. Les écoles normales..... 240
3. Conclusion..... 243
II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes..... 245

APPENDICE No IV.

Rapport sur l'Ecole polytechnique de Montréal.

Ecole polytechnique de Montréal..... 253

APPENDICE No V.

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure..... 260
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure..... 286

APPENDICE No VI.

Petits tableaux.

Tableau A.—Tableau des inspecteurs d'écoles pour l'année 1918–19..... 298
" B.—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons..... 308
" C.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1917, sur l'ancien fonds de pension..... 310
" D.—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1918..... 311

PAGES

Tableau E.—Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1917–1918, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital 329
" F.—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, au 30 juin 1918 330
" G.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1917–18 .. 331
" H.—Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898 355
" I. —Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1917–18 356

APPENDICE No VII.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique 359
Procès-verbaux du comité protestant 402

APPENDICE No VIII.

Circulaires 423

H6
1962 -4
JS

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050868 6

The R. W. B. Jackson
Library
OISE